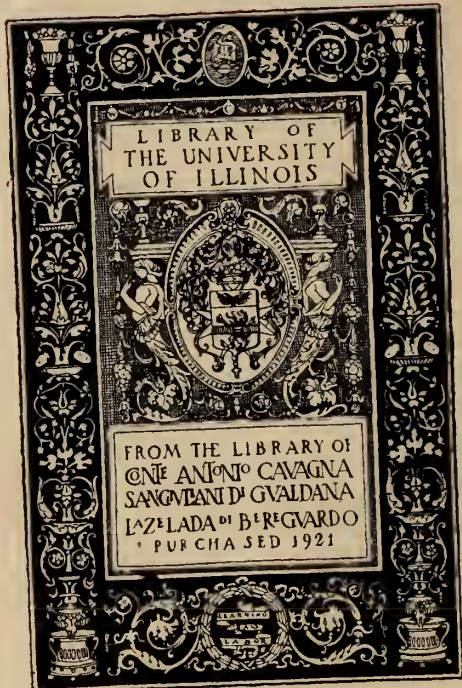


929.711

V61h

v.2






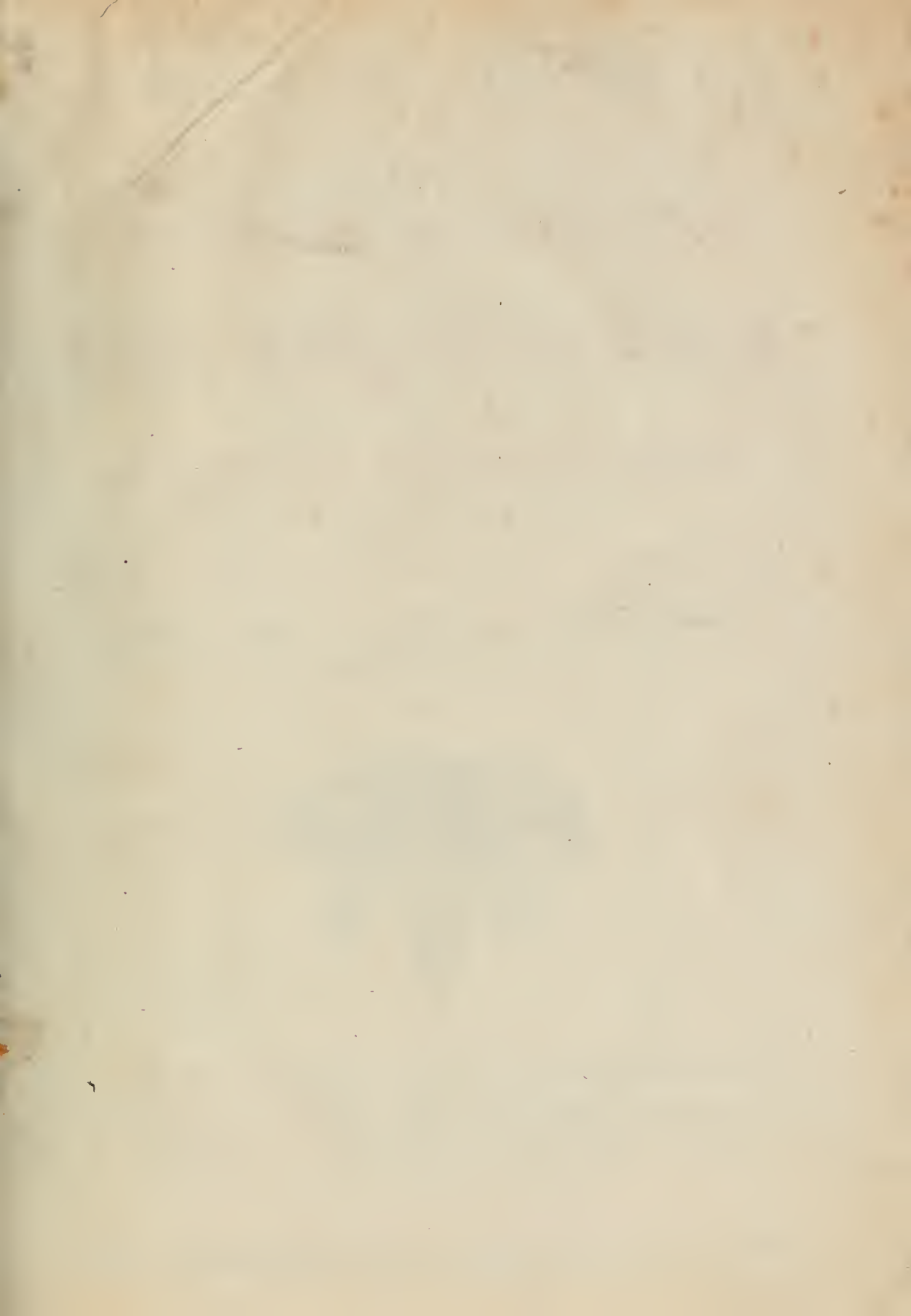
929.711
V61h
v.2

*Rare Book & Special
Collections Library*





Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign



M-10-10

HISTOIRE

DES

CHEVALIERS HOSPITALIERS

DE

S. JEAN DE JERUSALEM,

APPELLEZ DEPUIS

LES CHEVALIERS DE RHODES,

ET AUJOURD'HUI

LES CHEVALIERS DE MALTE.

Par M. l'Abbé DE VERTOT, de l'Academie
des Belles Lettres.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez { **ROLLIN**, à la descente du Pont S. Michel, Quai des Augustins,
au Lion d'Or.
QUILLAU Pere & Fils, Imp. Jur. Lib. de l'Université, rue
Galande, à l'Annonciation.
DESAINT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. XXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

HISTOIRE

CHEVALIERS HOSPITALIERS

JEAN DE JERUSALEM

LES CHEVALIERS DE RHODES

LES CHEVALIERS DE MALTE

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

TO BE BOUND



1813

PRINTED BY ...

M. DE ...

...

929/11
V6/h
V2



C. 17

Ge. Scott Sculp.

HISTOIRE
 DES
 CHEVALIERS HOSPITALIERS
 DE
 SAINT JEAN DE JERUSALEM.
 APPELLEZ DEPUIS
 CHEVALIERS DE RHODES,
 ET AUJOURD'HUI
 CHEVALIERS DE MALTE.

LIVRE CINQUIÈME.



A conquête de l'Isle de Rhodes, & la
 dépouille des grands biens des Tem-
 pliers éleverent l'Ordre Militaire de
 Saint Jean à un degré de grandeur
 comparable à celui de plusieurs Sou-
 verains de l'Europe. Parmi les différentes Isles

Tome II.

A.

Sporades, celle de Rhodes tenoit le premier rang, soit par la fertilité de son terroir, soit par la sûreté de ses Ports & de ses Rades qui y attiroient de tous côtez le commerce & l'abondance. D'ailleurs depuis que les Chevaliers s'en étoient rendus maîtres, il en sortoit tour à tour des Galeres & des Vaisseaux bien armez qui donnoient la chasse aux Pirates; & les Chevaliers qui commandoient ces escadres s'enrichissoient des prises qu'ils faisoient continuellement sur les Infideles.

Mais ces différentes sources de richesses si avantageuses dans un Etat purement seculier, affoiblirent insensiblement un Ordre Religieux. Sa puissance temporelle poussée trop loin, causa depuis sa foiblesse; & les grands biens, sur tout des particuliers, introduisirent parmi les plus jeunes Chevaliers le luxe, la moleste, & les plaisirs.

Ces Religieux Militaires au retour de leurs caravanes & de leurs courses consûmoient dans le jeu, & souvent dans la débauche les biens qu'ils avoient acquis à la guerre, & qu'ils auroient dû par leur profession remettre au commun Tresor de l'Ordre. En vain d'anciens Commandeurs élevez dans des mœurs austeres, & dans une pratique exacte de leur regle, leur representoient que par une semblable conduite les Templiers venoient de se perdre: à peine cette jeunesse effrenée & fiere de la réputation qu'elle acqueroit tous les jours dans les combats, daignoit faire attention à un exemple si terrible & si récent: ces jeunes gens indociles se flatoient qu'on devoit trouver dans leur valeur toutes les vertus de leur état; & ce qui

étoit de plus déplorable, c'est que le Grand Maître lui-même par son exemple sembloit autoriser un si étrange changement dans les mœurs de son Ordre.

FOULQUES
DE
VILLARET.

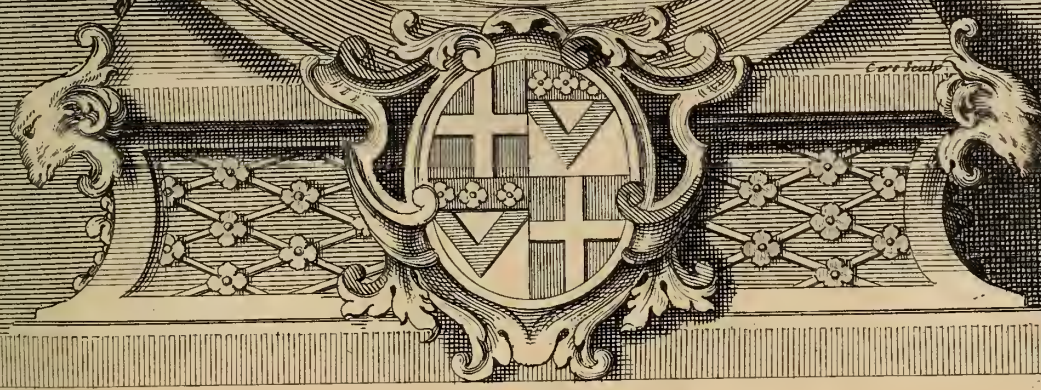
Villaret ébloui de la gloire qu'il venoit d'acquérir par ses conquêtes, ne put soutenir une fortune trop favorable; il se pressa de jouir du fruit de ses travaux; & toujours environné d'une troupe de flatteurs, il passoit ses jours dans une indigne oisiveté; sa table étoit servie avec autant de délicatesse* que de profusion; il falloit au travers des périls de la mer lui aller chercher des mets exquis, & les vins les plus délicieux: & pour fournir à son luxe & à sa dépense, il s'appliquoit les revenus des Commanderies vacantes, ou, au préjudice des plus anciens Chevaliers, il en faisoit la récompense de ses favoris & des ministres de ses plaisirs. A l'égard des autres Chevaliers, il affectoit de se rendre d'un accès difficile; & s'il leur accordoit quelque audience, c'étoit toujours d'une manière brusque & hautaine. La voye des remontrances étoit fermée aux plus justes plaintes, & il ne sortoit gueres de Chevaliers de son Palais qu'avec une indignation secrète.

Ce qui augmentoit le mécontentement du Corps de la Religion, c'est qu'il négligeoit d'en acquitter les dettes; & on se plaignoit même qu'il laissoit manquer la Maison Chef d'Ordre de sa subsistance:

* Desciverat à pristina virtute Hospitalariorum Equitum princeps Villaretus, captâque Rhodo, non ad proferendum Christi cultum in Syriam extulerat mentem, sed in delicias abjecerat: præteritisque insolefcentis victoriis, intentusque privatæ rei, publicas curas spernebat: quocirca Equites, communicato inter se consilio, eum opprimere ex insidiis adorti sunt. *Rainaldi ad ann. 1317, n. 35.*

& de son nécessaire. En vain les plus anciens Commandeurs lui représenterent que l'Ordre n'avoit jamais été plus riche, ni l'entretien des Religieux plus négligé; l'imperieux Grand Maître recevoit ces remontrances comme des injures : sa conduite, ses manieres, la forme qu'il vouloit introduire dans le Gouvernement étoient d'un Souverain absolu, & il sembloit qu'il ne distinguât pas les Chevaliers, des habitans de l'Isle & des autres sujets de la Religion. Mais il avoit en tête un grand corps de noblesse : plusieurs même de ces Chevaliers tirez des premieres Maisons de la Chrétienté, & élevez dans des principes républicains, vouloient bien se soumettre à une autorité fondée sur les Loix; mais ils étoient incapables de souffrir un odieux despotisme.

La voye des remontrances particulieres n'ayant pas réussi auprès d'un Chef si fier & si hautain, les Chevaliers qui prétendoient en avoir reçu quelque injustice, eurent recours à une procedure réguliere. Le Grand Maître à leur requeste fut sommé juridiquement de se trouver au Conseil pour y rendre compte de son administration : il en rejetta la signification avec mépris. Les mécontents ne se rebute-
rent point : ils s'assemblerent secretement pour déliberer sur le parti qu'ils avoient à prendre : Frere Maurice de Pagnac, sous prétexte de délivrer l'Ordre d'une domination tyrannique, s'étoit mis à leur tête. C'étoit un ancien Commandeur, pieux, exact dans l'observation de sa regle; mais d'un zele amer, & qui de sa régularité se faisoit une espece de droit de condamner tous les Chevaliers qu'il ne croyoit



Cor. sculp.

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

pas aussi dévots que lui. Ce Commandeur naturellement dur & inflexible, & qui d'ailleurs dans la révolution qu'il méditoit, vrai-semblablement avoit ses vûes particulieres, représenta à ses Confreres qu'après avoir eu recours inutilement à la voye des requestes & à l'autorité des Loix, ils alloient infailliblement tomber sous une tyrannie déclarée, à moins que par une courageuse résolution ils ne se déterminassent à arrêter eux-mêmes le Grand Maître; que cette entreprise toute hardie & toute extraordinaire qu'elle pouvoit paroître, si elle avoit un heureux succès, seroit infailliblement approuvée par les Chevaliers mêmes les plus indifferens, & que s'ils étoient une fois maîtres de sa personne, on le traduiroit devant le Conseil, où on lui feroit son procès. Ce projet, quoique rempli de violence, n'en fut que plus agréable à des gens aigris & passionnez; mais l'exécution n'étoit pas sans de grandes difficultez. Les principaux Commandeurs & les plus sages, quoique mécontents du Gouvernement, n'avoient point encore pris de parti dans ces differends; d'ailleurs le Grand Maître, outre sa maison qui étoit nombreuse, ne sortoit jamais en public qu'environné de ses créatures & de certains flatteurs, qui, sans s'embarasser de ce qui est juste ou injuste, s'attachent aveuglément à l'auteur & à la source des graces.

Les mécontents pour le surprendre dans un temps où il seroit moins accompagné, tâcherent de corrompre à prix d'argent un de ses Valets de Chambre, & ils lui offrirent une grosse somme pour leur faciliter de nuit l'entrée dans son appartement:

mais le domestique fidele à son maître l'avertit aussi-tôt des propositions qu'on lui avoit faites, & pour faire valoir son zele & sa fidelité, il exagera le nombre des conjurez, & le péril où il étoit d'être arrêté. Le Grand Maître craignant qu'il n'y eût pas de sûreté pour lui dans la Ville, en sortit sous prétexte d'une partie de chasse, gagna en diligence le Château de Lindo, dont il s'empara. Ce Château est situé sur une Montagne au côté oriental de l'Isle, environ à sept milles de la Ville de Rhodes. Outre un bon Port qui est au pied de ce Château, on trouve encore au Septentrion une grande baye dont le fond est net, ferme & sablonneux, & un peu plus loin il y a un endroit appelé Triande, ou le canton des Serpens, au-dessous duquel on trouve une fort bonne rade, où les Vaisseaux sont à l'abri des vents d'Orient & de Sud-est. Villaret s'étant rendu maître de ce Château, y fit entrer des troupes & des vivres, en même temps que des Galeres par ses ordres étoient dans le Port toujours armées, & prêtes pour le recevoir s'il étoit trop pressé par ses ennemis; & pour arrêter les procédures qu'on avoit commencées contre lui, il fit signifier au Conseil qu'il appelloit au Saint Siege de tout ce qu'on pourroit statuer en son absence contre sa personne & contre sa dignité.

Mais sa fuite, & sur-tout la maniere dont de sa seule autorité il s'étoit emparé d'une Place forte, & des Galeres qui appartenoient à tout l'Ordre; les Troupes qu'il avoit jettées dans cette Place; celles qu'il levoit actuellement dans l'Isle, & les provisions de guerre qu'il amassoit de tous côtez, tout

cela aigrit si fort les esprits, que la plûpart des Chevaliers les plus moderez, & qui ne s'étoient point encore déclarez, se joignirent aux mécontents. Ce fut comme une conspiration générale contre ce Grand Maître : tout le monde crioit au Tyran, & malgré son appel au Saint Siege, la plûpart des Chevaliers assemblez tumultuairement, le déposèrent, élurent en sa place Maurice de Pagnac; & par cette élection précipitée on vit un schisme funeste s'élever dans cet Ordre.

FOULQUES
DE
VILLARET.

Les Chevaliers les plus désintéressez crurent en devoir avertir le Pape Jean XXII. successeur de Clement. On avoit déjà prévenu ce Pontife sur le mauvais usage que Villaret faisoit des biens de l'Ordre, & sur tout au sujet de la négligence qu'il apportoit à acquitter le principal & les interets de l'argent qu'il avoit emprunté pour l'entreprise de Rhodes.

Les Commandeurs étoient d'autant plus intéressés dans cette négligence, que c'étoit à leurs dépens, & du fond même des Responstions qu'il avoit fallu augmenter considérablement, que l'on payoit ces interets. Le Pape avant que de rien statuer sur un événement aussi surprenant, envoya sur les lieux en qualité de ses Commissaires, Bernard de Moreze, Prieur de Saint-Caprais, & Bosolo son Chapelain, pour informer de la verité de ce qui s'étoit passé dans cette émotion.

L'instruction de ces Commissaires portoit que sitôt qu'ils seroient arrivez à Rhodes, ils suspendissent le pouvoir des deux Grands Maîtres, & qu'ils leur intimassent un ordre exprès du Saint Siege de

se rendre incessamment l'un & l'autre à la Cour du Pape; qu'ils signifiaient en même temps à tous les Chevaliers qu'en attendant la décision de cette grande affaire, le Pape comme premier Supérieur de l'Ordre, nommoit pour le gouverner Frere Gerard de Pins. C'étoit un ancien Chevalier de la Langue de Provence, de la même Maison que le Grand Maître Odon de Pins, estimé par sa valeur & par sa sagesse, & qui n'ayant point voulu se déclarer pour aucun parti, étoit également révééré de tous les deux. Le Pape par la même instruction ordonnoit à ces Commissaires de saisir l'argent, les pierreries & tous les effets de Villaret, d'en dresser un procès verbal, & un inventaire exact & signé des principaux interessez; qu'après cette formalité préalable ils remissent le tout au Tresor de l'Ordre, pour être uniquement employé à satisfaire les Banquiers de Florence, & tous ceux qui avoient fourni l'argent nécessaire pour la conquête de Rhodes.

Les deux Commissaires étant arrivez dans cette Isle s'acquitterent avec beaucoup d'exactitude des ordres dont ils étoient porteurs. Ils citerent les deux prétendans à la Cour d'Avignon, & après avoir fait reconnoître le Commandeur de Pins pour Lieutenant Général de la Grande Maîtrise, ils lui firent part d'un ordre particulier qu'ils avoient du Pape, & qui concernoit la Grande Commanderie de l'Isle de Chypre: ce Benefice, par l'étendue de son territoire, sa Jurisdiction & la richesse de ses revenus étoit moins une simple Commanderie, qu'une Principauté. Le Château & le Bourg de Colosse:

Colosse étoit le chef-lieu de cette Seigneurie, qui comprenoit plusieurs villages avec le Château, & le Bourg de Curias, appelé autrement Episcopia, & qui avoit servi autrefois de résidence à d'anciens Rois de cette Isle. Villaret par reconnoissance des soins que Frere Albert l'Allemand de Chateau noir avoit pris pour le recouvrement des biens des Templiers, l'avoit gratifié de cette riche Commanderie, la dignité, après la Grande Maîtrise, la plus considérable que l'Ordre eût dans tout l'Orient. On s'étoit plaint au Pape que le Grand Maître, pour favoriser le Commandeur l'Allemand, ne l'avoit taxée qu'à trente mille besans d'or de responfion par an, quoique tous les Commandeurs précédens en eussent payé soixante mille, monnoye d'or évaluée à vingt-un sols trois deniers pour besant : ce qui doit faire comprendre le revenu de cette riche Commanderie. Le Pape consentoit que le Lieutenant de Pins laissât le Commandeur en possession de cette dignité, à condition qu'il en payât au Tresor de l'Ordre la même redevance de soixante mille besans. Mais s'il en faisoit difficulté, il ordonnoit qu'à son refus on adjugeât cette Commanderie à celui des plus anciens Chevaliers qui se soumettroit de payer exactement la responfion sur l'ancien pied.

Cependant les deux Grands Maîtres, en execution des ordres du Pape, se mirent en chemin pour se rendre à Avignon. Villaret fut reçu dans tous les lieux où il passa, & sur-tout par Robert Roi de Sicile, comme un grand Capitaine, & avec tout l'accueil que méritoit sa réputation : tout le monde

s'intéressoit dans sa disgrâce. Il ne fut pas moins bien traité à Rome : Pagnac son rival & son concurrent s'aperçut bien que le changement de théâtre & du lieu de la scène ne lui étoit pas favorable ; qu'on ne parloit à la Cour du Pape que de la valeur & des conquêtes de Villaret, au lieu qu'il étoit regardé comme un rebelle, & un Chef de mécontents.

Jean XXII. Le Pape donna plusieurs audiences à l'un & à l'autre, soit en particulier ou en plein Consistoire. Les plus célèbres Avocats de la Cour d'Avignon furent chargés de cette grande affaire. Edouard Dupont, fameux Jurisconsulte, parla en faveur de l'élection de Pagnac : il représenta que les Chevaliers qui composoient ce qu'on appelloit à Rhodes le Couvent, ayant, suivant le droit qu'ils en avoient, & sur la persuasion où ils étoient de la vertu de Villaret, élevé ce Chevalier à la dignité de Grand Maître, ils s'étoient crus bien fondés, voyant qu'il abusoit de son pouvoir, à reprendre une autorité que cet Avocat soutint qu'on ne lui avoit remise qu'en dépôt, & que pour autant de temps qu'il en feroit un bon usage. Il faisoit sur-tout valoir le pouvoir du Conseil qui avoit concouru dans sa déposition, & qu'il faisoit envisager comme le Corps représentatif de la Religion & du Chapitre général.

L'Avocat de Villaret, après avoir parlé magnifiquement des exploits & des conquêtes de sa Partie, si glorieuses & si utiles à l'Ordre, & même à toute la Chrétienté, demandoit si sa déposition étoit la récompense qu'il en devoit attendre, & si

des mutins & des rebelles pouvoient jamais être autorisez dans une assemblée tumultueuse, & au milieu d'une sédition, à déposer leur Chef & leur Supérieur, sur-tout après qu'il avoit prévenu une si téméraire entreprise par un appel au saint Siege. Et pour répondre à ce que l'Avocat de Pagnac avoit avancé au sujet de l'autorité souveraine du Conseil, comme corps représentatif du Chapitre général, il s'écrioit que la condition des Grands Maîtres seroit bien malheureuse, si chargez des soins pénibles du Gouvernement, ils n'en avoient que la fatigue & les inquiétudes, pendant que les membres du Conseil, comme d'autres Ephores, s'érigeroyent en Juges sévères & en Censeurs de leur conduite. Cependant qu'on n'ignoroit pas, ajoutoit ce Jurisconsulte, que c'étoient les Grands Maîtres eux-mêmes de qui les Chevaliers tenoient les Dignitez qui donnoient entrée dans le Conseil, & s'il étoit juste que le sort des Chefs dépendît de leurs créatures, & qu'il fussent obligez de trembler devant leur propre ouvrage.

Quoi que ces raisons dans un Gouvernement Républicain eussent plus d'éclat que de solidité, cependant le Pape blessé du peu d'égard que le parti de Pagnac avoit eu pour l'appel de Villaret, penchoit secretement de son côté. Les Cardinaux, & les Courtisans sur-tout, auxquels rien n'échape des dispositions de leur maître, blâmoient hautement la précipitation avec laquelle on avoit déposé le Grand Maître. Pagnac au travers des discours qui se répandoient à ce sujet, vit bien qu'il n'obtien-

FOULQUES
DE
VILLARET.

droit jamais la confirmation de son élection. La crainte de la voir cassée par un Jugement solemnel, & la triste idée de retomber par là sous la puissance d'un ennemi puissant & irrité, le jetta dans une sombre mélancolie : il quitta la Cour, & se retira à Montpellier, où il tomba malade, & après y avoir languï quelques mois, il y trouva la fin de sa vie & de son ambition.

Sa mort délivra le Pape de l'embarras de prononcer juridiquement sur une affaire aussi délicate. Ce Pontife, pour conserver toujours la subordination, commença par rétablir Villaret dans toutes les fonctions de sa dignité ; mais comme il avoit remarqué beaucoup d'aigreur & d'animosité dans les esprits du parti contraire, avant que de lever la suspension que ses Commissaires avoient signifiée au Grand Maître, il étoit convenu secretement avec lui qu'après avoir repris le Gouvernement de son Ordre pendant un temps limité, il remettroit au Saint Siege, comme de lui-même, sa démission, & qu'il seroit pourvû d'un grand Prieuré, dont il jouiroit avec une indépendance entiere de son successeur, & même sans être obligé de contribuer aux charges & aux Responfions de l'Ordre : ce qui après differens changemens de Prieurez, & bien des difficultez, fut enfin entierement consommé vers l'an 1323. Villaret après son abdication se retira au Château de Teiran, qui appartenoit alors à une de ses sœurs : il y mourut quatre ans après, & en 1327. Son corps fut enterré au grand Saint Jean de Montpellier, dans un Sepulcre de marbre ; & on

lisoit au tour une Inscription * qui apprenoit sa qualité, mais sans parler de son abdication.

FOULQUES
DE
VILLARET.

Pendant que l'Ordre étoit agité par des divisions, Orcan ou Urcham Gazi, fils & successeur d'Ottoman, crut la conjoncture favorable pour chasser les Chevaliers de l'Isle de Rhodes. Ce jeune Prince pendant la vie du Sultan son pere avoit eu beaucoup de part à ses conquêtes. C'étoit le plus habile de ses Généraux, & le plus sûr instrument de ses victoires. La souveraine puissance où il parvint après la mort d'Ottoman, ne fit qu'élever encore son courage. L'esprit toujours rempli de nouveaux projets de conquêtes, il passoit toutes les saisons de l'année en campagne, & dans son Camp il vivoit avec ses soldats en soldat, & comme s'ils eussent été ses freres ou ses enfans : & dans les plus grands périls il leur témoignoit une confiance qui étoit également honorable au Prince & à ses troupes. Son habileté n'étoit pas inferieure à sa valeur : peu de Souverains l'ont égalé dans l'art d'exciter des divisions entre les Princes ses voisins : il ne manquoit jamais de se déclarer pour le parti le plus foible contre le plus puissant, pour les accabler ensuite plus facilement tous les deux. Ce fut par cette politique encore plus que par la valeur de ses troupes, qu'il se rendit maître de la Mysie, de la Licaonie, de la Phrygie & de la Carie, dont il chassa la plûpart de ces petits Princes, qui avoient partagé avec Ottoman son pere les Etats du dernier

* Anno Domini M. ccc. xxvii. die scilicet 1^a Semptembris obiit nobilissimus Dominus Frater Folquetus de Villareto, Magister magni Hospitalis Sacræ Domûs Sancti Joannis-Baptistæ Hyerosolimitani, cujus anima requiescat in pace, Amen. Dic pro me Pater noster, Ave Maria.

FOULQUES
DE
VILLARET.

Sultan Selgeucide d'Iconium, leur maître & leur Souverain.

La proximité de l'Isle de Rhodes qui n'est séparée de la Carie que par un canal assez étroit, le détermina à en tenter la conquête. Il s'en croyoit si assuré, sur les avis qu'il avoit reçus des divisions qui régnoient dans l'Ordre, qu'il résolut d'y conduire lui-même une Colonie de Mahometans, Turcs, Arabes ou Sarrafins ; & on prétend qu'il choisit pour cela la plûpart des familles que les Chevaliers, par la conquête de Rhodes, avoient chassées de cette Isle, & qui, sous les auspices du Sultan, se flattoient d'y rentrer & de s'y rétablir. Orcan laissa les viellards, les femmes & les enfans dans la petite Isle d'Episcopia, dont en passant il s'étoit rendu maître : il tourna ensuite la proue de ses vaisseaux du côté de Rhodes. On rapporte qu'il n'avoit pas moins de quatre-vingt Flutes, Brigantins, ou vaisseaux plats de différentes grandeurs, la plûpart chargez de troupes de débarquement, dont il prétendoit se servir pour former le Siege de la ville de Rhodes.

1321.

Giovan Villani. 118.

Gerard de Pins dont nous venons de parler, & que le Pape avoit établi Lieutenant Général de tout l'Ordre, averti des desseins du Prince infidele, & qu'un si grand armement regardoit Rhodes, ne jugea pas à propos d'attendre les ennemis dans l'Isle. Malheureusement la plûpart des Galeres & des Vaisseaux de la Religion étoient en course ; il ne restoit que quatre Galeres dans le Port, avec quelques Fregates, des Flutes & des Vaisseaux marchands, auxquels heureusement se joignirent six Galeres Gé-

noïses, qui se rencontrèrent dans le Port de Rhodes à leur retour des côtes de la Cilicie, & de la petite Arménie où ils trafiquoient. Tout ce qu'il y avoit de Chevaliers dans l'Isle, de soldats & même d'habitans capables de porter les armes, s'embarquerent sur cette petite Flote. Le Commandeur de Pins monta la Capitane, & comme il étoit grand homme de mer, à la faveur du vent dont il sçut profiter, il attaqua courageusement les Turcs. Ces Infideles étoient supérieurs en nombre de Vaisseaux : ils avoient le même avantage par les troupes de débarquement dont leur Flote étoit chargée, mais c'étoient tous soldats peu faits aux guerres de mer. Les Chevaliers au contraire accoutumés à ce genre de combats, manœuvrèrent avec tant d'habileté, qu'ils leur coulerent à fond une partie de leurs Frégates, & de leurs Vaisseaux plats, en prirent plusieurs, & firent un grand nombre de prisonniers. Orcan ne fut vaincu que pour s'être crû invincible par le nombre & la valeur de ses troupes ; mais il n'en avoit fait expérience que sur terre, & il trouva en mer des ennemis dont la capacité & l'adresse furent supérieures à toutes ses forces. Le Général de l'Ordre, après avoir dissipé cette Flote, fit une descente dans l'Isle d'Episcopia, où nous venons de dire qu'Orcan avoit débarqué un grand nombre de familles Turques, qu'il destinoit pour peupler l'Isle de Rhodes. Le Général Chrétien pour couper la racine de cette guerre, & ôter à ces Infideles, anciens habitans de Rhodes, l'espérance de s'y rétablir, fit passer au fil de l'épée tous ceux qu'il trouva en défense, & on vendit par son ordre

FOULQUES
DE
VILLARET.

pour esclaves les vieillards, les femmes & les enfans. Comme la Grande Maîtrise étoit vacante par l'abdication de Villaret, le Pape convoqua à Avignon & dans son Palais, les Prieurs & les Chevaliers qui se trouverent à sa Cour ou dans les Provinces voisines d'Avignon; & après qu'ils furent arrivez, ils les exhorta à la concorde, & à sacrifier leurs ressentimens particuliers au bien général de la Religion. Tous ces Chevaliers s'enfermerent ensuite dans une espece de conclave pour proceder à l'élection d'un nouveau Grand Maître, & après l'invocation du Saint Esprit, & une mûre délibération, le choix de l'Assemblée tomba sur Frere HELION DE VILLENEUVE, que le Pape favorisoit ouvertement, & dont la recommandation, peu différente d'un ordre, influa beaucoup dans cette élection, qu'il confirma depuis par une Bulle authentique en datte de l'an 1323: d'autres prétendent que cette confirmation fut une pure nomination, émanée de la seule autorité du Pape.

HELION
DE VILLE-
NEUVE.

1323.

Le nouveau Grand Maître n'en fut pas ingrat; & pour en marquer sa reconnoissance à ce Pontife, il lui vendit des maisons que l'Ordre possédoit dans la Ville de Cahors, & de grandes terres situées aux environs, dont le Pape, originaire de cette Ville, fit l'acquisition en faveur de sa famille qu'il vouloit tirer de l'obscurité où elle se trouvoit ensevelie. Son pere appellé Arnaud d'Ossa ou Deusse, n'étoit qu'un pauvre Savetier. Le mérite de son fils, & sa capacité extraordinaire dans le Droit Civil & Canon, le fit parvenir à la dignité de Cardinal. Cette dignité ne lui fit point oublier la bassesse de sa naissance;

1324.

sance ; il vivoit avec les autres Cardinaux comme avec les maîtres ; sobre , frugal , modeste , ce n'étoit presqu'à son habillement qu'on s'appercevoit d'une dignité qui paroissoit lui être tout à fait indifferente. Tel étoit ce Cardinal à la mort de Clement V. les Cardinaux furent deux ans sans pouvoir convenir du sujet qu'ils éliroient pour Pape. Ils s'étoient d'abord assemblez à Carpentras ; mais les Cardinaux d'Aquitaine ennuyez de la longueur du Conclave , y ayant fait mettre le feu par leurs domestiques , ils se disperserent ; & depuis ils n'avoient pû se rassembler. Philippe , Comte de Poitiers , frere de Louis le Hutin Roi de France , en ayant attiré à Lion par adresse & sous differens prétexte jusqu'à vingt-trois , il les engagea à s'enfermer dans un Conclave. Mais comme les factions étoient toujours également vives , & qu'ils ne pouvoient s'accorder , ils convinrent enfin , si on en croit Villani & Saint Antonin , de s'en remettre par voye de compromis à la nomination seule que le Cardinal d'Ossa feroit d'un Pape ; persuadez qu'un si homme de bien , si désintereffé , & qui au milieu de routes les cabales s'étoit toujours montré neutre , ne pourroit faire qu'un bon choix. Mais les prétendans & les chefs de parti furent bien étonnez lorsque ce Cardinal , en vertu du pouvoir qu'on lui avoit déferé délire le Pape , se nomma lui-même , & que d'une voix claire , forte & intelligible , il prononça ces mots : C'est moi qui suis Pape : *Ego sum Papa*. Cependant comme le compromis étoit revêtu de toutes les formalitez requises , il fallut le reconnoître , & il prit à la cérémonie de

son couronnement le nom de Jean XXII. C'est ainsi que les Historiens que je viens de citer rapportent cet événement, quoique l'Empereur Louis de Baviere son ennemi, & les Partisans de ce Prince, dans les écrits qu'ils publièrent depuis avec tant d'aigreur contre ce Pontife, ne lui ayent jamais reproché ce tour d'une ambition si raffinée.

Le Grand Maître étoit trop attaché à ce Pontife pour quitter si-tôt sa Cour. Il y resta, ou aux environs, près de quatre ans. Pendant ce temps-là, pour remedier aux abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre, il convoqua un Chapitre général à Montpellier. Il faut convenir que le Grand Maître Villaret avoit encore fait moins de tort à l'Ordre par ses dissipations, que par le relâchement dans la discipline régulière. Depuis l'union des grands biens des Templiers à l'Ordre de Saint Jean, la plupart des Chevaliers se trouvoient revêtus de Commanderies. Ces nouveaux Commandeurs, & surtout ceux qui demeuroient en Europe, attachez à découvrir les anciens biens des Templiers, ou à les faire valoir, à la faveur des divisions qui reugnoient alors dans cet Ordre, se dispensoient de résider à Rhodes, & même de l'obéissance qu'ils devoient au Grand Maître & au Conseil. La plupart s'attachoient ou à la Cour du Pape, ou à celle de leurs Souverains particuliers; & ces mauvais Religieux recherchoient la protection des Princes séculiers, pour s'en faire un secours & une protection contre les ordres de leurs Superieurs légitimes, & pour se dispenser sur-tout de résider à Rhodes, & dans la Maison chef d'Ordre, qui leur paroissoit un véritable exil.

Le Chapitre qui voyoit avec douleur qu'un Ordre militaire fondé & établi dans la Terre sainte & dans l'Orient, se trouvoit dispersé & comme enseveli dans les différentes Commanderies de l'Europe, pour en tirer les Chevaliers, & les rappeler à leur Maison principale, déclara incapables de toutes Dignitez de l'Ordre ceux qui n'y auroient pas fait un certain nombre d'années de résidence actuelle : il falloit même que pendant cette résidence ils eussent servi dans les guerres & sur les vaisseaux de la Religion. A l'égard des Grands-Croix & des Chevaliers qui étoient revêtus des principales Dignitez de l'Ordre, le Chapitre nomma huit Baillis Conventuels, qui en cette qualité devoient entrer dans le Conseil, & dont le Grand Maître étoit le Chef & le Président né. Cependant il n'y avoit qu'une voix de plus que chaque Conseiller ou Pillier, comme on les appelle encore aujourd'hui. Par cette nomination ces Baillis étoient obligés de résider à Rhodes.

On prétend que ce fut dans ce même Chapitre qu'on divisa le corps de l'Ordre en différentes Langues ou Nations, & qu'on attacha à chaque Langue des Dignitez particulieres, & les Commanderies de chaque Nation : & ces Commanderies furent encore partagées entre les Prieurez d'où elles dépendoient. Il fut aussi arrêté que les Grands Maîtres auroient tous les dix ans dans chaque Prieuré la nomination de deux Commanderies vacantes, par préférence au cours de chaque Langue, qui commençoit à s'établir, & que chaque Prieur, après que la Langue seroit remplie, pourroit nom-

mer une fois en cinq ans à une Commanderie vacante dans son Prieuré, pourvû qu'il y eût fait les améliorifsemens néceffaires, & qu'il ne dût rien au commun Trefor de fes Refponfions particulieres, comme on le verra dans le traité du Gouvernement de cet Ordre, qu'on trouvera dans le dernier tome de cet Ouvrage.

Le Grand Maître après la conclusion de ce Chapitre fe difpofoit à partir pour Rhodes, & il étoit déjà arrivé à Marfeille où il devoit s'embarquer, lorsqu'il y fut retenu par une longue & dangereufe maladie, qui dura près de deux ans, ainfi que nous l'apprenons par une Lettre du Pape de l'an 16 de fon Pontificat. Enfin ce Grand Maître ayant recouvré fes forces, s'embarqua avec un grand nombre de Chevaliers, & arriva heureufement à Rhodes vers l'an 1332.

1332.

Cette Ile par les divifions qui s'y étoient élevées, & par le long féjour que les Grands Maîtres avoient fait en France, étoit bien déchue de fa puiffance & de fa force. La plûpart des Commandeurs, fous differens prétextes, s'étoient retirez dans leurs pays & dans leurs Commanderies. Le défaut de folde faisoit que la garnifon de la Ville étoit fort diminuée, & on trouvoit des brêches en differens endroits des murailles. Le Grand Maître ne fut pas plutôt débarqué qu'il fit lui-même une vifite exacte de tous les dehors de la Place; il fit réparer les endroits qui en avoient befoin, & la Ville & l'Ifle entiere lui fut redevable d'un baffion ou d'un boulevard qu'il fit conftruire à fes dépens à la tête d'un Faubourg. Ce Prince à cette précau-

tion ajouta celle d'une garnison nombreuse, qu'il entretenoit toujours de ses propres deniers, outre un grand nombre de Chevaliers que sa presence, & encore plus ses biens-faits attirerent à Rhodes.

Il tint la même conduite à l'égard des Isles & des autres Places qui dépendoient de Rhodes. Des Commissaires habiles par son ordre en firent la visite, & firent fortifier les endroits qui pouvoient être insultez; & le Grand Maître envoya dans toutes ces Isles pour y commander des Chevaliers pleins de valeur & d'experience, qui, par des signaux ou par de legeres barques, faisoient passer des avis au Grand Maître de tout ce qui paroïssoit dans ces mers. La marine de l'Ordre sous un Chef si vigilant reprit son ancienne réputation: outre les escadres de la Religion, les principaux Commandeurs, & les plus riches armerent des galeres à leurs dépens. Les Corsaires n'oserent plus paroître, & l'Isle de Chypre & la petite Armenie dont les côtes étoient souvent infestées par ces Pirates, s'en vit délivrée à la faveur du Pavillon de Saint Jean.

Si les Etats Chrétiens voisins des Chevaliers tiroient tant d'avantages de leur proximité, les habitans de Rhodes & sur-tout les pauvres ressentirent les premiers effets de l'attention du Grand Maître. Sous un si sage Gouvernement on ne vit plus de malheureux dans toutes les Isles de la Religion: une subsistance nécessaire ne manquoit point à ceux qui manquoient de bien. Les malades étoient reçus dans un grand & magnifique Hôpital, où tous les secours, soit pour les besoins du corps,

soit pour ceux de l'ame leur étoient fournis abondamment. Le Grand Maître par son exemple avoit ranimé le zele de ses Religieux, & on peut dire que tant qu'il vécut, il remplit parfaitement le titre & les fonctions de Gardien des pauvres, attaché depuis la fondation de l'Ordre à sa dignité.

Ce fut par ce même esprit de charité & par des vûes de prudence, qu'il défendit à tous les Chevaliers, sous peine de privation de l'habit, de s'attacher à combattre un Serpent ou un Crocodile, espece d'animal amphibie qui vit & qui se nourit dans les marais & au bord des grandes rivieres. Ce Crocodile étoit d'une énorme grandeur, causoit beaucoup de désordre dans l'Isle, & il avoit même dévoré quelques habitans. Pour l'intelligence d'un événement si extraordinaire, & que quelques Auteurs ont traité de fabuleux, nous rapporterons simplement ce qu'on en trouve dans l'histoire, & nous laisserons au lecteur à juger de la verité d'un fait si étonnant, selon ses lumieres, & le degré de probabilité qu'il trouvera dans notre narration.

La retraite de ce furieux animal dont nous parlons, étoit dans une caverne située au bord d'un marais au pied du mont Saint Erienne, à deux milles de la Ville. Il en sortoit souvent pour chercher sa proie. Il mangeoit des Moutons, des Vaches, & quelques fois des Chevaux quand ils approchoient de l'eau & du bord du marais: on se plaignoit même qu'il avoit dévoré de jeunes Pâtres qui gardoient leurs troupeaux. Plusieurs Chevaliers & des plus braves du Couvent, en differens temps, & à l'insçu les uns des autres, sortirent séparément de la Ville

pour tâcher de le tuer ; mais on n'en vit revenir aucun. Comme l'usage des armes à feu n'étoit point encore inventé, & que la peau de cette espece de monstre étoit couverte d'écaillés à l'épreuve des fleches & des darts les plus acerez, les armes, pour ainsi-dire, n'étoient pas égales, & le Serpent les avoit bien-tôt terrassez. Ce fut le motif qui obligea le Grand Maître à défendre aux Chevaliers de tenter davantage une entreprise qui paroissoit au-dessus des forces humaines.

Tous obéirent à l'exception d'un seul Chevalier de la Langue de Provence, appelé *Dieu-donné de Gozon*, qui, au préjudice de cette défense, & sans être épouvanté du sort de ses confreres, forma secretement le dessein de combattre cette bête carnaciere ; & il résolut d'y périr, ou d'en délivrer l'Isle de Rhodes. On attribua cette résolution au courage déterminé de ce Chevalier. D'autres prétendent qu'il y fut encore engagé par des raileries piquantes qu'on fit de son courage dans Rhodes, & sur ce qu'étant sorti plusieurs fois de la Ville pour combattre le Serpent, il s'étoit contenté de le reconnoître de loin, & que dans ce péril il avoit fait plus d'usage de sa prudence que de sa valeur.

Quoiqu'il en soit des motifs qui déterminèrent ce Chevalier à tenter cette aventure, pour commencer à mettre son projet en execution, il passa en France, & se retira dans le château de Gozon, qui subsiste encore aujourd'hui dans la Province de Languedoc. Ayant reconnu que le Serpent qu'il vouloit attaquer n'avoit point d'écaillés sous le ventre, il forma sur cette observation le plan de son entreprise.

Il fit faire en bois ou en carton une figure de cette bête énorme, sur l'idée qu'il en avoit conservée, & il tâcha sur-tout qu'on en imitât la couleur. Il dressa ensuite deux jeunes Dogues à accourir à ses cris, & à se jeter sous le ventre de cette affreuse bête, pendant que monté à cheval, couvert de ses armes, & la lance à la main, il feignoit de son côté de lui porter des coups en differens endroits. Ce Chevalier employa plusieurs mois à faire tous les jours cet exercice, & il ne vit pas plutôt ses Dogues dressés à ce genre de combat qu'il retourna à Rhodes. A peine fut-il arrivé dans l'Isle que sans communiquer son dessein à qui que ce soit, il fit porter secrètement ses armes proche d'une Eglise située au haut de la montagne de Saint Erienne, où il se rendit accompagné seulement de deux domestiques qu'il avoit amenez de France. Il entra dans l'Eglise, & après s'être recommandé à Dieu, il prit ses armes, monta à cheval, & ordonna à ses deux domestiques, s'il périssoit dans ce combat, de s'en retourner en France, mais de se rendre auprès de lui, s'ils s'appercevoient qu'il eût tué le Serpent, ou qu'il en eût été blessé. Il descendit ensuite de la montagne avec ses deux chiens, marcha droit au marais & au repaire du Serpent, qui, au bruit qu'il faisoit, accourut la gueule ouverte, & les yeux étincelans pour le dévorer. Gozon lui porta un coup de lance que l'épaisseur & la dureté des écailles rendit inutile. Il se préparoit à redoubler ses coups; mais son cheval épouvanté des sifflemens & de l'odeur du Serpent, refuse d'avancer, recule, se jette à côté; & il auroit été cause de la perte de son

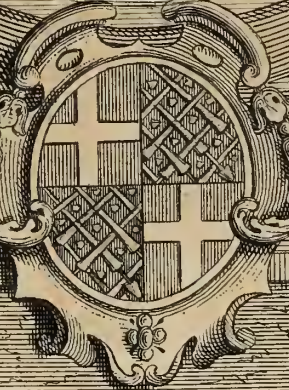
son maître, si, sans s'étonner, il ne se fut jetté à bas; & mettant aussitôt l'épée à la main, accompagné de ses deux fideles Dogues, il joint cette horrible bête, & lui porte plusieurs coups en differens endroits, mais que la durezza des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, si les deux chiens, suivant qu'ils avoient été dressés, ne se fussent attachez au ventre du Serpent qu'ils déchiroient par de cruelles morsures, sans que malgré tous ses efforts, il pût leur faire lâcher prise.

Le Chevalier, à la faveur de ce secours, se relève, & se joignant à ses deux Dogues, enfonce son épée jusqu'aux gardes, dans un endroit qui n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large playe dont il sortit des flots de sang. Le monstre blessé à mort, tombe sur le Chevalier qu'il abbat une seconde fois; & il l'auroit étouffé par le poids & la masse énorme de son corps, si les deux domestiques, spectateurs de ce combat, voyant le Serpent mort, n'étoient accourus au secours de leur maître. Ils le trouverent évanoui, & le crurent mort; mais après l'avoir retiré de dessous le Serpent avec beaucoup de peine, pour lui donner lieu de respirer, s'il étoit encore en vie, ils lui ôtèrent son casque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau sur le visage, il ouvrit enfin les yeux. Le premier spectacle & le plus agréable qui se pouvoit presenter à sa vûe, fut celui de voir son ennemi mort, & d'avoir réussi dans une entreprise si difficile, où plusieurs de ses confreres avoient succombé.

1342.



FRATRES DE VINEIACENSIS



G. G. G.

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

son maître, si, sans s'étonner, il ne se fut jetté à bas; & mettant aussi-tôt l'épée à la main, accompagné de ses deux fideles Dogues, il joint cette horrible bête, & lui porte plusieurs coups en differens endroits, mais que la duresse des écailles l'empêcha d'entamer. Le furieux animal d'un coup de queue le jetta même à terre, & il en auroit été infailliblement dévoré, si les deux chiens, suivant qu'ils avoient été dressez, ne se fussent attachez au ventre du Serpent qu'ils déchiroient par de cruelles morsures, sans que malgré tous ses efforts, il pût leur faire lâcher prise.

Le Chevalier, à la faveur de ce secours, se releve, & se joignant à ses deux Dogues, enfonce son épée jusqu'aux gardes, dans un endroit qui n'étoit point défendu par des écailles: il y fit une large playe dont il sortit des flots de sang. Le monstre blessé à mort, tombe sur le Chevalier qu'il abbat une seconde fois; & il l'auroit étouffé par le poids & la masse énorme de son corps, si les deux domestiques, spectateurs de ce combat, voyant le Serpent mort, n'étoient accourus au secours de leur maître. Ils le trouverent évanoui, & le crurent mort; mais après l'avoir retiré de dessous le Serpent avec beaucoup de peine, pour lui donner lieu de respirer, s'il étoit encore en vie, ils lui ôtèrent son casque, & après qu'on lui eut jetté de l'eau sur le visage, il ouvrit enfin les yeux. Le premier spectacle & le plus agréable qui se pouvoit presenter à sa vûe, fut celui de voir son ennemi mort, & d'avoir réussi dans une entreprise si difficile, où plusieurs de ses confreres avoient succombé.

1342.

On n'eut pas plutôt appris dans la Ville sa victoire & la mort du Serpent, qu'une foule d'habitans sortirent au devant de lui. Les Chevaliers le conduisirent en triomphe au palais du Grand Maître, mais au milieu des acclamations, le vainqueur fut bien surpris quand le Grand Maître jettant sur lui des regards pleins d'indignation, lui demanda s'il ignoroit les défenses qu'il avoit faites d'attaquer cette dangereuse bête ; & s'il croyoit les pouvoir violer impunément. Aussi-tôt ce severe observateur de la discipline, sans vouloir l'entendre, ni se laisser fléchir par les prieres des Chevaliers, l'envoya sur le champ en prison. Il convoqua ensuite le Conseil, où il representa que l'Ordre ne pouvoit se dispenser de punir rigoureusement une désobéissance plus préjudiciable à la discipline, que la vie même de plusieurs Serpens ne l'auroit été aux bestiaux & aux habitans de ce canton ; & comme un autre Manlius, il opina hautement à rendre cette victoire funeste au vainqueur. Le Conseil obtint qu'il se contentât de le priver de l'habit de l'Ordre ; le malheureux Chevalier s'en vit honteusement dépouillé, & il se passa peu d'intervalle entre sa victoire & ce genre de supplice, qu'il trouva plus rigoureux que la mort même.

Mais le Grand Maître, après que par ce châtiement il eut satisfait à la manutention de la discipline, revint à son caractère naturellement doux & plein de bonté : il voulut bien être appaisé, & il fit en sorte qu'on le priât d'accorder une grace qu'il auroit sollicitée lui-même, s'il n'eut pas été à la tête de l'Ordre. Aux pressantes instances que lui firent

les principaux Commandeurs, il lui rendit l'habit & ses bonnes graces, & il le combla de ses bienfaits. Mais ils n'égalèrent jamais les louanges sinceres du peuple, qui dispose souverainement de la gloire, pendant que les Princes, quelque puissans qu'ils soient, ne peuvent disposer que des honneurs & des dignitez de l'Etat.

HELION
DE VILLE-
NEUVE.

On attachâ la tête de ce Serpent ou de ce Crocodile sur une des portes de la Ville, comme un monument de la victoire de Gozon. M. Thevenot dans la relation de ses voyages, rapporte qu'elle y étoit encore de son temps, ou du moins son effigie; qu'il l'y avoit vûe; qu'elle étoit beaucoup plus grosse & plus large que celle d'un cheval, la gueule fendue jusqu'aux oreilles, de grosses dents, les yeux gros, le trou des narines rond, & la peau tirant sur le gris blanc, peut être à cause de la poussiere, qui par la suite des temps s'y étoit attachée.

Edition de
1637.

On sera moins surpris d'un événement si extraordinaire, si on fait réflexion que l'Isle de Rhodes fut anciennement appelée *Ophieuse*, du mot Grec *ὄφης* qui signifie Serpent, à cause de la multitude de ces reptiles qui infectoient cette Isle. Hyginus Historien Grec, sur le témoignage de Polyzelus Rhodien, rapporte qu'un certain Theffalien, fils de Triopas, ou de Lapithas selon Diodore de Sicile, ayant été jetté par la tempête sur les côtés de Rhodes, extermina heureusement ces animaux nuisibles; que Phorbas entr'autre en tua un d'une grandeur prodieuse, qui dévorait les habitans. Le sçavant Bochart prétend que les Phéniciens donnerent à cette Isle le nom de *Gesirath Rod*, c'est-à-dire

l'Isle des Serpens: *Gesirath*, selon cet Auteur, étant un terme commun aux Phéniciens, aux Syriens, aux Arabes & aux Chaldéens, qui signifie une Isle, & *Rod* en langage Phénicien, un Serpent; si bien qu'en joignant ces deux mots, on en forma celui de *Gesirath-Rod*, d'où les Grecs firent depuis celui de *Rhodos*, que cette Isle a conservé jusqu'aujourd'hui. Mais sans nous arrêter à une antiquité si reculée, peut-être que ceux qui ont critiqué cet endroit de l'Histoire moderne de l'Isle de Rhodes, n'ont pas fait attention à un pareil événement qui arriva en Afrique pendant qu'Attilius Regulus y commandoit l'armée Romaine, & faisoit la guerre contre les Carthaginois; & je n'ai pas crû m'éloigner de mon sujet, en rapportant exactement ce que les Historiens de cette Nation nous ont appris d'un Serpent encore plus grand & plus terrible que celui que le Chevalier de Gozon avoit tué.

L'armée Romaine, disent ces Ecrivains, étoit campée en Afrique proche du fleuve Bragada. Les soldats ayant voulu aller à l'eau, se virent attaquez & devoréz par un Serpent qui les empêchoit d'en approcher. Il en engloutit plusieurs avec sa gueule effroyable; d'autres furent tuez des coups de sa queue, & plusieurs moururent de la seule infection de son haleine. Enfin il donna tant de peine à Regulus, que ce Général fut réduit à employer les légions contre ce monstre, & pour décider lequel demeureroit maître de la riviere. Mais comme ce Serpent, à cause de la dureté de ses écailles, étoit impénétrable à tous les traits des soldats, on eut recours aux machines de guerre: on l'assiéga comme on auroit fait une Forteresse:

on lançoit de loin contre lui des pierres & des cailloux ; enfin après bien des peines , une pierre d'une grosseur extraordinaire qui partoit de la plus forte machine, l'atteignit heureusement , lui cassa l'épine du dos , & tua ce monstre redoutable.

Regulus tout grand capitaine qu'il étoit , continuent ces Historiens , ne dédaigna pas d'envoyer à Rome la peau de cet animal énorme , qui avoit cent pieds de longueur : on la suspendit dans un Temple , comme un monument de sa victoire , & elle y demeura jusqu'à la guerre de Numance. C'est ainsi que s'en expliquent Florus , Valere Maxime , Orose , Aulugelle & Zonaras.

Je ne prétends pas qu'il n'y ait rien d'exagéré dans la longueur du Serpent d'Afrique , ni soutenir tout ce qu'on a rapporté de la grandeur monstrueuse du Crocodile de Rhodes : mais ce qui paroît certain par les Historiens du temps , par la tradition , & même par des inscriptions & des monumens authentiques , c'est que Gozon tua un animal redoutable , & que par cette action il acquit une grande réputation , sur-tout auprès du peuple de Rhodes , qui le regardoit comme son libérateur.

Le Grand Maître pour le dédommager en quelque maniere de la mortification qu'il lui avoit donnée , lui conféra de riches Commanderies : il l'approcha même depuis de sa personne , & lui ayant trouvé une prudence égale à son courage , il le fit ensuite son Lieutenant Général dans le Gouvernement de l'Isle ; persuadé qu'un Chevalier si brave & si courageux , & qui avoit exposé si généreuse-

ment sa vie pour le salut des habitans de l'Isle, sçauroit en cas de guerre ou de surprise les défendre mieux qu'un autre contre toutes les entreprises des Infideles.

Ces Barbares instruits des forces & de la vigilance du Grand Maître, & rebutez du mauvais succès de leurs armes, suspendirent leurs courses & leurs pillages ordinaires. Rhodes & les autres Isles de la Religion jouirent pendant plusieurs années d'une profonde paix. Cette sécurité devint à la fin préjudiciable à la Religion : on arma moins de vaisseaux ; la marine fut négligée ; la plûpart des Chevaliers ne trouvant point d'occupation pour leurs armes retournerent dans leur patrie ; & plusieurs Commandeurs, ceux sur-tout des Royaumes du Nord, sous prétexte de ce calme apparent, se dispenserent de payer leurs Responsions. Cette désobéissance avoit sa source dans la dépense que faisoient ces Commandeurs dans leurs Provinces. La plûpart conservoient peu de relation avec la Maison Chef-d'Ordre : il sembloit qu'ils se regardoient comme les propriétaires de leurs Commanderies, & au lieu des Novices & des simples Chevaliers que chaque Commandeur étoit obligé d'entretenir dans sa Maison, & d'élever dans l'esprit de l'Ordre, on n'y voyoit qu'une foule inutile de valets, & des équipages de chasse. Les parens même de la plûpart de ces Commandeurs consommoient souvent le pain des pauvres, & des biens destinez à la défense des Etats Chrétiens.

Les peuples accoutumez à voir vivre leurs prédecesseurs en veritables Religieux, se scandalise-

rent bien-tôt de cette vie toute mondaine : des gens de bien en portèrent des plaintes au Pape Benoît XII. qui venoit de succeder à Jean XXII. On lui representa que ces Hospitaliers enheritant des biens immenses des Templiers, s'étoient comme eux laissez infecter du luxe & du poison toujours dangereux que causent de grandes richesses; que tant que les Templiers avoient subsisté, l'émulation entre ces deux Ordres Militaires les avoit engagez à l'envi les uns des autres dans des armemens & des entreprises toujours utiles à la Chrétienté; mais que depuis l'extinction de cet Ordre, les Commandeurs Hospitaliers, occupez de leurs plaisirs, sembloient fuir le péril, & négligeoient la conduite & la défense des Pelerins que la dévotion conduisoit à la Terre Sainte. Des ennemis secrets des Hospitaliers, ou pour mieux dire des Courtisans toujours avides du bien d'autrui, & toujours attentifs à s'enrichir, propoisoient au Pape de retirer des mains des Hospitaliers les biens des Templiers : d'autres moins interessez étoient d'avis qu'on les employât à la fondation d'un nouvel Ordre Militaire. Le Pape sans s'arrêter à ces differens projets, pour ranimer le courage des Hospitaliers, fit dessein de les faire entrer dans une ligue qu'il méditoit de former contre les Turcs, qui devenoient tous les jours plus redoutables; mais la mort dont il fut peu après prévenu, en empêcha l'exécution.

Des Corsaires d'Afrique ayant en ce temps-là fait des descentes le long des côtes des Isles de Chypre & de Candie, & ravagé celles de l'Archipel

qui étoient moins en défense, donnerent lieu à de nouvelles plaintes contre les Hospitaliers. On représenta à Clement VI. successeur de Benoît XII. que les Chrétiens du Levant étoient abandonnez en proye aux Infideles, pendant que la plûpart des Chevaliers retirez en Occident, ou dans leurs Commanderies, ou à la Cour des Princes Chrétiens, n'étoient occupez que de leurs plaisirs, ou du soin d'amasser de grandes richesses, & que le Grand Maître & les Chevaliers qui étoient restez auprès de lui dans l'Isle de Rhodes à l'abri des insultes des Barbares par les fortifications de la Place, vivoient dans une entiere indifferance de ce qui se passoit à la mer. Ce qui donnoit du poids à ces plaintes & aux murmures du public, c'est que des Chapelains Religieux de l'Ordre, & quelques Freres servans firent passer à la Cour d'Avignon des Memoires secrets contre le Grand Maître & contre les Chevaliers, dans lesquels ils se plaignoient qu'au milieu du luxe & de la molesse où ils vivoient, ils n'avoient point de honte de les laisser manquer d'habillemens, & même de la subsistance nécessaire à la vie. Le Pape fatigué de ces plaintes en écrivit au Grand Maître d'un stile plein d'aigreur & de reproches.

PREUVE
I.

» Nous avons appris, lui dit ce Pontife, par des
» personnes de consideration, que c'est un senti-
» ment commun dans le Clergé & parmi tous les
» peuples de la Chrétienté, que vous & vos Freres
» ne faites presque aucun bon usage des biens im-
» menfes que vous possédez tant deçà que de là la
» mer. Ceux qui en ont l'administration, montent,
dit-on,

» dit-on, de beaux chevaux, font bonne chere,
 » font superbement vêtus, se servent de vaisselle
 » d'or & d'argent, nourrissent un grand nombre de
 » chiens & d'oiseaux pour la chasse, amassent de
 » grands trésors, font peu d'aumônes, & négligent
 » la défense des Chrétiens, sur-tout de ceux d'ou-
 » tre-mer. C'est pourquoi on a délibéré s'il ne se-
 » roit pas à propos que le Saint Siege créât un nou-
 » vel Ordre militaire, qui seroit doté d'une partie
 » de vos biens, afin d'exciter & d'entretenir une
 » louable émulation entre ces deux Ordres, com-
 » me il y en avoit autrefois entre vous & les Tem-
 » pliers: ce que toutefois nous n'avons pas encore
 » voulu executer, dans la juste confiance où nous
 » sommes que vous rétablirez incessamment dans
 » votre Ordre l'ancienne discipline, & une réfor-
 » me nécessaire dans les mœurs.

Le Pape dans la même Lettre ajoute qu'on lui
 a fait sçavoir que les Turcs armoient puissamment
 pour se rendre maîtres de toute la Romanie. On
 ne sçait si par ce terme il entendoit seulement la
 Province qui porte ce nom, ou si, selon le langage
 des Turcs & des Arabes il comprenoit sous ce nom,
 tous les Etats qui composoient alors ce qu'on ap-
 pelloit en Orient l'Empire Romain: entreprise, dit
 ce Pontife, qui entraîneroit la ruine entiere de la
 Religion Chrétienne. Le Pape ajoutoit que pour
 obvier à un si grand malheur, il avoit formé le
 plan d'un armement naval composé des Galeres
 de differens Princes qui tiendroient la mer, & qui
 pourroient se joindre & agir de concert, soit pour
 empêcher les descentes des Barbares, soit pour por-

ter du secours dans les endroits qui seroient attaquez ; que le Roi de Chypre étoit convenu de fournir pour sa part quatre Galeres, la République de Venise cinq ; qu'il ordonnoit que les Chevaliers de Rhodes en missent six en mer, & que le Saint Siege en entretiendroit quatre : » Quoique, conti-
 » nue ce Pontife, il nous ait été remontré par plu-
 » sieurs de nos Freres les Cardinaux que votre
 » Ordre étoit assez riche & assez puissant, non-
 » seulement pour épargner au Saint Siege les frais
 » de cet armement, mais encore pour fournir seul
 » une flotte entiere, & qu'il y avoit dans votre
 » Tresor plus d'or & plus d'argent qu'il ne s'en
 » pourroit trouver dans celui d'aucun Prince Chré-
 » tien, sans compter des sommes considerables que
 » vos Prieurs & vos Commandeurs accumulent en
 » particulier. Le Pape finit cette Lettre en aver-
 » tissant le Grand Maître que l'Eglise est mal édifiée
 » des inimitiez particulieres que des Chevaliers en-
 » tretiennent les uns contre les autres ; & il ajoute
 » qu'on a porté des plaintes au Saint Siege qu'ils né-
 » gligeoient la subsistance des Chapelains & des
 » Freres servans.

Quoique le Grand Maître vît bien qu'on avoit surpris la religion du Pape, par l'exageration qu'on lui avoit faite des richesses de son Ordre, cependant en veritable Religieux, il prit le parti de l'obéissance. On arma aussi-tôt six Galeres dans le Port de Rhodes, & pour leur entretien & leur dépense, de l'avis & de concert avec le Conseil souverain, il y attacha la dépouille des Commandeurs morts ; c'est-à-dire les droits de mortuaire & de

vacant. On prenoit, comme on fait encore aujourd'hui, le mortuaire sur les revenus de la Commanderie, depuis le jour du décès du Commandeur, jusqu'au premier jour du mois de Mai suivant, & de ce même jour le vacant étoit encore ouvert jusqu'au premier de Mai de l'année suivante : avant ce temps-là le nouveau Commandeur ne pouvoit point entrer en jouissance des revenus de la Commanderie.

Le Grand Maître & le Conseil firent ensuite differens reglemens pour la réforme des mœurs, sur-tout à l'égard des Provinces d'Occident. Il fut défendu entr'autres choses aux Chevaliers de se vêtir de draps qui coutassent plus de deux florins la canne ; espece de mesure qui dans plusieurs Provinces de France, contient deux tiers plus que l'aune de Paris. Et par le même reglement on leur interdisoit la pluralité des mets, & l'usage des vins délicieux. Discipline sage & utile, & qu'il seroit à souhaiter pour le bien de l'Ordre, qu'on vît renaître de nos jours.

On chargea trois Visiteurs de porter ces reglemens au Pape, de le prier d'y ajouter ou d'en diminuer ce qu'il jugeroit à propos, & de revêtir ces Commissaires qu'on lui envoyoit, de l'autorité Apostolique, afin qu'ils fussent en état de les faire observer plus exactement.

Le Pape fut fort touché de la prompte obéissance du Grand Maître ; & pour répondre à ses généreux soins, il fit mettre en mer les quatre galeres qu'il devoit fournir pour son contingent, auxquelles celles du Roi de Chypre, de l'Ordre de S. Jean, & de

*Odon de
Montaigu
Prieur d'Au-
vergne.*

*Esnard
d'Albarno,
Prieur de
Capoue.*

*Pierre Plan-
tin, Prieur
de l'Eglise.*

la République de Venise, se joignirent sous le commandement général d'un Genois, appelé le Capitaine Gingarria. Cette petite flote tint la mer pendant tout l'Eté, mais sans rien entreprendre qui répondît à ses forces, & à la dépense que les Alliez avoient faite pour cet armement. Le Général Genois plus attentif à son interêt qu'à sa gloire, s'en étoit servi pour charger ses galeres de différentes marchandises, & avoit tourné à son profit l'argent qui lui avoit été confié pour les frais de la campagne. Henri, Patriarche titulaire de Constantinople, Légat du Saint Siege, montoit la Capitane de la flote & avoit en cette qualité le Commandement suprême, suivant la politique des Papes qui se l'attribuoient dans toutes les guerres de la Religion. Ce Prélat, comme le Général Genois, se comporta plutôt en négociant, qu'en qualité de subdelegué du souverain Pontife. L'année suivante les Alliez indignez contre les Genois, choisirent pour Général Frere Jean de Biandra, Chevalier de Rhodes, Prieur de Lombardie, & qui avoit commandé en particulier les galeres de l'Ordre.

Le nouveau Général forma un dessein digne de son courage. Le port de Smirne, ville considérable de l'Anatolie, servoit souvent de retraite aux Corsaires Turcs, qui étoient maîtres de cette Ville. Biandra, outre les soldats qu'il avoit sur sa flote, ayant pris à Rhodes un grand nombre de troupes commandées par des Chevaliers pleins de valeur, en forma le siege, & l'emporta l'épée à la main. Des Historiens prétendent qu'il ne se rendit maître que du Château qui étoit au bord de la mer, & qui commandoit l'entrée du port. Tout ce qui se

trouva de foldats dans ce Fort, Turcs & Arabes, furent taillez en pieces. Le Grand Maître en ayant reçu la nouvelle, & connoiffant l'importance de cette Fortereffe, y envoya auffi-tôt de nouvelles troupes, avec des vivres & des armes pour en augmenter la garnifon. On voit encore fur les portes du Château, quoique tombé en ruine, les armes de l'Eglife, qui y furent mifes comme un monument de cette conquête, dont on rapportoit tout l'honneur à ce Pontife, comme au Chef de la-Ligue, quoique les Chevaliers de Rhodes y euffent la meilleure part. Un Turc appellé Morbaffan, qui commandoit dans la haute Ville & dans tout le pays, entreprit l'année fuivante de chaffer les Chrétiens de cette place. Il en forma le fiege; mais après trois mois d'attaques affez vives, & d'une défenfe courageufe, il feignit d'abandonner fon entreprife, ou du moins de tourner le fiege en simple blocus. La plûpart de fes troupes fe retirerent, & il n'en resta dans fon camp que la moindre partie. Les Chrétiens avertis de fa retraite firent une furieufe sortie, forcerent fans peine des retranchemens mal défendus, entrerent dans le camp, & passerent au fil de l'épée, ou firent prifonniers tout ce qui leur réfifta, ou qu'une prompte fuite ne mit pas en fureté. On celebra cette victoire fur le lieu même au fon des instrumens militaires, & avec des feftins & une joye d'autant plus dangereufe que l'ennemi n'étoit pas éloigné.

Morbaffan qu'on croyoit bien avant dans le pays, mais caché feulement avec fes troupes derriere les montagnes voisines, averti par certains

signaux, en descendit, & trouvant les Chrétiens en désordre, en fit à son tour une cruelle boucherie. Ce fut sur les Chevaliers de Rhodes que tomba la plus grande perte : le Légat du Pape qui étoit venu dans le camp prendre part à la joye publique, y fut tué avec la plûpart des Officiers & des Ecclesiastiques de sa Maison. Les Chevaliers qui échaperent à la fureur des Barbares regagnerent le Fort, & s'y maintinrent par de nouveaux secours contre tous les efforts des Turcs & des autres Infideles.

La triste nouvelle de cette disgrâce étant passée en Europe, le Pape pour la réparer publia une Croisade avec toutes les Indulgences attachées aux premières. Humbert II. Dauphin de Viennois rechercha avec empressement d'en être déclaré le Chef & le Général. C'étoit un Prince de peu d'esprit, naturellement vain, inconstant dans ses projets, & qui étoit moins touché de leur solidité, que de l'éclat & des distinctions qui les environnoient. Il se rendit en personne à la Cour du Pape Clement VI. pour solliciter cet emploi. Dans la requeste qu'il présenta à ce sujet au souverain Pontife, il le prioit de lui octroyer à être, dit-il, *Capitaine de ce saint voyage contre les Turcs, & contre les non-feaux à l'Eglise de Rome, & que tous tant Hospita- liers que tous autres l'y ayent, & doivent obéir par mer & par terre.*

PREUVE
II.

Pour déterminer le Pape à lui accorder ce généralat, il offroit d'entretenir à ses dépens, pendant cette guerre, trois cens hommes d'armes, mille arbalestriers, de fournir cinq vaisseaux de guerre bien équipés, & de mener à sa suite douze Sei-

gneurs bannerets & cent Chevaliers : promesses magnifiques, mais autant au-dessus de ses forces, que la fonction de Général d'armée l'étoit au-dessus de son expérience & de sa capacité.

Quelques Cardinaux du Conseil du Pape qui n'étoient pas prévenus en faveur du courage de ce Prince, voulurent s'opposer à sa demande; mais l'inclination du souverain Pontife prévalut & entraîna tous les suffrages. * Humbert fut élu Général de l'armée Chrétienne, il en prêta le serment entre les mains du Pape, & s'obligea en même temps par un vœu solennel de passer trois ans entiers dans cette sainte expedition. Mais à l'égard de ce puissant armement par terre & par mer qu'il devoit fournir, tout se réduisit à cent hommes d'armes, & on jugea sans peine du succès de cette guerre par le choix du Général. Le lendemain jour de la Fête-Dieu, il reçut des mains du Pape la Croix & l'Etendart de l'Eglise qu'il fit porter devant lui dans les rues d'Avignon avec son Etendart particulier à côté, & suivi d'un nombreux cortège, il s'en retourna en grande pompe en son Hôtel: cérémonie dont au défaut d'une gloire solide un esprit aussi vain se repaïssoit. Il fut question de trouver des fonds pour subvenir aux frais d'un si long voyage. Le Dauphin eut recours à une imposition extraordinaire qu'il fit sur tous ses sujets. Il se disposa ensuite à partir avec la Princesse Marie

* Et quia inter ceteros Principes habui (providere de aliquo duce & capitaneo exercitui agminis Domini Dei Israel) repperi instantem sapius, supplicansem humilius, optansem ardentius, offerentem liberalius, dilectum filium Imbertum Dalphinum Viennensem, hic presentem: idcirco ipsum de fratrum nostrorum consilio ducem & capitaneum contra Turcos exercitus duximus deputandum. *Baluz. in Not. ad vit. Paparum Avenion. pag. 890.*

HELION
DE VILLE-
NEUVE.

*Mat. Vil-
lani Hist. l. 1.
c. 26. pag. 19.
Edit. de Flor.*

PREUVE
III.

des Baux sa femme, qui, pendant que le Dauphin tint la mer, se retira dans la Ville de Rhodes, & y mourut.

Malgré toutes les disgraces arrivées aux Chrétiens dans la Terre sainte, les voyages d'outre-mer ne laissoient pas d'être encore frequens; & ce qui en rendoit l'entreprise plus facile, c'est que moyennant le prix dont on convenoit avec les Patrons des navires, on trouvoit dans la plûpart des ports de la Méditerranée des vaisseaux toujours prêts à faire voile, & pourvûs de toutes les munitions nécessaires soit pour la navigation, soit pour le combat.

Le Dauphin ayant traité pour quatre de ces navires à 650 florins pour chacun par mois, s'embarqua à Marseille le 2 de Septembre sur cette petite escadre de louage, qui le porta d'abord à Venise où étoit le rendez-vous de tous les Croisez. Il passa ensuite à l'Isle de Négrepont, où les quatre vaisseaux du Pape, un de Rhodes, & l'autre de Venise le joignirent. Le Prieur de Lombardie à son arrivée se retira sur les galeres de la Religion, dont il reprit le commandement particulier: il paroît que le Dauphin passa l'hyver dans cette Isle. L'année suivante il tint la mer avec toute la flote des Croisez, & contribua à faire lever aux Turcs le siege de Caffa, ville appartenante alors aux Genois. La flote Chrétienne eut même dans ces mers quelque avantage sur celle des Infideles, dont le Dauphin se fit honneur. Le Pape prévoyant que cette guerre ne pourroit être continuée avec succès, s'il ne procuroit aux Croisez les fonds nécessaires pour en soutenir la dépense, eut recours à une imposition

imposition extraordinaire sur tous les biens Ecclesiastiques des Royaumes de France, d'Espagne, & d'Angleterre. Mais la cruelle guerre que les Anglois faisoient alors en France, & la perte de la bataille de Crecy, où dix-sept cens seize Chevaliers François furent tuez, ne permettant pas de lever ces deniers, le Pape dans la crainte que la dépense de la Croisade ne retombât toute entiere sur lui, embrassa avec joye le projet d'une treve avec les Infideles que lui proposa le Dauphin.

Ce Prince lui récrivit de Rhodes où il s'étoit retiré pendant l'hyver, que les Turcs paroissoient disposez à faire la paix, & que l'on pourroit facilement entrer avec eux en négociation. Le Pape sentit bien la honte de demander la paix à un ennemi qu'on étoit venu chercher de si loin pour lui faire la guerre; mais la crainte d'être obligé d'en foutenir de ses propres deniers toute la dépense, lui fit souhaiter de la voir finir. Il écrivit au Dauphin de chercher des expediens, qui, dans cette négociation, sauvassent l'honneur de la Ligue, & l'intérêt de la Religion. Il lui prescrivit même les formes & les bien-séances qu'il devoit garder en traitant avec les Infideles: il ne paroît point que le traité eût été conclu. Le Dauphin, après avoir reçu du Pape la dispense du vœu qu'il avoit de rester trois ans entiers dans cette expedition, reprit le chemin de ses Etats. Depuis la mort de Marie des Baux sa femme, il avoit formé le dessein de se remarier avec Blanche sœur d'Amedée, Comte de Savoye, & il y en eut même un contrat signé; mais le Dauphin ayant rejetté les offices que le

HELION
DE VILLE-
NEUVE.

*Memoires
de Pilati,
Hist. de Dau-
phiné aët. 284.*

PREUVE
I.V.

PREUVE
V.

HELION
DE VILLE-
NEUVE.

Comte de Savoye avoit employez pour l'obliger de restituer au Seigneur de Beaujeu le Château de Mirabel, le peu d'égard qu'il eut à sa priere, causa la rupture de son mariage. Le Dauphin tourna ensuite ses vûes du côté de Jeanne, fille aînée de Pierre de Bourbon, il s'y engagea même par un traité solemnel qu'on peut voir dans les preuves. Mais quelque honneur que lui fit une si grande alliance, toujours agité & combattu par ses irrésolutions ordinaires, il ne put se résoudre à finir cette affaire. Ce Prince n'ayant pas trouvé à la guerre & sur la route où ses semblables vont chercher la distinction & l'éclat qu'il affectoit, crut mieux réussir par un chemin tout opposé. Il quitta la profession des armes, & le gouvernement de ses Etats pour se faire Religieux de l'Ordre de Saint Dominique. Il remit le Dauphiné au Roy de France, qui le réunit à sa Couronne, dont il avoit été autrefois détaché; & pour fixer l'inconstance du Dauphin, le Pape à la priere du Roi l'ordonna Prêtre. Il se chargea depuis de l'administration de l'Archevêché de Reims, mais sans quitter l'habit Religieux qu'il porta le reste de ses jours: Souverain sans sujets, Général sans troupes & sans experience, mari sans femme, Moine sans Couvent, Prélat sans titre & sans jurisdiction, & dans ces differens états sans avoir jamais rien fait pour le bien de sa Province que de l'avoir remise sous la domination de nos Rois. On a même reproché à sa mémoire, avec quelque sorte de justice, qu'il eût enlevé au Prieur Biandra le généralat de la flote Chrétienne, qui, sous les ordres

PREUVE
VI.

*Registre Pi-
lati. ad an-
num 1348 &
1349.*

de ce Chevalier, s'étoit rendue redoutable aux Infideles, & qui depuis sous le même commandement, acquit de nouveau beaucoup de gloire.

Ce fut en ce temps-là que l'Ordre perdit le Grand Maître de Villeneuve, Prince recommandable par son œconomie, & qui pendant son Magistère acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les fortifications nécessaires pour la défense de l'Isle & de la Ville de Rhodes, & du reste de ses deniers, & pour un monument de sa piété avoit fait construire une Eglise en l'honneur & sous l'invocation de la Sainte Vierge; & il y laissa des fonds pour l'entretien de deux Chapelains qui y devoient dire la Messe tous les jours pour le repos de son ame.

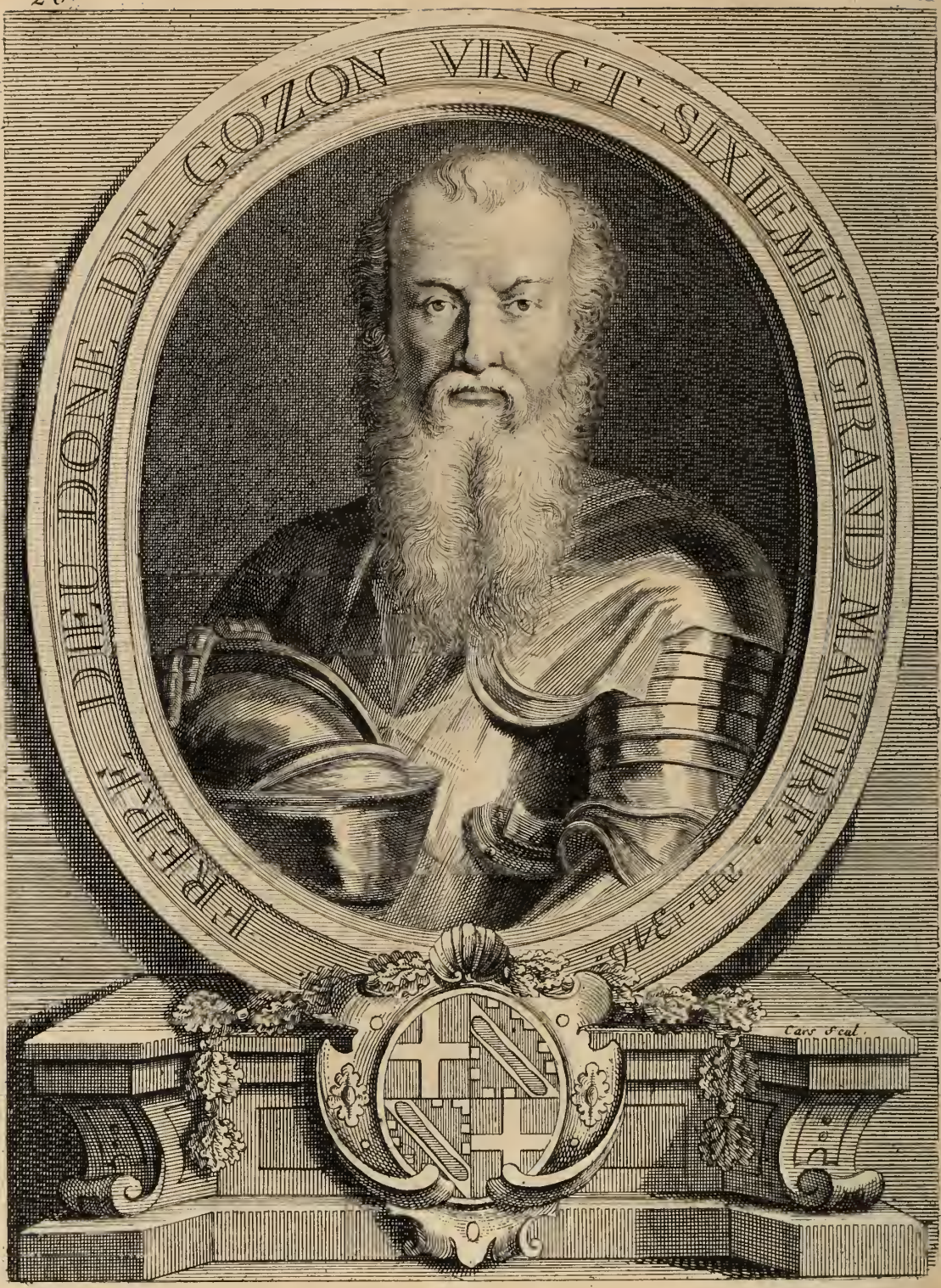
 1346.

Il se présenta un grand nombre de prétendants. Les plus anciens Chevaliers & qui faisoient profession d'une vie régulière s'attachoient à ceux qui leur paroissoient plus capables de maintenir la discipline de l'Ordre. La jeunesse, sans s'informer trop scrupuleusement de la régularité des mœurs, souhaitoit seulement un grand Capitaine, qui les menât à la guerre, & qui leur fit acquérir de la gloire & du bien: un pareil choix n'étoit pas sans difficulté. Le Commandeur de Gozon, dont nous venons de parler, étoit un des Electeurs. Quand ce fut à son tour de donner son suffrage: » En » entrant, dit-il, dans ce Conclave, j'ai fait un ser- » ment solennel de ne proposer que celui des Che- » valiers que je croirois le plus digne de cette gran- » de place, & le mieux intentionné pour le bien

44 HISTOIRE DE L'ORDRE
» général de tout l'Ordre : & après avoir mûre-
» ment considéré l'état où se trouve la Chrétienté,
» les guerres que nous sommes obligez de soute-
» nir continuellement contre les Infideles, la fer-
» meté & la vigueur nécessaire pour empêcher le
» relâchement dans la discipline, je déclare que
» je ne trouve personne plus capable de bien gou-
» verner notre Religion que moi-même. Il parla
ensuite magnifiquement de ses propres vertus. Le
combat contre le Serpent ne fut pas oublié ; mais
il s'étendit principalement sur la conduite qu'il
avoit tenue depuis que le Grand Maître de Ville-
neuve l'avoit fait son Lieutenant : » Vous avez
» déjà, dit-il aux autres Electeurs, essayé de mon
» gouvernement ; vous sçavez ce que vous en de-
» vez esperer, & je ne crois pas que sans injustice
» vous me puissiez refuser vos suffrages.

Quelque recommandable que fût ce Chevalier ,
ses Collegues ne laisserent pas d'être étrangement
surpris de voir un Electeur se nommer soi-même ; un
pareil procedé le rendit suspect d'une ambition dé-
mesurée. Cependant quand on vint à le comparer
avec les autres prétendans, on trouva qu'il leur
étoit bien supérieur, non-seulement par son cou-
rage dont il avoit donné des preuves si glorieuses,
mais encore par sa sagesse & sa moderation dans le
commandement. Quelques-uns des Electeurs, &
qui lui étoient les moins favorables, ne purent s'em-
pêcher de dire qu'il eût été à souhaiter que tout ce
qu'il avoit avancé pour faire valoir son mérite,
fût sorti de la bouche d'un autre. Mais cette gé-
néreuse audace ne déplut pas au plus grand nom-

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



bre, & plusieurs soutinrent qu'après des actions aussi brillantes, il étoit permis aux grands hommes de parler d'eux-mêmes avec cette noble confiance que donne la vérité. Ainsi toutes les voix, ou du moins la plus grande partie, se réunirent en faveur de DIEU-DONNE DE GOZON : & il fut reconnu solennellement pour Grand Maître à la satisfaction du Couvent, & sur-tout des Citadins de la Ville de Rhodes, & de tous les habitans de l'Isle, qui, depuis la victoire qu'il avoit remportée sur le Serpent, le regardoient comme le Heros de la Religion.

1346.

Sa conduite dans la grande Maîtrise ne démentit point tout ce qu'on avoit espéré de sa valeur & de son habileté dans le gouvernement. Ses premiers soins furent de ranimer la Ligue Chrétienne : les escadres des Alliez se joignirent. Le Grand Maître par son crédit en fit rendre le commandement au Prieur de Lombardie : il fut aussi-tôt chercher la flote des Infideles, qu'il trouva dans l'Archipel proche d'Embros ou l'Embros, petite Isle qui a 24 milles de tour, avec un Bourg du même nom, & un port sur la côte Orientale : cette Isle est à douze milles des bouches des Dardanelles en allant vers l'Isle de Lemnos.

La plupart des Turcs qui croyoient encore les Chrétiens dans leurs ports, avoient débarqué, & s'étoient répandus dans l'Isle. Le Commandant de la flote les surprit dans ce désordre, fondit sur eux, enleva, ou coula à fond une partie de leurs vaisseaux.

Ce fut moins un combat qu'une déroute générale ; les soldats qui étoient sur cette flote l'aban-

donnoient pour chercher un azile dans l'Isle, & ceux qui étoient descendus à terre auparavant, accouroient pour se rembarquer. Les uns & les autres ne faisoient que s'embarasser; & dans ce désordre & cette confusion, le Général de Rhodes leur prit cent dix-huit petits vaisseaux, legeres fregates, brigantins, felouques ou barques armées: mais trente-deux galeres, à la faveur de leur chiourne, prirent le large, & éviterent le combat. Les Chrétiens mirent ensuite pied à terre, ravagerent l'Isle, & firent près de cinq mille esclaves.

Une victoire aussi complete donna beaucoup d'éclat aux armes des Chevaliers, quoique le Pape Clement VI. suivant l'usage de la plûpart de ses prédecesseurs, en eût attribué tout l'honneur à l'Archevêque de Candie son vice-Légit. Constant, d'autres l'appellent Livon, Roi de la petite Arménie, instruit des forces de l'Ordre, envoya des Ambassadeurs au Grand Maître pour le conjurer de le secourir contre l'invasion des Sarrasins d'Egypte, qui s'étoient emparez d'une partie de ses Etats. Quoique ce Prince suivît le Rit Grec, & fût même Schismatique, Gozon plein de zele, & animé de l'esprit de son Institut, ne crut pas devoir abandonner des Chrétiens à la fureur de ces Barbares. Il détermina le Conseil de l'Ordre à faire passer des troupes dans l'Arménie: on équipa une puissante flote; les plus braves Chevaliers s'y embarquerent avec un corps considerable d'Infanterie. Toutes ces troupes ayant abordé les côtes de l'Arménie, se joignirent à l'armée de Constant, qui s'étoit avancé pour faciliter leur descente. Après cette

jonction, ils marcherent droit aux Sarrasins; ils n'eurent pas de peine à trouver des ennemis qui les cherchoient; on en vint bien-tôt aux mains; le combat fut long & opiniâtre; la valeur ordinaire des Chevaliers décida du succès. Les Sarrasins qui croyoient n'avoir affaire qu'aux Armeniens qu'ils avoient déjà battus plusieurs fois, surpris de voir les Etendarts de Saint Jean qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces Chevaliers portoient, se tournerent en fuite. Il en périt la meilleure partie dans la chaleur du combat; les Chrétiens prirent tout leur bagage, & firent un grand nombre de prisonniers.

DIEU-DONNE'
DE GOZON.

1347.

Le Roi d'Arménie soutenu d'un si puissant secours, assiegea ensuite & reprit toutes les Places dont les Infidèles s'étoient emparez, & les Chevaliers de Rhodes ne quitterent point l'Arménie, qu'ils n'en eussent chassé entièrement les Sarrasins, qui eurent bien de la peine à regagner l'Égypte.

On peut bien juger que de si hautes entreprises, & tant de guerres différentes ne se pouvant soutenir sans de grandes dépenses, le Trésor de l'Ordre en fut bien-tôt épuisé: d'ailleurs le Pape, pour éviter la dépense, s'étoit retiré de la Ligue, comme nous le venons de dire, & il n'y contribua plus dans la suite que d'Indulgences. Il proposa même au Grand Maître d'accepter une treve que les Turcs offroient, à condition qu'ils partageroient avec l'Ordre la Douanne de Smirne, & les droits d'entrée qui se payoient par les vaisseaux étrangers. Enfin la Ligue acheva d'être déconcertée par la guerre qui s'alluma entre les Genoïs & les Veni-

tiens au sujet du commerce que les uns & les autres faisoient dans la mer Noire.

Cependant l'Ordre fit représenter au Pape que quoiqu'il se vît abandonné de ses Alliez, il ne pouvoit, suivant son institut, entrer dans aucun traité public avec les Infideles, & qu'en attendant que Dieu lui suscitât de nouveaux Alliez, il se tiendrait au moins sur la défensive. Le Grand Maître écrivit en même temps à tous les Commandeurs qui n'avoient pas fourni leurs Responfions, d'y satisfaire promptement; & l'histoire nous a conservé une Lettre qu'il adressoit aux Commandeurs des Royaumes de Suede, de Dannemarck & de Norvege, qui mérite de trouver sa place dans cet Ouvrage.

PREUVE
VII.

*Bosio t. 2.
p. 18.*

On voit par cette Lettre qu'il leur reproche que depuis la perte de la Terre sainte la Religion n'avoit reçu de leur part aucune contribution, & quoiqu'ils habitassent les contrées les plus reculées de l'Europe, il étoit bien difficile qu'ils n'eussent pas appris la conquête que l'Ordre avoit faite de l'Isle de Rhodes, où on avoit transféré le Siege de la Religion, & que l'Ordre, suivant son institut, s'étoit dévoué à une guerre si sainte; que tous les Chevaliers étoient continuellement en armes soit sur les galeres de la Religion, ou à Rhodes & dans les Isles voisines qui en dépendoient, & dont ils étoient chargez de la défense; qu'il étoit bien surprenant que les seuls Chevaliers du Nord fussent demeurez contre leur devoir dans une inaction qui les deshonorait; qu'il leur commandoit, comme leur Superieur, & en vertu de la sainte obé-
dience,

dience, d'envoyer à Rhodes un détachement de leurs plus jeunes Freres, & d'y faire passer incessamment leurs Responfions ; qu'il fçauroit bien punir les réfractaires à fes ordres, mais que ceux qui fe montreroient enfans d'obéiffance, trouveroient en lui un Chef & un Superieur plein de tendrefse & de bonté, & qui n'avoit uniquement pour objet que la gloire de Dieu, & l'honneur de la Religion. Ce fut par ce même zele pour le bien de fon Ordre, qu'il obtint de Clement VI. que les Cardinaux ne pourroient fe faire pourvoir d'aucune Comman-derie, ni même, fous prétexte de légation, exiger aucune contribution des Chevaliers. Le Pape lui accorda cette exemption, apparemment en retour de la complaifance que le Grand Maître & le Confeil eurent pour le Vicomte de Turenne, neveu de ce Pontife, auquel ils cederent la Bafte de Detrats, appartenante à la Religion, & voisine de fes Terres, en échange d'autres biens fituez proche du Rhofne, qu'on réunit au Prieuré de faint Gilles. Le Pape en écrivit au Grand Maître pour l'en remercier ; mais en même temps il lui fit fçavoir que le Doge & le Sénat de Venife fe plaignoient que dans la guerre qu'ils avoient à foutenir contre les Genoïs, on voyoit plufieurs Chevaliers de Rhodes dans leurs armées, & qu'il sembloit que l'Ordre de Saint Jean voulût tourner contr'eux, & en faveur de leurs ennemis, des armes, qui par leur profession, ne devoient être employées que contre les Infideles.

Le Grand Maître lui répondit que dans un Ordre militaire composé de Religieux de tant de Nations

1359.

différentes, il n'étoit pas surprenant que quelques particuliers s'affectionnassent aux intérêts de leur Patrie ; qu'il y avoit des Chevaliers Venitiens qui ne montroient pas moins d'attachement pour leur Nation que les Genoïs ; mais qu'outre que la Religion n'approuvoit point que ces Religieux séduits par cet amour si naturel pour leur Patrie, se mêlassent dans ces guerres, il ne se trouveroit point que ni lui ni tout le corps de l'Ordre eût pris aucun parti entre ces deux puissantes Républiques, & qu'il avoit toujours conservé inviolablement la neutralité dont il faisoit profession entre les Princes Chrétiens.

Quelque raisonnable que paroisse cette réponse par rapport aux plaintes des Venitiens, je ne sçai pas bien après tout, si des Religieux qui par un esprit de pénitence avoient fait aux pieds des Autels les trois vœux solennels de la Religion, pouvoient, sans de justes scrupules, tremper leurs armes dans le sang des Chrétiens. Du moins on ne peut ignorer que dans les premiers siècles de l'Eglise, on doutoit même s'il étoit permis aux Chrétiens de porter les armes. Une partie de la pénitence consista depuis à quitter la profession militaire, & on exigeoit même des Laïques qui avoient tué un Chrétien, quoique dans des guerres justes, d'expier sa mort par quelque satisfaction. Cet usage s'observoit encore en France dans le milieu du neuvième siècle, & nous voyons qu'après la fameuse bataille de Fontenai, qui se donna vers l'an 840, les Evêques François ordonnerent que ceux qui sentoient leur conscience chargée d'avoir

agi dans le combat par emportement, par haine, par vanité, ou enfin par quelque autre motif humain, eussent à s'en confesser & à expier leur péché par une exacte pénitence.

Mais ce qui n'est pas moins décisif pour la matière que nous traitons, c'est que l'Eglise ne toléra la prise d'armes parmi les Hospitaliers, que pour la seule défense des saints Lieux, des Chrétiens qui les occupoient, ou qui venoient d'Occident pour révéler une terre sanctifiée par la naissance d'un Dieu fait homme : & c'est pour conserver la mémoire de ce pieux motif, que, suivant le formulaire qui s'observe à la profession des Chevaliers, quand l'Officiant presente au Novice l'épée, il lui dit : *Recevez cette épée & servez-vous-en pour votre défense, & celle de la sainte Eglise de Dieu, & à la confusion des ennemis de la Croix de Jesus-Christ.* D'où il semble qu'on doit conclure qu'il n'est permis à ces Religieux de se servir d'armes offensives, que contre les Infideles & les ennemis déclarés de Jesus-Christ. Ce fut par ce juste motif de ne pas tirer l'épée contre des Princes Chrétiens, que le Grand Maître refusa de prendre part aux guerres civiles qui agitoient alors l'Empire de Constantinople. Le Pape Clement VI. étant mort, Innocent VI. son successeur écrivit au Grand Maître pour lui recommander les intérêts de l'Empereur Mathieu Paleologue, qui disputoit cet auguste titre à l'Empereur Jean, fils du jeune Andronic.

Pour l'intelligence des prétentions de ces Princes, il faut sçavoir que l'Empereur Andronic ayant laissé à sa mort Jean Paleologue pour tuteur de son

filz, & pour Régent de ses Etats, ce Ministre ambitieux, qui n'avoit l'autorité souveraine qu'en dépôt, s'en rendit maître absolu & indépendant. Il se fit proclamer Empereur conjointement avec son pupille; & pour éblouir ce jeune Prince qui ne faisoit que de sortir de l'enfance, il lui avoit fait épouser sa fille. Mais comme ce tyran n'avoit pour objet que l'élevation de son filz, il l'associa à l'Empire. Ce fut un troisième Empereur: & le pere & le filz chasserent depuis le filz d'Andronic de Constantinople. Il eut sa revanche; de fideles sujets de son pere le ramenerent comme en triomphe dans la Ville Imperiale: ce fut aux Paleologues à en sortir à leur tour. Le pere pour assurer sa vie, se jetta dans un Monastere, & y prit l'habit de Moine; son filz s'adressa au Pape, & lui demanda du secours sous la promesse qu'il fit à ce Pontife, s'il remontoit sur le Trône, de réunir l'Eglise Grecque à la Latine. C'étoit le leur ordinaire dont les Grecs se servoient pour tirer du secours des Latins. Le Pape écrivit très pressamment au Grand Maître en faveur de Mathieu; & ce Prince fut lui-même porteur de la Lettre: mais ce Grand Maître ne jugea pas à propos d'engager son Ordre dans une guerre civile entre des Princes Chrétiens, outre que l'indocilité de plusieurs Commandeurs de l'Europe à satisfaire à leurs Responfions, avoit mis l'Ordre hors d'état de fournir aux frais nécessaires pour une si grande entreprise. L'âge avancé du Grand Maître, & des infirmités presque continues porterent ce Prince à demander au Pape la permission d'abdiquer une dignité qui lui étoit

alors aussi onéreuse, qu'il avoit témoigné d'empressement pour l'obtenir. Le Pape qui connoissoit tout le mérite de ce grand homme, & combien il étoit utile à son Ordre, n'y voulut point d'abord consentir. Il l'exhorta au contraire à soutenir courageusement le poids du gouvernement.

Le Grand Maître n'ayant pû obtenir ce consentement, qu'il regardoit alors comme une grace, employa ce qui lui restoit de vie à fortifier la ville de Rhodes. Il fit entourer de murailles tout le Faubourg qui regarde la mer, & construire en même temps le mole où aborderent depuis les vaisseaux & les galeres. C'étoit par des soins si utiles qu'il tâchoit de se consoler du refus que le Pape avoit fait d'admettre sa démission. Le relâchement qui s'introduisoit malgré lui dans la discipline, l'obligea de réitérer ses instances. Il s'aperçut avec douleur que la plûpart des Commandeurs qui résidoient en Europe, pour éluder ses ordres, se servoient de la protection même du Pape, & de celle des Rois de France, d'Arragon & de Castille : ce qui rendoit ces mauvais Religieux arbitres de leur devoir. Gozon ne trouvant point de remede à un si grand mal, dépêcha de nouveaux Envoyez au Pape qui reçut enfin sa démission. Ils apportèrent à Rhodes la permission de ce Pontife de proceder à une nouvelle élection ; mais cette permission fut inutile par une mort subite dont fut surpris le Grand Maître, si on peut se servir de ce terme pour un si homme de bien, & qui avoit été encore plus attentif sur sa propre conduite, que sur celle des Chevaliers dont il étoit chargé. Ses funérailles

 Decembre

1353.

DIEU-DONNE
DE GOZON.

54 HISTOIRE DE L'ORDRE

furent célébrées par les justes louanges de ses confreres, & par les larmes de tous les habitans de l'Isle, & sur-tout des pauvres dont il avoit été le pere. On ne mit sur son tombeau que ces mots : CY GIST LE VAINQUEUR DU DRAGON.

PIERRE
DE
CORNILLAN.

1353.

Le Couvent & le Chapitre de Rhodes, après la mort de Gozon, élurent pour son successeur Frere PIERRE DE CORNILLAN OU DE CORMELIAN, Chevalier de la Langue de Provence. Il étoit très-digne de cette éminente place par la régularité de sa vie, & même par la sévérité de ses mœurs : l'Ordre avoit alors besoin d'un pareil Superieur. Il n'eut pas plutôt pris possession de sa dignité, qu'il convoqua un Chapitre général à Rhodes. Il s'étoit glissé dans le gouvernement differens abus, mais tournez en coutume. Ceux qui en profitoient les eussent volontiers fait passer pour des loix. Le premier & un des plus dangereux, c'est qu'on abusoit souvent du sceau du Grand Maître pour sceller sans sa participation des ordonnances & des quittances qu'on portoit ensuite au trésor. Un autre abus, & qui n'étoit pas moins préjudiciable à tout le Corps des Chevaliers, c'est que les Prieurs s'étoient mis en possession dans leurs Prieurez de nommer aux Commanderies vacantes ; & au préjudice du mérite, de l'âge, & des droits d'ancienneté, ils faisoient souvent remplir ces places par leurs parens & par leurs amis. Le Grand Maître obtint du Chapitre un réglemeut par lequel il fut ordonné que dans la suite on ne se serviroit plus de sceau de la Grande Maîtrise pour tout ce qui



THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

concernoit les finances ; mais que toutes les Ordonnances seroient scellées du sceau du Couvent, & en plein Conseil.

PIERRE
DE
CORNILLAN.

Par le second règlement, la nomination aux Commanderies fut renvoyée au Grand Maître & au Conseil de l'Ordre pour y être pourvû selon le rang, l'âge, & les services des Chevaliers. Ce n'étoient pas là les seuls abus que le Grand Maître eût bien voulu corriger ; mais aussi prudent que plein de zele, il distribua en differens tems ses projets de réformation, & il en remit l'exécution à proportion qu'il se trouveroit autorisé dans le gouvernement.

Pendant que ce Grand Maître étoit tout occupé du rétablissement de la discipline, des ennemis secrets que l'Ordre avoit à la Cour du Pape, reprirent le dessein de tirer des mains des Chevaliers de Rhodes tous les biens des Templiers, dont apparemment ils comptoient bien d'avoir la meilleure part. Mais pour ne se pas rendre suspects, ils attaquoient l'Ordre avec beaucoup d'art. Les uns disoient simplement au Pape que l'on découvroit tous les jours que les richesses & la dépouille des Templiers excedoient de beaucoup tout ce qu'on en avoit publié ; d'autres ajoutoient que les Hospitaliers n'étoient pas même en assez grand nombre pour vaquer à la recherche de ces grands biens ; que la plûpart des Chevaliers étoient passez en Europe ; qu'il sembloit qu'ils eussent abandonné l'Isle de Rhodes, & que ceux qui étoient restez avec le Grand Maître, ensevelis dans le fond d'un Palais, n'étoient occupez que de leurs plaisirs &

du soind'accumuler des trésors. Ces discours étoient semez avec beaucoup de secret & d'artifice, & prévenoient insensiblement l'esprit du Pape. Enfin leurs ennemis en vinrent jusqu'à proposer à ce Pontife de mettre en sa main tous les biens des Templiers, & de les employer ensuite au gré de Sa Sainteté en œuvres pieuses; ou s'il le jugeoit à propos, de les donner pour la fondation d'un nouvel Ordre militaire, qui par son zele exciteroit l'émulation des Chevaliers de Rhodes, & les tireroit d'une dissipation si contraire à leur regle & à leur institut.

Le Pape au sujet des conquêtes que faisoient les Turcs, prit un autre parti & bien extraordinaire. Orcan dont nous venons de parler, & qu'on regarde comme le second Prince des Osmanides ou des Ottomans, après avoir conquis la plus grande partie de l'Anatolie, battu l'Empereur Jean Paleologue en différentes occasions, & pris Burse, Nicomédie & Nicée, ayant passé l'Hellespont, sembloit vouloir établir le siege de son Empire dans la Morée. On rapporte à ce sujet qu'un grand tremblement de terre lui ayant facilité la prise de Gallipoly: » Demeurons en Europe, dit-il à ses Officiers, puisque Dieu nous en ouvre le chemin. Le Pape Innocent VI. dont nous venons de parler, allarmé de la rapidité de ses conquêtes, dans la crainte qu'il ne portât ses armes jusques en Italie, & pour l'obliger de retourner en Asie, ordonna aux Chevaliers de Rhodes de quitter cette Isle, & de transporter le Couvent & leur habitation, dans quelque endroit de terre ferme.

fermé voisin des Turcs ou des Sarrafins , & soit du côté de la Palestine ou de l'Anatolie , dans la vûe que ces Chevaliers , par une diversion utile , attireroient sur eux les armes des Infideles , & par cette guerre allumée au milieu des Etats du Turc , ferviroient de boulevard à la Chrétienté ; dessein qui avoit déjà été inspiré aux prédécesseurs de ce Pontife , mais dont l'auteur ne peut avoir été qu'un ennemi secret de cet Ordre , & aussi mauvais politique que peu entendu dans l'art de la guerre. Il est surprenant que le Pape proposât à l'Ordre d'abandonner une Isle puissamment fortifiée , de renoncer à tout l'avantage que les Chevaliers tiroient de la mer & de leurs flottes qui couvroient également l'Isle de Chypre & l'Armenie , pour les envoyer , pour ainsi dire , à la boucherie , & les obliger comme de nouveaux aventuriers à chercher un établissement au milieu des Etats des Infideles , trop puissans pour les y souffrir.

Cependant au préjudice de si justes considérations , & qui devoient se présenter naturellement à l'esprit du Pape , ce Pontife toujours entêté de son projet , envoya à Rhodes Frere Ferdinand d'Heredia , Châtelain d'Emposte , & Grand Prieur de Castille , qui étoit regardé à la Cour de Rome comme le confident & le favori d'Innocent , & il le fit accompagner par Frere Raimond Berenger , Précepteur ou Commandeur de Castel-Sarrafin , & par Frere Pierre de Cornillan , Commandeur de Val-Puget , & apparemment parent du Grand Maître ; tous trois des principaux Chevaliers de

l'Ordre, & dont les deux premiers parvinrent depuis à la Grande Maîtrise.

Le Pape les chargea de représenter au Grand Maître & au Conseil les plaintes qu'il recevoit continuellement de l'inaction & de la léthargie dans laquelle tout l'Ordre paroissoit depuis quelque tems enseveli : Que pendant que les Turcs ravageoient la Grece & menaçoient l'Italie, les Chevaliers contens de se trouver dans leur Isle en sûreté à l'abri des fortifications de Rhodes, & amolis par les délices, consumoient dans des plaisirs criminels, & que la pudeur & l'honnêteté ne permettoit pas de nommer, ces grands biens qu'ils ne tenoient que des dépouilles des Templiers & de la piété des Fideles ; qu'il étoit bien instruit que les Papes Jean XXII. Benoît XII. & Clément VI. ses prédécesseurs immediats, pour les arracher de ces lieux enchantez, où leur salut couroit tant de risque, les avoient souvent exhortez de transferer leur habitation dans la Terre Sainte, quoique occupée par les Infideles ; mais que le S. Siege n'ignoroit pas le peu de cas qu'ils avoient fait jusques alors de pareils conseils, qu'ils devoient regarder comme des loix & des ordres formels. Qu'il leur commandoit de travailler actuellement à cette translation dans quelque endroit, d'où avec le secours du ciel, ils pussent pénétrer jusques dans la Terre Sainte, sinon qu'il seroit obligé de les y contraindre par toutes les voyes qui lui paroïtroient les plus convenables, & entr'autres par la privation des biens des Templiers, qu'il employeroit à la création d'un nouvel Ordre

militaire, dont le zele exciteroit peut-être leur émulation, ou les couvriroit d'une honte éternelle.

PIERRE
DE
CORNILLAN.

Le Grand Maître répondit au Pape qu'il avoit reçu ses ordres avec bien du respect; mais que sans la participation & le consentement du Chapitre général de l'Ordre, il ne pouvoit pas abandonner si brusquement une conquête si considérable, & qui avoit couté le plus pur sang des Chevaliers; qu'il alloit indiquer incessamment ce Chapitre dans Rhodes même, & qu'il communiqueroit à ses Freres les intentions de Sa Sainteté. Le Pape craignant que si le Chapitre s'assembloit dans Rhodes, la richesse de cette Isle, ses fortifications, son port, ses flottes, & même la vie délicieuse qu'on y menoit, ne déterminassent les Chevaliers à y rester, déclara par une Bulle solemnelle qu'il vouloit que le Chapitre se tint à Nismes ou à Montpellier; Places peu éloignées d'Avignon, & d'où apparemment il se flattoit que son autorité influeroit plus efficacement dans l'assemblée. Ce Pontife marquoit dans sa Bulle, que depuis le retour de ses Envoyez, il avoit appris avec surprise que d'autres Chevaliers qui étoient à sa Cour, avoient écrit à Rhodes de ne pas s'inquiéter de tout ce que le Châtelain leur avoit dit; comme venant de sa part; que cet adroit courtisan pour se rendre nécessaire dans son Ordre, avoit grossi ses reproches & ses menaces; mais que le Pape même en leur présence s'étoit expliqué bien différemment, & qu'on devoit demeurer en repos au sujet de la translation: le Pape ajoutoit qu'il leur envoyoit cette Bulle,

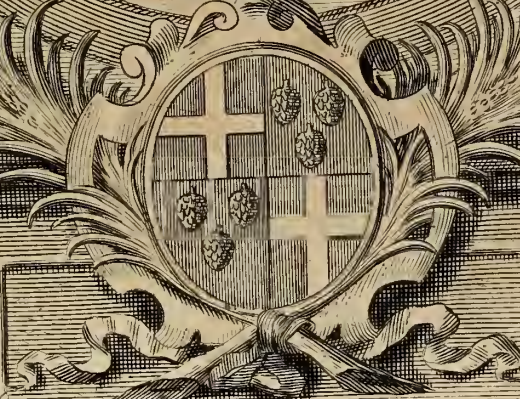
comme un témoignage irrefragable de sa volonté, & en même tems de la verité de ce que le Châtelain leur avoit dit de sa part, & afin que de pareils faits n'apportassent aucun retardement à leur établissement sur les frontieres des Infideles.

On ne peut exprimer la douleur dont le Grand Maître fut pénétré, soit en voyant que le Pape persistoit dans un dessein si pernicieux, ou par la crainte même que son Ordre comme souverain, ne prétendît s'y opposer : & il se trouvoit partagé entre l'obéissance qu'il devoit à ce Pontife, & ce qu'il croyoit devoir à son Ordre & à ses Religieux : deux devoirs qui lui paroissoient presque également indispensables. Dans une si cruelle situation, la mort vint, pour ainsi dire, à son secours, & termina sa vie dans le 18^e mois de son Magistère. Les Chevaliers firent remplir sa place par ROGER DE PINS, Chevalier de la Langue de Provence, d'une Maison illustre en Languedoc, parent d'Odou de Pins, vingt-troisième Grand Maître de l'Ordre, & de Gérard de Pins, qui pendant la vacance du Magistère, avoit remporté une victoire signalée sur Orcan, fils d'Otman.

Le Pape qui n'avoit pas voulu permettre la convocation du Chapitre à Rhodes, & qui de son autorité l'avoit indiqué à Nismes ou à Montpellier, craignant encore qu'il ne s'y prît des résolutions contraires à ses projets au sujet de Rhodes, & pour être mieux instruit de ce qui s'y traiteroit, voulut qu'il se tînt dans Avignon même, & pour ainsi dire sous ses yeux. Mais dans l'impatience qu'il



ROGER DE PINS VINGT MILLEMAITRE



THE
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

avoit de tirer les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, comme il leur eût fallu un tems considerable pour se rendre à Avignon des differentes Provinces de la Chrétienté, il se contenta qu'on tînt à sa Cour une assemblée, où Frere Guillaume de Mailly, grand Prieur de France, & Frere Guillaume Châlûs, grand Prieur d'Auvergne, présideroient de la part du Grand Maître, & en qualité de ses Lieutenans en deçà de la mer.

Heureusement pour l'Ordre, quelque tems avant l'ouverture de cette assemblée, on insinua au Pape que dans le dessein où il étoit de tirer les Chevaliers de l'Isle de Rhodes, il seroit bien plus utile pour la Chrétienté, & sur-tout pour l'Italie de les établir dans la Morée que dans la Palestine, où ils ne pourroient résister à la puissance formidable des Turcs & des Sarrafins. Le Pape goûta assez cette proposition. Robert Empereur titulaire de Constantinople étoit alors Prince de Tarente & Souverain de l'Achaye, ou de la Morée, par la cession que lui en avoit fait Jean Duc de Duras son oncle. D'un autre côté, Jacques de Savoye fils aîné de Philippe Prince de Piedmond, prétendoit que la Morée lui appartenoit du chef d'Ysabelle de Ville-hardouin sa mere, & parmi ces differentes prétentions, le Turc qui avoit pour lui le droit du plus fort, emportoit tous les jours quelque place de cette Province. Le Pape pour la conserver à la Chrétienté, proposa au Prince de Savoye de traiter de ses droits avec les Chevaliers de Rhodes. Cette grande affaire fut agitée dans l'assemblée d'Avignon: les Chevaliers qui ne vouloient pas

heurter de front les sentimens du Pape, nommerent des Commissaires; mais, comme ils attendoient quelque changement du benefice du tems, ils firent traîner, sous differens prétextes, cette négociation, & ils travaillèrent si lentement, que la mort surprit le Prince de Savoye avant qu'il y eût rien de conclu; & ce ne fut que long-tems après qu'on reprit ce dessein, comme nous le dirons dans la suite.

Cependant on fit dans cette assemblée, differens reglemens qui concernoient la discipline, & qui font connoître les abus qui s'étoient introduits dans l'Ordre au sujet de la distribution des aumônes. Au grand scandale des peuples & au préjudice des pauvres, depuis que les biens des Templiers avoient été réunis à la manse des Hospitaliers, on avoit négligé dans leurs Maisons tous les devoirs de la charité, sous prétexte qu'ils s'exerçoient dans les Commanderies des Chevaliers de Rhodes. L'assemblée ordonna qu'indépendemment de ces aumônes, on rétabliroit incessamment celles qui se faisoient dans les Maisons qui avoient appartenu aux Templiers.

Quoique le Pape fût peu favorable à l'Ordre, comme on vient de le voir, cependant personne n'avoit plus de pouvoir sur son esprit, qu'un Chevalier de Rhodes, appelé Frere Jean-Ferdinand d'Hérédia, de la langue d'Arragon & Châtelain d'Emposte. Lui seul servoit de conseil & de ministre à ce Pontife, qui l'employoit même dans des négociations étrangères. Pour le rendre plus autorisé à sa Cour, il l'avoit fait Gouverneur d'Avignon & de tout le Comtat

Venaïssin. Une faveur si déclarée pouvoit faire soupçonner que les projets extraordinaires du Pape lui étoient inspirez par l'Arragonnois, qui, si l'Ordre eût été contraint d'abandonner l'Isle de Rhodes, n'auroit peut-être pas été fâché, sous le titre de Bailli, de s'en faire nommer par le Pape pour Prince souverain. Du moins toute sa conduite fait voir que sans égard pour les statuts & reglemens des Chapitres généraux, il ne se servoit de l'autorité du Pape que pour son agrandissement. C'est ainsi qu'il obtint successivement le grand Prieuré de Castille, & même celui de saint Gilles, auquel l'avidé Espagnol se fit nommer par le Pape, qui le lui conféra sans la participation du Grand Maître, & de pleine autorité. L'Ordre fut accablé d'un coup si surprenant; les Papes, à la verité, outre la puissance des Clefs, conservoient encore une autorité particuliere sur l'Ordre de saint Jean, comme en étant les premiers Superieurs; mais ils ne s'en servoient que pour le proteger, ou pour en corriger des abus inevitables dans la condition humaine, & même dans les societez les plus austeres.

Les Chevaliers se plaignoient que ce dernier Pontife n'employoit sa puissance que pour détruire la forme de leur gouvernement; qu'ils ne pourroient plus à l'avenir compter sur leurs années de service, & sur leur antiquité, si un de leurs Confreres, à la faveur d'une intrigue de Cour, & au mépris des plus sages reglemens, étoit maître d'enlever dans chaque Langue, les meilleures Commanderies. Le Grand Maître & le Conseil en-

voyèrent des Ambassadeurs au Pape, pour lui porter les justes remontrances de tout l'Ordre, & le Grand Maître, pour engager Hérédia à se désister de la nomination du Pape, lui envoya d'amples provisions de la charge de son Lieutenant en-deçà de la mer. Mais toutes ces démarches furent également inutiles; le Pape fut inflexible, soit par affection pour son favori, ou pour ne pas déroger à cette suprême autorité qu'il prétendoit exercer dans le gouvernement de l'Ordre: & Hérédia abusant de la nouvelle grace du Grand Maître, non-seulement ne payoit plus au tresor commun les responsions de tant de Commanderies qu'il avoit accumulées, mais encore, sous prétexte de sa Charge de Lieutenant, il retenoit par ses mains les responsions des autres Commanderies. Si elles venoient à vaque, il tiroit du Pape de nouvelles provisions, & par une conduite si violente, il s'éri-geoit en tyran de son Ordre.

Ce fut le sujet d'une nouvelle Ambassade: le Grand Maître envoya à Avignon Frere Roger de Montaut, grand Commandeur, & Frere Estienne Montaigu, pour demander au Pape la permission de faire faire le procès à Hérédia, comme à l'usurpateur des biens de l'Ordre. Le Pape qui ne vouloit pas protéger ouvertement ses injustices, feignit de consentir à ce que le Grand Maître desiroit: il nomma même deux Cardinaux pour prendre connoissance de cette affaire. Mais sous la qualité de juges, ils ne firent que l'office de mediateurs; & à cause du credit d'Hérédia qu'ils vouloient ménager eux-mêmes, ils engagerent les Ambassadeurs, moyen-

nant

nant une legere fatisfaction, à se désister de leur poursuite. Le Pape envoya exprès à Rhodes un Gentilhomme de sa Maison, pour dire de sa part au Grand Maître qu'on lui feroit plaisir de ne pas troubler Hérédia dans la jouissance des dignitez qu'il lui avoit conferées, & dont, disoit-il, ce Chevalier n'employoit les revenus que pour l'interêt de l'Eglise & le service du S. Siege.

Le Grand Maître fut obligé de souffrir un abus qu'un si puissant protecteur l'empêchoit de corriger. Mais de peur qu'un si pernicieux exemple ne tirât à consequence, & qu'à l'imitation d'Hérédia, les autres Prieurs ne s'appropriassent les Commanderies, ou du moins les responsions que l'Ordre possédoit dans l'étendue de chaque Prieuré; ce sage Grand Maître convoqua à Rhodes un Chapitre général, & il choisit exprès une Place dont l'Ordre étoit souverain, afin que les délibérations en fussent plus libres, & qu'on y pût prendre des résolutions qui ne fussent point traversées par d'autres Puissances. Ce fut dans ce Chapitre qu'on établit dans chaque Prieuré des Receveurs particuliers des droits de l'Ordre, & qui n'en étoient comptables qu'au tresor commun. On ordonna en même tems que les Prieurs ne pourroient être pourvus d'autres Commanderies, que de celles qui composoient leur Chambre prieurale. Quelques Freres servans ayant par leurs intrigues, obtenu la Croix de Chevalier, il fut fait dans le même Chapitre un reglement qui défendoit d'élever aucun Servant à cette dignité: ordonnance conforme à celle d'un grand Pape, qui avoit sagement

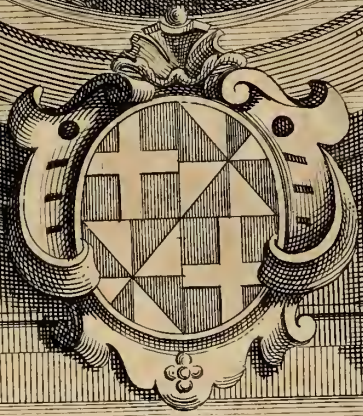
établi la distinction de ces deux états, par celle de leurs habits; statut qu'il seroit à souhaiter, par respect pour la Noblesse, qu'on observât exactement.

Le Grand Maître survêcut peu à la conclusion de ce Chapitre. L'Ordre perdit en sa personne un Chef plein de zele pour la manutention de la discipline; & les pauvres de l'Isle, un pere très-charitable. On remarqua que dans le tems que la peste infecta cette Isle, comme tout l'Orient, & qui fut suivie d'une famine affreuse, il employa d'abord tous ses revenus, & qu'il vendit ensuite son argenterie, & jusqu'à ses meubles, pour subvenir aux besoins des pauvres: ce qui lui merita dans l'Ordre & devant les hommes, le titre d'*Aumônier*, & dans le Ciel, une juste récompense, & ce centuple promis si formellement par celui seul dont les promesses sont infaillibles.

1365.

RAIMOND
BERENGER.

L'Ordre élit pour son successeur Frere RAIMOND BERENGER, Dauphinois de naissance, de la Langue de Provence, Commandeur de Castel-Sarrafin, que les Historiens font descendre des Berengers souverains d'Italie; d'autres, de ceux qui ont regné à Barcelonne, & dans le Comté de Catalogne. Quoi qu'il en soit de son origine, il est certain qu'il y donna un nouvel éclat par sa valeur, & par la hardiesse de ses entreprises. Des corsaires Egyptiens infestoient souvent les côtes de l'Isle de Chypre, & enlevoient tout ce qui navigeoit dans ces mers, sous l'étendart de la Croix. Le Grand Maître ne se contenta pas de mettre en mer plusieurs galeres qui leur donnerent la chasse; mais



Carr Sculpt



THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

de concert avec le Roi de Chypre, il résolut de les aller brûler jusques dans le port d'Alexandrie. Ce Prince & le Grand Maître assemblèrent près de cent vaisseaux de différentes grandeurs; ils les chargerent de troupes de débarquement, qu'ils avoient la plûpart tirées des côtes de France, mais sans leur communiquer l'entreprise à laquelle on les vouloit employer, & dont Urbain V. qui étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, eut seul communication.

La flotte étant prête de mettre à la voile, le Roi & le Grand Maître s'embarquerent, suivis d'un grand nombre de Chevaliers, & en moins de cinq jours, ils aborderent au pied des murailles d'Alexandrie. Ils posèrent des échelles le long des murailles, & présenterent l'escalade. Les Alexandrins furent surpris; mais outre une nombreuse garnison, il y avoit tant de monde dans cette grande Ville, la plus riche de l'Égypte, qu'on vit en un instant les murailles bordées de soldats & d'habitans, qui faisoient pleuvoir une grêle de flèches sur les Chrétiens. Ces assiegez, appuyez sur le parapet, à grands coups de piques & de hallebardes, renversent les assiegeans, les poussent dans le fossé, & les accablent de grosses pierres. De nouveaux assaillans prennent la place des morts & des blessez, & sans s'étonner du sort de leurs compagnons, tâchent de gagner le haut des murailles. Les uns sont percez à coups de flèches; d'autres précipitez, ou renversez avec les échelles. Les assiegez répandent de tous côtes de l'huile bouillante & des feux d'artifice; embrasent les

machines des Chrétiens ; s'attachent même à leurs habits ; passent jusqu'au corps , & forcent le soldat tout en feu , d'abandonner l'attaque pour chercher du secours dans l'eau , où il se précipite. Jamais assaut ne fut plus furieux & plus meurtrier ; mais malgré l'image de la mort qui se présente de tous côtez , les Chevaliers de Rhodes animez par leur propre courage , & soutenus des regards intrépides du grand Maître , reviennent au combat , s'attachent de nouveau aux murailles , & se faisant une échelle des corps morts de leurs compagnons , s'élevent jusqu'au haut , gagnent le parapet , se jettent dans la Place , & tuent tout ce qui se présente devant eux. De-là les victorieux serépandent dans la ville , pénètrent dans les maisons voisines des remparts , massacrent les hommes dans les bras de leurs femmes , pillent les plus riches meubles , & font esclaves tout ce qui échape à la premiere fureur du soldat.

Quoique le Roi & le Grand Maître eussent perdu beaucoup de monde dans les différentes attaques , cependant ils auroient bien souhaité de pouvoir se maintenir dans leur conquête. Mais ayant appris que le Sultan faisoit avancer toutes les forces de l'Égypte pour les en chasser ; & d'ailleurs se voyant dans une Place encore remplie d'un nombre infini d'habitans qui s'étoient retranchés dans la basse-ville , ils résolurent de se retirer : & après s'être chargez d'un butin inestimable , ils mirent le feu à tous les vaisseaux des Infideles qu'ils trouverent dans le port , & se rembarquerent avec leurs prisonniers. Le Roi reprit le che-

min de son Isle, & le Grand Maître celui de Rhodes où ils arriverent l'un & l'autre heureusement.

RAYMOND
BERENGER.

Le Grand Maître ayant tiré des prisons des Infideles Pierre de saint George, neveu, ou proche parent d'Urbain, se faisoit un mérite de le conduire lui-même à Avignon : mais avant que de partir, il apprit sa mort. Les Historiens rapportent que ce Pontife étant à l'extrémité, & après avoir reçu les Sacremens de l'Eglise, en présence de son Camerier, de son Confesseur & de plusieurs Cardinaux, dit, en leur adressant la parole : *Je crois fermement tout ce que tient & enseigne la sainte Eglise Catholique ; & si jamais j'ai avancé quelque autre chose de quelque maniere que ce soit, je le révoque, & me soumetts à la correction de l'Eglise.**

Pierre Roger, dit le Cardinal de Beaufort, neveu du Pape Clément VI. succeda à Urbain V. Il prit le nom de Grégoire XI. Le Grand Maître songeoit alors à abdiquer sa dignité. L'indocilité de la plupart des Commandeurs de l'Europe l'avoit réduit à faire une démarche aussi extraordinaire. A son retour de l'expédition d'Alexandrie, il apprit du Conseil que la Religion ne pouvoit rien tirer des responsions de l'Occident. Cette dureté le surprit autant qu'elle l'affligea : en vain il envoya des ordres les plus pressans : on n'y répondit

* Præsentibus etiam Camerario, Confessore, pluribusque aliis familiaribus suis, ac aliis multis notabilibus personis dixit & asseruit se tenere & credere firmiter, sicque confessus est simpliciter quidquid sancta, catholica & apostolica tenet, docet & prædicat Ecclesia : & si per prius docendo, legendo, prædicando, aut disputando, vel aliâ aliud quovis modo prædicaverat, vel dixerat, totum id revocavit, voluitque haberi pro non dicto, submittere se & dicta sua hujusmodi correctioni & determinationi dictæ sanctæ Matris Ecclesiæ, à qua asseruit se nunquam deviasse scienter. *Gesta Urb. 5. apud Bosq. Rainald. t. 16. ad ann. 1370 §. 23.*

RAIMOND
BERENGER.

que par un silence obstiné, & qui couvroit une desobéissance formelle. Beaucoup de ces Commandeurs possédoient plusieurs Commanderies, & ils employoient leurs responsions & le bien de l'Ordre, ou à acheter la faveur & la protection des Princes, ou à enrichir leurs familles : & les plus réguliers, quand ils faisoient quelquefois passer de l'argent à Rhodes, regardoient de leur part ces responsions comme des aumônes arbitraires & de pures liberalitez. D'ailleurs il s'étoit élevé des différends considérables entre les Langues de Provence & d'Italie ; & les principaux Chevaliers de ces deux Langues refusoient de se soumettre au jugement du Grand Maître. Tant de desobéissance de toutes parts l'affligeoit ; mais comme il aimoit véritablement son Ordre, il crut qu'un autre Grand Maître plus habile & plus ferme se feroit mieux obéir, & pourroit rétablir une heureuse correspondance entre le chef & les membres. Ce fut le principal motif qui le porta à vouloir abdiquer sa dignité ; mais le Pape qui connoissoit son mérite, lui refusa son consentement : & ce Pontife qui pour le soulager, vouloit entrer en connoissance des affaires de l'Ordre, convoqua à Avignon une assemblée générale des principaux Commandeurs, mais dont il dispensa le Grand Maître à cause de son extrême vieillesse ; & il se contenta de lui demander un mémoire des reglemens qu'il croyoit les plus nécessaires pour le rétablissement de la discipline.

PREUVE
IX.

1373.

On traita d'abord dans cette assemblée du différend qui étoit entre les Langues de Provence &

d'Italie. Le sujet de leurs contestations venoit de ce que la Langue de Provence, comme la plus ancienne & la premiere de l'Ordre, possedoit le Prieuré du Royaume de Hongrie, & dans l'Italie ceux de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de saint Estienne, de Monopoli, de Venise & de sainte Euphemie, que la Langue d'Italie réclamoit. Elle demandoit en outre que le Prieuré de Hongrie lui fût annexé comme un équivalent, & pour balancer dans le Chapitre le pouvoir de la Langue de Provence, qui seule avoit plus de suffrages que deux autres Langues.

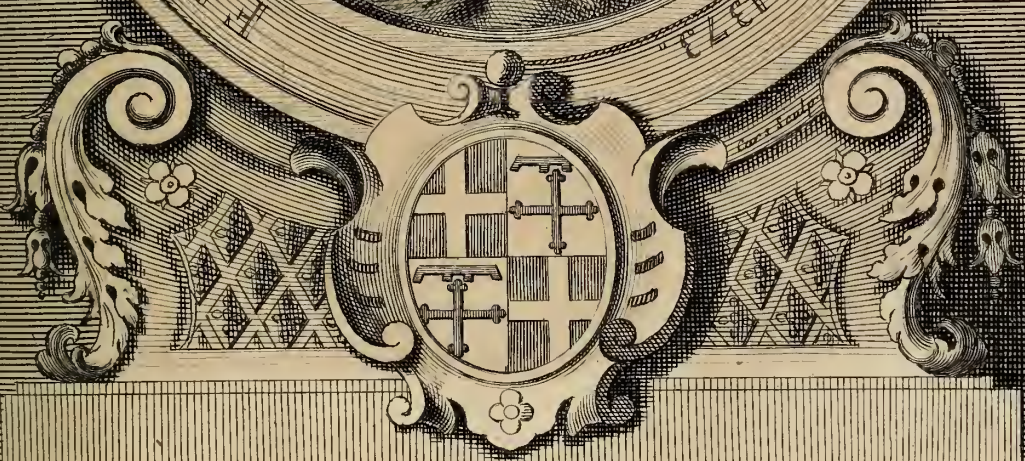
Comme la Langue de Provence se défendoit par le titre de sa possession, le Pape en remit le jugement aux Cardinaux d'Espagne & de Florence; & par leur médiation plutôt que par une décision de rigueur, on convint qu'à la premiere vacance du Prieuré de Hongrie, il y seroit pourvû par le Grand Maître & le Conseil, qui choisiroient indifferemment dans les deux Langues le sujet qui en auroit paru le plus digne, & que dans la suite les deux Langues y nommeroient alternativement; que les Prieurez de Capoue & de Barlette, & les Commanderies de Naples & de sainte Euphemie appartiendroient à la Langue d'Italie; mais que Saint Estienne, Estonibbia, Alife, Venouse, Monopoli & leurs dépendances, demeureroient à la Langue de Provence.

On ordonna dans la même assemblée, suivant les intentions du Grand Maître & le mémoire qu'il avoit envoyé au Pape, que chaque Chevalier ne pourroit posseder qu'une grande Commanderie

ou deux petites, c'est-à-dire, dont les responfions n'excederoient pas la fomme de deux cens florins, & que toutes les responfions feroient payées exactement chaque année fous peine de la privation de la Commanderie. On ajouta à cès réglemens que dans la vacance de la Grande Maîtrife, & quand on procederoit à l'élection d'un nouveau Grand Maître, on ne prendroit plus indifferemment les Electeurs dans toutes les Langues, comme on avoit fait jufqu'alors ; mais que chaque Langue nommeroit deux Electeurs. A l'égard du Conseil fouverain de l'Ordre, il fut ftatué que pour être cenfé complet, il devoit s'y trouver au moins les huit Baillis conventuels, trois grands Prieurs, l'Infirmier, deux des plus anciens Chevaliers de chaque Langue, & qui feroient tous préfidez à l'ordinaire par le Grand Maître, qui à raifon de fon éminente dignité, auroit feul deux fuffrages dans toutes les afemblées, comme il s'étoit toujours pratiqué jufqu'alors ; & que ce Conseil, quand il feroit complet, difpoferoit des Prieurez & des Commanderies qui viendroient à vaquer.

De fi fages réglemens autorifez par l'approbation du Pape furent envoyez à Rhodes & dans tout l'Ordre. Le Grand Maître les reçut avec une fenfible joye ; mais la mort dont il fut prévenu l'empêcha d'en recueillir le fruit, qui fut refervé à Frere ROBERT DE JULLIAC, grand Prieur de France, que le Chapitre de Rhodes nomma quoiqu'absent, pour Grand Maître.

Quand il en reçut les nouvelles, il étoit actuellement en France dans fon Prieuré. Il en partit auffi-tôt



THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

pour la Cour d'Avignon, où il rendit ses devoirs au Pape. Il changea ensuite tous les Receveurs d'en deçà la mer, qui lui parurent négliger leur recette: ce fut le premier usage qu'il fit de son autorité. Il en fit un autre de son obéissance envers le S. Siege, en se chargeant avec son ordre de la propriété & de la défense du Château & de la basse ville de Smirne, que l'armée de la Ligue avoit enlevée aux Turcs, comme nous le venons de rapporter. L'Archevêque & les habitans s'étant plaints au Pape qu'Otton Catalleo leur Gouverneur, plus marchand que soldat, les abandonnoit souvent, à raison de son commerce, pour faire de frequens voyages en Italie, en sorte qu'il laissoit cette Place sans garnison & sans vivres, le Pape fit dire aux Chevaliers que son intention étoit qu'ils unissent Smirne aux autres biens de leur Ordre. En vain le Grand Maître lui représenta que cette forteresse étoit située au milieu des terres des Turcs, & dans un éloignement de l'Italie, qui ne permettoit pas en cas d'un siege, d'en espérer un prompt secours; qu'il falloit d'ailleurs pour l'entretien de la garnison, des sommes considérables, que son Ordre n'étoit pas en état de fournir. Le Pape se contenta d'assigner pour cette dépense, une somme de 1000 liv. par an, que le tresorier de la Religion devoit prendre sur les dixmes de Chypre. Du surplus, comme tout ce que le Grand Maître lui avoit représenté de la situation de la ville de Smirne enclavée dans les terres de la domination des Infideles, étoit la raison même qui l'avoit déterminé à en confier la défense aux Chevaliers, dans la vûe que les Turcs ne porteroient point leurs armes plus loin,

tant qu'ils auroient des voisins si redoutables, ce Pontife ordonna au Grand Maître & au Conseil, sous peine d'excommunication, d'envoyer incessamment dans Smirne une garnison suffisante, composée d'un bon nombre de Chevaliers, & des troupes que la Religion entretenoit à sa solde. Le Grand Maître se dispoisoit à partir pour Rhodes avec ces ordres, lorsqu'il en reçût de fâcheuses nouvelles. Il apprit qu'il s'y étoit élevé des divisions entre les Chevaliers du Couvent, & le Conseil. Les Chevaliers se plaignoient que le Conseil, soit dans la nomination aux Commanderies, soit dans les différends qui naissoient entre les Chevaliers, sans égard pour les droits d'ancienneté, ou pour la justice, regloit ses nominations & ses jugemens par le crédit que les particuliers pouvoient avoir dans cette compagnie. Le Conseil de son côté mandoit au Grand Maître que les Chevaliers avoient trouvé le moyen d'éluder toutes ses ordonnances par des appels continuels au saint siege, ce qui ruinoit entierement la discipline & l'autorité du gouvernement. Le Grand Maître fit part au Pape de ces plaintes réciproques, & ce Pontife pour favoriser les particuliers, cassa par une Bulle expresse toutes les nominations faites par le Conseil pendant la vacance du magistère, & l'absence du Grand Maître. Mais aussi par la même Bulle, après avoir repris sévèrement les Religieux qui ne se servoient, disoit-il, de la voye d'appel, que pour se soustraire à l'obéissance qu'ils devoient à leurs Supérieurs, il ordonna au Conseil de n'avoir à l'avenir aucun égard à de pareils appels; mais qu'ils se dispo-

fassent tous également à recevoir leur Grand Maître, comme leur Supérieur légitime, & qu'il avoit même revêtu à leur égard de l'autorité apostolique.

Le Grand Maître partit avec ces ordres, & arriva heureusement à Rhodes. Sa présence, des manières affables, & une exacte justice qu'il rendoit indifféremment à tous ses Religieux, rétablirent bien-tôt la concorde. Il leur communiqua ensuite les intentions du Pape au sujet de la défense de Smirne: & quoique les principaux du Conseil vissent bien que c'étoit sacrifier & envoyer à la boucherie les Chevaliers qu'on chargeroit d'une pareille commission, cependant on prit le parti de l'obéissance: on vit même plusieurs des Chevaliers s'offrir généreusement pour un emploi où le peril & la gloire étoient également certains. En effet, il n'y avoit gueres d'apparence que les Empereurs Turcs dont la puissance augmentoit tous les jours, souffrirent au milieu de leurs Etats les Chevaliers paisibles possesseurs d'une Place qu'ils leur avoient enlevée.

Soliman premier fils aîné d'Orchan, marchant sur les traces de son pere, en moins de deux ans avoit joint à son Empire la meilleure partie de la Thrace, & s'étoit rendu maître d'Andrinople & de Philippopoli. Comme Amurat premier, son frere & son successeur, vécut plus long-tems, aussi étendit-il plus loin ses conquêtes. Les Royaumes de Bulgarie, de Servie, de la Bosnie, & de Thessalie, & les Principautez d'Epire, d'Achaïe & de Caramanie, qui s'étoient formez des débris de l'Empire grec, devinrent l'objet de son ambition, & il en envisagea la conquête, comme le moyen

de s'ouvrir un chemin à celle de Constantinople. Ce Prince défit dans une bataille Cracovilchs Roi des Bulgares. Il eut le même avantage sur le Despote de Servie; il venoit de se rendre maître de la ville de Pherès, alors capitale de la Macedoine. La Misie tomba sous l'effort de ses armes, & l'Empereur Jean ou Calojean Paleologue, s'étant avancé dans la Romanie, pour en arrêter les progrès, fut défait à plate couture; on prétend que ce Sultan étoit forti victorieux de trente-six combats ou batailles.

Cependant, comme s'il n'eut encore rien entrepris pour sa gloire, il fit faire des levées extraordinaires de troupes dans tous ses Etats. Un armement aussi considérable, les marches & les contre-marches de tant de troupes allarmerent tous ses voisins; chacun se tenoit sur ses gardes, sans qu'on pût prévoir de quel côté il tourneroit ses armes.

Le Grand Maître fit part au Pape de tous ces mouvemens, & des raisons qui lui faisoient craindre que Smirne & même Rhodes ne fussent l'objet secret d'un aussi puissant armement. Il lui representa en même tems, que dans l'expédition d'Alexandrie, l'Ordre avoit perdu plus de cent Chevaliers, qui n'avoient point été remplacez; que l'Isle & la ville de Rhodes avoient besoin d'un prompt secours, & qu'il supplioit sa Sainteté d'y pourvoir incessamment, de peur de surprise de la part des Infideles.

Le Pape convoqua à ce sujet une assemblée des principaux Commandeurs dans la ville d'Avignon, & il y fut résolu qu'on feroit passer à Rhodes dans le mois de Mars suivant, cinq cens Chevaliers & autant d'Ecuyers ou de Freres servants. Les Prieurs,

1375.

PREUVE
X.

suivant un ordre particulier du Pape devoient nommer les Chevaliers de leur Prieuré, qu'ils jugeoient en état de marcher, & chaque Chevalier étoit en droit de choisir lui-même à son tour le Frere servant dont il vouloit être accompagné, & qui lui paroissoit le plus propre pour son service; ce qui fait voir en passant que ces Freres servans à l'égard des Chevaliers, étoient comme des especes d'Ecuyers, & que chaque Chevalier en ce tems-là, avoit son Frere servant attaché à sa personne & au service militaire sous ses ordres. Ces Chevaliers & leur suite arriverent heureusement à Rhodes: une recrue aussi considerable fit beaucoup de plaisir au Grand Maître & à tout le Couvent. Mais cette année on n'eut rien à démêler avec les Turcs, dont toutes les forces tomberent de nouveau sur les Bulgares & les Serviens.

Cependant la Religion souffrit plus cette année de ses propres enfans que des Infideles. Il s'éleva dans l'Ordre des ennemis domestiques, & comme une semence de rebellion, qui éclata principalement en Angleterre, en Castille & en Portugal.

Frere Robert d'Alri Prieur d'Angleterre, Sanchez de Sumassa Prieur de Castille, & Alvarez Gonsalve Prieur de Portugal, cantonnez dans leurs Prieurez, & favorisez des Rois souverains de leur pays, refuserent ouvertement de payer leurs reponsions. Le Prieur d'Angleterre fonda sa désobéissance sur l'injustice qu'il prétendoit que le Grand Maître lui avoit faite, en conferant une Commanderie d'Ecosse à un Chevalier Ecossois, quoiqu'il soutînt qu'elle dépendoit du Prieur d'An-

ROBERT
DE
JULLIAC.

gleterre. Son Souverain qui regardoit l'Ecoffe comme un ancien fief de sa Couronne, non-seulement appuyoit la rébellion du Prieur; mais encore il fit saisir les revenus de toutes les Commanderies que l'Ordre possédoit dans ses Etats. Le Grand Maître porta au Pape des plaintes d'un procédé si violent. Ce Pontife instruit de la justice de sa nomination, en fit passer les preuves à la Cour d'Angleterre, & il menaça en même tems le Prieur de cette Nation de l'excommunier, & de le priver de l'habit, s'il ne payoit incessamment ses responsions, & s'il ne procuroit en même tems la main-levée des biens de l'Ordre, qu'il avoit eu le credit de faire saisir. La crainte de l'excommunication le remit dans son devoir, aussi-bien que le Prieur de Castille, auquel on intima les mêmes menaces de la part du saint Siege. Mais ces foudres, tout redoutables qu'ils étoient, ne firent aucune impression sur le Prieur de Portugal. Le Pape, pour toucher vivement un homme qui n'étoit en prise qu'à l'intérêt, conféra son Prieuré à Frere Jean Fernand, Commandeur de Toulouse, & il le cita à sa Cour, pour se voir dégrader de la dignité de Chevalier, & privé de l'habit de la Religion. Malheureusement tous ces Decrets de la Cour de Rome n'avoient gueres d'effet à l'égard du temporel, qu'autant que le Souverain les vouloit bien appuyer de son autorité, & ce ne fut que quelques années après, que ce Prieur rebelle rentra dans son devoir.

On place dans cette année la mort du Grand Maître de Julliac, qui ne tint cette dignité qu'un peu plus de deux ans; mais qui fut généralement

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



regreté, par la sagesse, la prudence, & sur-tout par la douceur de son gouvernement. Le Chapitre & le Couvent de Rhodes firent remplir sa place par Frere JEAN-FERDINAND D'HEREDIA, Châtelain d'Emposte, ou grand Prieur d'Arragon, & grand Prieur de saint Gilles & de Castille, qui étoit absent, & toujours résident auprès des Papes en qualité de Gouverneur d'Avignon & du Comtat Venaissin.

JEAN-
FERDINAND
D'HEREDIA.

1376.

On fera peut-être surpris, après tout ce que nous avons dit de la conduite de ce Chevalier, que l'Ordre, dont, contre toutes les regles, il avoit usurpé les principales dignitez, eût fait un pareil choix. Mais apparemment que les électeurs considererent que ce Chevalier conservoit toujours un grand credit dans la Cour d'Avignon; que ce credit s'étendoit même jusqu'auprès de la plûpart des Princes chrétiens, qui ménageoient avec de grands égards un homme habile, & dont les conseils influoient beaucoup dans les differens partis que prenoit la Cour du Pape; d'ailleurs qu'un malheureux esprit de rebellion, qui avoit sa source dans une sordide avarice, infectant depuis quelque tems plusieurs Commandeurs, il étoit de la politique de l'Ordre de mettre à sa tête un homme aussi puissant & aussi autorisé que l'étoit Hérédia, & qui dans cette place ne pourroit plus distinguer les interêts de la Religion des siens propres.

Quoi qu'il en soit des motifs qui déterminèrent les électeurs à l'élever à la dignité de Grand Maître, peut être que le lecteur ne fera pas fâché de connoître un peu plus particulièrement un Che-

JEAN-
FERDINAND
D'HEREDIA.

valier, qui après avoir été le tyran de son Ordre, en devint un pere bien-faisant, & un des principaux ornemens. Jean-Ferdinand d'Hérédia étoit issu d'une des plus nobles Maisons d'Arragon: Blasco Hérédia son frere aîné étoit revêtu de la Charge d'*el justitia*, ou de grand Justicier, dignité établie dans ce Royaume, comme un frein à l'autorité Royale, & pour empêcher les Souverains d'en abuser, au préjudice des privileges de la Nation. Il faisoit lui seul la fonction dont les Ephores étoient autrefois chargez à Lacedemone contre leurs Rois. Ce Seigneur pendant plusieurs années, n'ayant point eu d'enfans de sa femme, pour ne pas laisser perir sa Maison, obligea le jeune Hérédia son frere, dont nous parlons, de se marier. Il n'eut de ce mariage que deux filles; & sa femme étant morte en couche, son frere toujours entêté de se voir des heritiers de son nom, l'engagea dans une seconde alliance, & lui fit épouser Dona Thérèse Contellie, nièce & heritiere de sa femme; en sorte que tous les biens de ces deux grandes Maisons, regardoient uniquement le jeune Hérédia & ses enfans. Il eut de ce second mariage un garçon & une fille. Peu de tems après, il se vit encore veuf par la mort de sa seconde femme; mais celle de son frere aîné, après plusieurs années de sterilité, ayant mis au monde successivement deux enfans mâles, il se vit tout d'un coup sans biens, & déchû de toutes ses esperances.

Dans une si triste situation, après avoir recommandé ses enfans à son frere aîné, & sans communiquer.

niquer son dessein à personne, il s'embarqua, passa à Rhodes, où il demanda l'habit, & fut reçu par le Grand Maître de Villeneuve en qualité de Chevalier de la Langue d'Arragon. Bien-tôt son air noble, des manieres polies, & le courage & la valeur qu'il fit paroître en differens combats contre les Infideles, lui gagnerent l'estime & l'amitié des principaux Chevaliers. Il plut sur-tout au Grand Maître par la régularité de sa vie, & par un esprit adroit & insinuant, qui lui faisoit prendre sans peine toutes les formes qui pouvoient contribuer à son élévation.

Ce fut à ces rares qualitez, & à l'estime particuliere du Grand Maître, qu'il fut redevable d'une Commanderie de grace, appelée Alambro, d'où il passa depuis à titre d'échange ou d'amélioration à celle de Villet. Et comme un grand nombre de Chevaliers, & sur-tout de ses anciens, avoient été tuez dans l'escalade d'Alexandrie, il parvint successivement, & à son tour au Bailliage de Capse, & depuis à la Châtellenie d'Emposte, une des principales dignitez de l'Ordre, & la plus considerable en Europe après la Grande Maîtrise, tant par l'étendue de sa juridiction, le nombre & la qualité de ses vassaux, que par des revenus immenses.

La fortune qui le conduisoit comme par la main n'en demeura pas là. Le Grand Prieuré de Catalogne étant venu à vaquer, il se présenta deux prétendans : l'un au préjudice des droits & des privileges de l'Ordre, s'en étoit fait pourvoir par le Pape : & un autre Chevalier appelé Frere Bérenger Ni-

coffa, réclamoit ce Prieuré à titre d'ancienneté. Son droit n'étoit pas incertain, & il étoit même de l'intérêt de l'Ordre de ne pas souffrir que ses Religieux, au lieu de s'attacher à mériter des graces par leurs services, tournassent leurs vûes du côté de la Cour du Pape. Mais comme on craignoit à Rhodes d'offenser le souverain Pontife, le Grand Maître & le Conseil résolurent de lui envoyer un Ambassadeur. On avoit besoin pour une pareille négociation d'un Ministre habile, souple & adroit, & qui, sans blesser l'autorité Pontificale, sçût conserver les droits & les privileges de la Religion. Le Grand Maître, parmi un grand nombre de Chevaliers, crut avoir démêlé dans le Châtelain tous les talens d'un habile négociateur. Il le nomma pour Ambassadeur auprès du Pape, & il fit approuver son choix par le Conseil. L'instruction qu'on donna à Heredia portoit qu'après avoir baisé les pieds du Pape de la part du Grand Maître, & au nom de tout l'Ordre, il lui représenteroit le tort que sa nomination alloit faire à la Religion; que la plûpart des Chevaliers trouveroient le chemin bien plus court pour parvenir aux Commanderies de les obtenir par faveur & par quelque intrigue, que de les attendre de la longueur des années, & de leurs services; que de pareilles dispositions ruineroient absolument la discipline; que le Couvent seroit bien-tôt désert, & qu'on verroit les Chevaliers négliger la résidence de Rhodes & leurs obligations, & s'attacher uniquement soit à la Cour du Pape, ou à celle des Souverains de l'Europe.

L'Ambassadeur avoit ordre d'insister fortement sur la révocation du Bref apostolique; mais comme on craignoit que le Pape ne voulût absolument maintenir sa nomination, on permit à l'Ambassadeur de terminer cette affaire par un accommodement, s'il y trouvoit la moindre ouverture.

Hérédia partit avec cette instruction, & après être arrivé à Avignon, & dans l'audience qu'il eut du Pape, il lui representa avec beaucoup d'art & d'éloquence, que quoique l'Ordre eût une soumission parfaite, & tout le respect qu'il devoit pour sa nomination, il ne pouvoit s'empêcher de se plaindre d'une disposition qui violoit ses privileges, & qui alloit ruiner l'ouvrage des Pontifes ses prédécesseurs; qu'il étoit chargé de déposer aux pieds de sa Sainteté, & dans le sein du pere commun des Fideles, les justes remontrances d'un Corps consacré à la défense de la Chrétienté, mais dont le zele se ralentiroit infailliblement si les particuliers s'appercevoient qu'on les privât de la récompense attachée jusqu'alors à leurs services. Le Pape lui répondit en général qu'on lui avoit dit beaucoup de bien du sujet qu'il avoit nommé au Prieuré de Catalogne; mais qu'il ne seroit pas fâché qu'on pût terminer cette affaire à l'amiable & à la satisfaction des Parties, pourvû que ce fût sans blesser l'autorité du saint Siege. L'Ambassadeur jugea bien par ce discours qu'il n'obtiendrait pas du Pape la révocation de la grace qu'il avoit accordée. Ainsi il tourna tous ses soins du côté de l'accommodement, & il chercha en même tems les moyens d'y trouver son interêt particulier. Les deux pré-

JEAN
FERDINAND
D'HERÉDIA.

tendans le voyoient souvent ; il ménagea si adroitement leurs esprits, qu'il les fit convenir de partager les grands biens du Prieuré, & il fit même agréer ce partage au Pape. Jusques-là, il avoit conduit sa négociation conformément à ses instructions & aux intentions du Grand Maître ; mais il s'en éloigna depuis qu'il eut apperçu qu'en se dévouant à la Cour de Rome, il pourroit se faire des droits sur le Prieuré même. Les deux prétendans n'étant point en état par leur âge & leurs infirmités de se transporter au Prieuré, il s'en procura l'œconomat dont le Pape le gratifia. Ce fut sa première démarche ; & après cela abandonnant à découvert les intérêts de son Ordre, il n'eut point de honte de se faire nommer par ce Pontife pour leur successeur ; & ces deux Chevaliers ayant peu survêcu à cette disposition, lui seul profita de leur concurrence. Ce ne fut pas sans une extrême surprise qu'on apprit depuis à Rhodes que cet Ambassadeur, au lieu de s'opposer, comme il en étoit chargé, à ces nominations des Papes, les avoit lui-même sollicitées, dès qu'il en avoit pû être l'objet.

Il n'y avoit pas moyen après cela de retourner auprès du Grand Maître : Hérédia se vit obligé de rester à Avignon, & il s'attacha uniquement à la Cour de Rome. Il se fit bien-tôt pour lui-même un plan secret de toutes les intrigues & de la politique de cette Cour, & il se conduisit avec tant d'habileté, qu'il eut depuis beaucoup de part dans les élections & dans la confiance des souverains Pontifes.

Clement VI. ayant appris que Philippe de Valois Roi de France, & Edouard Roi d'Angleterre étoient à la veille d'en venir aux mains, choisit Hérédia qu'il envoya à ces deux Princes pour faire de sa part auprès d'eux l'office de médiateur. Ce Chevalier aussi courageux qu'habile, & qui prévit qu'il y auroit infailliblement une sanglante bataille, se fit donner par le Pape la permission de se déclarer contre celui de ces Princes qui refuseroit la médiation du S. Siege. Et comme Edouard avoit été l'agresseur, il se rendit d'abord dans son camp, & lui exposa sa commission. Il vouloit l'engager à une suspension d'armes; mais il trouva le Prince Anglois si prévenu de quelques avantages qu'il avoit déjà remportez, qu'il n'en put rien obtenir. Comme il vit qu'il rejettoit avec hauteur toutes les propositions de paix, & qu'il faisoit même assez peu de cas de ses offices, le fier Espagnol irrité du peu d'égard qu'il avoit pour son caractère, lui déclara que sa commission étant finie par ses refus obstinez, il alloit servir le Roi de France. Il lui communiqua en même tems la permission qu'il en avoit du Pape, & là-dessus il prit congé de ce Prince, & se jeta dans l'armée Françoisse, qui ne tarda gueres à en venir aux mains avec les Anglois.

On sçait quel fut le malheureux succès de cette journée: la bataille se donna près de Crecy en Ponthieu. Les François la perdirent par la trahison de quelques-uns de leurs chefs, & par la précipitation des autres. Philippe fit voir dans le combat plus de valeur que de conduite; il resta des der-

niers sur le champ de bataille , & il combattoit encore , quoiqu'il n'eût plus que soixante Cavaliers auprès de lui. Mais son cheval ayant été tué , il seroit tombé entre les mains de ses ennemis , si Hérédia ne se fût jetté promptement à terre , & ne lui eût présenté le sien avec lequel ce Prince fit sa retraite.

Le Châtelain voyant un corps d'infanterie qui combattoit encore , fut se mettre à la tête , & disputa quelque tems la victoire aux Anglois. Mais ces bataillons ayant été accablez par l'armée victorieuse , il fut enfin entraîné dans la déroute générale ; & ce ne fut pas sans peine que percé de coups , il rejoignit les débris de l'armée Françoisise.

Pendant qu'il se faisoit panser de quatre grandes blessures qu'il avoit reçues dans la bataille , il apprit que dans le camp Anglois on parloit defavantageusement de sa conduite , & que des Officiers de cette nation disoient qu'étant revêtu du caractère d'Ambassadeur , il n'avoit pû combattre en faveur des François , sans violer le droit des gens. Ce Chevalier ne fut pas plutôt guéri , qu'il envoya dans leur camp un Hérault pour présenter son gage de bataille à ceux qui attaquoient sa conduite ; & apparemment qu'il s'en seroit suivi un combat particulier , si Edouard auquel on en demanda la permission , ne lui eût rendu justice , & publié qu'avant la bataille , il lui avoit communiqué la permission que le Pape lui avoit donnée au bas de son instruction , de combattre contre le Prince qui rejetteroit les propositions de paix dont il étoit chargé. Il en reprit depuis la négociation ,

à ce qu'on prétend , & c'est à lui que des Historiens attribuent une trêve dont les deux Rois convinrent pour un an.

Quoi qu'il en soit , à son retour à Avignon , il eut la satisfaction de voir le Pape content de sa conduite ; & Innocent VI. ayant succédé à Clément , la fortune d'Hérédia prit un nouvel éclat sous le Pontificat d'un Pape , dont il avoit toujours été l'ami le plus particulier , & dont il devint depuis le Ministre & le confident.

Innocent pour prémices de sa faveur , le déclara Gouverneur d'Avignon & du Comté Venaisin ; & comme si la fortune de son favori eût été son unique affaire , il ne paroïssoit occupé que du soin de son élévation. Il l'accabloit tous les jours de nouveaux bienfaits ; toutes les graces passoient par son canal ; les plus grands Princes recherchoient avec empressement son amitié , & il partageoit avec son maître la puissance des clefs , ou pour mieux dire , le Pape n'en avoit que le titre , pendant que son Ministre jouïssoit de toute l'autorité.

Ce fut à la faveur de ce crédit sans bornes qu'il amassa des richesses immenses , & dont il employa une partie à l'établissement des enfans qu'il avoit laissez en Arragon. Pour ne pas paroître ingrat envers son bienfaïcteur , & pour la sûreté même du Pape & de toute sa Cour , il fit entourer à ses dépens la ville d'Avignon d'épaisses murailles , & fortifiées de distance en distance de tours qui mirent cette Place hors de surprise & d'insulte. Le Pape touché de ses marques si magnifiques de sa reconnoissance , arracha pour ainsi dire de l'Ordre

les grands Prieurez de Castille & de Saint Gilles ; dont il le fit pourvoir contre toutes les régles & les privileges de la Religion , & malgré les services importans que l'Ordre rendoit continuellement aux Chrétiens en combattant contre les Infideles. *

La mort de ce Pontife auquel succeda Urbain V. & ensuite Grégoire XI. lui fit perdre une partie de son crédit, sans rien perdre de son ambition ; & le Grand Maître de Juliac étant dans un âge très avancé, il regarda sa place comme un azile honorable contre les coups de la fortune, & les disgraces de la Cour. Il fit de bonne heure sa batterie ; les amis qu'il avoit à la Cour d'Avignon agirent vivement pour ses interêts ; la plûpart des Souverains de l'Europe entrèrent dans ses vûes, & le recommandèrent aux Chevaliers qui étoient nez leurs sujets : en sorte qu'après le décès de Juliac, le Couvent, quoique mécontent de sa conduite, se vit dans une espece de nécessité de le nommer, comme il fit, pour Grand Maître.

Hérédia n'eut pas plutôt reçu les nouvelles de son élection, qu'il se disposa à partir pour Rhodes ; mais comme il y voulut paroître avec des forces qui soutinssent sa réputation, & le choix de l'Ordre, il mit en mer à ses dépens jusqu'à neuf galeres, sans compter d'autres vaisseaux de différentes grandeurs, sur lesquels il embarqua un grand nombre d'aventuriers qu'il avoit pris à sa solde.

* Retulere etiam nobilem victoriam Hospitalarii Equites de Turcis in Gracia, quamvis longè numero impares : investi enim quatuor tantum triremibus atque onerariâ, viginti novem barbarorum naves, dum in eas vicinorum agrorum prædas inferebant, interceptê, ut narrat Matheus Villanus. *Rain. ad ann. 1359. num. 15.*

Il étoit prêt de mettre à la voile, lorsqu'il se vit obligé de différer son départ à la priere du Pape Gregoire XI. qui venoit de succeder à Urbain, & qui vouloit se servir de lui & de sa flote pour un grand dessein qu'il méditoit depuis quelque tems, & qu'il fit alors éclater.

Il y avoit près de soixante & dix ans, comme nous l'avons vû, que le S. Siege avoit été transféré par le Pape Clément V. dans la ville d'Avignon. Pendant cette longue absence, quoique les Papes se prétendissent souverains de Rome, cette Capitale du monde étoit alors gouvernée par un Magistrat, qui prenoit la qualité de Sénateur, & par douze autres citoyens qu'on nommoit *Bannerets*, à cause des différentes Bannieres qu'ils arboroiérent pour se distinguer chacun dans leur quartier. Leur vûe, qu'ils tâchoient d'inspirer aux habitans, étoit de rétablir dans Rome l'ancienne République; mais ce qu'on appelloit alors les Romains, étoient bien différens de ces illustres Républicains, aussi célèbres par la grandeur de leurs sentimens, que par cette rare valeur qui les avoit rendus les maîtres d'une partie de la terre. Ces derniers Romains n'étoient qu'un assemblage confus, & un miserable reste d'Hérules, de Gots, de Lombards, & de tous ces barbares qui dans les siècles précédens, avoient inondé l'Italie. Depuis même que Rome s'étoit vûe la Capitale des Papes, la grandeur d'ame des anciens Romains, & cet amour si respectable pour la liberté, leur valeur & leur courage s'étoient tournez dans l'ambition particuliere de s'élever aux premieres dignitez de l'Eglise.

JEAN
FERDINAND
D'HE'RE'DIA.

*Glossaire de
Ducange. t. 3.
p. 796.*

L'étude du droit en étoit le seul chemin. Rome peuplée d'Ecclesiastiques, n'étoit souvent remplie que de cabales : ces divisions causoient leur foiblesse, & les habitans de la nouvelle Rome n'avoient gueres de Romains que le seul nom. D'ailleurs cette grande ville depuis l'éloignement des Papes n'étoit plus qu'un lieu champêtre, & ce fleuve d'or qui y couloit auparavant de tous les Etats de la Chrétienté, avoit été détourné, & suivoit dans son cours la route que tenoit la Cour du Pape. La plûpart des autres Places du patrimoine de S. Pierre, ou étoient occupées par de petits tyrans, ou sous le titre spécieux de liberté, s'étoient jointes à la Ligue des Florentins, qui faisoient alors la guerre au Pape même, & ravageoient la campagne de Rome.

 PREUVE
XI.

Grégoire XI. avoit employé contr'eux les armes de l'Eglise : ils avoient été excommuniez par une Bulle solemnelle; & comme ils n'en paroissoient pas fort touchés, le Pape fit passer en Italie une armée que le Cardinal Robert de Gênéve commandoit en qualité de Légat du S. Siege. Mais ce Pontife n'en ayant pas tiré tout le succès dont il s'étoit flaté, il en revint aux armes spirituelles; & pour les rendre plus tranchantes, il les aiguisa, pour ainsi dire, d'une maniere assez nouvelle. Non seulement il aggrava l'ancienne excommunication fulminée contre les Florentins; mais il y comprit tous les Fideles qui auroient commerce avec eux, & qui leur fourniroient de l'or, de l'argent, du bled, du vin, de la viande, de la laine, des draps, & jusqu'à du bois à brûler : *Et de plus*, ajoute le

Pape, *Nous confisquons tous les biens des Florentins, & nous ordonnons qu'on leur courre sus; qu'on se saisisse de leurs personnes; qu'on en fasse des esclaves, & qu'on les réduise en servitude.*

JEAN
FERDINAND
D'HEREDIA.

Cette Bulle eut tout l'effet qu'on pouvoit esperer de l'avidité des hommes, animée par la pieuse crédulité de ces tems-là. Chacun se faisoit un mérite de persecuter ces excommuniez; on faisoit leurs biens par-tout où l'on en pouvoit découvrir. Le commerce des Florentins, qui faisoit leur principale force fut entierement ruiné; leurs débiteurs refusoient même de les payer, & dans les pays étrangers, & sur-tout en Angleterre, plusieurs de leurs marchands furent arrêtez par Ordre du Roi, & faits esclaves.

Les Florentins mirent les armes bas; & pour fléchir le Pape, lui députerent des Ambassadeurs. Mais n'en ayant pû obtenir la révocation de cette terrible Bulle, ils eurent recours à sainte Catherine de Sienne, Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, célèbre dans toute l'Italie par sa piété, & sur-tout par des révélations & des communications intimes avec le Ciel, qu'elle prenoit soin de publier, quoique un peu extraordinaires.

La Sainte, à la priere des Florentins ses voisins, s'embarqua pour la Provence, & arriva heureusement à Avignon. Elle vit le Pape; & dans une audience qu'elle en eut, elle lui fit de si vives instances en faveur des Florentins, qu'elle en obtint la révocation de sa Bulle; quoique ce Pontife l'eût avertie qu'elle se verroit trompée, disoit-il, par ces Marchands. Ce n'étoit pas la seule commission

importante dont elle étoit chargée. Les Romains privez du profit que leur produisoit la résidence des Papes & des Cardinaux, & l'abord continuel de tant d'étrangers qui avoient affaire à la Cour du Pape, avoient dépêché secretement des Envoyez à Avignon ; ils conjurerent le Pape de revenir dans la Capitale du monde chrétien. Pour l'y déterminer, ils protesterent de le reconnoître pour leur Souverain, & d'avoir pour lui & pour ses successeurs une fidelité inviolable. La bienheureuse Catherine appuya de tout son crédit leur requête : elle représenta au Pape que sa présence calmeroit tous les troubles d'Italie, & qu'en rétablissant le S. Siege à Rome, il en rétabliroit l'autorité dans toutes les Places que des tyrans avoient usurpées.

Pierre Infant d'Arragon, Religieux de l'Ordre de saint François, & sainte Brigitte, le pressoient de leur côté de retourner dans son Eglise ; mais ce qui détermina absolument le Pape à quitter la Provence, & à retourner à Rome, c'est que le Cardinal de S. Pierre qui y résidoit alors en qualité de son Vicegerent, lui donna avis par un courrier, que les Romains, s'il ne revenoit pas promptement, étoient résolus d'élire un autre Pape, & qu'ils s'étoient même assurez de l'Abbé du Montcassin, Moine peu scrupuleux, & qui sans avoir horreur du schisme, étoit convenu avec eux de faire l'infâme personnage d'un Antipape.

Grégoire épouvanté d'un projet qui alloit à mettre sa dignité en compromis, résolut de prévenir un si grand malheur par un prompt retour

en Italie. Guillaume Comte de Beaufort & sa femme, pere & mere de ce Pape, qui vivoient encore, & qui même lui survécurent, employerent inutilement les prieres les plus tendres pour le retenir en Provence. Le Roi Charles V. de son côté qui prévoyoit les suites funestes pour l'Eglise de ce voyage précipité, lui écrivit dans les termes les plus pressants pour l'en détourner. *Vous allez, Saint Pere*, lui dit ce Prince, *dans un pays où vous n'êtes gueres aimé; si vous y mourez, ce qui est assez vraisemblable, les Romains se rendront maîtres de la personne de tous les Cardinaux: & pour éviter que la Cour de Rome ne retourne à Avignon, ils les forceront le poignard sur la gorge à élire un Pape Italien.*

JEAN
FERRDINAND
D'HERÉDIA.

*Quarta vita
Gregorii XI,
p. 481.*

Mais, malgré toutes les instances de ce Prince, & de la plûpart des Cardinaux, qui lui représenterent l'esprit féditieux & mutin du peuple de Rome, le Pape prévenu par les remontrances & les conseils de sainte Catherine, & des autres devots personnages dont nous venons de parler, fut inflexible. Il quitta Avignon, & alla s'embarquer à Marseille sur les Galeres de l'Ordre, que commandoit en personne le nouveau Grand Maître Hérédia, & qui étoit accompagné des Prieurs de saint Gilles, d'Angleterre & de Rome, & d'une quantité considerable de Chevaliers & de Commandeurs de l'Ordre.

Pierre Amelio, Evêque de Sinigaglia, qui se trouva dans ce voyage, en a fait une relation exacte, & jour par jour, qu'Abraham Bzovius nous a conservée. Le Prélat nous y represente le Grand Maî-

tre avec une grande barbe blanche, tenant le timon de la galere du Pape, environné de tous ses Chevaliers. On apprend du même Historien, que cette petite flotte ayant été dispersée par la tempête proche les côtes de Provence, le Grand Maître par sa fermeté & par sa capacité dans l'art de la navigation, surmonta la violence des vents, & conduisit heureusement le Pape jusques dans le port d'Ostie.

Ce Pontife avant que d'entrer dans Rome, pour sa sûreté, & en conséquence des promesses des Magistrats, en tira une déclaration, par laquelle au nom du peuple Romain, ils le reconnoissoient pour le Souverain de la Ville & de tout son territoire. Il y fut reçu ensuite avec toute sa Cour, & précédé du Grand Maître, qui portoit immédiatement devant sa Sainteté, l'étendart de l'Eglise. Les Magistrats suivis d'une foule de peuple, par des acclamations témoignoient la joye publique; mais on s'apperçût dans la suite qu'il y avoit plus d'éclat & de pompe dans ces soumissions apparentes, que de fidélité & de véritable obéissance, & que le Sénateur & les Bannerets ne se desaisiroient pas aisément de l'autorité qu'ils avoient usurpée.

Cependant le Grand Maître s'étant acquité si glorieusement de la conduite & de la conservation du Pape, en prit congé, se rendit sur sa flotte avec tous ses Chevaliers, & prit le chemin de Rhodes, où il étoit attendu par tout le Couvent avec beaucoup d'impatience. Il rencontra sur sa route & proche des côtes de la Morée, une flotte des

Venitiens qui étoient alors en guerre contre les Turcs. Ces Barbares avoient enlevé depuis peu à la République la ville de Patras, célèbre par son commerce de foye. Le Général Venitien, après être entré dans la galere du Grand Maître pour le saluer, comme il en connoissoit la valeur & la capacité dans le métier de la guerre, il le conjura au nom de sa République & pour le bien de toute la Chrétienté, de vouloir joindre leurs forces pour retirer une place aussi importante des mains des Infideles. Quoique des affaires importantes appellassent le Grand Maître à Rhodes où il alloit prendre possession de sa dignité, son courage l'emporta sur son intérêt, & il embrassa avec joye une occasion de signaler ses talens guerriers contre les ennemis perpetuels de sa Religion. Les deux flottes se joignirent, & après avoir débarqué leurs troupes, ils marcherent droit à Patras, ville située sur une hauteur, & éloignée environ d'un quart de lieue du bord de la mer.

Comme cette Place avoit peu de fortifications & beaucoup d'étendue, le Grand Maître tenta de l'emporter par escalade, & s'attacha à des endroits dont les murailles étoient presque ruinées: & il s'en rendit maître sans trouver beaucoup de résistance. Le Gouverneur avoit réservé sa garnison pour la défense du Château, où il la fit entrer. Ce Château étoit situé dans l'endroit de la ville le plus élevé, & on n'y avoit oublié aucune des fortifications que l'art enseignoit en ce tems-là pour le rendre imprenable.

Il fallut en faire le siege dans les formes: les

attaques furent vives & pressantes, & la défense ne fut pas moins courageuse. L'Ordre y perdit plusieurs Chevaliers de considération : enfin les machines dont on se servoit encore en ce tems-là, ayant fait une brèche, le Grand Maître impatient d'une si longue résistance, prend une échelle, l'appuye contre la brèche, monte le premier l'épée à la main, & sans regarder s'il étoit suivi, se jette dans la place. Le Gouverneur de son côté s'oppose avec beaucoup de courage à son passage : il se fait entr'eux comme un duel particulier : le Chrétien plus fort ou plus adroit que l'Infidèle, lui passe son épée au travers du corps, le tue, lui coupe la tête, pendant que ses Chevaliers, incertains de son sort, montent en foule pour le secourir, renversent tout ce qui se presente devant eux, & après être entrez dans la Place, passent la garnison au fil de l'épée.

Le Grand Maître flatté d'un si heureux succès, & animé par les louanges interessées du Général Venitien, résolut d'étendre ses conquêtes dans toute la Morée. Corinthe fut le premier objet de ses armes ; on résolut dans le Conseil de guerre, d'en chasser les Infidèles ; l'armée Chrétienne entra dans le pays pour en former le siege. Le Grand Maître, avant que de s'y engager, voulut reconnoître par lui-même l'état de la Place. Mais comme il n'avoit pris qu'une foible escorte, il tomba malheureusement dans une embuscade. Les Turcs taillerent en pieces sa troupe, & le firent prisonnier. Ces Infidèles croyoient n'avoir pris qu'un simple Chevalier ; mais des déserteurs l'ayant

fait

fait connoître, on le conduisit dans le Château de Corinthe, où il fut gardé avec beaucoup de soin.

JEAN
FERDINAND
D'HE'RE'DIA

Les grands Prieurs de saint Gilles, d'Angleterre, & de Rome, qui l'avoient suivi dans cette expedition, du consentement du Général des Vénitiens, offrirent pour sa rançon de rendre Patras; mais les Turcs rejetterent cette proposition, & répondirent fierement qu'étant maîtres de la Morée, ils scauroient bien reprendre cette Place en moins de tems que les Chrétiens n'en avoient employé à la conquérir. Les Chevaliers au desespoir qu'on pût leur reprocher qu'ils avoient laissé leur Grand Maître entre les mains des Infideles, offrirent outre Patras, une somme très-considérable, & que les trois grands Prieurs demeureroient en ôtage jusqu'à l'entier payement.

Les Turcs parurent contens de cette dernière proposition; mais quand on l'eut communiquée au Grand Maître, il s'y opposa généreusement, & ne voulut jamais consentir que les trois grands Prieurs restassent pour lui en ôtage parmi les Infideles, & il leur dit: *Laissez, mes chers Freres, mourir dans les fers un vieillard inutile, & qui ne peut plus vivre long-tems: Pour vous qui êtes jeunes, reservez-vous pour servir la Religion.* En vain ses Religieux qui avoient eu la permission de le voir, tâcherent par leurs prieres & leurs larmes de le faire consentir à cet échange; rien ne put ébranler sa résolution. Il ne voulut pas même consentir qu'on tirât du trésor de l'Ordre sa rançon. *Si on la doit payer, ajouta-t-il, ma Famille a reçu d'assés.*

grands biens de moi pour me donner cette marque de reconnoissance. Les Turcs peu touchez d'une si haute générosité, & pour l'obliger à hâter le paiement de sa rançon, le firent passer dans les montagnes de l'Albanie. Il fut enfermé dans une étroite prison; & au lieu de jouir à Rhodes de sa nouvelle dignité, il se vit retenu pendant plus de trois ans dans un rigoureux esclavage, où il eut tout le tems de faire de serieuses réflexions sur le peu de solidité des grandeurs humaines.

Ce fut pendant sa prison qu'arriva le furieux Schisme qui déchira depuis l'Eglise pendant plus de cinquante ans, & dans lequel l'Ordre de saint Jean se trouva malheureusement enveloppé comme tous les Etats & tous les Ordres de la Chrétienté. Nous venons de voir que le Pape Gregoire XI. prévenu par les promesses & les soumissions apparentes des Romains, & seduit, si on ose le dire, par la confiance qu'il avoit aux revelations de sainte Catherine, avoit abandonné la Provence, & fixé son séjour à Rome, le siege naturel de tous les souverains Pontifes.

Mais il n'y eut pas demeuré long-tems, qu'il s'aperçut avec douleur que l'esprit de rébellion regnoit toujours dans cette Ville; que les Magistrats, malgré les sermens les plus solennels, bien loin de lui rendre l'obéissance qu'ils lui devoient, avoient repris leur première autorité, & se perpétuoient dans le gouvernement. La juste crainte qu'à sa mort, ces mutins n'étendissent leur tyrannie jusques sur le Conclave, & qu'ils ne se rendissent maîtres de l'élection de son successeur, lui

fit prendre la résolution de retourner à Avignon. Mais ayant été surpris par une grande maladie, qui ne se termina que par son décès, peu avant que d'expirer, & tenant entre ses mains le saint Sacrement, il exhorta tous les Cardinaux qui l'assisoient dans ces derniers momens, à lui donner pour successeur, celui qu'ils trouveroient le plus digne de remplir cette grande place. Il les avertit qu'ils eussent à se défier de certaines personnes de l'un & de l'autre sexe, qui sous prétexte de prétendues révélations, propofoient leurs visions pour regle de la conduite qu'on devoit tenir dans le gouvernement de l'Eglise; ce qui par son trop de confiance & l'esprit séditieux des Romains, alloit exposer l'Eglise au péril d'un Schisme affreux, si le Sauveur des hommes par sa bonté infinie, n'en préservoit son Epouse. *

On voit assez de qui le saint Pontife entendoit parler: & malheureusement son pressentiment fut justifié par les événemens, & se trouva plus vrai que les prédictions & les propheties dont on l'avoit ébloui. Car ce Pontife n'eut pas plutôt les yeux fermés, que les Bannerets & les Magistrats de la Ville, de peur qu'un nouveau Pape ne transférât le saint Siege à Avignon, résolurent de s'opposer à l'élection d'un Cardinal ultramontain, & de forcer ceux qui composeroient le Conclave, à nommer un Romain, ou du moins un Italien.

Dans cette vûe ils s'assurèrent des portes de la

¹¹ Quia per tales ipse seductus, dimisso suorum rationabili consilio se traxerat, & Ecclesiam in discrimen Schismatis imminentis, nisi misericorditer provideret Sponsus Jesus. *Gerson exam. doct. pari. 2. Wading. ann. minor. l. 4.*

JEAN
FERDINAND
D'HEREDIA.

Ville, où ils mirent des corps de garde, comme dans une place de guerre, de peur que les Cardinaux n'en fortissent à leur insçû, & qu'ils ne se retirassent dans quelque Ville d'Italie, où ils fussent en état de proceder avec liberté à l'élection d'un Pape.

PREUVE
XII.

Ces séditieux chasserent ensuite de Rome tout ce qu'il y avoit de gens bien intentionnez, & qui pouvoient s'opposer à la violence qu'ils prétendoient faire aux Cardinaux, en même tems qu'ils y firent entrer des bandits & des payfans des montagnes voisines, gens feroces qu'ils armerent, & qui courant dans les differens quartiers de la ville, menaçoient de tout tuer, si on ne leur donnoit un Pape Romain, ou du moins Italien. *Romano lo volemo, ó al manco Italiano*, crioient ces furieux: & la plus vile populace animée secrettement par ses Magistrats, se joignit à eux.

Froissart. t. 2.
Ch. 12.

Le désordre ne se termina pas à ce tumulte; mais quand après les dix premiers jours qu'on employa à faire les obseques du défunt Pape, les Cardinaux se disposerent à entrer dans le Conclave, les séditieux, après s'être rendu maîtres des portes, leur déclarerent que s'ils s'avisent d'éli-re pour Pape un Cardinal ultramontain, *ils leur feroient les têtes plus rouges que ne l'étoient leurs chapeaux*: & pour accélérer l'élection d'un Italien, les plus furieux entassoient des fagots de sarment & de la paille sous l'endroit où les Cardinaux étoient assemblez, comme étant prêts d'y mettre le feu. D'autres frapoient contre le plancher avec des piques & des hallebardes; & afin

d'arracher leur consentement, on leur presentoit la mort sous différentes faces, & toutes également affreuses & terribles.

Les Cardinaux aimant mieux, dit un historien du tems, être au nombre des Confesseurs, qu'au rang des Martyrs, pour sauver leur vie, & appaiser ces forcenez, convinrent de nommer pour Pape un Italien. Mais avant que de proceder à une élection si visiblement violentée, les Cardinaux ultramontains & même des Italiens, protesterent devant Notaires, qu'ils ne faisoient cette élection que par force, & pour éviter la mort; & que quand ils seroient libres, & en lieu de sûreté, ils prétendoient proceder à une nouvelle élection & plus canonique. Ils nommerent ensuite pour Pape, Barthelemi Prignano, Napolitain, Archevêque de Bari. Ils firent ce choix, auquel on ne s'attendoit point, dans la vûe que ce Prélat, qui passoit pour le plus sçavant homme d'Italie dans le Droit Ecclesiastique, d'ailleurs témoin oculaire de la violence qu'on leur faisoit, ne voudroit pas s'en prévaloir pour se maintenir dans une dignité où il n'étoit pas appelé selon les regles de l'Eglise. Des Historiens rapportent même que voyant la violence qu'on exerçoit contre les Cardinaux, & sans prévoir qu'il en recueilleroit tout le fruit, il avoit dit à un de ses amis qui se trouvoit alors avec lui dans l'Eglise de saint Pierre, *qu'il ne reconnoîtroit jamais pour Pape, celui qu'on auroit forcé les Cardinaux le poignard sur la gorge, d'élever à cette suprême dignité.*

Mais quand ces Princes de l'Eglise l'eurent en-

voyé querir pour lui annoncer son élection , il en reçut d'abord la nouvelle avec beaucoup de surprise; la joye succedabien-tôt à ce premier sentiment , & l'ambition lui fit donner un prompt consentement. Envain après ce phantôme d'élection , les Cardinaux le sollicitèrent de sortir de Rome sous prétexte , disoient-ils , de ratifier sa nomination dans un lieu libre ; l'ambitieux Napolitain , bien loin de donner dans le piège , leur déclara qu'il tenoit son élection pour très-légitime ; & afin d'empêcher les Cardinaux de la révoquer , il se servit des chefs de la sedition , pour les retenir malgré eux dans Rome. Par une nouvelle violence , on les força d'assister en personne à son intronisation , & à la ceremonie de son couronnement , où il prit le nom d'Urbain VI.

*Theod. de
Niem.*

Il exigea ensuite des Cardinaux qu'ils écrivissent des Lettres aux principaux Potentats de la Chrétienté , pour certifier que son élection avoit été très-libre & très canonique. Les Cardinaux qui se voyoient tous les jours , pour ainsi dire , entre la vie & la mort , afin d'éblouir celui qu'ils regardoient comme leur tyran , signerent tout ce qu'il voulut ; mais en même tems , ils firent sçavoir par une voix secrete à plusieurs Souverains , & sur-tout à Charles V. Roi de France , qu'on ne devoit ajouter aucune foi à tout ce qu'ils écriroient tant qu'ils seroient dans Rome. Leur but étoit de s'en tirer , & ils en obtinrent la permission sous prétexte des grandes chaleurs. Mais au lieu de se retirer chacun dans leurs maisons de campagne , la plûpart des Ultramontains qui étoient en Italie , se rendirent

de concert dans la ville d'Anagnie, d'où ils informèrent le Roi de France, & tous les Princes Chrétiens de la manière violente dont on les avoit forcez de mettre l'Archevêque de Bari sur la Chaire de saint Pierre, & ils leur envoyèrent en même tems, une relation exacte de tout ce qui s'étoit passé à Rome de puis la mort de Gregoire XI. avec une copie authentique de leurs protestations. Ils écrivirent ensuite au nouveau Pape, & ils lui représenterent que personne n'étoit mieux instruit que lui-même des vices de son élection; qu'étant témoin des violences qu'on leur avoit faites, il ne pouvoit pas ignorer qu'il n'étoit pas Pape; & ils le conjuroient dans les termes les plus pressans de quitter genereusement une place qu'il ne pouvoit occuper plus long-tems, sans exposer l'Eglise par son ambition aux malheurs affreux d'un Schisme, dont il seroit comptable à la justice de Dieu.

Urbain rejetta avec hauteur leur exhortation & leurs prieres; il les traita de rebelles & de schismatiques. Il sembla ensuite s'adoucir; & pour les faire revenir à la Cour, il leur offrit une amnistie, que la suite fit bien voir qu'il auroit mal observée, s'ils s'étoient laissez éblouir par ses promesses. Les Cardinaux apparemment, pour suivre les mouvemens de leurs consciences, se retirèrent à Fondi, Place forte dans le Royaume de Naples; & pour leur sûreté, ils y firent venir un corps de troupes étrangères, Gascons & Bretons, que Gregoire XI. avoit pris à sa solde, pour la défense du Patrimoine de saint Pierre. Ce fut dans cette ville qu'ils procederent de nouveau à l'élection d'un Pape;

JEAN
FERDINAND
D'HEREDIA.

JEAN
FERDINAND
D'HÉRÉDIA.

& après s'être enfermez dans le Conclave, dès le premier scrutin, le Cardinal Robert de Genève, frere d'Amedée Comte de Genève, fut élu par les suffrages unanimes de la plûpart des Cardinaux, & ensuite couronné sous le nom de Clement VII.

Les deux Papes firent éclater le schisme par les anathêmes qu'ils lançoient réciproquement l'un contre l'autre, & contre tous ceux qui suivoient un parti contraire au leur. Tous les Princes Chrétiens se partagerent dans ce fameux differend : les uns adheroient à Urbain ; d'autres se rangerent sous l'obédience de Clement. Il y eut pareillement des deux côtez de fameuses Universitez, de grands Theologiens, de sçavans Jurisconsultes, & même de saints personnages, célèbres, à ce qu'on prétend, par le don des miracles, qui se trouverent dans des partis opposez, comme si Dieu n'eût pas voulu qu'on sçût lequel des deux étoit le légitime Pape.

Le même esprit de division se répandit dans l'Ordre de saint Jean, & parmi les Chevaliers ; le Grand Maître Hérédia racheté des deniers de sa famille, après être sorti de la prison des Infideles, & tout le Couvent de Rhodés se déclarerent pour Clément* ; & les Langues d'Italie, d'Angleterre, & plusieurs Commandeurs d'Allemagne reconnurent Urbain. Ce Pape pour se venger du Grand Maître, le déclara déchû de sa dignité ; & n'ayant pû obtenir du Couvent qu'on en éluît un autre, il

* Rhodiorum pariter Equitum Magister schismatis laqueis se irretiit ; ut queritur Urbanus, qui ob eam rem vectigalia quæ in Germania Rhodio Magistro pendebantur, Pontificio fisco inferri jussit. *Rain. ad an. um* 1387. num. 10.

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



nomma de son autorité Frere Richard Carracciolo, Prieur de Capoue , pour remplir cette éminente dignité. Ainsi il se trouva en même tems dans l'Ordre deux Grands Maîtres , comme il y avoit deux Papes dans l'Eglise. Mais si on en excepte l'Italie & l'Angleterre , & quelques Commandeurs d'Allemagne , comme nous le venons de dire , tout l'Ordre demeura inviolablement attaché à l'obédience de Clément , & soumis au gouvernement d'Hérédia.

Ce Grand Maître auparavant si avide de biens & d'honneurs , pendant qu'il étoit dans les fers & dans les prisons des Infideles , avoit eu tout le tems de réfléchir sur la vanité des grandeurs de ce monde. L'adversité, cette dure , mais utile maîtresse , le rendit à son Ordre , desintereffé , modeste , plein de zele , toujours animé de l'esprit de sa Religion , attentif sur sa conduite , & n'ayant pour objet que le bien de son Ordre , la manutention de la discipline , & sa propre sanctification.

Pendant sa prison , & un an avant qu'il en sortît , Frere Bertrand de Flotte , Grand Commandeur , & Lieutenant du Grand Maître , avoit tenu à Rhodes un Chapitre général où il s'étoit fait differens réglemens qui auroient été utiles , s'il y avoit eu dans le gouvernement assez d'autorité pour les faire observer. Il y avoit été ordonné que les collations que feroient le Grand Maître & le Conseil des Commanderies de l'Europe , feroient reçues avec soumission , nonobstant les prétentions de quelques Prieurs qui s'étoient attribuez le droit de nommer aux Commanderies vacantes dans

JEAN
FERDINAND
D'HÉRÉDIA.

1380.

JEAN
FERDINAND
D'HEREDIA.

leurs Prieurez ; qu'on feroit sept parts & sept Commanderies des grands biens qui compofoient la Commanderie de Chypre , & que la premiere des sept portions porteroit le nom de Grande Commanderie avec le titre de Grand-Croix , & que les fix autres écherroient aux Chevaliers, felon leur droit d'ancienneté, & feroient foumifes à la Jurisdiction du Grand Commandeur ; que le Commandeur de l'Isle de Cos ou de Lango , feroit obligé de nourrir & d'entretenir vingt-cinq Chevaliers , & que tout Chevalier de l'Ordre feroit tenu d'entretenir un cheval avec fon équipage, de s'exercer à tirer de l'arbalète , & d'être toujours en état de marcher aux ordres de fes Superieurs ; & que s'il y manquoit, il feroit privé de l'entretien & de la pension qu'il tiroit du trésor.

On avoit ajouté à ces réglemens quelques articles concernant la conduite des Grands Maîtres , pour les obliger à une réfidence exacte dans Rhodes. Il avoit été ftatué qu'ils ne pourroient hors du Couvent conferer aucune dignité , ni donner aucune Commanderie : & pour prévenir l'abus qui s'introduifoit infensiblement de la part des Grands Maîtres , qui follicitoient en Cour de Rome d'être déchargés des affaires de leur dignité , il avoit été fait un ftatur , que quand un Grand Maître accablé du poids des années, ou à raifon de fes infirmités , voudroit abdiquer la grande Maîtrife , il ne pourroit la remettre qu'au Chapitre général, ou au Couvent chef d'Ordre, aufquels feuls appartenoit le droit de lui donner un fucceffeur.

Cependant le Grand Maître après avoir payé

sa rançon, s'étoit rendu à Rhodes où il prit possession de sa dignité & du gouvernement. Il se fit rendre compte ensuite de l'état du trésor & des finances de la Religion, si nécessaires pour la conservation & la défense des Isles & des Places que l'Ordre occupoit dans la mer Méditerranée, ou sur ses côtes : & ce fut avec une sensible douleur, qu'il reconnut que pendant sa prison, & à la faveur du schisme, une pernicieuse anarchie s'étoit introduite dans la Religion, & que la plupart des Religieux, & sur-tout les Prieurs & les Commandeurs s'étoient rendus indépendans, & comme les arbitres de leur devoir. Les uns ne déféroient aux ordres du Conseil, qu'autant qu'ils s'y trouvoient engagez par une utilité présente. Ceux du côté du Nord n'entretenoient plus aucune relation avec le Couvent ; on ne payoit point les responsions, ou l'on n'en payoit que la moindre partie ; & comme l'Ordre ne pouvoit se dispenser de fournir l'entretien & la paye aux soldats qui étoient en garnison dans les Places qui appartenoient aux Chevaliers, on avoit été contraint de faire des emprunts considérables dont les intérêts seuls absorboient tous les revenus qu'on pouvoit tirer de Rhodes.

Le Grand Maître ayant conféré avec le Conseil de l'état fâcheux où se trouvoit l'Ordre, & de la difficulté d'y pouvoir apporter des remèdes convenables, le Conseil jugea qu'il n'y avoit qu'une autorité supérieure, & telle que celle du Pape même, qui pût corriger de si grands desordres. On pria le Grand Maître de se transporter à Avi-

JEAN
FERDINAND
D'HEREDIA.

1381.

gnon, où le Pape Clément résidoit ; mais comme on craignoit qu'il ne restât trop long-tems dans une Cour, où il avoit passé une partie de sa vie, & qu'on n'avoit pas oublié que pendant sa faveur auprès de plusieurs Papes, il avoit détourné à son profit la plûpart des responsions de la France, & des Espagnes, le Conseil, avant qu'il s'embarquât, exigea de lui un serment solennel qu'il feroit remettre au trésor commun tout l'argent qu'il recevrait des responsions de l'Ordre ; & que pour accélérer son retour, il ne pourroit pendant son absence, nommer à aucune dignité de l'Ordre, suivant qu'il avoit été arrêté dans le dernier Chapitre tenu à Rhodes pendant sa prison.

Le Conseil porta encore plus loin sa précaution ; & sous prétexte de lui procurer un cortège honorable, on le fit accompagner par les Freres Bertrand de Flotte, Grand Commandeur, du Buiffon Prieur de l'Eglise, Eston de Slegleolts, Commandeur de Fribourg, & Guillaume de Fontenai, Commandeur Despaillons : tous Chevaliers pleins de zele, & attachez inviolablement à l'observation des statuts. Mais l'évenement fit voir combien ces précautions étoient inutiles, & que le Grand Maître depuis son élévation à cette dignité, n'avoit plus pour objet que le bien de son Ordre. Ce fut par ce motif, qu'avant de partir, il laissa à Rhodes pour son Lieutenant Frere Pierre de Culant, Maréchal de l'Ordre, Seigneur aussi distingué par sa haute naissance, que par sa rare valeur. Le Grand Maître ne fut pas plutôt arrivé à Avignon, qu'après avoir baisé les pieds au Pape, &

fait le ferment d'obédience, il lui représenta l'état déplorable où se trouvoit son Ordre par la malheureuse division qui s'y étoit introduite, & qui privoit le trésor de l'Ordre des responsions des Commandeurs schismatiques; que les Commandeurs de son obédience, sous différens prétextes, n'étoient gueres plus exacts à s'acquitter envers l'Ordre de ce tribut si juste & si nécessaire, & qu'on n'osoit même presser des gens qui conduits par un esprit d'avarice, ne se croiroient pas deshonorés pendant le schisme en changeant de parti sous le prétexte specieux de choisir le plus juste. Clément entra dans ses vûes: il convint qu'il falloit dans une pareille conjoncture, tâcher de ramener les esprits par la douceur: & pour y parvenir, ce Pontife de son autorité, convoqua successivement plusieurs Chapitres à Valence, à Avignon, & dans la Châtellenie d'Emposte, pour les Espagnes.

Le Grand Maître présida dans toutes ces assemblées, & encore plus par son exemple que par ses discours, il tâcha de ranimer dans les Religieux; l'esprit d'union & de charité. Plusieurs en parurent sincèrement touchés; les uns s'engagerent à passer incessamment à Rhodes; d'autres offrirent de payer les arrerages de leurs responsions. Mais comme ces secours n'étoient, ni présens ni assez considérables à cause du schisme qui étoit dans l'Ordre, & que Rhodes & Smirne étoient également menacées d'un siège par Bajazet I. Sultan des Turcs, le Grand Maître sacrifia généreusement une partie de ses grands biens au secours

de son Ordre ; & en différentes fois , il fit passer à Rhodes & à Smirne des vaisseaux chargez d'armes & de vivres : & par la même voye , il y envoya des sommes considerables pour payer les soldats que la Religion tenoit à sa solde.

Ce fut par le même esprit de pieté , & peut-être par un motif de pénitence & de restitution , que des grands biens qu'il avoit acquis avant son élévation au Magistère , il fonda à Capse & à Rubulo dans l'Arragon , une Commanderie pour ses Chevaliers , & une Collegiale de douze Prêtres en faveur des Chapelains de l'Ordre : & pour leur subsistance , il y attacha à perpetuité la terre d'Exariel , & la moitié des revenus du château de Saint Pierre.

Frere Richard Carracciolo , Prieur de Capoue , que le Pape Urbain VI. avoit nommé de son autorité pour Grand Maître en la place d'Hérédia , voulant imiter la liberalité d'Hérédia , fonda de ses deniers un célèbre Monastere de Dames Religieuses de l'Ordre dans la ville de Florence , sous le titre de S. Jean.

La Dame Perrete Viviani fut la premiere Commandatrice de ce Couvent , & on n'y recevoit aucune fille qui n'eût fait ses preuves de noblesse , qui devoient être examinées par le Prieur de Pise , sous les ordres du Grand Maître. Le Carracciolo , qui portoit ce titre à l'égard de l'Italie & de l'Angleterre , étant decédé , Boniface IX. qui pendant le schisme , avoit succédé à Urbain VI. prévoyant que le successeur qu'il donneroit au Prieur de Capoue , ne seroit jamais reconnu pour Grand

Maître par la plus saine partie de l'Ordre au pré-judice d'Hérédia, se contenta, comme si la grande Maîtrise eût été vacante, de nommer seulement pour Lieutenant, Frere Boniface de Caramandre, son parent. Mais, si on en excepte l'Italie & l'Angleterre, comme nous le venons de dire, tout l'Ordre demeura inviolablement attaché au Grand Maître, dont il réveroit les grandes qualitez. Ce Prince mourut à Avignon dans la même année & dans une extrême vieillesse après avoir tenu le gouvernement de son Ordre pendant 19 ans & 8 mois. Son corps fut porté dans l'Eglise de Capse, qu'il avoit fondée, & qui devint depuis le chef d'un Bailliage.

Pendant sa vie privée il fut aussi grand Capitaine qu'adroit Courtisan; avide de biens & d'honneurs, & sacrifiant tout à l'élévation de sa famille; il avoit acheté au nom de Jean Ferdinand d'Hérédia son fils les Châteaux & les Terres de Mora, de Valbonne, plusieurs autres Seigneuries, & entre autres le Comté de Fuente qui est encore aujourd'hui possédé par ses descendans. Mais depuis qu'il fut parvenu à la grande Maîtrise, désintéressé, liberal, magnifique, d'ailleurs plein de zele pour la manutention de la discipline, & sur-tout pour la défense des droits & des privileges de l'Ordre qu'il avoit autrefois violez si ouvertement pour s'agrandir: Nous avons de lui d'excellentes loix, ou pour mieux dire, de sages ordonnances qui se conservent encore dans le Livre de Statuts, & qui font voir son zele, & combien il étoit habile dans le gouvernement. Il avoit appris par ses propres fau-

JEAN
FERDINAND
D'HEREDIA.

Mars
1396.

JEAN
FERDINAND
D'HEREDIA.

tes que l'ambition lui avoit fait commettre , à prévenir celles de ses successeurs. Depuis son élévation à la dignité de Grand Maître , ce fut pour ainsi dire , un autre homme , & il auroit été à souhaiter , ou qu'il n'eût jamais entré dans l'Ordre , ou que la condition humaine lui eût permis de n'en quitter jamais le gouvernement.

Fin du cinquième Livre.



THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF HINDIS



PHILBERT DE NAILLAC TRENTIENSIS TROISIEME G. M. A. 1771.

Spart sculp.

Cars Sculp.



LIVRE SIXIEME.

LES nouvelles de la mort du Grand Maître Hérédia ne furent pas plûtôt arrivées à Rhodes, que le Corps des Religieux qui se trouverent dans cette Isle, s'assembla pour lui donner un successeur. Le choix des électeurs tomba sur Frere PHILEBERT DE NAILLAC grand Prieur d'Aquitaine, Seigneur également révééré par sa sagesse & par sa valeur. L'Ordre pendant le schisme qui le divisoit, aussi-bien que toute l'Eglise chrétienne, avoit besoin d'un chef aussi rempli de prudence, & il ne lui fut pas moins utile dans les guerres qu'il eut depuis à soutenir contre la plûpart des Princes de l'Orient.

A peine le nouveau Prince de Rhodes avoit-il pris possession de sa dignité, qu'il fut sollicité d'entrer dans une Ligue contre Bajazet, premier du nom, & cinquième Sultan de la Dynastie des Turcs Ottomans, qui menaçoit la Hongrie d'une cruelle invasion. Sigismond, de la Maison de Luxembourg, & fils de l'Empereur Charles IV. re-
gnoit dans ce Royaume du chef de la Reine Marie sa femme, Prince que l'adversité & les différentes disgraces qu'il avoit essuyées dans sa jeunesse, avoient rendu habile dans le gouvernement; mais plus grand politique, que grand Capitaine. Les ravages que les Turcs faisoient presque tous les ans sur les frontieres de ses Etats, l'obligerent d'avoir recours au Pape. Ce Pontife, pour le

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

1397.

Abu. Jefid-
Benmorad-
Gazi.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

secourir, forma contre ces Infideles une puissante Ligue, dans laquelle il engagea Charles VI. Roi de France, Philippe le hardy, Duc de Bourgogne, la Republique de Venise, & les Chevaliers de Rhodes. Manuel Empereur de Constantinople y voulut être compris, & plusieurs petits Princes Chrétiens, Latins & Grecs demanderent à y être reçûs; mais on en tira peu de secours, & leurs noms ne servirent au plus que de nombre dans les différentes signatures qui furent apposées au bas de ce fameux traité. Charles VI. seul fournit plus de troupes que tous les autres alliez ensemble. On prétend qu'il sortit de la France pour cette expedition plus de mille Chevaliers à banniere, ou chefs de compagnie, & plus de mille Ecuyers auxquels un zele ardent de signaler leur courage contre Bajazet, fit abandonner généreusement leur patrie.

1383.

*Histoire des
Turcs. t. 1. p.
45. chez Fop-
pens.*

*Laon. Chal-
condile. t. 1.*

Ce Prince Infidele étoit fils d'Amurat premier, qu'un esclave de Lazare Despote de Servie poignarda au milieu de ses gardes, pour venger la mort de son Maître, que ce barbare Sultan, après l'avoir pris dans un combat, avoit fait étrangler en sa presence. Bajazet avant que la nouvelle de la mort de son pere fût divulguée, fit écrire aussitôt par un Secretaire d'Etat, & au nom de son pere au Prince Giacup son frere, de se rendre incessamment auprès de lui. Ce Prince infortuné, ignorant la cruelle destinée qui l'y attendoit, ne fut pas plutôt arrivé à Andrinople, que Bajazet pour se délivrer d'un concurrent à l'Empire, le fit étrangler avec la corde d'un arc, funeste instrument,

dont la plûpart de ses successeurs, sous prétexte de ne vouloir pas répandre un sang aussi précieux que celui des Princes Ottomans, ont coutume de se servir pour se défaire des Princes de leur Maison.

Bajazet délivré d'un concurrent, ne songea depuis à conserver les Etats que son pere lui avoit laissez, que par de nouvelles conquêtes. C'étoit un Prince tout de feu, dont le courage égaloit l'ambition, vif, hardi, entreprenant, toujours à cheval & en campagne, avide du sang de ses ennemis, prodigue de celui de ses soldats, & chez qui l'art de se faire craindre passoit pour la plus sûre regle de la politique. Il attaqua d'abord la Bulgarie, & le fort des armes ayant fait tomber entre ses mains le Souverain du pays, il le fit aussitôt étrangler : il ravagea ensuite la Bosnie & la Croatie, dont il enleva plus de prisonniers qu'il n'y laissa d'habitans. La Macedoine ne fut pas exempte de la fureur de ses courses, il passa delà dans la Morée, en conquit une partie, & pénétra jusqu'aux environs de Constantinople. Il auroit bien voulu en pouvoir former le siege, mais ne se trouvant pas des forces assez nombreuses pour une si grande entreprise, il se contenta de resserrer cette capitale de l'Empire grec par un blocus & par differens corps de troupes qu'il fit cantonner aux environs.

Il alla finir dans l'Asie la campagne qu'il avoit commencée en Europe. Après avoir passé le détroit, il courut avec la même rapidité la Cappadoce & la Phrygie; & sans distinguer les Princes de sa religion, des Chrétiens, il attaqua Aladin

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

*Philippi Lo-
niceri Turci-
ca hist. l. 1.*

Sultan de la Cilicie; mais trouvant trop de résistance de ce côté-là, il retomba sur plusieurs petits Princes de l'ancienne race des Turcomans Selgeucides, appelez Ethein-Sarkhan-Mendez-Teko & Metin qui occupoient differens cantons de l'Anatolie, & qu'il dépouilla de leurs Etats. S'il avoit pû se rendre maître de leurs personnes avec autant de facilité, il ne les auroit pas mieux traités qu'il avoit fait le Roi des Bulgares. Mais ces Princes qui connoissoient son humeur sanguinaire, se réfugièrent de bonne heure auprès de Tamerlan, grand Khan de Tartarie, autre conquérant, & qui de son côté s'étoit emparé de la Perse, de la Mesopotamie & d'une partie de la Syrie.

Bajazet après ces expéditions, laissa en Asie & à Burse capitale de ses Etats, le Prince Ortogules son fils, pour faire voir en même à ses sujets l'autorité de son regne, & l'esperance du regne de son successeur. Il repassa ensuite en Europe, fixa son séjour à Andrinople, d'où il ravagea l'Attique, la Theessalie, conquit une partie de la Macedoine, défit le Prince des Valaques, & le força à lui payer tribut. La rapidité de ses courses ne donnoit point le tems de les traverser; ce qui le fit appeller *Ilderim*, c'est-à-dire, le foudre ou la tempête. Un petit corps de ses troupes détaché du gros de l'armée s'étant avancé du côté de Delphes, *Theodelinde*, veuve de Dom Louis Davalos, dont les prédecesseurs s'étoient emparez de ce petit Etat, craignant de se voir assiegée par ce conquérant, le vint chercher bien loin & jusques dans son camp; lui donna de magnifiques presens, & lui presenta

sa fille qui passoit pour une des plus grandes beautés de l'Orient. Les charmes de la jeune Princesse défarmerent Bajazet, qui pris plus cette conquête que celle de Delphes; il en laissa *Theudelinde* maîtresse, & en échange amena avec lui sa fille. Sur la fin de la campagne il ravagea les frontieres de la Hongrie, où il porta le fer & le feu de tous côtez. On rapporte qu'en se retirant il renvoya à Sigismond quelques prisonniers, & qu'il les chargea de dire à ce Prince, par maniere de menaces & d'insulte, qu'il reviendrait au printems prochain le visiter; & qu'après l'avoir chassé de ses Etats, il passeroit en Italie & jusqu'à Rome; qu'il vouloit arborer ses étendarts au haut du Capitole, & faire manger de l'avoine à son cheval sur l'autel même de saint Pierre.

Le Pape allarmé de ces menaces, fit publier contre ce Prince infidele, une espece de Croisade: ce fut le sujet de la Ligue dont nous venons de parler. L'Empereur Grec, les Venitiens, & les Chevaliers de Rhodes mirent en mer une puissante flotte commandée par le Noble Thomas Mocenigo, qui pendant toute la campagne, tint la mer vers l'embouchure du Danube, en même tems que le Roi de Hongrie avoit fait prendre les armes à toute sa noblesse, sans compter les milices de cette Nation. La France seule, comme nous le venons de dire, fournit plus de troupes d'ordonnance, que tous les autres Alliez ensemble; & quand ce corps fut en état de partir, le Roi en donna le commandement à Jean Comte de Nevers, fils aîné du Duc de Bourgogne. Ce jeune

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

*L'hist. anon.
de S. Denis
l. 16. c. 2.*

1397.

Prince étoit accompagné de Philippe d'Artois, *Seigneur du Sang*, comme on parloit en ce tems-là, & Connétable du Royaume. On voyoit dans la même armée le Comte de la Marche, Henry & Philippe de Bar, tous trois parens du Roi, Jean de Vienne, Amiral de France, le Maréchal de Boucicault, le Sire de Coucy, un des plus puissans Seigneurs du Royaume, & encore plus celebre par sa rare valeur que par ses richesses, Guy de la Trémouille, les Seigneurs de Roye, de saint Paul, de Montorel, de Sampi, & tout ce que la France avoit de jeunesse la plus illustre, tous brûlans d'ardeur d'en venir aux mains avec les Infideles.

Cette Croisade Françoisé prit son chemin par l'Allemagne, & en traversant la Baviere & l'Autriche, elle fut jointe par Frere Frederic Comte de Zollern, grand Prieur d'Allemagne, qui étoit à la tête des Chevaliers de sa nation. Toutes ces troupes se rendirent en Hongrie en même tems qu'on y vit arriver de Rhodes le Grand Maître, suivi des principaux Commandeurs & d'un grand nombre de Chevaliers de son Ordre. Sigismond qui en connoissoit la valeur, declara qu'il vouloit combattre à leur tête, les logea dans son quartier, & retint le Grand Maître auprès de lui.

Bajazet étoit alors dans l'Anatolie, d'autres disent qu'il campoit proche de Constantinople, dont ses troupes continuoient le blocus: & quoiqu'on l'eût informé des puissans secours qui étoient arrivez aux Hongrois, il ne fit aucun mouvement, soit qu'il se reposât sur la valeur des Gouverneurs qu'il avoit mis dans les principales Places de sa

frontiere, soit qu'il voulût laisser ralentir l'impetuosité des François, ou qu'il se flatât que dans un aussi grand corps qu'étoit l'armée Chrétienne, composée de différentes Nations, la jalousie & la division ne manqueroient jamais de s'y introduire; que le changement d'air & de nourriture, & la difficulté de recouvrer des vivres, pourroit causer des maladies dans le camp; enfin, en Prince sage, il voulut d'abord essayer ce que le benéfice du tems feroit en sa faveur. La seule précaution qu'il prit, fut d'empêcher que les Chrétiens ne pussent être instruits de sa marche, & s'il étoit encore en Europe ou dans l'Asie. Les Princes alliez n'en ayant aucune nouvelle, passerent le Danube, entrerent dans la Bulgarie, emporterent quelques petites Places, & dans une occasion particuliere, un parti composé seulement de François, & commandé par le Sire de Coucy, tailla en pieces des troupes que le Sultan avoit laissées dans le pays, & qui s'étoient avancées pour empêcher les Chrétiens d'aller au fourage. Ce petit avantage, le nombre & la valeur des soldats Chrétiens, la facilité qu'ils eurent depuis d'étendre leurs partis de tous côtez, répandit un esprit de présomption parmi les soldats: les Generaux même étoient infectez de ce poison dangereux d'une fortune trop favorable: on ne parloit de Bajazet qu'avec mépris.

On disoit qu'il se tenoit caché dans le fond de l'Asie: le Maréchal de Boucicault soutenoit dans le Conseil que ce Prince n'osoit repasser le détroit, & un Historien Hongrois rapporte que Sigismond même se voyant à la tête de cent mille hommes,

*Bonfinius rer.
Hung. dec. 3.
l. 2. p. 379.*

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

dont il y en avoit soixante mille de cavalerie ; la plûpart hommes d'armes , se vançoit non-seulement de chasser les Turcs de l'Europe ; mais que quand le Ciel tomberoit , ses soldats étoient en assez grand nombre pour le soutenir sur la pointe de leurs lances.

Cette confiance téméraire & toujours dangereuse , lui fit entreprendre le siege de Nicopoli , place forte , défendue par une grosse garnison , commandée par Dogamberg un des principaux Capitaines de Bajazet. Ce Capitaine Turc fit bientôt sentir aux Chrétiens par de fréquentes sorties , qu'il étoit plus aisé de ravager la campagne que d'emporter une place dont on lui avoit confié le gouvernement ; c'étoient tous les jours de nouveaux combats , les Chrétiens ne gaignoient pas un pouce de terrain qui ne leur coutât leurs plus braves soldats. Une si vigoureuse résistance affoiblit considérablement l'armée des Alliez , en même tems que le luxe & la débauche , deux ennemis encore plus dangereux que les Turcs , se répandirent dans le camp , dont la plûpart des jeunes Seigneurs firent un lieu public de prostitution. Il sembloit que du pieux motif de leur expedition , ils se fussent fait une dispense qui les autorisât à violer impunément les obligations les plus essentielles du Christianisme. Les François sur-tout passoient les jours entiers avec des femmes perdues & dans des plaisirs faciles & honteux. Le soldat à leur exemple se noyoit dans le vin , & son ivrognerie ne pouvoit pas même être modérée par l'indigence : c'étoient comme des bacchanales perpetuelles , qui scandalisoient même les

*Hist. anon.
de S. Denis l.
16. c. 10.*

les Turcs aussi - bien que les Chrétiens habitans du pays. Ce relâchement dans la discipline militaire, & le peu de soin que prenoient les chefs d'envoyer des partis aux nouvelles, donnerent le tems à Bajazet de s'avancer avec un grand secret au secours de la Place assiégée : il n'en étoit plus qu'à une journée, que les Chrétiens le croyoient encore dans l'Anatolie. Ce ne fut que par quelques soldats qui s'étoient écartez pour piller, qu'on apprit enfin que ce Prince n'étoit plus qu'à six lieues du camp ; ils en porterent avec empressement les premières nouvelles aux Généraux. Le Maréchal de Boucicault toujours entêté de son premier sentiment, & que le Turc n'oseroit en venir à une bataille, rejetta avec un grand mépris l'avis qu'on lui en donna, & s'adressant à ces maraudeurs : *Coquins*, leur dit-il, *vous vous repentirez d'être venus par vos fausses nouvelles mettre l'alarme au camp.* Il les menaça même de leur faire couper les oreilles ; mais il ne fut pas long-tems sans être desabusé d'une prévention si pernicieuse, & on vit bien-tôt paroître la tête des troupes ennemies qui s'avançoient en bon ordre, & qui se rangerent en bataille dans la plaine.

*Hist. anon.
Liv. 16. c. 11.*

La surprise, le tumulte & l'agitation succederent dans le camp des Chrétiens à cet excès de confiance. Le Comte de Nevers qui ne croyoit pas que les Turcs, avec leurs zagayes & leurs cimeteres pussent résister aux lances & aux épées des François, fit monter sa cavalerie à cheval. Il prétendoit occuper sur le champ de bataille le poste d'honneur, & charger le premier les Infideles ;

mais le Roi de Hongrie lui fit dire que cette nuée de soldats Turcs qui couvroient les campagnes voisines, n'étoient que des milices & des paylans mal armez qu'on avoit amenez du fond de l'Asie enchaînez, & qu'on traînoit à la guerre par force; que les Infideles avoient coutume de jeter ce grand corps devant eux, & de les exposer à la premiere furie de leurs ennemis pour les lasser; & qu'avec des troupes fraîches & d'ordonnance qu'ils reservoient, ils profitoient ensuite du desordre & du mouvement inévitable dans le commencement d'un combat; que les Hongrois, à leur exemple, n'opposoient ordinairement à cette sorte d'ennemis, que de pareilles milices, & dont ils ne faisoient pas plus d'estime; qu'il le conjuroit de souffrir que cette infanterie essuyât les premiers traits des Infideles; que sa cavalerie pourroit ensuite à la faveur des lances, ouvrir & percer les plus épais bataillons des Janissaires; qu'il le soutiendrait avec le Grand Maître, à la tête de ses Chevaliers & de la Noblesse du Royaume: qu'après tout, il le prioit de se souvenir que l'honneur & la gloire d'une bataille consistoit moins dans les premiers coups, que dans les derniers, & dans ceux qui finissoient le combat, & decidoient de la victoire.

Id. ib. d. c

11.

Le Comte de Nevers ayant assemblé le Conseil pour lui rendre réponse, s'adressa premierement au Sire de Couci, dont le Duc de Bourgogne son pere lui avoit recommandé à son départ de suivre les conseils. Ce Seigneur fondé sur l'experience qu'on avoit en Hongrie de la maniere dont les Turcs dans les batailles rangeoient leurs troupes,

approuva l'ordre & la disposition que le Roi de Hongrie propofoit, & il appuya fon sentiment fur ce que les milices de ce Royaume étant soutenues par la cavalerie françoife, ne pourroient reculer. L'Amiral Jean de Vienne, ancien Capitaine, fut du même avis ; mais le Connétable & le Maréchal de Boucicault jaloux que le Prince, avant que de demander leur sentiment, se fût adreffé au Sire de Couci, déclarerent qu'il feroit honteux à la Nation Françoife de marcher après l'infanterie Hongroife, & qu'ils n'étoient pas venus de fi loin pour fe laiffer précéder par de miferables payfans, & par des milices plus accoutumées à fuir qu'à combattre de pied ferme. Toute la jeunesse séduite par ce discours, & par une émulation de gloire mal entendue, entraîna le Comte de Nevers par fes cris dans le même sentiment. Ce Prince fit dire au Roi de Hongrie, que les François ne pourroient fe réfoudre à ceder dans la bataille le poste d'honneur à aucune Nation. Il fit auffi-tôt monter fa cavalerie à cheval ; mais avant que de tirer l'épée contre les ennemis, cette jeunesse furieuse & emportée en fit un usage bien indigne du nom Chrétien & du nom François. Ces Chevaliers fous prétexte que les prifonniers qu'ils avoient faits en différentes occasions, pourroient les embaraffer pendant le combat, les massacrerent tous de fang froid, & fans égard pour la foi & la parole qu'ils leur avoient donnée de leur sauver la vie, en payant la rançon dont on étoit convenu réciproquement.

On donna enfuite le fignal de la bataille ; les François en allant à la charge, fe trouverent d'abord

arrêtez par une palissade , & par plusieurs rangs de pieux aiguisés par le bout, qui embarrassoient la cavalerie , & qui l'empêchoient de marcher ferrée , & en bonne ordonnance. Il fallut mettre pied à terre ; mais après qu'on eût forcé cet obstacle , les hommes d'armes ayant remonté à cheval , tomberent sur l'infanterie Turque qui leur étoit opposée : ils rencontrèrent d'abord ce grand corps de milices, qui fit peu de résistance, comme l'avoit bien prévu le Roi d'Hongrie. Ces payfans qui ne méritoient pas le nom de soldats , se laissoient égorger , ou cherchoient leur salut dans la fuite. Les Janissaires ou l'infanterie Turque composée de troupes réglées , firent paroître plus de courage & de résolution. Ils se batirent avec une valeur qui ne le cedit en rien à celle des François : le combat fut long & opiniâtre ; enfin les lances françoises se font jour dans les plus épais bataillons des ennemis ; les Turcs ne tiennent plus ; tout ce qui paroît , est poussé , battu , enveloppé : l'épouvante étoit par tout ; la sûreté nulle part ; & ces Janissaires si redoutables , après avoir perdu plus de dix mille hommes , se jetterent derrière un grand corps de cavalerie qui s'avançoit à leur secours,

Id. ibid. c.
12.

Ce fut comme une seconde bataille qu'il fallut que les François livrassent aux Infideles. Cette cavalerie Turque présentoit un grand front. Les Chrétiens pour n'en être pas enveloppez , se mirent sur une longue ligne , & sans garder trop exactement leurs rangs , & sans même prendre d'autre ordre que de leur courage , chaque homme d'armes , comme si la victoire n'eût dépendu que de

lui seul, se poussa contre les Turcs avec une valeur si déterminée, que rien ne pût résister à leur impétuosité. Les Hongrois qui sembloient n'être venus que pour être spectateurs de la bataille, & les Infideles même ne cessoient d'admirer un courage qui leur paroissoit au-dessus des forces ordinaires de la nature. Cinq mille Turcs périrent dans ce second combat, & les François en fussent sortis victorieux & couverts de gloire, si l'ardeur de cette jeunesse ne l'eût emportée à la poursuite du reste de cette cavalerie qui se retiroit sur une hauteur voisine.

En vain les principaux chefs, & sur-tout le Sire de Couci & l'Amiral de Vienne étoient d'avis qu'on laissât fuir les Infideles, ou du moins qu'on prît haleine, & qu'on formât de nouveau les escadrons pendant qu'on feroit avancer les Hongrois. Tous ces jeunes Seigneurs qui environnoient le Comte de Nevers, s'étant écriez qu'il y avoit de la lâcheté à laisser échaper les ennemis, ils partirent de la main; & sans observer aucun ordre, & sans avoir laissé reprendre haleine à leurs chevaux, ils s'éloignerent à toute bride du corps de l'armée, & ils monterent cette colline où ils croyoient trouver les débris de l'armée Turque.

Mais quelle fut leur surprise, quand en leur place ils découvrirent une nouvelle armée composée de quarante mille hommes de cavalerie, l'élite & la fleur des troupes de Bajazet ? Ce Prince s'étoit placé au milieu de cette forêt de lances, comme dans une citadelle; & pour pouvoir prendre son parti, suivant les événemens. A cette vûe le soldat

Id. ibid. ci

12.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

s'effraye ; ses premiers avantages lui deviennent suspects ; il n'a plus cette assurance de vaincre qu'on peut appeller le premier gage de la victoire ; bientôt la terreur & l'épouvante succederent à une confiance téméraire. Ces héros qui, comme des lions, s'étoient fait craindre des Turcs, *devinrent plus lâches que les lievres*, dit l'Auteur, anonyme de saint Denis ; tout se dispersa, chacun chercha son salut particulier dans la fuite ; mais la cavalerie de Bajazet leur coupa chemin. La plûpart des François furent taillez en pieces, & il y en eut jusqu'à trois mille faits prisonniers, parmi lesquels se trouverent le Comte de Nevers, le Comte de la Marche, le Prince de Bar, Boucicault, le Connétable, & Enguerrant de Coucy. L'Amiral de Vienne voyant tout perdu, fit quelque mouvement pour se sauver ; mais revenant tout à coup au soin de sa gloire, & se tournant vers dix à douze cavaliers qui s'étoient attachez à lui : *A Dieu ne plaise, mes compagnons*, leur dit-il, *que pour conserver un reste de vie, nous ternissions notre réputation : il faut tenter le hazard d'une généreuse défense, ou mourir ici dans le lit d'honneur* : & en disant ces paroles, il chargea les Infideles, pénétra plusieurs fois dans leurs escadrons ; & après avoir vû tomber ses compagnons accablez par le nombre des ennemis, lui-même percé de coups, expira sur le champ de bataille.

12. *Id. ibid. 6.*

Les Turcs ayant dissipé ce grand corps de François, marcherent avec toute la confiance que donne le commencement d'une victoire, droit aux Hongrois ; ils étoient campez le long des bords du

Danube. Leur infanterie qui n'étoit composée que de milices, comme nous le venons de dire, épouvantée de la défaite de ses alliez, & sans attendre l'ennemi, se renversa sur la cavalerie, y porta la terreur & la confusion. Ce fut moins en cette occasion un combat qu'une déroute générale. Ce qu'il restoit de noblesse de cette nation, & les Chevaliers de Rhodes se rallierent auprès du Roi & du Grand Maître; & quoiqu'ils vissent leur perte certaine par le grand nombre des Turcs dont ils étoient environnez, aucun ne chercha son salut dans une honteuse fuite: tous firent ferme, & se batirent avec une valeur digne d'un meilleur sort. La plus grande partie de cette illustre Noblesse, & un grand nombre de Chevaliers, moururent les armes à la main. Le Roi & le Grand Maître n'auroient pas évité une pareille destinée, si dans ce desordre que causa une déroute si générale, ils n'eussent trouvé par hazard au bord du fleuve la barque d'un pêcheur dans laquelle ils se jetterent; & malgré une nuée de flèches que ces barbares tiroient contre eux, ils s'éloignerent du rivage; & se laissant aller au courant, ils gagnèrent l'embouchure du fleuve d'où ils découvrirent la flote chrétienne qui n'en étoit pas éloignée. Le Roi & le Grand Maître accablez de douleur, prirent une des galeres de la Religion, qui les porta heureusement à Rhodes. Le Roi malgré la perte de tant de Chevaliers, y fut reçu, sinon avec joye, mais du moins avec ce respect qui étoit dû à sa naissance & à sa dignité. D'autres Historiens prétendent qu'il s'arrêta sur les côtes de la Dalmatie.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

Bozio. 1072.
2. Liv. 4.

Bonfin.
ibid. p. 379.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

Le lendemain de la bataille, Bajazet se fit amener les prisonniers qu'il fit massacrer en sa présence par représailles de ces prisonniers Turcs, que les Chrétiens avant le commencement de la bataille, avoient immolez à une honteuse précaution. Ce Prince en qui l'avarice servoit de contre-poids à sa cruauté, exempta de ce massacre général, le Comte de Nevers, & vingt-cinq autres des principaux Seigneurs dont il esperoit tirer une grosse rançon; & l'argent étant venu de France, quand le Comte de Nevers fut prendre congé de lui : *Je n'exige point de toi*, lui dit fierement Bajazet, *que tu t'obliges par les sermens les plus solennels à ne me faire jamais la guerre, comme je pourrois t'y contraindre; au contraire si tu as quelque sentiment d'honneur, je te conjure de reprendre les armes le plutôt que tu pourras, & d'assembler toutes les forces de la Chrétienté: tu ne sçaurois jamais me faire un plus sensible plaisir, que de me fournir de nouvelles occasions d'acquérir de la gloire.*

1398.

Ce Sultan après avoir triomphé si heureusement des Chrétiens:latins, tourna depuis ses armes contre les Grecs ses troupes se répandirent dans la Morée où ils mirent tout à feu & à sang. Et après les avoir réunies en corps, il s'avança du côté de Constantinople dont il tourna le blocus dans un siege régulier. L'Empereur Manuel épouvanté de voir cet ennemi si redoutable au pied de ses murailles, mandia du secours chez tous les Princes Chrétiens; mais les différentes guerres qui agitoient alors l'Europe, ne lui permirent pas d'en espérer un prompt secours, outre que la perte de la bataille
de

de Nicopoli, & les larmes qui couloient encore pour la mort de tant d'illustres Seigneurs qui venoient d'y périr, avoient refroidi le zele de la principale Noblesse. Ainsi l'Empereur Grec se vit réduit à recourir à Tamerlan Grand Khan des Tartares. Il lui envoya des Ambassadeurs chargez de riches présens, & qui le conjurerent de sa part d'employer la puissance de ses armes, ou du moins d'interposer ses bons offices pour arrêter les entreprises du Prince ambitieux, qui sans distinction de Religion, vouloit faire ses esclaves de tous les Souverains qui se trouvoient dans le voisinage de ses Etats.

Pendant que cette grande affaire se traitoit à la Cour de Tamerlan, Thomas Paleologue Despote de la Morée, & frere de l'Empereur Grec, n'ignorant pas que les grandes puissances ne secourent jamais les petites gratuitement, ne fit aucun fond sur cette ambassade : il se retira à Rhodes d'où le Roi de Hongrie venoit de partir pour retourner dans ses Etats. Le Prince Grec ne fut pas reçu moins honorablement que le Roi de Hongrie dans une Isle qui servoit alors d'azile à tous les Princes Chrétiens qui étoient persecutez par les Infidèles. Paleologue se défiant de ses forces, & peut-être de son courage, vendit la Morée à l'Ordre de saint Jean, & convint avec le Grand Maître & le Conseil de leur livrer Corinthe, Sparte, & les principales villes de cette grande Province : il en reçut le prix dont on étoit convenu, partie en argent, & le reste en pierreries.

Des Commissaires de l'Ordre s'embarquerent

aussi-tôt pour en aller prendre possession ; ils furent reçus avec beaucoup de joye par les Magistrats & par les habitans de Corinthe , qui , sous la protection des Chevaliers de Rhodes , se crurent désormais à l'abri des incursions des Turcs.

Mais les habitans de Sparte en agirent bien différemment. L'Evêque de cette ville qui suivoit le rit grec , & ennemi par conséquent des Latins , ne doutant point que l'Ordre ne seroit pas plutôt maître de cette Place , qu'il mettroit un Evêque latin dans sa ville épiscopale , assembla tous les citoyens , & leur représenta si vivement le malheur où ils alloient être exposez en se soumettant à la puissance des Latins , que tous ces habitans de concert envoyèrent des députés aux Commissaires de Rhodes pour leur déclarer qu'ils n'étoient pas résolus de les admettre dans leur Ville ; & que s'ils en approchoient , ils seroient traités comme ennemis ; ainsi ces Commissaires qui n'avoient pas assez de forces pour se faire obéir , prirent le parti de retourner à Rhodes.

Le Despote naturellement inconstant , & qui ayant regné en Souverain , avoit peine à s'accommoder de la condition d'un particulier , rendit une partie de l'argent , quitta Rhodes , & revint à Sparte où il fut reçu avec beaucoup de joye par ses sujets , qui l'assurèrent qu'il trouveroit dans ses Etats la même obéissance & la même fidélité qu'il avoit éprouvée depuis tant d'années , pourvû qu'il ne traitât point avec les Latins , & qu'il n'en admît même aucun dans le gouvernement : tant étoit grande & implacable cette aversion , que les Evê-

ques Grecs avoient inspirée à leurs peuples contre tout ce qui reconnoissoit l'autorité du Pape ; & je ne sçai s'ils n'auroient pas préféré la domination des Turcs à l'Empire d'un Prince Chrétien, qui auroit été dans la Communion de l'Eglise Romaine.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

L'Ordre eut beaucoup de peine à retirer du Prince Grec le reste de l'argent qu'on lui avoit donné. Les Freres Raimond de l'Éstoure, Prieur de Toulouse ; Elie du Fossé, Commandeur de sainte Maxence, & Pierre de Beaufremont, grand Hospitalier, firent à ce sujet differens voyages dans la Morée. Enfin cette affaire fut terminée par Frere Louis d'Allemagne, Commandeur de Naples, Chevalier d'un esprit insinuant, & habile négociateur ; & par le traité qu'il fit avec le Paleologue, il fut arrêté que la Religion de saint Jean lui remettroit la ville de Corinthe, & que ce Prince en échange lui donneroit dans la même Province le Comté du Soleil, avec la Baronnie de Zétonne, outre quarante-six mille cinq cens ducats qu'il devoit rendre de l'argent qu'il avoit reçu à Rhodes, & dont il en paya vingt-deux mille comptant.

Cependant Bajazet continuoit avec ardeur le siege de Constantinople, dont il prétendoit faire la Capitale de son Empire ; & il s'en feroit à la fin rendu maître, si Tamerlan Grand Khan des Tartares Orientaux, à la sollicitation des Ambassadeurs Grecs, & à la priere même de ces petits Princes de l'Anatolie que Bajazet avoit dépouillez, ne se fût avancé pour arrêter les progrès d'un

Prince qui sembloit ne vouloir point donner de bornes à son ambition & à ses conquêtes. Apparemment même que le Prince Mogol ou Tartare s'engagea dans cette guerre, moins par compassion, sentiment peu ordinaire aux Souverains, que par jalousie contre un voisin trop puissant.

Quoi qu'il en soit de ces motifs dont les Princes ont coutume d'orner leurs manifestes, Tamerlan ne fit paroître que les plus nobles, & il envoya un Ambassadeur à Bajazet pour lui demander le rétablissement de ces petits Princes qui s'étoient réfugiés auprès de lui, & qu'il levât en même tems le siege de devant Constantinople. Ce député lui présenta ensuite de la part de son maître une veste magnifique; mais comme en Orient ces sortes de présens ne se faisoient qu'à des inférieurs; Bajazet le plus fier de tous les hommes, rejetta le présent avec mépris. En parlant de Tamerlan, il le traita d'aventurier & de chef de brigands, & il chargea son Ambassadeur de lui dire de sa part; que s'il étoit assez hardi pour entrer dans ses Etats, il sçauroit bien le faire repentir d'une entreprise si téméraire.

Il y a des auteurs qui prétendent que Tamerlan n'étoit fils que d'un pastre & d'un berger. Des Historiens modernes, ou pour mieux dire, les Traducteurs modernes d'anciens Historiens, le font sortir d'une Maison Royale parmi les Mogols du Zacatay. Le Tarikh Montekh prétend qu'il descendoit de Ginghizkhan par les femmes; cependant il ne prit d'abord que la qualité d'Emir, c'est-à-dire de Commandant, auquel depuis qu'il eut

conquis quelques Provinces , il ajouta seulement le titre de *Kurkan* ou d'allié des Princes ; ce qui pourroit faire croire qu'il ne se regardoit pas encore lui-même comme Prince. Mais la fortune l'ayant élevé à la dignité de grand Khan , son origine se développa à proportion de ses forces , & il devint trop puissant pour n'être pas issu du sang royal.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

On n'est gueres plus instruit de la Religion de ce Prince que de sa naissance : il y en a qui disent qu'il n'étoit ni Juif , ni Chrétien , ni Mahometan. Ahsnében-Arabschach rapporte qu'il suivoit la loi de Ginghizkhan , & que sa Religion approchoit même plus de la Chrétienne que de la Mahometane. Cependant il semble que par politique , il s'accommodoit du moins à l'exterieur , au culte & à la Religion du plus grand nombre de ses sujets , qui étoient Mahometans ; le reste lui étoit assez indifferant ; & content , comme Ginghiskhan , de réverer un premier être & un seul Dieu , il lui laissoit volontiers le soin de sa gloire & de l'établissement de sa loi.

Quoi qu'il en soit , de la naissance , & de la religion de Tamerlan ; l'Arabe Alhacen dans l'histoire ou le roman de ses conquêtes , prétend que ce Prince ou Chef des Mogols , à la tête d'une nombreuse armée , soumit d'abord à son empire , les uns après les autres , tous les Princes Tartares qui occupoient le Nord de l'Asie ; qu'il triompha du Moscovite , subjuga ensuite la Perse , la Mésopotamie & la Syrie ; qu'il rendit tributaire le Sultan

d'Egypte; que quelques Souverains des Indes furent obligez de lui prêter serment de fidelité, & que la Chine même, au moins la partie Septentrionale de ce grand Empire, le reconnut pour son Souverain: en sorte que pendant tout le cours de sa vie, une victoire n'étoit pour lui qu'une semence d'une nouvelle guerre; & si on en croit Alhacen, toute la terre avoit les yeux tourneés sur ses entreprises, qui étoient devenues, dit-il, le premier spectacle du monde entier. Ce fameux Tartare avoit le regard affreux, les yeux de travers, la physionomie sombre, & dans toutes ses manieres un air terrible & menaçant.

Tel étoit le plus grand des successeurs de Gengiskhan, & le second heros des anciens Tartares Mogols. Mais sans adopter toutes les fables qu'on a publiées à son sujet, il est certain que c'étoit un grand Capitaine, originaire de Zagatay, qui par sa valeur s'éleva à une fortune prodigieuse, & qui par son activité, par son courage & par une discipline admirable, se rendit la terreur de tous ses voisins; d'ailleurs cruel, sanguinaire, & qui disoit ordinairement, *Qu'un Monarque n'étoit jamais en sûreté, si le pied de son trône ne nageoit dans le sang*; maxime digne d'un Tartare, & qu'il ne démentit point dans tout le cours de son regne.

Hist. de Tamerlan par M. Petit de la Croix.

Ce Prince Barbare ayant reçu la réponse de Bajazet, se mit en campagne à la tête de huit cent mille hommes, qu'il traînoit à sa suite, & qui étoient commandez sous ses ordres par les Princes ses enfans, ou par d'autres Princes ses tributaires,

Mais la puissance absolue qu'il exerçoit indifféremment sur les uns & les autres, les rapprochoit des moindres Officiers : & tous plioient également sous la puissance & la majesté de ce redoutable Souverain.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

Depuis qu'il eut déclaré la guerre à Bajazet, il attaquad'abord Sebaste ou Siuvas, ville de la Capadoce. Ortogule jeune Prince plein d'ardeur & de courage, s'y étoit jetté pour signaler sa valeur & dans le dessein d'arrêter les Tartares, & de donner le tems au Sultan son pere d'avancer à son secours; mais malgré la valeur de ce Prince, & tout le courage que la garnison fit paroître pour sa défense, rien ne put résister à la violence des attaques de Tamerlan. La place fut emportée dans un assaut; les soldats & tous les hommes capables de porter les armes, passerent par le fil de l'épée, on conduisit les femmes, les filles, les enfans & les vieillards dans une plaine hors de la place où ils furent tous égorgés, sans distinction d'âge ou de sexe. La ville fut ensuite rasée, & le Tartare qui n'avoit jamais compté la clemence & la générosité au nombre des vertus, fit couper la tête au fils de son ennemi.

Bajazet qu'une constante félicité rendoit plus sensible aux atteintes de la fortune, s'abandonna à une violente douleur, lorsqu'il apprit cette funeste nouvelle; il aimoit tendrement son fils, & il avoit vû avec plaisir germer & croître dans le cœur de ce jeune Prince, des semences d'ambition & de gloire qu'il lui avoit inspirées. Une mort si indigne de son rang & de sa naissance,

le jetta dans des fureurs qu'il n'est pas aisé d'exprimer. Il jura la perte de Tamerlan ; & emporté par des desirs violens d'une prompte vengeance, & sans se donner le tems d'amasser assez de troupes pour résister à un ennemi si puissant, il leva le siege qu'il avoit mis devant Constantinople, passa le Bolphore, & s'avança du côté de la Phrygie.

On rapporte que pendant la marche de son armée, il vit un berger sur une coline voisine, qui à l'abri par sa pauvreté de l'avidité des soldats, jouoit paisiblement de sa flute. Le Sultan s'arrêta quelques momens pour l'écouter, & pénétré de sa douleur, & enviant peut-être la condition de ce pastre: *Berger*, lui dit-il, *je te prie que le refrain de ta chanson soit désormais de répéter ces mots: Malheureux Bajazet, tu ne verras plus ton cher fils Ortogule, ni ta ville de Sebaste*: & après cela, il continua son chemin & rencontra les Tartares près d'Angouri ou d'Ancyre, ville capitale de la Galatie. Il n'avoit gueres dans son armée plus de six-vingt mille hommes la plûpart Turcs naturels, sans compter une horde de ces Tartares qui habitoient au-dessus du Pont-Euxin & de la mer Caspienne, commandez par Mahmoudkhari qui s'étoit mis à la solde de Bajazet. Comme ce Sultan avoit éprouvé la valeur des Treballiens avant qu'il les eût subjugués entierement, il en tira malgré eux un corps d'infanterie ; & la crainte & la terreur, seuls liens de la servitude, les contraignirent d'exposer leurs vies pour soutenir la domination d'un Prince qu'ils regardoient comme leur Tyran.

La bataille se donna au pied du mont Stella ;

& dans la même plaine, où Pompée avoit autrefois vaincu Mithridate. Le choc des deux armées fut terrible, le combat très sanglant; les Treballiens s'y distinguèrent par la plus haute valeur; la victoire commençoit à se déclarer de leur côté, & ils poursuivoient les Tartares qu'ils avoient contraint de prendre la fuite. Bajazet qui craignoit que l'ardeur du combat ne les emportât trop-loin, leur envoya commander de revenir prendre leur poste. Ils obéirent: Tamerlan rallia ses troupes; se mit à leur tête, & leur fit envisager en même tems le mouvement des Treballiens comme une fuite. Par son ordre, le Prince Sacruh son fils qui commandoit une aîle de l'armée, les chargea; & après un combat sanglant, les réduisit à leur tour à prendre la fuite. Les Turcs de l'Asie épouvantés de leur défaite, se débandèrent sans rendre de combat, & Bajazet éprouva que dans une bataille on ne fait point de mouvement sans péril devant un Général aussi habile que Tamerlan.

Nous avons dit que Bajazet avoit dans son armée un grand corps de Tartares. Ces barbares gagnés par ceux de leur Nation, au plus fort de la mêlée, abandonnerent le parti du Sultan; & leur Commandant, pour mettre le comble à sa trahison, poursuivit les Turcs dans leur déroute, en tua une partie, fit prisonnier Bajazet, & le presenta à Tamerlan.

On parle différemment de la maniere dont le Tartare le reçut. Il y a des Historiens qui prétendent qu'il lui reprocha son orgueil, sa cruauté & sa présomption: *Ne devois-tu pas sçavoir*, lui

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

dit-il , *qu'il n'y a que les enfans des infortunez qui osent s'opposer à notre invincible puissance ?* D'autres Ecrivains prétendent au contraire que Tamerlan le reçut fort honnêtement ; qu'il le conduisit dans sa propre tente ; qu'il le fit manger avec lui , & que pour le consoler , il ne l'entretint que de la vicissitude & de l'inconstance de la fortune. On ajoute qu'il lui envoya un équipage de chasse , soit par un motif de compassion , soit peut-être par une sorte de mépris , & que le fier Tartare fût bien-aise de lui faire sentir qu'il le croyoit plus propre à la fuite d'une meutte de chiens courans , qu'à la tête d'une grande armée.

C'est au moins l'explication que Bajazet lui même donna à ce present mystereux de son ennemi. Ce malheureux Prince n'étant pas maître de son ressentiment , & plein d'un chagrin farouche : *Dites à Tamerlan*, répondit-il fierement à celui qui étoit venu de sa part , *qu'il ne s'est pas trompé en m'invitant à un exercice qui a toujours fait le plaisir des Souverains , & qui convient mieux à Bajazet , né du grand Amurat , fils d'Orchan , qu'à un aventurier comme lui , & à un chef de brigands.*

Tamerlan revint bien-tôt à son caractère , & ce Barbare irrité d'une réponse si injurieuse , commanda sur le champ qu'on mît Bajazet sans selle sur quelque vieux cheval de ceux qui servoient à porter le bagage , & que dans cet état on l'exposât dans le camp au mépris & aux railleries de ses soldats , ce qui fut executé aussi-tôt ; & au retour on ramena le malheureux Bajazet devant son vainqueur , qui avec un souris moqueur & une

raillerie amere, lui demanda si cette promenade n'étoit pas encore de ces plaisirs où ses illustres ancêtres avoient coutume de se délasser ? Il ajouta à une si cruelle raillerie, un autre outrage qui lui fut infiniment plus sensible.

Bajazet avoit épousé Milière ou Marie fille d'Éléazar Despote de Servie. Les Turcs l'appelloient Ucogli : c'étoit la plus chere & la mieux aimée de toutes les femmes. Tamerlan ayant pris cette Princesse dans la ville de Burse dont il venoit des'emparer, lui fit couper sa robe jusqu'au-dessus du genou, & dans cet état & à demi nue, la contraignit de lui servir à boire en presence de son mari. Bajazet à qui il ne restoit pour armes que sa langue, outré de couroux & d'indignation, & peut-être furieux de jalousie, lui cria qu'étant sorti de la lie du peuple, & de parens inconnus par leur obscurité, il devoit mourir de honte de fouler aux pieds le sang royal, & de manquer de respect pour une Princesse, que l'ordre de sa naissance ne lui eût du faire regarder qu'avec respect.

Le Tartare ne fit que rire de la colere impuissante de son prisonnier ; il le traîna depuis à sa suite, chargé de chaînes ; on prétend même qu'il le fit enfermer dans une cage de fer, comme une bête farouche. Bajazet ne put soutenir plus long-tems tant d'outrages, & le comble de son infortune étoit d'avoir été auparavant toujours heureux. Des Historiens prétendent que pour finir la vie, qui lui étoit odieuse, il s'écrasa la tête contre les barreaux de sa cage. Quelques Ecrivains rapportent qu'un esclave lui ayant jetté in-

solemment un os de poisson, comme il auroit fait à un chien, Bajazet après l'avoir éguisé avec les dents, s'en perça la gorge : d'autres enfin le font mourir d'apoplexie, comme on le conduisoit à Samarcande, capitale des Etats de Tamerlan.

Comme tous les desseins de ce Prince alloient toujours à une domination imperieuse, il n'eut pas plutôôt triomphé de la puissance & de la vie de Bajazet, qu'il fit dessein d'assujettir tous les autres Princes de l'Anatolie. La plûpart, ceux sur-tout qui avoient imploré sa protection contre Bajazet, lui faisoient assidûment leur cour; mais sous le nom d'alliez, ils étoient peu differens de ses autres sujets; & leurs chaînes pour être dorées, n'en étoient pas moins pesantes. Il n'y avoit que le Grand Maître de Rhodes & ses Chevaliers, qui, quoiqu'ennemis irréconciliables des Turcs, ne voulurent point fléchir sous la puissance du Tartare. Ce fut le sujet qui l'obligea à leur déclarer la guerre. Mais comme il n'avoit pas de vaisseaux pour faire passer la mer à son armée, & que d'ailleurs l'Isle entière de Rhodes, défendue par des bastions, des redoutes, des tours & des boulevards, sembloit n'être plus qu'une seule forteresse, & qui montrait de tous côtez un front redoutable, le Tartare aima mieux s'attacher à la ville de Smirne habitée par les Chevaliers, riche par son commerce, & dont le port lui pouvoit fournir dans la suite des vaisseaux pour transporter ses troupes dans l'Isle de Rhodes, & dans les autres Isles de la Méditerranée & de l'Archipel, qu'il vouloit conquérir.

La ville de Smirne, comme nous l'avons déjà

dit, est située dans cette partie de l'Asie que les Grecs habitoient anciennement sous le nom d'Ionie, & qu'on appella depuis, comme on fait encore aujourd'hui, l'Anatolie. Cette ville étoit bâtie en amphitheatre sur la pente d'une coline, qui regardoit l'Occident d'Eté; mais du milieu jusques au haut de ce côteau, on ne voyoit que des ruines: le bas a toujours été habité. Du tems de Tamerlan, on y trouvoit un Château qui fermoit le port. Le Chevalier Frere Jean de Biandra, Prieur de Lombardie, après s'être rendu maître de ce Fort, y avoit fait mettre les armes de l'Eglise. Et quoique Clement VI. chef de la Ligue chrétienne se fut fait honneur de cette conquête: cependant Gregoire XI. un de ses successeurs, auquel l'entretien de la garnison étoit à charge, ceda la propriété de cette Place aux Chevaliers de S. Jean, qui se chargerent de sa défense.

PHILEBERT
D B
NAILLAC.

On a pu voir dans cette histoire combien la conservation de cette Place, & les fortifications qu'on y ajouta, couterent à l'Ordre. On y tenoit en tout tems une nombreuse garnison commandée par des Chevaliers. Le Grand Maître se voyant à la veille d'être attaqué, soit par Bajazet ou par Tamerlan, suivant que la fortune en décideroit, avant que ces Princes en vinssent aux mains, avoit envoyé pour commander dans Smirne Frere Guillaume de Mine, grand Hospitalier: & il fit entrer en même tems dans la Place des munitions de guerre & de bouche, de nouvelles troupes dont il augmenta la garnison, & l'argent nécessaire pour leur solde.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

Tamerlan qui n'ignoroit pas que Smirne étoit encore plus fortifiée par le nombre & la valeur de ses défenseurs, que par ses fortifications, & la hauteur de ses murailles, pour éviter les périls & la longueur d'un siege qui pouvoit être très meurtrier, se contenta pour la gloire, de demander seulement que le Chevalier qui commandoit dans la Place, souffrît qu'il arborât ses enseignes sur ses tours. Mais ce Gouverneur ayant rejeté avec mépris cette proposition, il fallut que le sort des armes en décidât. * Tamerlan irrité de ce refus, fit investir cette Place; ses troupes commencerent leur attaque par combler les fossez avec de la terre, des clayes & des fascines, pendant que leurs archers tiroient contre ceux qui défendoient les murailles. Les Chevaliers interrompirent leurs travaux par de fréquentes sorties; c'étoient tous les jours de nouveaux combats dans lesquels ces soldats de Jesus - Christ signaloient à l'envi leur valeur contre les Infideles.

Tamerlan eut recours à la sape; mais les Chrétiens en jettant des quartiers de roche, des pierres & des poutres, écrasoient les plus hardis, & empêchoient les autres d'approcher du pied des murailles. Le Tartare irrité d'une résistance si coura-

* Hic etiam Tamerlanus Smyrnâ tunc fortissimum Castrum in Graecia, vicinum Turcorum dominio, quod erat Hospitalis sancti Joannis Hierosolymitani etiam ea tempestate, vi destruendo solo æquavit. Tamen quidam Cathalanus qui pro eodem Hospitali erat Capitaneus, si vexillum dicti Tamerlani super illo collocare voluisset, rogatu cujusdam Episcopi Christiani, Tamerlanus illud nullatenus destruxisset: sed quia dictus Cathalanus illud cum fastu, seu aliâ recusaret facere, dictus Tamerlanus hoc agrè ferens, & vim viribus accumulans, tandem dictum Castrum cepit & destruxit totaliter; adeo quòd etiam, ut ipsimet fratres dicti Hospitalis aiunt; cum centum millibus florenorum auri in statum pristinum reduci non possèt. *Theodorici à Niem de Schismate. Liv. 2. ch. 30.*

geuse, & que de plus grands desseins appelloient autre - part, pour forcer plus promptement cette Place, eut recours à l'escalade. Ce Prince dans cette vûe fit faire un nombre prodigieux de tours de bois : c'étoient des machines ambulantes que les assiegeans conduisoient avec des roues fort près des murailles. Chalcondile parlant de ce siege, rapporte que Tamerlan faisoit entrer dans chaque tour jusqu'à deux cens hommes ; on y trouvoit des échelles, & comme des escaliers pour monter aux differens étages. Ordinairement l'étage d'enbas étoit destiné pour les ouvriers qui conduisoient cette machine, ou pour les soldats qui travailloient à saper la muraille ; l'étage du milieu devoit être de niveau avec le haut de la muraille, & on y trouvoit un pont qui s'abatoit sur la muraille même, & d'où les assiegeans se jettoient dans la Place : enfin au plus haut étage, on plaçoit des archers, qui à coups de flèches, & par la supériorité de leur poste, écartoient ceux qui se présentoient pour la défense de la Place.

Cherefeddin Ali natif d'Yedz, Auteur contemporain traduit du Persan en François par feu M. Petit de la Croix le fils, nous a laissé une Relation du siege de Smirne ; & quoique cet Auteur ne nomme point expressément les Chevaliers de Rhodes, on n'a pas de peine à les reconnoître dans la peinture qu'il fait des défenseurs de cette Place ; & j'ai cru que je ferois plaisir aux Lecteurs de copier cet endroit de son histoire. Voilà à peu près de quelle maniere s'exprime cet Historien Persan mort en 1456.

Timur fut informé que sur le bord de la mer il y avoit une Place extrêmement forte, bâtie de pierres de taille, entourée de la mer de trois côtez, qui du côté de la terre avoit un fossé profond, le tout bâti à chaux & à ciment depuis le haut jusques en bas; qu'il y avoit dedans un grand nombre d'Européens, & qu'elle se nommoit Ismir ou Smyrne; que suivant l'opinion des Grecs, ils croyoient que c'étoit un lieu saint, & qu'ils y venoient de loin en pelerinage avec grande dévotion; qu'ils y faisoient des vœux, & y apportoient des aumônes; que tout auprès à la distance de la course d'un cheval, il y avoit une autre forteresse sur la cime d'une montagne, aussi nommée Ismir, mais habitée de Musulmans qui avoient incessamment la guerre avec ceux de l'autre Place à cause de la difference de Religion; & comme le Smyrne des Chrétiens étoit entouré de la mer de trois côtez, ils étoient secourus d'Europe par mer, & on leur apportoit des vivres, des habits, des armes, & tout ce qui leur étoit nécessaire. Et comme ce lieu étoit à l'extrémité des frontieres de l'Asie, & du pays Musulman, les Grecs faisoient une cruelle guerre, & gardoient la Place, comme leur étant d'une extrême importance; que jamais elle n'avoit été conquise par aucun Prince Musulman, & que jamais elle n'avoit payé de tribut à personne; que Amurat pere de Bajazeth s'étoit mis plusieurs fois en campagne à la tête d'une armée puissante sans en pouvoir venir à bout, & que Bajazeth lui-même l'avoit tenue sept ans assié-gée sans rien avancer; que cette Place incommodoit extrêmement les Musulmans, & que l'on ne voyoit que meurtres, & des ruisseaux de sang couler incessamment

samment dans la mer comme des torrens.

Lorsque Timur fut informé de l'état de Smyrne, son zele pour la religion, lui inspira qu'il étoit de son devoir de délivrer les Musulmans de peine, en exterminant leurs ennemis. Ily envoya le Mirza Pir-mehemet Gmarchoicz, l'Emir Check Nouredden & autres avec ordre de les sommer d'abord par un Ambassadeur d'embrasser la Religion Musulmane; cartel est l'ordre de Mahomet. que si ils étoient assez fortunés pour le faire, il vouloit qu'on les traitât bien, & même qu'on l'en avertît, afin qu'il les fist participans de ses graces; que si quittant leur opiniâreté, ils vouloient rester Chrétiens, & payer tribut, qu'on leur en réglât la somme, & qu'on en fit la recette; mais que si pour leur malheur ils entreprenoient de se défendre, qu'ils les fissent tous passer au fil de l'épée.

Le Mirza & les Emirs obéirent promptement, & étant arrivés devant Smyrne, ils y envoyèrent un Ambassadeur pour inviter les habitans à se faire Musulmans, tant par des menaces, que par des promesses; mais comme ils étoient prédestinés à périr, l'un & l'autre furent inutiles, & Mahmouy qui en étoit Gouverneur, avoit envoyé demander du secours à tous les Princes de l'Europe, en sorte qu'il y assembla un grand nombre des plus braves Capitaines Chrétiens, ou plutôt une bande de diables enragés qui y mirent des magasins, & des munitions de guerre & de bouche.

Nos Généraux en donnerent avis à la Cour, & Timur sur cette nouvelle, résolut d'y aller en personne. Il laissa le bagage au pied de la montagne de Tiré, & quoique ce fut en hyver, & qu'il y eut de

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

grosses pluyes , il ne laissa pas de monter à cheval , pour acquerir le merite de cette guerre de Religion , & de marcher de ce côté-là. Il y arriva le Samedi sixième de Fumazyulevel 805 , à la tête de son armée , & envoya ordre au Mirza Mehemet Sultan , qui étoit en quartier d'hyver à Magniscab , de se rendre devant Smyrne. Le même ordre fut envoyé aux Merzasmiren-Chub & à Bonléen , ainsi qu'à l'Emir Gehan-Chah & autres. A l'arrivée de Timur devant la Place , l'on batit les tambours & les timbales , & l'on fit le grand cri de toute l'armée. Aussi-tôt on attaqua la place du côté de terre ferme , & chaque Général fit saper vis-à-vis de son poste , & dresser des machines & des beliers. On jetta des marmites de feu gregeois & des fleches sur les portes du Château ; l'Emir Chamelec fit construire de grands échaffauts à trois pieds au milieu de l'eau proche les uns des autres , sur lesquels on jetta des planches ; & des deux côtez du Château , jusqu'au lieu que les pieds des trépieds arrivoient à la terre. Ils y firent un chemin uni qu'ils affermirent ; en sorte que les soldats pouvoient se tenir dessus avec assurance , & y combattre comme s'ils eussent été à terre , ce qui étant achevé , les Musulmans s'armerent de leurs boucliers , & monterent sur les échaffauts : de-là ils donnerent des assauts au Château , & comme le chemin étoit fermé du côté de la mer , il fut impossible à qui que ce fût de secourir les assiegez.

Cependant on vit arriver les Mirzas , Mehemmed Sultan & Miranchah , qui avoient laissé leur bagage à Magni-siab , sous les soins de l'Emir Cham-seddin-Abbaz ; ce renfort ne servit pas peu à avan-

cer le siege ; car Timur ordonna l'Assaut général. Les Emir de Loumans & les Colonels de Hézarés avec leurs troupes s'avancerent chacun vis-à-vis leur poste, & l'assaut dura depuis le matin jusqu'au soir , & du soir au matin , où les braves des deux partis firent des actions de la dernière vigueur. Si l'attaque fut ferme , la défense étoit de même , & personne n'eut le tems de se reposer un moment ; les machines & les beliers mirent en pieces les murs & les tours, & les assiegez intrépides ne cessoient de jeter des fleches en roue , des marmites de nafte , du feu gregois , des fleches en fusées & des pierres , sans se donner de relâche.

Pendant ce tems-là , il pleuvoit si extraordinairement , qu'il sembloit que l'univers se dût abîmer par un second déluge : malgré un orage si excessif , l'infatigable Timur ne fut pas un moment sans donner des ordres aux Généraux , excitant lui-même les soldats. Après que les sapeurs eurent achevé les brèches , & qu'ils eurent appuyé les bastions & les courtines sur des pierres , on remplit les brèches de fascines & de fagots enduits de nafte , auxquels on mit le feu , en sorte que tout à coup les murailles furent renversées , & plusieurs des assiegez tomberent du haut des murs , & furent tuez. Les Musulmans les forcerent l'épée à la main à quitter les brèches qu'ils défendoient ; & après les avoir poussez , ils entrerent dans Smyrne , en criant victoire , & disant des louanges à Dieu , auquel ils presenterent les têtes de tous les ennemis , en action de graces de cette faveur. Il n'y en eut que très-peu qui échaperent à ce peril , en se jettant dans la mer , dont ils atteignirent des

vaisseaux à la nage: encore s'en noya-t-il une bonne partie. Après que l'on eut fait main basse sur ceux de Smyrne, on rasa les maisons tant de la ville que du château, & l'on en jetta les matériaux dans la mer, ainsi que les briques, les armes & les meubles.

Il leur étoit venu de certains lieux d'Europe de grands navires que l'on nommoit Caraca: ils avoient deux mats & même davantage, & étoient remplis de gens de guerre & d'armes pour secourir ceux de Smirne. Lorsqu'ils se furent approchez & qu'ils ne virent plus de vestiges, ni de la Ville, ni du Château, ils prirent la peur & arrêterent leurs navires. Timur ordonna que l'on jettât quelques-unes des têtes des Chrétiens sur ces navires, & les jeteurs de feu gregeois ayant executé cet ordre, il tomba plusieurs têtes dans les navires mêmes. Ces marins ayant reconnu les têtes de leurs camarades, s'en retournerent intimidéz & fustrez de leur esperance.

C'est ainsi que Cherefeddin rapporte ce qui se passa au siege de Smirne. On voit bien que tout ce qu'il dit des pelerinages que les Chrétiens faisoient dans cette ville, & où, dit-il, ils portoient des aumônes, doit s'entendre de Jerusalem dont les Chevaliers portoient le nom. Le secours que ceux de Smirne envoyèrent chercher en Europe; d'où il leur vint de braves Capitaines, ou plutôt une bande de *diabes enragez*, toute cette description représente la généreuse défense que firent ces Chevaliers. L'Auteur n'a pas oublié la grande ca-
raque de la Religion; & en traitant les Chevaliers de marins, on voit bien qu'il veut parler de ceux de Rhodes. Cependant ils succomberent à la fin, com-

me on vient de le voir, sous les efforts de Tamerlan.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

Ce barbare, suivant sa coutume, fit égorger tous les habitans, & raser la Place. Il en usoit d'une maniere si cruelle pour intimider ceux qui refusoient de lui ouvrir leurs portes. Quand il avoit mis le siege devant une Place, on arboroit le premier jour un étendart blanc sur sa tente pour marquer qu'il étoit disposé à traiter avec clémence, ceux qui se rendroient sur le champ. Le lendemain ce signal étoit de couleur rouge pour faire entendre qu'il vouloit du sang, & qu'il en coutât la vie au Gouverneur, & aux principaux Officiers de la garnison. Mais le troisiéme jour on arboroit un étendart noir, pour déclarer, soit que la Place fût emportée d'assaut, ou qu'elle se soumît volontairement, qu'il falloit que tout pérît, & que la ville même fût entierement détruite. Malgré les précautions que sa cruauté lui fit prendre, plusieurs Chevaliers & un grand nombre de soldats lui échaperent, qui voyant la ville prise, se jetterent à la mer, & gagnerent à la nage les vaisseaux qui s'étoient avancez pour jetter du secours dans la Place.

Tamerlan qu'on peut regarder comme un autre Attila, & comme un fleau de Dieu, après avoir rempli de sang toute l'Asie mineure, faisoit dessein de passer en Europe, d'y étendre ses conquêtes jusqu'aux colonnes d'Hercule; de traverser ensuite le détroit, & après avoir soumis l'Afrique à son Empire, de retourner par l'Egypte dans ses Etats. Mais comme il faisoit des préparatifs proportionnez à un si vaste projet, il apprit qu'un Roi des Indiens dont l'histoire ne nous a point conservé le

nom, étoit entré dans la Perse; qu'il avoit ravagé une grande étendue de pays, & emporté Cheri une des principales villes de ce Royaume; d'où il avoit enlevé les trésors que Tamerlan y faisoit garder, & qui devinrent la proie de cet autre barbare.

Le fier Tartare qui se croyoit au-dessus de tous les Souverains, & peut-être au-dessus même de la fortune & de la condition humaine, entra en fureur en apprenant ces nouvelles. Il marcha aussitôt contre ce Prince dans le dessein de l'exterminer; mais après differens combats, ayant éprouvé ses forces, & reconnu qu'il avoit affaire à un Prince aussi puissant que lui, & aussi grand Capitaine, se voyant d'ailleurs dans un âge fort avancé, il jugea à propos de faire la paix avec son ennemi, & il se retira dans ses Etats & dans sa ville de Samarcande, où il mourut peu après des excès qu'il avoit faits avec ses femmes, & dans les plaisirs de la table. D'autres Historiens prétendent qu'il fut surpris par la mort sur le chemin de la Chine. Ses enfans partagerent son Empire; ils se diviserent bien-tôt, & cette division donna le moyen aux enfans de Bajazet de se rétablir dans les Etats de leur pere. Ils étoient quatre, Josué, Musulman ou Calapin, Moyse & Mahomet. Ces quatre Princes regnerent successivement: les trois premiers ne sortirent du trône que par une mort violente, Mahomet resta le dernier, & plusieurs Historiens de cette Nation, sans faire mention de ses freres, le font regner immédiatement après Bajazet.

Pendant ces guerres civiles, & que ces Princes Infideles se disputoient tour à tour l'Empire, le

Grand Maître profita de ces divisions ; & pour la sûreté des Isles de la Religion, & sur-tout de celle de Lango, il forma le dessein de se rendre maître d'un ancien Château situé en terre ferme à 12 milles de cette Isle dans le golfe de Ceramis, & sur les ruines, à ce qu'on prétend, d'Halicarnasse, capitale de la Carie, ville célèbre par le magnifique tombeau que la Reine Artemise avoit fait élever autrefois au Roi Mausole son mari. Cette Place n'étoit pas moins illustrée dans l'antiquité par la naissance des Historiens grecs Herodote & Denis surnommé d'Halicarnasse. Le Grand Maître monta lui même sa flotte, courut les côtes de la Carie, aborda dans le golfe, entra dans le port par un vent de Sud-Ouest, ou de Lebesche, débarqua ses troupes, surprit & attaqua une garnison de Tartares que Tamerlan avoit laissée dans cette Place, & s'en rendit maître ; mais en ayant reconnu la foiblesse, il en fit construire une nouvelle, qu'il fit bâtir sur le roc à la pointe d'une Presqu'Isle qui s'avançoit dans la mer ; il la nomma le Château de saint Pierre, & les Turcs l'appellerent depuis *Bidrou*. Il la revêtit de toutes les fortifications que l'art pût inventer ; les murailles étoient très-hautes, & dans lesquelles il y avoit, d'espace en espace, des embrasures garnies de canons, qui empêchoient les vaisseaux ennemis d'en approcher. Cette place étoit encore plus fortifiée du côté de terre ; & outre la hauteur & l'épaisseur de ses murailles, l'entrée en étoit défendue par des boulevards & des bastions, & on prétend qu'il falloit passer sept portes avant que de pouvoir pénétrer

dans le corps de la Place. On lisoit sur la dernière, ces paroles du Pseaume : *Nisi Dominus edificaverit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam*, c'est-à-dire, que les plus fortes garnisons ne sont point capables de conserver une place qui n'a point été édiflée au nom du Seigneur, & pour sa gloire. Depuis que cette forteresse fut en état de défense, le Grand Maître fit creuser & élargir les fosses, en sorte que l'eau de la mer y entroit facilement; & il tenoit en tout tems un certain nombre de brigantins, de barques & de felouques, qui aux moindres signaux, & de concert avec les galeres des Isles de Lango & de Rhodes, fermoient l'entrée de la riviere de Carie aux vaisseaux des Corsaires: & ce Château du côté de terre seroit en même tems d'azile aux esclaves Chrétiens des contrées voisines, qui échappoient des chaînes des Infideles.

L'attention du Grand Maître ne se bornoit pas à la conservation seule des Isles de la Religion; il s'interessoit également à la défense de tous les Etats chrétiens de l'Orient: il en étoit comme le Général né. L'Isle de Chypre sur-tout, voisine de celle de Rhodes, ne devoit sa conservation qu'aux flottes & aux armes des Chevaliers. Mais si par leur valeur, ils empêchoient les Infideles d'en approcher, toute la prudence & l'habileté du Grand Maître n'avoit pu prévenir & empêcher les mauvais effets du peu de courage & de la lâcheté des Chypriots, Nation amolie par le luxe & par les plaisirs, & qui, quoique Chrétienne, sacrifioit encore dans le fond de son cœur, à la Déesse de la volupté, l'ancienne divinité tutelaire de cette Isle dans le tems du Paganisme.

Pierre de Lusignan regnoit alors dans cette Isle. Des affaires importantes ayant appelé ce Prince en Italie, avant que de s'embarquer, il laissa le gouvernement de son Etat au Comte de Rohas ou de Rohais; c'est ainsi qu'on appelloit alors le Comté d'Edesse, mais dont il n'étoit plus que Seigneur titulaire depuis la conquête qu'en avoient fait les Infideles. Ce Regent pendant l'absence du Roi, débaucha la Reine, à ce qu'on prétend, & de concert avec elle, il prit des mesures pour enlever au Roi sa Couronne: on ne pouvoit gueres pousser le crime plus loin. Le Roi averti de leurs mauvais desseins par un courier que lui dépêcha secretement un Seigneur du nom de Visconti, revint brusquement, fit arrêter le traître, & le mit entre les mains de la Justice, pour être puni selon la rigueur des loix. Mais les loix parmi une Nation si effeminée, n'avoient plus gueres de vigueur; les Juges corrompus par le credit de la Reine, & par les presens de son adultere, le déclarerent innocent, & Visconti comme calomniateur, fut condamné à un bannissement perpetuel. Le Roi outré d'un jugement qui le deshonoroit, de Prince sage & moderé, devint un tyran furieux & cruel; & pour se venger, il s'en prit indifféremment à tous ses sujets. Sur le plus foible prétexte il les faisoit charger de fers, s'emparoit de leurs biens, ravissoit l'honneur des femmes & des filles, les abandonnoit même aux ministres de sa tyrannie, & le moindre soupçon de rebellion tenoit lieu de conviction à l'égard des accusez, qu'il envoyoit aussi-tôt au supplice.

Les prisons ordinaires ne fuffifant pas pour contenir ce grand nombre de malheureux qu'il faisoit arrêter tous les jours, il en fit construire une nouvelle au milieu de la place publique; & par un raffinement de vengeance, il contraignoit les personnes même de qualité de l'un & de l'autre sexe, d'y travailler, & de servir les maçons. Parmi tant de gens nez pour la servitude, il se trouva une femme courageuse qui tâcha de les porter à secouer un joug si odieux. Pour y parvenir, cette femme née Damoiselle, & d'une des meilleures Maisons de l'Isle, sous prétexte de marcher avec plus de facilité avec les fardeaux dont on la chargeoit, releva ses jupes & sa chemise jusqu'au-dessus des genoux. Elle demeura dans cet état jusqu'à ce que le Roi, qui venoit voir régulièrement tous les jours ses ouvriers, parut suivi de toute sa Cour. Si-tôt qu'elle l'apperçut, elle rabatit ses jupes; mais après qu'il fut passé, elle les releva aussi-tôt. Des gens scandalisez de cette immodestie, lui ayant demandé pourquoi elle ne cachoit sa nudité que devant le Roi: *C'est*, répondit-elle, *qu'entre femmes, on ne s'observe pas si scrupuleusement, & que parmi tous vous autres, il n'y a que le Prince qui m'ait paru un homme.* Ce reproche excita dans le cœur des Chypriots une indignation violente: ils eurent honte de leur foiblesse & de leur lâcheté, & sur le champ même ils se jetterent sur le Roi qu'ils poignarderent. On défera la Couronne à Petrin, ou Pierre II. son fils, jeune enfant qui étoit encore sous la conduite d'un gouverneur, & on remit la Regence de l'Etat à Jacques de

*Hist. de l'Isle
de Chypre
par Antoine
Maria-Grati-
tiani.*

Lufignan, Prince de son sang, & son oncle.

PHILBERT
DE
NAILLAC.

Ce Prince à son avènement au gouvernement de l'Etat, d'autres disent à la cérémonie du couronnement du jeune Roi, donna une fête magnifique : il se trouva à ce repas royal un grand nombre de Seigneurs Venitiens & Génois. Ces étrangers se disputèrent la préséance; mais par le crédit du Regent, elle fut décidée ce jour-là en faveur des Venitiens. Les Génois pour s'en venger, résolurent de l'emporter la force à la main, & ils convinrent entr'eux de se trouver le lendemain au Palais avec des armes cachées sous leurs manteaux. Le Regent ayant été averti de leur complot, fit jetter par les fenêtres du Palais huit nobles Génois qui se promenoient dans la salle, & qu'on prétend, pour rendre le cas plus atroce, qui ignoroient absolument le dessein de leurs compatriotes.

La nouvelle en ayant été portée à Gènes, le Senat pour tirer vengeance d'une si cruelle injure, envoya une puissante flotte à l'Isle de Chypre, chargée de quatorze mille hommes de débarquement, & commandée par Pierre Fregose. Les Génois ravagerent l'Isle, assiègerent & prirent Famagouste, & se saisirent même du Regent, qui fut conduit ignominieusement à Gènes avec la Princesse sa femme, & enfermé dans une prison. Il n'en sortit qu'à la mort du jeune Roi son neveu, décedé sans enfans; il en étoit heritier. Les Génois dans cette conjoncture, lui rendirent la liberté, mais ils la lui vendirent bien cher; & avant que de souffrir qu'il s'embarquât pour retourner dans ses Etats, ils exigèrent de ce Prince, qu'il

leur laissât en toute souveraineté, la ville de Famagouste, & qu'il s'engageât à leur payer tous les ans dix mille ducats de tribut.

Jacques pour recouvrer sa liberté & sa couronne, souscrivit au traité, bien résolu d'y donner un jour des explications conformes à ses intérêts. L'état de ses affaires ne lui permit point pendant sa vie de s'affranchir de cette servitude. Janus son fils, ainsi appelé, parcequ'il étoit né à Gènes, élevé depuis dans une haine hereditaire contre les Génois, tenta de surprendre la ville de Famagouste. Cette entreprise fit naître la guerre entre ce Prince & les Génois. Ces Républicains agitez depuis longtems par de cruelles divisions qui s'étoient élevées entre le corps de la Noblesse & le Peuple, s'étoient donnez depuis peu à Charles VI. Roi de France, & Jean le Meingre, dit le Maréchal de Boucicault, commandoit pour le Roi dans Gènes en qualité de Gouverneur ou de Viceroi. Ce Seigneur, pour s'opposer aux desseins du Roi de Chypre, fit préparer promptement une flotte qu'il résolut de commander lui-même; & en attendant que cet armement fût en état de mettre à la voile, il fit partir Antoine Grimaldi, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, avec trois galeres & des troupes de débarquement, qui entrèrent sans trouver aucun obstacle dans le port de Famagouste.

Boucicault ayant armé sept gros vaisseaux & neuf galeres, mit à la voile, & prit la route du Levant; il aborda premierement dans l'Isle de Rhodes, & il y fut reçu par le Grand Maître & par

les Chevaliers, avec tous les honneurs qui étoient dûs à son mérite, & à la dignité du Prince qu'il représentoit. Le Grand Maître le logea dans son Palais, & le régala plusieurs fois dans un Château, ou dans une maison de plaisance qui étoit sur une hauteur proche de la ville. Dans les entretiens que ces deux grands hommes eurent en particulier, le Grand Maître représenta au Maréchal que quelque joye qu'il eût de le voir dans l'Isle de Rhodes, il ne pouvoit s'empêcher d'être sensiblement touché du sujet qui l'y avoit conduit avec une armée; que l'Isle de Chypre voisine de la Palestine & de l'Egypte avoit jus qu'ici servi d'entrepôt à toutes les flotes de l'Europe; que c'étoit même le plus puissant boulevard qu'eussent les Chrétiens en Orient; qu'en y conduisant son armée, il y feroit entrer toutes les calamitez inséparables de la guerre; qu'il alloit même travailler pour les Sarrasins, & leur en faciliter la conquête. Il ajouta qu'il le conjuroit de souffrir qu'il passât lui-même dans cette Isle; qu'il esperoit que Dieu béniroit son voyage & ses intentions, & que peut-être il feroit assez heureux pour rétablir la concorde entre les deux Nations.

Boucicault lui répondit qu'il cherchoit moins à faire des conquêtes, qu'à conserver les droits d'une République qui s'étoit mise sous la protection du Roi son maître; que le Roi de Chypre auroit la paix dès qu'il voudroit se désister de son entreprise sur Famagouste; & qu'à son égard, il aimeroit beaucoup mieux tourner ses armes contre les Infideles, que de les employer contre un

PHILEBERT
D E
NAILLAC.

Roi Chrétien, & sur-tout contre un Prince dont la Maison tiroit son illustre origine de la France.

Le Grand Maître en ayant obtenu une réponse aussi favorable, fit armer sa Capitane, & suivi de deux autres galeres qui lui servoient d'escorte, prit le chemin de l'Isle de Chypre. Le Maréchal qui ne vouloit pas demeurer oisif pendant le voyage du Grand Maître, monta de son côté sur sa flote, & fut ravager les environs d'Alexandrette, ville de Syrie qu'on nommoit alors *Lescandelours* ou *Scandersona*, située à vingt-cinq lieues d'Alep sur le Golfe de Laïazzo au milieu de quelques marais & assez près du bord de la mer : un Prince Turc en étoit alors Seigneur. Boucicault débarqua ses troupes qui consistoient en huit cens Chevaliers & Ecuyers, parmi lesquels on voyoit les bannières du Maréchal, du Seigneur d'Acher, celles du Seigneur de Château-Morant, de Messire Guillaume de Naillac, du même nom que le Grand Maître, du Seigneur de Château-Neuf, & celle du Seigneur de Puyos : on comptoit environ trois mille hommes en tout sur cette petite flote. Le Seigneur du pays étoit alors à cinq grandes journées d'Alexandrette, & il campoit sur sa frontiere pour s'opposer à son frere qui lui disputoit cette Seigneurie. Le Maréchal se prévalant de son absence, fit attaquer la basse-ville par le Seigneur de Château Morant, pendant que Frere Louis de Culan, qui faisoit la fonction de Maréchal de camp dans cette petite armée, gardoit un défilé qui empêchoit qu'on ne pût jeter du secours dans la Place. L'attaque & la défense furent vives de part

& d'autre, & il fallut que les Chrétiens revinssent jusqu'à trois fois à l'assaut. Enfin ils emportèrent ce qu'on appelloit la basse-ville, qui étoit habitée principalement par des marchands. Tout fut pillé; leurs riches magasins servirent de récompense à la valeur des soldats, en même tems que les Vaisseaux du Maréchal se rendirent maîtres du port. Le Seigneur de Scanderone ayant appris que pendant qu'il défendoit l'entrée de son pays contre son frere, les Chrétiens étoient à la veille de s'en rendre les maîtres, accourut au secours de sa Capitale, qui étoit serrée de fort près. Il tenta plusieurs fois d'y jeter du secours; mais ayant trouvé toutes les avenues occupées par les troupes du Maréchal, il eut recours à la négociation, la voye toujours la plus convenable au parti le plus foible; & il envoya des Ambassadeurs au Maréchal pour se plaindre que sans avoir jamais eu rien à démêler avec les Génois, & sans aucune déclaration de guerre préalable, il fût entré dans ses Etats pour y exercer des actes d'hostilité, qui ne se pratiquent qu'entre des ennemis déclarez.

Ses Ambassadeurs ajouterent que quelque justes que fussent les plaintes de leur maître, si le Maréchal vouloit retirer ses troupes de dessus ses terres, il étoit prêt d'entrer avec lui dans une confédération particuliere; & qu'en cas qu'il en vînt à une rupture avec le Roi de Chypre, il s'obligerait de lui fournir tous les secours nécessaires pour soutenir cette guerre dans une Isle si éloignée de Génes.

Le Maréchal écoura d'autant plus volontiers ces

propositions , que s'il étoit obligé de porter ses armes dans l'Isle de Chypre , il pourroit tirer de cette contrée qui étoit voisine de l'Isle , des vivres & d'autres secours : outre qu'il craignoit de rester sur cette côte dans une saison où l'air d'Alexandrette étoit si mal sain , & si dangereux par les exhalaisons qui sortoient des marais , que ceux qui n'en mouroient pas , n'évitoient pas au moins de fâcheuses maladies. Ainsi ayant fait son traité avec le Seigneur du pays , & employé seulement quatorze jours dans cette expedition , il rembarqua ses troupes ; & pour hâter la négociation du Grand Maître , il se rendit le long des côtes de l'Isle de Chypre , mais il trouva l'affaire fort avancée.

Ce Prince s'étant abouché avec le Roi , lui fit envisager la puissance des Génois : il lui représenta qu'il n'étoit point en état de résister aux forces de cette République , commandées sur-tout par un Capitaine aussi expérimenté que le Maréchal ; que s'il appelloit les Vénitiens à son secours , il feroit de son pays le theatre d'une guerre sanglante ; qu'il en seroit lui-même la victime ; que de quelque côté que tournât le fort des armes , il ne lui resteroit tout au plus que le choix de ses Tyrans ; qu'il lui conseilloit au contraire de maintenir de bonne foi le traité que les Génois avoient fait avec le Roi son pere ; & qu'en ne les troublant pas dans la possession de Famagouste , il les interessoit à la conservation de toute l'Isle contre les entreprises des Sultans d'Egypte , qui avoient déjà tenté plusieurs fois de s'en rendre les maîtres.

Outre

Outre que cet avis étoit fondé sur le bon sens , & sur la plus saine politique , de la part du Grand Maître c'étoit quelque chose de plus que de simples conseils. Il y avoit long-tems que les Rois de Chypre ne se soutenoient que par la protection & les secours qu'ils tiroient de Rhodes ; & le Prince qui regnoit alors n'eût pû rejeter les bons offices , & la médiation du Grand Maître , sans s'attirer l'indignation de tout l'Ordre. On doit même remarquer que le Grand Maître en ce tems-là , étoit considéré comme le plus puissant Prince Chrétien qu'il y eût dans l'Orient : jamais la Religion n'avoit eu de si braves Officiers , & en si grand nombre. Le Couvent nourissoit ordinairement jusqu'à mille Chevaliers ; la plûpart des Isles Sporades en dépendoient ; la mer étoit couverte de ses flotes. Les marchands Rhodiens escortez par des vaisseaux de la Religion s'enrichissoient en même tems par le commerce : il n'y avoit point de Corsaire qui osât approcher des mers de Lycie ; & on peut dire que cet Ordre avoit également porté chez les Infideles la crainte de ses armes , & parmi les Princes Chrétiens une estime générale pour sa valeur : ainsi il est moins surprenant que le Roi de Chypre eût déferé avec une espece de soumission au sentiment du Grand Maître. On convint de part & d'autre que le siege seroit levé devant Famagouste : le Roi même par la médiation du Grand Maître , s'aboucha avec le Maréchal ; mais il survint une difficulté qui pensa faire échouer la négociation avant que le traité eût été signé.

Les Génois engagerent Boucicault à demander

que le Roi de Chypre leur remboursât les frais de la guerre qu'ils faisoient monter à des sommes considerables. Le Roi prétendoit au contraire qu'ils devoient être bien contens qu'à la consideration du Grand Maître, il eût bien voulu consentir à lever le siege devant une Place qui depuis tant de siecles, appartenoit à ses ancêtres, & dont il se voyoit à la veille de rentrer en possession. Chacun soutenoit ses prétentions avec la même ardeur, & il étoit à craindre que cet article ne fit rompre tout le traité ; mais le Grand Maître qui connoissoit l'importance & la nécessité de la paix, engagea le Roi de Chypre à payer aux Génois soixante & dix mille ducats : & comme ce jeune Prince n'avoit point cette somme, il la lui fit prêter par le trésor de l'Ordre, qui pour sa sûreté, reçut en dépôt la couronne Royale, des vases d'or & d'argent, & des pierreries jusqu'à la concurrence de la somme prêtée. Après la conclusion de ce traité, le Grand Maître & le Maréchal remirent à la voile ; & avant que de retourner à Rhodes, ils résolurent de courir les côtes de la Syrie & de la Palestine, occupées tant par les Sarrafins que par des troupes de Tamerlan. Ils aborderent au rivage de Tripoli : ils croyoient en surprendre la garnison & les habitans ; mais ils trouverent les bords de la mer défendus par plus de quinze mille hommes, parmi lesquels il y avoit six cens Cavaliers des troupes de Tamerlan, tous habillez de fin velours, dit l'Historien de Boucicault, & de drap d'or.

Quoique les Chrétiens vissent bien que les In-

fideles étoient avertis & sur leurs gardes , ils ne laisserent pas de faire des descentes sur les côtes des Sarrasins. Le Maréchal se mit à leur tête avec le Grand Maître , qui étoit accompagné de Frere Raimond de Lesture , Grand Prieur de Toulouse , de Frere Pierre de Beaufremont Hospitalier , & d'un grand nombre d'autres Religieux de l'Ordre. Ces Chevaliers emportez par leur courage , & sans attendre que les barques les eussent mis à bord , se jetterent dans la mer ; & ayant l'eau jusqu'au col , & l'épée à la main , ils s'avancerent fierement contre les Infideles : & quoique dans l'armée chrétienne il n'y eût au plus que trois mille hommes , & qu'on en comptât quinze mille parmi les Sarrasins , nos Chevaliers soutenus des troupes de Génes , les chargerent avec tant de furie , que ces barbares n'en pouvant soutenir tout l'effort , leur abandonnerent le terrain ; mais à quelque distance du bord de la mer , ils se rallierent , & leurs chefs les rangerent en bataille. Il n'y avoit gueres d'apparence avec si peu de forces qu'avoient les Chrétiens d'aller attaquer ce gros corps de Sarrasins , qui étoit même couvert par des hayes & des défilez , & qui avoit à dos une ville aussi puissante que Tripoli. Mais le Grand Maître & le Maréchal ne purent se résoudre malgré l'inégalité du nombre de se rembarquer , sans les joindre de plus près ; & après avoir laissé reprendre haleine à leurs soldats , ils partagent leur petite armée en trois corps. Sans s'éloigner du bord de la mer , de peur d'être coupez par les Sarrasins , s'approchent d'eux , les attaquent l'épée à la main : on charge de part

& d'autre; bien-tôt on se mêle; le combat devient sanglant & meurtrier, mais la plus grande perte tombe sur les Infidèles, qui ne peuvent soutenir les efforts des Chrétiens: ils se jettent dans des jardins plantez d'arbres fruitiers, & environnez de hayes épaisses: ne s'y croyant pas encore assez en sûreté, la plûpart cherchent un azile dans la ville même; enfin tout disparoît, & les Généraux Chrétiens ne trouvent plus d'ennemis à combattre. Cependant comme ils n'avoient pas assez de troupes pour former le siege d'une Place aussi forte que Tripoli, & défendue par une garnison si nombreuse, qu'elle pouvoit même tenir la campagne, les Chrétiens se rembarquerent; mais avant que de s'en retourner, le Grand Maître & le Maréchal résolurent de tenter l'entreprise de Baruth, & d'éprouver s'ils trouveroient l'ennemi en garde & prévenu sur leur arrivée.

Baruth ou Beritte, ville de la Phenicie, étoit en ce tems-là considérable par son commerce. Son port servoit d'entrepôt aux marchandises qu'on portoit d'Egypte en Europe; la plûpart des marchands Chrétiens & sur tout les Venitiens y avoient des comptoirs & des magasins considérables. La flotte Chrétienne faisant route, vit sortir du port de Baruth, une barque legere, appelée en ce tems-là *Grippe-rio*, qui tâchoit de prendre le large, & d'échapper aux Chrétiens; mais on envoya à sa poursuite une galere qui l'eut bien-tôt jointe, & qui la ramena aux Généraux. Le Capitaine de ce petit vaisseau interrogé selon les loix de la guerre de sa condition, de son état, & des raisons qu'il avoit eues de s'éloigner avec tant de précipitation de la flotte

Chrétienne, il déclara qu'il étoit lui-même Chrétien & Venitien. Il n'en vouloit pas dire davantage ; mais la crainte de la question dont on le menaçoit, lui fit avouer qu'il avoit déjà été dépêché par le Général des Venitiens dans toutes les Echelles de la Phenicie, de la Palestine & de l'Egypte, pour donner avis aux fujets du Sultan d'Egypte que les Chrétiens étoient en mer, commandez par le Grand Maître de Rhodes, & par le Gouverneur de Génes ; afin qu'ils se precautionnassent contre les entreprises de leurs ennemis. La plûpart des Officiers de la flotte & des soldats, au désespoir d'avoir été prévenus par ce Venitien, vouloient le jeter à la mer, mais ils en furent empêchez par leurs chefs, qui ne laisserent pas de continuer leur route, & d'aborder proche de Baruth.

Comme la ville étoit peu fortifiée, les habitans, sur les avis du Venitien, avoient transporté leurs effets les plus considérables dans les bois & dans les montagnes. Cela n'empêcha pas les Chrétiens de faire leur descente ; & après avoir pillé la Place, ils y mirent le feu, se rembarquerent, & prirent le chemin de Sayde, anciennement Sidon, autre ville de la Phenicie, à trente cinq milles de Baruth. Ils y trouverent les mêmes precautions, c'est-à-dire, le port & la plage couverts des habitans en armes au nombre d'environ dix mille hommes. Le Grand Maître & le Maréchal ne laisserent pas, à la faveur des machines qui étoient sur les vaisseaux, de faire une descente à la tête de deux cens arbalétriers, & de deux cens hommes d'armes ; & l'on continuoit à débarquer le reste des troupes,

PHILEBERT
D E
NAILLAC.

lorsqu'il survint un gros tems , avec un vent contraire , & si violent qu'on ne put continuer le débarquement. Ainsi le Grand Maître & le Maréchal n'ayant au plus que cinq à six cens hommes auprès d'eux , se trouverent sans secours , & exposez à des ennemis beaucoup plus forts , qui les auroient taillez en pieces , s'ils eussent sçû profiter d'une occasion si favorable.

Ces Barbares s'avancerent à la verité pour les charger ; mais les Chrétiens ferrez & fermes dans leurs rangs , leur presentoient de tous côtez un front si redoutable , qu'ils se contenterent ensuite de les combattre de loin , & à coups de flèches. On leur répondoit de la même maniere , & la mer après cinq heures de tempête , s'étant apaisée , les Chrétiens se rembarquerent à la vûe des Infidèles , sans qu'aucun eût osé en approcher de plus près que d'un trait d'arc.

La flotte aborda ensuite à la côte de Lidda , autre ville de la Palestine , que les Grecs appelloient anciennement Diospolis , c'est-à-dire , ville de Jupiter. Cette Place étoit située dans une plaine , à une lieue de Ramatha vers le Septentrion. Elle étoit couverte d'un côté par une montagne , & de l'autre par un bois. On n'y abordoit du côté de la mer , que par une anse , ou golfe , qui étoit défendu par deux tours. On ne vit paroître qu'environ trois mille hommes , qui se tenoient même assez éloignez du bord de la mer , & comme s'ils eussent eu peur. Les Généraux pour les reconnoître , mirent quelques troupes à terre , sans qu'ils trouvassent d'obstacle à leur débarquement ; & sur les

rapport des principaux Officiers, on résolut d'attaquer les ennemis le lendemain. Mais de peur qu'à la faveur de la nuit, ces Barbares ne surprissent ce qu'on avoit débarqué de troupes, on les fit rentrer le soir dans les vaisseaux. Les Infideles voyant que les Chrétiens se rembarquoient, & croyant que leurs coureurs avoient découvert l'embuscade qu'ils avoient mise entre la mer & la ville, sortirent au nombre de plus de trente mille hommes de derriere la montagne & hors du bois: tous l'épée à la main, & avec de grands cris, s'avancerent fierement jusqu'au pied des tours & au bord de la mer. Ainsi leur précipitation à se montrer, sauva les Chrétiens, qui auroient péri le lendemain, si conformément au projet de leurs Généraux, ils avoient marché à Lidda, & qu'ils se fussent engagez dans la plaine, où ils auroient été coupez & enveloppez par une armée aussi nombreuse & aussi supérieure.

Le Grand Maître & le Maréchal voyant la saison avancée, & qu'il n'y avoit rien à faire le long de la côte, se separerent. Le Grand Maître s'en retourna à Rhodes, & Boucicault prit le chemin de Famagouste, où après son arrivée, il donna les ordres necessaires à la conservation de cette place. Il en partit peu de jours après pour retourner en Italie; mais avant que de prendre la route de Gènes, il aborda dans l'Isle de Rhodes, pour remercier le Grand Maître & la Religion des bons offices qu'il en avoit reçûs dans le traité qu'il venoit de conclure avec le Roi de Chypre. Le Grand Maître le traita magnifiquement, & fournit abondam-

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

ment sa flotte de vivres & de rafraîchissemens; & avant qu'il se rembarquât, il lui fit voir les principales forteresses de l'Isle, leurs garnisons, leurs armes, & les magasins de chaque Place. Le Maréchal admiroit sur-tout le port de Rhodes, fortifié par deux Châteaux garnis d'une nombreuse artillerie, qui en défendoit l'entrée, & rempli d'un nombre infini de vaisseaux de guerre, de vaisseaux marchands, de galeres & de galiotes, de faïques & de felouques, la plûpart armées en guerre, & qu'on voyoit revenir avec différentes prises qu'ils faisoient tous les jours sur les Infideles, & principalement sur les sujets du Sultan d'Egypte. Ces Barbares n'osoient presque plus sortir du port d'Alexandrie, ni naviger dans les mers de Chypre & de Lycie, sans être enlevez par les Chevaliers de Rhodes.

Quelque irrité que fût le Sultan de ces prises & des différentes descentes que le Grand Maître venoit de faire le long de ses côtes, il jugea plus à propos de faire la paix avec la Religion, que de continuer une guerre si préjudiciable à ses sujets: il envoya dans cette vûe un Ambassadeur à Rhodes. Comme les Chevaliers étoient à la veille d'entrer dans une Ligue des Princes Chrétiens contre le Turc, pour n'avoir pas en même tems deux si puissans ennemis sur les bras, on résolut d'écouter le Ministre du Sultan. On nomma des Commissaires pour entamer la negociation; la paix se fit assez promptement par la disposition où étoient les parties de la conclure: mais il fut aisé de s'appercevoir que le Grand Maître donna la loi dans ce traité.

Naillac

Naillac qui ne perdoit jamais de vûe l'esprit & le premier objet de son Ordre, fit stipuler que pour éviter les profanations des Infideles, il lui seroit permis de clore de murailles le saint Sepulchre ; qu'il pourroit tenir dans Jerusalem en tout tems, six Chevaliers afranchis de tout *Carache*, c'est-à-dire, de tout tribut ; qu'ils pourroient recevoir dans leur Maison, les autres Chevaliers & les pelerins que la devotion conduiroit dans la sainte Cité ; que l'Ordre pourroit racheter les esclaves Chrétiens, en payant le même prix qu'ils auroient couté à leurs patrons, ou en donnant en échange un Sarrafin pour un Chrétien ; qu'il y auroit liberté de commerce entre les sujets de la Religion & ceux du Sultan, & que le Grand Maître, pour mettre les Chrétiens à couvert des avanies auxquelles ils étoient exposez dans les pays des Infideles, tiendroit des Consuls à Jerusalem, à Rama & dans Alexandrie ; enfin que les vaisseaux de la Religion pourroient tirer des grains des Etats du Sultan. Il fut même arrêté que celui des deux partis qui voudroit rompre ce traité, & recommencer la guerre, seroit obligé de la dénoncer trois mois auparavant ; afin que chacun pût mettre ses effets en sûreté avant qu'on commencât les actes d'hostilité : toutes conditions qui font voir l'empressement du Sultan à faire la paix, & la crainte qu'il avoit de la puissance & des armes des Chevaliers.

Mais quelles auroient été les forces de ce corps redoutable, si elles n'avoient pas été divisées par le malheureux Schisme qui déchiroit alors l'Ordre aussi-bien que l'Eglise universelle :

Nous avons dit qu'il se trouvoit en même tems dans l'Eglise deux Papes, qui avoient chacun différentes Nations dans leur obéissance; & dans l'Ordre deux Superieurs independans l'un de l'autre. Le Couvent de Rhodes, les Chevaliers qui étoient en Orient, ceux de France, de Castille & d'Ecosse, & d'une partie de l'Allemagne reconnoissoient l'autorité du Grand Maître, qui adheroit à Benoît XIII. successeur de Clement VII. & les Papes successeurs d'Urbain VI. pour retenir dans leur obéissance les Chevaliers Arragonnois, Italiens, Anglois, ceux des Royaumes du Nord, de Boheme & de Hongrie, leur avoient donné pour chefs des Commandeurs Italiens, qui sous le nom de Lieutenans du Magistère, & comme si la grande Maîtrise eût été vacante, gouvernoient cette partie de l'Ordre, sans aucune relation avec le Grand Maître de Rhodes. On peut juger du préjudice qu'une si funeste division caufoit dans cette Isle, qui voyoit ses forces partagées, & qui depuis long-tems ne tiroit plus aucun secours des Prieurez & des Commanderies qui s'étoient séparées du corps de l'Ordre.

Heureusement en ce tems-là les Cardinaux des deux obédiences, excitez par le zele de la plupart des Souverains de la Chrétienté, convinrent ensemble de concourir à l'assemblée d'un Concile général: & dans l'incertitude où l'on étoit lequel des deux concurrens étoit le véritable Pape, ou Pierre de Luna, appelé dans son obéissance Benoît XIII. ou d'Angelo Corrario, qui avoit pris le nom de Gregoire XII. ces Cardinaux résolurent de mettre sur la Chaire de saint Pierre une

personne dont l'élection fût si certaine, qu'aucun Chrétien ne se pût dispenser de le reconnoître pour le seul & legitime Chef de l'Eglise universelle.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

C'étoit dans cette vûe que ces mêmes Cardinaux dans tous les Conclaves qui s'étoient tenus depuis la mort d'Urbain VI. & de Clement VII. avoient souscrit à un acte solemnel, par lequel celui d'entr'eux qui seroit élu, s'engageoit pour le bien de la paix, de renoncer au Pontificat; ce qu'on appelloit prendre la voye de cession. Mais l'expérience fit voir depuis, que tous ceux qu'on élevoit à cette suprême dignité, en recevant la tiare se croyoient dispensés des promesses qu'ils avoient faites pour y parvenir: & les competeurs par une collusion tacite ne s'accordoient qu'en un point, qui étoit de ne convenir jamais sur les differens moyens qu'on proposoit pour faire réussir la cession réciproque.

La crainte de voir ce Schisme se perpetuer dans l'Eglise, déterminâ enfin les Cardinaux à convoquer un Concile général dans la ville de Pise en Italie. On n'avoit gueres vû dans toute la Chrétienté d'assemblée plus illustre, & en même tems plus nombreuse. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, quatre Patriarches, douze Archevêques presens, & quatorze par Procureurs; quatre-vingts Evêques, & les Procureurs de plus de cent; le Grand Maître de Rhodes, accompagné de seize Commandeurs; le Prieur des Chevaliers du saint Sepulchre, & le Procureur de l'Ordre Teutonique; quatre-vingt-sept Abbez, parmi lesquels étoient les Abbez Chefs d'Ordre de Citeaux, de Grammont, de Camaldoli,

de Valombreuse avec les Procureurs des Abbez généraux de Prémontré & de saint Antoine de Vienne; les Procureurs de deux cens autres Abbez; un nombre infini de Prieurs & d'Ecclesiastiques; les Députez des Universitez de Paris, de Toulouse, d'Orleans, d'Angers, de Montpellier, de Bologne, de Florence, de Cracovie, de Vienne, de Prague, de Cologne, d'Oxford, de Cambridge; plus de trois cens Docteurs en Theologie & en Droit Canon, & les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Boheme, de Sicile, de Pologne & de Chypre, des Ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Baviere, de Pomeranie, du Marquis de Brandebourg, du Lant-grave de Thuringe, & de presque tous les Princes d'Allemagne.

1409.
le 25 Mars.

L'ouverture de ce fameux Concile se fit le jour de l'Annonciation de Notre-Dame: il s'y tint plusieurs Sessions, & apres différentes citations faites inutilement aux deux prétendans, qui n'y voulurent jamais répondre, & apres toutes les autres formalitez qui se devoient observer dans une cause majeure & de cette importance, enfin le saint Concile par un jugement définitif, déclara Pierre de Lune & Ange Corrarior Schismatiques, convaincus de parjure & de collusion pour tromper les fideles, & pour entretenir le Schisme qui déchiroit l'Eglise depuis si long-tems; les prive du Pontificat, & consent que les Cardinaux procedent à l'élection d'un Pape: la garde du Conclave fut commise au Grand Maître & à ses Chevaliers,

Tous les Cardinaux qui se trouvoient au Con-

cile, d'un mutuel consentement, donnerent leurs suffrages au Cardinal de Milan, qui dans son inauguration, & dans la ceremonie de son couronnement, prit le nom d'Alexandre V. personnage illustre par sa pieté éminente, & par un profond sçavoir; vertus également à desirer dans ceux qui remplissent cette auguste dignité. Ce Pape étoit Grec de naissance, & de l'Isle de Candie, mais sorti de parens si pauvres qu'il en fut abandonné dès sa plus tendre jeunesse; en sorte qu'il n'en connoissoit aucun: ce qui lui faisoit dire depuis son élévation sur la Chaire de saint Pierre, que l'Eglise sous son Pontificat, seroit à labri du *Népotisme*. Ce saint Pape fit en effet un plus digne usage de ses richesses, & il les employa également, soit au soulagement des pauvres, soit pour servir de récompense aux hommes vertueux, & aux personnes de merite. Quelque joye que l'Eglise eût fait éclater de l'élection d'un si saint Pape, & sur-tout dans l'esperance qu'elle éteindroit absolument le Schisme, il n'y eut personne qui en fût plus touché que le Grand Maître, & il l'envisagea comme un moyen de réunir tous les Princes Chrétiens, & de les engager dans une Ligue contre les Turcs. Dans cette vûe, il fit choix pour cette importante negociation de Frere Gaultier de Grassy, Prieur de l'Eglise de Rhodes, & de Frere Luce de Valines, grand Maréchal, qu'il envoya comme ses Ambassadeurs vers la plûpart des Souverains de la Chrétienté, pour leur faire part de l'élection du Pape. Ils avoient ordre de leur représenter de sa part, combien la conjoncture presente étoit favorable pour faire la

guerre aux Turcs ; que le trône de Bajazet avoit été bien ébranlé par la chute de ce Prince, & par les victoires de Tamerlan, & qu'il falloit profiter des guerres civiles allumées entre les enfans du Prince Turc, qui se disputoient sa succession, & les débris de son Empire.

Le Grand Maître ayant communiqué au Pape le projet de cette ambassade, en reçut de justes louanges sur son zele. Le saint Pontife lui déclara que si on pouvoit venir à bout de cette entreprise, il prétendoit s'en déclarer le chef, & en faire la principale dépense. Il envoya en même tems un Nonce à Rhodes, qui étoit adressé à Frere Dominique d'Allemagne, Lieutenant du Grand Maître & au Conseil de Rhodes & au Couvent, pour leur faire part de son élection. Le Pape, quoique le Grand Maître fût auprès de lui, fit cette démarche par une considération particuliere pour tout le corps de l'Ordre, qui étoit toujours censé résider dans l'Isle de Rhodes.

Ce Pontife, pour éteindre absolument le schisme particulier qui depuis si long-tems déchiroit malheureusement cet Ordre, chargea son Nonce d'une Bulle authentique, qu'il fit publier dans toute la Chrétienté, par laquelle il déclaroit que le Frere Philebert de Naillac étoit le seul légitime Grand Maître de tous les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem ; & il enjoignoit en vertu de la sainte obédience, & sous peine d'excommunication, à tous les Religieux de cet Ordre, soit Chevaliers, soit Chapelains, Freres servans, & en quelque partie du monde qu'ils habitassent,

de le reconnoître pour leur chef & leur unique Superieur.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

En consequence de cette Bulle du Pape le Grand Maître convoqua un Chapitre général dans la ville de Nice, qui fut depuis transferé à Aix en Provence : & par sa citation, après avoir représenté très vivement tous les maux que le schisme avoit causez en général dans l'Eglise universelle, & en particulier dans tout l'Ordre, il ordonne à tous les Prieurs, & aux quatre plus anciens Commandeurs de chaque Prieuré, de se trouver le premier jour d'Avril au Chapitre pour y travailler de concert au rétablissement de la discipline, & à la réformation de l'Ordre, tant dans le chef, que dans les membres.

Le Grand Maître se dispoisoit à se rendre dans cette assemblée où sa présence étoit bien nécessaire pour éteindre les restes du schisme, & rétablir une parfaite union entre tous ses Religieux : mais le Pape qui connoissoit son mérite, & le talent particulier qu'il avoit pour les négociations, l'obligea de se charger d'une ambassade de sa part vers les Rois de France & d'Angleterre, qui étoient alors en guerre, pour tâcher de les faire convenir d'une bonne paix, ou du moins d'une longue trêve. Le Grand Maître accepta d'autant plus volontiers cete commision, qu'il envisagea dans la paix qu'il alloit traiter, le moyen d'engager deux si puissans Rois à joindre leurs forces contre les Infideles. Mais pour ne pas priver la Religion par son absence de l'utilité qu'on esperoit tirer du Chapitre, il permit à cette auguste assemblée de choisir trois sujets pour y pré-

sider en sa place ; & le choix des Capitulans tomba sur les Freres Jacques Tivelly , Prieur d'Auvergne ; Raimond de Lesture , Prieur de Toulouse , & Philippe de Langueglia , Prieur de Lombardie. Il se fit dans ce Chapitre plusieurs reglemens très-importans , tant par rapport aux responfions que le trésor commun tiroit des Commanderies , qu'à l'égard de l'abus que certains Prieurs faisoient de leur autorité. Comme pendant le schisme , ce trésor avoit été privé des droits qu'il tiroit des Commanderies situées en Angleterre , dans l'Ecoffe , dans l'Arragon , dans une partie de l'Allemagne , dans les Royaumes du Nord , de Boheme , de Hongrie , & dans toute l'Italie , il fut ordonné qu'on enverroit dans tous ces Etats des Visiteurs pour y rétablir les droits de la Religion ; & en même tems on défendit folemnellement aux Prieurs de s'emparer à l'avenir , comme quelqu'uns avoient fait dans les Commanderies de leurs Prieurez , des bois , des droits de pêche , de ceux de main-morte , & de formariage ; en un mot de tous les droits Seigneuriaux qu'ils s'attribuoient au préjudice des Commandeurs ; & il fut statué que dans la fuite chaque Commandeur , pour pouvoir payer plus facilement ses responfions , jouiroit de tous les droits & de tous les biens de sa Commanderie , fans que le Prieur , fous quelque prétexte que ce fût , pût s'en approprier la moindre partie. Dans le même Chapitre , on nomma pour Administrateur du trésor , Frere Raimond de Lesture , Prieur de Toulouse , & Grand Commandeur de Chypre , Chevalier très zelé pour les intérêts de l'Ordre , & très habile dans

dans le gouvernement des finances. La Religion en fit choix dans l'esperance qu'il sçauroit réduire les Commandeurs d'Italie & des autres Etats, qui à la faveur du schisme, s'étoient détachés du corps de l'Ordre, à payer les arrerages de leurs responsions, & à les continuer dans la fuite avec l'exactitude que des Religieux doivent apporter à l'observation de leurs statuts, & des ordres de leurs Superieurs.

Mais malheureusement il se trouva que le schisme n'étoit point éteint. Le Concile de Pise, bien loin de terminer cette grande affaire, n'avoit fait que la rendre plus embarassée. Il est vrai que Benoît XIII. & Gregoire XII. y furent déposés, & qu'on mit en leur place Alexandre V. mais les deux premiers refuserent de reconnoître l'autorité de ce Concile : l'un & l'autre soutint son élection avec plus d'opiniâtreté que jamais ; de sorte qu'au lieu de deux Papes qu'il y avoit auparavant, il s'en trouva trois. A la faveur de ces troubles qui agitoient l'Eglise, la plûpart des Commandeurs, sous prétexte d'adhérer à ces deux Antipapes, se dispensoient d'obéir au Grand Maître, & de payer leurs responsions.

Le Pape Alexandre V. étant mort à Bologne au commencement du mois de Mai, on fut fort surpris, & mal édifié de voir sa place remplie par le Cardinal Baltazar Cossa, Légat, ou pour mieux dire, le tyran de la ville de Bologne. * Il avoit fait dans sa jeunesse le métier de Pirate ; il s'engagea

* In cujus electione multi scandalisati sunt, quia ut tyrannus rexisset Bononiam, & vitæ mundanæ deditus dicebatur. *Gobillin, in Cosmod. atatis 6. cap. 30.*

depuis dans l'état Ecclésiastique , & il embrassa cette profession qu'il crut plus propre à l'avancement de sa fortune. Ce changement se fit sans qu'il changeât les manieres de son premier métier , & on l'auroit plutôt pris pour un soldat que pour un homme dévoué au service des Autels. Ses parens lui procurerent depuis un Archidiaconé dans l'Eglise de Bologne ; mais trouvant ce poste trop borné pour son ambition , il résolut d'aller à Rome ; & on rapporte que lorsqu'il partit pour se rendre dans cette Capitale du monde chrétien , ses amis lui ayant demandé où il alloit : *Je vas*, leur dit-il, *au Pontificat*. Boniface IX. successeur d'Urbain , & un des Papes qui entretenoit le schisme , le fit son Camerier ; dignité où en pratiquant les tours les plus adroits de la simonie , il amassa de grandes richesses. Il ne travailloit pas pour lui seul : il étoit obligé d'en compter avec Boniface , aussi avide que lui d'accumuler des trésors , & qui dissimuloit ses brigandages pour les partager. Cossa en obtint la légation de Bologne qu'il faisoit valoir comme un Publicain & un Partisan. On prétend que ce fut en partie par son crédit & par ses intrigues qu'après la mort de Boniface IX. & d'Innocent VII. son successeur , il fit déposer au Concile de Pise Benoît XIII. & Gregoire XII. & élire Alexandre V. dont l'âge avancé lui faisoit espérer de pouvoir dans peu de tems lui succéder. Mais la mort ne venant pas assez tôt au gré de son ambition , il fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner dans un remede. Theodoric de Niem qui avoit été son Secrétaire , nous le représente dans son his-

toire du schisme, comme un homme noirci d'avarice, de cruauté, & de la plus affreuse impudicité. Cependant comme il avoit été élu canoniquement, il fut intronisé & adoré sous le nom de Jean XXIII.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

Le changement de dignité n'en apporta point dans sa conduite : il fut toujours également déréglé dans ses mœurs, avide du bien d'autrui, & fardide marchand des choses les plus saintes. Sigismond Empereur ou seulement Roi des Romains, & dont nous avons eu lieu de parler en qualité de Roi de Hongrie, dans une conférence qu'il eut avec ce Pontife à Lody, lui parla avec beaucoup de liberté de ses dérèglements, & l'exhorta à faire cesser le scandale qu'il donnoit à toute l'Eglise par sa simonie. Ce Prince avoit souhaité cette entrevue pour déterminer le Pape à convoquer un Concile général. Outre le bien qui en pouvoit revenir à l'Eglise universelle, Sigismond attentif à ses intérêts, & aussi grand politique que mauvais Capitaine, ne se trouvant pas en état de soutenir seul la guerre que les Turcs lui faisoient dans son Royaume de Hongrie, se flatoit, s'il pouvoit venir à bout d'éteindre le schisme, de réunir tous les Princes Chrétiens dans une Ligue contre les Infidèles. Dans cette vue il flatoit Jean XXIII. de le faire reconnoître dans un Concile général, & par la condamnation de Benoît XIII. & de Gregoire XII. pour le seul Pape, & le Pasteur de l'Eglise universelle. Mais son dessein secret, que le tems seul découvrit, avoit toujours été de faire déposer également les trois Papes, & d'en mettre un qua-

trième sur le trône de S. Pierre par le concours & les suffrages des Cardinaux des trois obediences. Le Pape Jean n'ayant pû pénétrer des vûes si fines; & pour ménager l'Empereur qu'il craignoit, indiqua le Concile à Constance. Outre l'extinction du schisme qui en étoit le principal objet, on devoit encore travailler dans cette auguste assemblée à la réforme de l'Eglise dans son chef & dans ses membres, & examiner en même tems la doctrine de Jean Hus & de Jerôme de Prague, qui avoient fait revivre en Boheme les opinions hérétiques de Wiclef.

On s'étoit flaté que les remontrances de l'Empereur, & sur-tout que la convocation d'un Concile général tiendroit en respect, soit le Pape ou les Officiers de la Chambre Apostolique : mais il ne se fit aucun changement dans leur conduite. L'Ordre de S. Jean en souffrit particulièrement : le Pape, ou ceux qui se servoient de son autorité, moyennant une somme considerable d'argent, firent expédier une Bulle par laquelle il fut permis à un Chevalier Commandeur, qui avoit fait ses vœux, d'y renoncer, de quitter l'habit de la Religion, & de se marier. Le souverain Pontife se fit remettre en même tems la Commmanderie que possédoit ce Religieux. On dit qu'il la vendit depuis à un jeune enfant, âgé au plus de quatorze ans, qu'il dispensa de prendre l'habit, & de faire ses vœux. Il étendit encore plus loin ces sortes de dispenses en faveur d'un autre enfant de cinq ans, appelé Aloyse ou Alexis, fils naturel du Roi de Chypre, auquel il permit, moyennant une riche

Commanderie qu'il vendit au Roi son pere, de faire à cet âge les vœux solennels de la Religion.

PHILBERT
DE
NAILLAC.

Par le même principe d'avarice, & sans aucun égard pour les services importans que cet Ordre rendoit à toute la Chrétienté, il s'emparoit de tous les Prieurez & des Commanderies dont il apprenoit la vacance, & qu'il vendoit ensuite à ceux qui lui en offroient de plus grosses sommes; en sorte que le Couvent de Rhodes, ou pour mieux dire tout l'Ordre, par son avarice, se vit à la veille d'être anéanti.

Ce fut le sujet d'une Lettre que le Conseil lui écrivit dans les termes les plus touchans, mais aussi les plus forts. On lui représentoit dans cette Lettre avec une généreuse liberté que les Chevaliers qui résidoient à Rhodes & dans les Isles voisines, pour signaler leur zele contre les ennemis de la foi, répandoient tous les jours leur sang pour la défense des Chrétiens, qui alloient visiter les saints Lieux; que leurs prédecesseurs, & eux mêmes de leur patrimoine, & en entrant dans l'Ordre, y avoient fondé différentes Commanderies; que la plûpart des Princes Chrétiens édifiez de leur zele, les avoient imité dans ces pieuses fondations; que Sa Sainteté en s'emparant de ces biens, ou en les conferant à ses créatures, alloit priver Rhodes de ses généreux défenseurs, & le Couvent des secours nécessaires pour sa subsistance; que les plus anciens Chevaliers avoient toujours regardé ces Commanderies comme la juste récompense de leurs services, & le seul moyen de les sou-

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

lager dans leur vieillesse ; & que si on continuoit de les en priver, on verroit bien-tôt l'Isle de Rhodes abandonnée en proye aux Infideles, & chaque Chevalier dans l'impuissance d'y subsister, chercher à la fin un azile chez ses parens : ce qui ne pouvoit manquer de tourner au grand scandale de la Chrétienté, & à la honte même du saint Siege.

Quelque prévenu que fût ce Pontife de sa souveraine puissance sur tous les biens Ecclesiastiques, les justes plaintes de l'Ordre, & la crainte que les Chevaliers ne les fissent éclater en plein Concile, servirent de contre-poids à son avarice. Il revoqua la concession de la Commanderie de Chypre faite en faveur du Bâtard dont nous venons de parler. Mais comme il n'avoit jamais fait grace ni justice gratuitement, il ne put point se résoudre à rendre au Roi de Chypre l'argent qu'il en avoit reçu d'avance : il fallut que l'Ordre de ses deniers fit ce remboursement : & après que le Conseil, pour se rédimmer de cette avanie, eût souscrit à de si iniques conditions, il en exigea encore six mille florins comptans, avant que de lâcher le Bref de révocation.

Nous passons sous silence d'autres excès plus affreux, dont les Historiens & même les actes du Concile font mention, mais sur lesquels il auroit été à souhaiter qu'on eût laissé tomber un voile épais. Nous nous contenterons de dire que quoique ce Pontife, à la considération de l'Empereur, eût indiqué l'assemblée du Concile dans Constance, Ville Imperiale, située entre la Souabe & les Suisses, il ne s'y rendit qu'avec beaucoup de ré-

pugance, & comme s'il eût eû des pressentimens du sort qui l'y attendoit.

PHILEBERT
DE
NAILLAG.

On rapporte qu'en arrivant proche de cette ville, & la regardant avec quelque émotion, du haut d'une montagne voisine, il ne put s'empêcher de dire avec un souris amer : *Voilà la fosse, où l'on prend les Renards.* Mais comme il étoit trop avancé pour reculer, il y entra escorté des Cardinaux & de toute sa Cour: il ouvrit le Concile le premier jour de Novembre, & indiqua la première Session pour le seize du même mois. Il se passa dans ce Concile des choses à jamais memorables; le procès fait à deux Papes & leur déposition; l'abdication volontaire ou forcée d'un troisième; l'élection canonique & legitime d'un quatrième; la réunion de toutes les Eglises d'Occident sous son obédience; le supplice de Jean Hus & de Jérôme de Prague; la guerre civile à cette occasion allumée dans la Bohême; les differens ressorts qu'on employa pour faire réussir de si grands événemens: tout cela a été traité par de si sçavantes plumes, que nous nous contenterons de dire par rapport à l'objet particulier de notre Ouvrage, qu'après la déposition de Jean XXIII. la cession de Grégoire XII. & la condamnation de Benoît XIII. quand il fut question de faire remplir la Chaire de saint Pierre, le saint Concile pour éviter les brigues, si ordinaires dans les Conclaves des Cardinaux, & pour donner un digne Chef à l'Eglise universelle, ordonna dans la Session quarantième que pour cette fois seulement, & du consentement des Cardinaux, six Députés ecclesiastiques de chacune des cinq Nations qui composoient

I 4 I 4.

cette auguste assemblée, leur seroient adjoints pour faire une élection si importante.

Enfin, un Jeudi onze de Novembre, cinquante-huit électeurs donnerent leurs suffrages en faveur d'Othon Colonne, Cardinal Diacre, du titre de saint Georges au voile d'or, qui en memoire de saint Martin de Tours, dont ce jour-là on célébroit la fête, voulut être appelé Martin, & il fut le cinquième de ce nom. Ce Pontife étoit issu d'une des plus nobles Maisons, non-seulement de l'Italie, mais encore de toute la Chrétiené, & qui en differens siècles avoit produit de grands hommes & des heros de tout caractère. Ceux qui sont sortis depuis ce tems-là de cette illustre race, n'y ont pas moins donné d'éclat par leurs grandes actions, qu'ils en avoient reçu de leurs ancêtres.

1418.

Le Pape après la Session quarante-cinquième, congédia le 25 Avril les Peres du Concile avec les cérémonies accoutumées, & ces Prélats qu'une si longue absence tenoit éloignés de leurs Dioceses, en reprirent le chemin avec plaisir. Le Grand Maître eût bien souhaité de pouvoir retourner en même tems à Rhodes; les besoins de l'Ordre l'y rappelloient, & il y étoit invité par les vœux de tous ses Chevaliers qui avoient fait plusieurs processions & des prières publiques pour sa conservation & pour son retour. Mais son zele pour tout le corps de la Religion ne lui permit pas de quitter si-tôt l'Europe: il se contenta d'envoyer à Rhodes dix-huit mille écus de ses deniers, pour subvenir aux besoins de la Maison Chef d'Ordre, qui par les malheurs du Schisme étoit tombée dans une extrême indigence. On

On vient de voir dans le cours de cette Histoire que cette funeste division qui depuis plus de quarante ans, avoit déchiré l'Eglise, en avoit produit une semblable dans l'Ordre de saint Jean, & que la plupart des Chevaliers de l'Europe s'étoient attachez aux différentes obédiences que leurs Souverains suivoient. L'élection unanime de Martin V. ayant fait cesser parmi les Princes Chrétiens ces differens partis, il étoit alors question d'en arracher dans la Religion jusqu'à la racine, & de réunir au corps de l'Ordre les differens membres qui s'en étoient détachez, & sur-tout les Chevaliers Italiens, qui malgré les Decrets & l'Ordonnance particuliere du Pape Alexandre V. & sous prétexte que Gregoire XII. n'avoit pas voulu reconnoître l'autorité du Concile de Pise, avoient perseveré dans l'obédience de cet Antipape, sous l'autorité des prétendus Lieutenans du Magistère. Le Grand Maître après la cession volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. regarda comme l'affaire la plus importante de son Ordre, d'effacer jusqu'aux moindres traces de ce malheureux Schisme.

Mais comme il ne pouvoit rien entreprendre sans l'avis & le concours des principaux de la Religion, il convoqua à Avignon une assemblée qui se trouva composée des Prieurs, des Receveurs & des plus anciens Commandeurs de France, d'Espagne & de Savoye. Le Grand Maître leur proposâ le sujet de cette convocation particuliere; & après qu'on eût ouvert differens avis, on revint à celui-ci, qui étoit conforme au gouvernement

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

républicain de l'Ordre, c'est qu'il falloit convoquer à Rhodes un Chapitre général, y inviter par une citation, le plus grand nombre de Prieurs & d'anciens Commandeurs qui pourroient s'y rendre, & sur-tout prévenir par une députation particuliere, les Prieurs de Lombardie, de Venise; de Rome & de Pise, qui jusqu'alors avoient paru les plus éloignez de reconnoître l'autorité du Grand Maître: afin que leur réunion au corps entier de l'Ordre, fût autorisée par les Decrets d'un Chapitre général, ou que cette auguste assemblée dans laquelle résidoit la puissance souveraine de l'Ordre, décernât les peines qu'elle jugeroit à propos contre les desobéissans & les réfractaires.

Dans cette vûe on chargea le Chevalier Frere Jean de Patru, Trésorier conventuel, de se rendre en Italie. Pour l'autoriser dans cette Commission, le Grand Maître le revêtit du titre de Visiteur & de Correcteur dans les quatre Prieurez dont nous venons de parler: il avoit ordre de leur demander le rétablissement des responsions qu'ils n'avoient point payées depuis le commencement du Schisme. Une pareille proposition, quoique très juste, n'étoit pas sans de grandes difficultez. Il s'agissoit de lever une espece de tribut ou de taille sur des gens élevez depuis plus de quarante ans dans un esprit d'indépendance. Cependant comme ces Chevaliers n'avoient adheré aux Papes d'Italie que parcequ'ils les croyoient seuls de tous leurs concurrens, legitimes successeurs de S. Pierre, & qu'ils leur étoient soumis de bonne foi, ils n'eu-

rent pas plutôt appris la cession volontaire de Gregoire XII. & l'élection unanime de Martin V. qu'ils reconnurent ce dernier Pontife : & par la même disposition, ils reçurent avec respect le Visiteur, protesterent de leur obéissance filiale envers le Grand Maître, & promirent de se rendre à Rhodes, & au Chapitre général, pour en recevoir en personne les Decrets, & s'y conformer.

Les Prieurs de Capoue, de Barlette, les Commandeurs de sainte Euphemie, de Venoufe, de Naples, de saint Estienne de Monopoli, & tous les Chevaliers du Royaume de Naples, excitez par leur exemple, dépêcherent au Grand Maître le Chevalier de la Porte, avec une Lettre en forme d'acte solennel, par lequel ils le reconnoissoient pour leur Superieur legitime, & demandoient avec instance d'être incessamment réunis au corps de l'Ordre, dont, disoient-ils, le malheur des tems les avoit separez.

Leur Envoyé trouva le Grand Maître à Bologne : ce genereux vieillard malgré son âge très avancé & les fatigues qu'il lui fallut essuyer dans ces voyages continuels, s'étoit rendu à Florence, pour conferer avec le Pape, des moyens d'engager les plus puissans des Princes Chrétiens dans une Ligue contre les enfans de Bajazet, qui commençoient à se rendre redoutables : & après avoir pris congé de ce Pontife, il étoit passé par Bologne, où il fut rencontré par l'Envoyé de Naples. Le Grand Maître fut touché d'une joye sensible en voyant enfin tout son Ordre réuni, & dans le même esprit de soumission & d'obéissance : il répondit à

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

ces Chevaliers Napolitains, qu'après avoir reçu des marques de leur soumission & de leur réunion au corps de l'Ordre, il ne lui restoit plus rien à souhaiter avant sa mort; qu'il les invitoit à se rendre au Chapitre général qui devoit se tenir à Rhodes le 8 Septembre de la même année; & que pour préparer les matieres qui devoient s'y traiter, il seroit à propos qu'ils se trouvaissent à Ancone pour en déliberer conjointement avec lui dans une assemblée où il se rendroit avant la fin de Mars.

Les Baillis, les Prieurs & les Principaux Commandeurs d'Italie ne manquerent pas de se trouver à cette assemblée. Il n'y eut que Frere Jean Pignatelli, Commandeur de saint Estienne de Monopoli, qui quoique cité expressément, negligea de s'y rendre. Le Grand Maître crut d'abord devoir dissimuler avec le seul qu'il eût trouvé refractaire à ses ordres: il vit bien que c'étoit un reste & comme un levain de ce même esprit de rebellion qui avoit causé un Schisme si pernicieux dans l'Ordre. Mais comme il en vouloit éteindre jusqu'aux moindres étincelles, il le fit sommer une seconde fois, de comparoître en sa presence, & il ne lui donna pour terme que jusqu'au quinze d'Avril. Le Commandeur persista dans un silence obstiné, & il fallut que par une troisième citation le Grand Maître lui commandât en vertu de sainte obédience, de se rendre à Rhodes dans l'espace de cinq mois, sous peine d'être privé de l'Habit de la Religion & de sa Commanderie. Il persista encore quelque tems dans sa desobéissance; mais comme il vit qu'on se mettoit en état d'exécuter

contre lui les ordres du Grand Maître, il se soumit & rentra dans son devoir. On travailla ensuite dans l'assemblée à rétablir dans les Provinces d'Italie la discipline régulière; on y fit plusieurs réglemens très-nécessaires: on remit ce qui étoit moins pressant au Chapitre général, & chacun se disposa pour se rendre incessamment à Rhodes.

Le Grand Maître s'embarqua peu après, & arriva heureusement à Rhodes vers la fin de Juillet. Il y fut reçu avec une joye universelle & avec ce tendre respect qu'inspire toujours un grand mérite, soutenu d'une grande dignité. Le peuple surtout, dont il étoit le pere plutôt que le Prince, célébra le jour de son retour par des feux publics. Ce fut une fête générale dans toute l'Isle. Les premiers soins du Grand Maître furent de s'instruire de l'état des magasins; & ayant appris que la médiocrité de la dernière récolte avoit fait hausser le prix du bled, il envoya aussi-tôt des vaisseaux en différens ports d'Italie, pour en rapporter des grains, qui rétablirent l'abondance dans ses Etats.

Ce grand homme ouvrit ensuite le Chapitre général; il y avoit long-tems qu'il ne s'en étoit tenu aucun si célèbre, soit par le nombre des Capitulans, ou par l'importance des affaires qu'on y traita. On y vit pour la première fois, la plupart des Chevaliers, qui auparavant s'étoient engagez dans le Schisme, & qui sans s'en appercevoir, & avec de bonnes intentions, s'étoient trouvez insensiblement hors des bornes de leur devoir. Ils y rentrèrent tous; les Prieurs & les Baillis d'Italie, d'Angleterre, des Royaumes du Nord, de Bohême,

PHILEBERT
DE
NAILLAC.

1421.

ANTOINE
FLUVIAN.

de Hongrie & d'Arragon, reconnurent solennellement le Grand Maître pour leur Chef & leur seul Superieur : il n'étoit plus question de Schisme que pour le détester. Les Chevaliers qui avoient été sous différentes obédiences, s'embrassoient avec joye pour célébrer leur réunion, & les uns & les autres qui la regardoient comme le fruit de la sagesse du Grand Maître, s'empressoient de deviner & de prévenir ses intentions pour s'y conformer. Il n'y en avoit point qui n'eussent pour objet la gloire de Dieu & la défense des Chrétiens: ainsi avant que le Chapitre se séparât, il en obtint sans peine plusieurs Decrets necessaires pour le rétablissement de la discipline, & pour le reglement des finances. Il envoya les actes de ce Chapitre au Pape, qui les confirma par son autorité. Ce fut le sceau que mit ce sage Pontife à la paix & à l'union de l'Ordre, & ce fut aussi la dernière action qui se passa sous le Magistère de ce Grand Maître. Il sembloit qu'il n'en attendît la nouvelle que pour quitter la vie avec plus de satisfaction. Peu de tems après avoir reçu le Bref du Pape, il tomba malade : & sans autre préparation que celle d'une sainte vie, il finit ses jours avec une tranquillité qu'on peut regarder comme un présage de la félicité que le Ciel lui destinoit. Sa place fut remplie par Frere ANTOINE FLUVIAN OU DE LA RIVIERE, du Prieuré de Catalogne, Drapier de l'Ordre, & grand Prieur de Chypre, ou grand Conservateur & Lieutenant de son prédécesseur. La paix dont la Religion avoit joui dans les dernières années du Magistère de Naillac, fut trou-

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

blée par différentes entrprifes des Infideles : & les Chevaliers se virent attaquez fucceffivement par les Turcs de l'Asie , & par les Sarrafins d'Egypte.

ANTOINE
FLUVIAN.

On a vû au commencement de ce fixième Livre de quelle maniere la puiffance Ottomane avoit été fur le point d'être absolument détruite par la valeur & la bonne fortune de Tamerlan , & par la prifon & la mort de Bajazet. Ce Prince avoit laiffé quatre enfans, Yfa ou Jofué, Mufa ou Mufulman, Moyfe & Mahomet. Jofué après la mort de Tamerlan, reprit Burfe fur les Mogols ; & il auroit fait de plus grands progrès ; s'il n'eût pas été obligé de tourner fes armes contre Mufulman, qui foute nu par un corps de troupes que lui donna l'Empereur de Constantinople, vient chercher fon frere, l'attaque, le bat, le prend, & le fait étrangler. Moyfe qui sembloit n'attendre que le fuccès de cette guerre civile pour fe déclarer, paroît fur la scene armé puiffamment, s'empare d'Andrinople, présente la bataille à fon frere : mais il fut trahi par les Bulgares qui étoient dans fon armée, & qui l'abandonnerent pendant la plus grande chaleur du combat. Moyfe qui n'ignoroit pas le fort destiné au vaincu, fe fauve, arrive à Andrinople, & fe réfèrve pour un autre occafion. Il rafsemble les débris de fon armée, gagne & corrompt Chafan, Aga des Janiffaires & Ebrénez commandant des Spahis qui paffent dans fon parti. Avec ce fecours il marche de nouveau contre fon frere, défait fon armée, & l'ayant en fon pouvoir, le fait étrangler.

L'Empereur Grec, pour entretenir la guerre

civile entre les Turcs, opposé à Moÿse Mahomet Zelebin, c'est-à-dire le jeune, le dernier des enfans de Bajazet, qui dans la disgrâce de sa maison, avoit été caché à Burse chez un faiseur de cordes de luth. On prétend qu'il en apprit le métier, & que ceux qui étoient chargez de son éducation, pour le mieux cacher, lui avoient celé à lui-même la noblesse de son origine. Quoi qu'il en soit, ce jeune Prince avec le secours des Grecs, du Prince de Caramanie & du Despote de Servie, met sur pied une armée; & sans avoir jamais fait la guerre, va attaquer son frere, & lui présente la bataille, qu'il perd. Malgré sa défaite, par le secours de ses alliez, il remet sur pied d'autres troupes & il s'approche de l'armée de son frere. Il y avoit de secretes intelligences: Chafan, Aga des Janissaires, & Ebrenez Commandant des Spahis, qui avoient trahi Mufulman en faveur de Moÿse, abandonnerent depuis ce Prince, & passerent dans l'armée de Mahomet. L'Aga poussa encore plus loin sa rebellion & sa perfidie; & avant que les deux armées en vinsent aux mains, il s'avança aux premiers rangs; & par des discours séditioneux, il tâchoit de débaucher les Janissaires qui étoient restez dans le parti de Moÿse. Ce Prince irrité de sa trahison & de son audace, poussa son cheval contre lui, & le cimenterre à la main, lui en voulut décharger un coup sur la tête. Mais il fut prévenu par l'Ecuyer de Chafan, qui lui coupa la main dont il tenoit son épée. Ce coup funeste décida de la victoire & de sa vie: ses soldats le voyant rentrer dans leurs rangs sans main, & tout sanglant, interpréterent sa blessure comme un arrêt

arrêt du ciel, qui le proscrivoit. Ils l'abandonnerent, & furent porter leurs étendarts & leurs enseignes aux pieds de Mahomet.

Le Prince victorieux fit arrêter Moÿse, qu'on trouva caché dans un marais : il le fit étrangler ; & par sa mort, il se vit assuré de la Couronne, & regna sans concurrens. Les Historiens Turcs ne mettent pas Ysa, Josué, Musulman, ni Moÿse, qui regnerent l'un après l'autre, au rang de leurs Empereurs, & ils comptent pour un interrègne, tout ce qui s'est passé depuis la mort de Bajazet, jusqu'à Mahomet I. Mais tous les Auteurs Grecs placent ces Princes au rang des Sultans ; & comme l'histoire des Ottomans fait partie de celle des Chevaliers de saint Jean, leurs ennemis perpétuels, nous n'avons pû nous dispenser de rapporter sommairement le succès des guerres civiles, qui avoient agité ce nouvel Empire jusqu'à l'élevation de Mahomet I. sur le trône de ses ancêtres. Ce Prince jouit paisiblement de l'autorité souveraine pendant huit ans qu'il regna, & il eut pour successeur Amurat II. son fils aîné, un des plus grands Princes de cette nation. Ce dernier effaça par ses conquêtes le souvenir de celles de Tamerlan, & rétablit l'Empire Ottoman dans sa splendeur. Ses armes eurent un égal succès en Europe & dans l'Asie. Le Caraman & d'autres Princes infidèles de l'Orient en éprouverent la fureur, aussi bien que les Albanois, les Hongrois & les Valaques transalpins. Il ravagea ces grandes Provinces dont il rendit tributaires la plûpart des Souverains, & il auroit étendu encore plus loin ses conquêtes,

ANTOINE
FLUVIAN.

s'il n'eût trouvé à son chemin d'un côté Scanderberg fils de Jean Castriot Roi d'Albanie , & de l'autre Jean Huniade , Vaivode de Transilvanie , & Général des troupes de Hongrie , les deux plus grands Capitaines de leur siècle , qui avec peu de troupes , mais soutenus d'un courage intrépide , & de la science militaire , arrêterent le progrès de ses armes.

Il les tourna depuis contre differens Princes qui occupoient des Places dans la Morée , & dans les Isles de l'Archipel. Tous ces petits Souverains eurent recours à l'Ordre de S. Jean , & ils engagerent le Bailli de la Morée à se rendre à Rhodes pour implorer le secours du Grand Maître. Ce Prince suivant l'esprit de son Ordre , & de concert avec le Conseil , résolut de faire passer dans ces mers quelques galeres de la Religion pour reconnoître le dessein des Infideles. Mais comme on se dispo-
soit à y faire embarquer des troupes , il vint des avis que le Prince de Scanderone ou d'Alexandrette , joint à d'autres vassaux du Grand Seigneur , tenoient la mer par son ordre avec une flote composée de vaisseaux de differentes grandeurs , & de six galeres qui appartenoient au Seigneur de Scanderone. On soupçonna aisément qu'ils en vouloient à l'Isle de Rhodes , ou du moins aux Isles voisines qui dépendoient de la Religion. Ces nouvelles suspendirent le secours qu'on avoit destiné pour la Morée ; on mit en mer toutes les galeres de la Religion qui allerent chercher la flote ennemie. Mais comme les Infideles n'en vouloient pas venir à une action décisive , ils éviterent le combat ; & pour

se dédommager des frais de cet armement, ils prirent quelques vaisseaux marchands de Rhodes & de Venise.

ANTOINE
FLUVIAN.

Pendant que les Chevaliers & les Turcs également animez les uns contre les autres, courroient ces mers, ravageoient les côtes où ils pouvoient faire quelque descente, & tâchoient de se surprendre réciproquement, il survint à la Religion un nouvel ennemi presque aussi voisin de Rhodes que les Turcs ; mais plus redoutable par ses forces maritimes, par ses flotes, & sur-tout par la capacité de ses sujets dans l'art de la navigation, en quoi ils excelloient, sur-tout depuis son regne. Je parle du fameux Sultan d'Egypte, Alnazer - Aldaher, Circaffien de naissance, que la milice des Mamelus avoit élevé sur le trône. On n'admettoit dans ce corps le plus puissant de l'Egypte que des esclaves étrangers : c'étoient ordinairement de jeunes enfans que les Tartares avoient enlevez dans leurs courses, ou qui leur avoient été vendus par des parens dénaturez. Les Egyptiens achetoient tout ; on élevoit ces jeunes gens dans les exercices convenables à la profession à laquelle ils étoient destinez ; & quand ils étoient capables de porter les armes, on les incorporoit dans la milice des Mamelus. C'est ainsi que Daher dont nous parlons, étoit entré dans ce corps, & qu'après de longues années de services, & un grand nombre d'actions brillantes, & d'une rare valeur, il se vit élevé à la souveraine puissance, qui par les réglemens de cette milice, ne pouvoit jamais passer du pere aux enfans, ou à ses heritiers.

ANTOINE
FLUVIAN.

Daher pour se maintenir dans une dignité sujette à de fréquens changemens par l'inconstance & l'esprit séditieux des Mamelus, & pour donner de l'occupation à leur courage, déclara la guerre à Janus de Lusignan Roi de Chypre. Ses flotes débarquerent une armée considerable dans cette Isle: le Roi implora aussi-tôt le secours de l'Ordre: & quoique les Chevaliers eussent alors la paix avec les Sarrafins, le Grand Maître & le Conseil ne purent voir leurs armes si près de l'Isle de Rhodes, sans appréhender pour la Religion les suites fâcheuses de cette guerre. Comme l'Ordre avoit ses Etats situez entre ceux des Empereurs Turcs & du Sultan d'Egypte, la politique du Conseil étoit d'entretenir toujours la paix avec un de ces Princes Infideles, pendant qu'il étoit en guerre avec l'autre. Suivant cette maxime, on eût bien souhaité, pendant qu'on étoit en guerre contre les Turcs, de n'avoir rien à démêler avec les Sarrafins. Le Grand Maître dans cette vûe, n'oublia rien pour ménager la paix entre le Sultan d'Egypte & le Roi de Chypre; mais comme l'Egyptien regloit ses prétentions par ses forces, il demandoit que le Roi de Chypre se reconnût vassal de sa Couronne; qu'en cette qualité il lui payât & à ses successeurs, un tribut annuel, & en outre qu'il le remboursât des frais qu'il avoit faits pour cet armement.

La dureté de ces conditions les fit rejeter: il fallut que les armes en décidassent. On commença de part & d'autre les actes d'hostilité; l'Ordre, comme allié de la Couronne de Chypre, y fit passer de puissans secours en différentes fois; la

guerre fut longue & meurtrière. On en vint enfin à une bataille dont le détail nous est inconnu : on ſçait ſeulement que les Chrétiens la perdirent : un grand nombre de Seigneurs & de Gentilshommes Chypriots, & pluſieurs Chevaliers de S. Jean, y furent tuez. Les Sarrafins remporterent une victoire complete, & le Roi pour comble de diſgrace, tomba entre les mains des Infideles, qui le conduifirent à Alexandrie.

Le Grand Maître ayant appris de ſi fâcheuſes nouvelles, & dans la crainte que les Sarrafins ne s'emparaſſent de toute l'Iſle, y fit paſſer de nouveaux ſecours d'hommes & d'argent, & il fit aſſûrer ſecretement les principaux Seigneurs du Royaume, que l'Ordre ne les abandonneroit jamais, pourvû qu'ils ne s'abandonnaſſent pas eux-mêmes, & qu'ils priſſent une généreuſe réſolution de mourir l'épée à la main, plutôt que de ſe ſoumettre à des Mahometans. Mais ces Seigneurs peu unis entr'eux, & amolis par les délices, ne laiſſant pas voir beaucoup de courage, envoyerent, par le conſeil du Grand Maître, des Ambaſſadeurs en Egypte & à la Cour du Sultan, pour y traiter de la rançon de leur Souverain. La négociation traîna long-tems; le Sultan dans l'eſperance que ſes troupes le rendroient dans peu maître de l'Iſle entiere, faiſoit naître tous les jours de nouvelles difficultez. Mais le Général Egyptien vit bien-tôt arrêter le progrès de ſes armes par la valeur des Chevaliers. Pour s'en venger, il ravagea la grande Comman-derie ou le Bailliage que l'Ordre poſſedoit dans cette Iſle. Ces barbares abatirent les maiſons, cou-

ANTOINE
FLUVIAN.

perent les arbres , arracherent les vignes , en sorte que cette grande Commanderie qui passoit pour la plus riche de l'Ordre , fut entierement ruinée. Le Sultan résolut même de tourner l'effort de ses armes contre l'Isle de Rhodes , dans l'esperance que s'il pouvoit s'en rendre maître , celle de Chypre destituée du secours des Chevaliers , tomberoit d'elle-même en sa puissance. Et comme les Princes ambitieux ne donnent point de bornes à leurs projets , le Sultan se flatoit que la conquête des Isles de Rhodes & de Chypre , faciliteroit celle de toutes les Isles de l'Archipel , & que l'Asie mineure après cela ne pourroit pas tenir contre une puissance aussi redoutable que la sienne. Plein de si vastes desseins , & dont son ambition lui cachoit les périls & les difficultez , il reprit la négociation avec les Ambassadeurs de Chypre. Ses Ministres mirent la liberté du Roi à prix , & ils demanderent pour sa rançon six vingt mille florins d'or. Le Prince rejeta cette proposition , non seulement parceque la somme lui parut excessive , mais encore par le défaut d'argent , & que la guerre avoit épuisé son épargne. Mais le Grand Maître qui craignoit qu'à la fin les Sarrafins ne s'emparassent de l'Isle de Chypre , lui conseilla de se tirer à quelque prix que ce fût , des mains de ces barbares ; & pour faciliter sa liberté , la Religion fournit la plus grande partie de sa rançon : la paix se fit à ces conditions.

Le Sultan pour amuser le Grand Maître , & sous prétexte de vouloir entretenir avec l'Ordre une paix durable , renouvela en même tems le traité

que le Sultan son prédecesseur avoit fait pendant le Magistère de Naillac. Mais le Grand Maître qui avoit à ses gages des yeux & des oreilles fideles dans Alexandrie & jusques dans le Conseil de ce Prince, fut bien-tôt instruit de ses desseins les plus secrets. Pour n'être pas surpris par ce Barbare, il en fit aussi-tôt passer l'avis au Pape Eugene IV. & à la plûpart des Princes Chrétiens, & en même tems il envoya une citation générale dans tous les Etats de la Chrétienté, avec injonction expresse aux Prieurs de faire passer incessamment à Rhodes au moins vingt-cinq Chevaliers ou Commandeurs de chaque Prieuré. Il en arriva un bien plus grand nombre, conduits par leur zele & par leur courage; on en retint une partie dans Rhodes, & on distribua le reste dans les Isles qui appartenoient à la Religion. Frere Hugues de Sarcus, grand Prieur de France, envoya dans la Capitale de l'ordre un vaisseau chargé d'arbalêtres, de viurons & d'autres armes necessaires pour la défense de cette place. Le Grand Maître y fit entrer des grains & toute sorte de provisions de bouche: enfin ce digne Chef par sa vigilance & par son activité, se mit en si bonne posture, que les nouvelles de son armement passerent bien-tôt en Egypte; & le Sultan se flattant que l'Ordre ne pourroit pas entretenir long-tems un si grand nombre de Chevaliers, jugea à propos de differer son entreprise.

Cependant une si grande dépense ayant épuisé le tresor de l'Ordre, le Grand Maître, pour le remplir, resolut de convoquer à Rhodes un Chapitre

ANTOINE
FLUVIAN.

général suivant l'usage de ce tems-là : les Prieurs apportoient ordinairement aux Chapitres les réponses des Commanderies contenues dans leurs Prieurez , avec la liste de ceux qui n'avoient pas satisfait à cette obligation : & comme l'Ordre ne pouvoit soutenir tant de guerres différentes contre les Infideles sans ce secours, le Chapitre décernoit des peines rigoureuses contre les negligens & les refractaires, en même tems que par de nouvelles cotisations, il tâchoit de fournir les fonds nécessaires aux armemens de la Religion.

C'est dans cette vûe & pour le rétablissement de la discipline régulière, que le Grand Maître convoqua le Chapitre à Rhodes pour le 23 May de l'année 1428. On y vit parmi un grand nombre de Prieurs, Baillis & Commandeurs, Frere Jean de Vivone, Prieur d'Aquitaine & Lieutenant du Grand Maître dans les trois Langues de France ; Frere Jean de Ventadour, grand Commandeur ; Frere Antoine de Saint-Chamand, Maréchal de l'Ordre ; Frere Jean de Lastic, Prieur d'Auvergne ; Frere Gratien de la Tour, Bailli du Commerce de Rhodes, & plusieurs autres anciens Chevaliers de différentes Nations.

Le Grand Maître ouvrit le Chapitre par un discours, dans lequel il representa les dépenses inevitables que l'Ordre avoit été obligé de faire tant pour la défense de l'Isle de Chypre, que pour prévenir les mauvais desseins du Sultan ; qu'on avoit tous les jours à en craindre les suites ; que Rhodes & les Isles qui en dépendoient, si on n'y entretenoit des forces suffisantes, n'étoient pas plus en sûreté
du

du côté d'Amurat, & que la Religion ne s'y maintenoit qu'à la faveur de la jalousie qui étoit entre les Sarrafins & les Turcs : deux puissances formidables, auxquelles il seroit difficile de résister, si par un zele de la religion qui leur étoit commune, ils unissoient leurs forces contre l'Ordre. Cependant que le Trésor ne tiroit presque plus rien des Prieurez de France, dont les Commanderies avoient été ruinées pendant la guerre que les Anglois avoient faite dans ce Royaume ; que la Bohême, la Moravie & la Silesie ravagées par les Hussites, ne fournissoient plus aucun contingent à l'Ordre ; que la Pologne occupée de ses guerres contre les Chevaliers Teutoniques, ne conservoit gueres plus de relation avec Rhodes, & que c'étoit au Chapitre, par de sages ordonnances, à rétablir autant qu'on pourroit les responsions, dont il sembloit que ces différentes Nations eussent perdu l'usage.

Le Chapitre ayant égard à de si justes remontrances, & pour remplacer le fond des responsions du Royaume de France, permit qu'on pût aliéner, mais seulement à vie, & pour un certain prix, différentes terres appartenantes aux Commanderies de l'Ordre en faveur des seculiers, dont ces biens se trouveroient à la bien-séance. Dans la même vûe & par le decret suivant, on institua dans la Langue d'Allemagne la dignité de grand Bailli, à laquelle on attacha l'inspection & l'autorité sur tous les Prieurez & les Commanderies qui se trouvoient dans l'Allemagne, sur-tout dans la Bohême, & dans les Provinces voisines, où les

ANTOIN
FLUVIAN.

ANTOINE
FLUVIAN.

Hussites avoient fait de cruels ravages depuis le supplice que Jean Hus & Jérôme de Prague avoient souffert au Concile de Constance. On ajouta à l'autorité & aux fonctions du Grand Bailli d'Allemagne, l'inspection sur le Gouverneur & la garnison du Château de saint Pierre, place forte dans la Carie, bâtie, comme nous l'avons dit, proche ou sur les fondemens de l'ancienne ville d'Halicarnasse, & qui du côté de l'Asie mineure & de la terre ferme, servoit de boulevard à l'Isle de Rhodes. Le grand Bailli devoit visiter tous les ans cette Place, soit par lui-même, ou par son Lieutenant. Par sa commission, il avoit le pouvoir de faire faire la revue à la garnison; de casser les soldats inutiles; de les remplacer par d'autres plus capables de servir: en un mot, tout ce qui concernoit la défense de ce Château & de son territoire, étoit soumis à sa juridiction, à l'exception de la Maison & des Officiers du Gouverneur, & de quelques soldats, qui après la prise de Smirne par les Tartares Mogols, s'étoient jettez dans la mer, & en gagnant à la nage des vaisseaux de l'Ordre qui étoient à l'ancre, avoient échapé à la fureur de ces Barbares. L'Ordre pour recompenser leur valeur, leur avoit assigné un retraite pour le reste de leurs jours dans cette Place, où ils étoient nourris aux dépens de la Religion. Le Chapitre par une infeodation avoit donné depuis à Frere Fantin Quintic, Prieur de Rome, l'Isle de Nissaro, aux conditions d'en payer au trésor à titre de cens annuel, une somme de six cens florins d'or; d'y entretenir à ses dépens une garnison nécessaire pour sa défense,

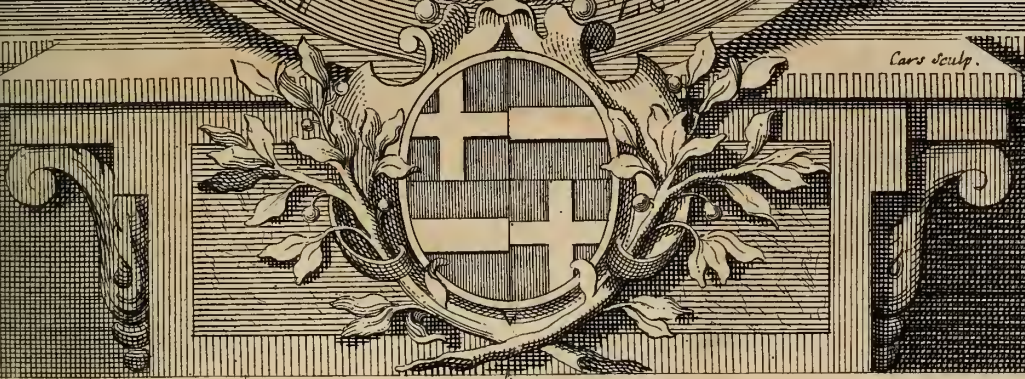
& d'y nourrir deux Chevaliers, & un Frere servant. C'étoit alors dans tous les Prieurez de l'Ordre l'usage que quand on y recevoit un jeune Chevalier, on lui assignoit en même tems pour résidence une Commanderie dont le Commandeur devoit le nourrir & l'entretenir, & le former dans l'esprit de l'Ordre jusqu'à ce qu'il fût en état de passer à Rhodes.

Par un si sage règlement, dont il seroit à souhaiter qu'on pût rétablir la pratique, on ne voyoit point de jeunes Chevaliers errer dans les Villes & dans les Provinces, & n'avoir souvent de Religieux que la Croix de l'Ordre, que quelques-uns portent encore plutôt comme une distinction qui flatte leur vanité, que comme la marque des obligations qu'ils ont contractées aux pieds des autels, de mener une vie sainte & régulière.

Quoi qu'il en soit, on trouve dans les Annales de l'Ordre, que le Commandeur de Cagnac ayant voulu en ce tems-là se dispenser de recevoir chez lui un jeune Chevalier, appelé Frere Guillaume de Rier, auquel on avoit assigné pour sa résidence la Commanderie de Cagnac, le Commandeur, soit qu'il prétendît que sa maison étoit déjà trop chargée d'élèves, ou que c'étoit le tour du Commandeur de saint Sulpice, le lui envoya. Celui-ci refusa de le recevoir, en porta même ses plaintes au Grand Maître, qui justement indigné contre le Commandeur de Cagnac, le menaça de le priver de l'Habit & de sa Commanderie, s'il negligeoit la nourriture & l'entretien du jeune Chevalier que l'Ordre avoit confié à ses soins: circonstance à

laquelle je ne me serois pas arrêté, si elle ne seroit de preuve que dans le milieu du quinzéme siecle, & depuis près de quatre cens ans que l'Ordre avoit été établi, toutes les Commanderies de la Religion étoient encore comme autant de seminaires, & en même tems d'academies où les Chevaliers étoient également élevez dans la pieté, & dans l'exercice des armes : deux qualitez qui quoique separées parmi les seculiers, peuvent à la verité former de grands hommes dans chaque espece particuliere, mais qui doivent être inseparables dans un Chevalier de l'Ordre de saint Jean.

Ce fut par le même esprit de régularité, & pour attacher plus étroitement les Chevaliers à leur résidence, que le Grand Maître leur défendit par une Bulle expresse d'aller à Rome, & de s'établir à la Cour des Papes sans sa permission, ou celle du Procureur général de l'Ordre. Il fit un si sage reglement pour arrêter l'humeur inquiète & ambitieuse de quelques Chevaliers, qui pour parvenir plutôt aux Commanderies & aux principales dignitez, au lieu de les meriter par leurs services, tâchoient de les obtenir par la recommandation du Pape ou des Cardinaux, qui avoient le plus de part au gouvernement de l'Eglise. C'est ainsi que ce Grand Maître, dans l'intervalle que lui laissa la trêve faite avec le Sultan d'Egypte, employa son autorité à maintenir la discipline reguliere parmi ses Religieux. Pour leur rendre le sejour de l'Isle & du Couvent de Rhodes plus commode, il fit bâtir une magnifique infirmerie sur les fondemens de l'ancienne, qu'il dota de ses propres deniers.



Caro sculp.

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Suivant l'esprit de l'Ordre, & ce qui s'étoit toujours pratiqué, les Chevaliers malades ou blesez, y étoient traitez avec tous les égards & l'attention qu'on devoit à des hommes nobles, qui representoient ceux qui avoient fait la conquête de l'Isle, & qui au prix de leur sang en défendoient tous les jours la possession & la souveraineté.

Ce fut dans l'exercice de ces vertus paisibles, que le Grand Maître Frere Antoine Fluvian, ou de la Riviere, trouva la fin de ses jours. Il vit venir la mort sans inquiétude & avec beaucoup de piété: voulant mourir comme il avoit vécu en véritable Religieux, il fit son desapropriment, & envoya autrésor deux cens mille ducats, le fruit de ses épargnes, qu'il avoit comme dérobez à la magnificence que le Luxe & la vanité semblent exiger de ceux qui remplissent les premieres places dans l'Eglise.

Le Chapitre s'assembla aussi-tôt pour lui donner un successeur; les Capitulans prirent la voye de compromission. On élut d'abord treize Chevaliers, auxquels le Chapitre remit le droit d'élection. Ces treize Electeurs s'y préparèrent par l'usage des sacremens de Penitence & d'Eucharistie: ils entre-
rent ensuite dans une chambre separée du lieu du Chapitre, & après avoir examiné avec soin le merite des prétendans, leurs qualitez personnelles, & celles sur-tout qui étoient les plus convenables au Gouvernement, tous les suffrages se réunirent en faveur de Frere JEAN DE LASTIC, grand Prieur d'Auvergne, qui fut reconnu solemnellement par tout le Chapitre pour Grand Maître de

ANTOINE
FLUVIAN.

1437.

JEAN
DE LASTIC.

1437.

l'Ordre. Comme ce Seigneur étoit alors dans son Prieuré, on lui dépêcha aussi-tôt deux grands Croix pour lui porter le decret de son élection ; mais avant que ces Envoyez partissent de Rhodes, le Couvent exigea d'eux un serment de ne lui demander aucune grace avant qu'il eût pris possession de sa dignité, & sur-tout au préjudice des Religieux les plus anciens de l'Ordre.

Le Grand Maître, après avoir reçu les nouvelles de son élection, partit aussi-tôt pour Rhodes. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il fut averti par les espions que l'Ordre entretenoit en Egypte, qu'il s'y formoit des desseins secrets contre l'Isle de Rhodes ; & ce qui étoit de plus fâcheux, ces espions firent sçavoir qu'on soupçonnoit qu'Amurat II. Empereur des Turcs approuvoit cette entreprise, ou du moins qu'il ne s'y opposeroit pas.

Jusques a lors la concurrence & la jalousie de ces deux Puissances voisines tenoit lieu à la Religion d'une espece de secours ; mais Amurat inquiet d'une puissante Ligue qui s'étoit formée contre lui par les Princes Chrétiens, ne fut pas fâché dans cette conjoncture, que le Sultan d'Egypte occupât toutes les forces des Chevaliers. Cependant comme on n'étoit pas entierement instruit des intentions de ce Prince, le Grand Maître lui envoya Frere Jean Morel, Prieur de l'Eglise en qualité d'Ambassadeur, sous prétexte de lui faire part de son élection, & pour lui demander qu'il renouvelât la trêve que la Religion avoit faite avec son prédecesseur. C'étoit un usage dans l'Ordre, & autorisé par les Papes, que les Chevaliers tâ-

choient de faire une trêve avec une partie des Infideles, pendant qu'il avoit à soutenir les efforts des autres. Le Prieur de Rhodes s'acquitta avec beaucoup d'adresse de sa commission. Le Grand Seigneur répondit aux honnêtetez qu'on lui fit de la part du nouveau Grand Maître par d'autres complimens, mais en termes vagues, & qui ne signifioient rien, & il se défendit d'entrer dans aucune négociation, sous prétexte que les anciens traitez suffisoient pour la sûreté des uns & des autres. Le Prieur s'en retourna à Rhodes, & avertit le Grand Maître que si la guerre n'étoit pas déclarée, la paix n'en étoit pas plus certaine. Le Grand Maître, pour pénétrer, s'il se pouvoit, dans les desseins des Infideles, envoya vers les côtes d'Egypte & de Barbarie Frere Guillaume de Lastic son neveu, Sénéchal de l'Ordre avec deux vaisseaux. Ce Chevalier ne fut pas long-tems sans revenir à Rhodes, & il apprit au Grand Maître qu'il auroit incessamment sur les bras toutes les forces de l'Egypte. La certitude de la guerre fit aussi-tôt prendre les armes aux Chevaliers; on arma huit galeres, quatre vaisseaux de haut bord, & plusieurs vaisseaux de transport, dans lesquels on fit entrer un corps considerable de troupes, & en même tems on travailla dans l'Isle de Rhodes, & dans les Isles voisines, à en mettre les principales Places hors d'insulte.

Le Sultan de son côté mit en mer une flotte considerable, composée de dix-huit galeres, d'un grand nombre de vaisseaux de différentes grandeurs, bien armez, & chargez d'un nombre con-

siderable d'Albalétriers, & de troupes de débarquement. Pour prétexte de cet armement, le Sultan prétendit que l'Isle de Rhodes, aussi-bien que celle de Chypre, dépendoit anciennement de l'Empire d'Egypte. Le premier effort de ses armes tomba sur une petite Isle appelée Châteauroux, située à cent milles à l'Orient de l'Isle de Rhodes, & seulement à un mille, & tout au plus à une lieue de France, de la Lycie. Cette Isle ou plutôt ce Rocher appartenoit à la Religion, qui y avoit fait construire un Château. On voyoit sur sa porte les armes de l'Ordre de saint Jean, & celles d'Aragon : ce qui pouvoit faire croire que c'étoit la Langue de cette Nation qui avoit fait fortifier cette petite Place.

Les Sarrafins ayant fait une descente sans trouver beaucoup de résistance, s'emparèrent apparemment avec la même facilité de ce petit Château : au moins on ne trouve point dans l'histoire qu'il s'y soit passé aucune action considérable : ils se rembarquerent après avoir ruiné cette habitation, prirent la route de Rhodes, & parurent devant cette Isle le vingt-cinq de Septembre de l'année 1440.

A l'exemple & par les soins du Grand Maître & des Chevaliers, les habitans en armes bordoiert les côtes, & paroissoient bien résolus de s'opposer à une descente des Infideles. Le Maréchal de l'Ordre, qui en cette qualité commandoit la flotte, sortit du port en bonne ordonnance ; & quoiqu'il eût beaucoup moins de vaisseaux que les ennemis, il ne laissa pas de s'avancer fierement, & de leur présenter

présenter la bataille. Les Infideles qui croyoient que les vaisseaux de l'Ordre feroient en course, surpris de cet armement, se retirerent dans une anse ; & ayant tourné les poupes du côté de terre, ils se contenterent, pour éloigner les Chrétiens, de faire un grand feu de leur artillerie. On y répondit de la même maniere ; le reste de la journée se passa à se canoner de part & d'autre ; & la nuit étant survenue, la flotte chrétienne rentra dans le port de Rhodes, d'où le Commandant, après avoir pris de la poudre & de nouvelles troupes, faisoit dessein de revenir aussi-tôt chercher les ennemis. Mais les Sarrasins qui voyoient que l'attaque de Rhodes, à la vûe de la flotte chrétienne, étoit impraticable, à la faveur des ténèbres, mirent à la voile. Leur dessein étoit de surprendre l'Isle de Lango. Le Maréchal à qui l'expérience tenoit lieu d'espions, ayant prévû leur projet, sortit en même tems du port ; & à force de voiles & de rames, s'étant avancé jusques sous le canon du Château de Lango, les Sarrasins en arrivant furent bien étonnez de le trouver en front de bandiere, qui leur présentoit une seconde fois la bataille.

L'Amiral Egyptien étonné, & pour éviter le combat, changea de route, gagna une Isle qui appartenoit aux Turcs ; & étant entré dans le port qui paroissoit presque abandonné, il joignit ses galeres l'une contre l'autre, les proues du côté de la mer, sur lesquelles il fit dresser des batteries pour repousser les Chevaliers, s'il en étoit attaqué ; & les Turcs habitans de l'Isle, instruits des intentions d'Amurat, & portez d'ailleurs par le zele de la

Religion qui leur étoit commune avec les Sarrafins , accoururent à leur secours contre les Chrétiens.

Le Maréchal qui n'avoit pas perdu de vûe la flote d'Egypte, la voyant si puissamment fortifiée, assembla le Conseil de guerre. La plûpart de ses Officiers pour le dissuader d'attaquer les Infideles, lui représenterent leur nombre & leurs forces superieures à celles de la Religion, outre que le fond en cet endroit étoit mauvais & rempli d'un sable mouvant, & très dangereux. Tous vouloient qu'on reprît la route de Rhodes ; mais le Maréchal qui ne connoissoit point de péril, leur répondit que les Chevaliers de S. Jean n'avoient jamais compté le nombre de leurs ennemis, & qu'il aimoit mieux être enseveli dans la mer, que non pas qu'on pût lui reprocher d'avoir vû de si près ces barbares sans avoir osé les ataquier. Mais comme il n'avoit pas moins de capacité que de valeur, il fit passer ses troupes dans des bâtimens plats, qui tiroient moins d'eau : & s'étant mis à la tête, & favorisé de son artillerie, il alla attaquer les Sarrafins qui le reçurent de leur côté avec le feu de leurs canons & de leur mousqueterie. Si l'attaque fut vive, la défense ne fut pas moins courageuse, & les Sarrafins soutenus des Turcs, faisoient tous leurs efforts pour empêcher les Chrétiens d'approcher de leurs galeres. La nuit qui survint, sépara les combatans ; les Infideles perdirent plus de sept cens hommes en cette occasion ; & du côté des Chrétiens, on n'y en comptoit que soixante. Le Maréchal couvert de son sang, de celui des ennemis, & blessé

en cinq endroits differens , reprit le chemin de Rhodes sur des présages de gros tems , & dans la crainte de quelque tempête , que les Pilotes appréhendoient. Pendant la nuit les Infideles profiterent de sa retraite pour sortir de ces mers : ils gagnerent d'abord l'Isle de Chypre ; & dans une descente qu'ils y firent , ils mirent le feu à la grande Commanderie de l'Ordre : & ce fut tout l'avantage que le Sultan remporta d'un armement , & d'une expedition qui lui avoit coûté des sommes considerables.

Ce mauvais succès ne fit que l'irriter ; mais pour avoir le tems de faire de plus puissans efforts , il dissimula sa colere & ses desseins. Le Grand Maître n'y fut point trompé ; on ajouta par son ordre de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes : il remplit les magasins de provisions de guerre & de bouche. Ces premiers soins furent suivis d'une citation générale , qui rappelloit au Couvent tous les Chevaliers capables de porter les armes ; & le Prince accorda en même tems une amnistie pour tous les bannis , à l'exception des criminels de lèze-majesté , & des incendiaires. Il étendit ensuite ses vûes jusques dans les Cours Chrétiennes , & il envoya des Ambassadeurs à la plûpart des Souverains de l'Europe pour implorer leur secours. Ces Ambassadeurs leur représentèrent la puissance & les forces du Sultan d'Egypte ; que ce Prince infidele étoit à la veille de mettre le siege devant la ville de Rhodes ; que si on abandonnoit l'Ordre dans cette conjoncture , tout ce que les Chevaliers pouvoient espérer après une longue défense , étoit de

JEAN
DE LASTIC.

s'enfvelir sous les ruines de cette Place. Mais que les Princes Chrétiens auroient à se reprocher éternellement d'avoir laissé perdre une Isle & un Etat qui servoit de boulevard à la Chrétienté, & qui par son voisinage de la Terre Sainte, pouvoit en faciliter la conquête. Les Princes à qui ces Ambassadeurs avoient été envoyez, ne donnerent à ces justes remontrances que des marques steriles d'une compassion inutile. La plûpart retenus dans leurs Etats par des guerres avec leurs voisins, ne jugeoient pas à propos, dans cette conjoncture, de s'en éloigner : d'ailleurs il paroît que ce premier feu de dévotion qui avoit produit tant de Croisades, étoit fort affoibli : plusieurs même regardoient ces transports de piété, soit comme l'effet d'un zele mal réglé, & peut-être comme un de ces ressorts que la politique faisoit jouer pour éloigner de leur patrie & sous prétexte de dévotion, des Princes & des Grands trop puissans, & trop jaloux des privileges de leur dignité.

Quoi qu'il en soit, l'Ordre en cette occasion ne tira aucun secours des Princes Chrétiens : il n'y eut que Jean Paleologue Empereur de Constantinople, qui fit avec la Religion une Ligue offensive & défensive contre le Sultan d'Egypte ; mais cette Ligue ne produisit qu'un traité sans suite & sans effet. De ces vastes États qui composoient autrefois l'Empire du grand Constantin, il n'en étoit resté à Paleologue que la seule ville de Constantinople avec son territoire. Les Turcs tenoient même ce Prince comme bloqué de toutes parts : ainsi attentif à sa propre conservation, & dans la

crainte de se voir assiégé lui-même tous les jours , il n'osa se défaire du secours qu'il s'étoit obligé de faire passer à Rhodes. Un traité aussi inutile fut suivi d'un autre fait avec le Sultan même d'Egypte, qui en apparence avoit quelque chose de plus avantageux ; mais que ce Prince , habile politique , ne conclut que pour amuser le Grand Maître.

Le Chevalier Fantin Quirini , noble Venitien , Bailli de Lango , & grand Amiral de l'Ordre , en tenoit à fief l'Isle de Nizzaro ; & il étoit chargé de la défense de ces deux Isles. Le Sultan craignant que s'il portoit ses armes de ce côté-là , les parens de Quirini qui étoient puissans dans le Sénat , ne déterminassent la République à envoyer des troupes au secours de l'Ordre , lui fit dire qu'à la considération de sa Nation avec laquelle il avoit toujours entretenu une bonne correspondance , il conviendrait volontiers d'un traité de neutralité pour les Isles dont il avoit le gouvernement. Quirini fit part de ces propositions au Grand Maître & au Conseil de l'Ordre : quelques-uns se flaterent que d'un traité particulier , on pourroit peut-être parvenir à un plus général , & au rétablissement de la paix ; mais les plus habiles en jugerent autrement , & que le Sultan n'offroit la neutralité que pour ne pas rompre avec les Venitiens , qui faisoient tout le commerce d'Alexandrie , & dans la vûe que s'il pouvoit se rendre maître de Rhodes , les Isles voisines qui en dépendoient , suivroient le sort de la Capitale , & tomberoient d'elles-mêmes sous sa puissance. Cependant comme par ce traité

JEAN
DE LASTIC.

l'Ordre se trouvoit déchargé du foin & de la dépense d'entretenir des troupes dans ces deux Isles, on manda au Bailli qu'il pouvoit le conclure, pourvû qu'il fût dressé en des termes convenables à la souveraineté de l'Ordre.

Le Sultan par un motif à peu près semblable à celui dont nous venons de parler, convint avec le Roi de Chypre d'une semblable neutralité pour les vaisseaux de Rhodes & d'Egypte, qui entrent dans les ports de son Royaume. Cependant au milieu de ces traitees préliminaires, & qui sembloient annoncer la paix, ou du moins une longue trêve, une flotte considerable du Sultan parut de nouveau à la hauteur de l'Isle de Rhodes, & y débarqua dix-huit mille hommes d'infanterie, sans compter un gros corps de cavalerie & de Mamelus, qui faisoient la principale force des Egyptiens. Ces Barbares, sans s'arrêter à aucune des Places de l'Isle, marcherent droit à la Capitale, & l'assiégerent, pendant que leur flotte tenoit la mer pour bloquer le port, & empêcher qu'on n'y jettât du secours.

1444.
Aoult

PREUVE
III.

Le Lecteur s'attend avec justice de trouver ici une relation exacte de ce siege, avec le détail des forties que les Chevaliers firent, des assauts qu'ils soutinrent, & des morts & des blesez qu'il y eut de part & d'autre; mais ces Chevaliers sçavoient mieux se servir de leur épée que d'une plume. Le peu de litterature qu'il y avoit alors dans l'Ordre, & même dans ce siecle, nous a privez d'une relation si curieuse & si importante: tout ce qu'on a trouvé dans les registres de la Chancellerie, c'est

que ce siege dura quarante jours; que les Infideles battirent la place avec une artillerie nombreuse; qu'il y eut plusieurs assauts où ils furent toujours repoussez, & que leur Général ayant vû périr la meilleure partie de ses troupes, se rembarqua avec le débris de son armée, & porta le premier à son Maître les nouvelles du mauvais succès de ses armes.

Le Grand Maître prévoyant sagement qu'il ne seroit pas long-tems sans revoir les Infideles aux pieds des murailles de Rhodes, dépêcha Guillaume de Lastic son neveu en Occident pour rendre compte au Pape, & à la plus grande partie des Princes Chrétiens, des avantages que la Religion venoit de remporter sur les Sarrafins. Il fit cette démarche dans la vûe d'en tirer du secours, & que les Souverains, comme la plûpart des hommes, se déclareroient plus volontiers pour le parti victorieux. En effet, on n'eut pas plûtôt appris en Europe que les Chevaliers avoient chassé les Infideles de leur Isle, que la plûpart de la jeune noblesse de l'Europe, & sur-tout les Gentilshommes des Royaumes de France & d'Espagne, pour avoir part à la gloire de l'Ordre, en demanderent l'habit avec empressement. Ce fut une recrue très-utile, & qui rétablit les forces de la Religion, que les pertes inévitables à la guerre avoient fort diminuées. Mais ce fut aussi une augmentation de dépense pour le Couvent; & pour y subvenir le Grand Maître convoqua un Chapitre général à Rhodes pour le vingt-cinq de Juillet.

Pendant cette assemblée, le Grand Maître re-

JEAN
DE LASTIC.

cut des nouvelles du Sénéchal son neveu, qui lui mandoit qu'après avoir parcouru la plûpart des Cours de l'Europe, il en avoit trouvé les Souverains si animez les uns contre les autres, & la guerre si allumée de tous côtez, qu'il ne devoit pas en esperer un grand secours. Le Grand Maître & le Chapitre virent bien par ces Lettres qu'ils ne devoient faire fond que sur leurs propres forces; ainsi d'un commun consentement, on augmenta les résponfions pour cinq ans. On défendit par le même reglement aux Prieurs de recevoir un plus grand nombre de Chevaliers que l'Ordre n'en pouvoit nourrir, & on convint que le Grand Maître pourroit terminer une guerre si ruineuse par la paix, si on lui en faisoit quelque ouverture. Ce traité fut négocié l'année suivante par les agens de Jacques Cœur, Marchand François, & depuis Trésorier de Charles VII. Roi de France. C'étoit un bourgeois de la ville de Bourges, homme de *petite génération*, ainsi que s'en explique un Historien du tems, pour dire qu'il ne sortoit pas de parens nobles. Mais le défaut de naissance, si ç'en est un, étoit remplacé par l'étendue de son genie, par son travail & son application. On n'avoit point encore vû en France de Marchand porter si loin son commerce, & faire des gains si prodigieux: il avoit des flottes à ses ordres, & plus de trois cens facteurs répandus dans differens Etats de l'Europe & de l'Asie, & jusqu'en *Sarrafiname*, comme parle l'Auteur que nous venons de citer. Ce fut un de ces facteurs, qui à la faveur des saufs-conduits qu'il avoit pour son commerce, conduisit à
Alexandrie

*Histoire de
Charles VII.
Roi de France
par Math.
de Coudy v.
691. ed. t. du
Louvre.*

Alexandrie sur les galeres de son maître, l'Agent de l'Ordre. La paix se fit sans qu'il nous soit rien resté des conditions du traité, sinon que l'Envoyé de Rhodes, après l'avoir conclue, ramena dans l'Isle un grand nombre des esclaves Chrétiens, & de prisonniers faits pendant la guerre. On trouve dans le trésor de l'Ordre une Bulle du Grand Maître en datte de l'an 1446. du 8 Fevrier, par laquelle il ordonne à Frere Raimond d'Arpajon, grand Prieur de saint Gilles, & au Receveur de la Langue de Provence, de satisfaire aux droits qui étoient dûs à Jacques Cœur pour ce voyage.

La joye qu'eut le Grand Maître d'avoir procuré la liberté à tant de pauvres Chrétiens, fut balancée par le chagrin que lui causerent des Lettres qu'il reçût du Pape Nicolas V. Il y avoit à Rome & à la Cour de ce Pontife, des Commandeurs qui souffroient impatiemment qu'on eût augmenté les responsions de leurs Commanderies: ils en porterent leurs plaintes au Pape, comme d'une entreprise tyrannique, & comme si le Grand Maître & le Chapitre eussent porté leur autorité au delà des bornes prescrites par les statuts. Nicolas V. prévenu contre le Grand Maître, & sans approfondir ce qu'il y avoit d'injuste dans ces plaintes, en écrivit durement à Lastic, & lui envoya même un recueil des statuts faits dans le dernier Chapitre, qu'il supposoit avoir été transgressés, & qu'il lui ordonna de suivre à l'avenir, comme la regle de sa conduite.

Le Grand Maître communiqua au Conseil ces Lettres du Pape, auxquelles il répondit en des termes respectueux, mais pleins de cette fermeté

JEAN
DE LASTIC

1448.

qu'inspirent toujours la vérité & la justice. Il représenta à ce Pontife, que le Pape Eugene IV. son prédécesseur, après avoir fait examiner les comptes de la dépense que l'Ordre avoit faite pour soutenir le siege de Rhodes, avoit approuvé l'augmentation des responsions, afin de satisfaire aux dettes que la Religion avoit été obligée de contracter pendant cette guerre; que ceux qui s'en plaignoient, étoient indignes de porter la Croix, gens, dit-il, qui n'avoient jamais vû Rhodes, ou qui n'y avoient pas resté long-tems, soit pour se dispenser de la discipline régulière, & peut-être même pour éviter les perils ordinaires à la guerre, & sur-tout dans un siege aussi meurtrier; que la plûpart de ces Religieux, au lieu de résider au moins dans leurs Commanderies, suivant leurs obligations, & dans l'exercice & les fonctions de l'Hospitalité, s'étoient attachez à la Cour de Rome; qu'ils y vivoient dans la mollesse & dans les plaisirs; qu'il conjuroit sa Sainteté de les renvoyer incessamment au Couvent & dans la Maison Chef d'Ordre, pour y apprendre, par l'exemple de leurs confreres, quelle devoit être la vie d'un véritable Chevalier de saint Jean. A l'égard des statuts que sa Sainteté lui avoit adressez, on étoit convenu dans le Conseil, & après une collation exacte avec les originaux, que ce ne pouvoit être que l'ouvrage de quelque faussaire, qui y avoit glissé differens articles inconnus jusqu'alors dans l'Ordre, & qui n'avoient été inventez que pour favoriser l'esprit de propriété, & le libertinage de ces mauvais Chevaliers.

L'indignation que le Grand Maître fit paroître contre ces mutins, étoit d'autant mieux fondée, qu'on vivoit à Rhodes sous son gouvernement dans une exacte pratique de la regle & des statuts; qu'au milieu même des armemens qui se faisoient fréquemment, les Chevaliers ne se dispensoient jamais de jeûner austerement l'Avent & le Carême; qu'ils faisoient abstinence de viande tous les Mercredis de l'année, & qu'au refectoire & dans tous les lieux reguliers, personne n'auroit osé rompre le silence qui s'y observoit aussi regulierement que dans une Communauté de Moines & de Solitaires. La Lettre du Grand Maître, en forme d'apologie, fut signée par tout le Conseil; le Pape en parut satisfait.

JEAN
DE LASTIC.

Mais plusieurs Commandeurs de l'Europe, qui se prévaloiënt de la protection de quelques Cardinaux, & qui avoient même dans l'Ordre & jusques dans le Conseil de puissans amis, ne furent pas plus exacts à payer leurs responsions: il sembloit qu'ils prétendissent s'affranchir du vœu d'obéissance. L'Ordre par leur rébellion tomboit insensiblement dans une espece d'anarchie; on tint là-dessus plusieurs Chapitres & différentes assemblées, où il se fit de sages reglemens; mais que la desobéissance, la brigue & le credit rendirent inutiles.

Le Conseil voyant l'autorité du gouvernement méprisée, ne trouva point de remede plus convenable pour arrêter un si grand désordre, que de remettre la puissance souveraine, & la disposition entiere des finances entre les mains seules du Grand Maître. C'étoit comme une espece de dictature,

JEAN
DE LASTIC.

toujours dangereuse dans un Etat républicain; mais on étoit si persuadé du zele de Lastic, de sa pieté sincere, & en même tems de sa moderation, qu'on ne fit point de difficulté de lui confier une autorité absolue. Ils s'en défendit d'abord sur son âge avancé; & de peur de donner atteinte à l'ancienne constitution de l'Ordre, dont il étoit zelé observateur, il ne ceda aux pressantes sollicitations de ses Religieux, qu'à condition que ce changement dans le gouvernement, ne dureroit que trois ans, & que ce terme expiré, le souverain Conseil reprendroit son ancienne autorité.

La sagesse & la fermeté de sa conduite justifierent bien-tôt le choix de la Religion: en execution des reglemens faits dans le dernier Chapitre, il menaça hautement de priver de leurs Commanderies & même de l'Habit de la Religion, tous ceux qui dans un tems limité, ne se seroient pas acquitez de leurs responsions. Ces menaces de la part d'un Souverain & d'un Superieur qu'on connoissoit incapable de fléchir sous aucune recommandation, intimidèrent les plus rebelles. En attendant qu'ils pussent faire passer de l'argent à Rhodes, ils donnerent des assurances de leur devoir; tout plia sous l'autorité d'un si digne Chef, armé d'une juste autorité.

Mais comme pour payer les dettes, & pour subvenir aux besoins indispensables de l'Ordre, les fonds dans ces commencemens lui manquoient, il les prit sur les propres revenus du Magistere. Le premier usage qu'il fit de sa nouvelle autorité, fut de se dépouiller lui-même; & en verita-

ble père, il sacrifia avec joye les grands biens attachés à sa dignité, pour la nourriture de ses enfans, & la subsistance des troupes que l'Ordre entretenoit dans les différentes Isles qui composoient alors cet Etat souverain. Cependant afin qu'on n'abusât pas de sa facilité, il défendit aux Commandeurs, qui résidoient à Rhodes, & qui tiroient de leurs Commanderies la valeur de cent écus d'or de revenu, de rien exiger davantage du trésor de l'Ordre pour leur subsistance.

Des soins plus importans succederent à ce réglemeut de discipline domestique. Comme dans le desordre où se trouvoient les finances, on avoit à craindre une rupture de la part des Turcs, peu scrupuleux sur l'observation des traitez, le Grand Maître envoya à Amurat II. qui regnoit encore, des Ambassadeurs pour reconnoître la disposition de ce Prince à l'égard de l'Ordre. Nous avons vû que pendant la guerre que le Sultan d'Egypte avoit portée dans l'Isle de Rhodes, Amurat pour prendre son parti suivant les événemens, avoit éludé la proposition que le Grand Maître lui avoit fait faire, de renouveler les anciens traitez de paix. Les nouveaux Ambassadeurs de l'Ordre y trouverent plus de facilité dans cette conjoncture : ce Prince avoit à se défendre contre une puissante Ligue des Princes Chrétiens, dans laquelle le Roi de Hongrie, le fameux Jean Huniade, Vaivode de Transilvanie, les Valaques, Scanderberg Roi d'Albanie, & même Usum-Cassan Roi de Perse étoient entrez. Mais de tous ces ennemis, aucun ne lui étoit si redoutable que le Roi ou le Prince d'Albanie.

L'Albanie , Province de l'Europe , est à notre égard située à l'Est , le long du Golfe de Venise : elle a au Levant la Macedoine , dont elle faisoit autrefois partie , l'Epire au midi , & au Nord la Servie , & un coin de la Dalmatie. De hautes montagnes la séparent de l'Epire , & d'autres montagnes , des marais , des rochers escarpez & des défilez rendent le pays impraticable à des troupes qui ne connoissent pas le terrain. Cette situation avantageuse , le courage & l'humeur féroce de ces montagnards , les rendoient redoutables à leurs voisins , & sur-tout aux Turcs : Amurat entreprit de les subjuguier. Jean Castriot qui regnoit alors dans cette contrée , se défendit long-tems avec beaucoup de courage ; mais enfin il succomba sous des forces supérieures à celles que lui pouvoit fournir ce petit Etat. Pour sauver les débris de sa fortune , il traita avec le Prince Turc ; & pour gages de sa sujétion , il fut obligé de lui donner en ôtage ses trois enfans , Constantin , George & Jean. Amurat contre la foi du traité les fit circonciure & instruire dans la Loi Mahometane ; & le pere de ces trois Princes infortunez , apprenant leur disgrâce , en mourut de douleur. Amurat sous prétexte de conserver aux enfans du défunt la Principauté de leur pere , s'en empara , & mit de fortes garnisons dans toutes les Places.

On ne sçait point ce que devinrent les deux aînez de Jean Castriot. La plûpart des Historiens accusent Amurat de les avoir fait empoisonner ; d'autres rapportent qu'il se contenta de leur faire perdre la vûe , & la faculté d'avoir jamais des he-

ritiers. Pareil sort étoit destiné au troisiéme ; mais on prétend qu'Amurat charmé de sa bonne mine , & de certain air de grandeur qui se découvroit déjà dans ce jeune Prince , lui épargna ces différens supplicés , & ordonna qu'on l'élevât avec soin dans la Religion de Mahomet , & dans tous les exercices qui pouvoient convenir à un homme de guerre.

Si-tôt qu'il put porter les armes , Amurat le mena avec lui ; & dès sa premiere campagne, il fit des actions d'une valeur si étonnante , que le Grand Seigneur par une allusion au nom du grand Roi de Macedoine , voulut qu'on le nommât *Scander-Berg*, c'est-à-dire, le Seigneur Alexandre. Toute la suite de sa vie répondit à un augure si favorable : soit dans des duels & des combats particuliers qu'il entreprit contre des aventuriers qui l'avoient défié à la tête des armées , soit dans des batailles générales , il en remporta toujours tout l'honneur. Il devint de bonne heure le favori , & ensuite un des Généraux d'Amurat ; mais le souvenir de l'Albanie que ce jeune Prince regardoit comme son heritage , & la douleur secrete de se voir engagé dans une Religion différente de celle de ses peres , le toucherent plus que toute la faveur du Sultan : il résolut , à quelque prix que ce fût , de rentrer dans ses Etats , & dans le sein de l'Eglise.

Scander-Berg s'étant affermi dans ce dessein, prit le tems que le Secrétaire d'Amurat étoit en campagne. Il le fut joindre , le tira à l'écart ; & après lui avoir fait expedier par force des Lettres Pa-

tentes adressées au Gouverneur de Croye, capitale de l'Albanie, par lesquelles il lui étoit ordonné de remettre à Scander-Berg le gouvernement de cette Place, il poignarda ce Ministre, & fit tuer tous les gens de sa suite sans en épargner un seul : & avec toute la diligence qu'il put, il se rendit aux portes de Croye. Il fut reçu dans cette capitale de l'Albanie avec le respect qui étoit dû aux ordres dont il étoit porteur ; mais à la faveur de la nuit y ayant introduit trois cens hommes qu'il avoit fait avancer, & qu'il tenoit cachez proche des portes de cette ville, il en fit passer le Gouverneur Turc & toute sa garnison par le fil de l'épée : il parcourut ensuite le reste de l'Albanie, qu'il remit sous sa domination. La plûpart des Princes Chrétiens ses voisins l'envoyèrent féliciter d'un si heureux succès, & les Venitiens qui regardoient ses Etats comme un boulevard qui couvriroit ceux de la République, lui firent tenir des sommes considérables pour lever des troupes.

Il ne manqua pas de soldats : les Albanois, Nation guerrière, se présentèrent en foule pour prendre les armes ; mais parmi ce grand nombre, dont il auroit pû composer une armée considérable, il choisit seulement huit mille hommes d'infanterie, & sept mille de cavalerie. Avec un si petit corps de troupes, mais à la faveur des montagnes & des défilez dont le pays étoit embarrassé, il batit quatre grandes armées Ottomanes. La première commandée par Ali, la seconde par Feris-Beg, & les deux autres par Mustapha, Basha, Bassa ou Pacha, comme parlent differens Ecrivains. Amurat attribuant de
si

si grandes pertes au défaut de courage ou de capacité de ces Généraux , crut que ses armes seroient plus heureuses entre ses mains. Il résolut de commander lui-même ses troupes ; il alla à la tête d'une armée formidable attaquer Scander-Berg : il emporta quelques Places , mais dont la prise lui coûta plus de soldats que la perte d'une bataille. Il étoit accompagné dans cette expedition du jeune Mahomet son fils , que sa valeur & un courage déterminé autant que sa naissance , l'avoit engagé à associer à l'Empire , dans la vûe de faire voir en même tems à ses troupes la capacité d'un vieux Capitaine , & l'ardeur & le feu d'un jeune conquerant.

Dans la seconde campagne , ces deux Sultans se préparoient à faire le siege de Croye , capitale de l'Albanie ; mais avant que de rien entreprendre , & pour n'être pas troublez dans l'execution de leurs desseins , ils firent un traité de paix avec les Vénitiens , dans lequel il fut expressément stipulé que la République n'entretiendroit aucune relation avec le Prince d'Albanie. Ce fut par le même motif , & pour n'avoir rien à craindre des flotes de la Religion , qu'Amurat renouvella avec le Grand Maître les traitez de paix qu'il avoit faits avec son prédecesseur.

Le siege de Croye ne fut pas heureux pour les Turcs : Amurat après avoir vû périr une partie de son armée par des attaques imprévûes de Scander-Berg , qui tenoit la campagne , fut à la fin obligé de se retirer. Le Prince d'Albanie le poursuivit dans sa retraite , & tailla en pieces la meilleure partie de son arriere-garde. Amurat chagrin du mauvais

succès de la campagne, & accablé des infirmités de la vieillesse, tomba malade. Il fut porté à Andrinople, où après avoir languï cinq à six mois, il y trouva la fin de sa vie. Ce Sultan fut regretté par les sujets, & même par les Chrétiens, sur-tout quand on vint à comparer son regne & sa conduite avec celle de son successeur, jeune Prince à la vérité un des plus grands conquérans que l'Europe & l'Asie eussent jamais vû ; mais cruel, perfide, sanguinaire, & qui renouvela l'affreux souvenir des plus grands tyrans.

Les liaisons essentielles de son histoire avec celle que j'écris, & les guerres sanglantes qu'il fit à l'Ordre de saint Jean, m'obligent à faire connoître plus particulièrement un de ses plus grands ennemis. C'étoit un jeune Prince à peine âgé de vingt & un an, que la nature & la fortune jointes à une haute valeur rendirent la terreur du monde entier. Son ambition étoit encore plus grande que sa naissance & son Empire. Il possédoit tous les talens supérieurs, des vûes immenses, le génie admirable pour distribuer dans les tems l'exécution de ses projets, toujours attentif, toujours présent aux événemens, & ne perdant jamais de vûe les dispositions & les forces de ses ennemis ; insatiable de gloire & de plaisirs, & noirci même de ces sales voluptez que la nature ne souffre qu'avec horreur ; sans foi, sans humanité, sans Religion, il ne faisoit pas plus de cas de l'Alcoran que de l'Évangile ; & selon ses principes, il n'y avoit que deux divinités qui méritassent le culte des hommes, la fortune & la valeur.

Tel étoit Mahomet II. qui affecta de bonne heure le nom d'*Al-Biuch*, ou de *Mahomet le Grand*, titre que la posterité lui a conservé. Il en étoit digne, si on en juge seulement par ses conquêtes; mais dans les Souverains, il y a des vertus qui doivent marcher avant la valeur; & un Prince n'est véritablement grand, que par sa piété & par sa justice: vertus inconnues à Mahomet, ou dont il ne crut la pratique convenable qu'à de simples particuliers.

Cependant on n'eut pas plutôt publié la mort d'Amurat, & l'élevation de Mahomet second sur le trône des Ottomans, qu'on vit accourir à la Porte des Ambassadeurs des Empereurs de Constantinople & de Trébizonde, & de la plûpart des Princes de la Grèce & de l'Orient. Le Grand Maître y envoya aussi au nom de l'Ordre Frere Pierre Zinot. Tous ces Ministres après les complimens ordinaires dans ces occasions, demanderent avec empressement la confirmation des anciennes alliances arrêtées entre les Princes leurs maîtres & la Maison Ottomane. Mahomet, soit que les charmes de la toute-puissance l'éblouissent, ou pour endormir ces Ambassadeurs, les reçut tous avec une joye étudiée, & renouvela sans difficulté les traites dont on lui demandoit la confirmation. Mais comme la conquête de Constantinople étoit le premier objet de son ambition, il employa toute l'année suivante à faire secretement les préparatifs nécessaires pour une si grande entreprise, & à s'assurer de toutes les avenues qui conduisoient à cette capitale de l'Orient, & pour empêcher les secours,

que l'Empereur Grec pourroit tirer tant du côté de terre, que par la Mer Noire, ou le Pont-Euxin.

Dans cette vûe il fit construire un fort sur le rivage du Bosphore, qui tenoit à l'Europe. L'Empereur Constantin allarmé de cette entreprise, lui dépêcha des Ambassadeurs pour s'en plaindre comme d'une infraction des traitez de paix qu'il venoit de renouveler. Mahomet leur répondit d'abord avec une moderation apparente, qu'il n'avoit fait élever ce fort que pour s'opposer aux courses des Chevaliers de Rhodes, aussi ennemis des Grecs que des Turcs, & pour mettre, dit-il, les sujets des deux Empires à l'abri des incursions des Latins. Mais les Ambassadeurs ayant voulu insister sur la fidelité avec laquelle l'Ordre observoit ses traitez, Mahomet emporté par son humeur violente, leur imposa silence & jura *qu'il feroit écorcher tout vif le premier qui oseroit lui en parler davantage.*

Après cette declaration, & sans garder aucune mesure, il fit avancer ses troupes, & investir la capitale de l'Empire grec, & on commença à former un des sieges le plus memorable, dont il soit fait mention dans toute l'histoire du bas Empire.

Le Sultan arriva dans le camp le second Avril : on prétend qu'il y avoit au moins trois cens mille hommes dans son armée, sans compter une flotte nombreuse composée de deux cens cinquante bâtimens de différentes grandeurs, chargez de vingt-quatre mille hommes. Pour résister à des forces si redoutables, à peine comptoit-on dans Conf.

tantinople, six mille Grecs en armes, & environ trois mille hommes de troupes étrangères & de volontaires : ce qui doit paroître surprenant par rapport à la grandeur de cette ville, & au nombre prodigieux de ses habitans. Mais ce n'étoient plus ces Grecs si vantez dans l'antiquité par leur valeur & par leur amour pour la patrie ; les esprits s'étoient alors tournez du côté du commerce : Constantinople n'étoit remplie que de marchands, sans compter un grand nombre de Calogers & de Religieux, la plûpart avarés, & qui plûtôt que de secourir leur Souverain, enfevelirent leur argent dans les endroits les plus cachés. Ainsi il ne faut pas s'étonner si Constantin, destitué de forces & sans secours, ne put pas soutenir long-tems les efforts des Infideles. Malgré toute la résistance des Chrétiens, la ville fut emportée d'assaut le quarante-deuxième jour du siege.

L'Empereur aima mieux se faire tuer en défendant sa religion & sa couronne, que de tomber vif entre les mains des Infideles. Peut-être que jamais il ne s'étoit vû de spectacle plus funeste & plus touchant que ce qui se passa dans la prise de cette Ville. Plus de quarante mille hommes passèrent par le fil de l'épée ; soixante mille furent vendus comme esclaves : rien n'échapa à la fureur ou à l'avarice du soldat.

Les femmes détestoient la fecondité qui les avoit rendues meres, & plaignoient avec des larmes de sang, le sort de jeunes enfans qu'elles portoient dans leurs bras. On voyoit une infinité de jeunes filles, timides & incertaines dans

leurs démarches, & sans sçavoir de quel côté tourner leurs pas, qui erroient comme de malheureuses étrangères, dans le sein même de leur patrie; & en cherchant leurs parens, tomboient dans l'abîme des malheurs, & entre les mains de ces Barbares dont elles éprouvoient un fort plus affreux pour elles que les plus cruels supplices. Les larmes, les cris poussez au ciel, rien ne touchoit l'insolent vainqueur; & le plus misérable des Turcs faisoit sa proye d'une beauté achevée, mais qui lui étoit souvent enlevée par un autre Turc, ou plus fort que lui, ou plus autorisé dans l'armée. La plûpart de ces Barbares trafiquoient de leurs prisonniers; mais par ordre du Sultan, les gens de naissance, les Princes & les Officiers qui avoient été pris les armes à la main, furent livrez aux bourreaux: il n'échapa à sa cruauté que les jeunes gens des deux sexes les mieux faits, qu'il reserva pour les abominations de son Serail.

C'est ainsi qu'une Grecque d'une naissance illustre, appelée Irene, à peine âgée de dix-sept ans, tomba entre ses mains. Un Bacha venoit de la faire esclave; mais surpris de sa rare beauté, il la crut digne d'être présentée au Sultan. L'Orient n'avoit rien vû naître de si parfait; ses charmes se firent sentirent imperieusement au cœur farouche de Mahomet; il fallut se rendre; il s'abandonna même entierement à cette nouvelle passion; & pour être moins détourné de ses assiduités amoureuses, il passa plusieurs jours sans se laisser voir à ses Ministres & aux principaux Officiers de son

armée. Irene le suivit depuis à Andrinople : il y fixa le séjour de la jeune Grecque. Pour lui, de quelque côté que les armes tournaissent ses pas, souvent même au milieu des plus importantes expéditions, il en laissoit la conduite à ses Généraux, & revenoit avec empressement auprès d'Irene. On ne fut pas long-tems sans découvrir que la guerre n'étoit plus sa premiere passion : les soldats accoutumés au butin qu'ils faisoient à sa suite, murmurèrent de ce changement. Ces murmures devinrent contagieux ; l'Officier comme le soldat se plaignoient de cette vie effeminée : cependant sa colere étoit si formidable, que personne n'osoit se charger de lui en parler. Enfin, comme le mécontentement de la milice étoit à la veille d'éclater, le Bacha Mustapha ne consultant que la fidelité qu'il devoit à son maître, l'avertit le premier des discours que les Janissaires tenoient publiquement au préjudice de sa gloire.

Le Sultan, après être demeuré quelque tems dans un sombre silence, & comme s'il eût examiné en lui-même quel parti il devoit prendre ; pour toute réponse, & sous prétexte d'une revûe, ordonna à Mustapha de faire assembler le lendemain les Bachas, & ce qu'il y avoit de troupes pour sa garde, & aux environs de la ville. Il passa ensuite dans l'appartement d'Irene, avec laquelle il resta jusqu'au lendemain.

Jamais cette jeune Princesse ne lui avoit paru si charmante : jamais aussi le Prince ne lui avoit fait de si tendres caresses. Pour donner un nouvel éclat à sa beauté, si cela étoit possible, il exhorta

ses femmes à employer toute leur adresse, & tous leurs soins à sa parure. Après qu'elle fut en état de paroître en public, il la prit par la main, la conduisit au milieu de l'assemblée, & arrachant le voile qui lui couvroit le visage, il demanda fierement aux Bachas qui l'entouroient, s'ils avoient jamais vû une beauté plus accomplie. Tous ces Officiers, en bons courtisans, se répandirent en des louanges excessives, & le feliciterent sur son bonheur. Pour lors Mahomet prenant d'une main les cheveux de la jeune Grecque, & de l'autre tirant son cimeterre, d'un seul coup en fit tomber la tête à ses pieds, & se tournant vers les Grands de la Porte, avec des yeux égarés & pleins de fureur : *Ce fer*, leur dit-il, *quand je veux, sçait couper les liens de l'amour.*

Un frémissement d'horreur se répandit dans toute l'assemblée ; la crainte d'un pareil sort fit trembler les plus mutins : chacun croyoit voir ce funeste couteau élevé sur sa tête ; mais s'ils échaperent d'abord à son humeur sanguinaire, ce ne fut que pour mieux assurer sa vengeance. Mustapha pour prix de ses fideles avis, fut immolé le premier sous un léger prétexte ; il le fit étrangler dans le Serail : & dans ces longues guerres qu'il entreprit depuis, & qui durèrent autant que son regne, il eut le cruel plaisir de faire perir les uns après les autres la plûpart des Janissaires, qui par leurs cris seditieux, avoient troublé ses plaisirs & réveillé sa fureur.

Il n'y avoit pas plus de six mois que ce Prince étoit maître de Constantinople, que croyant que
tous

tous les Princes de l'Asie devoient fléchir sous sa puissance, il commença par les Chevaliers de Rhodes à faire éclater de si hautes prétentions. Il envoya au Grand Maître un Ambassadeur, ou plutôt un Héraut, qui le somma de sa part de le reconnoître pour son Souverain, & de faire porter tous les ans à son trésor deux mille ducats de tribut. A son refus, cet Ambassadeur étoit chargé de lui déclarer la guerre, & que le Sultan son maître étoit résolu de porter lui-même ses invincibles armes dans toutes les Isles de la Religion.

Le Grand Maître après avoir pris l'avis du Conseil, lui répondit que son Ordre étoit composé d'un corps de Religieux militaires, qui en cette qualité dépendoient par leur profession du souverain Pontife des Chrétiens; que leurs ancêtres par leur valeur & au prix de leur sang avoient depuis conquis l'Isle de Rhodes & les Isles voisines, dont aucun Prince ne leur avoit disputé la souveraineté; que par son élection à la grande Maîtrise elle avoit été mise en dépôt entre ses mains; qu'il en étoit comptable à ses freres & à leurs successeurs, & qu'il sacrifieroit avec joye sa vie plutôt que de donner atteinte à l'indépendance & à la liberté de la Religion.

Ce sage Grand Maître & son Conseil ne doutant pas qu'une réponse si ferme n'attirât les armes du Sultan dans leurs Etats, eurent recours aux Princes Chrétiens, & ils firent cette démarche, plutôt pour n'avoir rien à se reprocher, que dans l'esperance d'un prompt secours & bien effectif. Le Commandeur d'Aubuffon, de la Langue.

d'Auvergne , d'une des plus anciennes des plus illustres Maisons de la Marche , fut nommé pour Ambassadeur auprès de Charles VII. qui re-
gnoit alors en France. Le Grand Maître qui con-
noissoit son zele pour la Religion , fit ce choix , &
ce fut la derniere action de son Magistere. Il mou-
rut accablé d'années, après avoir tenu le Gou-
vernail dans des tems difficiles & orageux, avec
autant de prudence que de fermeté.

Fin du sixième Livre.



THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



LIVRE SEPTIEME.

F RERE JACQUES DE MILLY, grand. Prieur d'Auvergne, succeda au Grand Maître de Lastic; il étoit alors dans son Prieuré. On lui dépêcha le Chevalier de Boisrond son neveu, pour lui porter le decret de son élection: & dans la dépêche dont ce Chevalier étoit chargé, le Conseil representa au nouveau Grand Maître de quelle importance il étoit pour le bien de la Religion, qu'il se rendît incessamment à Rhodes. Par la même Lettre il lui insinua que pour se débarrasser des recommandations des Souverains en faveur de quelques jeunes Chevaliers, & pour ne pas préjudicier aux droits d'ancienneté, il devoit declarer de bonne heure qu'il n'accorderoit aucune grace, avant que d'avoir pris possession de sa dignité, & prêté dans Rhodes même les sermens qu'on exigeoit des Grands Maîtres en pareilles ceremonies.

Ce Prince défera à de si justes conseils, partit en diligence pour Rhodes, & y arriva heureusement le 20 Août de l'année 1454: sa presence y étoit bien nécessaire. Mahomet le plus fier & le plus superbe de tous les hommes, irrité de la réponse courageuse que les Chevaliers avoient faite à son Ambassadeur, jura leur perte & la destruction de Rhodes: & dans l'impatience de s'en venger, il venoit d'envoyer, comme les avant-coureurs de sa fureur, trente galeres, qui par son ordre, avoient ravagé les côtes des Isles de la Religion.

JACQUES
DE MILLY.

1454.
1. Juin.

JACQUES
DE MILLY.

De tous les Princes voisins que sa vaste ambition lui faisoit regarder comme ses ennemis, il n'y en avoit point qui lui fussent plus odieux, ni qu'il souffrît plus impatiemment au milieu de ses Etats, que les Grands Maîtres de Rhodes. Il faisoit dessein de porter l'année suivante ses armes dans cette Ile, & d'exterminer l'Ordre entier de saint Jean; mais il fut obligé de différer cette entreprise par les nouvelles qu'il apprit d'une puissante Ligue, qui s'étoit formée contre lui pour la défense de la Hongrie. Le Pape Calixte III. en étoit le chef, & il y avoit fait entrer successivement, outre le Roi d'Hongrie, Alphonse Roi d'Aragon, Philippe Duc de Bourgogne, les Républiques de Venise, & de Gènes, le nouveau Grand Maître de Rhodes, & différens Princes d'Italie.

Charles VII. Roi de France étoit puissamment sollicité par un Legat que le Pape lui avoit envoyé exprès, de joindre ses armes à celles des alliés. Ce Pontife même sur l'éloignement où ce Prince paroissoit être de quitter ses Etats, lui en écrivit en des termes imperieux. Mais ce n'étoit plus le tems où les Papes, soit par pur zele pour la Religion, soit par des motifs de politique, vinssent aisément à bout, sous le spécieux prétexte de croisades & de guerres saintes, de releguer, pour ainsi dire, les Empereurs & les autres Souverains au fond de l'Orient. Le Roi de France fit peu d'attention à des menaces déguisées sous les apparences de pieuses exhortations. Cependant comme ce Prince avoit un véritable fond de religion, quoiqu'il fût toujours en garde contre les Anglois qu'il

avoit chassé de France, & que le Dauphin son fils par son ambition lui causât beaucoup d'inquiétude, il fit donner au Commandeur d'Aubuffon, que le Grand Maître lui avoit envoyé pour implorer son secours, des sommes considérables qui furent employées, soit à acheter des armes, soit à de nouvelles fortifications qu'on fit dans la ville de Rhodes.

Pendant que tous ces alliez par des armemens lents & tardifs rassemblaient leurs forces, Mahomet, après différentes entreprises qui cachent son véritable dessein, tomba tout d'un coup sur la ville de Belgrade, qu'Amurat son pere avoit autrefois assiégée inutilement; mais que ce Prince, par une émulation de gloire, tenta de surprendre & d'emporter. On sçait que cette importante Place est située sur une pointe de terre & dans une presque Isle que forme le Danube au Septentrion, & la riviere de la Save à l'Occident. Huniade un des plus grands capitaines de la Chrétienté, & le seul de son tems comparable à Scander-berg, pendant tout le tems que dura le siege, s'étoit retranché à la tête des Hongrois sur le rivage septentrional du Danube. Mais Mahomet pour se rendre maître du cours de ce fleuve devant Belgrade, & pour couper la communication du camp des Chrétiens avec la place, avoit formé comme un demi cercle de saïques & de brigantins liez ensemble, qui occupoient tout l'espace d'au-dessus & d'au-dessous de la ville. Huniade pour percer cette espece d'estacade, & faire passer du secours dans la ville, arma de son côté un grand nombre de bâtimens de différentes gran-

deurs , & après les avoir chargez de ce qu'il avoit de soldats les plus braves & les plus déterminez, il se met à leur tête , se laisse aller au fil de l'eau , aborde la flotte des Infideles , faute le premier dans la galiote de l'Amiral , s'en rend maître , & suivi par les Officiers Hongrois qui commandoient les troupes de débarquement , il rompt l'estacade , separe les petits vaisseaux qui la composoient , en coule une partie à fond , s'empare des autres , passe au fil de l'épée les troupes dont ils étoient chargez , & entre dans le port , traînant à sa suite les débris de la flotte Turque. Ce Seigneur par sa presence releve le courage de la garnison & des habitans , & leur adressant la parole : *Je suis venu , leur dit-il , avec ces braves soldats pour vivre ou pour mourir avec vous : & je sauverai la Place , ou je m'ensevelirai sous ses ruines.*

Pendant tout le tems que dura le siege , ce grand homme faisoit en même tems les fonctions de sage capitaine , & de soldat déterminé : Général , Gouverneur , Officier de Marine & d'Artillerie , les Turcs le trouvoient à tous les postes qu'ils attaquoient , on le voyoit en même tems à la tête de toutes les sorties. On rapporte que dans une de ces sorties , il tua de sa main jusqu'à douze ennemis ; mais comme , après tout , ces petits avantages n'étoient point décisifs , & que Mahomet avançoit toujours ses travaux , il vit bien qu'il n'y avoit qu'un combat & une bataille qui pût sauver la Place. Dans cette vûe , il fit prendre les armes à la garnison , aux troupes qu'il avoit amenée , & même aux plus braves habitans :

dont il fit choix, & ayant formé de toutes ces troupes un corps confiderable, il se mit à leur tête, & l'épée à la main se jetta dans les tranchées des ennemis. Il tailla d'abord en pieces tout ce qui s'opposa à son passage; mais au bruit que faisoit cette attaque, les Turcs se rallient bien-tôt & font ferme : jamais les Chrétiens & les Infideles n'avoient combattu avec plus de courage & d'opiniâtreté. Huniade qui veut vaincre ou mourir, irrité d'une si longue résistance, s'abandonne dans les plus épais bataillons des ennemis; poussé, tue tout ce qui se presente devant lui, & force enfin les Infideles à reculer en désordre. Mahomet accourt lui-même à leurs secours, & à la tête de ces legions invincibles de Janissaires qui faisoient toute la force de son armée & de son Empire, charge les Chrétiens, & tue de sa main un des principaux Officiers des Hongrois; mais dans le même tems il reçoit une large blessure à la cuisse, qui le met hors de combat : on le porte aussitôt dans sa tente, où le sang qu'il avoit perdu le fit tomber en foiblesse.

Cependant le combat ne se ralentit point : Huniade fait de nouveaux efforts; gagne les batteries, & tourne le canon contre les tentes du Sultan. Mais le Général Chrétien voyant un gros de Spahis qui s'avançoient le sabre à la main pour lui couper le chemin de la retraite, ne jugea pas à propos par un combat trop opiniâtré, de réduire les Turcs à un désespoir souvent plus redoutable que leur valeur ordinaire; & content des avantages qu'il venoit de remporter, il rentra triomphant dans Belgrade parmi les accla-

JACQUES
DE MILLY.

1456.

mations de ses soldats, qui traînoient à leur fuite un grand nombre de prisonniers.

Le Sultan revenu de son évanouissement, s'informa aussi-tôt des suites du combat : on ne put lui cacher que les premiers Bachas de sa Cour, le Vizir, l'Aga des Janissaires, & les principaux Officiers de ce corps avoient été tuez ; que le canon avoit été encloué, & les bagages pris. On prétend que sur de si fâcheuses nouvelles & si contraires à ses esperances, il demanda du poison pour terminer sa vie & sa douleur.

1454
Le 6. Août.

Ce qui est de certain, c'est qu'il perdit en cette occasion plus de vingt mille hommes de ses meilleures troupes, & qu'il fut obligé de lever le siege & de regagner Constantinople avec précipitation. Pour surcroît de chagrin, il apprit que pendant la campagne, les Chevaliers de Rhodes pour faire diversion, avoient ravagé les côtes de ses Etats, bloqué ses ports, causé de grands dommages au commerce de ses sujets, & assuré celui des Chrétiens.

Le Sultan pour se venger des Chevaliers, mit en mer une puissante flotte chargée de dix-huit mille hommes de débarquement, avec ordre de porter le fer & le feu dans toutes les Isles de la Religion. L'Amiral aborda d'abord à l'Isle de Cos ou de Lango : il y assiegea un Château fortifié, appelé Landimachio : les Turcs battirent la Place avec grand nombre de Canons & de Mortiers, & ayant fait brèche, ils monterent en foule à l'assaut. Ils se flattoient d'emporter ce Château sans beaucoup de résistance ; mais ils trouverent sur la brèche

che un bon nombre de Chevaliers , qui les repousserent , & qui en roulant des pierres , & faisant tomber sur les assiegeans de l'huile bouillante & du plomb fondu , en firent périr les plus braves au pied des murailles. Une sortie faite ensuite à propos , acheva de jeter le trouble & le desordre dans les troupes infidelles , qui se rembarquerent avec plus de précipitation & d'empressement , qu'ils n'avoient couru à l'assaut.

Le Commandant sans se rebuter d'un si mauvais succès , crut qu'il seroit plus heureux contre les habitans de l'Isle Simia , ou des Singes : il en assiegea le Château ; & pour ne pas hazarder ses troupes , il l'attaqua par des mines secretes qu'il conduisit jusqu'au milieu de la Place. Mais son entreprise ayant été découverte à tems , il rencontra des Chevaliers , qui ayant contre-miné , éventerent la mine ; & l'épée à la main taillerent en pieces les mineurs & les troupes qui les soutenoient , & forcerent les Infideles à se rembarquer. De-là , ils s'approcherent de l'Isle de Rhodes ; & ayant mis quelques soldats à terre , l'Amiral leur ordonna d'entrer dans le pays avec le moindre bruit qu'ils pourroient , de tâcher de reconnoître la garde que l'on faisoit dans l'Isle , & s'il y avoit des troupes le long de la côte.

Ces espions s'avancerent dans le pays sans être découverts : tout leur parut tranquille & sans défiance , & ils s'apperçurent qu'un Bourg voisin appelé Archangel , très peuplé , & le plus riche de l'Isle , n'avoit que de foibles défenses : là-dessus ils firent les signaux que l'Amiral leur avoit prescrits.

JACQUES
DE MILLY.

Ce Général ne les eut pas plutôt apperçûs , qu'il mit toute son infanterie dans des vaisseaux plats ; & après que les Infideles furent débarquez , ils marcherent droit à ce Bourg , surprirent les habitans , tuerent ceux qui se mirent en défense , firent esclaves les autres ; & dans la crainte de s'attirer toutes les forces de la Religion , l'Amiral Turc , après avoir ravagé la campagne , se rembarqua brusquement. Il fit une pareille execution dans les Isles de Lerro , de Calamo , de Nissara , de Lango & de Simia , par où il repassa à son retour de Rhodes. Comme ces Isles étoient la plûpart sans défense , il ravagea la campagne , arracha les vignes , coupa les arbres fruitiers , enleva les habitans qu'il put surprendre : & après avoir laissé par-tout des marques de sa cruauté , il reprit la route de Constantinople. Il présenta à Mahomet un grand nombre d'esclaves qu'il avoit faits dans son expedition : le Sultan les envisagea avec une joye cruelle , & comme un soulagement à la fureur dont il étoit animé contre les Chevaliers : il ne leur laissa que le choix de la mort , ou de renoncer à la foi. Plusieurs furent assez foibles pour prendre ce dernier parti , & ces malheureux devenus Mahometans , servirent depuis de guides aux Corsaires qui infestoient les différentes Isles de la Religion.

Frere Jean de Château-Neuf , de la Langue de Provence , Commandeur d'Usez dans le Prieuré de saint Gilles , & Bailli des Isles de Lango , de Lerro & de Calamo , les voyant désertes & ruinées , en remit le gouvernement à l'Ordre , qui dans un Chapitre général , pria le Grand Maître

de se charger de les repeupler. Et pour éviter de pareilles surprises, le même Chapitre ordonna que cinquante Chevaliers résideroient dans le Château de saint Pierre ; qu'on en mettroit vingt-cinq dans l'Isle de Lango ; que quarante autres Chevaliers monteroient la galere qui étoit de garde en tout tems dans le port de Rhodes : & le Grand Maître de son côté, fit construire un fort dans le Bourg d'Archangel pour la sûreté des habitans.

Ces précautions étoient d'autant plus nécessaires, qu'outre la guerre que la Religion avoit à soutenir contre les Turcs, on étoit à la veille d'une rupture avec le Soudan d'Egypte, Prince voisin, & qui n'étoit pas moins redoutable que Mahomer. Le Grand Maître venoit de recevoir une Lettre pressante de Louis de Savoye Roi de l'Isle de Chypre, du chef de la Reine Charlotte de Lusignan sa femme, dans laquelle il imploroit le secours & la protection de l'Ordre contre les entreprises d'un bâtard de la Maison de Lusignan, qui à la faveur du crédit qu'il avoit à la Cour du Soudan, prétendoit se rendre maître de ce Royaume.

L'Ordre, comme on sçait, y possédoit de grands biens, même des villes & des forteresses considérables : ainsi il ne s'y pouvoit rien passer dans une guerre civile, & entre la Reine & le bâtard, où le Grand Maître ne dût s'interessé.

Pour l'intelligence de ces prétentions réciproques, il faut sçavoir que Jean de Lusignan dernier Roi de Chypre, n'avoit pour heritiere de ses Etats qu'une jeune Princesse appelée Charlotte, sortie de son mariage avec Hélène Paleologue sa

JACQUES
DE MILLY.

seconde femme. C'étoit un Prince effeminé, d'une foible complexion, presque imbecile, incapable de gouverner ; & le dernier du Royaume étoit instruit avant lui des affaires de son Etat. Toute l'autorité résidoit dans la personne de la Reine, qui étoit gouvernée elle-même par le fils de sa nourrice, Ministre absolu qui dispofoit à son gré du gouvernement, & qui tournoit à son profit les Charges, les dignitez & les revenus de la Couronne.

Cette injuste domination finit par le mariage de la Princesse avec Jean de Portugal, Duc de Conimbre. Ce Prince, du chef de sa femme, héritier présomptif de la Couronne, voulut entrer en possession des droits que le Roi son beau-pere avoit abandonnez ; l'imperieux Ministre s'y opposa, mais le parti du Prince prévalut, & le Ministre qui redoutoit son ressentiment, se refugia à Famagouste dont les Génois depuis long-tems étoient en possession. Sa mere pour se venger de l'exil de son fils, fit empoisonner le Prince Portugais ; & par sa mort, le Ministre revint à la Cour, & y reprit son ancienne autorité.

Il reprit en même tems tout son orgueil : soit vengeance, soit esprit de hauteur, & que la tête, comme à la plûpart de ses semblables, lui eût tourné dans une fortune trop élevée, il ne garda nulle mesure avec la veuve du Duc de Conimbre : il chercha même les occasions de lui rendre de mauvais offices auprès de la Reine sa mere. La Princesse outrée de ses manieres hautaines & insolentes, s'en plaignit à un frere bâtard qu'elle avoit, appelé Jacques de Lusignan, nommé à

l'Archevêché de Nicosie, capitale de l'Isle, quoiqu'il ne fût pas encore dans les ordres sacrez. C'étoit un homme dévoré d'ambition, à qui un crime ne coûta jamais rien pour arriver à ses fins, naturellement caché, cruel de sang froid ; & quand il y alloit de ses interêts, capable d'un assassinat prémédité.

Pendant la vie du Duc de Conimbre dont il redoutoit le courage & l'habileté, ce bâtard s'étoit tenu éloigné des affaires, & renfermé dans les bornes de son état ; mais la mort du Prince Portugais ralluma son ambition, & il crut qu'il ne lui étoit pas impossible de s'approcher plus près du trône, ou du moins de parvenir au Ministère : il falloit pour cela éloigner des affaires le fils de la nourrice.

Jacques, sous prétexte de venger les outrages qu'il avoit faits à la Princesse, le poignarda lui-même : il se flatoit d'occuper sa place ; mais la colere de la Reine ne lui permit pas de se montrer à la Cour. Il se refugia secretement chez un noble Vénitien son ami particulier, appelé Marc Cornaro, homme puissant & riche, qui avoit des établissemens considérables dans l'Isle : mais ne s'y croyant pas encore assez en sûreté contre le ressentiment d'une Reine offensée, il passa à Rhodes d'où il écrivit au Pape pour en obtenir la confirmation de sa dignité d'Archevêque.

La Reine qui redoutoit son esprit artificieux ; traversa ses desseins à Rome. Le bâtard irrité de la trouver à son chemin, prit un parti extrême ; & sans songer davantage à l'Archevêché, il ramassa un nombre de bandits, retourna dans l'Isle

de Chypre , arriva à Nicosie , forma un puissant parti , fit périr ses ennemis , & même tous ceux qui pouvoient prétendre au ministère & au gouvernement : & malgré la Reine , il s'empara des forces & des finances de l'Etat. Cette Princesse dissimula sagement une entreprise à laquelle elle ne pouvoit alors s'opposer : elle ne trouva de ressource que dans un second mariage de sa fille : elle lui fit épouser Louis fils du Duc de Savoye , qui arriva ensuite dans l'Isle de Chypre avec une flotte chargée de troupes de débarquement : ce fut au bâtard à sortir au plutôt de l'Isle , & il chercha un azile au grand Caire , & à la Cour du Soudan.

Cependant le Roi & la Reine étant morts à peu de jours près l'un de l'autre , le Prince de Savoye & la Princesse sa femme furent reconnus pour Roi & Reine de Chypre ; & en cette qualité , ils furent couronnés solennellement. Le bâtard de Lusignan n'en eut pas plutôt les nouvelles , qu'il dépêcha à Constantinople une de ses creatures pour implorer la protection de Mahomet auprès du Soudan : & comme rien ne coûte à un usurpateur , son agent offrit de sa part de payer au grand Seigneur le même tribut que le Prince Egyptien tiroit de l'Isle de Chypre. Le bâtard à force de présens , sçut mettre en même tems dans ses intérêts le fils du Soudan , & trois de ses principaux Ministres , qui lui représenterent que s'il vouloit accorder au bâtard l'investiture de ce Royaume , il augmenteroit du double le tribut que son pere lui avoit payé de son vivant.

Ce fut au sujet de cette intrigue dont le Roi

Louis fut averti par l'Ambassadeur qu'il avoit envoyé au Caire, qu'il écrivit en diligence au Grand Maître pour lui demander dans une si importante conjoncture, son conseil & du secours : il y avoit déjà long-tems que l'Ordre tenoit lieu de protecteur à tous les Princes de la Maison de Lusignan. Le Grand Maître n'eut pas plutôt reçu les Lettres du Roi, qu'il envoya Frere Jean Delphin, Commandeur de Nissara, au grand Caire pour traverser les prétentions & les intrigues du bâtard.

Cet Ambassadeur ayant été admis à l'audience du Soudan, lui représenta que l'Isle de Chypre étant féudataire de sa Couronne, il étoit de sa justice d'y maintenir contre un homme ambitieux, les droits légitimes des heritiers du feu Roi; qu'en qualité de ses vassaux, ils lui payeroient avec exactitude le tribut auquel l'Isle étoit assujettie, & qu'ils lui garderoient une fidélité inviolable, dont l'Ordre entier se rendroit volontiers caution. L'habileté de l'Ambassadeur, & quelques présens répandus à propos parmi ces barbares, commençoient à incliner les esprits du côté le plus juste; mais il survint un Ambassadeur de la part de Mahomet, qui représenta au Soudan qu'il étoit de l'intérêt de tous les vrais Musulmans d'empêcher que le Prince de Savoye, & qu'aucun Prince Latin ne fit des établissemens dans le Levant. Il ajouta qu'il regarderoit tous ceux qui les favoriseroient comme ses ennemis; qu'il devoit craindre lui-même, s'il accordoit l'investiture de Chypre à un Prince Latin, d'exciter une révolte dans ses propres Etats, & s'il ne se sentoit pas assez puissant pour chasser

JACQUES
DE MILLY.

de l'Isle le fils du Duc de Savoye, il lui offroit le secours de ses armes ; qu'il consentiroit même avec plaisir qu'il s'en servît pour chasser de l'Isle de Rhodes les Chevaliers tous Latins d'extraction, & les ennemis irréconciliables de leur Prophete.

L'Egyptien déféra à des remontrances qui avoient un air de menaces, & qui venoient d'un Prince dont en ce tems-là personne ne vouloit s'attirer les armes & le ressentiment. L'investiture fut accordée au bâtard de Lusignan, & le Sultan pour l'établir sur le trône, le fit accompagner à son retour par une puissante armée. Avec ce secours, il se rendit maître en peu de tems de tout le Royaume : il ne resta au Roi & à la Reine que la forteresse de Cyrene, où ils se refugierent : le bâtard forma aussitôt le siege de cette Place. Les Génois conserverent dans cette révolution la ville de Famagouste, & les Chevaliers se maintinrent dans le Château de Colos, Place forte qui appartenoit à l'Ordre, & qui faisoit partie de la grande Commanderie de Chypre.

La Reine Charlotte de Lusignan ne se trouvant pas en sûreté dans Cyrene, abandonna l'Isle de Chypre, & se retira dans celle de Rhodes, sous la protection du Grand Maître. La naissance de cette jeune Princesse, sa dignité royale, ses malheurs, & plus que cela encore, cet empire naturel que donne la beauté, lui firent de zélés partisans de la plûpart des Chevaliers, & on remarqua sur-tout que soit pure générosité, soit inclination secreta, le Commandeur d'Aubusson s'attacha particulièrement à ses intérêts. L'usurpateur de son côté :

côté pour se procurer l'appui de la République de Venise, épousa depuis Catherine Cornaro sous le titre specieux de fille de saint Marc. En consequence de cette qualité, ces habiles Républicains, pour se faire un droit sur cette Isle, donnerent à la jeune Cornaro une dot de cent mille ducats, & la République s'obligea par un traité solennel à protéger le nouveau Roi contre ses ennemis : ce qui désignoit les Chevaliers de Rhodes qui avoient donné un azile à la Reine Charlotte. Mais l'usurpateur ne fut pas longtems sans éprouver qu'il est rare de trouver de la fidelité & de la bonne foi dans les traitez dont l'injustice a fait la base & le fondement. Les oncles de la Venitienne, pour avoir part au gouvernement de l'Etat, furent soupçonnez d'avoir empoisonné le nouveau Roi. Ce qui est de certain, c'est que nous verrons dans la suite que la République recueillit seule le fruit de ces différentes usurpations.

Cependant le Grand Maître se trouvoit embarrassé entre Mahomet & le Sultan d'Egypte, qui menaçoient également Rhodes d'un siege. Le Sultan même, pour se venger de la protection que l'Ordre donnoit à la Reine de Chypre, avoit retenu contre le droit des gens, l'Ambassadeur Delphin, & tous les vaisseaux marchands de Rhodes, qui trafiquoient en Egypte. Le sage Grand Maître pour pressentir les dispositions du Turc, envoya à la Porte un Prélat Grec, appelé Demetrius Nomphylacus, qui demanda à Mahomet un sauf-conduit en faveur du Commandeur de Sacconnay, chargé de quelques propositions de paix.

mais il ne fut pas alors écouté. Les Chevaliers en furent d'autant plus allarmez, que se trouvant épuisez d'argent & de munitions, ils n'avoient pas seulement à se défendre des Sarrasins & des Turcs, mais encore des Venitiens, qui pour de legers interêts de commerce, firent une descente dans l'Isle de Rhodes, & y commirent plus de ravages & de cruautéz, que n'avoient jamais fait ces Barbares. Ils y revinrent peu de tems après avec une flotte de quarante-deux galeres, qui bloquerent le port de Rhodes & menacerent la ville d'un siege.

Le sujet de cette entreprise venoit de ce que le Grand Maître par droit de represailles, & pour procurer la liberté à son Ambassadeur & à ses sujets que le Soudan avoit retenus, avoit fait arrêter de son côté deux galeres Venitiennes chargées de marchandises pour le compte de quelques marchands Sarrasins, & on avoit arrêté en même tems un grand nombre des sujets du Soudan qui se trouverent sur ces galeres. On mit à la chaîne ces Infideles : leurs marchandises furent confisquées; & à l'égard du corps des galeres, on permit aux Venitiens de se retirer, & de poursuivre leur route: tout cela étoit dans les regles ordinaires de la guerre, qui veut même que la robe de l'ennemi fasse confisquer la robe de l'ami. Mais la République, que l'interêt de son commerce avoit lié étroitement avec les Sarrasins, demanderent hautement la main-levée des effets saisis. La plupart des jeunes Chevaliers, & sur-tout les Espagnols, vouloient qu'on ne répondît à des propositions si injustes & si impérieuses, qu'à coups de canon;

mais le Grand Maître fut d'un avis contraire. Il avoit été averti que si l'Ordre ne rendoit pas volontairement les prisonniers Sarrafins & leurs marchandises, le Commandant de la flotte avoit des ordres secrets de ravager toutes les Isles de la Religion, d'en enlever les payfans & les habitans de la campagne, & de les livrer ensuite au Sultan, comme des ôtages pour les Sarrafins arrêtez à Rhodes. *Je ne suis pas en peine, avec le secours de votre valeur, dit le Grand Maître en plein Conseil, de défendre cette Place contre toutes les forces de la République; mais je ne puis pas empêcher leurs galeres de surprendre nos sujets de la campagne, & je crois qu'il est plus à propos de rendre quelques Sarrafins, que d'exposer des familles entieres à tomber dans les chaînes de ces Barbares, & peut-être dans le péril à force de tourmens de changer de Religion.* Tout le Conseil se rendit à un sentiment si plein de prudence: les Sarrafins furent remis à l'Amiral Venitien, & la charité l'emporta sur le juste ressentiment d'une si grande injustice.

Au milieu de tant d'ennemis, l'Ordre pour comble d'embarras, se trouva malheureusement agité de divisions, que l'ambition & la vanité firent naître. Les Procureurs des Langues d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre & d'Allemagne, se plainquirent dans un Chapitre général, de ce que les principales dignitez de l'Ordre, & sur-tout la Charge de Capitaine général de l'Isle, étoient attachées aux Langues de France au préjudice des autres Nations: & ils soutenoient que dans une République bien réglée, & dans un Etat composé de la

Noblesse de toute l'Europe, il ne devoit y avoir aucune distinction que celle de l'ancienneté & du mérite. Les François leur répondirent que l'Ordre devoit uniquement à leurs ancêtres la fondation; que si par la succession des tems, on y avoit admis d'autres Nations, c'étoient les seuls François qui les avoient adoptées; que les autres Langues les devoient toujours considérer comme leurs premiers peres, & qu'il seroit bien injuste de priver aujourd'hui leurs successeurs de ces marques d'honneur qu'ils avoient acquises ou conservées aux dépens de leur sang, & comme la juste récompense des services rendus à la Religion.

A l'égard de la charge de Capitaine général, le Commandeur d'Aubuffon qui en l'absence du Maréchal de l'Ordre en faisoit la fonction, repartit que cette Charge n'appartenoit qu'à la Langue d'Auvergne, dont le Maréchal étoit le chef; qu'après tout, il n'y avoit point dans l'Ordre de Langue qui n'eût une dignité particulière, & que comme les François ne s'ingeroient point dans les fonctions de l'Amiral, du grand Conservateur, du Turcopilier & du grand Bailli, Dignitez qui donnoient entrée au Conseil, & attachées aux Langues d'Italie, d'Arragon, d'Angleterre & d'Allemagne, il étoit bien surprenant que les Chevaliers de ces Langues enviaissent à ceux de Provence, d'Auvergne & de France, les charges de grand Commandeur, de grand Maréchal & de grand Hospitalier, qui depuis l'origine de l'Ordre avoient été exercées par des Chevaliers François. Malgré une réponse si sage & si modeste, les mécontents

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



PIERRE RAIMOND JACOSTA TRENTE SEPTIEME MAI 1461

Carr Scul.

persisterent dans leurs prétentions : & comme ils s'apperçurent que leur parti n'étoit pas le plus fort, le Procureur de la Langue d'Arragon jetta aux pieds du Grand Maître un acte d'appel au S. Siege; & suivi des autres Procureurs, il se retira du Chapitre d'une maniere féditieuse, & sortit même de la ville. L'avis du Conseil étoit de proceder contre eux; mais le Grand Maître d'un naturel doux & moderé, laissa exhaler ce premier feu. Plusieurs anciens Chevaliers s'entremirent de l'accommodement, & sans qu'il y eût rien pour lors d'innové à ce sujet, les plus emportez rentrerent dans la ville & dans leur devoir. Mais le Grand Maître étant mort peu après d'une goutte remontée, ils firent revivre leurs prétentions sous le Magistere de Frere PIERRE RAIMOND ZACOSTA, Châtelain d'Emposte, Castillan de naissance & successeur de Milly. On ne put terminer cette grande affaire que par la création d'une nouvelle Langue en faveur des Castillans & des Portugais, qui furent séparés des Arragonnois, des Navarrois & des Catalans. On attachà à cette nouvelle Langue la dignité de grand Chancelier, & par cette augmentation, il se trouva depuis huit Langues dans la Religion.

Nous venons de voir que Mahomet dans l'impatience de porter ses armes dans l'Isle de Rhodes, avoit refusé d'accorder un sauf-conduit au Commandeur de Sacconay qui étoit chargé par le Grand Maître de Milly, de traiter de la paix entre la Religion & la Porte. Il faut ajouter que la cause d'un refus si fier, venoit de ce que l'Ordre ne vouloit

JACQUES
DE MILLY.

1461.

RAIMOND
ZACOSTA.

point entendre parler de tribut; d'autres desseins & plus importans firent dissimuler à Mahomet un refus si courageux : & quand on s'y attendoit le moins , on ne fut pas peu étonné de voir apporter ce sauf-conduit à Rhodes. La surprise des Chevaliers venoit de ce que ce Prince avoit fait alors des apprêts extraordinaires par terre & par mer ; ce qui fit soupçonner qu'il n'avoit fait porter des paroles de paix , que pour endormir les Chevaliers, & les amuser à la faveur d'un traité qu'il étoit à la veille de rompre.

Le Grand Maître sans laisser voir sa juste défiance, & pour pénétrer le desseins des Infideles, ne laissa pas d'envoyer à Constantinople Frere Guillaume Maréchal , Commandeur de Villefranche, accompagné de deux Grecs de l'Isle de Rhodes, l'un nommé Arro Gentille, & l'autre Constance Collace. La négociation ne traîna point ; on ne parla plus de tribut ; ou du moins les Ministres de la Porte n'insisterent pas beaucoup sur cet article. Mahomet qui ne vouloit pas être traversé dans ses projets par les diversions ordinaires des Chevaliers, signa la trêve pour deux ans , & l'Ambassadeur revint à Rhodes sans avoir pû pénétrer de quel côté le Sultan tourneroit ses armes. On n'en étoit pas plus instruit à la Porte ; & parmi même les favoris de ce Prince, le Cadilesquer ou Juge suprême de Constantinople , voyant la campagne prête à s'ouvrir, & ayant été assez hardi pour lui demander où l'orage alloit fondre : *Si un seul poil de ma barbe, lui dit le furieux Mahomet, sçavoit mon secret, je l'arracherois à l'instant, & le jetterois au feu.*

réponse dont ce Ministre ne se fit l'application qu'avec une extrême frayeur. Enfin le secret de cette campagne, qui tenoit en suspens l'Europe & l'Asie, se declara: les Turcs entrèrent dans la Penderacie, nommée anciennement Paphlagonie; & s'emparèrent de Sinople & de Castamone, deux des plus considérables villes de cette Province; & qui quoique sous la puissance d'un Prince Mahometan, servoient de boulevard à la ville Imperiale de Trébisonde, qui obéissoit à un Prince Chrétien: c'étoit à cette capitale qu'en vouloit Mahomet. Ce Prince mesuré dans ses démarches, n'étenoit jamais ses conquêtes que de proche en proche; & après s'être assuré des Persans par un traité de paix avec Usum-Cassan, il marcha droit à Trébisonde, dont il forma le siege en même tems par terre & par mer.

Cette ville est située sur le rivage de la mer Noire, & faisoit autrefois partie de l'ancienne Colchide. Dans la révolution qui arriva à Constantinople, & dans laquelle le faux Empereur Alexis Comnéne perit, le Prince Isaac de la même Maison se refugia à Trébisonde: il en fit la capitale d'un nouvel Empire, où pour mieux dire, suivant le genie des Grecs, qui donnoit souvent de grands noms à d'assez petits sujets, il appella du nom magnifique d'Empire, un Etat qui ne comprenoit gueres plus de deux ou trois petites Provinces. Ses successeurs s'y conserverent avec assez de tranquillité jusqu'au regne d'un autre Alexis qui vivoit du tems d'Amurat II. Les fils du Prince Grec, dans l'impatience de lui succéder, se révolterent, pri-

rent les armes contre l'Empereur leur pere, & ensuite les uns contre les autres : & le vieil Empereur perit dans ces guerres civiles. Jean, un de ces Princes impies, demeura seul le maître, recueillit le fruit de tant de crimes, & fut reconnu pour Empereur. Il ne jouit pas long tems de cette dignité : la mort lui enleva la couronne, l'objet de son ambition. David Comnéne le dernier de ses freres, fut nommé Regent & Tuteur d'un jeune Prince qu'il laissa dans un bas âge, & à peine dans sa quatrième année. Le tuteur qui n'avoit point dégénéré de la perfidie de ses freres, priva de la vie & de la Couronne son neveu & son pupille. Il épousa ensuite une Princesse de la Maison des Cantacuzenes, appelée Hélène, dont il eut huit fils & deux filles. Il regardoit avec plaisir ces enfans comme les soutiens du trône qu'il avoit usurpé ; mais la Justice divine, qui souvent dès cette vie, fait sentir sa main vengeresse aux usurpateurs, suscita Mahomet, qui à la tête de deux armées formidables par terre & par mer, vint l'assiéger dans sa capitale : le siege dura trente jours. Le Prince Grec craignant d'être emporté d'assaut, entra en négociation, & il consentit à remettre à Mahomet cet Empire & sa Capitale, à condition d'en recevoir en échange une autre province. Le Sultan en convint, les portes de Trébisonde lui furent ouvertes; il y mit garnison, & dans les autres Places qui appartenoient à Comnéne. Ce Prince le suivit ensuite à Constantinople; mais au lieu de l'exécution du traité, il ne lui laissa que le choix de la mort, ou de renoncer à la foi.

L'Empereur

L'Empereur Grec rappelant les anciens sentimens de religion que l'ambition avoit étouffez, préfera la mort à l'apostasie; sept de ses enfans mâles répandirent comme lui leur sang, plutôt que d'embrasser la secte de Mahomet. L'extrême jeunesse du dernier, qui n'avoit pas trois ans, le déroba au martyre. Heureux si le cruel Sultan n'en fit pas dans la suite un renegat!

Ce n'est pas que ce Prince fût touché du mérite de faire des profelytes : on sçait sa funeste indifférence pour toutes les religions; mais dans le cruel dessein de ne laisser vivre aucun des Princes Chrétiens, dont il avoit conquis les Etats, il se servoit de ce prétexte pour s'en défaire : & s'il s'en trouvoit d'assez foibles pour succomber à ses menaces, il trouvoit bien-tôt un autre prétexte pour les faire perir : outre que ce changement de religion les rendoit si odieux & si méprisables aux Chrétiens leurs anciens sujets, qu'ils aimoient encore mieux être soumis à un Musulman naturel, qu'à un transfuge & à un apostat.

Pendant que le Sultan étoit occupé dans ces guerres, le Grand Maître considérant de quelle utilité seroit pour la défense de la ville & du port de Rhodes un nouveau fort, le fit construire à la faveur de la trêve, sur des rochers fort avancez dans la mer : ce Prince n'épargna rien pour en rendre le travail solide. Philippe Duc de Bourgogne, à qui il communiqua son dessein, fournit douze mille écus d'or pour y contribuer. Les Chevaliers par reconnoissance, firent mettre ses armoiries sur les flancs de cette forteresse, qui fut

appellée la tour de saint Nicolas, à cause d'une Chapelle dediée à ce Saint, & qui se trouva enclavée dans l'enceinte de cette forteresse.

Quoiqu'il y eût alors une espece de trêve entre le Sultan & les Chevaliers, cependant les vaisseaux de ce Prince & des Corsaires Turcs, quand ils en trouvoient l'occasion favorable, faisoient des descentes dans les Isles de la Religion, & en enlevoient les habitans qu'ils pouvoient surprendre. Le Grand Maître en fit porter ses plaintes au Grand Seigneur; mais son Ambassadeur n'ayant pas été écouté, les Chevaliers par droit de représailles, n'épargnerent pas les côtes de la Turquie. Mahomet le plus fier de tous les Souverains, ne put souffrir que les Chevaliers osassent traiter avec lui d'égal à égal: il entroit en fureur au seul nom de représailles. Pour s'en venger, il résolut de chasser les Chevaliers de cette Isle, & de l'Asie entiere; mais avant que de s'engager dans cette guerre, il jugea à propos de la commencer par la conquête de Lesbos & des autres Isles de l'Archipel, d'où l'Ordre eût pû tirer quelque secours.

Lesbos est une Isle située dans la partie Orientale de la mer Egée, qu'un Prince Grec de la Maison de Gattilusio possédoit alors à titre de Souveraineté. Mahomet passa dans cette Isle à la tête des troupes qu'il avoit destinées pour cette conquête: il forma d'abord le siege de Mitilène capitale de l'Isle. Il prenoit pour prétexte de cette guerre, que le Prince de Lesbos donnoit retraite dans ses ports aux Chevaliers de Rhodes, & même aux Armateurs Génois & Catalans, qui troubloient

la navigation, & ruinoient le commerce des Turcs.

RAIMOND
ZACOSTA.

Le Grand Maître qui entretenoit une alliance étroite avec le Prince de Lesbos, lui envoya aussitôt un corps considerable de Chevaliers, qui se jetterent dans la Place. Il leur en laissa la défense, & à des Armateurs Génois & Catalans, qui se trouverent dans le port. Lucio Gattilufio son cousin partageoit le commandement & la défense de la Place avec l'Archevêque de Mitilène, pendant que ce petit Souverain, Prince peu guerrier & ennemi des perils, se renferma, ou pour mieux dire, se fut cacher dans le Château, comme dans l'endroit le plus sûr & le moins exposé. Les assiegeans & les assiegez dans l'attaque & dans la défense, donnerent toutes les marques qu'on pouvoit souhaiter de leur courage. Les Turcs accoutumez de passer de conquête en conquête, souffroient impatiemment qu'un petit Prince osât arrêter les armes de leur invincible Empereur. Ils se précipitoient dans toutes les attaques; un grand nombre y perit. Mahomet éprouva la différence qu'il y avoit entre un Chevalier de Rhodes & un soldat Turc. Les Chevaliers ne lui donnoient point de repos, & par des ruisseaux de sang qu'ils faisoient couler dans toutes leurs sorties, ils firent craindre au Visir qui commandoit au siege, sous les ordres de Mahomet, que ce Prince plein de la plus haute valeur, & qui s'exposoit souvent, n'y perit lui-même. Comme rien n'étoit plus cher au Général que la conservation de son maître, le sage Ministre, sous prétexte de donner ses ordres pour de nouveaux secours, l'engagea à repasser en terre

RAIMOND
ZACOSTA.

ferme, où il lui envoyoit jour par jour une relation exacte de ce qui se passoit dans ce siege.

La vigoureuse résistance des Chevaliers & des Armateurs Chrétiens, ne lui permettant pas d'en esperer un prompt succès, il tenta la voye de corruption, qui lui réussit mieux que celle des armes. Il s'adressa au Gouverneur de la ville, du même nom & du même sang que le Prince; & il lui promit de la part de Mahomet, de lui laisser la souveraineté de l'Isle, s'il vouloit faciliter la prise de Mitilène, & s'engager à ne souffrir jamais dans les ports de l'Isle, ni Chevaliers, ni Armateurs Chrétiens.

Lucio Gattilufio ne pouvoit pas ignorer que Mahomet ne devoit la plûpart de ses conquêtes qu'à sa foi promise, & presque toujours violée; mais le foible Grec ébloui par l'éclat d'une Couronne, se laissa séduire par les promesses magnifiques du Visir. Le traître lui livra une porte qu'il défendoit; les Turcs y entrèrent en foule, & massacrent les Chevaliers, qui quoiqu'abandonnez par les Grecs, se firent touter les armes à la main. Plusieurs armateurs eurent un sort pareil; d'autres, sur l'espoir de la vie qu'on leur promit, furent faits prisonniers. Le traître pendant ce tumulte, courut au Château, & avec une frayeur étudiée, representa au Prince qu'il étoit à la veille d'être forcé, s'il ne se dispoit à capituler: le foible Prince de Lesbos lui en laissa le soin. Mahomet qui n'étoit pas éloigné, sur les avis qu'il reçût de son Visir, accourut pour recueillir la gloire & le fruit de sa négociation: le traité fut arrêté.

il promet au Prince en échange de son Isle d'autres terres dans la Grece, & on convint qu'il se rendroit à Constantinople pour traiter de cet échange. Le Prince de Lesbos s'y rendit avec son parent dont il ignoroit la perfidie.

Mahomet ne les traita pas mieux qu'il avoit fait l'Empereur de Trébifonde. Pour préliminaire de la négociation, on ne leur laissa que le choix de changer de Religion ou de la mort. Les deux Gattilufio furent assez lâches pour renoncer à la foi : ils se flatoient au moins par leur apostasie, d'avoir conservé leurs jours ; mais Mahomet chercha un autre prétexte pour s'en défaire. Ce Prince dont la cruelle politique étoit de faire périr tous ceux qui pouvoient avoir de justes prétentions sur les pays dont il s'étoit emparé, fit un crime aux deux Gattilufio d'une promenade, comme s'ils eussent voulu s'échaper, & sortir de ses Etats sans sa permission ; & là - dessus il leur fit couper la tête. Il traita encore plus cruellement les Armateurs chrétiens qui avoient défendu Mitilène, & qui sur l'assurance que le Visir leur avoit donnée de la vie, s'étoient rendus aux Infideles. Le Sultan malgré la parole de son Visir, les avoit fait arrêter ; & pour intimider leurs semblables, il les fit scier par la moitié du corps, & il ordonna qu'on en abandonnât les membres aux chiens & aux animaux carnaciers.

Le Grand Maître regarda ces cruels supplices comme des avant-coureurs de la guerre que Mahomet porteroit la campagne prochaine dans l'Isle de Rhodes. Ce fut pour s'y préparer qu'il envoya

RAIMOND
ZACOSTA.

en Europe une citation générale adressée à tous les Chevaliers , avec des ordres particuliers aux Receveurs de se trouver à Rhodes pour assister au Chapitre qu'il y avoit convoqué , & d'y apporter les annates & les responsions dont ils étoient comptables au trésor commun.

Ces Officiers en conséquence de ces ordres supérieurs , presserent plusieurs Commandeurs de satisfaire à ce qu'ils devoient ; mais la plûpart , & ceux sur-tout d'Italie & d'Arragon , chercherent differens prétextes pour éluder le paiement qu'on exigeoit si justement d'eux. Les uns prétendoient que leur imposition étoit excessive ; d'autres se plaignoient du Grand Maître comme d'un vieillard toujours tremblant aux moindres mouvemens de Mahomet , & qui sous prétexte d'une guerre imaginaire , non content de les fatiguer par des voyages de long cours , cherchoit sous differens prétextes à les épuiser par des taxes exorbitantes. Ces plaintes furent portées au Pape Paul II. & appuyées par les Rois de Naples , d'Arragon , & par le Doge de Venise.

Le Roi d'Arragon , sur-tout pressoit le souverain Pontife de le faire venir à Rome pour rendre raison de sa conduite. L'animosité de ce Prince étoit fondée sur ce que ce Grand Maître ayant retenu la Châtellenie d'Emposte , dont il étoit en possession quand il parvint au Magistère , redemandoit à ce Prince différentes terres de cette grande Comanderie , dont à titre de bienfaisance il s'étoit emparé. Tous ces Princes par differens motifs , obtinrent du Pape que le Chapitre général qui étoit

convoqué à Rhodes, se tiendroit à Rome. C'étoit pour ainsi dire, livrer le Grand Maître à ses ennemis : & ce qui étoit de plus fâcheux, par cette nouvelle citation & ce changement, on exposoit l'Isle de Rhodes à toutes les entreprises de Mahomet. Le Grand Maître pouvoit se servir d'une aussi juste raison, & alléguer pour éviter ce voyage, la nécessité où il étoit de défendre en personne les Etats dont la Religion lui avoit confié la souveraineté ; mais ce vénérable vieillard dans l'impatience de faire éclater son innocence sur un aussi grand theatre que la Cour de Rome, s'y rendit en diligence : l'ouverture du Chapitre se fit peu après. Le Grand Maître soutenu des plus anciens Commandeurs, & des plus gens de bien, n'eut pas de peine à faire comprendre au souverain Pontife que les plaintes qu'on lui avoit faites, n'avoient point d'autre fondement que le libertinage de quelques mauvais Religieux, auxquels même de grands biens ne suffisoient pas pour fournir à un grand luxe : & pour preuve de son desintéressement, & pour faire cesser les plaintes du Roi d'Arragon, il remit en même tems à la Religion & au Chapitre, la Châtellenie d'Emposte, qu'il n'avoit retenue après son élection à la grande Maîtrise, que pour pouvoir fournir à la construction de la forteresse de S. Nicolas.

Ces marques de desintéressement couvrirent de confusion ses ennemis : le Pape lui-même eut honte de s'en être laissé surprendre, & de les avoir écourez. Pour réparer le tort qu'il avoit fait au Grand Maître, il le combla en particulier de caresses,

RAIMOND
ZACOSTA.

& il affecta même en public de lui donner des marques de considération, qui étoient si justement dûes à son mérite, & au rang qu'il tenoit parmi les Princes Chrétiens. Le Chapitre de son côté fit contre les desobéissans des réglemens très sévères, qui furent approuvez par le S. Siege. Le Grand Maître se dispoisoit à les porter lui-même à Rhodes; mais une pleurésie qui le surprit à Rome, termina sa vie : & l'opinion commune fut que les peines & les chagrins que de mauvais Religieux lui avoient causez, avoient avancé ses jours. Le Pape voulut qu'il fût enterré dans l'Eglise de saint Pierre : on n'y oublia rien de la pieuse magnificence qui pouvoit orner ses funeraillles : & par un decret du Chapitre, on mit dans son épitaphe que ce Grand Maître s'étoit également distingué par sa pieté, par sa charité, & par sa capacité dans le gouvernement.

Le Chapitre général proceda ensuite à une nouvelle élection : les suffrages se trouverent partagez entre Frere Raimond Ricard, de la Langue de Provence, & grand Prieur de S. Gilles ; & Frere

JEAN-BAP.
DES
URSINS.

1467.

JEAN-BAPTISTE DES URSINS, Prieur de Rome, & d'une Maison si illustre, qu'outre son mérite & ses qualitez personnelles, son nom seul étoit un grand titre : & il lui fit obtenir la préférence. Cependant il ne l'emporta que d'une voix : ce qui pourroit faire présumer que dans tout autre endroit qu'à Rome, la pluralité des suffrages ne se seroit pas trouvée de son côté.

Le nouveau Grand Maître après avoir reçu la bénédiction du Pape, se rendit en diligence à Rhodes

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Rhodes où l'ambition & les forces de Mahomet faisoient toujours craindre quelque surprife. Il y fit venir par une citation particuliere les plus braves Chevaliers , & ceux de chaque Langue qui avoient le plus d'experience. On y vit bien-tôt arriver Frere Bertrand de Cluys, grand Prieur de France ; Frere Jean de Bourbon, Commandeur de Boncourt ; Frere Jean de Sailly, Commandeur de Fieffes ; Frere Jean Wolner, Commandeur d'Oifon ; & Frere Pierre d'Aubuffon, un des plus grands Capitaines de l'Ordre , habile sur-tout dans cette partie de l'art militaire , qui concerne les fortifications , & que le Grand Maître fit Surintendant de celles de l'Isle. Ce fut par son conseil & par ses soins qu'on creusa & qu'on élargit les fossez de la ville , & qu'on éleva du côté de la mer une muraille qui avoit cent toifes de longueur , six de hauteur , & une d'épaisseur.

Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire , qu'on apprit depuis que le Sultan auroit ouvert la campagne par le siege de Rhodes , s'il n'avoit été retenu à Constantinople par une maladie dangereuse. Et la peste étant survenue en même tems dans cette capitale de l'Empire Turc , il fut obligé de differer pour quelque tems cette entreprise. Mais pour ne pas laisser les Chevaliers en repos , il mit en mer trente galeres chargées d'infanterie , & dont le Commandant eut ordre de faire des descentes dans les endroits de l'Isle les moins défendus ; d'en enlever les habitans , & d'y mettre tout à feu & à sang. Le Grand Maître averti de cet armement , le rendit inutile par sa sage con-

duite & la valeur des Chevaliers. Il y avoit alors dans cette Isle plusieurs Châteaux situez de distance en distance , & qui en tems de guerre servoient de retraite aux habitans de la campagne. On comptoit parmi ces Places fortes les Châteaux de Lindo, de Feracle, de Villeneuve, de Catauda, d'Archangel & de Tiranda. Les payfans eurent ordre de s'y retirer avec leurs bestiaux ; & les Chevaliers partagez en differens corps de cavalerie , ayant laissé débarquer les Turcs , tomberent sur ceux qui s'étoient avancez dans le pays, en tuèrent un grand nombre , firent plusieurs prisonniers, & forcerent les autres à chercher leur salut dans la fuite , & à se rembarquer.

Mahomet irrité de cette défaite , & dont toute la vie jusqu'alors n'avoit été pour ainsi dire qu'une campagne continuelle , donna aussi-tôt des ordres pressans pour un nouvel armement qu'il fit faire par terre & par mer. On ne doutoit point que ces apprêts extraordinaires ne regardassent l'Isle de Rhodes, ou celle de Negrepont , dont les Venitiens étoient alors les maîtres. Dans cette incertitude , ces habiles Républicains , pour se prévaloir du secours de l'Ordre , envoyerent des Ambassadeurs au Grand Maître & au Conseil pour y proposer une Ligue offensive & défensive contre leur ennemi commun. Rien en apparence n'étoit plus convenable pour les uns & pour les autres ; mais quand on vint à approfondir les conditions de ce traité , ou fut bien surpris à Rhodes d'apprendre que les Venitiens pour préliminaire , demandoient que la Religion se mît sous la protec-

tion & la dépendance de leur République, & que la Religion à l'avenir, ne pût rien entreprendre sans ses ordres. Le Grand Maître rejetta avec une juste indignation le projet d'une Ligue, qui sous le nom d'alliance, auroit établi une véritable fermeté : & si des Historiens célèbres n'en faisoient mention, on auroit peine à croire qu'un Corps aussi sage que le Sénat de Venise, eût été capable de faire faire une proposition si odieuse, à un Ordre composé de la plus illustre & de la plus valeureuse Noblesse de la Chrétienté, & qui avec ses seules forces, résistoit depuis si long-tems à celles des Sarrasins & des Turcs. Mais quoique cette Ligue particulière n'eût point de lieu, on n'eut pas plutôt appris à Rhodes que les armées de terre & de mer de Mahomet avoient investi l'Isle & la ville de Négrepont, que le Grand Maître se croyant obligé par sa profession de défendre tous les États des Princes Chrétiens, envoya aussi-tôt des galeres armées au secours des Venitiens. Le Chevalier de Cardonne commandoit cet armement ; & le Commandeur d'Aubuffon, fort habile dans l'attaque & la défense des Places, fut mis à la tête d'une troupe de braves Chevaliers, qui avoient ordre de tâcher de débarquer dans l'Isle, & de se jeter dans la ville assiégée.

L'Isle de Négrepont portoit anciennement le nom d'Eubée : son circuit est d'environ trois cens soixante milles ; sa plus grande largeur de quarante, & la moindre de vingt : & elle communique avec la terre ferme de Bœotie par un pont qui traverse l'Euripe. Les Atheniens appelloient sa capitale Chalcide ; mais depuis elle prit

JEAN BAP.
DES
URSINS.

le nom général de l'Isle. Jean Bondumiero , & Louis Calbo son Lieutenant, nobles Venitiens , y commandoient pour la République ; & Paul Erizzo autre noble Venitien , qui venoit d'y exercer la Charge de Provéditeur , voyant les approches de l'ennemi , résolut généreusement d'y demeurer , quoique le tems de son service fût expiré. Mahomet avant que de porter ses armes dans l'Isle de Rhodes , résolut d'attaquer celle de Négrepont , d'où les Chevaliers eussent pû tirer du secours.

1470.

Ce Prince belliqueux suivi d'une armée de six vingt mille combatans , arriva sur le rivage de l'Euripe dont il traversa le trajet sur un pont de bateaux , qu'il y fit construire , en même tems que sa flotte composée de trois cens voiles , s'en approcha sous la conduite du Vizir Machmut. Il y eut trois attaques principales , où d'abord il périt un grand nombre de Turcs ; mais un traître leur ayant indiqué un endroit des murailles qu'ils avoient négligé , & dont les défenses étoient vieilles &omboient en ruine , les Infideles y pointerent leur artillerie , & firent tomber un grand pan de ces murailles. Les assiegez firent donner avis du péril où ils étoient exposez au Général Canalé , qui commandoit la flotte de la République. Les galeres de la Religion l'avoient joint ; la flotte chrétienne s'avança aussi-tôt à vûe du camp ennemi : elle avoit le vent & les courans favorables , & on avoit résolu dans le Conseil de guerre d'insulter le pont qui traversoit l'Euripe pour couper aux Turcs la communication avec la terre ferme , & les priver par là des convois qu'ils en tiroient. Toute la

flotte demandoit le combat avec de grands cris, & les Chevaliers de Cardone & d'Aubuffon surtout pressoient Canalé d'avancer. Mais ce Commandant ayant jetté par hazard les yeux sur son fils unique, qui paroissoit effrayé du péril, après avoir balancé quelque tems entre l'attaque & la retraite, tourna honteusement la proue; & à force de voiles & de rames, s'éloigna des Infideles, & abandonna les assiegez, à qui il ne resta aucune esperance de secours.

Le Sultan profita de leur consternation; ses troupes le lendemain monterent à l'assaut, & forcerent l'endroit de la muraille que son artillerie avoit abatu. Ils n'y entrerent cependant que sur les corps de Bondumiere, de Calbo, & des principaux Officiers de la garnison, qui se firent tuer sur la brèche.

Le Provéditeur Erizzo disputa le terrain pied à pied, & par des retirades faites de rue en rue: se voyant forcé de tous côtez, il gagna encore le Château, où il se défendit avec beaucoup de courage; mais enfin manquant de vivres & de munitions de guerre, & la plûpart de ses soldats étant blesez, il fut obligé de capituler. Il ne voulut pourtant point ouvrir les portes du Château, qu'il n'eût pour assurance de sa vie la parole expresse du Sultan. Ce Prince jura par sa tête que celle d'Erizzo seroit en sûreté; mais se voyant maître de sa personne, il le fit scier par le milieu du corps; & ajoutant la raillerie à la cruauté, & sous prétexte d'un serment captieux & ambigu, il disoit qu'à la verité il avoit donné à Erizzo assurance pour sa

tête, mais qu'il n'avoit jamais entendu épargner les flancs.

Ce généreux Venitien avoit avec lui Anne Erizzo sa fille, jeune personne d'une beauté singulière. Son pere craignant qu'elle ne devînt la proie du soldat insolent, conjura ses boureaux de la faire mourir avant lui; mais on lui répondit qu'elle étoit réservée pour les plaisirs du Sultan. On la conduisit à ce Prince, qui charmé de sa beauté, lui offrit de la faire regner sur son cœur & sur son empire. La sage Venitienne lui répondit avec une modeste fierté qu'elle étoit Chrétienne & Vierge, & qu'elle abhorroit plus que la mort, les débauches de son sérail, & les douceurs empoisonnées de ses promesses. Mahomet employa inutilement toute sorte de moyens pour la séduire; on lui porta de sa part des pierreries & des habits magnifiques, qu'elle rejeta avec un noble mépris. Mahomet plus susceptible d'orgueil que de sensualité, irrité de sa sage résistance, changea son amour en haine, & dans les noirs transports de sa fureur, d'un coup de cimeterre lui sépara la tête du corps, & remplit les vœux de cette héroïne, qui par le sacrifice d'une vie courte, & d'une beauté fragile, acquit une gloire & une félicité immortelle.

Il seroit difficile d'exprimer toutes les cruautés qui furent exercées à la prise de Négrepont. L'Isle fut bien-tôt remplie de carnage & d'horreur; le soldat Turc, à l'exemple & sous les yeux de son Souverain, se faisoit un mérite de sa fureur & de son emportement: sur-tout on ne fit aucun quartier aux Chrétiens Latins; & le Sultan irrité d'a-

voir vû parmi la flotte Venitienne les galeres de la Religion, envoya à Rhodes déclarer la guerre à feu & à sang, & jura de tuer de sa main le Grand Maître, & d'exterminer tous les Chevaliers qui tomberoient en sa puissance.

JEAN-BAPT.
DES
URSINS.

Ces menaces n'empêcherent pas la Religion de continuer dans la suite ses généreux secours aux Venitiens. La flote de cette République étoit alors commandée par le fameux Mocenigo, qui avoit pris la place du timide Canalé. Les galeres de la Religion l'ayant joint, on fut de concert assiéger Attalie ville célèbre sur les côtes de la Pamphilie, qu'on nomme aujourd'hui Satalie. Le Provéditeur Soranzo fut commandé d'abord pour rompre la chaîne qui fermoit le port, & il s'en acquitta avec beaucoup de courage & de succès. Les vaisseaux Chrétiens y entrèrent; on pilla ensuite le fauxbourg des deux enceintes, dont la ville étoit fortifiée. On emporta la première; mais les murailles de la seconde se trouverent plus hautes que les échelles qu'on avoit préparées pour l'escalade, & le Général des galeres de la Religion, & plusieurs braves Chevaliers ayant été tuez dans cette attaque, le Général Venitien la fit cesser malgré les cris d'une vieille femme chrétienne, esclave dans Satalie, qui du haut de la muraille appelloit les Chrétiens, & leur représentoit le petit nombre & la foiblesse des assiegez. On rapporte que saisie de douleur d'entendre sonner la retraite, elle se précipita du haut de la muraille dans les fosses, d'où les Venitiens l'enleverent toute brisée de sa chûte, & prirent soin de sa sepulture.

JEAN BAP.
DES
URSINS.

Les Chrétiens repoussez allèrent décharger leur colere dans la campagne ; & après le dégât ordinaire en pays ennemi , vinrent donner fonds à Rhodes. Ils y trouverent un Ambassadeur d'Ussuncassan , Roi de Perse , appelé Azimamet , qui outre ses domestiques , étoit accompagné de plus de cent Gentilshommes Persans.

Pour l'intelligence de la négociation dont il étoit chargé envers le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens , ennemis de Mahomet , il faut sçavoir qu'après la perte de Négrepont , les Venitiens avoient formé une puissante Ligue contre le Turc , dans laquelle étoient entrez le Pape Paul II. le Roi d'Arragon , Ferdinand Roi de Naples , l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , & la République de Florence. Outre ces secours , les Venitiens pour susciter de tous côtez des ennemis au Sultan , avoient envoyé jusq'n'en Perse un Ambassadeur appelé Catherini Zéno pour solliciter Ussuncassan d'arrêter par d'utiles diversions les armes d'un Prince ambitieux , qui menaçoit tout l'Orient de ses chaînes. Ce Prince n'avoit pas besoin d'être éclairé sur ses veritables interêts , & il y avoit long-tems qu'il souffroit impatiemment les conquêtes de Mahomet. Nous avons dit qu'il étoit déjà entré dans une Ligue contre le Turc avec plusieurs Princes Chrétiens ; mais les fatales discordes de ses conféderez , & l'impétuosité de Mahomet , avoient fait perdre jusqu'alors le fruit de ces magnifiques alliances qui avoient plus d'éclat que de solidité. Il ne laissa pas d'écouter avec plaisir les nouvelles propositions que lui fit l'Ambassadeur Venitien.

Ussun-

Ussun-Cassan, ou Uzun-Hassan, c'est-à-dire, Uzun le long, ainsi appelé à cause de la grandeur de sa taille, étoit le sixième Prince des Turcomans, de la Dynastie d'Akconjônû, ou du Mouton blanc. Il commença ses conquêtes par usurper les Etats de son frere Gehanghir, dont il sçut se défaire, & dans la même année il s'empara de ceux de Gehanschah, Prince de la Dynastie du Mouton noir, qu'il fit perir avec toute sa famille. Il ne traita pas mieux Aboufaïd petit-fils de Tamerlan, sur lequel il conquit toute la Perse.

JEAN-BAPT.
DES
URSINS.

Quoique ce Prince fit profession de la secte Musulmanne, soit qu'il en reconnût la fausseté, soit que l'intérêt de son Etat fût sa première religion, il ne faisoit point de scrupule de s'unir avec des Princes Chrétiens : il n'avoit envoyé son Ministre que pour reconnoître les forces des Princes alliez. Cet Ambassadeur avoit été reçu par le Grand Maître avec tous les honneurs & la magnificence dûs à son caractère : on le combla de caresses & de presens. La Noblesse Persane qui l'accompagnoit étoit regalée tous les jours par les principaux Chevaliers de l'Ordre ; & pour lui donner bonne opinion des forces de la Ligue, on lui en fit voir tour à tour les troupes de terre & de mer, rangées en ordre de bataille, & avec tous les mouvemens qui se pratiquent dans de véritables combats.

Azimamet dans une audience qu'il eut du Grand Maître & des principaux Capitaines de la Ligue, leur dit que le Roi son Maître avoit pris sur Ma-

homet la forte place de Torate dans la petite Arménie; qu'il se préparoit à continuer les conquêtes; que les Persans à la vérité étoient invincibles par leur cavalerie, la première du monde; qu'ils ne manquoient ni d'hommes, ni de chevaux, ni de lances, ni de sabres; mais qu'on ignoroit encore dans son pays l'usage des armes à feu, & que le Roi son Maître l'avoit envoyé pour demander aux Princes Chrétiens des fondeurs & d'excellens canoniers pour s'en servir contre le Turc: ce qui lui fut promis, & le Grand Maître lui ayant donné une escadre de galeres, il fut conduit à Venise, où le traité fut conclu: & à son retour le Senat le fit accompagner par cent Officiers d'artillerie, avec des fondeurs & d'habiles armuriers, qui fournirent depuis les armées de Perse d'un train complet d'artillerie, & d'un nombre infini d'arquebuses.

Il n'étoit gueres possible qu'une ambassade d'un aussi grand éclat pût être cachée à Mahomet. Ce Prince en pénétra bien-tôt les motifs; & pour faire échouer cette négociation, il dépêcha un Ambassadeur au Roi de Perse, pour représenter le tort qu'il faisoit à sa gloire, de s'unir avec des Infidèles contre un Prince de sa religion. Mais le Persan peu en prise à de pareils scrupules, ne fit pas beaucoup d'attention aux reproches de Mahomet; & trouvant son intérêt dans la Ligue, il y persista constamment, sans même que de mauvais succès l'en pussent détacher. Mahomet aigri de la fermeté de ce Prince, lui déclara la guerre, & il alla en personne, & à la tête d'une armée composée de

cent quatre-vingt-dix mille hommes, l'attaquer
 au milieu de ses Etats.

JEAN-BAP.
 DES
 URSINS.

Avant que de partir de Constantinople, il y
 laissa le Prince Zizim le dernier de ses enfans avec
 un bon Conseil, pour avoir soin du gouvernement;
 mais en passant à Amasie, il y prit Bajazet, frere
 de ce jeune Prince; & Mustapha l'aîné de tous,
 qui commandoit sur la frontiere de Caramanie,
 le vint joindre avec les troupes de son gouver-
 nement. Ce jeune Prince l'année précédente avoit
 défait en bataille rangée, une armée d'Ussun-Cas-
 fan. Mahomet voulant profiter de cette victoire,
 & de la consternation des Perfans, s'avança jus-
 qu'aux bords de l'Euphrate. Son dessein étoit de
 passer ce fleuve pour pénétrer dans la Perse; mais
 il découvrit de l'autre côté Ussun-Cassan, qui ac-
 compagné de trois Princes ses enfans, & à la tête
 d'un grand corps de cavalerie, composé de qua-
 rante mille chevaux, se dispoisoit à lui en disputer
 le passage. Jamais deux Maisons royales ne s'étoient
 vûes dans une plus glorieuse concurrence. L'Eu-
 frate vis-à-vis de l'endroit où les deux armées étoient
 postées, se partageoit en plusieurs branches: il y en
 avoit quelques-unes de guéables. Les Turcs s'aban-
 donnent dans le fleuve pour les gagner, mais la
 marche continuelle des chevaux qui remue les sa-
 bles, d'un gué fait un goufre qui abîme tout. Pour
 comble de malheur, ceux qui peuvent approcher
 des bords de ce fleuve, les trouvent escarpez par
 la précaution du Roi de Perse. Epuisez du travail,
 & ne pouvant combattre de pied ferme sur des
 sables mouvans, ils se voyent en bute aux flèches:

des Persans , sans pouvoir vanger leur mort. Plusieurs se noyent ; les courans en emportent d'autres. Plus de douze mille hommes périrent dans cette entreprise , & le furieux Mahomet desespéré de ce mauvais succès , est contraint à la fin de faire sonner la retraite.

Comme les Persans avoient enlevé les vivres & les fourages de ces cantons , il fallut que les Turcs regagnassent leur frontiere. Il ne manquoit rien à la gloire du Persan , s'il eût sçû se borner à cet avantage. Mais entraîné par les conseils audacieux des jeunes Princes ses enfans , il passa l'Euphrate , & poursuivit son ennemi : il le trouva puissamment retranché. On en vint bien-tôt aux mains : chacun se mêle : tout combat , le Prince comme le simple soldat. La victoire passa plus d'une fois dans l'un & l'autre parti. Le jeune Mustapha , fils aîné de Mahomet la fixa enfin dans celui du Sultan : il défit un grand corps de Persans , commandé par le Prince Zeinel , fils d'Ussun-Cassan , qui y fut tué. Pendant que Mustapha poursuivoit les fuyards , il envoya la tête du Prince Persan à Mahomet , comme les gages de la victoire : elle se declara absolument contre les Persans depuis la mort de Zeinel , & toute leur armée fut dissipée , & chercha son salut dans les montagnes voisines. Au milieu de la joye que causoit à Mahomet un si glorieux succès , on vint lui dire qu'on ne sçavoit ce qu'étoit devenu le Prince Mustapha. Le Sultan sentit vivement qu'il étoit pere : il frémit , & détestoit une si funeste victoire , lorsque les cris des soldats lui annoncerent peu après le retour de ce jeune Prin-

ce. Dans les premiers transports de joye, il court avec empressement au devant de lui, l'embrasse tendrement, quoique tout couvert de sang & de poussiere. Il voulut même lui presenter de sa main une tasse de Sorbec; mais Mustapha fit une douce experience dans cette occasion, que de tous les rafraîchissemens, il n'y en avoit point de plus propre à essuyer la sueur & les fatigues d'un combat, qu'une victoire qu'on y vient de remporter.

JEAN-BAPTISTE
DES
URSINS.

Cependant ce jeune Prince, le compagnon des travaux & de la gloire de son pere, l'appui de son trône, & l'esperance de ses sujets, au milieu de tant de lauriers, se vit un an après frappé de la foudre. Achmet Geduc un des principaux Bachas de la Porte, avoit une femme d'une rare beauté. Le jeune Sultan eut le malheur de la rencontrer comme elle alloit au bain; & malgré l'austere précaution qu'on prescrit aux femmes de cette Nation, de ne paroître en public que voilées, elle ne put résister au plaisir secret de lui laisser entrevoir combien elle étoit aimable. Un coin de son voile lui échape, mais qu'elle reprit aussitôt; elle ne se monroit avec tant de reserve, qu'afin d'être regardée avec plus de curiosité. Les Courtisans, nation servile, ne manquerent pas de donner des louanges criminelles aux desirs du jeune Prince, qui depuis les grandes actions qu'il avoit faites à la guerre, se croyoit au-dessus des loix. Il la suit jusqu'au bain, entre malgré les gardes dans un lieu interdit aux hommes; la surprend dans un état peu décent; & emporté par sa passion, en obtient des faveurs qui peut-être ne lui

firent pas éprouver beaucoup de résistance. Achmet en est bien-tôt averti. Outré de cette insulte, il court au Serail, se jette aux pieds de Mahomet, s'arrache la barbe, déchire sa veste & son turban, & par ses cris & ses larmes, apprend au Sultan le malheur de sa femme ou plutôt le sien. Mahomet commençoit déjà d'avoir de l'inquiétude de l'humeur fiere & hautaine de son fils; mais pour ne pas s'abaisser jusqu'à blâmer cette violence devant un de ses sujets, il dissimule son ressentiment, & regardant avec mépris le Bacha: *Ta femme & toi*, lui dit-il, *n'êtes-vous pas mes esclaves, & trop honorez de contribuer à la satisfaction de mes enfans?* Il le renvoya avec une si dure réponse; mais en même tems il manda Mustapha, & avec cet air qui faisoit trembler les plus grands de sa Cour, il lui fit des reproches sanglans, le chassa de sa presence; & ayant appris que ce jeune Prince étoit sorti du Serail plein d'indignation, & en murmurant d'un traitement si dur, trois jours après il l'envoya étrangler. Quoique ces événemens se soient passez dans l'interval de deux années, je les ai rapportez de suite, par la liaison qu'il y a entr'eux, & pour la commodité du Lecteur.

L'ordre des tems nous devoit faire reprendre la narration à l'endroit qui traite de la Ligue du Persan avec le Grand Maître & les autres Princes Chrétiens; mais comme cette matiere n'entre qu'indirectement dans notre Histoire, nous nous contenterons de remarquer que cette guerre entre deux Princes si puissans, & qui disputoient de l'Empire de l'Asie; dura plusieurs années, & suf-

pendit l'entreprise que Mahomet avoit formée contre Rhodes. Le Grand Maître dans cet intervalle, renouvela ses soins pour la conservation de cette Place & de toute l'Isle. Par son ordre, & de l'avis du Conseil d'anciens Chevaliers en visiterent routes les Places & les autres Isles qui dépendoient de la Religion. Ce fut dans ce même tems qu'il tint à Rhodes un Chapitre général, la ressource la plus sûre pour la manutention, ou pour le rétablissement de la discipline régulière. C'étoit dans ces grandes assemblées qu'on travailloit avec soin, & sans égards pour personne, à la correction des mœurs; & on peut dire que sans les fréquentes convocations des Chapitres, l'Ordre au milieu du tumulte des armes, ne se seroit jamais conservé si long-tems dans ce premier esprit de piété & de desintéressement, qui ne le distinguoit pas moins que son courage & sa rare valeur.

Quoique la puissance de tant de Souverains qui étoient entrez dans la Ligue tînt en respect Mahomet: cependant ce Prince avoit des armées si nombreuses, que les Chevaliers de peur d'en être surpris, se tenoient sans cesse sur leurs gardes. On ajouta encore de nouvelles fortifications aux anciennes, & on fit construire sur le rivage de la mer deux tours du côté de Limonia, & une troisième qui regardoit le village de sainte Marthe. Le Commandeur d'Aubusson devenu grand Prieur d'Auvergne par la mort du Chevalier Cottet, conduisoit ces ouvrages avec une attention digne de son zèle & de sa capacité; rien n'échappoit à sa vigilance. Le Grand Maître & la Religion écoutoient

JEAN-BAP.
DES
URSINS.

ses avis comme des loix : c'étoit pour ainsi dire ; l'ame & le premier mobile du Conseil : lui seul étoit ordinairement chargé de l'exécution des projets qu'il avoit propofez : guerre, finances, fortifications, tout passoit par ses mains. On le voyoit environné en tout tems de gens de guerre, d'artisans & d'ouvriers, sans que le nombre & la différence des affaires l'embarrassassent : son zele pour le service de l'Ordre, & l'étendue & la facilité de son esprit suffisoient à ces differens emplois.

1476.

Le Grand Maître dans un âge avancé, & toujours infirme, avoit bien besoin de ce secours ; il y avoit près d'un an qu'il étoit tombé malade, il ne faisoit plus que languir, & une hydropisie termina à la fin ses jours. Il mourut le huitième de Juin de l'année 1476. On proceda à l'élection de son successeur : Frere Raimond de Ricard, grand Prieur de saint Gilles, qui avoit concouru dans l'élection précédente avec ce dernier Grand Maître, fut choisi pour présider à celle de son successeur, & ce fut ce grand Prieur, qui, après les ceremonies ordinaires annonça à l'assemblée que tous les suffrages des Electeurs s'étoient réunis dans la personne de Frere PIERRE D'AUBUSSON, grand Prieur d'Auvergne, Seigneur issu des anciens Vicomtes de la Marche ; & d'une des plus illustres Maisons de France. On peut dire qu'avant même son élection à la grande Maîtrise ; il étoit déjà Grand Maître par les vœux de tous les Chevaliers, & même du peuple, qui aux premieres nouvelles qu'il en eut, fit éclater par des feux publics cette joye pure & sincere, qui part du cœur, & que la politique ;

PIERRE
D'AUBUSSON.

PREUVE.
I.



THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

ou la servitude n'ont jamais sçû contrefaire. Un si heureux choix rassura les plus timides, & on ne craignit plus Mahomet, quand on vit d'Aubuffon chargé du gouvernement, & à la tête des affaires.

Sa conduite justifia de si heureux préjugés : il employa son autorité pour faire executer tous les projets qu'il n'avoit proposez auparavant que comme simple membre du Conseil. Par ses ordres on fit forger une grosse chaîne de fer, dont on ferma le port; & pour empêcher les descentes & les courses des pirates dans les autres endroits de l'Isle, il augmenta les tours & les forts qu'on avoit fait construire le long des côtes, & de distance en distance. Il ne borna point ses vûes & ses soins à la conservation de la seule Isle de Rhodes: il fit passer de puissans secours dans les autres Isles qui dépendoient de la Religion; & par le même zele & la même attention, il envoya des Ingenieurs au Château de saint Pierre, qui sur ses memoires & le plan qu'il leur remit, firent creuser les fossez si avant, que l'eau de la mer s'y répandant, les felouques & les brigantins de la Religion y entroient sans peine, & s'y trouvoient à couvert des Turcs & des Corsaires. Pendant que ce digne Souverain de l'Isle de Rhodes n'étoit occupé que de sa défense, on vit arriver dans cette Isle Michel Salamon Envoyé de Loredan, Général des Venitiens, qui venoit réclamer un Chypriot, appelé Riccio Marini, un des plus zelez serviteurs de Charlotte de Lusignan.

Nous venons de voir que la Couronne de Chypre, qui depuis près de trois cens ans étoit dans

PIERRE
D'AUCUSSON.

la Maison de Lusignan, avoit été usurpée sur Charlotte de Lusignan par son frere Bâtard ; que l'usurpateur, pour s'assurer de la protection des Venitiens, avoit recherché en mariage une fille de la Maison de Cornaro, & que le Senat pour se faire un droit, ou pour mieux dire, des prétentions sur ce Royaume, la lui avoit accordée, & l'avoit dotée comme fille de saint Marc. Pour cette succession avancer, on prétend que ce Bâtard avoit été empoisonné: un petit enfant qu'il laissa presque à la mamelle ne lui survécut gueres. Les Venitiens à titre de protection, firent passer de puissans secours dans cette Isle ; ils s'en rendirent bien-tôt les maîtres sous le nom de la veuve du Bâtard, à qui ils ne laisserent de Reine que le nom & de vains ornemens.

Cependant Charlotte de Lusignan, l'unique & la legitime heritiere de cette Couronne, conservoit toujours de secrets partisans dans ce Royaume. Il s'y fit plusieurs projets pour en chasser les Venitiens, mais qui échouerent par l'habileté & les forces des Capitaines de cette République. Les chefs du parti de la Reine Charlotte furent obligez d'abandonner l'Isle ; chacun se réfugia où il crut trouver un azile, & plus de sûreté. Riccio Marini un de ces chefs s'étoit retiré à Rhodes: ce fut le sujet de l'ambassade de Salamon: il vint le redemander au Grand Maître ; comme un seditieux & un rebelle: il lui presenta de la part du Doge, une Lettre pleine de menaces, & l'Envoyé de Loredan ajouta avec hauteur, que la serenissime République ayant adopté Catherine Cornaro, elle

regarderoit comme ses ennemis, ceux qui favoriseroient les partisans de Charlotte de Lusignan.

On n'étoit gueres accoutumé à Rhodes d'entendre des Ambassadeurs parler avec tant de hauteur. Outre les services continuels que la Religion avoit rendus à cette République, les Chevaliers de Rhodes ne se croyoient pas inferieurs, ni en dignité, ni en forces à des gentilshommes Venitiens: & les plus fiers de cette noble Milice opinoient à renvoyer l'Agent de Loredan sans réponse.

Si le Grand Maître s'étoit abandonné à ces premiers mouvemens d'une inclination secrete, qui l'avoient autrefois attaché à la personne & aux interêts de Charlotte de Lusignan, il eût répondu à l'Envoyé du Général Venitien avec la même hauteur & ce courage qui lui étoient si naturels. Mais ce qui pouvoit être considéré dans un Chevalier particulier comme générosité, ne convenoit plus à un Souverain, qui devoit regler ses démarches par l'interêt seul de son Etat: ainsi le Grand Maître, pour ne se pas attirer de nouveaux ennemis, à la veille de voir fondre toutes les forces de Mahomet sur l'Isle de Rhodes, tempera tellement sa réponse, que sans rien accorder à l'Envoyé des Venitiens, & aussi sans les offenser par des discours trop fiers, il sçut également maintenir les droits de sa Dignité, & la liberté de ses Etats. Il lui dit que l'Ordre suivant ses Statuts, ne prenoit point de parti dans les differends & dans les guerres qui naissoient entre les Princes Chrétiens; qu'il le chargeoit de dire à son Général, qu'on ne recevoit à Rhodes ni seditieux ni re-

PIERRE
D'AUBUSSON.

PIERRE
D'AUBUSSON.

belles; mais que comme il se pratiquoit dans tout pays libre & souverain, on n'en chassoit pasaussi ceux que des disgraces particulieres obligeoient de s'y réfugier, & qui y vivoient en gens d'honneur & en bons Chrétiens: avec cette réponse, il congédia ce Ministre.

A peine cet Envoyé fut parti de Rhodes, qu'il y en arriva un autre de la part du Soubachi ou Lieutenant du Gouverneur de la Lycie, Province voisine, comme nous l'avons dit, de l'Isle de Rhodes. Ce Commandant Infidele dont la cruauté n'étoit retenue que par son avarice naturelle, avoit actuellement dans ses prisons plusieurs Chrétiens & des sujets de la Religion: & comme il en perdoit tous les jours quelqu'un par les peines & la misere de l'esclavage, il résolut contre l'usage de sa Nation, de traiter de leur liberté. Mais on soupçonna que le voyage de cet Envoyé n'étoit qu'un prétexte inventé par Mahomet pour faire reconnoître les fortifications de Rhodes. Cependant, comme le Grand Maître n'avoit rien plus à cœur que la liberté de ses Freres, il entra volontiers en négociation; ce fut le sujet de plusieurs voyages que cet Envoyé fit à Rhodes.

Le Grand Maître, dans l'impatience de recouvrer ces Chevaliers, & en même tems pour couper pied à tous ces voyages, applanit les difficultez. Outre l'argent necessaire pour la rançon des esclaves qu'il fournit de ses propres deniers, il envoya encore des presens magnifiques au Soubachi; & quand le négociateur ramena ces Chevaliers, sa récompense ne fut point oubliée. Le

Grand Maître les embrassa tous les uns après les autres ; jamais une tendre mere qui après une longue absence , revoit dans ses bras un fils unique , ne fit éclater une joye plus vive. Ces Chevaliers de leur côté baisoient ses mains , les mouilloient de leurs larmes , embrassoient ses genoux , & par ces transports muets , mais qui se font si bien entendre au cœur , tâchoient d'exprimer leur reconnoissance : ils l'appelloient leur pere & leur sauveur. Le Grand Maître se défendoit avec beaucoup de modestie de tous ces titres : *C'est à la Religion , mes enfans , leur dit-il , que vous devez ces marques de votre reconnoissance , & j'espere que vous vous en acquitterez avec votre valeur ordinaire contre les entreprises de Mahomet , qui nous menace tous les jours d'un siege.*

Il en avoit reçu des avis de differens côtez. L'Ordre n'avoit point encore eu de Grand Maître qui eût tant dépensé & si utilement en espions ; & il en entretenoit jusques dans l'interieur du sérail. C'étoit par leurs avis qu'il avoit appris que les Venitiens , à l'insçû de leurs alliez , négocioient secretement leur paix avec la Porte. Il sçavoit d'ailleurs par la voye publique que le Roi de Perse Ussun-Cassan , le plus puissant des ennemis de Mahomet , accablé d'années & des fatigues de la guerre , ne faisoit plus que se tenir sur la défensive , sans rien entreprendre contre les Turcs. Il voyoit que les Princes Chrétiens , selon leur immuable coutume , se déchiroient les uns les autres ; que Mathias Corvin Roi de Hongrie faisoit une guerre sanglante à l'Empereur Frederic : d'où il concluoit

que Mahomet se prévalant de ces divisions, tourneroit infailliblement ses armes l'année prochaine contre l'Isle de Rhodes..

Le Grand Maître , pour n'être pas surpris , fit remplir les magasins de munitions de guerre & de bouche ; & l'Isle de Rhodes se trouvant destituée pour sa défense d'un nombre suffisant de Chevaliers , il convoqua le Chapitre général ; & par une citation adressée aux grands Prieurs , il ordonna à tous les Chevaliers de se rendre incessamment à Rhodes avec leurs armes , & dans l'équipage conforme à leur profession. On trouve dans l'histoire de Bosio la copie en Italien de cette citation , dont l'original se conserve encore aujourd'hui dans les archives de Malte , & nous avons cru que les Lecteurs ne seroient pas fâchez d'en voir ici un extrait.

MES TRES' CHERS FRERES ,

Au milieu des plus grands périls dont Rhodes est menacée , nous n'avons point trouvé de secours plus assuré que la convocation générale , & une prompte assemblée de tous nos Freres. L'ennemi est aux portes ; le superbe Mahomet ne met plus de bornes à ses projets ambitieux ; sa puissance devient de jour en jour plus formidable : il a une multitude innombrable de soldats , d'excellens Capitaines , & des trésors immenses : tout cela est destiné contre nous. Il a juré notre perte ; j'en ai des avis bien sûrs. Ses troupes sont déjà en mouvement ; les Provinces voisines en sont remplies ; tout fyle du côté de la Carie & de la Lycie :

un nombre prodigieux de vaisseaux & de galeres n'attendent plus que le printems & le retour de la belle saison, pour passer dans notre Isle. Qu'attendons-nous nous-mêmes ? Ignorez-vous que les secours étrangers sont éloignez, ordinairement très-foibles, & toujours incertains ? Nulle ressource que dans notre propre valeur ; & nous sommes perdus, si nous ne nous sauvons nous-mêmes. Les vœux solennels que vous avez faits, mes Freres, vous obligent à tout quitter pour vous rendre à nos ordres. C'est en vertu de ces saintes promesses faites au Dieu du Ciel & aux pieds de ses Autels, que je vous cite. Revenez incessamment dans nos Etats, ou plutôt dans les vôtres : accourez avec autant de zele que de courage au secours de la Religion. C'est votre mere qui vous appelle ; c'est une mere tendre qui vous a nourris & élevez dans son sein, qui se trouve en péril. Y auroit-il un seul Chevalier assez dur pour l'abandonner à la fureur des barbares ? Non, mes Freres, je ne l'appréhende point : des sentimens si lâches & si impies ne s'accordent point avec la noblesse de votre origine, & encore moins avec la pieté & la valeur dont vous faites profession.

Cette citation répandue dans toute l'Europe, excita le zele & l'ardeur des Chevaliers : tous travaillèrent avec empressement à leurs équipages. Pour avoir plus promptement de l'argent, on vend ses meubles ; on loue & on afferme à vil prix les Commanderies ; chacun prend des mesures pour son départ & pour son passage, & tous ne craignent rien tant, que de n'arriver pas assez-tôt à Rhodes. Quelques Souverains édifiez de leur zele, y enverroient differens secours : le plus considerable

PIERRE
D'AUBUSSON.

vint de la France. Louis XI. qui regnoit alors, obtint du Pape Sixte IV. un Jubilé & des Indulgences en faveur de toutes les personnes qui afflieroient les Chevaliers. Ce Jubilé produisit très-promptement des sommes considérables, qui furent envoyées aussi-tôt en Orient, & qui par ordre du Grand Maître, furent employées à construire de nouvelles fortifications, qu'il jugea à propos d'ajouter au Château & aux boulevards de la ville de Rhodes.

Mahomet ne s'apperçut qu'avec chagrin qu'on eût pénétré ses desseins; & pour empêcher que cette découverte ne mît en mouvement les Princes Chrétiens, & ne produisît à la fin quelque Ligue redoutable, il tâcha sous prétexte d'une négociation de paix avec le Grand Maître, & par une ambassade d'un grand éclat, de ralentir le zèle de ceux qui se disposeroient à prendre les armes. Mais comme c'étoit le plus fier de tous les hommes, & qu'il ne vouloit pas s'exposer à un refus de la part des Chevaliers, il chargea de cette démarche le Prince Zem ou Zizim, un de ses enfans, & Cheleby son neveu, dont les gouvernemens étoient voisins de Rhodes, & il leur ordonna de se servir pour cette négociation, d'un renégat Grec, appelé Démetrius Sophian, dont il connoissoit l'adresse & l'habileté.

Les deux Princes Turcs, en execution des ordres qu'ils avoient reçus du grand Seigneur, envoyèrent à d'Aubuffon une Lettre remplie de sentimens d'estime pour sa personne & pour tous les Chevaliers de son Ordre. Elle étoit même remplie de

traits

traits flatteurs peu ordinaires dans le stile de ces barbares : & ces Princes la finissoient par l'inviter à faire avec Sa Hauteſſe une paix ſolide , & pour laquelle ils lui offroient leur médiation & leur crédit à la Porte.

Le Grec renégat fut chargé de cette Lettre & de la négociation , dont on prétend qu'il avoit ſeulement le ſecret , à l'inſçu même des deux jeunes Princes. Il ſe rendit à Rhodes, préſenta au Grand Maître ſa Lettre de créance ; & quand il fallut entamer la négociation , il lui repréſenta que pour lui accorder une paix ſolide & durable , le grand Seigneur ne lui demandoit qu'un léger tribut. Pour l'y déterminer plus facilement , il ajoûta qu'afin d'obtenir un pareil traité , le Senat de Veniſe n'avoit point fait difficulté de s'engager à envoyer chaque année à la Porte huit mille ducats d'or ; qu'il en feroit quitte à bien meilleur marché ; quoiqu'on ne pût , dit-il , acheter trop cher l'amitié d'un Prince ſi puiffant , & qui faiſoit trembler tous les autres.

Le Grand Maître avoit déjà été averti par des eſpions qu'il entretenoit à Conſtantinople , de l'ambaffade du renégat , & qu'on ne s'en ſervoit que pour l'endormir & le ſurprendre : ainſi pour tourner à ſon avantage & contre Mahomet l'artifice que ce Prince employoit pour le tromper , il diſſimula ſagement la connoiſſance qu'il en avoit. Il ne laiffa même voir qu'une parfaite confiance aux paroles de l'Ambaffadeur , & il lui dit qu'il feroit ravi de pouvoir parvenir à une paix ſolide avec le grand Seigneur. Mais il ajouta que ſon Ordre étant ſous la protection particulière du ſou-

PIERRE
D'AUBUSSON.

verain Pontife des Chrétiens, & qu'ayant même de grands biens dans les Etats de la plûpart des Princes de l'Europe, il ne pouvoit rien conclure sans leur participation; cependant qu'il ne croyoit pas qu'ils s'opposassent à un traité qui établiroit une paix solide entre les deux Puissances; qu'il lui paroïssoit que le Conseil de son Ordre y consentiroit aussi volontiers; mais que pour obtenir ce consentement des Chevaliers, il ne falloit pas parler de tribut, dont le nom seul leur étoit si odieux. Qu'il alloit néanmoins en écrire incessamment à Rome, & dépêcher des Ambassadeurs dans toutes les Cours de la Chrétienté, & qu'il ne demandoit que trois mois pour en avoir réponse.

L'habile Grand Maître, dans la vûe de procurer aux Chevaliers qui étoient éloignés, le tems & la liberté du passage pour se rendre à Rhodes, ajouta avec une ingénuité apparente, que dans la disposition favorable où le grand Seigneur paroïssoit être de traiter de bonne foi avec son Ordre, il croyoit qu'il étoit de l'interêt des uns & des autres, & pour éviter de s'agrir par de nouvelles entreprises, de faire une suspension d'armes, & de rétablir entre leurs sujets la liberté du commerce, au moins pendant les trois mois qu'il avoit demandé pour faire venir des réponses de l'Europe.

Le Grand Maître après cette conférence, & pour ne pas retenir plus long-tems dans Rhodes un renégat qu'il regardoit comme un espion, le congédia, & il le chargea d'une Lettre pour les deux jeunes Princes Ottomans, où après avoir répondu à leur civilité avec toute la politesse con-

venable, il ajoutoit conformément à ce qu'il avoit dit à leur Ambassadeur, qu'il ne pouvoit conclure un traité de cette importance sans la participation du Pape, & de la plûpart des Princes Chrétiens.

L'Ambassadeur à son retour rendit compte de sa négociation aux deux Princes Ottomans. Il leur fit comprendre qu'il s'étoit apperçu que le Grand Maître traiteroit volontiers de la paix ; mais que ce Prince ne consentiroit jamais à payer aucun tribut, & qu'il seroit même desavoué de tout son Ordre s'il y consentoit. Les deux Princes qui croyoient faire leur cour à Mahomet en avançant cette négociation, & qui la conduisoient de bonne foi, renvoyerent l'Ambassadeur avec ordre de changer le nom de tribut dans celui d'un présent, dont le prix & la valeur seroient reglez par les Chevaliers mêmes. Ils le chargerent en même tems de conclure une suspension d'armes pour le tems qu'avoit exigé le Grand Maître. Mais d'Aubusson bien instruit qu'on ne cherchoit par ces différentes propositions qu'à l'amuser, rejetta avec fermeté l'obligation d'un présent, & de tout ce qui pouvoit avoir l'air de tribut : il demanda seulement le tems nécessaire pour apprendre les intentions du Pape & des Princes Chrétiens, dans la vûe de pouvoir faire venir des secours de l'Europe. Le Grec n'en ayant pû tirer autre chose, & pour tenir toujours la négociation ouverte, conclut avec lui cette suspension d'armes, & la liberté du commerce, qu'un second Ambassadeur, qui vint à Rhodes de la part de Mahomet même, confirma depuis.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Quoique ce Prince, sur la confiance qu'il avoit dans ses forces, conduisît ordinairement les entreprises avec hauteur, il avoit cru en cette occasion devoir se servir de ces détours, & de cette feinte négociation, afin d'en faire passer les nouvelles en Europe, & par le bruit d'une paix prochaine que ses Emis-faires avoient soin de répandre, refroidir le zele des Princes Chrétiens, & rallentir l'empressement des Chevaliers : c'étoit là le but de ses artifices. Le Grand Maître de son côté ne s'étoit laissé aller en apparence à écouter ses propositions, que pour faciliter le passage des Chevaliers, & pour avoir le tems de ménager d'autres traitez plus sûrs & aussi importans, qui se négocioient actuellement à Rhodes.

Il y avoit dans cette ville un Envoyé du Soudan d'Egypte & son favori, appelé Douan Diodar, qui y étoit venu pour renouveler les anciens traitez de paix avec les Chevaliers. On a pû voir dans le cours de cette histoire, que la Religion de saint Jean depuis son établissement avoit toujours eu deux sortes d'ennemis, Mahometans de Religion, & également redoutables. Les premiers étoient les Arabes ou les Sarrafins d'Egypte, qui s'étoient emparez sur les Chrétiens, comme nous l'avons vû, de la Palestine, de la Phénicie, & d'une partie de la Syrie. Les Turcs de la Dynastie Ottomane, depuis la conquête de Rhodes faite par les Chevaliers, devinrent pareillement leurs ennemis déclarez : & quelquefois ces deux sortes d'ennemis, quoique jaloux les uns des autres, avoient joint leurs forces contre un Ordre militaire, qui par ses

flotes & ses galeres , troubloit le commerce de leurs Marchands , & les entreprises de leurs Corsaires. Mais les forces de la Religion ne suffisant pas pour résister en même tems à ces deux Puissances , les Grands Maîtres & le Conseil avoient toujours recherché avec soin d'avoir la paix avec une Nation , quand ils étoient en guerre avec l'autre : & par cette sage politique ils balançoient leur pouvoir , & tenoient leurs forces séparées.

Le bruit que Rhodes étoit menacée d'un siege , étant passé en Egypte , fit craindre au Soudan que Mahomet ne réussît dans son entreprise : voisin pour voisin , il aimoit mieux le plus foible ; & pour ne laisser rien à craindre de sa part aux Chevaliers , il avoit envoyé à Rhodes son favori pour y renouveler les derniers traitez de paix. Le Grand Maître en reçut les premieres ouvertures avec d'autant plus de plaisir , qu'il vit bien que l'interêt seul du Soudan rendroit le nouveau traité durable.

Ainsi on entra en matiere avec une confiance réciproque ; & après quelques conférences , on convint que les vaisseaux de la Religion ne troubleroient plus à l'avenir ceux d'Egypte dans leur commerce , & que les Chevaliers ne souffriroient point que leurs sujets servissent de soldats , de pilotes ou même de guides aux ennemis du Soudan. Réciproquement le Soudan promit de ne rien entreprendre contre les interêts du Grand Maître ; que les vaisseaux de la Religion seroient bien reçus dans tous ses ports ; que s'ils y étoient poursuivis par leurs ennemis , les Sarrasins seroient tenus de les défendre ; que quand les sujets du Grand

PIERRE
D'AUBUSSON.

Maître, pour aller à la Terre Sainte, passeroient sur les Etats du Soudan, on n'en exigeroit aucun droit; que l'on ne retiendroit plus aucun esclave Chrétien, qui se trouveroit avoir été affranchi par son patron; & qu'à l'égard des autres esclaves Chrétiens, on en pourroit faire l'échange contre des Sarrafins esclaves à Rhodes, & en donnant un Sarrafin pour un Chrétien.

Le Grand Maître fit un traité à peu près pareil avec le Roi de Thunis, autre Prince Mahometan; & on y ajouta seulement que la Religion pourroit prendre dans ses Etats, quand elle en auroit besoin, trente mille muids de bled sans payer aucun droit de traite & de sortie.

Pendant ces différentes négociations, il arrivoit à Rhodes des Chevaliers de tous les endroits de la Chrétienté; mais comme on en attendoit encore un plus grand nombre, le Chapitre fut différé jusqu'au 28 d'Octobre, que le Grand Maître en fit l'ouverture. *Généreux Chevaliers*, leur dit-il, *voici enfin l'occasion de faire paroître votre zèle & votre courage contre les ennemis de la foi. Dans une guerre si sainte, c'est Jesus-Christ lui-même qui sera votre Chef: il n'abandonnera pas, mes Freres, ceux qui vont combattre pour ses interêts. En vain Mahomet, ce Prince impie, & qui ne connoît point d'autre divinité que sa propre puissance, se vante d'exterminer notre Ordre. S'il a des troupes plus nombreuses que les nôtres, ses troupes ne sont composées que de vils esclaves qu'on traîne par force dans les périls, & qui ne s'exposent à la mort que pour éviter la mort même, dont ils sont menacez par leurs Officiers: au lieu que*

je ne vois parmi vous que des Gentilshommes nez d'un sang illustre , élevez dans la vertu , déterminez à vaincre ou à mourir , & dont la pieté & la valeur sont des gages sûrs de la victoire.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Les Chevaliers qui compofoient l'assemblée , ne répondirent à un discours si touchant , que par les assurances de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la Religion : & afin que le service ne fût point retardé par la diversité du commandement , & la lenteur des conseils , tout le Chapitre conjura le Grand Maître de se charger seul , & avec une autorité absolue , du commandement des armes , & de l'administration des finances. C'étoit une espèce de Dictature , dont on jugea à propos de le revêtir pendant l'orage dont Mahomet menaçoit l'Ordre. Le Grand Maître par modestie vouloit refuser un pouvoir si étendu & si peu ordinaire ; & il représenta que ces différens emplois seroient mieux remplis , s'ils étoient partagez entre plusieurs Chevaliers : mais tout le Chapitre avoit une si parfaite confiance dans sa capacité , & dans le zèle qu'il avoit fait paroître pour le bien de la Religion , & on lui fit de si pressantes instances , qu'il ne put se dispenser de s'en charger.

Le premier usage qu'il en fit , fut de nommer quatre Capitaines Généraux , qu'on appelloit en ce tems-là *Capitaines du secours* , & qui devoient commander chacun dans le quartier qui leur fut assigné. Il choisit pour ces emplois , l'Hospitalier , l'Amiral , le Chancelier & le Trésorier de l'Ordre : & le Chevalier Rodolphe de Vartemberg , grand

PIERRE
D'AUBUSSON.

Prieur de Brandebourg, fut choisi pour Général de la Cavalerie : le Grand Maître à la tête de ces premiers Officiers, visitoit tous les jours les fortifications & les dehors de la Place.

Par son ordre on abbatit toutes les maisons de plaifance qui en étoient trop voisines : on coupa les arbres, & on raza jusqu'aux Eglises de S. Antoine & de Notre-Dame de Philerme, dont les ennemis pendant le siege auroient pû se prévaloir. Les Rhodiens ne virent pas sans quelque regret ruiner leurs maisons de campagne, & détruire des jardins délicieux, dont la ville étoit environnée ; mais le salut public l'emporta sur toute autre considération : rien ne fut épargné ; & avant que de ruiner l'Eglise de Notre-Dame de Philerme, on rapporta dans la principale Eglise de la ville une image de la Vierge, qui y étoit conservée de tems immémorial, & qui y étoit révéérée avec un culte religieux.

Le Grand Maître pour ne pas laisser de fourage, ni de pâture à la cavalerie ennemie, fit couper tous les grains de la campagne, & marqua aux payfans de chaque canton les Forts, où à l'arrivée des Infideles ils pourroient se retirer. Par le même esprit de prévoyance, & en parcourant le rivage de la mer, il examinoit avec ses Officiers les endroits d'où on pouvoit s'opposer aux descentes des ennemis ; ceux où il faudroit se retrancher, si on étoit trop pressé ; les coupures & les retirades qu'on seroit obligé de faire derriere les murailles, si elles tomboient par l'effort de l'artillerie. Rien n'échapoit à l'étendue & à la justesse
de

de ses vûes : fortifications, artillerie, armes, vivres & finances, tout passoit sous ses yeux, & il étendoit ses soins sur les moindres habitans, & pour leur subsistance, comme pour celle des Chevaliers & des troupes qui composoient la garnison.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Heureusement pour le soulager dans ces differens travaux, outre un grand nombre de Chevaliers de toutes nations, qui s'étoient déjà rendus à Rhodes, on y vit arriver Bertrand de Cluys, grand Prieur de France ; Charles de Montholon, & plusieurs autres Chevaliers des trois Langues de ce Royaume. Ils furent bien-tôt suivis par Frere Jean Daw, grand Bailli d'Allemagne, qui se rendit à Rhodes à la tête d'un grand nombre de Commandeurs & de Chevaliers de sa nation, & avec un corps de troupes plus considerable encore par le choix & la valeur des soldats, que par leur nombre. Des Seigneurs & des Gentilshommes François, aux premieres nouvelles qu'ils eurent du siege dont Rhodes étoit menacée, par un mouvement de générosité, y accoururent avec une suite conforme à leur qualité : on comptoit parmi ces illustres guerriers, Antoine d'Aubuffon, Vicomte de Monteil, frere aîné du Grand Maître. Ces Seigneurs descendoient du côté de leur pere en ligne masculine de Raimond, Seigneur de Monteil-au-Vicomte ; & de la Feuillade, second fils de Renaud VII. du nom, Vicomte d'Aubuffon, qui avoit pour huitième ayeul Renaud d'Aubuffon premier du nom, & frere aîné de Turpin d'Aubuffon, qui par sa pieté & la noblesse de son origine, fut élu Evêque de Limoges l'an 898, ainsi.

qu'Aimar de Chabanois le rapporte dans sa chronique. Sa mere étoit de la Maison de Comborn, très-illustre, très-puissante, & alliée à plusieurs Princes souverains.

Le Vicomte d'Aubuffon étoit accompagné de Louis de Craon, Seigneur des premières Maisons d'Anjou, & de Benoît Scaliger de l'Escale, dont les ancêtres avoient été Souverains de Verone: & ce Seigneur amena d'Italie à ses frais au secours de la Religion plusieurs bandes ou compagnies d'infanterie. On trouve encore parmi ces braves aventuriers, Louis Sanguin, Parisien, Claude Colomb de Bordeaux, Mathieu Brangelier de Perigord, & Charles le Roi de Dijon. Le Grand Maître à la priere de tout le Conseil, déféra au Vicomte de Monteil le Commandement général des armes, & il assigna aux autres volontaires les quartiers qu'ils devoient défendre. Une émulation heroïque regna bien-tôt entre ces Chevaliers seculiers, & les Chevaliers de l'Ordre: & la même émulation se retrouva entre les habitans grecs & latins, & passa depuis jusqu'aux femmes & aux enfans, qui travailloient à l'envi aux retranchemens que le Grand Maître avoit ordonnez.

Ces Chevaliers & ces généreux volontaires, tout brûlans de zele de se signaler, attendoient avec impatience l'arrivée des Infideles; mais ils n'attendirent pas long-tems. Mahomet se lassâ de dissimuler, & de faire un personnage si contraire à son orgueil naturel: il cessa de feindre, & il fit éclater hautement le dessein qu'il avoit formé d'attaquer l'Isle de Rhodes, dont il regardoit la conquête

comme le fondement de celle de l'Asie entiere, que son ambition embrassoit, pour mettre le sceau à sa gloire.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Il étoit puissamment fortifié dans ce dessein par le grand Visir, ou le premier Bacha, comme on parloit en ce tems-là, appelé Misach Paleologue, Prince Grec de cette Maison imperiale, né Chrétien : mais qui à la prise de Constantinople, pour éviter la mort à laquelle Mahomet avoit condamné tous les heritiers de l'Empire, s'étoit fait Mahometan. Sa valeur, ses services, son adresse, & une complaisance entiere pour toutes les volontez du Sultan, l'avoient élevé depuis à la dignité de Visir : & pour ne pas laisser de soupçon à ce Prince sur son changement de religion, il affectoit de se montrer ennemi implacable de tous les Princes Chrétiens, & sur-tout du Grand Maître & des Chevaliers de Rhodes.

Ce fut pour faciliter à son maître la conquête de cette Île, qu'il introduisit à sa Cour trois fameux renégats qui en avoient levé le plan. Le premier appelé Antoine Meligalle étoit de la ville de Rhodes même, de noble extraction ; mais qui ayant dissipé son patrimoine & l'heritage de ses peres dans des débauches, s'étoit flatté pour dernière ressource, de tirer quelque avantage de son changement de religion. Le second étoit le même Demetrius Sophian, dont Mahomet s'étoit servi pour porter les Lettres du Sultan Zizim à Rhodes ; homme d'esprit, propre à la négociation ; mais accusé de magie, & de s'adonner à la recherche de ces vaines connoissances, que des visionnaires

appellent sciences occultes. Le troisième de ces renégats étoit un Ingenieur Allemand, appelé Georges Frapan, & communément *Maître George*, homme d'esprit, bon Geometre, qui excelloit surtout dans la conduite & le service de l'artillerie. Mahomet qui n'épargnoit rien pour attacher à son service des hommes qui lui pouvoient être utiles, lui donnoit des appointemens considerables. L'Allemand par son ordre avoit parcouru la plûpart des Places chrétiennes, sur lesquelles le Sultan pouvoit avoir des desseins, en avoit levé le plan, & entre autres il lui en avoit rapporté un très-exact de la ville & des environs de Rhodes.

Le Bacha, pour flatter la passion du Sultan, lui parla de ces trois renégats comme de gens très-propres à faire réussir ses desseins. Mahomet les fit appeller, & après qu'ils eurent été introduits en sa presence, pour se rendre plus agréables, & de concert avec le Ministre, ils lui dirent que la plus grande partie des murailles de Rhodes tomboient en ruine; que la disette des munitions y étoit grande, & que les prétendus secours de l'Europe, dont les Chevaliers se flattoient, étoient fort incertains par les guerres continuelles qui étoient entre les Princes Chrétiens. Les trois renégats lui presenterent chacun un plan de la ville de Rhodes: celui de l'Allemand fut trouvé le plus regulier, & ce fut sur ce plan que le Sultan regla l'ordre des attaques, & tout ce qui devoit s'exécuter pour faire réussir une entreprise si importante.

Le Sultan emporté par son impatience, voulut que sans attendre la grande armée, le Bacha par-

tôt pour aller lui-même reconnoître la Place. Il le fit aussi-tôt embarquer sur de legeres fregates & des vaisseaux de bas bord, avec quelques compagnies de Janissaires & de Spahis: il étoit suivi des trois renégats auxquels ce Prince promit de magnifiques récompenses, s'ils pouvoient contribuer à le rendre maître de Rhodes. Dans la traversée le Rhodien Meligalle infirme depuis long-tems, fut attaqué d'une horrible maladie: sa chair couverte d'ulceres tomboit en morceaux, & avant que d'expirer il se trouva enseveli dans la pourriture.

Cependant le Bacha Paleologue faisoit route: il parut bien-tôt à la vûe de l'Isle de Rhodes; & le quatrième Decembre, il vint mouiller vis-à-vis la forteresse de Fano. Il mit aussi-tôt quelques compagnies de Spahis à terre pour reconnoître, suivant ses instructions, s'il pouvoit y descendre lui-même. Le Bailli de Brandebourg qui commandoit la cavalerie legere de la Religion, ayant laissé ces coureurs avides de butin, s'engager dans les terres, tombe ensuite sur eux; en tue une partie; pousse les autres jusqu'au bord de la mer, & les force à se rembarquer. Le Bacha après les avoir reçûs sur ses vaisseaux, prend le large: & pour ne pas laisser les armes de son maître inutiles, en attendant l'arrivée de la grande flotte, il tenta une nouvelle descente dans l'Isle de Tilo qui appartenoit à l'Ordre. Les habitans de la campagne s'étoient réfugiés dans la forteresse, où il y avoit une forte garnison, composée pour la plûpart de Chevaliers.

Paleologue pendant huit jours battit la place avec ce qu'il avoit d'artillerie: la brèche lui ayant

paru raisonnable, il fit mettre pied à terre aux Spahis, & les mena lui-même à l'assaut. Il se flattoit d'emporter brusquement le Château; mais il n'avoit pas encore éprouvé la valeur de ceux qui le défendoient. Ce qu'il y avoit de Chevaliers firent une si vigoureuse résistance, que le Bacha après avoir vû périr au pied des murailles les plus braves de sa troupe, fut obligé de faire sonner la retraite. Il jugea bien par le courage des assiégez, que s'il vouloit s'opiniâtrer à ce siege, il falloit en revenir à ouvrir la tranchée, & aux regles ordinaires de la guerre; mais n'ayant pas encore un assez grand corps de troupes pour une pareille entreprise, & la saison n'étant pas favorable, il leva le siege avec encore plus de honte que de perte; se rembarqua une seconde fois, & gagna le port de Phisco en Lycie, située à vingt-deux milles de Rhodes: d'autres disent à dix-huit milles. C'étoit le rendez-vous & le quartier d'assemblée, tant pour la grande flotte que pour les troupes de terre, qui en attendant le retour du printems, étoient cantonnées dans cette Province & dans les Provinces voisines.

Ce ne fut que vers la fin d'Avril que la grande flotte des Infideles partit de Gallipoli, passa le détroit, entra dans la riviere de Lycie, & se trouva à la vûe de l'Isle de Rhodes. La garde qui étoit au haut du mont saint Estienne, donna le signal pour avertir qu'elle paroïssoit. Le Grand Maître y accourut aussi-tôt avec les principaux Officiers de la marine, & ils jugerent à sa manœuvre qu'elle alloit au port de Phisco pour y embarquer lestrou-

pes qui étoient aux environs. La conjoncture se trouva juste & bien fondée; ce fut dans ce port que se fit l'embarquement. On comptoit dans cette flotte cent soixante vaisseaux de haut bord, sans les felouques, les galiottes, & les vaisseaux plats & de transport : on ne parloit pas moins que de cent mille hommes dans l'armée de terre. Ce formidable armement arriva enfin devant Rhodes le 23 du mois de Mai 1480.

Nous avons déjà parlé de la situation de cette Isle au sujet de la conquête qu'en firent les Chevaliers pendant le Magistère de Foulques de Villaret: ainsi pour l'éclaircissement de ce qui suit, nous nous contenterons de remarquer que la Capitale de cette Isle, & qui en porte le nom, est située au bord de la mer, & sur la pente d'une colline, qui en ce tems-là, étoit couverte d'orangers, de grenadiers, de muscats excellens, & de vignobles de différentes especes. Cette Place étoit entourée par une double enceinte de murailles, & fortifiée de distance en distance par de grosses tours. Un rempart soutenoit ces murailles & ces tours au-dedans de la ville; & au-dehors on trouvoit un fossé large & profond. Cette Place avoit deux ports, dont le premier qu'on rencontroit en y abordant, servoit de retraite aux galeres: son embouchure étoit défendue par une platte forme sur laquelle il y avoit un tour tournée vers l'Orient, & appelée le Fort S. Elme. Les grands vaisseaux occupoient l'autre port, qui étoit fortifié par deux tours, l'une appelée la tour saint Jean, & l'autre la tour de saint Michel. On prétend que

c'étoit en la place de ces deux tours & sur deux rochers qui se regardent , qu'étoient autrefois posez les deux pieds de ce fameux Colosse de bronze, dont nous avons parlé, & qui passoit pour une des sept merveilles du monde. A côté de ce port, il y a comme deux petits golfes dont l'un regarde le Septentrion, & l'autre le Midi : celui qui regarde le Septentrion étoit fermé par un mole qui s'avançoit plus de trois cens pas dans la mer ; c'étoit à son extrêmité que le Grand Maître Zacofta avoit fait construire une forteresse qu'on appelloit la tour de saint Nicolas, à cause d'une Chapelle dediée sous le nom de ce Saint, & qui étoit renfermée dans la Place. A l'extrêmité de l'autre golfe & du côté du Midi, on trouvoit une autre tour, mais moins considerable que la premiere, & qui ne laissoit pas de son côté de défendre l'entrée du port. Cette tour empêchoit qu'aucun vaisseau y pût entrer ou en sortir. A deux milles de la ville, on trouvoit la montagne ou la colline de saint Estienne, & un peu plus loin, & d'un autre côté, on rencontroit le mont Philermes, celebre par la dévotion des Insulaires, & des autres peuples chrétiens voisins, qui venoient en pelerinage visiter l'Eglise qui y étoit construite en l'honneur de la sainte Vierge. Telle étoit la situation de la ville de Rhodes & des environs, lorsqu'elle fut assiegée par le Bacha Paleologue.

Le bord de la mer étoit alors couvert des vaisseaux des Turcs, qui par des décharges continuelles de leur artillerie, tâchoient de favoriser la descente. Le canon de la ville & des forts y répon-

doit

doit de son côté ; & les Chevaliers emportez par leur courage, pour prévenir & pour arrêter les Turcs, s'avançoient l'épée à la main dans l'eau jusqu'à la ceinture. Il y eut bien du sang répandu dans cette première occasion ; mais malgré tous les efforts des Chrétiens, il fallut que leur courage cedât au grand nombre des Infideles. Ces Barbares se partagerent, & pendant qu'une partie occupoit toutes les forces des Chevaliers, le plus grand nombre aborda en foule dans des endroits éloignez, & moins défendus. Tous enfin prirent terre : ils gagnèrent le mont ou la colline de saint Estienne, où ils se retrancherent d'abord ; & après avoir débarqué leur artillerie, ils firent sommer la Place, & ils employerent des menaces & des promesses qui furent également méprisées.

Differens partis des Infideles parurent bien-tôt dans la plaine : les principaux Chefs qui étoient à la tête s'avancerent pour reconnoître les fortifications de la place. On ne les laissa pas approcher impunément : de vigoureuses sorties leur firent reprendre bien vîte le chemin de leur camp. Ce fut dans une de ses sorties, où commandoit le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, que le renégat Demetrius périt. Son cheval fut tué ; il tomba à terre, & le poids de ses armes l'ayant empêché de se relever, des escadrons qui poursuivoient l'ennemi, lui passerent sur le corps, & l'écrasèrent. La Religion de son côté perdit en cette occasion le Chevalier de Murat de la Langue d'Auvergne & de l'illustre Maison de la Tour, qui poussant les Infideles avec plus d'ardeur que

PIERRE
D'AUBUSSON.

de prudence, se trouva enveloppé par un escadron de Spahis, qui lui couperent la tête.

De ces legeres escarmouches, & qui n'avoient rien de décisif, il en fallut venir à des attaques plus régulières. L'Ingenieur Allemand après avoir reconnu tous les dehors de la Place, conseilla au Bacha de s'attacher d'abord à la tour de saint Nicolas, & il lui fit esperer qu'il seroit bien-tôt maître du port & de la ville, s'il pouvoit emporter cette forteresse. Paleologue suivant son avis, mit aussi-tôt en batterie trois grosses pieces d'artillerie près l'Eglise de saint Antoine, qui commencerent à battre la tour. Le Grand Maître de son côté fit dresser une contre-batterie dans le jardin de la Langue d'Auvergne, qui ne faisoit pas un moindre feu : & les Canoniers de part & d'autre tâchoient de ruiner les batteries qui leur étoient opposées. Ce n'étoit encore qu'un léger prélude de l'horrible tonnerre qui se fit entendre; quand le Bacha eut mis en batteries ce nombre prodigieux de canons de toutes grandeurs, qu'il avoit fait amener dans son camp.

*Relation de
Merry, de
Dupuy Au-
teur contem-
porein. p. 17.*

L'Ingenieur Allemand, pour joindre l'artifice à la force ouverte, & pour reconnoître les endroits foibles de la Place, de concert avec le Général Turc, se presenta le lendemain comme un transfuge, sur le bord du fossé, & avec une posture suppliante, comme s'il eût craint d'être repris, il conjura la Garde de lui faire ouvrir promptement le guichet. Le Grand Maître en ayant été averti, permit qu'on le laissât entrer, & il fut aussi-tôt conduit à son Palais. C'étoit un homme de haute taille,

bien-fait, de bonne mine, adroit dans ses discours, & qui sous un extérieur ingenu, cachoit toute l'adresse d'un habile fourbe.

PIERRE
D'AUBUSSON

Le Grand Maître qui étoit environné du Conseil de l'Ordre, lui demanda par quel motif il avoit quitté le service d'un Prince aussi puissant que Mahomet, sur-tout pour s'exposer, si la Place étoit prise, aux cruels supplices dont on punissoit les transfuges. Le perfide Allemand, sans changer de contenance, & avec cet air de sincérité qui distingue sa Nation des autres, dissimula son changement de religion, & lui répondit qu'il étoit Chrétien, que l'avidité du gain, & l'esperance des récompenses l'avoit engagé, comme plusieurs autres Chrétiens, à suivre les étendarts du Grand Seigneur; mais que depuis que l'armée de ce Prince étoit débarquée dans l'Isle de Rhodes, il s'étoit senti déchirer par des remords si vifs, que n'ayant pû soutenir plus long-tems ces reproches de sa conscience, il venoit de bon cœur lui offrir ses services, & sacrifier sa vie pour la défense de Rhodes & de la Religion.

Le Grand Maître, quoique toujours en garde contre des transfuges, ne lui en laissa rien voir; au contraire, il donna de grandes louanges aux pieux motifs qui l'avoient rappelé au service des Princes Chrétiens: il lui demanda ensuite avec une confiance apparente quelles étoient les desseins & les forces du Bacha.

Le Bacha, lui répondit l'Allemand, n'a que trop déclaré ses desseins & ceux de son maître par ses attaques. A l'égard de ses forces, vous avez pû voir

de vos yeux combien sa flotte est nombreuse & redoutable. L'armée de terre est composée de plus de cent mille hommes, la plupart vieux soldats, & qui ont suivi Amurat & Mahomet son fils dans toutes leurs conquêtes. Mais ce qui est plus à craindre pour une Place assiégée, c'est son artillerie. Jamais aucun Général n'a eu dans son armée un si grand nombre de canons, si bien servis: & outre les canons ordinaires, il a fait foudre depuis qu'il est arrivé dans l'Isle, seize grosses pieces, appelées Basilics, ou doubles Canons, de dix-huit pieds de longueur, & qui portent des boulets de deux, & jusqu'à trois pieds de diametre. Il ajouta que l'effet des mortiers n'étoit pas moins redoutable; qu'ils jettoient dans une place des pierres d'une prodigieuse grosseur. Vous éprouverez incessamment, ajouta-t-il, la furie de ces machines infernales, contre lesquelles vous ne pouvez vous précautionner trop-tôt. Pour gagner la confiance du Grand Maître, & pour se faire de cette confiance, un degré à la trahison qu'il minutoit, il lui donna plusieurs avis importans pour la défense de la Place, & qui par l'événement, furent trouvez très-utiles.

Il sembloit à plusieurs Seigneurs du Conseil qui l'écoutoient, que ce fourbe parloit de bonne foi; d'autres qui se souvenoient de l'avoir vû autrefois dans la ville même de Rhodes, avertirent secretement le Grand Maître, que dès ce tems-là, il passoit pour un aventurier sans Religion, & capable de tout faire, & de tout entreprendre pour de l'argent. Mais ce qui acheva de le rendre suspect, c'est qu'on jetta en même tems avec des

flèches, des billets dans la ville, où il n'y avoit que ces mots : *Défilez-vous de maître George*. On les porta aussi-tôt au Grand Maître ; & dans le Conseil, les uns attribuoient tout simplement ces avis à des Chrétiens sujets du Grand Seigneur, & qu'il forçoit de servir dans ses armées. D'autres soutenoient que ce pouvoit être un artifice du Bacha même, qui pour procurer la confiance des Chevaliers à son espion, affectoit de le décrier. Le Grand Maître pour ne rien hazarder, & pour profiter aussi, si on le pouvoit, des talens de cet Ingenieur, ordonna aux Officiers d'artillerie de tâcher d'en tirer toutes les lumieres qu'ils pourroient pour la défense de la Place ; mais en même tems de l'observer comme un espion. Pour l'empêcher de s'échapper, ni d'avoir aucune relation avec les Turcs, il le mit sous la garde de six soldats, qui de quelque côté qu'il tournât ses pas, ne le perdoient jamais de vûe. L'Allemand eut bien voulu, suivant ses ordres, reconnoître les endroits les plus foibles de la Place ; mais si-tôt qu'il approchoit d'un boulevard ou d'un bastion, il se voyoit abordé par quelque Commandeur, qui d'un air froid & sévère, lui demandoit ce qu'il cherchoit : & dans la crainte de se rendre à la fin suspect, & d'être traité comme un espion, il se tint retiré dans le logement qu'on lui avoit assigné.

Le Bacha en attendant le succès de sa trahison, & de leur intelligence mutuelle, continua de battre la tour de S. Nicolas avec sa plus grosse artillerie. On y tira plus de trois cens coups de canon : le côté qui regardoit la mer, & qui se trouva ter-

PIERRE
D'AUBUSSON.

Caoursin, p.
3. verso.

PIERRE
D'AUBUSSON.

rassé, résista à l'effort de l'artillerie ; mais l'endroit de la muraille qui étoit vis-à-vis de la ville, en fut entierement ruiné. Les débris & les pierres par un heureux hazard, s'arrêterent au pied de la muraille, entassées les unes sur les autres ; mais en forme de talu & qui servoit en dehors comme d'une seconde muraille.

Cependant le Grand Maître qui n'ignoroit pas que le salut de la ville dépendoit de la conservation de ce fort, y fit entrer l'élite des Chevaliers, & il mit à leur tête le Commandeur Caretto, de la Langue d'Italie, Chevalier d'une valeur éprouvée, & qui étoit considéré comme un des premiers de la Religion. Ces généreux Chevaliers travaillèrent jour & nuit à se retrancher ; on dressa des batteries pour défendre la brèche. Le Grand Maître ayant reconnu qu'en certains endroits, la mer étoit quelquefois si basse, que les Turcs pourroient la passer à gué & monter sur le mole, fit jeter au fond de l'eau des tables & des planches toutes hérissées de clous & de pointes de fer. On prépare en même tems des brulots au pied des rochers qui environnoient la tour, pour mettre le feu aux galeres ennemies qui en approcheroient de trop près. Un corps de Chevaliers François & Espagnols se placent par son ordre dans le fossé pour en défendre les approches, ou au moindre signal se jeter dans le fort & secourir la garnison. Après toutes ces précautions, ce Prince ne se reposant encore que sur lui-même de la défense d'une Place si importante, s'y enferma avec le Vicomte de Monteil son frere, & d'autres volontai-

tes qui voulurent partager avec lui le péril manifeste où il alloit s'exposer.

PIERRE
D'AUBUSSON.

En effet le Bacha ordonne l'assaut pour le lendemain neuf de Juin ; & deux heures avant le jour , ses galeres , & des bâtimens legers chargez d'infanterie s'avancent avec un vent favorable vers la tour. Ils joignent bien-tôt le mole ; leurs soldats se jettent à terre en poussant de grands cris ; & malgré tout le feu de differentes batteries qu'il leur fallut essuyer , se présentent fierement à l'escalade. La difficulté de la montée leur fit prendre des échelles ; & les appuyant d'un air intrépide contre ces tas de pierre que le canon avoit fait crouler , & qui servoit à la Place comme d'avant-mur , ils monterent à l'assaut le sabre à la main , & avec une résolution capable d'étonner d'autres hommes que des Chevaliers. Le Grand Maître étoit sur la brèche , & faisoit en même tems l'office de Capitaine & de soldat. Il eut dans cette occasion ses armes faussées en plusieurs endroits , & un éclat de pierre lui ayant enlevé son casque sans le blesser , il prit sans en être plus émû le chapeau du premier soldat qui se trouva auprès de lui. D'autres accidens encore plus funestes qui pouvoient arriver , faisoient trembler pour lui les Chevaliers qui ne trembloient pas pour eux-mêmes : & le Commandeur Carette l'ayant conjuré respectueusement au nom de tout l'Ordre de se retirer , & de laisser à ses Religieux le soin de défendre la brèche : *C'est ici* , lui dit-il , *le poste d'honneur qui appartient à votre Grand Maître* : & en le tournant du côté de Carette : *Et si j'y suis tué* , ajouta-t'il avec

PIERRE
D'AUBUSSON.

un souris obligeant, *il y a plus à esperer pour vous qu'à craindre pour moi* ; comme pour lui faire entendre qu'il le croyoit digne par sa valeur d'être son successeur.

Les Chevaliers à l'exemple & sous les yeux du Grand Maître bordoient la brèche, & au défaut de la muraille, faisoient un rempart de leurs corps. Les uns renversent les échelles, d'autres jettent des masses pesantes qui écrasent les assiegeans. Il y en a qui lancent des feux d'artifice, ou qui répandent de l'huile bouillante ; tous combattent, & tous font une résistance qui semble passer les forces ordinaires de la nature. Les Turcs ne se rebutent point ; aucun ne fuit le péril. Si les Chevaliers par leurs coups en font tomber quelques-uns des échelles, ils se trouvent aussi-tôt remplacés par d'autres, qui se pressent d'y monter. Ceux qui ne pouvoient occuper les postes dangereux du pied des murailles, batoient la brèche à coups de mousquets, tiroient des flèches où avec des crampons attachez à des cordes, & qu'ils jettoient sur les Chevaliers, tâchoient de les accrocher, & de les attirer à terre pour les égorger.

Qui pourroit raconter toutes les actions d'une valeur déterminée que firent les particuliers de chaque parti, mais dont l'histoire du tems nous a dérobé le détail ? enfin le feu, plus fort & plus redoutable que les hommes, décida du succès de cette terrible attaque. Les brulots de la Religion embrasèrent plusieurs galeres des Turcs ; l'artillerie de la ville en foudroya d'autres, & les Chevaliers qui sembloient renouveler de force & de
courage,

courage, firent un si grand feu de mousqueterie, que les Infideles après avoir perdu leurs principaux Chefs, prirent la fuite, & dans cette retraite précipitée, & en voulant gagner les vaisseaux qui les avoient amenez, plusieurs se noyerent ou furent tuez au bord de la mer.

Ce mauvais succès ne rebuta point le Bacha, il n'en fut que plus animé contre les Chevaliers. Mais pour ne pas s'opiniâtrer mal à propos à l'attaque d'un endroit où le Grand Maître sembloit avoir porté toutes ses forces, il tourna ses efforts contre le corps de la Place. On fit par son ordre deux attaques en même tems, l'une contre le quartier des Juifs, & l'autre qui regardoit le poste de l'auberge d'Italie. Mais cette dernière n'étoit qu'une fausse attaque; la véritable avoit pour objet la muraille des Juifs: le Bacha fit dresser plusieurs batteries pour la ruiner, & quoique, au rapport des Historiens du tems, elle eût jusqu'à vingt-huit pieds d'épaisseur, comme elle étoit ancienne, & qu'elle ne se trouva point terrassée, l'effort de l'artillerie l'ébranla bien-tôt. Le Grand Maître pour prévenir les Turcs, s'ils se présentoient à l'assaut, fit abbatre plusieurs maisons; & en leur place, il fit creuser un fossé large & profond, & derriere ce fossé, on éleva une nouvelle muraille de brique, & soutenue d'une épaisse terrasse, ouvrage qui semble incroyable par le peu de tems qu'on employa à le mettre en sa perfection. Mais comme il n'y avoit personne qui n'en connût la nécessité, & le péril où la ville étoit exposée, tout le monde y travailloit avec une égale ardeur. Le Grand

PIERRE
D'AUBUSSON.

Maître lui-même, & les plus anciens Commandeurs à son exemple, faisoient l'office de manoeuvres & de pionniers. Tous les habitans sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, travailloient jour & nuit : & les Grecs & les Latins si souvent divisez pendant la paix, ne l'étoient alors que par la généreuse émulation d'avoir plutôt achevé la tâche dont ils s'étoient chargez. Les femmes Juives comme les Chrétiennes menacées d'un honteux esclavage & qui redoutoient encore plus les indignitez auxquelles elles seroient exposées si la ville étoit emportée d'assaut, fatiguoient comme les hommes. Les Religieuses même sorties de leurs Couvents, servoient les ouvriers avec un zele incroyable. Tout étoit alors soldat ou pionnier : tout le monde conspiroit à la défense de leur commune patrie : & ce ne fut que par ce zele général que le Grand Maître vint à bout en peu de tems de si grands travaux, & qui dans une autre conjoncture, n'auroient pas été finis en plusieurs mois.

Cependant l'artillerie des Infideles batoit continuellement la muraille ; rien ne résistoit à leurs basilies & à leurs gros canons : & le bruit s'en faisoit entendre depuis l'Isle de Lango qui est à cent milles de Rhodes à l'Occident jusqu'à l'Isle de Châteauroux, qui se trouve dans la même distance à l'Orient. Il partoit en même tems de leurs mortiers des pierres d'une énorme grosseur, qui après avoir été poussées dans l'air par la violence de la poudre, retomboient dans la ville & sur les maisons, en perçoient le comble, pénétroient jus-

ques dans les differens étages , & écrasoient tout ce qu'elles rencontroient ; personne n'étoit en sureté : ce fut là l'espece d'attaque , qui fit plus de frayeur aux Rhodiens.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Le Grand Maître , pour mettre sur-tout les femmes & les enfans en sureté , leur ordonna de se retirer dans un endroit de la ville le plus éloigné des batteries , & qui étoit à l'Occident entre les maisons & le rempart. On posa sur cet endroit de grosses poutres en forme de toit , qu'on rendit si solide & si épais , qu'on n'eut plus rien à craindre des plus grosses pierres : & pour rendre le change au Bacha en même monnoye , le Grand Maître aidé de ses plus habiles Ingenieurs , fit faire par les charpentiers de la ville une machine de bois qui jettoit pareillement des quartiers de pierre d'une prodigieuse grosseur ; & ces pierres non seulement écrasoient les soldats qui se trouvoient sous sa portée , mais par leurs poids elles ouvroient les sapes , & alloient chercher les travailleurs jusques au fond des mines. Les Chevaliers nommerent cette machine par raillerie *le tribut* , faisant allusion à celui que Mahomet avoit voulu exiger de la Religion , & pour l'avertir que c'étoit la seule espece de payement qu'il en devoit esperer.

Caoursin, p. 70.

Cependant le Général des Infideles pouffoit vivement le travail de ses approches ; & son artillerie ayant fait de grandes brèches , il les envoya reconnoître dans le dessein de faire monter ses troupes à l'assaut. Mais il fut bien surpris d'apprendre que les Chevaliers avoient fait un fossé profond , & élevé un nouveau mur derriere l'an-

cien : & des transfuges lui rapportèrent que par la vigilance & les soins du Grand Maître , les habitans & les femmes sur-tout n'avoient plus rien à craindre pour leurs personnes de l'effet terrible des pierres qui ne pouvoient plus offenser que des maisons vuides.

Le Bacha outré de trouver dans la personne seule du Grand Maître des obstacles continuels à toutes ses entreprises , résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût , & de le faire périr par le fer ou le poison. Pour un si lâche dessein , il jetta les yeux sur deux transfuges de la garnison , & qui depuis même leur désertion , avoient renoncé à la foi : l'un étoit Dalmate & l'autre Albanois. Ces deux renégats séduits par des promesses magnifiques du Bacha , & de concert avec lui , quittèrent le turban , rentrèrent dans la ville comme s'ils se fussent échappés des fers des Infidèles. Après avoir été pris dans une sortie , on les reçut dans la Place avec joye & sans la moindre défiance. Ces scelerats s'applaudissoient déjà du succès qu'ils esperoient dans leur entreprise ; le Dalmate à force d'argent , avoit même , à ce qu'on prétend , corrompu un petit Officier de la bouche , qui n'attendoit plus qu'une occasion favorable pour executer un si noir complot. L'Albanois qui étoit connu du Secrétaire du Grand Maître , s'étant aperçû qu'il étoit mécontent de ce Prince , fut assez imprudent de s'ouvrir à lui : & lui ayant fait voir des Lettres scellées du sceau du Bacha , qui lui promettoit les premières dignitez de l'Empire , & des trésors immenses , s'il vouloit executer ce que l'Al-

banois lui propoferoit de fa part , ce Sécretaire plein d'honneur , en avertit auffi-tôt le Grand Maître. L'Albanois fut arrêté ; il découvrit à la question fon complice ; & avant qu'on les eût pû conduire au fupplice , l'un & l'autre furent déchirez , & mis en pieces par le peuple.

Le Bacha fans fe rebuter du mauvais fuccès qu'avoit eu un fi lâche & fi honteux deffein , revint à la force ouverte ; & fans quitter l'attaque du quartier des Juifs , par le confeil des principaux Officiers de fon armée , il reprit le premier projet de l'Allemand , qui étoit de pouffer à bout l'entreprise de la tour de S. Nicolas.

Un canal , quoique affez étroit , féparoit cette tour de l'endroit où campoient les Infideles : & pour l'attaquer , il falloit traverser le canal ou ce petit bras de mer , que formoit un des Golfes dont nous avons parlé. Le Général des galeres , le Commandant des troupes d'Anatolie , & Merla-Bey , gendre d'un des fils de Mahomet , tous Officiers pleins d'experience & de valeur , fe chargerent de cette attaque , & de porter les troupes qui étoient néceffaires pour l'execution jufques fur le mole. Pour cet effet on conftruifit un pont qui alloit du pied de l'Eglife S. Antoine jufqu'à la tour ; & pour le pouvoir conduire , & en faire pofier un bout à la pointe du mole de S. Nicolas , un Ingenieur Turc à la faveur de la nuit , porta en cet endroit un ancre qu'il attacha au pied d'un rocher qui étoit couvert de l'eau de la mer ; & dans l'anneau de cet ancre , il passa enfuite un gros cable qui répondoit à la tête du pont , & qui au moyen du ca-

PIERRE
D'AUBUSSON

Dupuis, p. 474

PIERRE
D'AUBUSSON.

bestan , le devoit faire avancer. Mais un Matelot Anglois dont l'histoire n'a pas dédaigné de nous conserver le nom , & qui s'appelloit *Gervais Roger* , s'étant par hazard trouvé en cet endroit , & ayant vû sans se montrer toute la manœuvre de l'Ingenieur Turc , le laissa partir & s'éloigner , plongea aussitôt dans la mer , détacha adroitement le cable qu'il laissa sur le rivage , retira l'ancre , & l'apporta au Grand Maître , qui le récompensa magnifiquement. Les Turcs , après que leur pont fut en état , ayant voulu le faire avancer par le moyen du cable , ils s'apperçurent bien-tôt par la facilité avec laquelle il revint à eux , que leur stratagême avoit été découvert , & rendu inutile.

Le Bacha pour suppléer à cet expedient , fit venir quantité de barques qui soutenoient ce pont flottant , & le remorquerent pendant la nuit jusqu'au bord du mole , où il alla appuyer. Les soldats se jetterent sur le mole , & filioient successivement par ce pont , en même tems que des galiotes & d'autres bâtimens légers débarquoient d'un autre côté différentes compagnies composées des plus braves de l'armée. Tous se flatoient de surprendre les Chrétiens ; mais d'Aubuffon qui avoit prévu cette seconde attaque , après avoir renforcé la garnison , & bordé la muraille d'intrépides Arquebusiers , & d'une artillerie nombreuse , les attendit de pied ferme sur la brèche. Au bruit que firent les Turcs en se jettant sur le mole , on fit par son ordre , & malgré les tenebres de si furieuses décharges de tous côtez , qu'il y périt un grand nombre de ces Infideles.

Le Bacha qui conduisoit en personne cette entreprise, pour ne pas laisser plus long-tems ses soldats exposez au feu de la forteresse, les fit avancer jusqu'au pied du fort, & du côté que son artillerie avoit fait de grandes ouvertures. On en vint bientôt aux mains; & sans se voir qu'à la lueur des pots à feu, des grenades & de la mousqueterie, le combat fut long & opiniâtre. Le pont & les galiotes fournissoient continuellement aux Turcs des troupes fraîches; jamais ces Infideles n'avoient fait paroître tant de valeur, & un courage si déterminé. Plusieurs à la faveur de leurs échelles, gagnèrent le haut de la brèche, & plutôt que de reculer, s'y firent tuer sans vouloir de quartier. Le gendre du fils de Mahomet tint ferme presque seul sur les ruines de la tour; & se faisant un rempart des corps des soldats morts, & tout couvert de blessures, il tua encore de sa main plusieurs Chevaliers, & en déchargeant un coup de sabre sur un soldat qui venoit de le blesser, & qu'il tua, il tomba mort à côté de lui. On ne se battoit pas avec moins de fureur sur la mer; des brulots que le Grand Maître avoit préparés s'attachèrent à des galeres Turques, qui battoient le fort, & les embrasèrent. Les cris de ceux qui cherchoient à éviter le feu dont ils étoient environnez, le bruit & la fumée du canon; les gémissemens des blessez; l'horreur même des ténèbres, tout cela n'étoit point capable de ralentir le courage des combattans: tous vouloient vaincre ou mourir. On voyoit des deux côtez la même valeur & la même fermeté. Combien d'actions héroïques dont l'obscur-

PIERRE
D'AUBUSSON.

rité de la nuit déroba la connoissance ! Enfin le jour parut & fit voir la perte qu'avoient fait les Infideles. La mer étoit couverte de cadavres flotans, d'arcs, de flèches, de Turbans, & des débris encore fumans de leurs galeres. Pour surcroît de disgraces, les Canoniers du fort voyant alors à découvert le pont ennemi chargé de soldats qui venoient au secours de leurs camarades, pointerent leurs canons contre ce pont, & le mirent en pièces : d'autres prétendent qu'il se brisa par la foule des Infideles qui fuyoient. Ces barbares ne pouvant plus soutenir les efforts des Chrétiens, malgré les menaces & les prieres de leurs Officiers, abandonnerent l'attaque, prirent la fuite, & chercherent leur salut dans les bâtimens qui les avoient amenez.

Plusieurs Chevaliers à la tête de la garnison ; les poursuivirent l'épée dans les reins, & en taillèrent en pieces un grand nombre. Merry ou Mederic du Puis que j'ai suivi en plusieurs endroits de cette Relation, rapporte qu'un Religieux de S. François appelé Antoine Fradin, fut des plus ardens dans cette poursuite ; qu'on le vit le sabre à la main entrer dans la mer jusqu'à la ceinture pour empêcher ces barbares de se rembarquer ; qu'il en tua plusieurs auxquels il coupa la tête, & que les Infideles perdirent en cette occasion plus de deux mille cinq cens hommes : Ce qui ne se put pas faire, sur-tout dans un combat qui se passa pour la plus grande partie dans les ténèbres de la nuit, sans que l'Ordre de son côté n'eût aussi perdu plusieurs Chevaliers. On convient même qu'ils y furent presque

presque tous blesez ; mais on n'en compte que douze de morts, & qui scelerent par la perte de leur vie, la profession qu'ils avoient faite de défendre la Religion jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Ce mauvais succès jeta les Turcs dans une consternation, suivie pendant trois jours d'un morne silence dans tout le camp ; ils tombèrent dans une espèce d'inaction ; le Général frappé lui-même de cet étonnement, ne sçavoit plus quel parti prendre ; mais comme il ne redoutoit pas moins la colère & le ressentiment de Mahomet, que l'épée des Chevaliers, il sortit enfin de cette léthargie, & s'animant d'une nouvelle fureur, il continua le siège & ses attaques. Il n'y avoit point d'apparence de s'obstiner à celle de la tour ; ainsi il revint aux postes d'Italie & des Juifs, qu'il fit battre de nouveau avec toute son artillerie. Mais pour ne pas laisser pénétrer par quel endroit il vouloit monter à l'assaut, il fit dresser d'autres batteries contre différens quartiers des murailles. Les relations de ce siège portent que de ces basilics & de ces grosses pièces qu'il avoit amenées, il en fut tiré trois mille cinq cents volées, qui mirent en poudre une grande partie des murailles, des tours & des ravelins. Il joignit aux terribles effets de ces machines infernales, le travail continuel des soldats & des pionniers, dont les uns tâchoient de combler le fossé par des fascines & des terres transportées, & d'autres creusoient des mines, pouissoient des galeries, & préparoient des fourneaux pour achever de faire sauter ce qui restoit de fortifi-

PIERRE
D'AUBUSSON.

cations de bout. La Place étoit ouverte de tous côtez ; mais l'endroit sur-tout de la basse ville & du quartier des Juifs , paroissoit le plus ruiné & en plus grand peril.

Dupuis. p.
60.

Dans cette extrêmité, les Chevaliers qui avoient en garde l'Ingenieur Allemand , le conduisirent sur la brèche, lui en firent envisager les ruines, les travaux des assiegeans, les fossez prêts d'être comblez, & lui demanderent le secours de son art contre tant de perils. A cette vûe, & de quelque dissimulation que ce traître en entrant dans la Place se fût couvert, il ne put s'empêcher de laisser échaper une maligne joye; mais se renfermant aussi-tôt dans son caractère, il feignit de déplorer le malheur de Rhodes & des Chevaliers. *Quel secours, leur dit-t-il, pouvez-vous esperer dans une Place ouverte de tous côtez, environnée de cent mille hommes, tous prêts à monter à l'assaut, & qui sera infailliblement emportée à la premiere attaque? Cependant, pour soutenir toujours son même rôle, il fut d'avis qu'on changeât de place les bateries, & par une nouvelle trahison qu'il avoit apparemment concertée avec le Bacha avant que de s'en separer, il fit dresser les bateries dans les endroits les plus foibles de la ville pour désigner aux Turcs où ils devoient adresser leurs coups. Cependant, sous prétexte de se vouloir rendre utile, il voulut pointer & tirer lui-même le canon; mais on s'aperçut que non-seulement il tiroit à coups perdus, mais encore qu'il attira de nouvelles canonnades sur l'endroit d'où ses coups étoient partis. Ces diverses observations le rendirent plus suspect;*

on le mit au Conseil de guerre ; il se coupa plusieurs fois dans les interrogations que lui firent ses Juges : & pour éclaircir ses contradictions , ayant été mis à la question , il avoua enfin qu'il n'étoit venu dans la Place que par ordre exprès de Mahomet , & pour livrer , s'il le pouvoit , la Place aux Infideles ; que quoiqu'il fût observé par les gardes du Grand Maître , il n'avoit pas laissé de faire passer des avis très-utiles dans leur camp. Que ce n'étoit pas la premiere Place qu'il eût trahie. Sous les apparences d'un feint repentir , & qu'il avoit lui seul causé la perte d'une infinité de Chrétiens. On communiqua sa confession au Grand Maître , qui envoya sur le champ ce fameux scelerat au supplice.

Mais quelques Chevaliers Italiens & Espagnols ne laisserent pas de faire attention sur le peril où il avoit dit que la ville étoit d'être emportée au premier assaut : cela n'étoit même que trop visible : ils se communiquerent leur frayeur réciproque ; la cabale grossit ; on tint des conferences secretes , dont le resultat fut que puisqu'on ne pouvoit plus sauver Rhodes , il n'étoit pas juste de sacrifier ce qui restoit de Chevaliers au désespoir du Grand Maître , & d'un homme qui ne vouloit pas survivre à la perte de sa principauté ; qu'il falloit malgré lui sauver les Chevaliers & les habitans par une honorable composition. Ces murmures & de si indignes projets passerent bientôt jusq'au Palais. Le Grand Maître en fut averti ; il fit appeller ces Chevaliers : & comme s'il ne les eût plus considerez comme Religieux de son

Ordre: *Messieurs*, leur dit-il, *si quelqu'un de vous ne se trouve pas en sûreté dant la Place, le port n'est pas si étroitement bloqué, que je ne trouve bien le moyen de vous en faire sortir.* Prenant ensuite un air rempli de majesté, d'indignation & de la colere: *Mais si vous voulez demeurer avec nous,* ajouta-il, *qu'on ne parle jamais de composition, ou je vous ferai tous mourir.*

Ces paroles foudroyantes couvrirent de honte & de confusion ces Chevaliers; mais par un heureux effet, elles rappellerent dans leur cœur leurs anciens sentimens de valeur. Ils détestèrent leur foiblesse, tous lui promirent de l'expièr par leur sang, ou par celui des Infideles: & ce ne furent pas les derniers à s'exposer depuis aux plus grands perils. Il ne falloit pas des hommes moins déterminez pour résister aux attaques continuelles des Turcs. Le Bacha faisoit battre la ville jour & nuit sans donner de relâche aux assiegez; mais comme son principal dessein étoit de donner l'assaut du côté de la muraille des Juifs, & que le fossé étoit encore profond, ses soldats par son ordre, & à la faveur du canon, travaillèrent avec tant d'ardeur & de succès, qu'ils vinrent à bout de le combler: en sorte qu'il sembloit qu'un escadron de cavalerie pourroit entrer sans obstacle dans la ville.

Tout paroissoit disposé pour un assaut: il n'y avoit plus ni fossez, ni murailles, ni tours qui empêchassent les Turcs d'y monter. Mais le Bacha qui appréhendoit encore plus la valeur heroïque des Chevaliers, que les fortifications de l'art, & qui vouloit ménager ses troupes, envoya proposer au Grand

Maître, une conference, dans la vûe de le réduire à se rendre sans attendre les dernières extrêmités.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Le Grand Maître pour avoir le tems de faire de nouveaux retranchemens, ne s'éloigna pas de cette proposition; la conference se tint le lendemain sur le bord du fossé. Le Bacha ne s'y trouva point, mais il y envoya de sa part un des principaux Officiers de son armée, & le Grand Maître de son côté, y députa Frere Antoine Gaultier, Châtelain de Rhodes. L'Officier Turc, sans avoir rien de cet air superbe, & des manieres hautaines que la puissance formidable de Mahomet inspiroit à ses Ministres, exhorta les Chevaliers à prévenir tous les malheurs qui suivent, d'une Place emportée d'assaut. Il dit au Châtelain qu'une généreuse défense meritoit justement l'estime & les louanges même de l'ennemi, si on pouvoit se flatter d'un heureux succès; mais que la valeur devoit avoir ses bornes; que c'étoit moins courage qu'une fureur temeraire de se précipiter dans des perils dont on ne pouvoit échapper; qu'il y avoit même de l'inhumanité d'y entraîner un peuple innocent; sous prétexte de le défendre; que les murailles de la ville étoient rasées, les tours abbattues, les fosses comblez; que Rhodes enfin n'étoit plus, ou n'étoit qu'un amas confus de décombemens & un monceau de cendres, qui ne couteroit au plus au Bacha qu'un assaut de deux heures pour s'en rendre le maître. Prenant ensuite des manieres radoucies & touchantes, il le conjura de porter le Grand Maître & le Conseil à prévenir par une sage composition, le mas-

Du puis. p. 67.

PIERRE
D'AUBUSSON.

facre général des Chevaliers & des habitans, le deshonneur des femmes & des filles, & toutes les horreurs inseparables d'une Place emportée d'affaut & l'épée à la main.

Caoursin. p.
10.

Quoique le Grand Maître n'eût point parû à cette conference, il n'en étoit pas éloigné. Il entendit tout le discours artificieux du Turc, & ce fut par son ordre que le Châtelain de Rhodes, lui répondit que le Bacha avoit été mal servi par ses espions, & qu'ils n'avoient pas bien reconnu l'état & les forces de la Place; que si les Turcs osoient se presenter à l'affaut, ils trouveroient au défaut de la muraille, des fosséz, des retirades & des retranchemens qui leur couteroient bien du sang, avant que de s'en être rendus les maîtres; mais que quand ils n'auroient pas ces obstacles à vaincre, la ville étoit assez forte, tant qu'elle seroit défendue par les Chevaliers; qu'ils n'avoient tous qu'un même cœur, un même esprit, & pour unique objet la défense de la foi, & l'honneur & la gloire de leur Ordre; que des hommes qui ne craignoient point la mort, étoient plus forts que des murailles & des bastions. C'est ainsi que se termina la conference; l'Envoyé du Turc se retira, & fit comprendre au Bacha qu'il ne falloit point compter sur aucune composition, & qu'il n'y auroit que la force seule des armes qui décideroit du sort de Rhodes.

Le Bacha honteux & irrité d'avoir fait inutilement une pareille démarche, jura dans le transport de sa colere, de faire passer tout au fil de l'épée. On aiguîsa même par son ordre un grand nom-

bre de pieux, pour empaler les Chevaliers & les habitans; il promit le pillage de la ville à ses soldats, & pour obliger les Chevaliers à partager leurs forces, il fit porter en differens endroits des échelles & les machines nécessaires pour monter à l'affaut. Mais la veritable attaque & le principal effort de ses armes, devoient se faire au quartier des Juifs, qui étoit le plus ruiné. Il ne restoit plus de vestige de muraille en cet endroit, comme nous l'avons dit, le fossé étoit comblé; & pour empêcher les Chevaliers de se retrancher, & même de paroître sur les brèches, plusieurs batteries de canons tirèrent pendant un jour & une nuit entiere sans relâche, & enlevoient tout ce qui y paroissoit. Enfin le lendemain vingt-sept Juillet, un peu après le soleil levé, les Turcs en bon ordre & avec un grand silence s'avancent, montent sans faire de bruit sur les remparts, & s'en rendent les maîtres sans trouver la moindre résistance. Les Chrétiens qui étoient de garde, pour éviter la furie du canon qui battoit sans relâche cet endroit, se tenoient au pied d'un talu que les débris de la muraille avoient fait de leur côté, & plûpart même accablez de veilles & de fatigues, étoient alors malheureusement endormis. Les Turcs fiers de ce premier succès arborent leurs drapeaux, & se fortifient en cet endroit. Le Bacha surpris agréablement d'un si heureux commencement, fait avancer de nouvelles troupes, le rempart en fut bien tôt couvert.

C'étoit fait de Rhodes sans un prompt secours; mais le Grand Maître averti du peril que cou-

PIÈRRE
D'AUBUSSON.

*Baptist. Ful-
gosius de d. c.
r. s factisque
memorabili-
bus collecta-
neorum. lib.
3. cap. 2. par-
ticula penul-
tima.*

roit la Place, fit déployer sur le champ le grand Etendarts de la Religion, & se tournant vers des Chevaliers qu'il avoit retenus auprès de lui pour marcher aux endroits qui seroient les plus pressez: *Allons, mes Freres*, leur dit-il avec une noble audace, *combattre pour la foi, & pour la défense de Rhodes, ou nous ensevelir sous ses ruines.* Il s'avance aussi-tôt à grands pas à la tête de ces Chevaliers, & voit avec surprise; deux mille cinq cens Turcs maîtres de la brèche, du rempart & de tout le terre-plein qui la bordoit. Comme les maisons & les rues étoient bien plus basses, on ne pouvoit aller à eux, & monter sur le haut du rempart que par deux escaliers qu'on y avoit pratiqués autrefois; mais qui étoient alors couverts des débris de la muraille. Le Grand Maître prend une échelle, l'appuye lui-même contre ce tas de pierre, & sans s'étonner de celles que les ennemis jettoient sur lui, monte le premier une demi pique à la main; les Chevaliers à son exemple, les uns avec des échelles, & d'autres en gravissant parmi ces décombres, tâchent de le suivre & de gagner le haut du rempart.

On vit dans cette occasion, contre ce qui se pratique ordinairement dans les sieges, les assiégez eux-mêmes monter à l'assaut, & les assaillans sur la défensive. Ces Infideles repoussent les Chevaliers à coups de mousquets, de flèches, ou en roulant sur eux de grosses pierres. Toute la valeur de ces courageux Chevaliers fut obligée de céder à une si rigoureuse résistance; plusieurs demeurèrent écrasés sous le poids des pierres qu'on leur jettoit.

jettoit. Le Grand Maître lui-même fut renversé deux fois ; mais malgré la mort dont il étoit menacé , & qu'il voyoit présente de tous côtez , & sans faire attention à deux blessures qu'il venoit de recevoir , il se relève ; & à travers le feu continuel de la mousqueterie, des flèches & des pierres, il remonte courageusement , & suivi de ses braves Chevaliers , se jette enfin sur le terre-plein que les Turcs occupoient : pour lors le combat devint plus égal ; les Chevaliers fondent l'épée à la main sur les Infideles : bien-tôt on se mêle de part & d'autre , & avec une fureur réciproque : tout combat , & tous veulent vaincre , les uns pour conserver leur premier avantage , & les autres pour regagner un poste d'où dépendoit le salut de la Place. Le Grand Maître se distingua encore plus par sa rare valeur que par sa dignité ; il tua de sa main plusieurs Officiers des Turcs , & il en précipita d'autres du haut des murailles.

La victoire commença à se déclarer pour lui ; les Turcs plient , leurs bataillons s'éclaircissent : le Bacha qui s'en apperçut , fit avancer aussi-tôt pour les soutenir un corps de Janissaires. Il étoit sur les aîles le sabre à la main , soit pour les animer , ou pour tuer ceux qui reculeroient. Il eut bien-tôt reconnu le Grand Maître , moins encore à ses armes dorées , qu'aux grands coups qu'il donnoit. N'ayant pû le faire périr par le poison , comme nous avons dit , il engagea plusieurs Janissaires par l'espoir de magnifiques récompenses , à venger par sa mort le sang de leurs compagnons. Douze de ces soldats les plus déterminez , pour le faire périr ,

se dévouerent pour ainsi dire à la mort. Ils se jettent aussi-tôt dans la mêlée, chargent rudement les Chrétiens, les écartent, pénètrent jusqu'au Grand Maître, & malgré les Chevaliers qui l'environnoient, lui portent plusieurs coups, & lui font tout à la fois cinq grandes blessures. L'ardeur dont il étoit animé l'empêcha d'abord de les sentir : il combatit encore quelque tems avec sa valeur ordinaire. Les Chevaliers s'étant apperçus du sang qu'il perdoit par ses playes, le conjurèrent de se retirer ; mais ce grand homme au lieu de déferer à leurs tendres prières : *Mourons ici, mes chers Freres, leur dit-il, plutôt que de reculer. Pouvons-nous jamais mourir plus glorieusement que pour la défense de la foi & de notre Religion?*

Ces sentimens héroïques, ses blessures, le sang qui en couloit, le désir de le venger, animèrent tellement les Chevaliers & les soldats Chrétiens, que furieux de leur douleur, & comme des gens qui ne vouloient plus survivre à leur Chef, ils s'abandonnent au travers des plus épais bataillons des Infideles, & en font un horrible carnage. Les Turcs épouventez de leurs coups, les prennent pour d'autres hommes, ou pour quelque chose au-dessus de l'homme même. Ils perdent avec le courage, l'esprit & le jugement; tous prennent la fuite, & dans ce desordre & cette confusion, pour s'ouvrir un passage, ils se tuent les uns les autres. Les Chevaliers profitent de cette consternation ; & non contens d'avoir regagné la brèche, ils en sortent & poursuivent les Turcs. En vain le Bacha tâche de les rassurer : malgré ses promesses & ses

menaces, tout fuit; ils l'entraînent lui-même dans cette déroute générale, & il fut trop heureux de trouver un azile dans son camp, d'où il regagna ensuite ses vaisseaux & ses galeres, & se rembarqua avec autant de honte que de desespoir.

Le Grand Maître tout couvert de son sang, de celui des ennemis, & encore plus couvert de gloire, fut porté dans son Palais, où par les soins des Chevaliers, & les vœux de tout son peuple, il recouvra en peu de tems sa santé. Dès qu'il fut en état de marcher, il fut dans l'Eglise de S. Jean rendre graces au Dieu des armées, de la victoire qu'il venoit de remporter; & pour laisser des monumens durables de sa reconnoissance & de sa pieté, il fit construire trois Eglises en l'honneur de la Sainte Vierge & des Saints Patrons de l'Ordre. Il fit dans ces Eglises différentes fondations pour prier Dieu à perpetuité pour les ames des Chevaliers qui avoient été tuez pendant un siege aussi meurtrier. Les Chevaliers vivans, & qui s'étoient le plus signalez, & jusqu'aux moindres soldats, eurent part à ses graces; & pour consoler les payfans & les habitans de la campagne dont les Infideles avoient ravagé les terres, il leur fit distribuer des grains pour les nourrir jusqu'à la prochaine récolte, & les déchargea pour plusieurs années des tributs qu'ils payoient avant le siege.

Si le Grand Maître par sa victoire & sa liberalité rendit heureux tous les habitans de Rhodes, Mahomet au contraire, aux premiers nouvelles qu'il eut de la levée du siege, entra dans des fureurs qui faisoient trembler: il vouloit faire étrangler

PIERRE
D'AUBUSSON.

18 Août.

son Général, & les principaux Officiers de son armée : il n'y en eût aucun qui osât se présenter devant lui. Paleologue se crut bienheureux d'en être quitte pour la perte de sa dignité ; Mahomet le relegua à Gallipoli. Après les premiers mouvemens de sa colere ; & pour se consoler en quelque maniere lui-même, il dit tout haut que ses armes n'étoient heureuses qu'entre ses mains, & il résolut la campagne prochaine de se mettre à la tête de son armée.

Les préparatifs qu'il fit pour cela furent extraordinaires : il assembla jusqu'à trois cens mille hommes, & le rendez-vous général fut dans la Bithynie, Province voisine de la Lycie, où on prétendoit qu'il devoit s'embarquer pour passer dans l'Isle de Rhodes. D'autres soupçonnoient qu'un si grand armement regardoit le Soudan d'Egypte, & ils se fondoient sur ce que le Prince Zizim un de ses enfans, étoit déjà entré dans la Syrie par son ordre. Quoi qu'il en soit, Mahomet avoit déjà passé le détroit, & il s'avançoit à grandes journées dans l'Anatolie, lorsqu'un coup du Ciel arrêta le cours de ses entreprises. Une violente colique l'emporta dans une bourgade de Bithynie, appelée Teggiar Tzair. Il mourut le trois de Mai de l'an 1481 ; on porta son corps à Constantinople dans une mosquée de sa fondation : & quoique ce Prince eût conquis deux Empires, douze Royaumes, près de plus de trois cens villes, l'épithaphe qu'on lui fit, & dont on prétend même qu'il avoit donné le dessein, ne parla point de ces grandes actions. Comme si on les eût comptées pour rien en comparaison

de ses derniers projets, on se contenta de mettre sur son tombeau neuf ou dix paroles turques expliquées par celles-ci :

PIERRE
D'AUBUSSON.

JE ME PROPOSOIS DE CONQUERIR RHODES ;
ET DE SUBJUGUER LA SUPERBE ITALIE.

Mahomet par sa mort laissa les Princes Bajazet & Zizim ses fils, heritiers d'un si vaste Empire. Ils s'y trouverent encore trop à l'étroit ; aucun des deux ne voulut entendre parler de partage : l'un & l'autre vouloient regner seuls. Caourfin Historien contemporain, & Vice-Chancelier de l'Ordre de S. Jean, prétend que Bajazet étoit l'aîné. Jaligni autre Historien du même tems, attribue le droit d'aînesse à Zizim : question assez peu importante parmi une nation guerriere, où les armes avoient presque toujours décidé de la Couronne.

Bajazet aimoit l'étude plus que la guerre, & il aimoit le vin encore plus que l'étude. Les Turcs lui attribuent une traduction en leur langue des ouvrages d'Averroës, célèbre Philosophe Arabe, l'ornement de Cordoue où il étoit né. Zizim moins voluptueux que son frere, avoit toujours marqué une grande impatience de marcher sur les traces de son pere, & d'acquérir de la gloire par les armes. On prétend que ces deux freres ne s'étoient jamais vû qu'une seule fois : Mahomet jaloux jusqu'à la fureur de la souveraine puissance, les avoit toujours tenus séparés, de peur qu'ils ne s'unissent contre lui. Lorsque ce Prince mourut, Bajazet faisoit sa résidence à Amasie, ville située sur la mer noire,

& à l'extrémité de la Capadoce : le séjour de Zizim étoit à Magnésie ville de la Carie.

Pendant l'éloignement de ces deux freres, les Bachas & les grands Officiers de la Couronne se partagerent sur le choix d'un Empereur. Chacun prit parti suivant son interêt ou son inclination. Mehemet alors grand Visir ou premier Bacha, & qui avoit succédé dans cette charge à Misac Paleologue, avoit plus de penchant pour Zizim. Mais le Bacha Cherfec-Ogli, gendre de Bajazet, s'étant emparé des trésors de Mahomet, s'en servit pour gagner les Janissaires de la Porte. Achmet Géduc autre Bacha, & le plus grand Capitaine qui fût alors parmi les Turcs, étant revenu d'Italie, où il avoit conquis la ville d'Otrante, fit déclarer encore en faveur de Bajazet, l'armée qu'il commandoit.

On fut surpris que ce Général, né soldat, & élevé dans les armes, qui d'ailleurs du vivant de Mahomet avoit eu des differends assez vifs avec Bajazet, l'eût préféré à Zizim, Prince plein de valeur. Mais ce fut apparemment par des vûes de politique, & par rapport à son interêt particulier, qu'il se flata que sous un Prince peu guerrier, & abîmé dans la débauche, il seroit plus nécessaire & plus considéré que sous la domination d'un Sultan, qui voudroit lui-même commander les armées. Quoi qu'il en soit, le parti de Bajazet, par l'adresse & l'habileté de ceux qui le conduisoient, étant devenu le plus puissant, on proclama à Constantinople ce Prince pour Souverain ; & pour ne pas laisser le trône vuide en son absence, ses par-

tisans le firent remplir sous son nom par un de ses enfans, appelé *Corcut*, jeune Prince, qui quoique à peine âgé de huit ans, ne laissa pas de témoigner beaucoup de répugnance à en descendre quand à l'arrivée du Sultan son pere, il fut obligé de lui ceder sa place.

Zizim plus éloigné de Constantinople, apprit plus tard la mort de Mahomet. Il se mit aussitôt en chemin pour s'y rendre; mais ayant appris qu'il avoit été prévenu par son frere, & que cette capitale de l'Empire s'étoit déclarée en sa faveur, il revint sur ses pas, rappella l'armée qu'il commandoit en Syrie, fit de nouvelles levées de troupes, s'empara de Bursé & de toute la Bithynie, & résolut d'y attendre son ennemi.

Bajazet pour l'empêcher de se fortifier dans l'Asie, fit marcher aussitôt contre lui ses meilleures troupes. Cette armée pour la plûpart étoit composée de Janissaires & de Spahis, c'est-à-dire de l'élite de l'infanterie & de la cavalerie Turque, & y il avoit joint un grand corps de troupes Européennes supérieures en force & en courage aux Asiaticques, la plûpart amolis par les délices du pays. Ce qui rendoit cette armée encore plus redoutable, le vaillant Achmet réveré des soldats en étoit Général, & Bajazet qui lui étoit redevable de la faveur des armées, en lui confiant le commandement général, le rendit tout de nouveau arbitre de sa fortune & de l'Empire.

Achmet ayant passé le Bosphore, entra dans l'Asie, & prit le chemin de Bursé. Zizim ne trouva pas à propos des'y enfermer, & de s'y laisser assieger.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Il en sortit , marcha droit au devant des troupes de son frere. On en vint bien-tôt aux mains ; un grand Empire devoit être le prix du victorieux. Zizim pour l'emporter , fit des prodiges de valeur : ce Prince le sabre à la main , chargea tout ce qui se présenta devant lui : le combat fut sanglant & très opiniâtre de part & d'autre : on ne faisoit point de quartier ni de prisonniers , & on fut quelque tems sans s'appercevoir de quel côté panchoit la victoire. Mais Achmet, après avoir laissé jeter aux ennemis tout leur feu , s'étant mis à la tête du corps de réserve , & de troupes fraîches, qui n'avoient point encore combattu , chargea les Asiatiques si brusquement , que ces troupes , la plupart composées de nouvelles levées , ne purent soutenir plus long-tems les efforts des Européens. En vain Zizim pour tâcher de maintenir le combat , revint plusieurs fois à la charge avec ce qu'il put rallier de sa cavalerie. Les plus braves, & qui dans ce combat ne l'abandonnerent jamais , périrent presque tous à ses côtes. Achmet ensuite vint aisément à bout de l'infanterie : la plupart fut taillée en pieces : ce qui échapa à l'épée du victorieux , chercha son salut dans la fuite ; & la crainte de tomber au pouvoir de Bajazet réduisit enfin Zizim à prendre le même parti.

A la faveur de la nuit qui survint , il se jetta dans un bois & s'y enfonça. Comme la nuit l'avoit empêché de connoître toute la grandeur de sa perte , il se flattoit de rallier le lendemain ses troupes , & de tenter de nouveau le sort des armes. Mais n'ayant pû rassembler que quarante Cavaliers ; &

tout

tout le reste ayant été tué ou dissipé, il ne fut plus question que de s'éloigner avec une extrême diligence d'un endroit qui lui avoit été si malheureux, & qui pouvoit lui devenir encore plus funeste: le choix d'un azile ne laissoit pas de l'embarraffer. Parmi ceux qui étoient restez auprès de lui, les uns propofoient l'Egypte où regnoit le Soudan Cait-Beï; d'autres vouloient qu'il eût recours au Caraman, ou au Grand Maître de Rhodes, tous ennemis declarez des Turcs, ou jaloux de leur puissance. Zizim se détermina en faveur du Soudan, le plus puissant des trois. Par des routes détournées, il gagna avec sa petite troupe, la Syrie, pénétra dans la Palestine, se rendit à Jerusalem, visita la Mosquée, qu'on appelloit le Temple de Salomon, où il fit ses prieres: & après avoir traversé les deserts de l'Arabie, il arriva au Caire. Il fut reçu du Souverain avec tous les honneurs & les ceremonies dûs à sa naissance, mais dans le fond avec l'indifference que les Princes ont ordinairement pour les malheureux: Cait-Beï ne jugea pas à propos de s'associer à sa mauvaise fortune; & tous ses offices se terminerent à offrir à Zizim sa mediation auprès de son frere. Ce Prince l'accepta, plutôt par complaisance, & pour ne pas paroître la mépriser, que par aucune esperance d'un heureux succès. Le Soudan fit partir aussi-tôt un Emir pour Constantinople. Pendant son voyage, Zizim par devotion fit celui de la Mecque, & à son retour, amena au Caire sa femme & ses enfans, que le Soudan reçut avec beaucoup de politesse, & auxquels il promit une constante protection.

PIERRE
D'AUBUSSON.

PIERRE
D'AUBUSSON.

L'Emir que Cait-Beï avoit envoyé à Constantinople, n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il entama sa négociation. Bajazet par le conseil d'Achmet son premier Ministre, & pour amuser Zizim, fit dire au Soudan d'Egypte qu'il donneroit volontiers à son frere une Province dans l'Asie. Cait-Beï eût bien souhaité, pour affoiblir cet Empire, qu'il y eût eu un peu plus de proportion dans ce partage; mais comme après tout Bajazet étoit maître de l'Empire entier, & que dans ce traité il prétendoit donner la loi, le Soudan indifferent, comme la plûpart des mediateurs, sur les intérêts de Zizim, fut d'avis qu'il acceptât la proposition de son frere, & il lui representa qu'une grande Province en toute souveraineté étoit préférable à une guerre dont le succès, étoit incertain. Zizim qui aspiroit à l'Empire, & qui par son courage & son ambition s'en trouvoit plus digne que son frere, rejetta avec fierté ses offres. D'ailleurs il vit bien qu'on ne cherchoit qu'à le jeter dans un labyrinthe de négociations pleines de supercherie, & dont il ne verroit jamais la fin; & il répondit au Soudan que de si hautes prétentions de part & d'autre, & un démêlé de cette importance, ne pouvoient se décider que par la force des armes; & l'épée à la main.

Mais ne voyant pas ce Prince dans la disposition d'armer en sa faveur, il se contenta de lui recommander sa femme & ses enfans, & il se retira auprès du Caraman, Prince de Cilicie, dans lequel il crut trouver plus de générosité & de résolution, & qui lui avoit même envoyé offrir jus-

qu'en Egypte , le secours de ses armes , & de joindre leurs forces contre Bajazet. Mahomet avoit enlevé à ce Prince la Cappadoce , & cette partie de la Cilicie voisine du mont Taurus. Zizim s'étant rendu auprès de lui , lui promit sous les sermens les plus solennels de lui rendre ces Provinces , si par le secours de ses armes , il pouvoit monter sur le trône. Ces deux Princes dans une entrevûe , se jurèrent une fidélité inviolable ; le Caraman arma aussi-tôt , demanda du secours à ses alliez & à ses voisins. Le Grand Maître qui étoit du nombre , lui envoya cinq galeres chargées de soldats & d'artillerie pour tenir la mer & défendre les côtes de son pays ; & le Caraman tira en même tems differens secours de plusieurs petits Princes Mahometans , qui entrèrent dans la même Ligue contre une puissance qui sembloit vouloir engloutir toutes les autres.

Ces Princes ayant joint leurs troupes avant qu'Achmet eût tiré les siennes de leurs quartiers d'hyver , s'avancerent jusques dans la plaine de Laranda à l'extrémité de la Cappadoce. Bajazet fut surpris en apprenant que son frere étoit revenu d'Egypte pour lui disputer de nouveau l'Empire. Il y alloit de sa Couronne , & même de sa vie , de s'opposer à ses efforts. Achmet à la verité étoit à la tête d'un grand corps de troupes , capable de combattre les ennemis ; mais la défiance si naturelle aux hommes foibles , lui fit craindre que ce Général ne se laissât séduire par son frere ; d'ailleurs ses Ministres jaloux de la gloire que le Visir acqueroit dans cette guerre , representèrent à ce Prince que dans

PIERRE
D'AUBUSSON.

une querelle qui lui étoit personnelle & si importante, ses soldats auroient mauvaise opinion de sa valeur, s'il ne se montrait pas à la tête de ses armées. Ces motifs le déterminèrent à passer le Bosphore : il entra dans l'Asie. Son armée étoit composée de cent mille hommes; Achmet n'en avoit gueres moins. Après qu'il eut joint le Sultan, ce Prince voulut faire la revue de toutes ses troupes; Achmet parut le premier, mais au lieu de porter son épée ou son cimenterre à son côté, Bajazet s'étant appercû qu'il étoit seulement attaché au pommeau de la selle de son cheval, lui cria: *Mon protecteur, tu te souviens de loin, oublies-tu les fautes de ma jeunesse: remets ton épée à ton côté, & t'en sers avec ta valeur ordinaire contre nos ennemis.*

Pour l'intelligence de ce fait particulier, il faut se souvenir de tout ce que nous avons dit de la guerre, que Mahomet II. avoit portée en Perse. Bajazet encore jeune l'y avoit suivi, & il avoit même un commandement particulier sur un corps de troupes. Le Sultan son pere, qui n'étoit pas prévenu en faveur de sa capacité, ni de sa valeur, quelques heures avant que de livrer la bataille, ordonna à Achmet de visiter la ligne où commandoit Bajazet, & de voir si sa troupe étoit rangée en ordre de combat. Mais cet Officier n'y ayant trouvé que de la confusion, il ne put s'empêcher de lui en faire des reproches assez aigres. *Est-ce ainsi, Seigneur, lui dit ce vieux Guerrier, qu'un Prince qui veut vaincre, doit ranger ses soldats?* Bajazet outré de ces reproches, lui dit qu'il le feroit un jour repentir de son insolence. *Et que*

me feras-tu ? repartit le fier Achmet : *Je jure par l'ame de mon pere , que si tu parviens jamais à l'Empire ; je ne ceindrai jamais d'épée à mon côté pour ton service.*

PIERRE
D'AUBUSSON.

Tel fut l'événement qui donna lieu à Achmet de paroître dans la revûe avec son épée attachée au pommeau de la selle de son cheval. Mais Bajazet avoit trop besoin de sa valeur & de son experience , pour ne pas tâcher de lui faire oublier ce petit démêlé. La paix entre le Prince & son Général fut bientôt faite ; on ne songea plus qu'à aller chercher les ennemis. On prétend que le Général de Bajazet défit Zizim dans une seconde bataille : d'autres Auteurs rapportent que les alliez trop inferieurs en troupes pour tenir la campagne , à l'arrivée de Bajazet se retirerent dans les détroits du mont Taurus.

Ce Prince au désespoir que son frere lui eût échapé , pour le surprendre , lui envoya faire de nouvelles propositions ; & aux offres qu'il lui avoit déjà faites d'une Province en toute souveraineté , il ajouta une pension de deux cens mille écus d'or : somme excessive pour le tems. *J'ai besoin d'un Empire* , répondit fierément Zizim à l'Envoyé de son frere , *& non pas d'argent.* D'ailleurs ce Prince n'eut garde de se laisser éblouir par ces propositions , d'autant plus qu'en même tems qu'il lui faisoit témoigner l'envie qu'il avoit de bien vivre avec lui , il s'apperçût qu'Achmet s'emparoit insensiblement de tous les détroits des montagnes , & tâchoit de lui en fermer les issues. Le Caraman lui fit connoître , s'ils restoit plus long-tems en cet endroit , le peril où ils alloient être expo-

sez; & l'un & l'autre n'ayant pas de forces suffisantes pour les opposer à celles de Bajazet, ils convinrent, en attendant que ce Prince eût repris le chemin de Constantinople, de disperser leurs troupes qui ne serviroient qu'à les faire suivre, & de se retirer l'un & l'autre dans des endroits où ils fussent en sûreté, soit par leur propre obscurité, ou par la puissance du Prince auprès duquel ils se retireroient.

Le premier projet de Zizim étoit de se cacher avec peu de personnes dans les endroits les plus enfoncés de ces montagnes. Le Caraman fut d'un autre avis: il lui dit qu'il ne seroit peut-être pas encore assez en sûreté dans une caverne contre les recherches de son frere; qu'il avoit même intérêt, pour conserver ses partisans secrets, qu'on le crût en vie, & toujours dans la disposition de revenir disputer l'Empire: & il fut d'avis qu'il eût recours au Grand Maître de Rhodes; qu'il seroit plus sûrement dans ses Etats & avec plus de dignité, & que par le moyen même des Chevaliers qui couvroient toutes les mers de l'Asie, il seroit instruit de tout ce qui se passoit à Constantinople & dans tout l'Orient.

Zizim suivit ce conseil, & dépêcha au Grand Maître un des Seigneurs qui s'étoient attachés à sa personne & à sa fortune, pour lui demander un azile. Mais cet Envoyé fut arrêté par un parti de Bajazet, & ce Prince vit par les Lettres de son frere, le dessein qu'il avoit formé de se retirer parmi les Chrétiens. Il fit aussitôt quelques détachemens pour forcer le Prince son frere dans

les défilez où il étoit retiré, & en même tems il en fit partir d'autres pour lui fermer tous les passages qui pourroient le conduire à quelque port de la Lycie. Il se flattroit de le tenir enfermé, & qu'il ne pouvoit lui échaper; mais Zizim ne voyant point revenir son premier courier, en dépêcha à Rhodes deux autres chargez pareillement de demander au Grand Maître une retraite dans ses Etats, avec un sauf-conduit qui lui en assurât l'entrée & la sortie en toute liberté. Ce Prince quitta ensuite le mont Taurus, & sous la conduite du Caraman qui lui servoit de guide, il s'approcha des côtes de la mer pour attendre la réponse de Rhodes. Le Grand Maître de concert avec le Conseil, & après de mûres reflexions, crut qu'il étoit de l'honneur & même de l'interêt de l'Ordre, de ne pas refuser un azile à un si grand Prince. Une escadre de vaisseaux fut aussi-tôt commandée pour l'aller recevoir, & Dom Alvare de Zuniga, grand Prieur de Castille, fut chargé de cette commission, & du sauf-conduit qui avoit été dressé dans la forme que les Ambassadeurs de Zizim l'avoient demandé.

Ce Commandant mit à la voile, en même tems que Zizim & le Caraman qui se voyoient poursuivis par les Spahis, résolurent de se separer, après s'être tendrement embrassez, & s'être jurez une amitié inviolable. Le Caraman se rejetta dans les montagnes, d'où il reprit le chemin de quelques Places qui lui restoient. Le Prince Turc attendoit au bord de la mer des nouvelles de Rhodes; mais voyant approcher un escadron de Spahis, il se jeta dans

une barque que le Caraman, de peur de surprise, avoit toujours tenue prête, & qui étoit cachée derriere un rocher.

A peine Zizim avoit quitté le rivage, qu'il vit paroître cette troupe de Spahis qui ne l'avoient manqué que de quelques momens. Le Prince se voyant en sûreté, fit arrêter sa barque, & prenant son arc, il leur décocha une flèche à laquelle étoit attachée une Lettre adressée à son frere, & conçue à peu près en ces termes:

LE ROI ZIZIM,

AU ROI BAJAZET SON FRERE INHUMAIN.

Dieu & notre grand Prophete sont témoins de la honteuse nécessité où tu me reduis de me refugier chez les Chrétiens. Après m'avoir privé des justes droits que j'avois à l'Empire, tu me poursuis encore de contrée en contrée, & tu n'as point eu de repos que tu ne m'aye forcé, pour sauver ma vie, à chercher un azile chez les Chevaliers de Rhodes, les ennemis irréconciliables de notre auguste Maison. Si le Sultan notre pere eût pû prévoir que tu profanerois ainsi le nom si respectable des Ottomans, il t'auroit étranglé de ses propres mains; mais j'espere qu'à son défaut, le ciel sera le vengeur de ta cruauté, & je ne souhaite de vivre que pour être le témoin de ton supplice.

Le Commandant de cette troupe de Spahis ramassa la Lettre, & outré d'avoir manqué sa proye, il la porta à Bajazet. On prétend que ce Prince

en la lisant, ne put retenir quelques larmes qui échaperent malgré lui à la nature. Zizim prit en même tems le large, & fit route du côté de Rhodes, pour découvrir s'il ne lui viendroit point de nouvelles des Ambassadeurs qu'il avoit envoyez au Grand Maître. Ce Prince infortuné, incertain de son sort, erroit à l'avanture dans ces mers, lorsqu'il découvrit une escadre qui venoit à toutes voiles, & qui avoit la proue tournée du côté de la Lycie. La crainte que ce ne fussent des vaisseaux que son frere eût envoyez pour l'empêcher de gagner l'Isle de Rhodes, l'obligea de commander à son pilote de regagner promptement le rivage, & de le remettre à terre. Mais à une certaine distance il découvrit le pavillon de Rhodes; & après des signaux dont il étoit convenu avec ses Ambassadeurs, il les vit arriver dans une chaloupe avec un Chevalier que Dom Alvare de Zuniga envoyoit pour accompagner ces Ambassadeurs, & pour assurer ce Prince de la part du Grand Maître qu'il feroit très bien venu dans l'Isle de Rhodes: ce Chevalier lui dit que le Commandant de l'escadre qui étoit Lieutenant Général du Grand Maître, avoit été envoyé exprès pour l'y conduire sûrement. Zuniga s'avança ensuite pour saluer ce Prince, entra dans sa barque, lui présenta une Lettre & le sauf conduit du Grand Maître. Après les complimens & les cérémonies ordinaires, il le fit passer dans un grand vaisseau qu'il commandoit, & qui prit la route de Rhodes; il y arriva bien-tôt. Le Grand Maître n'en fut pas plutôt averti, qu'il envoya le recevoir par les plus anciens Comman-

deurs de la Religion. Il descendit lui-même de son Palais, & le fut rencontrer assez près du port : ils se donnerent la main l'un à l'autre. Le Grand Maître après lui avoir réitéré par le ministère d'un Interprète toutes les assurances qu'il lui avoit déjà données par son sauf-conduit, l'accompagna jusqu'à l'auberge de France, qui lui avoit été destinée pour son logement : dans la marche il lui ceda la main droite. Zizim s'en étant apperçû la voulut quitter, & lui fit dire qu'il ne convenoit pas aux captifs de prendre la place d'honneur sur leurs Patrons. *Seigneur*, lui répartit obligeamment le Grand Maître, *des captifs de votre qualité tiennent le premier rang par-tout, & plutôt à Dieu que vous eussiez autant de pouvoir dans Constantinople, que vous en avez dans Rhodes!*

Le Grand Maître après l'avoir conduit à son appartement, le laissa entre les mains de plusieurs Commandeurs, & des Officiers de sa maison, qui par leur politesse & leur bonne chere, tâcherent de causer quelque distraction au souvenir de ses malheurs, dont il paroïssoit tout occupé. Mathieu Bosso, Chanoine de Vérone, qui le vit quelques années après, & qui l'observa avec beaucoup d'attention, nous le représente dans une de ses Lettres qui nous est restée, comme un homme qui avoit tout l'air d'un barbare, & d'un Prince féroce & cruel. Il a, dit-il, la taille un peu au-dessus de la médiocre, le corps épais & ramassé; les épaules larges, l'estomach avancé, les bras forts & nerveux, la tête grosse, un œil louche, le nez aquilain, & si courbé, qu'il touche presque à la lèvre

supérieure, qui est couverte d'une large moustache. En un mot, dit cet Auteur, c'est le véritable portrait de son pere Mahomet, & tel qu'on le voit représenté dans plusieurs de ses médailles, qui me sont tombées entre les mains.

Les Chevaliers n'oublioient rien pour divertir ce Prince : ce n'étoient que parties de chasse, que tournois, que festins, que concerts : mais cette dernière sorte de divertissement touchoit peu le Sultan ; & quoiqu'on lui eût fait entendre d'excellentes voix, il parut qu'il ne prenoit aucun plaisir à une si douce musique. Pour le réjouir, on s'avisa de faire venir un esclave Turc, qui avec une voix rude & peu harmonieuse, mais qu'il accompagnoit de mines & de postures ridicules, eut seul le privilege d'attirer son applaudissement.

Cependant le séjour d'un hôte de cette importance ne laissoit pas de causer beaucoup d'inquiétude au Grand Maître. Il ne doutoit pas que Bajazet n'auroit pas plutôt découvert l'endroit de sa retraite, qu'il feroit tous ses efforts pour forcer l'Ordre à le remettre entre ses mains. On ne pouvoit le lui refuser sans attirer dans l'Isle une seconde fois toutes les forces de l'Empire Ottoman ; & la parole du Grand Maître, son sauf-conduit, & même la seule générosité naturelle, ne permettoient pas de le livrer à son cruel ennemi.

Pendant que d'Aubuffon étoit agité par ces différentes considérations, on vit arriver un Envoyé du Gouverneur de Lycie, Province, comme nous avons dit, qui n'est séparée de l'Isle de Rhodes que par un canal d'environ dix-huit milles. Cet En-

voyé, sous prétexte de proposer entre les sujets du Grand Maître & les peuples de son gouvernement une trêve marchande, & la liberté du commerce, étoit venu reconnoître si Zizim s'étoit retiré à Rhodes, & la conduite que le Grand Maître tenoit à son égard. Le Grand Maître le reçut bien, & parut ne pas s'éloigner des propositions qu'on lui faisoit. Mais l'Évoyé qui avoit d'autres vûes, sous prétexte qu'il attendoit de nouveaux ordres de son Maître, faisoit traîner la négociation : & on démêla bien-tôt le principal objet de son voyage. Le Grand Maître pour n'avoir pas plus long-tems sous ses yeux cet espion privilégié, termina promptement son traité, & le renvoya à son maître. Mais à peine en étoit-il défait, qu'il en arriva un autre, qui lui apporta une Lettre de la part du Bacha Achmet. Le grand Seigneur ne voulant pas s'exposer à un refus, lui avoit commandé d'enrayer comme de lui-même une nouvelle négociation avec le Grand Maître. Ce Ministre qui par les services importans qu'il venoit de rendre à Bajazet, gouvernoit alors son Empire avec une autorité absolue, écrivit au Grand Maître pour l'exhorter à faire avec la Porte un traité de paix solide & constante, à quoi il offroit son crédit & ses bons offices, s'il vouloit envoyer des Ambassadeurs à Constantinople.

Le Grand Maître sentit bien l'artifice, & que ces differens Négociateurs ne cherchoient qu'à s'introduire dans Rhodes, & à trouver les moyens de se défaire de Zizim, soit par le fer ou le poison. Quoique le Prince de Rhodes les regardât

comme des assassins, cependant comme ils étoient revêtus, ou pour mieux dire masquez d'un caractère public, on dissimula leurs desseins. Tout ce que le droit des gens & la prudence permirent de faire en cette occasion, ce fut de congédier promptement ces Envoyez : & le Grand Maître se contenta de répondre simplement au Bacha, que pourvû qu'on ne lui parlât pas de tribut, il ne s'éloignoit pas d'envoyer dans quelque tems des Ambassadeurs à la Porte pour traiter avec lui d'une paix durable. On tint après cela à Rhodes différens conseils sur la conduite que l'Ordre devoit tenir dans une affaire si délicate.

Quoique dans tous ces préliminaires il n'eût pas été fait la moindre mention de Zizim, le Grand Maître n'eut pas de peine à s'appercevoir que le fond de la négociation rouleroit toujours sur la personne de ce Prince, & que si son frere ne s'en pouvoit pas rendre Maître par la voye des traitez, ou il tâcheroit de le faire empoisonner, ou qu'il l'attaqueroit à force ouverte, & qu'on reverroit bien-tôt toutes les forces des Ottomans inonder une seconde fois l'Isle de Rhodes. On tint là-dessus différens conseils : & pour ne se point désaisir d'un si précieux gage, on résolut pour la sureté même de ce Prince, & en attendant qu'on vît quelle face prendroient les affaires de l'Orient, de le faire passer en France, & de l'envoyer résider dans quelque Commanderie de l'Ordre.

Le Grand Maître pour lui faire prendre de bon gré ce parti, lui représenta qu'il étoit de son intérêt de se dérober pour quelque tems aux vio-

lentes poursuites de son frere ; que quelque précaution que la Religion prît, sa vie ne seroit jamais en sûreté dans Rhodes, où tant de Grecs renégats pourroient, à la faveur de la langue, s'introduire, & malgré toutes les précautions que l'Ordre prendroit, le faire périr par le fer ou par le poison ; au lieu que pendant son éloignement, l'Ordre qui étoit entré en négociation avec le Sultan, pourroit dans la suite ménager ses intérêts, & qu'il se chargeoit de lui rendre compte de tout ce qui se passeroit à la Porte à son sujet.

Le Prince Turc qui se voyoit sans ressource, consentit à tout ce qu'on lui proposa. Il laissa même avant que de partir un ample pouvoir au Grand Maître pour traiter avec Bajazet en son nom, & suivant ce qui conviendroit le mieux à sa fortune & à sa sûreté. Cet acte fut accompagné d'un autre, dans lequel ce Prince après y avoir marqué toutes les obligations qu'il avoit au Grand Maître, & à son Ordre, s'engageoit, s'il recouvroit jamais l'Empire, soit en son entier ou en partie, d'entretenir une constante paix avec les Chevaliers, d'ouvrir tous ses ports à leurs flottes, de rendre tous les ans gratuitement la liberté à trois cens Chrétiens de l'un & de l'autre sexe, & de payer cent cinquante mille écus d'or au trésor de la Religion pour la dédommager des dépenses qu'on avoit faites en sa faveur. Cet acte signé de sa propre main se garde encore dans les archives de Malte, & il est datté du cinquième du mois de Regeb, de l'année de l'Hégire 887 : ce qui revient, selon notre maniere de compter, au 31 d'Août de l'an de grace 1482. Ce Prince

s'embarqua ensuite sous la conduite du Chevalier de Blanchefort, neveu du Grand Maître, qui par ses soins & sa complaisance, tâcha d'adoucir la tristesse dont ce Prince fut saisi en quittant son pays, & en passant dans une terre étrangère.

Pendant qu'il faisoit route du côté de la France, le Grand Maître, suivant la parole qu'il en avoit donnée à Achmet, envoya à Constantinople en qualité d'Ambassadeurs, les Chevaliers Guy de Mont, Arnaud & Duprat. Bajazet qui voyoit le grand Maître arbitre de la fortune de son frere, fut ravi de leur arrivée. Ils en furent reçus avec beaucoup d'honneur, & il leur donna pour Commissaires & pour traiter de la paix le Visir Achmet & Misach Paleologue, qui depuis la mort de Mahomet, & pour s'être déclaré en faveur de Bajazet, avoit été rappellé à la Porte. La négociation pensa échouer dès l'ouverture de la conference : Achmet pour préliminaire, demanda que le Grand Maître se reconnût pour vassal du grand Seigneur, & qu'en cette qualité il lui payât tribut. Cette proposition fut rejetée par les deux Ambassadeurs avec beaucoup de hauteur. Le Visir le plus fier de tous les hommes, leur dit que son maître iroit en personne, & à la tête de cent mille hommes, lever lui-même ce tribut : les Ambassadeurs, sur de pareilles menaces, vouloient rompre la conférence, & se retirer ; mais le Bacha Paleologue ayant dit en langage turc au Visir, qu'il ne devoit pas ignorer que le Sultan vouloit à quelque prix que ce fût, conclure ce traité, on reprit la négociation ; & les deux Chevaliers montrerent d'au-

tant plus de fermeté, que Duprat qui entendoit la langue Turque, étoit par là instruit des intentions du grand Seigneur. Achmet n'insista pas davantage; mais comme il croyoit que ce Prince se deshonoroit par un pareil traité, il en abandonna la conduite au Paleologue.

Il en fallut venir ensuite au principal point, & qui tenoit le plus au cœur du Sultan. Il s'agissoit de la personne de son frere, & ses Ministres demandoient qu'on le remît en son pouvoir. Les Ambassadeurs comprirent bien que ç'auroit été le livrer aux boureaux; aussi ils rejeterent avec indignation une proposition si odieuse. Enfin on convint que le Grand Maître s'engageroit de retenir toujours ce Prince en son pouvoir, & sous une garde exacte de plusieurs Chevaliers, & qu'il ne le remettroit point à aucun Prince Chrétien ou Infidele, qui pût se servir de son nom & de ses prétentions pour troubler le repos de l'Empire; que pour l'entretien & la garde de ce Prince, le Sultan feroit remettre tous les ans à la Religion trente-cinq mille ducats, monnoye de Venise; & qu'en particulier & séparément de cette somme, il en payeroit aussi tous les ans dix mille au Grand Maître pour le dédommager des ravages que l'armée de Mahomet avoit faits dans l'Isle de Rhodes. La paix à ces conditions ayant été arrêtée, le traité fut signé par le Sultan qui envoya à Rhodes un de ses principaux Ministres appelé Capitain, pour recevoir la ratification du Grand Maître.

Le Visir naturellement fier, ne put entendre parler des pensions que le Sultan s'étoit obligé de payer.

payer tous les ans, sans frémir d'indignation. Il se plaignit hautement que par un traité si honteux, on avoit prostitué la gloire de l'Empire; & parmi ces discours, il lui échapa des railleries assez vives contre la personne même de son maître. Le Sultan en fut bien-tôt instruit: on ne manque point à la Cour de ces gens, qui par des rapports empoisonnez, & débitez avec art, tâchent de perdre leurs ennemis. Achmet en avoit un très-dangereux dans la personne d'un Bacha, appelé Isac, & dont il avoit autrefois épousé la fille. C'étoit cette même Dame turque dont le fils aîné de Mahomet devint éperdument amoureux, & à laquelle dans la fureur de sa passion, son mari prétendoit qu'il avoit fait violence. On vient de voir dans le commencement de ce Livre que Mahomet qui vouloit être le seul tyran dans ses Etats, sous prétexte de rendre justice à Achmet, avoit fait mourir ce jeune Prince, dont l'emportement lui fit craindre qu'il ne fût capable d'attenter à sa personne. Achmet comme autrefois Cesar, sans vouloir approfondir la conduite de sa femme, l'avoit répudiée: ce qui fit naître dans le cœur de son beau-pere, un desir violent de s'en venger. Ce Bacha ne laissa pas échaper l'occasion que lui fournissoit l'imprudence d'Achmet: il rapporta au Sultan les murmures & les railleries du Vifir, assaisonnez du poison dont les Courtisans ne sont pas avarés; & sous prétexte de zele pour le service du Prince, il lui insinua que dans un Vifir si puissant, & adoré des soldats, de pareilles railleries ne pouvoient partir que d'un homme qui minutoit quelque révolte.

En pareille matiere, & sur-tout dans un gouvernement aussi despotique que celui des Turcs, le seul soupçon est un crime. Bajazet toujours ombrageux & défiant, comme sont toutes les personnes foibles, pour prévenir les desseins qu'on attribuoit au Visir, résolut de s'en défaire : d'ailleurs il avoit de la peine à voir tous les jours un homme dont la grandeur des services étoit au-dessus des récompenses. Par son ordre la plûpart des Grands de la Porte furent invitez à un superbe festin que leur fit Bajazet. Contre leur loi, on y but beaucoup de vin ; le Sultan qui avoit ses desseins particuliers, & qui vouloit faire parler le Visir, fit tomber le discours sur la paix qu'il venoit de conclure avec le Grand Maître, & il ajouta que n'ayant plus d'ennemis, il vouloit diminuer la solde des soldats, & même priver de leurs emplois des Officiers qui n'étoient pas affectionnez au gouvernement. Achmet, le pere des gens de guerre, naturellement fier & impatient, prit feu ; & dans la chaleur du vin, il dit tout haut que l'affection des soldats étoit le plus ferme appui du trône, & qu'un Sultan sur-tout qui avoit encore un frere vivant, seroit mal conseillé d'irriter la milice. On prétend qu'il n'eut pas plûtôt proferé ces paroles, qu'un muet aposté exprès, à un signe que lui fit le Sultan, lui enfonça un poignard dans le cœur. D'autres Auteurs rapportent différemment ce qui se passa à la mort de ce Ministre, qui fut différée de quelque tems. Selon ces Ecrivains, Bajazet avant que de congédier les Bachas, & pour joindre la liberalité à la magnificence du festin, leur fit presenter à cha-

cun une veste de brocard avec une coupe remplie de piéces d'or; mais on ne mit devant le Visir qu'une veste noire, qu'il regardoit comme un triste augure de sa destinée: & il fut confirmé dans les sentimens qu'il en avoit, lorsque voulant suivre ceux qui se retiroient, le Sultan lui ordonna de rester, sous prétexte d'une affaire importante, dont il vouloit l'entretenir. Achmet ne doutant plus qu'il alloit être étranglé, s'écria plein de fureur: *Cruel tyran, puisque tu me voulois faire mourir, pourquoi m'as-tu forcé d'offenser Dieu, en buvant d'une liqueur défendue?*

Par ordre de Bajazet, on commença par le charger de coups, & les muets ensuite se mirent en état de l'étrangler. Mais le chef des Eunuques, qui étoit son ami particulier, voyant son maître yvre de vin & de colere, se jetta à ses pieds. *Seigneur, lui dit-il, ne te presse point de le faire mourir: tu sçais combien il est cher à tes Janissaires: attens jusqu'à demain, pour voir de quelle maniere ils apprendront les nouvelles de sa mort: et pour lors tu en décideras suivant ta volonté absolue.*

La peur, le plus puissant ressort qu'on pût faire agir auprès de ce Prince foible & timide, eut son effet ordinaire. Bajazet différa la mort d'Achmet, & le fit jetter à demi-nu & chargé de fers dans un cachot. Son fils qui l'attendoit à la porte du Serrail, ne le voyant point sortir, en demanda des nouvelles aux autres Bachas; mais la plûpart étoient si yvres, que tout ce qu'il en put tirer, c'est qu'il avoit paru que le Grand Seigneur étoit fort irrité contre lui. Ce jeune Seigneur tremblant pour sa vie, court au corps de garde des Janis-

PIERRE
D'AUBUSSON.

Chalcondile,
vie de Ba-
jazet II.

faïres, & dans un vaste logis où ils se retirent quand ils ne sont point de garde : & là fondant en larmes, & adressant la parole aux plus anciens : *Mes chers compagnons*, leur dit-il, *le Sultan vient de faire arrêter mon pere : souffrirez-vous, braves soldats, qu'on fasse perir cruellement votre Général, avec lequel depuis tant d'années vous mangez du pain & du sel ?*

Les Janissaires à ces nouvelles prennent les armes, s'assemblent, marchent droit au Serrail, & demandent avec de grands cris qu'on leur ouvre les portes : le bruit de ce tumulte passe bien-tôt jusques dans l'appartement de Bajazet. Le Prince après avoir délibéré sur le parti qu'il avoit à prendre, & dans la crainte d'être détrôné par cette milice en fureur, parut à une fenêtre un arc à la main. *Que voulez-vous mes compagnons*, leur dit-il, *& quelle est la cause de ce tumulte ? Tu l'apprendras tout à l'heure*, s'écrierent-ils, *yrrogne de Philosophe. Où est Achmet ? nous voulons le voir, ou nous sçaurons venger sa mort.* Le timide Sultan voyant toute cette milice en fureur & animée contre lui : *Achmet*, leur dit-il, *est dans mon Serrail, plein de vie ; & je ne l'ai retenu que pour conférer avec lui d'affaires de conséquence.* Le Sultan étoit si effrayé de la contenance & des menaces des Janissaires, qu'il commanda qu'on l'amênât promptement. Il parut à la porte du Serrail, la tête & les jambes nues ; & pour tout vêtement, il n'avoit qu'une simple camifole, comme un homme destiné à la mort & qu'on alloit executer. Les Janissaires indignez de voir ce grand Capitaine traité si indignement,

arracherent un turban à un des principaux Officiers de la Porte, & le mirent sur la tête d'Achmet. Ils commanderent en même tems qu'on lui apportât une veste; & après l'en avoir revêtu, ils le conduisirent jusques dans son Palais avec de grands cris, & comme s'ils eussent remporté une victoire signalée.

Le Visir, soit par grandeur d'ame, ou qu'il craignît qu'on ne lui fit un nouveau crime de l'affection des soldats, les conjura d'user plus modestement de leurs avantages. *Bajazet*, leur dit-il, *est notre Souverain : & qui sçait si je ne me suis pas attiré son indignation par ma faute ?* Enfin par ses prieres il vint à bout de calmer la sedition; mais il apprit par son experience qu'on ne remporte jamais d'avantage sur son Souverain, qui ne soit à la fin funeste à son auteur. *Bajazet* dissimula quelque tems son ressentiment; le Visir rentra en apparence dans ses bonnes graces: mais dans un voyage que fit la Cour à Andrinople, & lorsque toutes ses craintes sembloient être dissipées, le Sultan le fit étrangler. Tel fut le sort d'un des plus grands Capitaines de l'Empire Ottoman; mais qui pour s'être cru trop nécessaire, se rendit suspect à son maître, & odieux aux autres Bachas.

Pendant qu'une scene si tragique se passoit à la Porte, le Prince *Zizim* arriva heureusement sur les côtes de Provence. Le Grand Maître l'avoit fait précéder par un Ambassadeur qui demanda de sa part au Roi Louis XI. qui regnoit alors en France, la permission pour le Prince d'entrer dans ses Etats, & même d'y séjourner pendant

quelque tems. Le Roi qui ne prenoit aucun intérêt aux affaires d'Orient, y consentit sans peine. Le Prince, selon Jaligni, historien contemporain, fut conduit d'abord dans la Province de la Marche chez un Seigneur de cette Province, appellé Boissami, beau-frere du Grand Maître, & qui avoit épousé Souveraine d'Aubusson, sa sœur. Zizim, après y avoir fait quelque séjour, se retira dans la Commanderie de Bourgneuf: & les Chevaliers, qui sous prétexte de lui faire compagnie lui servoient de gardes, le logerent dans une tour qu'ils avoient fait construire exprès pour le mettre à couvert des entreprises de Bajazet, peut-être aussi pour l'empêcher de se tirer de leurs mains, & de s'échaper, comme quelque tems après ils eurent lieu de l'en soupçonner.

En effet ce malheureux Prince, au lieu de l'accueil & des secours qu'il s'étoit flatté de recevoir du Roi de France, se voyoit avec douleur éloigné de sa patrie & de ses amis; relegué dans une terre étrangere, confiné dans une espece de prison: & quelque soin que prissent les Chevaliers qui l'avoient en garde, de le divertir, il ne pouvoit s'empêcher de les regarder comme ses géoliers, & les ennemis mortels de sa Maison. Ces reflexions le jetterent dans une humeur sombre qui fut bientôt suivie d'une maladie dangereuse, & qui faisoit même craindre pour sa vie.

Un Chevalier de ceux qui étoient préposez à sa garde, touché de ses malheurs, & pour le tirer de cette profonde douleur où il étoit enseveli, lui conseilla de demander au Roi de France une

entrevûe : & il le flatta que dans une conference il pourroit interesser ce Prince dans sa disgrâce ; & en tirer des secours suffisans pour tenter encore une fois le sort des armes.

Le Prince , comme tous les malheureux , se livra aux premieres lueurs d'esperance qu'on lui donna , & il fit dire au Roi qu'il souhaittoit de l'entretenir. Le Roi occupé de ce qui se passoit chez ses voisins , & sur-tout parmi les Anglois & chez le Duc de Bourgogne , ne s'embarassoit gueres des affaires del'Orient. Cependant pour soutenir le caractere de Roi très-Chrétien , il répondit à ce Prince , qu'à la verité il seroit ravi de le voir , & même d'entrer en Souverain dans ses interêts , si la religion n'y mettoit pas un obstacle invincible ; mais que s'il vouloit se faire Chrétien & abjurer les erreurs dans lesquelles il avoit été malheureusement élevé , il s'engageoit à le ramener dans ses Etats à la tête d'une puissante armée , & qui ne le cederoit ni en chefs habiles , ni en nombre des troupes , à toutes les forces de l'Empire Ottoman ; & que s'il ne jugeoit pas à propos de tenter de nouveau le sort des armes , la France lui offroit une seconde patrie , & qu'il lui donneroit dans ce Royaume de grandes Terres & des Seigneuries assez considerables pour y pouvoir vivre avec tout l'éclat & la dignité convenable à sa haute naissance.

Le Prince Turc n'eut pas de peine à s'appercevoir que la proposition n'étoit qu'un honnête prétexte pour se dispenser de lui accorder l'entre-

vûe qu'il lui avoit demandée, & le secours qu'il en esperoit. Outre les préjugés de l'éducation, à ne considérer ses intérêts que par des vûes d'une politique humaine, il ne pouvoit pas quitter la secte de Mahomet, sans passer parmi les Mahometans pour un renégat, & sans se voir abandonné de ses meilleurs amis, & de tous ses partisans; ainsi ce Prince, sans s'arrêter davantage à la France, tourna toutes ses esperances du côté de l'Orient, dont il attendoit des nouvelles avec la dernière impatience. Il ne fut pas long-tems sans en recevoir; mais elles ne lui furent gueres agréables. Il apprit avec autant de surprise que de douleur, que les Chevaliers de Rhodes, les ennemis immortels des Ottomans, après différentes négociations qui s'étoient passées à Constantinople & à Rhodes, étoient à la fin convenus d'un traité, mais dont malheureusement la perte de sa liberté étoit le fondement & le prix; que le Grand Maître, au préjudice de son sauf-conduit, & de la parole qu'il lui avoit donnée si authentiquement, s'étoit engagé, tant que les Turcs ne violeroient pas ce traité, de le tenir toujours éloigné, & sous la garde des Chevaliers qui en répondroient. Que Bajazet de son côté s'étoit obligé de payer tous les ans au Grand Maître & à la Religion quarante-cinq mille ducats. Le traité fut décoré par ceux qui le dressèrent, de prétextes honnêtes, dont les Princes ne manquent gueres; mais qui après tout ne mettoient pas l'Ordre à l'abri du reproche d'avoir violé son sauf-conduit.

Bajazet paya cette somme très-exactement & même

même d'avance : & dans le dessein de gagner entièrement l'amitié du Grand Maître , il lui envoya peu après, la main droite de S. Jean-Baptiste, Patron de l'Ordre , qui avoit été apportée anciennement d'Antioche à Constantinople , & que Mahomet à la prise de cette ville, avoit fait mettre dans son trésor, apparemment pour la richesse du Reliquaire, ou pour trafiquer la Relique même avec quelque Prince Chrétien. Quoique les Turcs traitent d'idolatrie notre vénération pour les Corps saints, Bajazet ne laissa pas de la faire transporter avec beaucoup de cérémonie jusqu'à Rhodes : ce qui fait voir que dans la plûpart des Souverains , la Religion va bien loin après l'intérêt de l'Etat.

Cependant comme la liberté est le premier bien des hommes & le plus précieux, il ne faut pas s'étonner si le malheureux Zizim fut frappé de la plus violente douleur en voyant qu'on venoit de trafiquer de la sienne au poids de l'or. Ce traité le jettoit dans des fureurs qu'il n'est pas aisé d'exprimer : il invoquoit la mort comme le seul terme d'une si cruelle disgrâce ; & dans ces transports, on craignoit à tout moment qu'il n'attendât même à sa vie. En vain les Chevaliers qui étoient préposés pour sa garde, tâchoient de le consoler par la considération qu'il ne s'étoit rien passé à Constantinople & à Rhodes que pour son salut même, & que pour l'empêcher de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Ils lui représentoient que sa prison seroit bien moins longue qu'il ne pensoit ; qu'il devoit tout espérer du bénéfice du tems, & qu'il naîtroit infailliblement des conjonctures qui

PIERRE
D'AUBUSSON.

permettroient au Grand Maître de le faire retourner dans ses Etats avec autant de gloire que de sûreté. Le malheureux Prince n'étoit point susceptible de ces motifs vagues & douteux de consolation : l'idée affreuse d'une prison perpetuelle se présentoit à tous momens à son esprit : & toutes les raisons & les honnêtetez de ses gardes ne pouvoient l'en distraire.

L'éclat que faisoit sa douleur, passa bien-tôt au dehors de sa prison. Des gens mal intentionnez pour l'Ordre en prirent occasion de blâmer la conduite du Grand Maître. On disoit qu'il y avoit eu de l'inhumanité à vendre la liberté d'un Prince qu'on ne pouvoit au plus que mettre à rançon. D'autres ajoutoient qu'il étoit étonnant qu'un Ordre aussi noble, & que des Chevaliers, les ennemis perpetuels des Mahometans, pour un vil intérêt, se fussent érigez en geoliers aux gages de Bajazet, & qu'ils laissassent échapper une occasion si favorable d'allumer parmi ces Infideles une guerre dont tous les ennemis des Ottomans auroient pû se prévaloir.

Caourfin Vice-Chancelier de l'Ordre, Historien contemporain, & qui étoit alors à Rhodes, a tâché d'épargner ce reproche aux Chevaliers, par les avantages que les Princes Chrétiens, dit-il, tirerent de la détention du Prince Ottoman : & cet Auteur apparemment peu scrupuleux, pour justifier le manque de parole du Grand Maître, sotuient qu'on avoit fait en cela un moindre mal, que si en observant exactement le sauf-conduit, on eût attiré les armes de Bajazet dans l'Isle de Rhodes, & dans les autres Etats des Princes Chré-

tiens. Mais si on suit Jaligni, autre Historien aussi contemporain, il n'y eut de la part du Grand Maître, ni sauf-conduit, ni parole donnée. Zizim, comme on le peut voir dans cet Historien se trouva prisonnier de bonne guerre : & par conséquent le Grand Maître put disposer de sa liberté comme il le jugea à propos pour le bien de son Ordre.

Comme ces deux Historiens tous deux contemporains, l'un Ministre & confident du Grand Maître, l'autre Secrétaire de Pierre de Bourbon, se trouvent opposez sur le même fait, nous n'avons point trouvé assez de lumieres dans l'un ou l'autre de ces deux Ecrivains, pour pouvoir prendre un parti avec sùreté : & nous en laissons le jugement au Lecteur, qui trouvera dans le Livre des Preuves une dissertation sur cette matiere avec le texte même de ces deux Auteurs. Mais soit que Zizim fût fait prisonnier de bonne guerre, ou que les Chevaliers, sous prétexte de ne pas irriter un Prince aussi puissant que le Sultan, eussent violé leur sauf-conduit, on ne peut disconvenir que le Pape Sixte IV. Ferdinand Roi de Castille, d'Arragon & de Sicile, un autre Ferdinand de la même Maison & Roi de Naples, les Venitiens, & sur-tout Mathias Corvin fils de Huniade, & alors Roi de Hongrie, grand Capitaine, & comme son pere, la terreur des Turcs, faisoient tous de grandes instances auprès du Grand Maître pour mettre Zizim à la tête de leurs armées, dans la vûe de se servir de son nom pour ranimer les partisans secrets qu'il avoit dans l'Empire Ottoman. A la verité la plûpart de ces Princes étoient divisez ; quel-

PIERRE
D'AUBUSSON.

*Guillaume
de Jaligni, p.
62, 63, 65 &
65. Edition du
Livre.*

ques-uns même se faisoient actuellement la guerre, & il faut rendre cette justice au Grand Maître aussi sage politique que grand Capitaine, qu'il craignoit que si le sort des armes contre le Turc ne leur étoit pas favorable, il n'y en eût d'assez perfides, ou du moins d'assez foibles, pour acheter la paix de Bajazet en lui livrant son frere & son ennemi. Le Grand Maître faisoit un bien plus digne usage du pouvoir qu'il avoit sur la personne de Zizim: & par la seule crainte qu'il donnoit au grand Seigneur de mettre ce Prince à la tête de toutes les forces de la Religion, & de le montrer aux mécontents qui étoient en grand nombre dans ses Etats, il tenoit pour ainsi dire les forces de ce puissant Prince enchaînées: & ce fut par ce moyen qu'il l'empêcha pendant toute la vie de son frere, d'attaquer l'Italie, & de tourner ses armes contre les Princes Chrétiens.

Le Pape dans l'impatience de voir les armes des Princes Chrétiens tournées contre les Infideles, se laissa persuader que s'il avoit une fois la personne de Zizim en son pouvoir, il viendrait aisément à bout de réunir toutes les forces de l'Europe contre les Turcs. Ce Pontife venoit de succéder à Sixte IV. sous le nom d'Innocent VIII. il étoit Génois de naissance, & de l'illustre Maison de Cibo, originaire de l'Isle de Rhodes où son pere étoit né. Il ne se vit pas plutôt sur la Chaire de S. Pierre, qu'il en donna avis aux Chevaliers qu'il regardoit comme les Souverains de sa Maison, & il les fit assurer par un Nonce qu'il envoya exprès à Rhodes, de l'estime & de l'affection qu'il conservoit pour un

I 4 8 4.

PREUVE.
III.

Ordre aussi illustre & aussi utile à tous les Princes Chrétiens. Mais ce Nonce déclara en même tems au Grand Maître que Sa Sainteté pour le bien de toute la Chrétienté, & pour tenir le Turc en respect, ne seroit pas fâché de faire venir le Prince Zizim à Rome, ou du moins dans quelque Place forte de l'Italie.

Le Grand Maître représenta au Nonce qu'il étoit à craindre qu'un pareil changement ne donnât beaucoup d'ombrage à Bajazet : & que ce Prince pour s'en venger, & pour prévenir les desseins du Pape, ne portât ses armes en Italie. D'ailleurs qu'en retirant Zizim des mains des Chevaliers, on pourroit faire soupçonner qu'ils n'en usoient pas bien à son égard, & que cela deshonoreroit son Ordre. Le Nonce fit passer ces raisons à Rome; mais le Pape fut inflexible : il fit de nouvelles instances pour qu'on envoyât incessamment des ordres au Chevalier de Blanchefort, devenu grand Prieur d'Auvergne, de conduire lui même le Prince Turc à Rome. Le Grand Maître par déference pour les ordres du Pape, nomma deux Ambassadeurs qui se rendirent auprès du S. Pere, & il choisit pour cet emploi Philippe de Cluys, de la Langue de France, Bailli de la Morée, & Guillaume Caoursin, Vice-Chancelier de l'Ordre, & dont nous avons l'histoire de tout ce qui se passa à Rhodes au sujet du Prince Zizim.

Si on doit juger de la conduite qu'ils tinrent dans leur négociation par les avantages qu'ils en tirent, il faut convenir que c'étoient de très-habiles Ministres : car pour la personne seule de Zizim,

PIERRE
D'AUBUSSON.

qu'ils s'engagerent de livrer au Pape, ils en obtinrent des graces importantes. Innocent par ce traité s'engagea solennellement à ne jamais conférer aucunes Commanderies au préjudice des Langues & du droit d'ancienneté, quand même elles vaqueroient en Cour de Rome : & par une Bulle expresse de l'an 1489, il déclara que les biens de l'Ordre ne pourroient être compris dans le rôle des Benefices que les Papes s'étoient réservés, ou qu'ils pourroient se réserver dans la suite : & en cas que Bajazet irrité de ce changement cessât de payer la pension de Zizim, par une autre Bulle, & pour en dédommager les Chevaliers de Rhodes, il supprima les Ordres du S. Sépulchre & de S. Lazare, qu'il réunit à celui de S. Jean, pour empêcher, dit ce Pontife dans sa Bulle, que des Chevaliers si nécessaires à la Chrétienté, ne succombent sous la puissance formidable des Turcs. Les intérêts du Grand Maître ne furent pas oubliés dans ce traité, & le Pape s'engagea, aussi-tôt qu'on lui auroit remis le Prince Zizim, d'envoyer à ce Grand Maître le Chapeau de Cardinal, dignité à la vérité éminente, mais après tout peu convenable à un homme de guerre, & sur-tout dans la personne d'un Souverain.

Ce traité ayant été conclu à la satisfaction commune du Pape & du Grand Maître, ils envoyèrent de concert des Ambassadeurs au Roi Charles VIII. fils & successeur de Louis XI. pour lui en faire part, & demander son consentement. Ils ne trouverent aucun obstacle de ce côté-là ; mais pendant que ces Ambassadeurs étoient encore en

France, il y survint un autre Ministre de la Porte, que Bajazet envoyoit au Roi. Ce Sultan qui avoit une attention continuelle sur la conduite que les Chevaliers tenoient à l'égard de son frere, ne fut pas long-tems sans être averti des desseins du Pape, & des négociations de ses Ministres. Il fit aussi-tôt partir un de ses principaux Officiers pour traverser cette négociation. Cet Ambassadeur ayant débarqué en Provence, en donna avis à la Cour, & se mit en chemin pour s'y rendre. Mais le Roi à l'exemple de son pere s'étant fait un scrupule de donner audience à un Infidele, ce Ministre s'arrêta à Riez, suivant l'ordre qu'il en reçut par un Courier exprès, d'où il se vit obligé de négocier par écrit : & il envoya en Cour les propositions dont il étoit chargé.

Bajazet par sa Lettre prioit le Roi que le Sultan Zizim fût livré à ce Ministre, ou du moins qu'il ne souffrît point qu'il sortît de ses Etats. Pour l'engager à lui accorder l'effet de sa demande par quelque chose de plus précieux que de l'or ou des pierres, il lui offroit toutes les Reliques que l'Empereur Mahomet son pere avoit trouvées à la prise de Constantinople, & dans toute l'étendue de son Empire. Il ajoutoit qu'il étoit actuellement en guerre avec le Soudan d'Egypte ; qu'il esperoit le chasser bien-tôt de la Syrie, de la Palestine, & du Royaume de Jerusalem, & que s'il en pouvoit venir à bout, il s'engageoit de remettre cette derniere Couronne sur sa tête, comme sur celle du plus puissant Prince qui suivît la Loi du Messie.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Quoique le Roi fût jeune, plein de courage, & avide de gloire, il ne fut gueres en prise à cette dernière proposition. Il y avoit déjà long-tems que la plûpart des Princes Chrétiens étoient rebutez de ces voyages de long cours, & de ces pieufes expéditions qui avoient coûté à leurs ancêtres des sommes immenses, & le plus pur fang de leur Noblesse. L'on n'étoit gueres plus prévenu en faveur des Reliques qui venoient de l'Orient depuis le sac de Constantinople; & les Grecs en avoient apporté chez les Latins une si grande quantité de fausses, que les plus superstitieux n'avoient plus cet empressement & ce respect, qui n'est dû qu'aux véritables. Ainsi le Ministre de la Porte fut renvoyé, au rapport de Philippe de Comines, sans avoir vû le Roi, & sans avoir pû rien obtenir: au lieu que ce Prince fit dire aux Agens du Pape & de l'Ordre qu'ils pouvoient partir quand ils le jugeroient à propos; qu'il consentoit qu'ils fissent passer le Prince Zizim en Italie; & qu'il seroit ravi que le S. Pere en pût tirer des avantages considérables pour le bien de la Religion.

*Observations
sur l'Hist. de
Charles VIII.
p. 586. Ed.t.
du Louvre.*

Cependant ce Prince qui avoit des vûes secrètes de porter un jour ses armes en Orient, & contre les Turcs, ne donna ce consentement qu'à condition que Zizim resteroit toujours à la garde des Chevaliers François, & que le Pape s'obligeroit, sous le dédit de dix mille ducats, de ne le remettre à aucun autre Souverain, sans sa participation.

Le malheureux Zizim, après avoir passé de l'Orient en Europe, & de Rhodes dans le fond
de

de l'Auvergne, se trouve livré aux agens du Pape, qui le conduisent en Italie. Il y arriva sans obstacle, & pour lui déguiser ce changement d'esclavage, on ne le reçut pas avec moins de pompe & de magnificence, qu'on en auroit employée à l'entrée d'un Roi Chrétien. Le Cardinal d'Angers, & Francisquin Cibo, fils naturel du Pape, mais qu'il avoit eu avant que d'entrer dans les Ordres sacrez, allerent à sa rencontre à deux milles de Rome, & le saluerent de la part du Pape. Doria Capitaine des Gardes de ce Pontife, l'attendit à la porte de la ville, où l'on commença la marche de cette cavalcade. Quelques Turcs domestiques de Zizim, & qui ne l'avoient pas voulu abandonner, parurent les premiers. On vit ensuite passer les Gardes du Pape, ses Chevaux legers, ses Gentilshommes, ceux des Cardinaux, & la Noblesse de Rome. Le Seigneur de Faucon Ambassadeur de France relevoit l'éclat de cette marche par un équipage magnifique, & une riche & nombreuse livrée: le Vicomte de Monteil, frere du Grand Maître, & qui avoit acquis tant de gloire à la défense de Rhodes, marchoit immédiatement après, à côté du Seigneur Francisquin Cibo. Le Prince Turc venoit ensuite monté sur un superbe cheval, & suivi du grand Prieur d'Auvergne, & des autres Chevaliers qui étoient chargez de sa garde. La marche étoit fermée par le Maître de Chambre du Pape, & par une foule de Prélats Italiens & de la Cour du Pape. Le Prince Turc fut conduit dans un appartement du Vatican qu'on lui avoit préparé; & le lendemain l'Ambassadeur

370 HISTOIRE DE L'ORDRE
de France & le grand Prieur d'Auvergne le conduisirent à l'audience du Pape.

Ce Prince étant entré dans la salle d'audience, y trouva le Pape sur son trône, accompagné des Cardinaux & de toute sa Cour. Le Prince le salua à la manière de sa Nation; mais quelques instances que lui en fit le Maître des cérémonies, ce fut sans faire aucune genuflexion, & sans vouloir s'abaisser à ses pieds, comme font les Princes Chrétiens: le Pape ne l'en reçut pas moins gracieusement. Zizim lui demanda sa protection avec la même hauteur que si ce Pontife eût eu besoin de la sienne. Innocent lui répondit avec bonté: il fut depuis traité avec beaucoup d'égards, quoique toujours gardé par des Chevaliers. Mais comme il voyoit beaucoup de monde, & qu'il pouvoit même recevoir plus facilement des nouvelles de l'Asie, il se trouva moins malheureux à Rome que dans la tour de Bourgneuf.

Le Roi de France, par des raisons particulières, s'intéressoit à la conservation de Zizim. Ce Prince, jeune, puissant & ambitieux, aspirait au titre d'Empereur; il vouloit se servir un jour de la personne de Zizim pour se rendre maître de Constantinople, de la Romanie & de la Morée. André Paleologue, neveu de Constantin dernier Empereur, lui avoit cédé tous ses droits sur cet Empire: & l'Albanie, la Grece & la Romanie nouvellement conquises par Mahomet, & encore peuplées de Chrétiens, lui tendoient les mains, & imploroient son assistance. Le Roi pour pénétrer dans ces grandes Provinces, avoit besoin de quelques

ports dans l'Italie, & dans les Royaumes des deux Siciles. Son Conseil le fit appercevoir du droit qu'il avoit sur la Couronne de Naples: ce droit étoit fondé sur le testament de Charles IV. Roi de Sicile & de Jerusalem, neveu du Roi René, de la Maison d'Anjou, qui avoit institué son héritier universel Louis XI. son cousin, & après lui le Dauphin son fils, qui regnoit alors sous le nom de Charles VIII. Voilà un droit certain & auquel il ne manquoit que des forces suffisantes pour le faire valoir. Le Roi & son Conseil résolurent, avant de passer en Grece, de s'attacher à cette entreprise. Ils y étoient portez par Ludovic Sforce Regent des Etats de Milan, & ennemi secret de la Maison d'Arragon, dont une branche regnoit à Naples depuis près de soixante ans.

La guerre d'Italie fut résolue avant que de rien entreprendre du côté de la Grece. Cependant, comme le Roi de France prévoyoit qu'il auroit besoin dans cette dernière expedition de la personne de Zizim, il envoya des Ambassadeurs au Pape Innocent, & nous voyons dans leur instruction, qu'il leur ordonne de faire souvenir le Pontife des engagements qu'il avoit pris avec lui au sujet du frere du Grand Seigneur, c'est-à-dire, de n'en disposer jamais sans sa participation; mais ces négociations furent interrompues par la mort du Pape, & Zizim, qui sous son Pontificat, avoit trouvé quelque adoucissement à sa mauvaise fortune, re-tomba par cette mort dans de nouveaux malheurs.

Le Cardinal Rodrigue de Borgia succeda à Innocent, sous le nom d'Alexandre VI. Pontife, si

on lui peut donner ce nom, qui acheta la tiare & les suffrages de quelquesuns de ses confreres à deniers comptans, & qui pour s'en dédommager, quand il y fut parvenu, ne paya ces simoniaques que par le fer & le poison, ou du moins par un long exil. Sous son Pontificat, Evêchez, Benefices, Dignitez ecclesiastiques, Dispenses, l'usage même des Sacremens, tout fut venal. Il vendoit en détail ce qu'il avoit acheté en gros, & il employoit le produit à entretenir des femmes de débauche: il n'eut point de honte de revêtir de la pourpre teinte du sang des Martyrs, plusieurs de ses bâtards, fouillez de toutes sortes de crimes, & qu'il éleva au Cardinalat.

Le malheureux Zizim se trouva par sa situation en sa puissance; & ce tyran, pour être en état de disposer à son gré de sa liberté & même de sa vie, le tira des mains des Chevaliers, qu'il congédia, le fit enfermer dans le Château saint Ange, & en donna avis ensuite au Grand Seigneur, qui de peur qu'il ne le remît en liberté, s'obligea de lui payer tous les ans quarante mille ducats: d'autres disent qu'Alexandre en tiroit jusqu'à soixante mille par an.

Cependant le Roi toujours entêté de ses premiers desseins de conquêtes, fait des levées extraordinaires: son armée se trouve composée de trois mille six cens hommes d'armes, de six mille archers, six mille arbalétriers, huit mille piquiers, & autant d'arquebusiers: tout cela accompagné d'un prodigieux train d'artillerie. Toute l'Italie fremit aux nouvelles d'un si puissant armement.

Le Pape dont tous les Cardinaux demandoient la déposition, trembloit au seul bruit de la marche des François; mais comme c'étoit un habile homme & un grand politique, il tourna ses vûes du côté de Constantinople, & il se flatta, s'il étoit poussé par ses ennemis, & tant qu'il seroit maître de la personne de Zizim, de tirer de Bajazet de puissans secours, soit en argent, soit en troupes pour soutenir la guerre contre les François.

Ce fut dans cette vûe qu'il lui dépêcha secrètement un Nonce pour lui faire part des desseins & de l'armement de Charles VIII. On voit dans l'instruction donnée à ce Nonce, appelé George Bozzarde, qu'il le charge d'avertir le Grand Seigneur que le Roi de France s'avance à la tête d'une puissante armée pour enlever de ses mains le Sultan Gem ou Zizim son frere, dans la vûe des'en servir pour le détrôner; qu'il est bien résolu avec le Roi de Naples son allié de s'opposer à son entreprise, & de l'empêcher sur-tout d'approcher de Rome; mais qu'il ne peut soutenir la guerre contre un si puissant Prince, sans un prompt secours, & qu'il lui fera plaisir de lui faire payer incessamment les quarante mille ducats qui lui sont dûs pour la pension du Prince son frere. Il ajoute dans cette instruction qu'il donna à cet Ambassadeur, qu'il fit connoître au Grand Seigneur, que le Soudan d'Egypte, avec lequel sa Hauteffe étoit en guerre, lui avoit envoyé un Ambassadeur chargé de lui offrir des sommes immenses, s'il vouloit lui remettre le Prince Zizim; mais qu'il avoit rejetté cette proposition, & que rien n'étoit capable de le détacher de ses intérêts.

PIERRE
D'AUBUSSON.

1494.
PREUVE
IV.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Le Pape par ce détour adroit , & en faisant connoître les offres du Soudan d'Egypte , infinuoit au Grand Seigneur , que la voye de l'enchere lui étoit ouverte , & qu'il ne tiendroit qu'à lui d'obtenir la préférence. Bajazet entendit bien ce langage ; & comme il n'avoit point d'interêt plus pressant que de se défaire de son frere , nous voyons par ses Lettres au Pape , qu'il le conjure de le délivrer par une prompte mort de l'inquiétude que lui cause sa vie. *Saint Pere* , lui dit-il , *Zizim dans le fond d'une prison ne vit pas , il ne fait que languir : il est plus à demi mort. C'est lui rendre un bon office , que de l'envoyer par une mort entiere dans des lieux où il jouira d'un repos éternel.* C'est ainsi que s'en expliquoit ce tyran en écrivant à un autre tyran ; & pour le déterminer à ce meurtre , il s'engage par cette Lettre , si-tôt qu'il aura fait périr son ennemi , de lui faire remettre trois cens mille ducats , qu'il pourra , dit-il , employer en acquisitions de Terres & de Seigneuries considerables pour ses enfans. Le Pape auquel la vie d'un homme ne coutoit rien , quand il s'agissoit de son interêt , convint sans peine des conditions du traité. Mais comme il tiroit tous les ans quarante mille ducats de tribut de la vie de Zizim , & que d'ailleurs il tenoit par-là Bajazet en respect , il jugea à propos de differer l'exécution de ce traité , jusqu'à ce qu'il vît quel seroit le succès de l'entreprise de Charles VIII. & si ce Prince seroit assez puissant en Italie pour lui enlever son prisonnier-

Mais il fut bien surpris quand il apprit que ce

Prince avoit déjà passé les Alpes, & qu'il étoit entré dans l'Italie sans trouver d'obstacle & de résistance. En effet, tout plia devant lui; il ne fallut ni sieges, ni batailles; la plûpart des villes envoioient bien loin au-devant de lui, pour lui presenter leurs clefs, & on disoit que pour une si grande conquête, il avoit eu moins besoin de capitaines que de fourriers, qui alloient, comme ils en auroient usé en France, marquer, la craye à la main, les logis où il devoit coucher. C'est ainsi que ce jeune Prince devenu conquerant avant que d'avoir tiré l'épée, parvint jusqu'à Rome: & pour comble de bonheur, comme si les portes de la ville n'eussent pas été assez grandes pour l'y introduire; la nuit même qu'il arriva, il s'éroula au moins vingt toises des murailles, qui croulerent d'elles-mêmes par leur antiquité.

Le Pape dans la crainte de tomber entre les mains de ce Prince, & qu'il ne lui fit faire son procès, comme les principaux du sacré College l'en sollicitoient, s'enferma dans le Château saint Ange. Ses crimes passez se presenterent alors à son souvenir avec toute leur horreur. Ses infames débauches, sa simonie, ses empoisonnemens, ses meurtres & ses assassinats s'éleverent contre lui. Les Cardinaux témoins & ennemis de ces vices, le citoyen Romain, & le soldat François réunis dans un même sentiment, crioient tout haut, qu'il falloit purger la terre & l'Eglise de ce monstre. Dans une si cruelle situation, & abandonné de tout le monde, il ne s'abandonna pas lui-même: & comme il avoit des trésors immenses, & autant

PIERRE
D'AUBUSSON.

PREUVE
IV.

d'habileté que d'argent, il fait tête à l'orage: & pendant que ses ennemis le regardoient comme un homme perdu, à force de presens, & par la promesse qu'il fit d'un Chapeau de Cardinal à Briçonnet Ministre; il le gagne, & par son credit la plûpart des favoris du jeune Roi. Cette grande affaire se tourna en négociation, & se civilisa; on ne parla plus des crimes d'Alexandrè: tout se réduisit à le retirer du parti des Arragonnois. Il promit tout ce qu'on voulut, bien résolu de ne tenir ses promesses qu'autant de tems qu'il y seroit forcé par une puissance supérieure. Ainsi le traité fut bientôt conclu: il convint de s'attacher à l'avenir inviolablement aux intérêts de la France; & pour gage de sa parole, il donna en ôtage le Cardinal de Borgia, ou de Valence, son fils, appelé depuis Duc de Valentinois, le heros de Macchiavel, & sans contredit le plus méchant homme qu'il y eût alors au monde, si son pere n'eût pas été vivant. Il devoit par le traité & en qualité d'ôtage suivre le Roi à la guerre pendant quatre mois. Pour sauver l'honneur de la pourpre, son pere le revêtit de la dignité de Legat du S. siege; & ce qui lui fut encore plus sensible que de voir son fils suivre les étendarts de la France, c'est qu'il fut obligé à la fin de livrer Zizim au Roi. On voit par le traité qui se fit à ce sujet, que ce Prince s'obligeoit après l'expédition de Naples, de le renvoyer au Pape & à Rome; qu'en attendant, le Roi obtiendrait du Grand Maître & du Conseil de l'Ordre une décharge en sa faveur, comme il leur en avoit donné une pareille, lorsqu'il

avoit

avoit tiré Zizim de leurs mains, & que tant que ce Prince vivoit, lui seul percevroit les quarante mille ducats que le Sultan payoit pour la subsistance ; toutes conditions qu'il ne stipula avec tant de soin, que pour cacher ses mauvais desseins. Car ce tigre, pour tenir parole au Turc, & pour se mocquer de celle qu'il avoit donnée au Roi, fit empoisonner Zizim * avant que de lui livrer ; & le malheureux Prince ne fut pas plutôt arrivé avec le Roi à Terracine, qu'il y trouva la fin de sa vie. La fuite précipitée du fils du Pape, qui à la faveur des ténèbres, s'évada la nuit, fit connoître les perfides auteurs de cet empoisonnement.

Cette funeste nouvelle passa bien-tôt à Rhodes : le Grand Maître en fut frappé d'horreur & d'étonnement. Il se reprochoit même, & peut-être avec assez de raison, d'avoir remis à Innocent VIII. un Prince qui s'étoit livré à l'Ordre sous la foi d'un fauf-conduit, & qui, quand même il seroit venu prendre des chaînes à Rhodes, ne pouvoit jamais être traité que comme un prisonnier de guerre. Et ce qui augmentoit la douleur du Grand Maître, c'est qu'il étoit obligé de la dissimuler, & qu'il ne lui étoit pas permis de poursuivre la vengeance d'un crime si affreux. Dans une situation si triste, le grand Prieur d'Auvergne son neveu lui apporta des Lettres du Roi de France ; qu'il le prioit de se rendre auprès de lui pour conférer ensemble du dessein qu'il avoit formé de porter

* Perstringunt nonnulli Venetos Turcico corruptos auro operam dedisse, ut veneno Zizimus necaretur ; alii autem Alexandrum Pontificem carpunt, qui Zizimum lento tabo infectum Gallo Regi tradiderit. *Rainaldi Annales Ecclesiast. anno 1495.*

ses armes dans la Grece , & dans les Etats du grand Seigneur.

Ce jeune Prince que la fortune sembloit conduire par la main, venoit de se rendre maître du Royaume de Naples, que le jeune Ferdinand lui avoit abandonné. La facilité qu'il trouvoit dans des conquêtes que personne ne lui disputoit, lui faisoit espérer le même succès contre les Turcs. C'étoit le sujet de la Lettre qu'il avoit écrite au Grand Maître : elle étoit également honnête & pressante. Ce Prince lui disoit obligamment qu'il l'avoit choisi comme un des plus grands Capitaines du siècle, pour guide dans une si sainte entreprise. Mais le Grand Maître ne se laissa pas éblouir par ces louanges, & encore moins par un projet qui avoit plus d'éclat que de solidité. Ce vénérable vieillard du fond de son Palais entretenoit des intelligences secrettes dans toutes les Cours des Princes Chrétiens, & jusques dans le Serrail du grand Seigneur. Il apprit que ce Prince délivré des inquiétudes que lui avoit causé son frere, tant qu'il avoit vécu, armoit alors puissamment : & dans cette conjoncture, il n'étoit pas de la prudence du Grand Maître d'abandonner Rhodes & les Isles de la Religion. Mais ce qui l'empêcha sur-tout de partir, c'est qu'il reçut des avis fideles de divers endroits, que le Roi, bien loin de pouvoir passer dans le Levant, seroit trop heureux de regagner la France; que l'armée qu'il avoit conduite en-Italie, étoit considérablement diminuée par les garnisons qu'il avoit fallu mettre en différentes Places, par les maladies, & encore plus par

les débauches des soldats. D'ailleurs, qu'il se formoit une puissante Ligue contre ce Prince, dont le Pape étoit le principal moteur; que Bajazet à la sollicitation de ce Pontife avoit envoyé un Ambassadeur à Venise pour menacer ces Républicains d'une cruelle guerre, s'ils ne se déclaroient incessamment contre le Roi de France; qu'ils étoient entrez d'autant plus volontiers dans cette Ligue, qu'ils étoient bien aises de n'avoir pas pour voisin un Prince si puissant; que c'étoit par leur Bayle que le grand Seigneur avoit appris les premières nouvelles de la mort de l'infortuné Zizim, & qu'en faveur des Turcs, ils avoient fait arrêter l'Archevêque de Duraz, qui pour faciliter les conquêtes de Charles VIII. entretenoit des intelligences secrètes parmi les Grecs de l'Illyrie, nouveaux sujets de la Porte; & que ces politiques avoient envoyé au Sultan tous les papiers & les mémoires de ce Prélat.

On ajoutoit dans ces avis que l'Empereur Maximilien I. Ferdinand Roi d'Espagne, Ferdinand Roi chassé de Naples, Ludovic Duc ou usurpateur de Milan, le Marquis de Mantoue, & plusieurs autres petits Princes d'Italie, négocioient actuellement à Venise, & qu'on prétendoit que la Ligue avoit été signée le dernier de Mars. Le Grand Maître renvoya au Roi le Chevalier de Blanchefort pour lui faire part de ces avis, qui ne se trouverent que trop bien fondez. Tous ces Princes prirent les armes; leur armée étoit composée de vingt mille hommes de pied, & de trente-quatre mille chevaux.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Le Roi vit bien que dans cette occasion il falloit surseoir l'entreprise du Levant : il ne songea qu'à aller chercher de nouvelles forces en France : il en prit le chemin avec le débris de l'armée qu'il en avoit amenée. Les ennemis qui avoient près de soixante mille hommes, s'opposèrent à son passage ; on en vint aux mains. Les Alliez quoique supérieurs en forces, mais de différens avis, & peu unis entr'eux, se présentèrent à la vérité de bonne grace au combat ; mais après une première charge, la plûpart se retirèrent en caracolant. Il sembloit qu'ils ne fussent venus que pour faire des tournois : & les Stradiots, cavalerie légère, à la solde des Venitiens, s'étant jettés sur le bagage qu'on leur avoit abandonné exprès, & comme un leurre pour les occuper ; le Roi à la tête de sa Noblesse & de ses hommes d'armes, s'ouvrit un passage l'épée à la main, & continua son chemin sans avoir perdu que trente ou quarante soldats, & après avoir tué trois mille cinq cens hommes, parmi lesquels se trouverent Rodolphe oncle du Marquis de Mantoue, trois autres Princes du nom de Gonzague, & dix-huit Seigneurs Italiens.

Charles VIII. revint dans ses Etats avec plus de gloire que d'utilité. Le Royaume de Naples lui échapa par sa retraite ; & comme l'avoit bien prévu le Grand Maître, on ne parla plus en France du voyage d'outre-mer, ni de la conquête de Constantinople. Le Pape délivré de la crainte des armes du Roi, & appréhendant que ce Prince offensé de sa mauvaise vie & de ses fourberies, ne lui fit faire son procès, ne se contraignit plus depuis que

l'armée de France eut repassé les monts, & il retourna dans ses desordres.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Les Chevaliers de Rhodes ne furent pas à l'abri de la dureté de son gouvernement. Ce Pontife sans égard pour les privilèges de la Religion, & qui ne pouvoit pas ignorer les services que les Chevaliers rendoient continuellement à la Chrétienté, prétendit être le seul maître de toutes les Dignitez & des Commanderies de l'Ordre : & le Prieuré de Catalogne étant venu à vacquer avec la Commanderie de Nouvelles, il les conféra à Louis Borgia son neveu, quoique le Grand Maître en eût déjà pourvû Frere François Bossolx, Catalan de Nation, & un des plus illustres Chevaliers de la Langue d'Arragon.

Une entreprise aussi violente causa de grandes plaintes dans tout l'Ordre ; on en écrivit par des Ambassadeurs à Ferdinand qui regnoit alors en Arragon & dans la Castille. Ce Prince qui dans les guerres qu'il soutenoit contre les Maures de Grenade, n'avoit pas de secours plus assuré que celui des Chevaliers Espagnols, entra dans leurs justes ressentimens. Il fit assurer le Grand Maître qu'il maintiendrait hautement la nomination qu'il avoit faite du Chevalier Bossolx, & que tant qu'il vivroit, il ne souffriroit point qu'on disposât à son préjudice & contre les droits de la Religion, d'aucune Commanderie. Ce Prince écrivit en même tems au Pape, & lui représenta qu'il n'y avoit point d'Etats dans toute la Chrétienté où l'institut & les armes de cette généreuse Milice ne fût en singulière vénération ; que ces illustres Chevaliers

PIEERE
D'AUBUSSON.

étoient les protecteurs nez de toutes les Nations Chrétiennes qui navigeoient dans la Méditerranée ; que depuis la fondation de l'Ordre, ils escortoient en tout tems les Pélerins que la dévotion conduisoit à la Terre Sainte , & pour visiter le Sépulchre du Sauveur des hommes ; qu'étant devenus plus puissans par la conquête de l'Isle de Rhodes , ils ne se servoient de leurs forces , comme Sa Sainteté en étoit bien instruite , que pour secourir les Princes Chrétiens contre les Infideles ; qu'ils y employoient leur bien, leur sang & leurs vies ; que l'Ordre perdoit tous les jours ses plus braves Chevaliers dans ces guerres saintes , & qu'il y en avoit peu qui en revinssent sans blessure ; que c'étoit en vûe & par reconnoissance de ces services si importans, que la plûpart des Souverains de la Chrétienté avoient donné à un Ordre si utile , les biens dont les Commanderies étoient composées , & qu'il n'y en avoit point qui ne vît avec chagrin qu'on entreprît de changer cette disposition ; qu'eux-mêmes souffriroient impatiemment qu'on fit passer en des mains étrangères le bien que leurs prédécesseurs avoient acquis si légitimement , & par tant de travaux ; qu'après tout on ne pouvoit les en dépouiller sans rallentir leur zele , diminuer les forces qu'ils tenoient en mer , & abandonner tous les Chrétiens qui navigeoient , en proie aux barbares & aux Infideles.

Le Pape se rendit aux raisons , ou pour mieux dire , à l'autorité du Roi d'Arragon & de Castille. Ce Pontife n'ignoroit pas qu'au travers des plaintes des Chevaliers Espagnols, il étoit échappé des

invectives contre ses liaisons avec le Grand Turc. Il étoit de son honneur d'effacer les mauvaises impressions que l'empoisonnement de Zizim donnoit contre lui. Pour dissiper ces bruits si préjudiciables à sa réputation, il fit proposer par ses Nonces à la plûpart des Princes Chrétiens de former une puissante Ligue contre les Infideles. Il déclara hautement qu'il en vouloit être le Chef: & pour éblouir ceux qui pourroient douter de la sincérité de ses intentions, il nomma le Grand Maître pour Généralissime de l'armée chrétienne. Un pareil choix déterminâ la plûpart des Souverains de l'Europe à prendre les armes. L'Empereur Maximilien, Louis XII. Roi de France, ceux de Castille, de Portugal & de Hongrie, les Venitiens, & la plûpart des Princes d'Italie entrèrent dans cette Ligue. Le Pape en fit passer la nouvelle à Rhodes: il exigea de la Religion que pour son contingent, elle entretînt pendant la guerre quatre galeres & quatre barques armées; il promit d'en fournir quinze pour sa part, & il marquoit par une Lettre particuliere au Grand Maître, que l'Evêque de Tivoli son Nonce les faisoit armer actuellement dans le port de Venise.

Quelque positive que fût cette promesse, le Grand Maître qui connoissoit l'esprit artificieux du Pape, avoit bien de la peine à s'y fier, & sur des pressentimens qu'il croyoit bien fondez, il auroit refusé le généralat, si le Conseil de l'Ordre ne lui eût représenté, qu'il y avoit des conjonctures où il falloit donner quelque chose au hazard; qu'à la verité on avoit à craindre que le

PIERRE
D'AUBUSSON,

Pape, malgré cette grande ostentation de zèle qu'il affectoit, n'entretînt toujours secretement des intelligences avec la Porte; mais que dans une Croisade & une guerre générale, entreprise contre les Infideles, il n'étoit point permis à la Religion de demeurer dans une inaction, qui déshonoreroit le courage des Chevaliers; & qu'ils devoient être les premiers à prendre les armes, & les derniers à les quitter.

Le Grand Maître sentit bien que dans de pareilles occasions, on ne pouvoit pas toujours suivre exactement les lumieres de la prudence: & une Lettre très-obligeante qu'il reçut en ce tems-là, de Louis XII. Roi de France, acheva de le déterminer. Ce Prince, si bon juge du mérite; après avoir donné de justes louanges à la valeur & à l'expérience du Grand Maître, lui marquoit qu'il envoyoit dans la Méditerranée plusieurs vaisseaux armés & chargés de troupes de débarquement; que Philippe de Cleves-Ravestein commandoit cette petite flotte, & que son instruction portoit expressément de lui obéir & de n'agir que par ses ordres. Le Grand Maître & le Conseil pour répondre dignement à ce que toute la Chrétienté attendoit de l'Ordre, firent des efforts extraordinaires, & mirent en mer une flotte considérable, composée de vaisseaux de haut bord, de galeres, de galiotes & de barques armées. Tous ces vaisseaux étoient sur le fer, & attendoient les galeres du Pape, & les vaisseaux François que commandoit Ravestein. Mais cet Officier bien loin de se conformer aux instructions du Roi son maître,

maître, & pour s'attirer à lui seul tout l'honneur de la campagne, alla d'abord, sans consulter le Grand Maître, assiéger la capitale de l'Isle de Metelin.

PIERRE
D'AUBUSSON

Les Venitiens tenoient la mer avec trente galeres : on attendoit toujours celles du Pape, & Ravestein se flattoit qu'avec ce secours il auroit la gloire de cette conquête. Mais il ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que cette entreprise passoit ses forces. La Place étoit revêtue de forts bastions : une nombreuse garnison composée pour la plûpart de Janissaires, la défendoit ; d'ailleurs le Général François n'avoit pas assez de troupes pour l'investir entierement, & les Turcs y faisoient entrer à tous momens de nouveaux secours. Ravestein après avoir perdu beaucoup de monde en différentes attaques, se vit obligé de lever le siege ; & sous prétexte que la saison étoit trop avancée, il reprit le chemin des côtes de France. Le Général Venitien écrivit au Grand Maître que les François avoient entrepris & levé le siege de Metelin sans sa participation ; il ajoutoit qu'il ne falloit point compter sur les quinze galeres du Pape, qui ne subsistoient qu'en idée ; qu'il ne lui en connoissoit que deux, dont le Duc de Valentinois son fils se servoit actuellement contre le Prince de Piombino, & qu'on ignoroit en Italie que le Pontife armât contre le Turc. La Ligue subsista encore quelque tems, pendant lequel les Chrétiens enleverent aux Infideles l'Isle de Ste Maure. Ce fut tout le fruit qu'on tira de cette union des Princes Chrétiens. La guerre qui s'éleva dans le Royaume de Naples entre les

François & les Espagnols, la rompit, & le Pape bien loin d'intervenir pour concilier ces deux Puissances, n'oublia rien pour fomenter leurs divisions. Les Venitiens abandonnez des principaux de leurs allies, firent une paix particuliere avec la Porte. Ladislas Roi de Hongrie fit un pareil traité avec Bajazet, & il n'y eut que les Chevaliers de Rhodes, qui sans tirer aucun secours du Pape, & des autres Souverains de l'Europe, & avec les seules forces de la Religion, continuerent la guerre contre les Infideles.

Les galeres de l'Ordre tenoient alors la mer; elles rencontrèrent le long des côtes de Syrie & d'Egypte une flotte de navires Turcs & Sarrasins, partis du port d'Alexandrie, où ils avoient chargé de riches marchandises, & qu'ils portoient à Constantinople. Le Chevalier de Villaragut, Châtelain d'Emposte commandoit cette escadre; il batit & tourna en fuite l'escorte de cette riche flotte, dont il s'empara, & qu'il conduisit dans le port de Rhodes. Mais quelque considerable que fût cette prise, elle ne consola point le Grand Maître de la tiendeur & de la négligence de ses allies. Il employa inutilement tous les offices & les prieres les plus pressantes pour ranimer la Ligue, & pour engager le Pape à tenir sa parole la campagne suivante. Ce Pontife qui avoit assez fait pour sa réputation d'avoir formé une Ligue, ne songeoit uniquement qu'à procurer des établissemens considerables à César Borgia, le plus cher de ses enfans. Il vouloit faire un Souverain de ce bâtard,

& élever sa fortune sur les ruines des premieres Maisons d'Italie.

PIERRE
D'AUBUSSON.

Les autres Princes alliez à son exemple, n'étoient occupez que de leurs interêts particuliers. Le Grand Maître ne pouvant rien esperer d'utile pour la Chrétienté sous un tel Pontificat, en attendit le changement, & tourna tous ses soins vers l'interieur de son Etat, & à regler les mœurs des Chevaliers & du peuple.

Par un Edit autorisé du Conseil, il bannit de l'Isle de Rhodes & de tous les Etats de la Religion les Juifs qui y étoient établis depuis plusieurs siècles. L'aversion héréditaire de cette Nation pour la personne adorable de Jesus-Christ, les rendit odieux au Grand Maître. D'ailleurs ils ruinoient les sujets de la Religion par d'énormes usures, & on les accusoit même de certains trafics encore plus honteux & plus infâmes.

Du même fond de pieté & par le même esprit de religion, le Grand Maître fit de severes reglemens contre les blasphémateurs, & les étendit depuis contre le luxe de certains Chevaliers qui portoit des habits trop riches & trop chargez d'ornement. Ce digne Chef d'un Ordre si saintement établi, & aussi grand Religieux lui-même que grand Capitaine, ordonna que tous les Chevaliers, conformément à ce qui s'étoit toujours pratiqué dans la Religion, n'auroient tous que des habits simples, uniformes, d'une seule couleur, & sans toutes ces vaines parures que le faste & l'ambition avoient inventez; & que si quelqu'un étoit assez hardi pour contrevénir à ce statut, ou-

PIERRE
D'AUBUSSON.

tre sept jours de jeûnes, & deux de disciplines auxquels il étoit condamné, son habit seroit encore confisqué au profit des pauvres. Tous les anciens Commandeurs, & les plus zelez des Chevaliers donnerent de grandes louanges au Grand Maître au sujet de cette sage ordonnance. On vit disparaître aussi-tôt les étoffes de différentes couleurs, les dorures, les riches pelleteries, & tout l'attirail de la vanité, si peu convenable à des Religieux, qui au pied des Autels avoient fait le vœu solennel de pauvreté. En effet que pouvoit-on penser de voir ces Religieux se parer comme des femmes, peut-être pour les séduire, & ne garder plus de leur profession, qu'une simple Croix qu'ils n'auroient pas même portée, si elle ne leur eût servi de titre pour les prétentions qu'ils avoient sur les biens de l'Ordre? Heureusement en reprenant l'habit modeste de la Religion, chacun en reprit l'esprit: & l'Ordre retrouva de saints Religieux dans la personne de ses braves Chevaliers.

Pendant que le Grand Maître par de si dignes soins s'occupoit à maintenir la discipline reguliere dans son Ordre, il sembloit que le Pape en eût conjuré la ruine. Ce Pontife toujours avide de biens, & entêté sur-tout d'un pouvoir despotique, conferoit les plus riches Dignitez de la Religion à ses parens & à des seculiers: & il en dispofoit sans la participation du Grand Maître, sans égard pour la nature des biens qui appartenoient à un Ordre souverain, & contre tous les droits & les privileges de la Religion. Un procedé si injuste & si violent affligea sensiblement

le Grand Maître : il en écrivit à ce Pontife en des termes très-forts , & tels qu'un véritable zele peut inspirer ; mais il n'en reçût pour toute réponse que la continuation des mêmes injustices ; & il apprit qu'Alexandre avoit encore , depuis ses remontrances , promis le Grand Prieuré de Castille à Dom Henry de Toledé. Ces tristes nouvelles jetterent le Grand Maître dans une mélancolie qui lui causa à la fin une maladie mortelle. Ce généreux vieillard , qui aimoit si sincèrement son Ordre , dont il connoissoit le mérite & toute l'utilité , ne put surmonter sa douleur. Le mal devint insensiblement plus fort que tous les remèdes de la médecine. Il en fut accablé sans rien perdre de sa fermeté ordinaire , & il vit arriver la mort dans son lit avec la même intrépidité qu'il l'avoit envisagée tant de fois à la guerre dans les plus grands perils. Ainsi mourut , âgé de plus de quatre vingts ans , Pierre d'Aubusson , Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem , un des plus grands Capitaines de son siècle , révééré de tous les Souverains qui vivoient de son tems , l'amour & les délices de ses Chevaliers , le pere des pauvres , le sauveur de Rhodes , l'épée & le bouclier de la Chrétienté , & aussi distingué par une piété solide , que par sa rare valeur.

Sa naissance étoit illustre : il étoit issu d'une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de la France , & dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers siècles de cette Monarchie. Dès l'an 887 un Seigneur du nom d'Aubusson , au raport d'Aimar de Chabanois , fut fait Vicomte

dans la Province de Limosin par le Roi Eudes. Le même Historien qui vivoit en 1029, pour rendre plus recommandable la naissance de Turpin Evêque de Limoges, dit qu'il étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubuffon. On trouvera à la fin de ce volume une suite de Preuves sur le même sujet, que nous avons pris soin de n'emprunter que d'Historiens connus & contemporains. Mais quelque illustres qu'ayent été les ancêtres de ce Grand Maître, il tiroit sa principale gloire de ceux de ces Seigneurs, qui s'étoient signalez dans les guerres de la Terre Sainte. Ce fut à leur exemple qu'il se dévoua sous l'étendart de S. Jean à la défense des Chrétiens. On vient de voir dans l'histoire de sa vie qu'il leur fut aussi utile, que redoutable aux Infidèles. L'Ordre après sa mort recueillit sa succession; mais on peut dire que le trésor le plus riche qu'il lui laissa, fut le souvenir de sa gloire, & l'exemple de ses vertus.

Fin du septième Livre.



THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

LIVRE HUITIÈME.

SI LES GRANDS MAÎTRES sont mortels, on peut dire que la Religion de S. Jean est immortelle, & que cette espece de gouvernement républicain fondé sur des Loix invariables, & toujours animé par un sage Conseil, peut perdre son Chef ou quelques-uns de ses membres sans rien perdre de sa solidité. Quoi qu'il arrive, c'est toujours le même esprit qui y regne : l'histoire du Grand Maître d'Aubusson nous en fournit un grand exemple. L'Ordre par la sagesse & le zele de son successeur, ne s'apperçut point de sa perte. Ce successeur fut Frere EMERI D'AMBOISE, d'une Maison ancienne & très noble, & qui étoit alors illustrée par le fameux George d'Amboise, frere du Grand Maître, Archevêque de Rouen, Cardinal & Légat du S. Siege, & premier Ministre de la France.

EMERI
D'AMBOISE.
1503.

Le nouveau Grand Maître étoit dans ce Royaume, quand le Chevalier de Gaverston par ordre du Conseil, lui apporta le decret de son élection. Ce Chevalier avoit été chargé de lui représenter combien l'Ordre avoit besoin des bons offices du Roi de France auprès du Pape, qui continuoit contre les droits & les privileges de la Religion à disposer en faveur de ses creatures, de toutes les Commanderies qui vacquoient dans la Langue d'Italie. On se plaignoit même que par des graces expectatives, il anticipoit sur les vacantes ; que pour

une modique somme d'argent, il exemptoit des Chevaliers, non seulement de la résidence dans Rhodes, si nécessaire en ce tems-là, pour acquérir & pour conserver le droit d'ancienneté; mais encore, ce qui étoit sans exemple, qu'il en avoit dispensé plusieurs des vœux solennels de la Religion. Tout étoit venal dans la Cour de cet avare Pontife; personne, même dans ses Etats, n'étoit riche impunément, & quand les prétextes lui manquoient pour s'approprier le bien d'autrui, il avoit à ses gages des empoisonneurs, qui par leur art funeste, faisoient vacquer les plus riches Commanderies & les premières Dignitez de l'Eglise.

On s'étonnoit que dans une place si sainte, Dieu souffrît si long-tems un monstre qui la deshonorait; mais si la justice fut lente, elle n'en fut pas moins rigoureuse: & ce Pontife périt par l'instrument ordinaire de ses cruautés: son dernier crime lui fut fatal.

Il y avoit long-tems que le Pape & son fils envahissoient en espérance la succession du Cardinal Adrien Cornette, qui passoit pour le plus riche des Cardinaux en argent comptant; mais comme ce vieillard vivoit trop long-tems à leur gré, ils résolurent de l'empoisonner. Le Pape l'invita à une fête dans une vigne voisine de Rome: le poison fut préparé dans une bouteille de vin dont on ne devoit servir qu'à ce Cardinal. Mais le Pape & le Valentinois étant arrivez avant lui dans ce jardin & ayant soif, l'Echanson qui avoit le secret des bouteilles ne s'étant pas trouvé dans le moment qu'ils demandoient à boire, un autre domestique leur

leur présenta du vin de la bouteille empoisonnée, & ils en burent. Alexandre déjà avancé en âge, quelques remedes qu'on lui fit, ne put résister à la violence du poison. C'est ainsi que mourut le Pape Alexandre VI. dont les débordemens publics, dit le Pere Daniel dans son Histoire de France, les perfidies, l'ambition démesurée, l'avarice insatiable, la cruauté & l'irreligion en avoient fait l'exécration de toute l'Europe, dans une place où l'on ne devoit être élevé que par le merite des vertus contraires à tous ces horribles vices.*

EMERY
D'AMBOISE.

1. Edit. t. 2.
p. 1721.

Le Duc de Valentinois d'une constitution plus forte, & aidé de differens remedes, n'en mourut pas à la verité; mais après ce terrible accident, il ne fit que traîner une vie languissante: & il la perdit depuis en voulant reconnoître une petite Place qu'il avoit assiegée.

C'est ainsi que l'Eglise universelle, & l'Ordre de S. Jean en particulier furent délivrez de deux tyrans, qui par leur mauvais exemple & leur injuste gouvernement, sembloient en avoir conjuré la ruine. Le Grand Maître ayant appris leur mort, & ne se croyant plus nécessaire à la Cour de France, se disposa à partir pour Rhodes: il prit congé du Roi. Ce Prince le combla de caresses, lui fit présent d'un morceau de la vraye Croix, & il lui donna en même tems comme une marque de l'estime qu'il faisoit de sa valeur, l'épée que le Roi Saint Louis avoit portée dans les guerres d'outre-mer: présent convenable au Chef d'un Ordre animé du

PREUVE
I.

* Historia arcana, sive de vita Alexandri VI. Papæ; seu excerpta ex Diario Johannis Burchardi Argentinenfis Capellæ Alexandri sexti Papæ Clerici ceremoniarum Magistri. Edita à Godefr. Guilielm. Leibnizio.

même esprit que ce saint Roi. Le Grand Maître ; avant que de partir , se rendit au Parlement : les Chambres étoient alors assemblées pour la vérification des Bulles qui concernoient la légation du Cardinal d'Amboise son frere. Il représenta à cette auguste compagnie qu'il n'avoit pas voulu partir pour ses Etats sans prendre congé de la Cour, laquelle il assura en général & en particulier de ses bons offices.

Le voyage du Grand Maître fut heureux ; il arriva sans obstacle à Rhodes , & donna fonds au mole de saint Nicolas. Il fut reçu avec toutes les cérémonies ordinaires en pareilles occasions ; & pour être instruit de l'état où se trouvoit le corps entier de la Religion , il convoqua un Chapitre général. Il s'y fit differens réglemens pour la manutention de la discipline ; & pour établir un bon ordre dans l'administration des Finances : des soins aussi importans étoient nécessaires pour prévenir les mauvais desseins des Turcs & des Sarrasins. Bajazet & le Soudan d'Egypte , irritez contre les Chevaliers qui dominoient dans toutes les mers du Levant , avoient fait secrettement une Ligue pour détruire une Puissance qui ruinoit le commerce de leurs sujets. Le Grand Seigneur délivré de l'inquiétude que lui avoit causée jusqu'alors la vie de son frere , ne pouvoit pardonner aux Chevaliers d'avoir reçu dans leur Isle , un fils de ce malheureux Prince , appelé Amurat , qui ne se croyant pas en sureté dans les Etats du Soudan , s'étoit réfugié à Rhodes. Bajazet pour s'en venger , avoit donné ordre à tous les Corsaires qui navi-

geoient sous sa banniere , de faire des descentes dans toutes les Isles qui dépendoient de la Souveraineté du Grand Maître. Le Soudan de son côté étoit convenu de mettre sur pied une puissante armée pour faire le siege de Rhodes ; mais comme il manquoit de bois dans ses Etats pour la construction des vaisseaux , le Grand Seigneur lui prêta quatre galeres armées , & permit à l'Ambassadeur de ce Prince d'acheter dans le port de Constantinople plusieurs navires marchands , que cet Ambassadeur chargea de bois , de fer , de voiles & d'autres agrez nécessaires. Outre ce secours , ce Ministre obtint encore du grand Seigneur en faveur du Soudan son maître , la permission de faire couper des bois dans les forêts qui sont voisines du Mont Negro , & le long du Golfe d'Ajazzo : ce Golfe , comme on sçait , joint ensemble la Cilicie & la Syrie. Ces préparatifs n'avoient pas seulement pour objet la guerre de Rhodes. Le Soudan appelé Campson Gauri en destinoit une partie contre les Portugais , qui se rendoient redoutables le long des côtes de la mer Rouge , & dans tout l'Orient. On devoit apporter ces bois tous façonnez dans le port d'Alexandrie , d'où on les auroit transportez sur des chameaux à Suez , petite ville assise sur la dernière extrémité de la mer Rouge , & vers l'endroit où les Israélites traverserent autrefois cette mer à pied sec sous la conduite de Moyse.

Emanuel Roi de Portugal , un des plus grands Rois de cette Nation , faisoit alors la guerre à Nubadarin Roi de Calicut : le commerce des épice-

EMERY
D'AMBOISE.

1505.

Ozorius. l.

3. c. 4.

Matt. l. 3.

c. 2.

Hist. gener.
de Portugal
par Lequien.
tom. 2.

EMERI
D'AMBOISE.

ries avoit attiré les Portugais dans ses Etats situez le long de la côte de Malabar , dans la presqu'Isle en de-çà du Gange. Ce fut en cet endroit qu'aborderent les Portugais quand ils découvrirent les Indes Orientales. Ils furent reçus d'abord par ces peuples avec beaucoup d'humanité ; mais ayant abusé de leur facilité , & s'étant voulu rendre les maîtres du pays , ils en furent chassés. Les Portugais y revinrent avec de puissantes flottes : le Roi du pays ne se trouvant pas des forces capables de résister à ces étrangers , eut recours au Soudan d'Egypte. Pour l'intéresser dans sa défense, il lui fit représenter par un Ambassadeur , que les Portugais sembloient avoir entrepris la conquête de l'Orient , & la destruction de la sainte Loi du Prophete , & que ces Européens étoient sur le point d'étendre leurs conquêtes jusques dans les lieux pour lesquels les veritables Musulmans ont le plus de vénération. Pour exciter tout le zele & l'indignation de ce Prince, il engagea le Roi d'Aden , que l'honneur d'être de la race de Mahomet distinguoit parmi les Rois d'Arabie , de lui dépêcher de son côté un Ambassadeur pour lui faire les mêmes remontrances.

Campson qui entre ses titres, prenoit celui de protecteur de la Mecque, les assura d'un puissant secours ; & il y étoit aussi sollicité secretement par les Venitiens , qui jaloux du commerce que les Portugais faisoient en Orient, envoyerent un Ambassadeur au Soudan. Cet Ambassadeur mena avec lui differens ouvriers , soit pour fondre de l'artillerie, ou pour travailler à la construction des

vaisseaux ; on devoit sur-tout les employer à construire des galeres, vaisseaux absolument nécessaires dans le port de Suez, où les grands vaisseaux ne trouvent pas un fonds assez sûr pour y pouvoir aborder.

Tel étoit le sujet qui avoit engagé Campson à demander à Bajazet la permission de tirer des bois des forêts de la Cilicie. Pendant que ses ouvriers étoient occupez à ces sortes d'ouvrages, le Grand Seigneur fit sortir de ses ports une flotte composée d'un grand nombre de galeotes, de flûtes & de diverses sortes de bâtimens chargez de troupes, & commandez par un fameux Corsaire appelé Camali, qui fut joint dans cette expedition par d'autres Corsaires qui tous avoient ordre, comme nous le venons de dire, de faire des descentes dans les Isles des Chevaliers, & d'y mettre tout à feu & à sang. Mais ils furent prévenus par les soins & la vigilance du Grand Maître : differens corps de cavalerie qui avoient à leur tête les plus braves Chevaliers, étoient de garde le long des côtes de l'Isle de Rhodes, & ces Corsaires ayant tenté d'y faire une descente, les troupes qu'ils avoient mises à terre ne se furent pas plutôt avancées dans le pays, qu'elles se virent investies par les Rhodiens. La plûpart furent taillées en pieces, & Camali après avoir recueilli ceux qui purent échapper à l'épée des Chevaliers, remit à la voile, courut les Isles de Simia, de Tilo, de Nissaro, où il n'eut pas un succès plus avantageux. Il se flattoit de s'en dédommager par la conquête de l'Isle de Lango; dans ce dessein il fit tourner les proues de ses vais-

seaux de ce côté-là; & il n'en étoit pas loin quand il apprit que le Grand Maître y avoit jetté une troupe considerable de Chevaliers commandez par Frere Raimond de Balagner ancien Chevalier, redouté dans toutes ces mers par sa valeur & par son experience.

Toute cette expedition se termina par une descente dans l'Isle de Lero qui doit être moins considérée comme une Isle, que comme un rocher & un écueil: Camali mit à terre cinq cens Turcs, qui commencerent à battre le Château avec toute l'artillerie de leurs vaisseaux.

1506.

Le Gouverneur de cette petite Place étoit un ancien Chevalier de la Langue d'Italie, qui étant alors malade à l'extrémité, laissa le soin de la défense à un jeune Chevalier Piedmontois, à peine âgé de dix-huit ans, appelé Paul Simeoni. Ce jeune Chevalier n'ayant pour garnison & pour secours que quelques pauvres habitans qui cultivoient les endroits de l'Isle les moins arides, ne laissa pas de faire bonne contenance, & de répondre avec tout le feu de sa Place à celui des Infideles: mais comme il vit que leur artillerie avoit abbatu un grand pan des murailles de son Château, pour intimider les ennemis, & les empêcher de monter à l'assaut, il fit habiller en Chevaliers, & avec la Croix blanche, les habitans de l'Isle, & même leurs femmes: cette nouvelle milice par son ordre bordoit en foule la brèche. Les Turcs les prenant pour autant de Chevaliers, & croyant que c'étoit un secours qui au bruit du canon étoit arrivé de nuit dans l'Isle, leverent le siege avec

précipitation, dans la crainte d'être surpris par les galeres de l'Ordre; & la Religion fut redevable de la conservation de cette Place à la fermeté & à l'adresse du jeune Simeoni.

Le Soudan d'Egypte en execution du traité qu'il avoit fait avec Bajazet, avoit envoyé dans ces mers sept flûtes, espece de vaisseau long de bas bord, & qui vont à voiles & à rames. Ces flûtes étoient chargées de troupes de débarquement, & le dessein du Commandant étoit de tenter l'entreprise de Lango. Deux de ces vaisseaux qui en faisoient comme l'avant-garde, s'étant avancez loin des autres pour reconnoître, furent découverts par les sentinelles du Château. Le Gouverneur fit sortir aussitôt du port deux galeres, qui après avoir pris le large, revinrent sur ces flûtes, & leur couperent le chemin de la retraite. Les Sarrafins ne se sentant pas assez forts pour leur résister, & ne pouvant rejoindre leur escadre, gagnerent la côte de Lango, donnerent des proues en terre, débarquerent, s'enfuirent, & se cachèrent dans l'Isle. Les Chevaliers sçachant bien que cette proye ne leur pouvoit échapper, sans s'amuser à les poursuivre, remorquerent les deux flûtes, y firent entrer des soldats & des matelots Chrétiens avec deux Chevaliers, qui reprirent la route que tenoient auparavant les Infideles. Les cinq autres flûtes qui s'avançoient tranquillement, voyant les deux autres qui les précédoient, les joignirent sans aucune défiance: mais elles furent bien surprises de s'en voir attaquées. Elles le furent encore davantage, quand elles aperçurent sortir de derriere un cap de l'Isle, les

deux galeres de la Religion, qui les investirent, & qui après une vive attaque, les obligerent de se rendre. On mit à la chaîne tous ces Infideles aussi-bien que ceux qui s'étoient sauvez dans l'Isle, & qui furent bien-tôt découverts & arrêtez.

1507.

Ce petit avantage fut suivi d'une entreprise bien plus considerable, que fit un des vaisseaux de la Religion. Il partoit tous les ans d'Alexandrie une grande caraque qui portoit d'Egypte en Afrique, & à Thunis, & jusqu'à Constantinople des soiries, des épiceries, & toutes sortes de marchandises, que les sujets du Soudan tiroient des Indes par la mer Rouge. Ce vaisseau étoit d'une grandeur si extraordinaire, qu'on prétend que la cime du grand mât des plus grandes galeres, n'approchoit pas de la hauteur de la proue de cette énorme machine. A peine six hommes en pouvoient-ils embrasser le mât. Ce bâtiment avoit sept étages dont deux alloient sous l'eau, outre son fret, les marchands & les matelots nécessaires à sa conduite : il pouvoit encore porter jusqu'à mille soldats pour sa défense, c'étoit comme un Château flottant, armé de plus de cent pieces de canon; les Sarrafins appelloient cette caraque la Reine de la mer : les Chevaliers sous le regne d'Aubusson avoient tenté plusieurs fois de la joindre & de l'attaquer, sans en pouvoir venir à bout. L'Ordre sous son successeur fut plus heureux ; ayant appris qu'elle étoit en mer, le Grand Maître ordonna au Chevalier de Gastineau Commandeur de Limoges, & qui montoit le premier vaisseau de guerre de la Religion, de tâcher de rencontrer la caraque, de la combattre, mais
d'employer

d'employer plus d'adresse que de force pour s'en rendre maître, & sur-tout sans la brûler ni la couler à fond. Le Commandeur en execution de ses ordres, mit à la voile faisant la route de Candie, & fut attendre la proye qu'il cherchoit un peu au de-là de cette Isle. La caraque parut bien-tôt, & découvrit l'armateur Chrétien; mais les Sarrasins fiers de leurs forces, & de la superiorité de leur artillerie & de leur feu, ne s'écarterent point de leur route. Ils regardoient au contraire avec mépris, & comme une temerité, que le Chrétien se tint à leur chemin, & semblât attendre des chaînes, & se livrer entre leurs mains.

Cependant le Chevalier fit toujours route, & se voyant à la portée du canon, il envoya un de ses Officiers dans son esquif, sommer le Capitaine de la caraque de lui livrer son vaisseau. Le Sarrasin lui répondit que ce vaisseau appartenoit au Soudan son maître: que par son ordre il le montoit depuis plusieurs années sans qu'il eût trouvé dans ces mers aucun ennemi assez hardi pour l'attaquer, & qu'il le chargeoit de dire à son Commandant qu'il avoit sur son bord une foule de braves Musulmans qui perdroient la vie plutôt que de perdre leur honneur & leur liberté. Le Chevalier ayant reçu cette réponse, & comme s'il eût voulu mettre une pareille affaire en négociation, renvoya son Officier à ce Sarrasin pour lui représenter que ses Superieurs l'avoient chargé de l'attaquer fort ou foible; qu'il ne pouvoit se dispenser de leur obéir, & qu'il leur offroit seulement, s'ils se vouloient rendre, de leur faire bon quar-

tier, sinon qu'il les brûleroit ou couleroit à fond. A la faveur de ces pourparlers & des allées & des venues de l'Officier Chrétien, le Commandeur qui n'avoit pour but que de les amuser, s'avançoit toujours, & se trouva insensiblement bord à bord de la caraque; en sorte que les Sarrafins ayant menacé cet Envoyé de le jeter à la mer s'il revenoit chargé de pareilles propositions, il ne fut pas plutôôt rentré dans le vaisseau de la Religion, que le Commandeur lâcha une bordée de son canon chargé à cartouches, qui tua le Capitaine Sarrafin. La plupart des Officiers, & tout ce qui se trouva de soldats & de matelots sur le tillac, les marchands, les matelots & ce qui restoit de soldats dans la caraque, étonnez d'une salve si meurtrière, & voyant qu'on se préparoit à leur lâcher une seconde bordée, calèrent les voiles, & offrirent de se rendre. Le Commandeur obligea les principaux à passer dans son vaisseau en même tems qu'il fit entrer dans le leur des Officiers & des matelots pour en prendre la conduite. On ne peut exprimer toutes les richesses qui se trouverent dans cette prise, outre de très grosses sommes d'argent & des pierres dont les Marchands étoient chargez.

Le Soudan pour les racheter & ses autres sujets, envoya plusieurs balles de poivre, gingembre, canelle, gérosse, & un grand nombre de riches tapis, des camelots & différentes sortes de marchandises de grand prix. Peu de jours après les vaisseaux de la Religion prirent encore proche les côtes de Chypre trois navires des Sarrafins dont on envoya vendre les marchandises en France; & du produit

de cette vente, les Agens de l'Ordre renvoyerent à Rhodes du canon, des armes & des provisions de guerre.

Le Soudan irrité de tant de pertes, résolut d'augmenter son armement de mer, & d'avoir toujours un certain nombre de galeres dans la Méditerranée & dans la mer Rouge. Ce Prince envoya vingt-cinq vaisseaux de différentes grandeurs dans le Golfe de l'Ajazzo pour en transporter le bois qu'il y avoit fait couper & façonner, & dont il prétendoit construire de nouveaux bâtimens.

Le Grand Maître bien instruit de l'arrivée de la flotte Egyptienne dans le Golfe, & de la destination de cet armement contre un Prince Chrétien, résolut de s'y opposer. Il en fit la proposition au Conseil. Plusieurs Grands-Croix trouvoient l'entreprise dangereuse par rapport aux forces du Soudan; mais comme la Religion étoit plus puissante en mer que ce Prince, & d'ailleurs que le Conseil étoit persuadé de la sagesse & de la prudence du Grand Maître, son avis prévalut, & on lui permit de tirer du trésor tout l'argent nécessaire pour cette expedition. On arma par son ordre la grande Caraque, & on mit en mer en même tems quatre galeres de la Religion, & jusqu'à dix-huit vaisseaux de différentes grandeurs. Comme il s'agissoit dans cette guerre des intérêts du Roi de Portugal, le Grand Maître donna le commandement des galeres à André d'Amaral de cette Nation, & de la Langue de Castille, Commandeur de la *Vera-Cruz*, Chevalier plein de courage, habile dans la marine; mais fier, présomptueux, & trop prévenu de sa valeur & de sa capacité.

EMERT
D'AMBOISE.

1510.

Les vaisseaux étoient sous les ordres du Chevalier de Villiers de l'Isle-Adam : le Grand Maître l'avoit choisi pour cette emploi par rapport à l'estime où il étoit dans l'Ordre , & qu'il avoit méritée par sa valeur & par la sagesse de sa conduite dans le commandement.

Les galeres en sortant du port de Rhodes , gagnèrent l'Isle de Chypre , & allèrent terre à terre le long des côtes de cette Isle. Mais le Commandeur de l'Isle-Adam , pour éviter les bonaces , s'élargit en mer ; & les uns & les autres , selon qu'ils en étoient convenus , se rendirent par différentes routes au Cap de S. André , qui se trouve au Levant du Royaume de Chypre. Quand toute la flotte de la Religion fut réunie , on tint conseil sur la manière dont on devoit attaquer les Infideles. Les deux Chefs , je veux dire d'Amaral , & l'Isle-Adam , se trouverent d'avis opposez. Le François proposoit d'attendre & de surprendre les vaisseaux chargez de bois quand ils seroient en mer ; d'Amaral vouloit qu'on allât les attaquer dans le fond du Golfe , sans considerer qu'ils pouvoient être défendus par des batteries dressées sur le rivage , & il prétendoit faire recevoir son avis comme une Loi en même tems qu'il rejettoit avec mépris celui de l'Isle-Adam. Les esprits s'aigrirent ; les deux Généraux étoient prêts d'en venir aux mains : mais le François plus modéré , & qui craignoit que cette querelle ne fit échouer l'entreprise , donna son ressentiment au bien commun de la Religion , & il se rendit à l'avis de d'Amaral. Toute la flotte se montra à découvert , & on entra à pleines voiles

dans le Golfe. Le Commandant des Sarrafins étoit neveu du Soudan : ce Prince plein de valeur , ayant apperçu la flotte de Rhodes , fit entrer dans ses vaisseaux ce qu'il avoit de troupes à terre , leva l'ancre , vint au-devant des Chevaliers , & leur présenta la bataille. Il y avoit sur la flotte Chrétienne d'excellens Pilotes accoutumez à naviger dans ces mers , & qui par leur adresse gagnèrent le vent sur les ennemis : mais ces Infideles ne s'en battirent pas avec moins de courage. L'artillerie des deux côtez étoit également bien servie ; & les Généraux combattirent & firent combattre leurs soldats comme des gens qui ne vouloient pas survivre à leur défaite. Le feu continuel du canon , de la mousqueterie ; le fracas des vaisseaux ; plusieurs démâtez ou coulez à fond : tout cela de part & d'autre fit périr beaucoup de monde , & sans qu'au bout de trois heures que duroit un combat si opiniâtré , on pût démêler de quel côté panchoit la victoire : & vrai-semblablement si on eût continué à se battre seulement de loin & à coups de feu , la bataille n'auroit pas fini si-tôt : mais les Chevaliers par ordre & à l'exemple de leurs Chefs , s'attachèrent à l'abordage , & la plûpart l'épée à la main sauterent dans les vaisseaux ennemis. Cela fit changer la face du combat , & comme d'homme à homme un Chevalier surpassoit un soldat Sarrafin en courage & en adresse , les Egyptiens perdirent plusieurs vaisseaux. La plûpart de ces Infideles se jettent dans leurs esquifs ; d'autres à la nage tâchent de gagner le rivage. Ceux qui furent assez heureux pour y arriver , se sauverent dans

les bois & dans les montagnes : il n'y eut que leur Général qui aima mieux le faire tuer que d'abandonner son vaisseau ou de se rendre.

Les Chevaliers prirent dans ce combat onze navires, quatre galeres, & coulerent le reste à fond. Ils débarquerent ensuite des troupes qui poursuivirent les fuyards, en reprirent la plûpart qu'ils firent esclaves; & après avoir mis le feu aux bois que les Egyptiens avoient façonnés, ils retournerent à Rhodes, & rentrerent dans le port avec les vaisseaux & les galeres qu'ils avoient enlevez aux ennemis, & avec un grand nombre de prisonniers, qu'on avoit faits dans cette expedition.

Toutes ces prises dédommagerent amplement le trésor des frais qu'il avoit fallu faire pour cet armement, sur-tout dans un tems où les Chevaliers par un esprit de desappropriation, consacroient au bien commun de la Religion, non seulement leurs prises, mais encore les épargnes qu'ils pouvoient faire sur les revenus des Commanderies qu'ils possédoient : tel étoit en ce tems-là Frere Charles l'Aleman de la Roche-Chinard, de la Langue de Provence, grand Prieur de S. Gilles, qui ne prenant sur les biens qu'un très frugal entretien, employa pendant toute sa vie le produit de son Prieuré à la décoration des Autels, ou à la défense & à l'utilité de la Religion : & on remarque que pendant le Magistere du Grand Maître d'Aubusson, il envoya à Rhodes les statues des douze Apôtres qu'il avoit fait faire de vermeil, & qui pesoient deux cens mars d'argent; qu'on y porta depuis de sa part un agneau d'or représentant le Sauveur

des hommes ; les statues de la sainte Vierge & de saint Jean-Baptiste , pareillement d'or massif , & du poids de quatre-vingt marcs ; un calice , de riches paremens pour les Autels : & cette année, il fit présent à l'Eglise Priorale , de quinze tableaux qui coutoient mille écus, chacun avec une Croix de fin or , de la forme que la portoient les Chevaliers , & du poids de trente marcs. Enfin ce même Chevalier fit bâtir de ses deniers un magnifique Palais pour servir d'Auberge aux Chevaliers de la Langue de Provence, auxquels il envoya en outre quatre canons avec leurs affuts pour servir à la défense de la Place. Il ne lui restoit avant sa mort qu'une somme de dix mille écus , il la déposa en faveur du Corps de la Religion , à la banque de S. Georges de Genes, dans la vûe qu'en cas que Rhodes fût assiégée, les Chevaliers trouvassent ce secours tout prêt pour acheter des armes & des provisions de guerre : toutes dispositions si chrétiennes & si religieuses , que nous avons crû être obligez d'en conserver la memoire, & les proposer pour exemple aux Commandeurs, qui sous ce titre honorable, ne sont cependant que de simples administrateurs des revenus qui appartiennent au Corps de l'Ordre, & au commun trésor. C'étoit dans ce même esprit que le Grand Maître d'Amboise pendant tout son Magistere employa les biens attachez à sa dignité, soit au soulagement des pauvres dont il étoit considéré comme le pere, soit aux fortifications qu'il fit faire à Rhodes. La mort le surprit dans de si louables occupations, âgé de soixante & dix-huit ans, dont il avoit employé la

EMERI
D'AMBOISE.

1511.

1512.

EMERI
D'AMBOISE.

meilleure partie dans la pratique des vertus chrétiennes, Prince sage, habile dans le gouvernement, heureux dans toutes ses entreprises, qui enrichit son Ordre des dépouilles des Infideles, sans s'enrichir lui-même, qui mourut pauvre & qui n'en laissa point dans ses Etats.

GUY DE
BLANCHE-
FORT.

Nous pouvons appliquer avec justice au Grand Maître d'Aubuffon ce qu'on rapporte du bienheureux Raimond Dupuy, le premier des Grands Maîtres militaires de cet Ordre : c'est que la plupart de ses élèves avoient été ses successeurs. En effet dans la perte que la Religion venoit de faire du Grand Maître d'Amboise, on ne crut point la pouvoir mieux remplacer que par l'élection de Frere GUY DE BLANCHEFORT, grand Prieur d'Auvergne, neveu du Grand Maître d'Aubuffon, & qui avoit eu tant de part durant son Magistère au gouvernement de l'Ordre, & sur-tout à la garde & à la conduite du Prince Zizim.

Pendant que des couriers étoient partis de Rhodes pour porter en France & au Prieur de Blanchefort les nouvelles de son élection, le Conseil de l'Ordre reçut un Bref de Jules II. qui étoit alors sur la Chaire de S. Pierre, pour inviter les principaux Chevaliers à se rendre incessamment au Concile de Latran, que ce Pontife avoit convoqué pour balancer l'autorité de l'assemblée convoquée à Pise contre lui, à la requête de l'Empereur Maximilien premier, de Louis XII. Roi de France, & de cinq Cardinaux. Le Pape par son Bref marquoit au Conseil de l'Ordre qu'il avoit destiné la garde du Concile aux Chevaliers de S. Jean. Le dessein de



Cars Sculp.



THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

de ce Pape guerrier étoit d'attirer dans son parti & dans son armée un Corps confiderable des Chevaliers de S. Jean. Mais le Conseil bien instruit qu'il s'agiroit moins dans ce Concile des interêts de la Religion, que des projets ambitieux de Jules, qui avoit allumé la guerre dans tous les Etats de la Chrétienté, ne jugea pas à propos de prendre parti dans ces mouvemens qui avoient si peu de raport à son institut. Il s'excusa sur l'absence, & l'éloignement du nouveau Grand Maître de faire aucun détachement confiderable à ce sujet. Cependant pour déférer en quelque maniere aux ordres du Pape, le premier Superieur spirituel de la Religion, on ordonna au Chevalier Fabrice Carette, Amiral de l'Ordre, qui résidoit alors à la Cour de Rome en qualité de Procureur général de la Religion, de tirer de l'Italie & des Etats du Pape un nombre de Chevaliers, & d'aller à leur tête offrir ses services à ce Pontife.

Le désir de ménager les Princes Chrétiens n'étoit pas le seul motif qui avoit fait prendre un parti si sage au Conseil; des nouvelles qui étoient venues à Rhodes d'un puissant armement que les Turcs faisoient dans tous leurs ports avoient déterminé le Lieutenant du Magistère, & tout le Conseil à ne laisser sortir aucun Chevalier de l'Isle de Rhodes. On dépêcha en même tems au Grand Maître le Chevalier Jean de Fournon pour le conjurer de s'y rendre au plutôt. Le Commandeur Carette qui avoit acquis tant de gloire au siege de Rhodes, reçut ordre d'y amener lui même avec la permission du Pape, deux vaisseaux char-

gez de grains , de recrues , & differens renforts pour les garnifons du Fort faint Pierre , & de toutes les Isles de la Religion : & on y envoyoit en même tems des compagnies de Chevaliers pour veiller à la défenfe & à la confervation de ces Places.

Les nouvelles qui fe répandirent en Europe de l'armement des Turcs , précipiterent le départ du Grand Maître ; & quoiqu'il fût actuellement dangereufement malade , rien ne put l'arrêter. Il s'embarqua à Ville-Franche proche Nice ; mais la mer augmenta confiderablement fa maladie. Les Chevaliers qui l'accompagnoient fe voyant à la hauteur de Trapani ville de Sicile , voulurent lui perfuader d'y relâcher , & de fe faire porter à terre ; mais ce Grand Maître qui préféroit les interêts de fon Ordre à fa propre vie , craignant , s'il y mourroit , que le Pape averti de fa mort avant l'élection de fon fucceffeur , n'entreprît de difpofer de la Grande Maîtrife , il ordonna qu'on tint toujours la route de Rhodes. Après quelques jours de navigation , fe trouvant à la hauteur de l'Ifle de Zante , il fentit les approches de la mort. Il l'envisagea avec la même fermeté qu'il avoit fait paroître dans tant de combats où il s'étoit trouvé ; & après avoir fatisfait aux devoirs d'un Chrétien , & d'un veritable Religieux , il donna fes derniers momens à la confervation de la fouveraineté & de l'indépendance temporelle de la Religion. Pour prévenir quelque entreprife de la Cour de Rome fur la liberté des fuffrages , il ordonna aux Chevaliers qui étoient à fa fuite , que fi-tôt qu'il feroit expiré , & avant que les nouvelles de fa mort puffent être

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

portées en Italie , ils firent partir une caravelle armée d'excellens rameurs , qui portassent en diligence à Rhodes les nouvelles de sa mort. Ses dernières volontez furent executées ponctuellement : la caravelle arriva à Rhodes le 13 de Décembre : on assembla le lendemain le Chapitre , dans lequel l'Amiral CARETTE fut élu pour Grand Maître, dignité qui lui avoit été prédite par le Grand Maître d'Aubuffon , comme nous l'avons rapporté dans le septième Livre de cet Ouvrage , & qu'il avoit meritée , tant par des actions pleines de valeur , que dans les différentes négociations qu'il avoit conduites auprès des Princes Chrétiens avec beaucoup de sagesse & d'habileté.

Il n'eut pas plutôt pris possession de cette éminente place , qu'il convoqua un Chapitre général. Comme on croyoit être à la veille d'un siege , la plupart des reglemens qui s'y firent , roulerent sur la subsistance des Chevaliers nécessaires à la défense de Rhodes , & sur les provisions de guerre. Le Grand Maître se chargea de tout , & moyennant une somme de quarante mille écus qu'il devoit tirer du trésor par an , il s'engagea de nourrir cinq cens cinquante Chevaliers qui résidoient actuellement dans le Couvent. On lui assigna une autre somme de vingt-trois mille écus pour les frais extraordinaires de l'artillerie , & pour l'entretien du Sultan Amurat , fils de Zizim , qui s'étoit fait Chrétien , & auquel la Religion avoit accordé pour sa résidence le Château de Féracle dans l'Isle de Rhodes , où il vivoit avec beaucoup d'édification. Le Grand Maître par le moyen d'un riche

1513.

24 Novemb.

FABRICE
CARETTE.

marchand de Lion appelé Laurenfin , fit venir une artillerie nombreuse de France , & il y envoya en même tems pour résider en qualité d'Ambassadeur de l'Ordre , Frere Philippe de Villiers de l'Isle-Adam , dont nous avons parlé , Hospitalier & Grand Prieur de France , & qui dans ce Royaume , devoit faire la fonction de Visiteur & de Lieutenant du Grand Maître.

La guerre qu'on appréhendoit à Rhodes de la part des Turcs , fut suspendue par des dissensions domestiques , qui s'éleverent à la Porte & dans la Maison Ottomane. Bajazet regnoit encore , Prince gouteux & valétudinaire , uniquement sensible aux plaisirs de la table , ou à la découverte de quelque secret de la nature , Philosophe oisif & voluptueux , mais peu habile Souverain.

Ce Prince avoit trois fils , Achomat , Corcut & Selim : le premier , soit politique ou penchant naturel , passoit sa vie dans la molesse & dans une indigne oisiveté. Corcut dont nous avons déjà parlé , & que les Janissaires après la mort de Mahomet II. son ayeul avoient placé sur le trône pour en assurer la possession à son pere , affectoit un grand air de dévotion , & on ne le trouvoit jamais qu'avec un Alcoran entre les mains. Selim le plus jeune des trois , aimoit les armes , & n'oubloit rien pour en acquérir la réputation. Parmi trois Princes d'un caractère si different , Bajazet eût bien voulu faire reconnoître Achomat pour son successeur : la ressemblance & la conformité de goût pour les plaisirs causoient cette prédilection. Selim averti de ses intentions , n'oublia rien pour les traverser :

il sçut mettre les Janissaires dans ses interêts : ces soldats gagnez par l'argent de Selim, n'attendoient qu'une occasion pour éclater.

FABRICE
CARETTE.

Le Grand Seigneur & le Roi de Perse trop puissans & trop voisins pour vivre long-tems en bonne intelligence, s'étoient déclarez la guerre. Les Janissaires, milice toujours redoutable à ses Souverains, quand ils ne sçavent pas s'en faire craindre, avant que de marcher en campagne, demanderent hautement un Prince pour les commander ; & il fallut que ce Prince fût Selim, malgré Bajazet, qui leur avoit nommé pour Général son fils aîné. Ils poussèrent encore plus loin leur insolence : ils exigèrent du foible Bajazet pour sûreté de leur solde, à ce qu'ils disoient, qu'il remît les clefs du trésor à leur nouveau Général. Le malheureux vieillard entendit bien ce langage : il descendit du trône, & quitta Constantinople pour se retirer à Demotique, maison de plaisance qu'il avoit fait bâtir sur les bords de la mer majeure. Mais Selim qui se déffoit toujours de son inclination pour Achomat, le fit empoisonner par son Medecin : il fit depuis étrangler ses deux freres ; leurs femmes & leurs enfans. Ce furent là les degrez par lesquels il s'éleva à la souveraine puissance ; à cela près grand Capitaine, toujours à cheval, infatigable, sobre, insensible aux plaisirs, & uniquement touché de la gloire, qu'il chercha toute sa vie dans les périls de la guerre.

L'ambition de ce Prince, son courage, sa puissance, les forces de son Empire, tout allarmoit ses voisins. Ismaël Roi de Perse en sentit les premiers

efforts. Selim porta ses armes dans ses Etats, passa l'Euphrate, lui donna bataille, le défit & emporta la ville célèbre de Tauris. Le Persan pour se soutenir contre un ennemi si redoutable, chercha à faire différentes alliances avec les Princes ses voisins. Il envoya au Grand Maître un Ambassadeur, qui à la faveur d'un habit de marchand, & par le moyen d'un Turc habitant de Tharse en Cilicie, & pensionnaire de la Religion, perça au travers des Etats de Selim, & se rendit à Rhodes. Il y fut reçu avec toute la considération qui étoit dûe à la grandeur de son Maître, & par rapport à l'importance de l'affaire qu'il étoit venu négocier. Ce Ministre traita avec le Conseil, & conclut une Ligue contre l'ennemi commun. Campson Gauri Soudan d'Egypte, auquel Selim n'étoit pas moins redoutable, entra dans ce traité. Le Grand Seigneur instruit de ces différentes négociations, envoya des Ambassadeurs au Kaire pour détacher le Soudan de la Ligue; mais n'en ayant pu venir à bout, il tourna l'effort de ses armes contre ce Prince, conquit en moins de quatre ans la Syrie, la Palestine, les Places maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, toute l'Egypte: & après avoir détruit entièrement la Monarchie des Mamelus, il laissa le gouvernement de l'Egypte à Cairberg, & celui de la Syrie à Gazelle, deux Seigneurs des principaux Officiers des Mamelus, qui au préjudice de la fidélité qu'ils devoient à leurs Souverains, étoient passez dans le parti du Turc. Selim couvert de gloire partant d'exploits, retourna à Constantinople: il

donna aussi-tôt tous ses soins pour équiper deux cens galeres, qu'il destinoit pour faire la conquête de l'Isle de Rhodes.

FABRICE
CARETTE.

La précaution si nécessaire à un conquerant, d'être instruit des fortifications d'une Place qu'il veut assieger, l'obligerent d'envoyer pour espion à Rhodes un Medecin Juif. Ce traître pour être moins suspect, se fit baptiser : sa capacité & le besoin qu'on en avoit, l'introduisirent bien-tôt dans les principales maisons de la Ville ; & quand il eut découvert les endroits foibles de la Place, il en rendit un compte exact aux Ministres de la Porte. Pendant qu'on travailloit sans relâche dans les Arsenaux aux préparatifs nécessaires à cette entreprise, Selim tomba malade de la pierre, d'autres disent d'un cancer dans les reins, dont il mourut à l'âge de quarante ans, après avoir ruiné & détruit l'Empire des Mamelus, soumis la Syrie & la Palestine, triomphé de toutes les forces de la Perse, conquis les villes maritimes de la mer Rouge, une grande partie de l'Arabie, & réduit l'Egypte entiere dans une simple Province de son Empire : toutes conquêtes qu'il acheva en moins de huit ans de regne.

1520.

Soliman II. son fils unique lui succeda dans le gouvernement de ce vaste Empire, & il en prit possession presqu'en même tems que Charles-Quint fut élu Empereur d'Allemagne. Soliman étoit à peine âgé de vingt ans. Gazelle Gouverneur de la Syrie avoit été fidele à son pere qu'il craignoit, & dont il redoutoit la puissance ; mais se croyant délivré de ses engagements par la mort

FABRICE
CARETTE.

de ce Prince , il n'en eut pas plutôt appris les nouvelles , qu'il songea à relever l'Empire des Mamelus : & il ne desespéra pas d'en occuper le trône. Il ne manquoit ni de courage , ni de capacité pour la conduite d'un aussi grand dessein ; mais comme il ne se trouvoit pas des forces suffisantes pour résister seul à la puissance formidable des Turcs , il dépêcha secrettement un de ses confidens à Cayerberg Gouverneur de l'Egypte , pour tâcher de l'engager dans la révolte qu'il méditoit. Son Agent lui représenta de sa part que sous le regne d'un jeune Prince , qu'il traitoit d'enfant , rien ne seroit plus aisé & plus glorieux pour l'un & pour l'autre ; que de joindre leurs forces , & de les employer à délivrer leur Nation de la tyranie des Turcs.

Mais Cayerberg préféra une fortune toute faite , & des plus grandes dont pût jouir un particulier , au succès incertain d'une entreprise aussi délicate , dont d'ailleurs , quand elle auroit réussi , Gazelle auroit peut-être recueilli seul tout le fruit. Ainsi pour éloigner de lui tout soupçon d'infidélité , il fit mourir l'Envoyé de Gazelle , & dépêcha en même tems un courier à la Porte pour informer le Grand Seigneur & ses Ministres des projets dangereux du Gouverneur de Syrie.

Soliman envoya aussi-tôt contre lui une puissante armée , commandée par le Bacha Ferrat , un des plus habiles Généraux de l'Empereur son pere. Gazelle ne voyant point revenir son Agent , se douta bien qu'il avoit été trahi par le Gouverneur de l'Egypte. Comme il étoit embarqué trop
avant.

avant pour reculer , & que la seule délibération si on demeurera fidele à son Souverain , est une infidelité punissable ; il rappella auprès de lui ce qui restoit de Mamelus dispersez en differens endroits. Toute la Syrie par ses ordres prit les armes , & il envoya en même tems des Ambassadeurs à Rhodes pour obtenir du Grand Maître un train d'artillerie , dont il avoit besoin pour résister à leur ennemi commun.

Le Grand Maître ravi de voir renaître la guerre entre les Infideles , lui envoya aussi-tôt des canons , de la poudre , & d'autres provisions de guerre avec d'excellens Officiers d'artillerie. Gazelle s'en servit utilement ; & quoiqu'il attendît à tous momens l'armée des Turcs , qui étoit en marche , il ne laissa pas d'assiéger Tripoli , Barut , & plusieurs autres Places de la Phenicie , dont il se rendit maître. Il fallut interrompre ses conquêtes par l'arrivée du Bacha Ferrat. Quoique l'Egyptien eût moins de troupes , il vit bien qu'il ne pouvoit trouver son salut que dans une victoire : il marcha droit aux Turcs : les deux armées en vinrent bien-tôt aux mains : la victoire fut long-tems disputée. Gazelle à la tête de ses Mamelus , soutint pendant six heures entieres tout l'effort des armes des Turcs ; il rallia plusieurs fois ses troupes , combattit toujours à leur tête , & tua de sa main plusieurs Officiers des Janissaires ; enfin après avoir perdu la plûpart de ses soldats , accablé par le nombre , & enveloppé de tous côtez , il se fit tuer plutôt que de se rendre. Il tomba percé de coups sur un tas de Mamelus qui avoient eu un pareil sort , & sa

mort mit fin à cette guerre, & éteignit absolument cette Nation, ou plutôt cette milice, qui depuis plus de deux cens ans, difpofoit à fon gré du trône de l'Egypte.

Le Grand Seigneur ne fut pas long-tems fans être instruit des Lignes dans lesquelles les Chevaliers de Rhodes étoient entrez contre le Sultan Selim fon pere. Ses Ministres lui représenterent que ces Chevaliers par leurs flottes & leurs armemens, étoient maîtres de la mer ; que plusieurs fois ils avoient enlevé des convois qu'on envoyoit en Syrie & en Egypte ; qu'ils tenoient dans leurs fers plusieurs Officiers Turcs qu'ils avoient faits prisonniers ; qu'il sortoit à tous momens de Rhodes & des autres Isles de la Religion, des Corsaires qui troubloient le commerce de ses sujets : & pour achever de l'irriter, ils le firent souvenir des secours que Gazelle en avoit tirez pour soutenir sa rebellion. Soliman résolut de porter la guerre dans cette Isle, & il fut principalement affermi dans ce dessein par des mémoires que le Sultan Selim avoit laissez, & dans lesquels ce Prince marquoit que pour assurer les frontieres de son Empire, il falloit en Europe s'emparer de la ville de Bellegrade, & de l'Isle de Rhodes en Asie.

Mais Soliman, avant que de s'engager dans deux entreprises si difficiles, & se voyant maître d'un si puissant Empire, voulut affermir sa domination sur des principes & des regles de conduite bien differentes de celles que suivoient ses prédécesseurs. Avant le regne de Soliman, la force seule à l'égard des Princes voisins décidoit de la paix & de la guerre, & ré-

gloit souverainement les entreprises de ses prédécesseurs, en même tems qu'un barbare despotisme étoit l'unique Loi dans le dedans de l'Etat. Les Bachas pilloient impunément le peuple ; & le Prince à son tour pressoit ces éponges, & pour s'enrichir, faisoit souvent mourir les plus puissans : sous un pareil gouvernement, on n'étoit pas innocent si on étoit riche. Soliman tint une conduite toute opposée ; il ne fit jamais la guerre sans la déclarer, & il ne la déclaroit jamais sans avoir des prétextes plausibles, dont après tout les Princes habiles ne manquent gueres. Ses sujets sous son regne virent peut-être pour la première fois régner la justice & l'équité. Ce Prince le plus grand qu'il y ait eu dans cette Monarchie, fit publier dans tous ses Etats que tous ceux qui avoient été dépouillez injustement de leurs biens par son pere & par ses ancêtres, n'avoient qu'à s'adresser à lui, & qu'il leur feroit justice. Les usurpateurs des biens destinez à l'entretien des Temples & des Mosquées furent punis séverement : il rétablit l'autorité des Tribunaux, méprisée sous les regnes précédens. Plusieurs Cadis ou Juges qui avoient prévariqué dans leurs Charges, furent condamnez à mort : & à l'égard des Grands & des Bachas, il ne les fit pas mourir parcequ'ils étoient riches ; mais il punit seulement ceux qui l'étoient devenus par des concussions, & en abusant de leur pouvoir : en un mot il déclara la guerre au vice, à l'injustice & à la violence, avant que de porter ses armes contre les ennemis de sa Loi.

Tel étoit Soliman, lorsqu'il entreprit de faire

FABRICE
CARETTE.

la guerre aux Chrétiens. Ce Prince ayant appris qu'Amurat second & Mahomet II. avoient échoué aux sieges de Bellegrade & de Rhodes, se flatta qu'une pareille entreprise honoreroit ses premières armes. Il avoit résolu de commencer par le siege de Bellegrade ; mais pour empêcher les Hongrois d'armer de bonne heure pour leur défense, les Ministres par son ordre laisserent croire qu'il en vouloit uniquement à l'Isle de Rhodes.

Le Grand Maître pour prévenir ses desseins, fit faire une nouvelle enceinte de murailles dans les endroits de la Ville qui lui parurent en avoir plus de besoin. On augmenta les fortifications de la Place ; on remplit les magasins de grains & de provisions de guerre & de bouche. A la priere de ce vigilant Grand Maître, le Pape envoya au secours de la Religion trois gallions bien armez : & François premier Roi de France y fit passer en même tems neuf galeres, quatre brigantins & quatre barques armées : cette petite flote arriva heureusement à Rhodes sous les ordres du Baron de S. Blancard.

Mais Soliman n'eut pas plutôt fait éclater ses desseins par le siege de Bellegrade, que ces vaisseaux étrangers reprirent le chemin de leur pays. La Hongrie avoit alors pour Souverain un jeune Prince encore mineur, appelé Louis, fils de Ladislas : ou pour mieux dire, il y avoit dans ce Royaume autant de Souverains que de Grands, qui le déchiroient par des dissensions domestiques, causées par une émulation réciproque, & plus ennemis les uns des autres, que des Infideles mêmes. Le Grand Seigneur voulant leur cacher ses

dessins, avoit envoyé au jeune Roi un Ambassadeur pour lui faire part de son élévation à l'Empire; mais au lieu de recevoir ce Ministre avec les égards dûs à son caractère, les Seigneurs du Conseil le traitèrent comme un espion, & l'empêchèrent de retourner vers son maître.

Tel fut le sujet de la guerre : Soliman offensé qu'on eût violé si indignement le droit des gens, après en avoir demandé inutilement raison, fit partir le Bacha Pyrrus à la tête d'un grand corps de cavalerie, qui investit la ville de Bellegrade, ancienne capitale de la contrée appelée Rascie. Cette Place bâtie sur la pointe d'une colline au confluent de la Save avec le Danube, outre cette fortification naturelle, étoit entourée par une double enceinte de murailles, flanquées de distance en distance par de grosses tours munies d'artillerie : & on voyoit sur une éminence qui commandoit la Ville, un Château appelé anciennement *Taurinum*. Il étoit alors revêtu de toutes les fortifications que l'art y avoit pû ajouter, & passoit pour imprenable.

Soliman suivit de près le Bacha, & parut bientôt à la tête d'une armée formidable. On ouvrit la tranchée, le canon fut mis en batterie, & les Turcs n'oublièrent rien pour avancer leurs travaux. Toute l'Europe avoit les yeux ouverts sur le siege d'une Place qu'on regardoit comme un des boulevards de la Chrétienté. Les Chevaliers de Rhodes sur-tout s'y intéressoient le plus, par la considération que si le Turc emportoit Bellegrade sans être traversé par les Princes Chrétiens, un pa-

FABRICE
CARETTE.

reil succès le détermineroit à entreprendre ensuite le siege de Rhodes.

1521.

Pendant qu'on étoit agité de cette inquiétude, le Grand Maître tomba malade, & mourut assez brusquement. C'étoit un Prince liberal, magnifique, charitable, aimant le peuple, & voulant être aimé, & ce qui étoit rare en ce tems-là, sçavant dans les langues mortes, & qui parloit avec facilité la plûpart de celles qui étoient en usage de son tems. La Religion fit dans cette conjoncture une perte d'autant plus considerable, que les Chevaliers étant à la veille d'entrer en guerre avec la Porte, eussent pû tirer beaucoup de secours de la plûpart des Princes Chrétiens dont il étoit estimé, & avec lesquels, pendant son ambassade de Rome, il avoit souvent négocié.

L'Ordre ne pouvant pas demeurer sans Chef, après les obseques de ce Prince, on s'assembla pour lui donner un successeur. Frere André Damaral Chancelier de l'Ordre, & Grand Prieur de Castille, dont nous avons parlé au sujet de ses differends avec le Chevalier de l'Isle-Adam, demanda cette éminente place avec autant de hauteur & de confiance, que s'il eût crû faire grace à l'Ordre de la vouloir bien accepter. Il n'en eût pas été indigne s'il ne se fût pas rendu lui-même le premier cette justice : sa présomption & le mépris qu'il faisoit de ses rivaux, lui attirerent un refus général, & tous les suffrages se trouverent partagez seulement entre le Chevalier Thomas d'Ocray, Grand Prieur d'Angleterre, & Frere Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, Hospitalier & Grand Prieur de France.

THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS



PHILIPPVS VIII REX FRANCIE ADAM QUARANTE ET ROIS SEMPER GR MATRE ANNO

Caro Sculp.

L'Anglois étoit distingué par un génie élevé, un grand usage de traiter avec les Souverains, auprès desquels il avoit été employé dans des ambassades importantes, & on faisoit même attention dans la conjoncture de la guerre dont Rhodes étoit menacée, à des richesses considérables que ce Chevalier possédoit. L'Isle-Adam de son côté avoit acquis dans l'Ordre une grande considération & une estime générale par la sagesse de sa conduite dans tous ses emplois, & par des manières ouvertes, pleines de franchise & de droiture, & que l'ambition & l'hypocrisie ne peuvent contrefaire long-tems.

Ce Seigneur étoit alors absent ; il n'eut pour partisans dans cette assemblée que la mémoire de ses services, & le souvenir de ses vertus. Ce fut uniquement à une réputation si bien établie, qu'il dut le plus grand nombre de ses suffrages. Il fut proclamé Grand Maître. Tous les Chevaliers applaudirent au choix que les électeurs avoient fait : ce fut une joye universelle dans toute l'Isle. Il n'y eut que Damaral qui en fut outré de douleur ; & dans les premiers transports de sa colere, il lui échapa de dire à un Commandeur Espagnol de ses amis, que l'Isle-Adam seroit le dernier Grand Maître qui regneroit à Rhodes.

Le tems, au lieu d'adoucir la violence de son ressentiment, ne fit que l'augmenter. De son animosité particulière contre la personne du Grand Maître, on prétend qu'il passa à une haine outrée contre tout l'Ordre, & toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, il résolut d'éteindre la Religion même, & d'étouffer la mere qui l'avoit nour

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

I 5 2 I.
22 Janvier.

Voyez la
Relation du
Commandeur
de Bourbon
dans le I.
des Pre^s.

Plein de ces funestes desseins, voici à peu près de quelle maniere Bozio rapporte qu'il les conduisit. Il s'en ouvrit, dit-il, à un esclave Turc qu'il avoit pris à la guerre, homme d'esprit, & qu'il avoit reconnu capable de conduire une intrigue; cet esclave qui dans cette négociation, entrevit les moyens de recouvrer sa liberté, entra dans ses vûes; & sous prétexte d'aller dans son pays chercher le prix de sa rançon, se rendit secretement à Constantinople. Il étoit chargé d'une Lettre du Chancelier Damaral pour le Grand Seigneur. Par sa Lettre il exhortoit ce Prince à former le siege de Rhodes; & pour lui en faire voir la facilité, il avoit joint à sa Lettre une ample instruction qui contenoit l'état présent de cette Ville, les endroits les plus foibles de la Place, le nombre des Chevaliers & des troupes préposées à sa défense, ce qu'il y avoit de provisions & de munitions de bouche & de guerre pour soutenir un siege. Il ajoutoit que le Conseil venoit de faire abbatre une partie du bastion d'Auvergne pour le refaire sur des fondemens plus solides, & que si Sa Hauteffe vouloit se presser de faire avancer son armée, il trouveroit la Place toute ouverte de ce côté-là & hors de défense. Soliman étoit encore en Hongrie; l'esclave de Damaral en son absence remit son paquet aux Ministres qu'il avoit laissez à Constantinople; on l'envoya par un courier exprès au Grand Seigneur. Ce Prince fut ravi de trouver dans le Chancelier un espion privilegié, qui entrant par sa dignité dans tous les Conseils, pourroit lui faire passer des avis surs & fideles. On lui renvoya son esclave avec des promesses.

promesses d'une récompense magnifique, s'il contribuoit au succès des desseins de Sa Hauteſſe. Le Chancelier, à ce que dit Bozio, toujours plein de fureur, & enyvré de sa passion, fut charmé de voir un acheminement à sa vengeance : & de peur qu'on ne fût surpris du retour de son esclave, il publia qu'il n'étoit revenu que pour lui apporter sa rançon. Cet excès de confiance pour un esclave qu'il avoit laissé partir sur sa parole, le retour de cet esclave, & les caresses que lui faisoit le Chancelier, ne laisserent pas de paroître bien extraordinaires : mais l'autorité de ce Seigneur, & la crainte de s'attirer pour ennemi un homme fier, hautain, & connu pour être implacable dans sa haine, étouffa ces soupçons, ou du moins empêcha qu'on ne les fit éclater.

Cependant le nouveau Grand Maître ayant reçu les nouvelles de son élection, se disposa à partir. Comme il étoit bien instruit que Rhodes étoit menacée d'un siège, il en fit part à tout son Ordre par une citation générale qu'il envoya dans tous les Etats de la Chrétienté. Il ramassa ce qu'il put recueillir des réponses, qu'il employa en provisions de guerres : & après avoir pris congé du Roi en Bourgogne, il se rendit à Marseille où il s'embarqua. Il montoit la grande caraque, & le reste de son train, de son équipage, & des munitions de guerre qu'il portoit à Rhodes, suivoient dans quatre felouques. Malheureusement, à la hauteur de Nice, par la négligence d'un Officier de bouche, le feu prit dans la caraque : l'embrasement se communiqua bien-tôt en differens en-

droits de ce vaisseau ; les voiles & les cordages furent en un instant réduits en cendres , & des tourbillons de flammes & de fumée augmentoient un objet si terrible, & empêchoient même le service du matelot. Dans ce desordre & la confusion ordinaire en pareils accidens , chacun vouloit se précipiter dans la mer pour gagner le rivage , ou se sauver dans les felouques qui n'étoient pas éloignées ; mais le Grand Maître défendit sous peine de la vie qu'on sortît du vaisseau. Une nouvelle crainte , & le respect pour ses ordres , fit l'office de la fermeté ; les plus timides se rendirent à leur poste ; on travailla ensuite de concert à éteindre le feu : on en vint à bout , & la caraque fut sauvée par ceux mêmes qui la vouloient abandonner.

A peine le Grand Maître avoit échappé du péril du feu , qu'un autre élément qui n'est pas moins redoutable , le jetta dans de nouveaux dangers : il s'éleva une furieuse tempête ; la mer s'émût , les vents souffloient avec violence , & soulevoient les flots ; le pilote n'étoit plus le maître de son gouvernail , & comme si le ciel eût été de concert avec la mer pour faire périr la caraque , le tonnerre après avoir grondé long-tems , tomba sur ce vaisseau , entra dans la chambre de poupe , tua neuf hommes , & brisa l'épée du Grand Maître sans endo-mager le fourreau. Les matelots ne manquerent pas de tirer de fâcheux présages de ces differens accidens , & je ne sçai si les Chevaliers qui accompagnoient le Grand Maître furent exempts de ces préjuges , dans un tems sur-tout où les Turcs menaçoient l'Isle de Rhodes , & où la foi pour les

augures étoit fort respectée. Mais le Grand Maître sans s'arrêter à ces vains pronostics, entra dans le port de Siracuse, fit radouber ses vaisseaux, & se disposoit à continuer sa route, lorsqu'on lui donna avis que Curtogli fameux Corsaire, & cheri du Grand Seigneur, l'attendoit à son passage avec une puissante escadre de galeres & de vaisseaux, fort supérieure à son escorte. Ce Corsaire outre l'esperance du butin, avoit formé cette entreprise dans le dessein de venger la mort de deux de ses freres, qui avoient péri dans des combats contre les Chevaliers, & il avoit encore en vûe, s'il pouvoit enlever quelque felouque, & prendre quelque Chevalier, de délivrer par une échange son troisième frere qui étoit actuellement esclave à Rhodes.

Les principaux citoyens de Siracuse, tâcherent de persuader au Grand Maître d'éviter la rencontre de ce Corsaire, redoutable dans ces mers par ses forces, & par sa valeur; mais ce grand homme qui n'avoit jamais connu de péril, sortit du port, fit mettre toutes les voiles au vent, reconnut le Cap-Mallée, appelé de Saint Ange, où les Infidelles l'attendoient; le passa de nuit, & arriva heureusement à Rhodes. Il y fut reçu avec les cérémonies ordinaires, & avec la joye & le respect qui étoient dûs à sa dignité & à son merite. Sa présence augmenta, pour ainsi dire, le courage & la confiance des Chevaliers: il sembloit que sa personne seule tint lieu d'une armée: personne ne craignoit plus un siege; plusieurs même le souhaitoient pour y trouver de fréquentes occasions d'y signa-

Hhh ij

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

*Bozio t. 2. l.
18. p. 625.*

ler leur valeur : & Soliman si redouté en Hongrie ; n'étoit gueres appréhendé dans l'Isle de Rhodes.

Ce jeune Prince venoit de se rendre maître de Bellegrade. L'heureux succès de ce siege lui en fit espérer un pareil contre la ville de Rhodes ; & outre le desir d'acquérir de la gloire par une conquête si importante, il étoit porté à cette entreprise par les plaintes continuelles de ses sujets négocians, qui devenoient souvent la proie des Chevaliers ; & sur-tout par les remontrances du Mufti, qui lui représentoit incessamment que ces armateurs Chrétiens troubloient le pèlerinage de la Mecque, & qu'il étoit obligé en conscience d'arrêter leurs courses. Soliman fort zélé pour sa Religion, étoit assez disposé à tourner ses armes de ce côté-là ; mais comme c'étoit un Prince sage, & qui ne faisoit aucune entreprise sans la communiquer à son Conseil, il y mit cette affaire en délibération.

Quelques Bachas lui en représenterent toutes les difficultez, les fortifications de la Place, la valeur des Chevaliers & même des habitans, la plûpart Corsaires ; les puissans secours que le Grand Maître tireroit infailliblement de la Chrétienté ; que cette étincelle pourroit causer un grand embrasement, & produire une Ligue & une Croisade de tous les Souverains de l'Europe, & qu'en differens siecles, ses illustres ancêtres, & des Soudans d'Egypte ayant voulu tenter cette conquête, y avoient perdu beaucoup de troupes sans y pouvoir réussir.

Mustapha au contraire, qui avoit épousé la sœur de Soliman, Général plein de courage, & qui

avoit pénétré l'inclination secrète du Sultan , en bon courtisan lui représentoit que toute la valeur des Chevaliers ne résisteroit jamais à ses armes victorieuses ; qu'il avoit un si grand nombre de troupes & si aguerries , qu'il pourroit couvrir l'Isle entière de ses nombreuses armées ; au lieu que le Grand Maître n'avoit pour sa défense qu'une poignée de Chevaliers ; qu'on n'avoit même rien à craindre des Princes Chrétiens actuellement en guerre , & si acharnez les uns contre les autres , que l'Empereur Charles-Quint avoit mieux aimé laisser prendre Bellegrade , dont la prise ouvroit même un passage dans les Etats héréditaires de sa Maison , que de faire la paix avec le Roi de France , ou de tirer des armées qu'il opposoit à ce Prince , quelque secours en faveur du Roi de Hongrie son allié ; qu'après tout c'étoit une espee de deshonneur à la Maison Ottomane , dans ce point de grandeur & d'élevation où elle étoit parvenue , de souffrir plus long-tems au milieu de son Empire , une République de Corsaires , qui dominoient dans ces mers , troubloient le commerce de la Syrie , de la Palestine & de l'Egypte , & rançonnoient ses sujets ; que l'Isle de Rhodes & les autres Isles de la Religion servoient d'azyle aux esclaves fugitifs , aux mécontents & aux rebelles : & ce qui étoit le plus à considérer , qu'on n'ignoroit pas que dans des tems de paix entre les Princes Chrétiens , les Grands Maîtres s'en étoient toujours prévalus pour leur proposer la conquête du Royaume de Jerusalem ; que pour une pareille entreprise , l'objet de leurs vœux & de leurs desirs , ils avoient offert

toutes les forces de leur Ordre, & que tant que ces Chevaliers seroient maîtres en Orient du port de Rhodes, capable de recevoir les flottes chrétiennes, on auroit toujours à craindre quelque Croisade de la part des Princes d'Occident.

Soliman préféra ce dernier avis comme plus conforme à cette ambition inséparable d'une si grande puissance : Pyrrus & les autres Bachas, quoique d'un sentiment contraire, revinrent avec soumission à celui du Souverain ; la guerre contre les Chevaliers, & le siege de Rhodes furent résolus. Le Sultan nomma le Bacha Mustapha son favori & son beaufrere pour Général de l'armée de terre, Curtogli pour grand Amiral, le Bacha Achmet habile Ingenieur, pour conduire les travaux du siege, & il voulut que Pyrrus son ancien Gouverneur, & qui avoit toute sa confiance, servît de conseil à Mustapha, jeune Général qui pouvoit n'avoir pas autant de prudence & de capacité que de courage & de valeur. Le Sultan après cette distribution d'emplois, & pour pressentir la disposition du Grand Maître, lui écrivit par un Ambassadeur qu'il lui dépêcha exprès pour le feliciter en apparence sur son élévation à la dignité de Grand Maître. Il lui proposoit même d'entretenir ensemble la paix & une bonne correspondance ; mais il finissoit sa Lettre pour lui faire part de la prise de Bellegrade, comme s'il eût voulu l'intimider par la crainte d'un fort pareil à celui de cette malheureuse Ville. Comme le stile de ces sortes de Lettres fait mieux connoître le caractere des Princes & les mœurs de leur siecle, que de simples

extraits, nous avons crû que le Lecteur ne seroit pas fâché de voir ici celle de Soliman, & les réponses du Grand Maître. La Lettre de Soliman étoit écrite en grec, & conçûe à peu près en ces termes.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ALAM.

SOLIMAN SULTAN, *par la grace de Dieu Roi des Rois, Souverain des Souverains, très grand Empereur de Bizance & de Trébizonde, très puissant Roi de Perse, de l'Arabie, de la Syrie & de l'Egypte, Seigneur suprême de l'Europe & de l'Asie, Prince de la Mecque & d'Alep, possesseur de Jerusalem, & Dominateur de la mer universelle.*

Bozio t. 2.
L. 18. p. 627.

A Philippe Villiers de l'Isle-Adam, Grand Maître de l'Isle de Rhodes, Salut.

Je te félicite de ta nouvelle dignité, & de ton arrivée dans tes Etats : je souhaite que tu y regnes heureusement & avec encore plus de gloire que tes prédécesseurs. Il ne tiendra qu'à toi d'avoir part dans notre bienveillance. Jouis donc de notre amitié, & comme notre ami ne sois pas des derniers à nous féliciter des conquêtes que nous venons de faire en Hongrie, où nous nous sommes rendus maîtres de l'importante Place de Bellegrade, après avoir fait passer par le tranchant de notre redoutable épée tous ceux qui ont osé nous résister. Adieu. De notre Camp ce & de l'Hégire ce

Cette Lettre fut lûe en plein Conseil, & on fut surpris que pendant que Soliman offroit, pour ainsi dire, d'une main la paix, de l'autre il fit une ostentation de sa puissance redoutable, & même que

432 HISTOIRE DE L'ORDRE
ses vaisseaux insultassent ceux de la Religion , ou
ceux qui navigoient sous la bannière de l'Ordre.
Le Grand Maître ne laissa pas de répondre à ce
Prince ; mais en des termes , comme on va voir,
qui pouvoient lui faire comprendre qu'on étoit
également disposé à Rhodes à faire la paix, ou à
continuer la guerre.

F. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM,
Grand Maître de Rhodes ,
A Soliman , Sultan des Turcs.

*J'ai fort bien compris le sens de ta Lettre, que ton
Ambassadeur m'a apportée : tes propositions d'une paix
entre nous , me sont aussi agréables , qu'elles feront
peu de plaisir à Curtogli. Ce Corsaire à mon passage
de France , n'a rien oublié pour me surprendre ; mais
n'ayant pu réussir dans son projet , & ne pouvant se
résoudre à sortir de ces mers sans nous avoir causé
quelque dommage , il est entré dans la riviere de Ly-
cie , & a tâché d'enlever deux vaisseaux marchands
qui partoient de nos ports. Il avoit même investi une
barque appartenante à des Candiots , mais des galeres
de l'Ordre que j'ai fait sortir du port de Rhodes ,
l'ont contraint de lâcher prise ; & de peur de tomber
lui-même en notre puissance , il a cherché son salut
dans une prompte fuite. Adieu . . . de Rhodes ce . . .*

Comme les Turcs n'étoient pas fort scrupuleux
sur le droit des gens , le Grand Maître ne jugea
pas à propos d'envoyer sa Lettre sans sauf-conduit,
par un Chevalier qu'ils auroient pu retenir. On en
chargea un Grec , simple habitant de la ville de
Rhodes

Rhodes. Soliman & ses Ministres par la lecture de cette Lettre, connurent bien qu'ils avoient à faire à un Prince d'un caractère ferme & intrépide, & qui ne se laisseroit pas épouventer aisément. Le Bacha Pyrrus, vieillard aussi habile dans la politique que dans l'art militaire, proposa dans le Conseil qu'on écrivît derechef au Grand Maître, pour lui faire une nouvelle ouverture de paix; qu'on lui marquât qu'on n'avoit osé présenter sa Lettre au Grand Seigneur à cause de la bassesse du porteur; mais que s'il vouloit envoyer à la Porte un de ses principaux Chevaliers, il y avoit lieu d'espérer que sa négociation se termineroit par une paix solide. Le but de ce Ministre étoit d'attirer à Constantinople quelqu'un des premiers de l'Ordre; de se rendre maître ensuite de sa personne, & d'en tirer à force de tourmens des lumières sur l'état de la Place, & les forces de la Religion: ce qui pourroit faire douter de l'intelligence qu'on prétend que Damaral entretenoit avec le Grand Seigneur, quoiqu'elle soit certifiée par des Historiens contemporains. Ce n'est pas que Soliman ne reçût d'ailleurs les mêmes avis du Medecin Juif: ce perfide par ses Lettres, le pressoit continuellement d'avancer son armement; mais comme les traîtres, pour se faire mieux écouter, diminuent toujours les difficultés d'une entreprise dont ils sont les auteurs, le Grand Seigneur & son Conseil, peut-être dans la crainte d'une double trahison, auroient été bien aises, avant que de s'engager dans ce siege, de sçavoir par le rapport de quelque Chevalier, si les

avis qu'il recevoient de leurs espions étoient fideles, & s'il n'y avoit point d'exageration dans leurs relations.

Le Grand Seigneur entra dans les vûes de son Ministre ; & pour tâcher , sous prétexte de quelque négociation , d'attirer quelque Chevalier à Constantinople , il voulut qu'on dépêchât un nouveau courier à Rhodes au nom même de Pyrrus. Ce Bacha écrivit au Grand Maître pour l'assurer que le Sultan étoit très disposé à traiter sincèrement de la paix ; mais que dans la crainte d'offenser la Majesté d'un si grand Prince , on n'avoit osé lui présenter sa Lettre à cause de la bassesse de son Agent ; mais que s'il vouloit charger d'une autre Lettre quelque Seigneur de son Conseil , muni de pouvoirs suffisans , il seroit volontiers son introducteur à la Porte. Il ajoutoit que le Grand Seigneur surpris de n'avoir point de réponse à sa premiere Lettre , en avoit donné une seconde au courier , & qu'il ne doutoit pas qu'il n'y répondît conformément à ce qu'exigeoit la Majesté , & la puissance redoutable d'un si grand Empereur. Le courier en effet fut chargé d'une Lettre de Soliman pour le Grand Maître , dans laquelle ce Prince , comme on va voir , pour l'obliger à rechercher la paix , faisoit une grande ostentation de ses desseins , & de ses forces.

On nous a assurez , lui disoit-il , que la Lettre que notre Grandeur t'avoit écrite , t'a été rendue , & qu'elle t'a causé plus d'étonnement que de plaisir. Assure-toi que je ne me contente pas de la prise de Belle-

grade ; mais que je me propose d'en faire dans peu une autre aussi importante , de laquelle tu seras bientôt averti : toi & tes Chevaliers ne sortant gueres de ma mémoire.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

Comme cette seconde Lettre avoit plus l'air d'un cartel & d'une déclaration de guerre que d'un préliminaire de paix , le Grand Maître crut être obligé d'y répondre avec autant de hauteur.

Je ne suis point fâché , lui dit-il dans sa réponse , que tu te souviennes de moi & des Chevaliers de mon Ordre ; tu me parles de la conquête que tu as faite en Hongrie , & du dessein où tu es , à ce que tu me mandes , de faire une autre entreprise dont tu espères le même succès ; mais fais réflexion que de tous les projets que forment les hommes , il n'y en a point de plus incertains que ceux qui dépendent du sort des armes. Adieu.

Le Grand Maître ayant crû devoir répondre aux menaces indirectes de Soliman , avec autant de fermeté , ne laissa pas d'écrire en particulier à Pyrrus , que si le Sultan son maître souhaittoit la paix plus sincèrement qu'il ne paroïssoit par ses Lettres , il n'avoit qu'à lui envoyer des ôtages , ou du moins un sauf-conduit scellé du grand sceau de l'Empire ; qu'après l'avoir reçu , il feroit partir pour Constantinople un Chevalier des plus considérables de son Ordre pour écouter les propositions qu'on lui voudroit faire. Mais un brigantin de la Religion , commandé par un Frere servant ayant été enlevé par les Turcs proche de Rhodes , on prit cet acte d'hostilité pour une déclaration de guerre.

Le Grand Maître s'y prépara avec tout le courage & les précautions d'un ancien Capitaine, qui avoit vieilli dans l'exercice des armes; il fit creuser les fossez, réparer les fortifications, & en fit ajouter de nouvelles.

Pour priver les Turcs de fourage, on coupa par son ordre les grains, quoiqu'ils ne fussent pas encore meurs; des maisons de plaisir & même des Eglises situées au dehors de la Ville, furent rasées, & les matériaux emportez dans la Ville, de peur que les ennemis ne se servissent de ces ruines pour élever des plateformes, & y placer leur artillerie. Par une autre précaution, & pour avoir des pionniers, on fit entrer dans la Ville les paysans de la campagne, & on y rappella en même tems tous les aventuriers & les armateurs qui sous la bannière de l'Ordre, faisoient la course contre les Infideles, & trouvoient un azyle dans le port de Rhodes.

Mais il falloit pourvoir à la subsistance de ce peuple, aussi-bien qu'à celle des Chevaliers, des citoyens & de la garnison. Ce furent les premiers soins du Grand Maître: il nomma pour cela trois Commissaires; & afin qu'ils fussent plus autorisez, il les choisit parmi les Grands-Croix. Le premier fut Gabriël de Pommerols Grand Commandeur, & Lieutenant Général du Grand Maître; Jean Bouck Turcopilier, & de la Langue d'Angleterre, fut le second, & le Chancelier Damaral fut nommé pour le troisième; ces trois Seigneurs visiterent exactement tous les magasins; & quoiqu'ils lestrouvassent la plûpart remplis, le Grand Maître persuadé que

dans ces occasions, ce qu'on appelle suffisant, ne suffit pas toujours, proposa dans le Conseil de faire venir incessamment de Naples, de Sicile & de Candie une plus grande quantité de bleds, de vins, de poudre & d'armes, & même de tâcher de tirer de l'Isle de Candie cinq cens Archers & des gens de trait, en quoi les Candiots avoient excellé de tout tems par dessus même les nations les plus aguerries.

Le Chancelier qu'on prétend qui avoit vendu sa foi aux Infideles, pour éloigner cet effet des précautions du Grand Maître, représenta que par des nouvelles qui venoient des Isles Chrétiennes de l'Archipel, on apprenoit que l'armement des Turcs regardoit moins les Isles de la Religion, que celle de Chypre, & peut-être l'Italie même; que depuis près de quarante ans qu'il étoit dans la Religion, il avoit observé plusieurs fois que les Turcs avoient causé plus de dépense à l'Ordre par l'inquiétude que donnoient leurs armemens, que s'ils avoient attaqué Rhodes à force ouverte; qu'à la vérité on ne pouvoit donner de trop justes louanges aux soins que prenoit le Grand Maître; mais qu'on pouvoit en differer encore pour quelque tems l'exécution, de peur d'épuiser le trésor de l'Ordre à force de préparatifs, & pour se garantir d'un orage qui vrai-semblablement iroit fondre ailleurs.

Le Grand Maître qui ne connoissoit pas les motifs de ces perfides conseils, ne les attribuoit qu'à un esprit d'épargne mal réglé; mais il déclara qu'il avoit des Lettres d'un espion sûr & fidele qu'il entretenoit à Constantinople, & qui l'assuroit que le siege de Rhodes étoit le seul objet de l'arme-

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

ment du Grand Seigneur ; que ce Prince avoit défendu de laisser sortir de ses ports aucun vaisseau qui fit la route de l'Isle ; qu'on préparoit avec un grand soin un train de grosse artillerie , & qui ne s'employe que dans les sieges ; que ce Prince avoit fait forger une grande quantité d'outils pour remuer la terre , & que la plûpart des troupes prenoient la route de la Lycie , où elles devoient s'embarquer pour passer dans l'Isle de Rhodes. Le Grand Maître ajouta que dans une affaire si importante , il ne falloit pas écouter une politique trop timide , & qu'il valoit mieux hazarder quelque dépense , que de voir l'Isle inondée d'ennemis avant que d'avoir pourvû à sa défense.

L'avis du Grand Maître prévalut : on tira des bleds de Naples & de Sicile : il n'y eut que la poudre qui manqua dans la suite du siege par la trahison du Chancelier , qui fit un faux rapport de ce qui s'entrouvoit dans les magasins. On auroit manqué pareillement de vin par la même perfidie , & le Chancelier sous prétexte de ménage & d'épargne , avoit rejetté les propositions de trois marchands de Rhodes , qui offroient d'en fournir la Ville à un prix raisonnable. Mais le Grand Maître qui portoit ses vûes de tous côtez , envoya en Candie un Frere servant appelé Antoine Bosio , oncle de l'Auteur qui a écrit les Annales de cet Ordre , & il le chargea de faire une ample provision de vins , & de tâcher en même tems d'obtenir du Gouverneur de l'Isle la permission de lever cinq cens hommes d'infanterie. Bosio étant arrivé en Candie , n'eut pas de peine à recouvrer des vins : il en chargea.

quinze grips ou brigantins , & il eut même l'adresse de gagner un jeune Gentilhomme Venitien appelé Bonaldi , qui avoit actuellement dans le port de Rhodes un vaisseau chargé de vins pour Constantinople , & qu'il engagea de changer de route , & de le conduire à Rhodes.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

Ce Frere servant ne trouva pas la même facilité pour lever des soldats. Non seulement le Gouverneur lui en refusa la permission ; mais comme il redoutoit le ressentiment de Soliman , il fit faire défense à son de trompe à qui que ce soit , sous peine de punition corporelle , de prendre parti avec l'Agent du Grand Maître , & de sortir de l'Isle. Mais l'habile Rhodien ne laissa pas de faire sa recrue , & plus de cinq cens hommes déguisez en marchands & en matelots s'embarquerent dans des brigantins sans que le Gouverneur s'en aperçût , ou voulût s'en appercevoir. Cet adroit négociateur , avant de mettre à la voile , rendit un nouveau service à la Religion. Il y avoit alors dans l'Isle de Candie un excellent Ingénieur appelé *Gabriël Martinengue* , Gentilhomme Bressan , sujet de la République , & d'une Maison illustre & ancienne : le Senat lui avoit donné une pension de douze cens écus pour avoir soin des fortifications dans toutes les Places qui se trouvoient dans cette Isle. Bosio qui prévit combien un si habile homme seroit utile dans une Place assiégée , lui proposa de venir à Rhodes partager avec les Chevaliers la gloire qu'ils esperoient acquerir dans la défense de Rhodes. Martinengue plein de valeur , & aussi brave soldat que grand Ingénieur ,

s'y offrit de bonne grace, supposé qu'on pût obtenir son congé du Gouverneur.

Bosio partit pour Rhodes avec ses soldats & sa provision de vin : il y arriva heureusement ; & après avoir rendu compte au Grand Maître de son voyage , il l'entretint de la négociation qu'il avoit entamée avec Martinengue. Le Grand Maître sentit bien-tôt tout l'avantage qu'on pourroit tirer d'un si habile homme dans la conjoncture présente ; il renvoya Bosio en diligence à Candie avec une Lettre pour le Gouverneur, où il le prioit très instamment d'accorder à cet Officier un congé pour venir défendre une Place, qui servoit de boulevard aux Isles mêmes de la République. Mais le Gouverneur refusa hautement ce congé ; il envoya même querir Martinengue, auquel il défendit expressément de sortir de l'Isle. Mais cet Officier sans s'embarasser des suites, se déguisa, & de concert avec Bosio, se rendit secretement au bord de la mer, & il s'y embarqua dans une felouque qui l'attendoit dans une cale écartée de l'Isle.

Le Gouverneur ayant été averti que l'Ingénieur étoit disparu, en fit faire une recherche exacte dans les principales maisons. Il envoya à la sienne où il fit confisquer tous ses effets ; & ne doutant pas qu'il ne se fût embarqué dans quelque navire passager, il envoya à sa poursuite deux galeres avec ordre de le ramener mort ou vif. Martinengue & Bosio se voyant poursuivis, firent abattre le mât de la felouque, retirèrent les rames dans leur vaisseau, le ferrèrent contre un rocher de l'Isle, le firent couvrir de voiles faites de toiles grises, &

à peu près de la même couleur que le rocher contre lequel cette felouque étoit rangée. Par cet artifice, & peut-être par des ordres secrets du Gouverneur, ils échaperent aux galeres: & après qu'elles furent rentrées dans le port, ils mirent à la voile, passèrent la nuit à travers quelques vaisseaux Turcs, qui à la faveur de la Langue Grecque que parloit Bosio, crurent ce brigantin de leur escadre, & arrivèrent à Rhodes. Martinengue fut reçu avec joye par le Grand Maître qui connoissoit sa naissance, & son habileté. Les principaux Commandeurs, à son exemple le comblèrent de caresses; chacun s'empressoit de lui marquer combien on étoit touché de son mérite. Martinengue de son côté étoit charmé de se voir estimé par cette noble Milice, si bon juge de la valeur, & composée de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans tous les Etats de la Chrétienté. De ces sentimens peut-être trop humains, il passa bien-tôt à ceux d'une vénération particulière, en considérant que ces Chevaliers & ces hommes de guerre se préparoient en Chrétiens & en véritables Religieux à la défense de la Religion. Sous un habit de soldat, & avec un équipage militaire, il admiroit leur desappropriation, une foi vive, un détachement sincere de toutes les choses du siècle: il voyoit sur-tout avec édification que là plûpart ne se préparoient à soutenir un siege qui devoit être fort meurtrier, que par l'usage fréquent des Sacremens.

Ces réflexions firent naître sa vocation: il se voyoit lui-même sans une préparation aussi sainte, exposé aux mêmes périls: Dieu parla à son cœur;

il courut au Palais du Grand Maître, se jetta à ses pieds; & pénétré du desir de sacrifier sa vie pour la défense de la foi, il conjura ce Prince de l'honorer de sa Croix: le Grand Maître le releva, & l'embrassa tendrement en l'assurant qu'il alloit proposer au Conseil sa demande & ses pieuses dispositions. Il n'y eut pas deux avis differens: on fut ravi dans l'Ordre d'y associer un si excellent homme; le Grand Maître lui donna l'habit, & reçut ses vœux en pleine assemblée: & pour reconnoître la générosité avec laquelle il avoit abandonné son patrimoine & de grosses pensions qu'il tiroit de la République de Venise, l'Ordre lui assigna une pension de douze cens écus, jusqu'à ce qu'il fût pourvû d'une Commanderie ou d'un Prieuré de pareille valeur. Pour surcroît de grace, le Grand Maître fit le lendemain le nouveau Chevalier Grand-Croix: on lui donna en même tems la sur-intendance générale sur toutes les fortifications; & le Grand Maréchal, le Général né de toutes les troupes de l'Ordre, partagea en quelque maniere son autorité avec lui: par considération pour sa grande capacité, il l'admit dans le commandement & dans l'autorité que sa Charge lui donnoit sur toutes les troupes qui se trouvoient dans l'Isle.

Ce fut par les conseils & par les soins de Martinengue qu'on rétablit les murailles & les tours; il fit élever en même tems les remparts; on construisit des ravelins devant les portes de la Ville; il fit faire des casemattes dans les flancs des bastions, & dans la contre-escarpe du fossé, des fourneaux, & comme des mines chargées de poudre,

où on pouvoit mettre le feu par une traînée pratiquée sous terre : au dedans de la Place, il fit faire de nouveaux forts, des coupures, des fossez, des retranchemens, des baricades, & toutes les choses nécessaires qu'un aussi habile homme, & qui prévoyoit l'avenir, pouvoit opposer contre les attaques des assiegeans.

Pendant que la Religion profitoit si utilement de ses lumieres & de ses rares talens, sur-tout à la veille d'un siege, il y eut une espee de désertion parmi des Chevaliers de la Langue d'Italie. Les principaux de cette Nation se plainirent au Grand Maître & au Conseil que le Pape Adrien VI. qui venoit de succeder à Leon X. dispoit souverainement, & à leur préjudice, de toutes les Commanderies d'Italie : & ils demanderent la permission d'aller à Rome lui en porter leurs plaintes. Le Grand Maître ne jugea pas à propos dans la conjoncture présente, de leur accorder ce congé qu'ils sollicitoient ; son refus les irrita, & d'Amaral qui ne perdoit aucune occasion de pouvoir affoiblir la Religion, leur insinuoit qu'ils devoient prendre eux mêmes la permission qu'on leur refusoit ; que l'Isle-Adam François de Nation, n'aimoit point la Langue d'Italie ; qu'il n'étoit peut-être pas fâché, pour les tenir toujours dans une espee d'humiliation, que le Pape leur enlevât des Commanderies attachées à leur Langue ; que ce Grand Maître ne faisoit même courir tous les bruits d'un siege prochain, que pour pouvoir sous ce prétexte, disposer plus librement des fonds qui étoient dans le trésor de l'Ordre ; qu'après tout ils seroient deshonorés, si

après avoir répandu tant de fois leur sang pour la défense de la Religion, ils se voyoient par une odieuse distinction privez seuls des récompenses dûes si légitimement à leurs services.

Les Chevaliers Italiens séduits par ces perfides conseils, sortirent de Rhodes sans permission, & se retirèrent dans l'Isle de Candie. Le Grand Maître justement indigné d'une desobéissance si scandaleuse, fit faire leur procès, comme à des rebelles & à des déserteurs : & le Conseil par une Sentence, les priva de l'habit. Quelque juste que fût ce jugement, la Religion y perdoit un grand nombre de Chevaliers pleins de valeur ; quelques-uns de leurs amis, & mieux intentionnez que le Chancelier, du consentement secret du Grand Maître, passerent à Candie ; & après être entrez adroitement dans leurs plaintes & dans leur ressentiment, ils leur représenterent qu'on ne pouvoit plus douter du siege de Rhodes ; qu'on verroit au premier jour l'Isle inondée par les Turcs, & que quelque juste que fût le motif de leur voyage à Rome, ils ne pourroient pas empêcher leurs ennemis de publier qu'ils ne l'avoient entrepris dans une pareille conjoncture, que pour éviter les périls, où alloient être exposez tous leurs confreres.

La certitude du siege de Rhodes, & la crainte d'être soupçonnez d'un motif si lâche, étoufferent tout leur ressentiment : ils revinrent à Rhodes se jeter aux pieds du Grand Maître : & pour obtenir le pardon de leur faute, ils protesterent de la laver dans leur sang, & dans celui des Infideles. Le Grand Maître les reçut comme un bon pere ;

& après leur avoir fait une sage correction sur leur desobéissance, ce généreux vieillard les embrassa tendrement, leur rendit l'habit, & leur promit que quand la Religion seroit débarassée de la guerre dont elle étoit menacée, tout l'Ordre s'intéresseroit dans leur affaire; qu'il en feroit la sienne propre, & qu'il eseroit que sur des plaintes si justes, les Souverains de la Chrétienté ne lui refuseroient pas leurs bons offices auprès du Pape.

Cet orage étant heureusement calmé, le Grand Maître fit partir incessamment des Chevaliers pour toutes les Cours de l'Europe, & pour tâcher d'obtenir du Pape & des Princes Chrétiens un prompt secours; mais l'événement fit voir que l'Ordre ne devoit compter que sur ses propres forces. La plupart de ces Princes occupez des guerres qui étoient entre eux, & de leurs intérêts particuliers, négligerent ceux de la Religion; & le Pape même, quoique Pontife vertueux, mais qui devoit la tiare au crédit & à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint dont il avoit été précepteur, n'osa sans sa participation disposer des troupes ou des fonds du S. Siege.

Frere Jacques de Bourbon Commandeur d'Oisemont, & fils naturel de Louis de Bourbon, élu Evêque de Liege, Prince de la Maison de France, nous apprend dans la Relation qu'il nous a laissée du siege de Rhodes, que sur les instances que le Chevalier d'Ansoyville fit de la part du Grand Maître au Roi de France, ce Prince Religieux, qui affectionnoit l'Ordre, lui donna un pouvoir de faire armer tous les vaisseaux qu'il trouveroit dans

les ports de Provence, & de les conduire à Rhodes. Mais les Commandans de cette Province craignant d'être attaquez par les armées de l'Empereur, differerent d'executer ses ordres ; il fallut retourner à la Cour en solliciter de nouveaux & plus précis : & pendant ces voyages l'hyver survint, & le tems favorable de mettre en mer se passa.

Ce fut apparemment par une disgrâce semblable qu'une puissante caraque que le Chevalier Hyferant, de la Langue d'Auvergne avoit fretée à Genes, & qui étoit chargée de provisions de guerre & de bouche, échoua proche de Monegue ; quoiqu'on soupçonnât en ce tems-là que la mer & les vents avoient moins contribué à cet accident que la politique des Génois, qui ne vouloient point s'attirer le ressentiment des Turcs. Il n'est pas moins difficile de sçavoir à quoi on doit attribuer l'inaction de Fabrice Pignatelli, Prieur de Barlette, de Charles Quesvalle, de Lully de Saint Etienne, & de Jean-Baptiste Carrafa, Bailli de Naples, qui par ordre du Grand Maître, & des deniers de l'Ordre, ayant acheté un grand nombre de provisions de guerre & de bouche, n'en firent passer aucune partie au secours de Rhodes.

Le Grand Maître dans l'incertitude de ces secours éloignez, mit toute sa confiance dans la protection du Ciel, & dans la valeur de ses Chevaliers : en homme de guerre, & en grand Capitaine, il n'oublia aucune des précautions nécessaires pour n'être pas surpris par les Infideles. Il commença ces soins si dignes de son zele & de son courage.

par une revûe générale de ce qu'il y avoit de Chevaliers & de troupes réglées : il n'y trouva qu'environ six cens Chevaliers & quatre mille cinq cens soldats : & ce fut avec cette poignée de gens de guerre qu'il entreprit de défendre sa Place contre les inondations de ces armées effroyables que Soliman mettoit en campagne dans toutes ses entreprises. Les Bourgeois de Rhodes à la verité prirent les armes, & on en forma quelques compagnies ; on rappella les armateurs Rhodiens qui étoient en mer, qui s'enfermerent dans la Ville, & qui furent chargez de la défense du port. On destina les payfans de la campagne pour servir de pionniers ; mais on ne put tirer dans la suite aucun service du petit peuple de la Ville, qui ne sçavoit que craindre, & qui fuyoit le péril. Le Grand Maître chargea Frere Didier Tholon de Sainte Jaille, Bailli de Manofque, du soin de l'artillerie, & les Chevaliers de Nuères & Britto, de la conduite des travaux sous les ordres du Bailli de Martinengue. Les esclaves de Rhodes & ceux qui appartenoient à des particuliers, furent employez à creuser les fossez, & aux fortifications qu'on ajouta au bastion d'Auvergne : on répara les moulins ; on fit construire de nouveaux fours ; le port fut fermé par une double chaîne, l'une devant son embouchure, & l'autre en dedans, depuis la tour de S. Nicolas, jusqu'à la tour des moulins : & de peur que les Infideles ne tâchassent de s'emparer du mole, comme ils l'avoient tenté dans le siege précédent ; & qu'à la faveur de cette jettée, ils ne pénétrassent

jusqu'à la porte de S^{te} Catherine, on coula à fond à l'entrée du mandrache plusieurs vaisseaux chargés de pierre : les murailles furent en même tems bordez d'artillerie : on porta des armes, des grenades, des pots à feu & de grosses pierres sur les remparts & dans les bastions : jamais on n'avoit vû plus de diligence & plus d'ordre.

Les Chevaliers & les Gentilshommes Grecs, le Bourgeois comme l'Officier, le soldat & le matelot, les Prêtres même & les Religieux, chacun s'occupoit avec promptitude & sans confusion à ce qui lui étoit prescrit. Le Grand Maître se trouvoit par tout ; lui seul conduisoit ces differens travaux ; sa présence & sa capacité les avançoient encore plus que ne faisoient tant de mains qui y étoient employées, & peu de Princes & de Gouverneurs ont fait voir dans une Place assiegée une aussi parfaite intelligence de l'art militaire, jointe à une valeur tranquille & incapable d'être troublée par la grandeur & les différentes sortes de périls dont il fut depuis environné.

Mais pour faire mieux connoître l'importance & l'utilité de ses soins, quoique dans le Livre précédent, nous ayions parlé de la situation de cette Place, peut-être qu'il ne sera pas inutile d'en étendre la relation, & de l'augmenter du récit des fortifications qu'on y avoit ajoutées depuis le dernier siege.

La Ville de Rhodes, comme nous l'avons dit, est située au bord de la mer, sur une colline qui se termine par une pente douce dans une plaine : ce qui en rendoit la circonvallation aisée. Elle est divisée

divisée en haute & basse-ville; le Palais du Grand Maître étoit placé dans la haute ville à laquelle il servoit de Château, & en même tems de citadelle. Tous les Chevaliers étoient logez auprès du Palais du Grand Maître, & dans un même quartier; & les séculiers avec les personnes mariées, soit bourgeois ou artisans, occupoient la basse ville. Cette Place du côté qu'elle regarde la campagne, paroît de figure ronde; & si on la considère du côté de la mer, elle représente un croissant parfait. Il y a deux ports; le plus grand est carré & spacieux, mais il n'est pas sûr quand certains vents viennent à souffler. A l'entrée de ce port à main droite, on trouvoit la tour de Saint Nicolas, ouvrage de la liberalité de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Cette tour, garnie d'artillerie étoit attachée à un bastion, qui étoit derrière, & elle avoit une courtine qui venoit jusques aux murs de la Ville, & faisoit un des côtez du port. De l'autre côté, & vis-à-vis de cette tour, il y avoit un vieux Château que les Chevaliers nommoient le Château S. Ange. Ce Château & cette tour distans l'un de l'autre de plus de cinquante toises, avoient été construits sur les deux rochers, sur lesquels on prétent qu'étoient posez anciennement les pieds de ce grand Colosse de bronze, entre les jambes duquel les plus grands vaisseaux passoient, dit-on, avec toutes leurs voiles. Le bastion auquel la tour de S. Nicolas étoit attachée, étoit sur le bord de la mer, garni de neuf grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée du port de quelque côté que ce fût. Le petit port ou le port des

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

galeres étoit couvert du côté de la mer d'une langue de rocher qui tient à la terre ferme, & sur laquelle étoit bâti un Château appelé par les Chevaliers le Château de Saint Elme ou de Saint Erme. Ce port est plus sûr que le grand, & peut contenir plusieurs galeres; mais sa bouche est si étroite, qu'il n'y en peut entrer qu'une à la fois. On la fermoit tous les soirs avec une chaîne qui tient à une petite tour, tout au bout d'un mole qui avance vingt-cinq ou trente pas dans la mer; l'autre bout de la chaîne s'attachoit à une piece de rocher qui tient à la terre à sept ou huit pas de ce Château. A côté du port des galeres, on trouvoit l'Arse-
nal où on les construit, & vis-à-vis du bastion qui est entre les deux ports, il y a une grosse tour avec son fossé sur laquelle on voyoit trois grosses pieces de canon qui défendoient l'entrée de ce dernier port. Audessus du Palais du Prince & des Auberges des Langues, on voyoit s'élever un grand nombre d'Eglises, parmi lesquelles celle de Saint Jean Patron de l'Ordre étoit remarquable par la grandeur de son vaisseau, & par la hauteur & la délicatesse de son clocher. Tous ces superbes bâtimens joints aux fortifications anciennes & nouvelles rendoient Rhodes une des plus belles Villes de l'Orient. Elle étoit entourée d'une double, d'autres disent d'une triple enceinte de murailles fortifiées par treize grosses tours antiques, dont il y en avoit cinq renfermées dans une espece de ravelin & de bastion, que les Historiens du tems appellent des boulevards; & ces boulevards étoient enveloppez par des barbicanes, ou de fausses brayes, & par

des ouvrages avancez : le fossé étoit large & profond ; la contre-escarpe revêtue & pallissadée : tout ce qui étoit découvert aux environs de la Place, se trouvoit exposé à un nombre infini de batteries composées de canons de differens calibres, selon la proximité ou l'éloignement des endroits qui étoient en vûe. Rhodes présentoit de tous côtez un front redoutable, & depuis le glacis jusqu'à la Place, ce n'étoient que fortifications entassées les unes sur les autres, & que batteries, qui ne souffroient point qu'on en pût approcher impunément.

Nous avons dit sur la foi des Historiens du tems, qu'il y avoit cinq boulevards ou cinq bastions. Le Grand Maître en confia la défense à cinq anciens Chevaliers, qui en plusieurs occasions avoient donné des preuves de leur capacité & de leur courage. On chargea le Chevalier du Mesnil de défendre le bastion d'Auvergne; Frere François des Carrieres fut mis dans celui d'Espagne; Nicolas Huzi devoit commander dans celui d'Angleterre; Berenger de Lioncel dans celui de Provence, & Andelot Gentil entreprit de défendre le bastion d'Italie. Le Grand Maître distribua en même tems la meilleure partie de ses troupes sur les remparts; & il les partagea selon les quartiers. Frere Raimond de Ricard le plus ancien Commandeur de la Langue de Provence, devoit à la tête d'une brigade veiller au poste qui en portoit le nom. Raimond Roger de la Langue d'Auvergne étoit préposé pour le quartier de sa Langue; Joachim de Saint Aubin avec les Chevaliers

François, se chargerent de la défense de la muraille depuis la tour Franque jusqu'à la porte de Saint Ambroise, & depuis cette porte jusqu'à celle de Saint Georges. Les Allemands étoient postez sous la conduite du Commandeur Valdners : Guillaume Ouazon commandoit dans le quartier des Anglois ; Georges Emar dans celui d'Italie ; Jean de Barbaran, & Ernand Sollier devoient défendre les postes de Castille & d'Arragon, dont les fosses n'étoient ni assez larges, ni assez profonds. Le quartier appelé Sainte Marie de la Victoire étoit encore plus foible : le Grand Maître se chargea de sa défense, quitta son Palais, & se logea au pied de la muraille avec quelques Chevaliers qu'il avoit réservés pour combattre sous ses ordres & avec lui.

Outre cette distribution, le Grand Maître choisit encore quatre Seigneurs Grands-Croix, qu'on nomma *Capitaines du secours*, & pour en porter avec les Compagnies qu'ils commandoient, aux endroits qui seroient les plus pressés. Le premier de ces Capitaines fut d'Amaral dont on ne soupçonnoit point encore la fidélité. Il fut chargé de soutenir ceux qui devoient défendre les postes d'Auvergne & d'Allemagne ; Frere Jean Bouk Turcopilier de l'Ordre, & Chevalier de la Langue d'Angleterre fut destiné pour le quartier d'Espagne & d'Angleterre ; Frere Pierre de Cluys, Grand Prieur de France devoit soutenir ceux de sa Nation, & les postes de Castille & de Portugal ; & Frere Grégoire de Morgut, Grand Prieur de Navarre, se chargea de marcher au secours des postes de Provence & d'Italie. Le Grand Maître

ajouta à ces quatre Seigneurs, Frere Gabriël de Pommerols son Lieutenant Général, qui sans avoir de poste & de quartier affecté, devoit se porter dans tous les endroits où il en feroit besoin : & le Grand Maître à la tête de ses Gardes, commandez par le Chevalier de Bonneval, de la Langue d'Auvergne, se réserva la même fonction.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

Nous avons vû qu'avant le premier siege, on avoit apporté dans la Ville une statue de la Sainte Vierge, qui étoit révérée dans une Eglise consacrée en son nom, & bâtie sur le Mont-Philerme. On prit la même précaution avant ce second siege, & tout le Clergé & le peuple furent en procession la prendre dans son Eglise, la porterent dans la Ville dont elle étoit regardée comme la Protectrice, & la déposerent dans l'Eglise de S. Marc.

La tour de Saint Nicolas étant considérée comme le poste le plus important, & comme la clef de Rhodes, le Grand Maître en confia la défense à Frere Guyot de Castellane, de la Langue de Provence, ancien Chevalier qui s'étoit distingué par un grand nombre d'actions de valeur. Vingt Chevaliers & trois cens hommes d'infanterie entre-
rent dans cette forteresse sous ses ordres; on donna six cens hommes aux Chevaliers Claude de Saint Prix, & Jean Boniface, tous deux François, & à Lopez Daïala, & Hugues Capone Espagnols, pour faire tour à tour nuit & jour les rondes par la Ville, & pour y entretenir le bon ordre, avec pouvoir de juger à mort les malfaïcteurs, sauf l'appel au Grand Maître. Ce Prince craignant que les quatre Grands-Croix qu'il avoit choisis pour Capitaines de se-

cours, ne fussent pas suffisans dans la suite pour en porter dans tous les endroits, qui seroient attaquez, en ajouta quatre autres, sçavoir Anastase de Sainte Camelle, Guyot Dazas, Chevaliers François, Marin Furlan, & Raimond Marquet, Espagnols; & il donna à chacun une compagnie de cent cinquante hommes. Le Grand Maréchal, suivant les droits de sa Charge, remit le grand étendart de la Religion à Antoine de Grolée, de la Province de Daupiné, Chevalier d'une insigne valeur, & bien digne d'un dépôt aussi honorable. Le Chevalier de Tinteville parent du Grand Maître, fut nommé pour porter l'enseigne du S. Crucifix; & le Chevalier Henri de Mauselle, attaché à la Maison du Grand Maître, & un de ses Officiers portoit son étendart particulier.

Pendant que le Grand Maître étoit occupé à assigner aux Chevaliers leurs emplois, & les quartiers qu'ils devoient défendre, on vit que les Turcs faisoient de nuit des signaux avec du feu sur l'endroit des côtes de Licye, qui étoit opposé à l'Isle de Rhodes.

Le Grand Maître pour ne rien négliger, ordonna à un Chevalier François appelé Mennetou, de prendre sa flûte, & d'aller avec un Rhodien appelé Jaxi, qui parloit la Langue Turque, pour reconnoître ce que signifioient ces feux. Le Chevalier François en execution de ces ordres, se mit en mer, & ayant abordé assez près de la côte, il aperçut proche d'une fontaine plusieurs soldats Turcs, déguisez en marchands. Jaxi leur demanda le motif de leurs signaux, & en même tems des

*Relation du
Command. de
Bourbon. p.*

13.

nouvelles d'un marchand Turc qu'il connoissoit, & qui avoit négocié autrefois à Rhodes. On lui répondit que ce marchand n'étoit pas éloigné, qu'il alloit arriver, & que s'il vouloit se faire mettre à bord, il pourroit le voir. Le Rhodien s'en dispensa, à moins qu'ils ne voulussent envoyer un ôtage à son Commandant : les Turcs y consentirent, l'échange se fit : mais Jaxi ne fut pas plutôt à terre, que ces perfides, contre le droit des gens, le garoterent, le conduisirent avec une extrême diligence à Constantinople, & le remirent au Bacha Pyrrus l'auteur de cette trahison. Mennetou croyoit bien s'en venger sur l'ôtage Turc ; mais quand il fut arrivé à Rhodes, il se trouva que ce n'étoit qu'un misérable payfan, qu'ils avoient couvert d'une veste de soye, & dont le Grand Maître & le Conseil ne purent tirer aucun éclaircissement.

Cependant Pyrrus ayant en son pouvoir le Rhodien, tâcha d'en tirer des lumieres sur l'état de la ville de Rhodes ; & n'en ayant pû rien apprendre par caresses, & sous l'espoir de magnifiques récompenses, il lui fit donner pendant plusieurs jours une question si violente, que le Grec n'en pouvant soutenir les douleurs, l'instruisit de ce qu'il vouloit sçavoir, & mourut peu après. Pyrrus fit part au Grand Seigneur de la déposition du Rhodien, & apprit à son maître qu'il n'y avoit pas dans Rhodes plus de cinq ou six mille hommes en armes. Soliman résolut aussi-tôt d'en commencer le siege ; mais comme il s'étoit fait une loi de n'entreprendre aucune guerre sans une déclaration préalable, il en chargea un Expres, qui se rendit en Lycie,

& qui suivant l'usage, fit les signaux ordinaires avec du feu, comme l'avoient pratiqué ceux qui avoient enlevé Jaxi.

Le Grand Maître qui ignoroit sa mort, crut d'abord que les Turcs le renvoyoient. Le Chevalier Boniface d'Aluys par son ordre, fut avec une galere le recevoir. Etant arrivé proche de la côte, il apperçut quelques Turcs à cheval, qui sans faire mention de Jaxi, lui dirent qu'il étoit venu des Lettres du Grand Seigneur pour le Grand Maître, & que s'il vouloit attendre un peu de tems, on alloit les apporter : & ils inviterent le Trucheman de la galere de descendre à terre pour les prendre. Mais le Chevalier d'Aluys craignant une supercherie pareille à celle qu'on avoit faite au Chevalier de Mennetou, ne le voulut pas permettre. Dans la crainte même que ce ne fût une autre embûche, & qu'il ne survînt des vaisseaux pour s'emparer de la galere, il leur fit dire qu'il alloit partir à l'instant, & que s'ils avoient des Lettres à envoyer au Grand Maître, ils pouvoient les lui remettre. Les Turcs le voyant prêt à voguer, & ayant lié le paquet de Lettres avec une pierre, le jetterent dans son bord. Il porta ce paquet au Grand Maître : on l'ouvrit en plein Conseil ; on y trouva une Lettre de Soliman en forme de déclaration de guerre, adressée au Grand Maître, à tous les Chevaliers, & aux citoyens & habitans de Rhodes, & ce cartel étoit conçu à peu près en ces termes :

Les brigandages que vous exercez continuellement contre nos fideles sujets, & l'injure que vous faites à notre Imperiale Majesté, nous engagent à vous commander

mander que vous ayiez à nous remettre incessamment l'Isle & la Forteresse de Rhodes. Si vous le faites de bon gré, nous jurons par le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, par les vingt-six mille Prophetes, & les quatre Musaphi qui sont tombez du Ciel, & par notre grand Prophete Mahomet, que vous pourrez sortir de l'Isle, & les Habitans y demeurer, sans qu'il vous soit fait le moindre tort; mais si vous ne déferez pas promptement à nos ordres, vous passerez tous par le fil de notre redoutable épée, & les tours, les bastions & les murailles de Rhodes seront réduites à la hauteur de l'herbe qui croît au pied de toutes ces fortifications.

Cette Lettre ne surprit pas beaucoup le Conseil, & on résolut, si le Grand Seigneur attaquoit l'Isle, de n'y répondre qu'à coups de canon. Mais avant que les ennemis parussent, & qu'on fût obligé d'entrer en action, le Grand Maître ordonna qu'on s'y préparât par des jeûnes & des prieres: il en donnoit l'exemple le premier, & quand le soin du gouvernement lui laissoit quelques momens libres, il les passoit aux pieds des Autels. Fontanus Historien contemporain, & témoin oculaire de ce qui se passa dans ce siege, dans la relation qu'il nous en a laissée, rapporte que les Chevaliers & les Citoyens de Rhodes n'avoient pas moins de confiance dans ses prieres que dans sa valeur, & qu'on disoit communément que sous un Prince si pieux le Ciel étoit intéressé à la conservation de ses Etats.

Comme l'Isle de Rhodes étoit habitée par deux Nations differentes, chaque Peuple avoit son Me-

tropolitain, à la nomination des Grands Maîtres. Leonard Balestein remplissoit alors cette dignité à l'égard des Latins ; & un Caloyer appelé Clement, étoit Archevêque des Grecs. Ces deux Prélats vivoient dans une parfaite union, & n'étoient occupez que du soin d'entretenir la paix entre leurs Diocézains. L'Archevêque Latin excelloit dans le talent de la parole ; c'étoit un des plus éloquens Prédicateurs de son siècle. Cependant comme les Turcs traitoient leurs sujets Grecs plus favorablement que les Latins, le Grand Maître craignant que ceux de cette Nation qui habitoient les Isles de la Religion, ne se laissassent séduire par cette distinction, il engagea les deux Métropolitains à exhorter dans leurs sermons leurs Diocézains à combattre courageusement contre ces ennemis de la foi.

Ces deux Prélats s'en acquittèrent avec beaucoup de zèle ; ils y réussirent sans peine ; la fidélité des Rhodiens pour l'Ordre fut inébranlable, non-seulement par l'attachement inviolable qu'ils firent paroître pour la véritable Religion, mais encore parceque la domination des Chevaliers avoit toujours été juste & modérée : ce qui est le lien le plus sûr entre le Souverain & ses Sujets.

Cependant la flotte des Turcs mit à la voile ; elle étoit précédée par trente Galères : celui qui les commandoit, en passant le long des côtes de l'Isle de Lango ou de Cos, y débarqua quelques Troupes pour la ravager : mais ces pillards à leur descente furent chargez si vigoureusement par Préjan de Bidoux, Grand Prieur de saint Gilles,

Gouverneur de cette Isle, qu'après y avoir perdu quelques foldats, ils furent contraints de se rembarquer. Ce Commandant ayant appris des prisonniers qu'il avoit faits, que ces Galères, & tout le corps de la flotte qui les suivoit, alloit droit à Rhodes, après l'avoir vû passer, envoya demander au Grand Maître la permission de se rendre auprès de lui pour servir la Religion pendant le siege. Le Grand Maître qui connoissoit sa capacité, & sa longue experience dans le métier de la Guerre, fut également touché de son zele & de son courage. Il lui envoya avec joie les ordres qu'il demandoit, & ce généreux Chevalier les ayant reçûs, se jeta dans un brigantin, & à la faveur de la nuit il entra dans le Port de Rhodes sans avoir été découvert par les Turcs, qui tenoient la Mer. Le Grand Maître l'embrassa tendrement & le combla de louanges; & pour ne pas laisser ses talens, & surtout sa vigilance sans emploi, il lui donna la commission de visiter les differens postes de la Place, & de commander conjointement avec le Bailli de Manosque à toutes les batteries.

On fit venir en même-tems des Isles de la Religion, & surtout de celle de Nizzaro, la plûpart des Habitans, gens courageux, accoutumés à aller en course, & à combattre les Infideles. Le Grand Maître prit cette resolution, parceque dans cette guerre, il s'agissoit uniquement de sauver la Capitale, & que si l'Ordre s'y maintenoit, les autres Isles se pourroient conserver, ou du moins se recouvrer plus aisément.

Quand ces Habitans furent débarquez, on les

fit entrer avec des vivres dans les Châteaux de Lindo, de Féracle, & dans les autres Fortereffes de l'Isle : des Chevaliers pleins de valeur s'y enfermèrent pour les commander : ils avoient ordre, s'ils étoient assiégez, d'y tenir le plus long tems qu'ils pourroient pour gagner du tems, & reculer le siege de la Capitale ; & si les Infideles ne les attaquoient pas, d'aller souvent en parti, & de tâcher de surprendre ceux qui s'écarteroient du gros de l'armée.

La flotte Turque, après avoir reconnu les côtes de Licye, parut enfin à la vûe de Rhodes, & s'arrêta en une plage qui n'en étoit éloignée que de huit milles, ou environ de trois lieues ; mais n'y ayant pas trouvé un bon fonds, & cet endroit étant d'ailleurs exposé dans cette faison aux vents d'Occident, Curtogli fit lever l'ancre, mit à la voile, & alla surgir de l'autre côté de l'Isle, & dans une cale de bonne tenure, appelée *parambolin*, à six milles de la Ville. Il s'y rendit depuis des Ports de Syrie, de Palestine & d'Egypte, un grand nombre de Vaisseaux & de Galeres, chargez de troupes & de munitions ; en sorte que quand les Turcs eurent rassemblé toutes leurs forces, on comptoit dans cette flotte jusqu'à quatre cens voiles : & l'Armée de terre étoit composée de cent quarante mille hommes, sans compter soixante mille pionniers, que Soliman avoit tirez des frontieres de Hongrie, & des montagnes de Servie, de Bossine & de Valaquie, où la plûpart avoient été élevez à fouiller la terre, & à conduire des mines.

Le Grand Maître à l'aproche des ennemis quitta

son Palais, & vint se placer auprès de l'Eglise de sainte Marie de la Victoire, pour être plus à portée de secourir les postes qui seroient attaquez. Pendant les 13 premiers jours les Infideles ne firent aucun mouvement; leurs Galeres, les Vaisseaux plats, & les barques, transportoient continuellement leurs troupes des Ports de Fischo & de Macry dans l'Isle de Rhodes, & on travailla en même-tems à mettre à terre la grosse artillerie & les provisions de guerre & de bouche. Quand tout fut débarqué, on tint un grand Conseil sur les différentes operations de l'armée: plusieurs Officiers étoient d'avis qu'on s'attachât d'abord au Château de Lindo, & aux autres Fortereffes de l'Isle, que les Chevaliers avoient fait construire pour arrêter les descentes, & ils représentèrent que les troupes qui étoient dans ces Places, pourroient surprendre & traverser les convois & tailler en pieces les Cavaliers qui s'écarteroient pour aller au fourage; mais le le Bacha Péri, ou Pyrrus, fils d'un renégat Epirote, s'opposa à ce sentiment, en représentant qu'on perdrait un tems précieux, à se rendre maître de ces petites Places; qu'il falloit aller droit à la Capitale, dont la conquête seroit tomber nécessairement tous ces Châteaux, & qu'à l'égard des partis qui pourroient inquieter les convois & les fourageurs, pour n'en avoir rien à craindre, il n'y avoit qu'à leur donner des escortes si fortes, que les Chrétiens n'osassent les attaquer.

Le Général se déclara pour ce dernier avis; Rhodes fut investie; on commença à ouvrir la tranchée hors de la portée du canon; & quand on fut

plus près de la Ville, les Infideles dressèrent une batterie qui fut bientôt démontée par l'artillerie de la Place. Il ne paroissoit rien dans la plaine, qui ne fût foudroyé par le canon; & dans de fréquentes sorties, les Chevaliers tuèrent un grand nombre de Turcs, netoyèrent la tranchée, & comblèrent ces premiers travaux. Les Turcs les recommencerent, dressèrent de nouvelles batteries, & quoique couvertes de mantelets, de gabions & d'épaulemens, les Chevaliers par un feu continuel ruinoient tous ces ouvrages, faisoient périr ceux qui servoient l'artillerie des Infideles. L'épée achevoit ce que le canon n'avoit pû faire; on étoit tous les jours aux mains, & il ne se fit point de sorties, où ce qu'il y avoit de Turcs dans la tranchée, ne fût taillé en pieces.

Les Soldats Turcs accoutumez à faire des pronostics des premiers combats, n'en auguroient rien d'heureux pour le succès du siege: les Janissaires & même leurs Officiers trouverent la valeur des Chevaliers si supérieure à tout ce qu'on leur en avoit dit, qu'ils se plaignoient qu'on les avoit amenez à la boucherie. D'ailleurs par la sage précaution du Grand Maître, l'Isle étoit comme déserte, sans habitans, sans vivres, & sans fourage; & le soldat ne pouvoit s'écarter pour en recouvrer, sans rencontrer des partis sortis des Châteaux de l'Isle: & ces partis toujours cachez en différentes embuscades, tuoient sans quartier tout ce qui tomboit entre leurs mains. Une guerre si pénible & si meurtriere, les fortifications extraordinaires de Rhodes, le feu continuel de l'artillerie, des sorties

frequentes, peu de vivres qu'on ménageoit avec soin, parcequ'on n'en pouvoit tirer qu'au-delà de la Mer, nulle esperance de butin, encore moins de récompense en l'absence du Souverain, peu de confiance à un jeune Général élevé dans les délices du Serrail : tout cela excitoit le dégoût, & même les murmures de l'Officier comme du Soldat. La mutinerie sous un chef qui n'étoit pas assez accrédité, succeda aux murmures; & s'il falloit faire une attaque ou repousser une sortie, les troupes ne s'y portoiént qu'avec répugnance, & comme des gens qui ne croyoient pas pouvoir vaincre, ni éviter d'être vaincus. Enfin la crainte du péril diminua l'obéissance, & fit cesser le respect pour le commandement.

Le Bacha Péri, que Soliman avoit chargé en particulier de l'instruire exactement de tout ce qui se passeroit dans ce siege, crut être obligé de lui donner avis du découragement de son armée : & il lui marquoit par sa Lettre qu'il n'y avoit que sa présence qui pût dissiper les semences de rebellion, & ranimer le courage de ses soldats. Les Bachas qui étoient restez auprès du Sultan, & qui composoient son Conseil, n'étoient pas d'avis qu'il se commît aux hazards de la Mer; mais ce Prince jaloux de sa gloire, qui avoit devant les yeux l'exemple de Selim son pere, & des Sultans ses ancêtres, & persuadé d'ailleurs que la présence seule du Souverain surmonte les plus grandes difficultez, résolut de se mettre à la tête de son Armée, & il partit pour la Licye avec un corps de quinze mille hommes.

Pendant que ce Prince étoit en chemin, une simple femme Turque, & esclave d'un Bourgeois de Rhodes, soit par zèle pour sa fausse Religion, ou dans la vûe de recouvrer sa liberté, forma seule une entreprise dont cent mille Turcs ne pouvoient venir à bout. Comme les Chevaliers & les Infidelles étoient tous les jours aux mains, pour faire une diversion qui facilitât les attaques des Turcs, elle résolut de mettre le feu aux principaux endroits de la Ville; mais comme elle ne pouvoit pas executer seule ce projet, elle le communiqua à d'autres esclaves de son Pays & de sa Religion. Ces esclaves par les mêmes motifs dont elle étoit animée, & à sa persuasion, entrèrent dans ce complot. Cette femme trouva le moyen de faire avertir les Généraux Turcs de son dessein, & de concert avec eux elle assigna aux conjurez le jour & le quartier où ils devoient allumer cet incendie général. Ces mesures étoient si bien prises, que Rhodes auroit succombé sous l'entreprise de cette femme; mais heureusement le secret de la conjuration échapa à quelqu'un des esclaves; ils furent aussi-tôt arrêtez, & tous à la question avouèrent leur conjuration; il n'y eut que la femme, qui sans rien confesser souffrit la plus violente torture. Mais ses complices dans la confrontation lui ayant soutenu qu'elle seule les avoit engagez dans cette conspiration, ses Juges la firent pendre. On écartela tous les autres conjurez, & leurs membres furent attachez à differens endroits de la Ville pour intimider les autres esclaves, & tous ceux qui pouroient être tentez de former une pareille entreprise.

Cependant

Cependant le Sultan après avoir traversé la Carie & la Lycie , arriva à Portofischo. Ses vaisseaux l'y vinrent prendre avec les troupes qui lui servoient d'escorte , & il se rendit dans l'Isle de Rhodes & dans son camp , où il fut reçu au bruit de l'artillerie , des tambours , des trompettes , & des autres instrumens militaires. Sa présence étouffa les murmures des soldats , & fit naître la crainte du châtement. Ce Prince déclara qu'il n'étoit venu que pour punir une armée rebelle , & pour faire décimer des soldats qu'il traitoit de lâches : mais le Bacha Péri , qui avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit , lui représenta que c'étoient les Janissaires , & même les plus braves de ce Corps qui avoient paru les plus mutins ; qu'il ne les pouvoit châtier sans décourager les autres , & que dans un siege aussi difficile , & de cette importance , il falloit dissimuler leur faute , ou se contenter de la leur faire sentir par des reproches , qui ranimassent leur courage.

Ce Prince après avoir concerté avec son Ministre la conduite qu'il devoit tenir avec ses troupes , ordonna qu'elles parussent devant lui sans armes ; & il les fit environner par les quinze mille hommes qu'il avoit amenez au siege ; on lui avoit préparé un trône élevé & magnifique. Ce Prince armé de sa Majesté , y monta d'un air fier & superbe , & il y demeura quelque tems assis sans rien dire , & jettant de tous côtez des regards terribles , que le soldat épouvanté prenoit pour les avant-coureurs de la mort. Alors rompant ce funeste silence : *Si j'avois* , leur dit-il , *à parler à des sôl-*

dats, je vous eusse permis de paroître devant moi avec vos armes ; mais puisque je suis réduit à adresser la parole à de malheureux esclaves, plus foibles & plus timides que des femmes, & qui ne peuvent pas soutenir seulement le cri des ennemis, il n'est pas juste que des hommes si lâches deshonnorent nos armes, & les marques de la valeur. Je voudrois bien sçavoir si quand vous avez abordé dans cette Isle, vous vous êtes flattez que ces Croisez seroient encore plus lâches que vous, & que dans la crainte de vos armes, ils vous apporteroient les leurs, & présenteroient servilement leurs mains & leurs pieds aux fers dont il vous plairoit de les charger. Pour vous desabuser d'une erreur si ridicule, sçachez que dans la personne de ces Chevaliers, nous avons à combattre l'élite des Chrétiens, des hommes courageux, élevez dès leur plus tendre jeunesse dans la profession des armes, des lions cruels & féroces, avides du sang des Musulmans, & qui ne céderont jamais leur repaire qu'à une force supérieure. C'est leur courage qui a excité le nôtre : en les attaquant j'ai crû trouver une entreprise & des perils dignes de ma valeur. Est-ce de vous, troupes lâches & efféminées, que je dois attendre une conquête, vous qui avant que d'avoir vu l'ennemi, fuyez sa présence, & qui auriez déjà déserté, si la Mer dont vous êtes environnez n'y mettoit un obstacle ? Mais avant qu'une pareille disgrâce m'arrive, je ferai une justice si sévère des lâches, que leur supplice retiendra dans le devoir ceux qui seroient tentez de les imiter.

A peine ce Prince eut-il cessé de parler, que sur un signal qui fut fait à ces soldats armez qui

environnoient les autres, ils tirèrent leurs épées, comme pour massacrer leurs camarades. Ces malheureux, à l'aspect de ces armes nues, & dont la pointe étoit tournée contre eux, se jetterent à genoux, & avec de grands cris, implorerent la miséricorde du Sultan. Pour lors Péri & les autres Généraux, de concert avec ce Prince, s'approcherent avec un profond respect de son trône, & le supplierent dans les termes les plus soumis de pardonner à des soldats qui dans d'autres occasions, dit Péri, l'avoient bien servi; mais qu'un méchant génie & une terreur panique avoient malheureusement séduits. Ce Bacha ajouta qu'ils étoient prêts de laver leurs fautes dans leur sang, & que sa tête répondroit toujours à Sa Hauteſſe de leur repentir. Quoique Soliman ne cherchât qu'à remettre ses troupes dans leur devoir, cependant pour soutenir toujours à leurs yeux le caractère d'un Prince irrité, & pour engager le soldat à effacer le souvenir de sa lâcheté par quelque action hardie, & d'une valeur extraordinaire : *Je suspens à votre priere*, dit-il à Péri, *la punition des coupables; c'est à eux à aller chercher leur grace dans les bastions, & sur les boulevards de nos ennemis.* Il congédia ensuite l'assemblée.

Le discours de ce Prince, mêlé à propos de sévérité & de clémence, rendit aux troupes leur première audace, & leur ancienne valeur. Les Officiers sur-tout, pour dissiper la mauvaise opinion que le Prince avoit prise de leur courage, demandèrent avec empressement d'être placez aux postes les plus exposez. Ceux mêmes qui avant l'arrivée

de Soliman avoient blâmé cette entreprise, la trouvoient alors facile & glorieuse : on eût dit que c'étoient d'autres hommes; tous brûloient d'ardeur de signaler leur courage, & à proprement parler, ce n'est que de ce jour qu'on doit compter le commencement du siege.

Les soldats & les pionniers poussèrent la tranchée sans relâche ; on y travailloit le jour comme la nuit, & ils étoient relevés tour à tour par différens corps, qui se succédoient les uns aux autres. Le Grand Maître les voyant soutenus par de gros détachemens, ne jugea pas à propos de continuer les sorties où il perdoit plus par la mort d'un seul Chevalier, que Soliman par celle de cinquante soldats. Ainsi les Infidèles n'ayant rien à craindre que le feu de la Place, travaillèrent avec tant d'activité, qu'ils conduisirent leurs travaux jusqu'à la contre-escarpe : & pour rendre leurs lignes plus solides, ils les revêtirent par dehors de poutres & de madriers bien liés ensemble : on augmenta ensuite les batteries, d'où pendant plusieurs jours on tira continuellement contre la Ville. Les Turcs se flattoient d'en ruiner dans peu les fortifications ; mais ils furent avertis par ce Juif qui leur servoit d'espion dans Rhodes, qu'à peine leur canon avoit éfleuré les creneaux de la muraille ; soit que leurs batteries fussent mal placées, ou que le canon ne fût pas bien pointé. Il ajouta que les Chevaliers, du haut du clocher de S. Jean, découvroient tout ce qui se passoit dans leur camp & aux environs, & que si les Chrétiens s'avisent de pointer sur ce clocher quelque pièce d'artillerie, ils pourroient

tuer le Sultan lorsqu'il venoit visiter ses travaux , ou ceux qui portoient ses ordres. Ces avis déterminèrent les assiegeans à changer les batteries de place ; ils en dressèrent une entre autres contre le clocher de S. Jean , que lès premiers coups de canon jetterent à bas.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM,

Ces barbares trouvant Rhodes couverte & enterrée, pour ainsi dire, sous ses fortifications, résolurent d'élever deux cavaliers d'une hauteur supérieure à ces ouvrages, & qui commandassent la Ville & ses boulevards. Les soldats & les pionniers par ordre du Général, apportèrent pendant plusieurs jours des terres & des pierres, qu'ils plaçoient entre les postes d'Espagne & d'Auvergne, & vis-à-vis le bastion d'Italie. Comme ces deux endroits étoient vûs à découvert par le canon de la Place, on ne peut exprimer le nombre prodigieux de soldats & de pionniers Turcs qui périrent dans ce travail ; mais Mustapha pour l'avancer, ne faisoit pas grand scrupule de prodiguer la vie de ces misérables ; & on vit à la fin paroître comme deux collines plus hautes de dix à douze pieds, que la muraille, & qui la commandoient absolument.

Le Général & les autres Bachas partagerent ensuite les attaques ; Mustapha se chargea de celle du boulevard d'Angleterre ; Péri de celle du poste d'Italie ; le Bacha Achmet grand Ingénieur, de l'attaque des bastions d'Espagne & d'Auvergne : mais comme ils paroïssent défendus par une nombreuse artillerie, & par un grand nombre de Chevaliers, le Sultan voulut que ce dernier Ba-

cha fût soutenu par l'Aga des Janissaires. Le Beglier-Beï de l'Anatolie commandoit dans la tranchée opposée au poste de Provence, & le Beglier-Beï de Romanie devoit attaquer la tour de S. Nicolas : tous ces Généraux faisoient faire un feu continuel.

Le poste d'Allemagne fut le premier attaqué ; les Turcs dresserent plusieurs batteries contre la muraille. On ne croyoit pas qu'étant sans terre-plein, elle pût résister long-tems à la violence du canon ; mais le Grand Maître s'y transporta aussitôt, & la fit appuyer en dedans par de la terre, des poutres, des fascines : & comme l'artillerie qui étoit placée sur la porte de son Palais dans un lieu élevé, voyoit à découvert les batteries des Infideles, les canoniers Chrétiens les ruinerent, & mirent en pieces leurs gabions & leurs mantelets ou parapets. Il en fallut refaire de nouveaux, qui ne durerent pas plus long-tems que les premiers ; le canon de la Ville foudroyoit tout, & celui des Infideles au contraire mal-servi & pointé sur un endroit aussi élevé, battoit toujours sur une même ligne, passoit par dessus la muraille, & tiroit à coups perdus : apparemment que ces canoniers ignoroient encore l'usage de plonger, & de tirer de haut en bas, & contre le pied du mur.

Le Bacha rebuté du peu d'effet de ses batteries, les transporta contre la tour de S. Nicolas. Nous avons vû dans le Livre précédent, & pendant le magistère du Grand Maître d'Aubuffon, le peu de succès des attaques du Bacha Paleologue : celle du Beglier-Beï de Romanie ne fut pas plus heureu-

se. Ce Bacha battit la tour avec douze gros canons de fonte ; mais il eut le chagrin de voir son canon démonté, & ses batteries ruinées par celles de la tour. Pour prévenir cet effet de l'adresse des canonniers Chrétiens, il résolut de ne tirer que de nuit ; & pendant le jour, il enterroit son canon & ses gabions dans le sable : on le remettoit sur sa plate-forme, si-tôt que la nuit étoit venue : plus de cinq cens coups de canon porterent contre l'endroit de la muraille qui regardoit l'Occident, & la firent crouler dans le fossé.

Le Bacha s'applaudissoit de l'effet de cette batterie nocturne, & il se flattoit d'emporter cet ouvrage au premier assaut ; mais il fut bien étonné de voir paroître derrière les ruines une nouvelle muraille terrassée avec son parapet, & bordée d'artillerie qui en défendoit les approches : il falloit se résoudre à recommencer tout de nouveau à battre cette seconde muraille.

Soliman en ayant été averti, l'envoya reconnoître : on lui apprit que cette tour étoit l'endroit de la Place le plus fort, non-seulement par sa situation sur un rocher qui étoit à l'épreuve de la sappe & de la mine, mais encore par tous les ouvrages qu'on y avoit ajoutez depuis le dernier siège ; & que sous l'empire de Mahomet II. son ayeul, le Bacha Paleologue avoit été obligé d'abandonner cette attaque. Ces considérations déterminèrent ce Prince à transporter ailleurs ses batteries : Mustapha par son ordre s'attacha aux principaux bastions de la Place : une prodigieuse artillerie les battit jour & nuit pendant un mois entier. Le Chevalier de

Barbaran qui commandoit à celui d'Espagne, fut emporté d'un coup de canon : il fut remplacé par le Chevalier Jean d'Omedes, depuis Grand Maître, de la Langue d'Arragon, qui en défendant ce poste, perdit peu de jours après un œil d'un coup de moufquet. Les Turcs battoient en même tems tous ces bastions : celui d'Angleterre fut le plus endommagé : une nouvelle muraille qu'on y avoit faite fut entièrement ruinée par le canon des Infideles ; mais l'ancienne résista à toute la furie de l'artillerie : le Grand Maître y accourut, & ayant reconnu que les Turcs s'opiniâtroient à cette attaque, il se logea au pied de la muraille ; & dans la crainte d'un assaut, il fit entrer cinquante Chevaliers de renfort dans ce bastion.

Celui d'Italie étoit encore plus maltraité : dix-sept pieces de canon qui tiroient jour & nuit, renversèrent presque toute la muraille. Le Grand Maître par le conseil de Martinengue ; pour avoir le tems de faire des coupures & des retranchemens derriere la brèche avant que les Infideles pussent monter à l'assaut, fit sortir deux cens hommes commandez par un Frere servant appelé Barthelemi, & par Benoit Scaramose Ingenieur, & élève de Martinengue : ils se jetterent dans la tranchée l'épée à la main, surprirent les Turcs, tuerent ou mirent en fuite tout ce qui se presenta devant eux ; & avant que de se retirer, comblèrent plusieurs toises de la tranchée. Les Turcs ne manquerent pas, comme l'avoit prévu l'habile Ingenieur, d'accourir pour les repousser ; mais comme ils étoient obligez de passer par un endroit décou-

vert, l'artillerie de la Place qu'on avoit pointée de ce côté-là, en tua un grand nombre : & à la faveur d'un feu continuel, les Chrétiens qui avoient fait cette sortie, rentrèrent dans la Ville sans aucune perte considérable.

Pendant cette escarmouche, une partie des Chevaliers creusèrent des fossés, faisoient des traverses & des retirades pour empêcher les ennemis de se loger sur la brèche ; d'autres à coups de mousquet tuoient tout ce qui osoit en approcher. Le canon de la Place alloit chercher les plus éloignés ; rien ne paroissoit qui ne fût aussi-tôt foudroyé : la plupart des batteries des Infidèles furent ruinées : gabions, mantelets, tout étoit mis en pièces, & les épaulements n'empêchoient point que ceux qui servoient l'artillerie, ne fussent emportés par celle de la Ville.

Un renégat, Grand Maître de l'artillerie de Soliman, & fort entendu dans son métier, eut les deux jambes emportées d'un coup de canon ; qui tua encore cinq hommes de l'éclat des madriers qu'il avoit fracassés. Les Turcs sans se rebuter, redressèrent leurs batteries, tiroient continuellement, & ils avoient un si grand nombre de canons & tant de poudre, qu'ils rasèrent souvent en une heure les ouvrages que les Chrétiens avoient eu bien de la peine à rétablir en plusieurs jours. Les Chevaliers commençoient même déjà à manquer de poudre. On accusa depuis d'Amaral, un des trois Commissaires chargés avant le siège, de visiter les magasins, pour favoriser les Turcs, & mettre les Chevaliers hors d'état de pouvoir continuer leur

défense, d'avoir déclaré au Conseil qu'il avoit trouvé dans la Place plus de poudre qu'il n'en faudroit pour soutenir le siege, quand même il dureroit un an entier. On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir du contraire ; ce qu'on avoit de poudre étoit diminué si considérablement, qu'on en auroit bien-tôt manqué absolument : mais le Grand Maître qui avoit fait provision de salpêtre, donna tous les chevaux de son écurie pour le broyer par le moyen des moulins qui étoient dans la Place : le Bailli de Manosque, & le Chevalier Parisot furent chargez de la conduite de cet ouvrage. Cependant comme on n'avoit pas autant de salpêtre qu'on en auroit eu besoin, les Officiers d'artillerie furent obligez de tirer moins souvent, de ménager la poudre, & de la réserver pour les assauts qu'on prévoyoit que les Turcs donneroient à la Place, quand les brèches auroient été élargies.

A ce malheur causé, à ce qu'on prétend, par la trahison du Chevalier Portugais, en succeda un autre, que causerent de jeunes Chevaliers pendant une fausse alarme que les Turcs donnerent au poste d'Auvergne. On en ramenoit du travail une bande d'esclaves, d'environ 120 hommes, occupez ordinairement à creuser la terre, ou à traîner des pierres & des poutres pour faire des retranchemens. Ces jeunes Chevaliers les ayant rencontrés, & par forme de jeu & en folâtrant en ayant frappé quelques-uns, d'anciens Chevaliers qui accouroient au poste d'Auvergne sur les signaux qu'on avoit faits en conséquence de l'alarme que les Turcs avoient donnée, crurent que ces esclaves, dans l'impatience de

rompre leurs chaînes, s'étoient révoltez, & que ces jeunes Chevaliers les attaquoient ferieusement. Dans cette pensée, ils tomberent sur ces malheureux l'épée à la main, les taillerent en pieces; & par cette fâcheuse méprise, ils firent mourir des hommes innocens, & se priverent eux-mêmes du secours qu'ils tiroient de ces esclaves, qui auroient même remplacé les pionniers Chrétiens, dont la plûpart périssoient tous les jours, soit par le canon ennemi, soit par des coups de mousquet & de fusil d'un gros calibre, qui portoient jusques sur les brèches & dans la Ville.

Le Général Turc ayant reconnu que c'étoient ces payfans qui, sous les ordres de Martinengue, & sans ménager leurs vies, faisoient des baricades, des coupures & des retranchemens le long des brèches, avoit choisi dans son armée une quantité de chasseurs accoutumez à tirer fort juste. Il les avoit placez sur des éminences les plus proches de la Place, & sur des cavaliers qui la commandoient, d'où à coups d'arquebuse ils abbatoient tout ce qui paroissoit sur les remparts. Martinengue qui voyoit tuer ses ouvriers sans les pouvoir mettre à couvert du feu des ennemis, pour contre-batteries, fit élever sur les toits des plus hautes-maisons de petites pieces de campagne, qui de leur côté tuerent beaucoup de ces chasseurs: mais dix de ces arquebusiers mis hors de combat, ne dédommagoient pas la Religion de la mort d'un seul soldat Chrétien, ou d'un pionnier: la Ville réduite à un petit nombre de défenseurs, n'en pouvoit perdre sans voir avancer sa ruine: & le Grand Maître

pour la reculer, n'avoit de ressource que dans un prompt secours, ou en prolongeant le siege, & en tâchant de gagner l'hyver & la saison où il croyoit que la flote Turque ne pourroit tenir la mer.

La guerre jusqu'à lors ne s'étoit faite entre les assiegeans & les assiegez, qu'à coups de feu : & quoique celui des Turcs par la multitude de leurs canons & l'abondance de poudre fût fort superieur, cependant ils n'étoient point encore maîtres d'un pouce de terrain dans les bastions & dans les ouvrages avâncés de la Place. Les retirades & les retranchemens tenoient lieu des murailles abbatues; on ne pouvoit emporter ces nouveaux ouvrages que par un assaut; & pour y monter, il falloit tenter la descente du fossé, ou le combler. Soliman qui avoit un nombre prodigieux de pionniers dans son armée, en fit differens détachemens, les uns pour jeter de la terre & des pierres dans le fossé; mais les Chevaliers à la faveur des Cazemates enlevoient la nuit les décombes qu'on y avoit jettez le jour; les autres pionniers étoient employez à creuser des mines dans cinq endroits differens, dont chacune conduisoit son approche vers le bastion opposé. Quelques-unes furent éventées par la vigilance de Martinengue, auquel on est redevable de l'invention de découvrir avec des peaux tendues & des tambours, en quel endroit se faisoit le travail.

Les Turcs avoient travaillé avec tant d'adresse; que les differens rameaux de ces mines alloient de l'un à l'autre; & tous, pour faire plus d'ef-

fet , aboutissoient au même endroit. Martinengue en reconnut une au milieu du fossé de Provence, qui commençoit à l'Eglise de Saint Jean. De la Fontaine Ingenieur la fit ouvrir aussi-tôt , en chassa les mineurs à coups de grenades , & y jetta des barils de poudre qui brûlerent & étoufèrent les Turcs qui étoient dans ces conduits souterrains. Mais quelques soins qu'il prît , il ne put éviter que les Infideles ne fissent jouer deux mines l'une après l'autre sous le bastion d'Angleterre, dont l'effet fut si violent , qu'elles renverserent plus de six toises de la muraille , & dont les ruines comblerent le fossé.

La brèche se trouva si large , & la montée si facile , que plusieurs bataillons des Infideles qui attendoient le succès de la mine , se présentèrent aussi-tot à l'assaut avec de grands cris & le sabre à la main. Ils gagnerent d'abord le haut du bastion , y planterent sept enseignes , & s'en feroient rendus maîtres, s'ils n'avoient rencontré derriere , une traverse qui les arrêta. Les Chevaliers revenus de l'étourdissement qu'avoit causé le bruit effroyable de la mine, accoururent au bastion , & chargerent les Turcs à coups de mousquets , de grenades & de pierres. Le Grand Maître dans le moment que la mine joua , étoit dans une Eglise voisine, où il imploroit aux pieds des Autels, le secours du Ciel, que les Princes de la terre lui refusoient. Il jugea bien à l'horrible fracas qu'il entendit , que l'éclat qu'avoit fait la mine, seroit suivi d'un assaut ; il se leva aussi-tôt , & dans le moment que les Prêtres de cette Eglise , pour

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

commencer l'Office entonnoient cette priere préliminaire, *Deus in adjutorium meum intende*: Seigneur, venez à mon secours: *J'accepte l'augure*, s'écria le pieux Grand Maître, & se tournant vers quelques anciens Chevaliers qui l'avoient accompagné: *Allons, mes Freres*, leur dit-il, *changer le sacrifice de nos louanges dans celui de nos vies, & mourons, s'il le faut, pour la défense de nôtre sainte Loi.*

Il s'avance aussi-tôt la pique à la main, monte sur le bastion, joint les Turcs, écarte, renverse & tue tout ce qui ose lui résister: il arrache les enseignes ennemies, & regagne impétueusement le bastion. Le Général Mustapha qui de la tranchée vit la consternation & la fuite de ses soldats, en sort le sabre à la main, tue les premiers fuyards qu'il rencontre, & fait voir aux autres qu'ils trouveroient encore moins de sûreté auprès de leur Général que sur la brèche. Il s'y avance lui-même avec audace; la honte & ses reproches ramènent à sa suite les fuyards; le combat se renouvelle; la mêlée devient sanglante; le fer & le feu sont également employez de part & d'autre; on se tue de loin & de près à coups de mousquet ou d'épée: on en vient jusqu'à se prendre corps à corps, & le plus fort ou le plus adroit tue son ennemi à coups de poignard. Les Turcs en butte aux arquebusades, aux pierres, aux grenades & aux pots à feu, abandonnent enfin la brèche, & tournent le dos: en vain leur Général tâche par menaces & par promesses de les rappeler; tous s'écartent; tous fuient; mais ils trouverent en fuyant la mort qu'ils

apprehendoient de rencontrer dans le combat, & de différens endroits de la Place, on fit un feu si continuel d'artillerie sur le pied de la brèche, qu'on prétend que dans cette dernière occasion ils perdirent trois mille hommes, & trois Sangiacs ou Gouverneurs de Place.

VILLIERS
DE L'ISLE
ADAM.

Un si grand avantage coûta à la Religion le Grand Maître d'artillerie, le Chevalier d'Argillmont, Capitaine ou Général des Galeres, le Chevalier de Maufelle, qui portoit l'étendart du Grand Maître, & plusieurs autres Chevaliers qui furent tuez en combattant vaillamment.

Il ne se passoit presque point de jour qui ne fût signalé par quelque nouvelle attaque. Chaque Officier Général pour plaire au Grand Seigneur, tâchoit aux dépens de la vie des soldats, d'avancer les travaux dont il s'étoit chargé. Le Bacha Peri, ancien Capitaine, malgré son âge avancé, se distinguoit par des entreprises continuelles : il s'étoit attaché au bastion d'Italie, & ne laissoit en repos les assiégez ni jour ni nuit. Dans l'esperance d'emporter cet ouvrage, il fit cacher derrière un cavalier qu'on avoit élevé sur les bords du fossé, un gros corps d'Infanterie ; & le treizième de Septembre à la pointe du jour, & lorsque les assiégez épuisés par la fatigue & par des veilles continuelles s'étoient laissez surprendre au sommeil, il fit monter ses troupes à l'assaut, qui couperent d'abord la gorge aux sentinelles, passerent la brèche, & étoient prêts d'emporter les retranchemens, lorsque les Italiens honteux de voir les ennemis si près d'eux, se poussèrent avec fureur contre ces Infir-

deles, qui ne se défendoient pas avec moins de courage & de résolution.

Le combat se maintint long-tems par la valeur des uns & des autres. Le Bacha étoit à découvert sur le bord du fossé, d'où il leur envoyoit continuellement de nouveaux secours ; mais pendant qu'il les exhortoit à mériter les récompenses que le Grand Seigneur destinoit aux plus braves, un coup de mousquet tua à ses côtez le Gouverneur de l'Isle de Negrepont, jeune Seigneur d'une rare valeur, & favori de Soliman. Péri qui craignoit que le Grand Seigneur ne lui imputât la mort de son favori, ou pour la venger, redoubla ses efforts. Le Grand Maître que sa valeur & son amour pour son Ordre multiplioit pour ainsi dire, accourut au secours avec une troupe particulière de Chevaliers attachez à sa personne. *Allons*, dit-il à ceux qui l'environnoient, *repousser les Turcs ; il ne faut pas craindre des gens à qui tous les jours nous faisons peur*. Il charge en même-tems les Infideles le sponçon à la main : les Chevaliers de la Langue d'Italie sous ses yeux & à son exemple font des prodiges de valeur ; tous s'exposent aux plus grands périls. Plusieurs furent tuez dans cette occasion, & on leur doit cette justice, qu'après le Grand Maître, Rhodes ce jour-là fut sauvée par leur courage & leur intrépidité.

Péri jugeant bien qu'il s'opiniâtreroit en vain à une attaque défendue par le Grand Maître, se contenta d'entretenir le combat ; & ayant tiré ce corps d'Infanterie derrière le cavalier dont ils étoient couverts, il se mit à leur tête, & alla attaquer

quer un ouvrage construit du tems du Grand Maître Carette, & qu'il prétendoit surprendre & moins défendu. Ses troupes se présentèrent à l'assaut avec beaucoup de résolution ; mais elles n'en trouverent pas moins dans le Chevalier d'Andelot, qui défendoit cet ouvrage. Les citoyens & les habitans accoururent à son secours ; les Turcs se virent bien-tôt accablez de grenades, de pierres, de bitumes & d'huiles bouillantes : l'artillerie qui étoit sur les flancs des bastions voisins, enfilant les fossez, fit un carnage horrible de ces Infideles. Péri après avoir perdu beaucoup de monde dans ces deux attaques, se vit forcé malgré lui de faire sonner la retraite.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

Les Janissaires rebutez de tant d'attaques inutiles, murmuroient hautement contre une entreprise, où ils voyoient périr tous les jours les plus braves de leurs compagnons. Le Visir Mustapha craignant que ces plaintes ne passassent jusqu'à Soliman, & que ce Prince, comme la plûpart de ses semblables, ne prétendît le rendre responsable des mauvais succès, résolut de donner un nouvel assaut au bastion d'Angleterre ; & quelque nombre de soldats qu'il en coûtât à son maître, d'emporter la Place, ou d'y périr lui-même au pied de ses retranchemens. Il communiqua son dessein au Bacha Achmet, qui étoit campé, & qui commandoit dans le quartier opposé aux postes d'Espagne & d'Auvergne. Ces deux Généraux convinrent que pendant que le Visir attaqueroit le bastion d'Angleterre, Achmet pour partager les forces des assiegez, feroit mettre le feu aux mines qu'il avoit

fait creuser, & à la faveur des ruines, tâcheroit de son côté de monter sur les brèches & de s'y loger : cette entreprise s'exécuta le dix-sept de Septembre. Mustapha à la tête de cinq bataillons, fortit de la tranchée ; les troupes soutenues de sa présence, gravirent sur les ruines & sur les débris de la muraille, monterent fierement à l'assaut, gagnèrent la brèche ; & malgré tout le feu des assiégés, pénétrèrent jusqu'aux retranchemens sur lesquels ils planterent même quelques enseignes. Mais ils ne conserverent pas long-tems ce premier avantage : une foule de Chevaliers Anglois qui avoient à leur tête un Commandeur de cette Nation appellé Jean Bouk, sortirent de derriere les retranchemens, & soutenus par Préjan, Grand Prieur de Saint Gilles, & par le Commandeur Christophe Valdner, de la Langue d'Allemagne, firent une si furieuse charge, que les Infideles furent obligez de plier. Ils se retiroient, quoique en bon ordre & toujours en combattant. Mustapha plus brave soldat qu'habile Général, leur amene lui-même du secours ; le combat recommence avec une fureur égale ; le Général Turc se jette au travers des Chevaliers, en tue plusieurs de sa main ; & s'il eût été suivi par ses soldats, Rhodes étoit en grand danger. Mais l'artillerie de la Place, les petites pieces sur-tout qui étoient pointées contre la brèche, & un grand nombre d'arquebusiers, qui tiroient de derriere les retranchemens, firent un si grand feu, que les Infideles sans écouter les menaces de Mustapha, abandonnerent la brèche & l'entraînerent lui-même dans leur fuite. Quel-

que glorieux que fût ce succès pour la Religion, les Chevaliers ne laisserent pas de l'acheter bien cher : on perdit dans cette occasion les Commandeurs Bouk & Valdner, & plusieurs Chevaliers Anglois & Allemands, & la plûpart des principaux Officiers.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

Le Bacha Achmet ne fut pas plus heureux dans son entreprise, que le Général Mustapha : ce Commandant ayant fait mettre le feu aux mines, comme il en étoit convenu, celle qui étoit sous le poste d'Auvergne fut éventée, & n'eut point d'effet. La mine qui joua sous le poste d'Espagne, renversa environ deux toises d'un ouvrage avancé, qui servoit d'avant mur. Les Turcs se présentèrent aussi-tot pour s'en emparer ; mais ils trouverent sur les ruines un gros de Chevaliers Espagnols, qui leur en défendirent les approches : on se battit quelque tems de loin & à coups de mousquet ; mais comme les Turcs, ferrez & en bon ordre, s'avançoient pour forcer les assiegez, le Chevalier du Mesnil, Capitaine du boulevard ou du bastion d'Auvergne, & le Chevalier de Grimereaux, firent tirer l'artillerie de leurs postes si à propos, & si souvent, au travers de ces bataillons épais des Janissaires, que ces soldats quoique braves, & l'élite de l'armée, n'en pouvant essuyer plus long-tems la fureur, se disperferent d'eux-mêmes, & regagnerent leurs tranchées.

Soliman perdit ce jour-là trois mille hommes, & la Religion outre les Chefs dont nous venons de parler, eut encore plusieurs Chevaliers de tuez

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

dans ces deux occasions , & entre autres Philippe d'Arcillan Espagnol d'extraction , qui par sa rare valeur mérita qu'on conservât la mémoire de son nom. Préjan de Bidoux, Grand Prieur de S. Gilles qui prenoit pour son poste tous ceux qui étoient attaquez, reçut un coup de mousquet qui lui perçoit le cou, mais dont il guerit heureusement.

20 Septem-
bre. Bourbon
p. 31.

Ce fut en ce tems-là qu'on découvrit la trahison du Medecin Juif, qui par ordre de Selim premier s'étoit autrefois établi dans Rhodes, où il servoit d'espion aux Turcs : on le surprit jettant dans leur camp une Lettre attachée à une flèche. Il fut aussi-tôt arrêté, & sur des indices si formels ayant été mis à la question, il avoua qu'il avoit toujours donné avis aux Infideles des endroits foibles de la Place ; & de tout ce qui s'y passoit, & que lorsqu'il avoit été arrêté, c'étoit la cinquième Lettre qu'il leur avoit fait tenir par la même voye. Ses Juges le condamnerent à être écartelé : on prétend qu'il mourut Chrétien. Cette confession du Christianisme étoit très suspecte ; aussi elle lui fut inutile, s'il ne l'avoit faite que pour sauver sa vie, & il subit le supplice qu'il avoit si justement mérité.

Cependant Soliman irrité du peu de progrès que faisoient ses armes, tint un grand Conseil de Guerre, où il apella ses principaux Capitaines. On y ouvrit differens avis ; Mustapha, qui pour complaire à son Maître, & avant le siege, en avoit représenté l'entreprise comme très facile, redoutant alors sa colere & son ressentiment, proposa

de donner un assaut général, & d'attaquer la Ville en même tems par quatre endroits differens. *Il semble*, dit-il, *que nous fassions la guerre de concert avec nos ennemis, & que par générosité nous ne voulions les combattre qu'à forces égales.* Nous n'attaquons qu'un poste à la fois; & comme ces Chevaliers y portent toutes leurs forces, il ne faut pas s'étonner si de braves gens, & l'élite de la Chrétienté, résistent à nos soldats. Mais si toute l'armée environne la Place, qu'on en fasse des détachemens qui montent à l'assaut dans tous les endroits où il y a des brèches, & qu'on ait soin de fortifier les assaillans par des secours continuels; les Rhodiens obliger de se partager, ne soutiendront jamais nos efforts.

Le Grand Seigneur approuva cet avis: l'assaut général fut indiqué pour le vingt-quatre de Septembre, & Soliman pour inspirer une nouvelle ardeur à ses soldats, fit publier qu'il leur accordoit le pillage de Rhodes, s'ils pouvoient l'emporter l'épée à la main. Les Turcs firent précéder l'assaut dont nous allons parler, par un feu continu de leur canon; & pour élargir les brèches ils battirent pendant deux jours continuels les bastions d'Angleterre, & d'Espagne, le Poste de Provence, & le Terreplein d'Italie. La veille de l'assaut, le Grand Maître, au mouvement qu'il apperçût dans le camp ennemi, se douta bien qu'il alloit être attaqué. Les Chevaliers à son exemple & par ses ordres redoublèrent leurs soins: mais quoiqu'ils eussent à craindre pour tous les endroits qui étoient ouverts dans la vaste enceinte des mu-

railles ; cependant ils se virent contraints de se régler sur le peu de troupes qui leur restoient ; & on se réduisit à distribuer les anciens Commandeurs , & les principaux Chefs dans les postes que la violence des attaques , l'ouverture des brèches , & le défaut des fortifications expoisoient aux plus grands dangers.

Le Grand Maître ayant pris ses armes , visita tous les quartiers pour reconnoître la disposition de ses troupes , & les exhorter à une généreuse défense ; & s'adressant aux Chevaliers qu'il trouvoit dans leurs postes : *J'offenserois votre courage , leur disoit-il , si par de simples paroles j'entreprendois de le fortifier ; & je vous dirois inutilement ce que votre valeur vous a tant de fois inspiré en pareilles occasions. Considérez seulement , mes chers Frères , que nous allons combattre pour la Religion & pour la défense des Autels , & qu'une glorieuse victoire doit être la récompense de notre valeur , ou Rhodes , le plus fort rempart de la Chrétienté , nous servir de tombeau. S'il rencontroit des bourgeois & des habitans : Songez , leur disoit-il , qu'outre la défense de la Foi , vous avez pris les armes pour votre Patrie , pour vos femmes , pour vos filles , & pour tous vos enfans : combattez généreusement , mes amis , pour les sauver de l'infamie dont ces Barbares les menacent : leur liberté , la vôtre , votre sang , votre honneur & vos biens sont entre vos mains , & dépendent de votre courage.*

Ce peu de mots prononcez avec une ardeur heroïque attendrirent si fort les cœurs , que les uns & les autres , les Bourgeois comme les Chevaliers ,

le Grec & le Latin protestèrent hautement de n'abandonner leurs postes que par la mort : & s'embrassant fraternellement, les yeux baignez de larmes, ils se dirent comme le dernier adieu sans plus songer à autre chose qu'à vaincre ou à mourir.

Les Turcs dès la pointe du jour redoublèrent leurs batteries, sur-tout contre les postes qu'ils vouloient attaquer, non seulement pour élargir les brèches ; mais encore afin d'être moins vûs en marchant à travers de la fumée de l'artillerie. Ils montèrent fierement à l'assaut en quatre endroits différens ; on n'avoit point vu depuis le commencement du siege tant de résolution, sur-tout parmi les Janissaires, qui combattoient à la vûe du jeune Sultan.

Ce Prince pour les animer par sa présence s'étoit placé sur une colline voisine, où on lui avoit dressé un échafaut, d'où comme d'un amphiteatre il pouvoit juger sans péril de la valeur de cette courageuse milice. Le canon de la place commence à tonner : on vient aux coups de mousquet, d'arbaleste, & de flèches. Les Chevaliers montrent de tous côtez leur intrépidité ; les soldats leur obéissance & leur courage : les uns brûlent les assaillans avec des huiles bouillantes & des feux d'artifice ; d'autres roulent sur eux de gros quartiers de pierre, ou les percent à coups d'espontons. Ce fut au bastion d'Angleterre qu'il y eut plus de sang répandu : c'étoit le plus foible de la place, le plus vivement attaqué, & aussi le mieux défendu. Le Grand Maître y accourt : d'un côté sa présence inspire une nouvelle ardeur aux Chevaliers ; de l'autre l'espe-

rance du butin encourage le soldat Turc. Jamais ces Infidelles n'avoient fait voir une si grande ardeur ; ils montent sur les ruines des murailles à travers des boulets , des dards , & des pierres : rien ne les arrête , & il y en eut plusieurs qui du haut des machines que ces Infidelles avoient approchées des murailles , se jettoient à corps perdu sur les remparts , où ils étoient bientôt massacrez. Les Chevaliers précipitent les Turcs du haut de la brèche dans le fossé ; on renverse les échelles , & le canon de la place fait un carnage si terrible , que les Turcs plient , reculent , & sont prêts à abandonner l'assaut. Mais le Lieutenant du Général , qui commandoit à cette attaque , Officier révérendes soldats pour sa rare valeur , les ramene au combat ; il monte le premier sur la brèche ; y plante une enseigne. Heureusement pour les assiégez , un coup de canon parti du poste d'Espagne , le renverse dans le fossé ; sa mort devoit naturellement refroidir l'ardeur de ses soldats. Le désir de la venger fit naître en ce moment un sentiment contraire , & une espee de rage & de fureur dans leurs cœurs : ils se précipitent dans le péril , contents de périr pourvû qu'ils puissent tuer un Chrétien. Mais toute leur impétuosité ne put pas faire reculer d'un pas les Chevaliers. Les Prêtres , les Religieux , les vieillards , & jusques aux enfans , veulent avoir leur part du péril , & repoussent les ennemis avec des pierres , du souffre , & de l'huile bouillante.

Des femmes ne le cedèrent pas en assiduité aux pionniers , ni en courage parmi les soldats : plusieurs.

plusieurs perdirent la vie en défendant leurs maris & leurs enfans. L'Histoire fait mention d'une Grecque * d'une rare beauté, & maîtresse d'un Officier qui commandoit dans ce bastion, & qui venoit d'être tué. Cette fille outrée de la mort de son amant, & ne lui voulant pas survivre, après avoir baisé deux jeunes enfans qu'elle avoit eus de lui, & leur avoir fait le signe de la croix sur le front : *Il vaut mieux mes chers enfans, leur dit elle, les larmes aux yeux, que vous mouriez par mes mains, que par celles de nos impitoyables ennemis, ou que vous soyez réservés à d'infames plaisirs, plus cruels que la mort.* Alors pleine de fureur, elle prend un couteau, les égorge, jette leurs corps dans le feu, se revêt des habits de cet Officier encore teint de son sang, se saisit de son sabre, court sur la brèche, tue le premier Turc qui s'oppose à elle, en blesse d'autres, & meurt en combattant aussi vaillamment qu'auroit pu faire l'Officier le plus courageux, & le soldat le plus déterminé.

On ne se battoit pas avec moins de fureur & d'opiniâtreté aux autres attaques. Le plus grand

* Mulier una græcanici sanguinis, quæ cum arcis præfecto consuetudinem habebat, ut cum agnovit fortiter dimicando occisum, amplexa duos venusto corpore & amabili indole pueros, quos defuncto genuerat, postquam maternæ pietatis oscula extrema libasset, & notam crucis Christi lacrymantium, periturorumque frontibus impressisset, ferro atrox fœmina jugulavit, & trementes adhuc exeunte simul sanguine & spiritu artus cum cæteris quæ cara habebat in ardentissimum rogam conjecit, ne hostis (dicebat) vilissimus vivis aut mortuis gemina nobilitate corporibus potiretur. Et cum dicto induens cari amatoris paludamentum madidum multo adhuc sanguine, accepta fræma in hostes tendit; ibi egregia bellatrix, & omnium sæculorum memoria dignissima virago, inter confertas hostium phalanges, more virorum fortiter bellando occubuit. *Jacobi Fontani de bello Rhodio l. 2. t. p. 159. Francofurti ad Moenum.*

péril fut au poste d'Espagne ; l'Aga des Janissaires qui commandoit de ce côté là , marcha à l'assaut à la tête de ses soldats : l'artillerie de la Place entra un grand nombre avant qu'ils fussent parvenus au pied de la brèche. Ceux des Turcs qui peuvent traverser le fossé vont sapper le mur , & demeurent souvent ensevelis sous les ruines ; d'autres plantent des échelles ; quelques-uns entassent les corps morts de leurs compagnons , gagnent le haut de la muraille malgré toute la résistance des assiégés , & pénètrent jusqu'aux retranchemens , où on prétend qu'ils plantèrent jusqu'à trente enseignes. Malheureusement pour les Chevaliers , ceux de cet Ordre qui étoient de garde au bastion d'Espagne pensèrent être surpris pour ne s'être pas tenus sur leurs gardes. Les Turcs n'ayant fait aucune démonstration de les vouloir attaquer , ces Chevaliers qui se reprochoient d'être inutiles dans ce poste , & qui voyoient que les Turcs pressoient fort le bastion d'Italie , coururent au secours , & ne laissèrent sur le bastion d'Espagne que quelques sentinelles. Ces soldats même , contre toutes les règles de la guerre , abandonnèrent leur poste pour aider à des Canoniers à transporter quelques piéces de canon , qu'ils vouloient pointer contre le poste que l'Aga des Janissaires attaquoit. Des Turcs cachez derrière des ruines voyant ce bastion abandonné , montent sans être découverts , gagnent le haut de cet ouvrage , s'en rendent maîtres , taillent en piéces les Canoniers , arrachent les enseignes de la Religion , plantent celles de Soliman en leur place , &

par des cris de victoire invitent leurs camarades à se joindre à eux : l'Aga y envoya un détachement de ses Janissaires.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

Le Grand Maître averti de cette surprise y accourt aussi-tôt, fait pointer l'artillerie du bastion d'Auvergne contre l'ouverture que le canon ennemi avoit fait à celui d'Espagne, empêche les Turcs d'en approcher; & d'une autre batterie qui voyoit le bastion, il fait tirer sur ceux qui s'en étoient emparez, & qui tâchoient de s'y loger. D'un autre côté le Commandeur de Bourbon par son ordre suivi d'une troupe de braves soldats, entre par la Cazemate dans le bastion, monte jusque sur le haut & sur la platte forme l'épée à la main pour en chasser les Infideles. Il en trouve une partie de tuez par le canon; il taille en pieces le reste, relève les enseignes de l'Ordre, abbat celle des Turcs, & tourne l'artillerie de ce bastion contre ceux qui montoient à une brèche faite à l'endroit de la muraille qu'on appelloit le poste d'Espagne. L'Aga s'y maintenoit malgré la défense courageuse des Chevaliers; le Grand Maître y revient à la tête de ses gardes, & se jette au milieu des Infidelles avec une ardeur, qui par des motifs différens ne faisoit pas moins craindre ses Chevaliers que ses ennemis. Le combat recommence avec une nouvelle fureur; le soldat encore sain, le blessé & le mourant confondus ensemble, après six heures de combat, manquent plutôt de force que de courage. Le Grand Maître craignant que ses soldats épuisez par une si longue résistance ne fussent accablez par la multi-

de des ennemis, tira de la tour de saint Nicolas deux cens hommes commandez par des Chevaliers. Ces gens frais & reposez firent changer la face du combat; les Janissaires commencerent à reculer, & se voyant pressez par ces braves soldats, ils abandonnent la brèche, & tâchent de regagner leurs tranchées. Soliman pour couvrir la honte de cette fuite, & pour sauver l'honneur de ses troupes, fait sonner la retraite, après avoir laissé sur la brèche ou au pied des murailles plus de quinze mille hommes, & plusieurs Capitaines de grande réputation, qui perirent dans ces differens assauts.

Les Rhodiens à proportion ne firent pas une perte moins considerable; & outre les soldats & les habitans il y eut un grand nombre de Chevaliers tuez dans ces attaques, parmi lesquels on comptoit le Chevalier du Fresnoi, Commandeur de la Romagne, le Commandeur de sainte Camelle Provençal, Olivier de Tressac de la langue d'Auvergne, & Frere Pierre Philippes, Receveur du Grand Maître. Le Chevalier Jean le Roux dit Parnides, d'un coup de canon eut la main emportée, dont il venoit de tuer sept Turcs: il y eut peu de Chevaliers qui revinssent de ce combat sans blessure, & à peine en resta-t'il de sains pour continuer le service.

*Bourbon p.
55.*

Le Sultan devenu furieux par le mauvais succès de cette entreprise, s'en prit à Mustapha son Général, qui par complaisance pour son Maître l'avoit conseillée, & il commanda qu'il fût tué à coups de flèches: triste récompense de ses services, mais à

laquelle sous le gouvernement des Infideles, des esclaves & des courtifans serviles font souvent exposez. L'armée étoit rangée en bataille pour être témoin de la mort de son Général, & ce malheureux étoit déjà attaché au funeste poteau, lorsque le Bacha Péri outré du supplice qu'on faisoit souffrir à son ami, en fit surseoir l'exécution, persuadé que Soliman, après être revenu de sa colère, ne seroit pas fâché qu'on eût épargné cette tache à sa gloire. Comme il avoit élevé ce jeune Prince dès son enfance, & qu'il avoit conservé beaucoup de pouvoir sur son esprit, il fut se jeter à ses pieds, & lui demanda la grace de Mustapha. Mais il apprit par sa propre expérience, que les lions ne s'appriivoisent point; Soliman encore dans les premiers transports de sa colere, jaloux de son autorité, & irrité qu'il y eût dans tout son Empire un homme assez hardi pour surseoir l'exécution deses ordres, le condamna sur le champ à la même peine. Les autres Bachas consternez, pour le fléchir, se prosternèrent tous à ses pieds; le Sultan revenu de son emportement, se laissa toucher à leurs larmes; il accorda la grace de Mustapha & de Péri: mais il ne voulut plus voir Mustapha, & l'éloigna depuis sous prétexte d'un autre emploi.

Ce Prince désespérant d'emporter cette Place, paroissoit déterminé à lever le siege, & on prétend que des Compagnies entieres, & les gros bagages commençoient à filer vers la mer pour se rembarquer: mais un soldat Albanois sorti de la ville, se rendit au camp des Turcs, & les assura

que la plûpart des Chevaliers avoient été tuez ou blesez au dernier assaut , & que ce qui en restoit , n'étoit pas capable d'en soutenir un autre. On prétend que le raport de ce deserteur fut confirmé par une lettre d'Amaral , qui marquoit au grand Seigneur que les assiegez étoient réduits à la dernière extrémité.

Ces différens avis le déterminèrent à continuer le siege , & pour faire voir à ses troupes & aux assiegez qu'il étoit résolu de passer l'hiver devant la Place , on commença par son ordre à bâtir sur le Mont Philerme une maison destinée à lui servir de logement : il donna en même temps le commandement de l'armée au Bacha Achmet , habile ingenieur , & qui changea de methode dans la conduite de ce siege. Il résolut de ménager le sang des soldats , & avant que de les ramener à l'assaut , de le préparer par un nouveau feu , & sur-tout par la sappe & la mine , & par d'autres ouvrages souterrains en quoi il excelloit.

Ce nouveau Général s'attacha d'abord au bastion d'Espagne dont le fossé étoit plus étroit & moins profond : & afin d'en faciliter la descente , son artillerie pendant plusieurs jours battit avec tant de fureur cet ouvrage , qu'il en ruina toutes les défenses : il n'y eut que la Barbacane ou la fausse braye , que le canon à cause de son peu d'élévation ne put endommager. Le Général Infidele résolut de pousser la tranchée jusqu'à cet ouvrage , qui couvroit le pied de la muraille ; mais cette tranchée étant vûe du poste d'Auvergne , fut fou-

droyée par le canon des Chevaliers. Les Turcs pour s'en mettre à couvert, élevèrent au devant de la tranchée une muraille épaisse ; mais ils ne purent achever ces differens travaux sans perdre un nombre infini de soldats & de pionniers ; aucun n'osoit se découvrir qu'il ne fût aussi-tôt exposé au feu de l'artillerie ou de la mousqueterie : & les Chevaliers en même temps jettoient continuellement des grenades & des pots à feu dans leurs ouvrages. Le Général Turc, pour en empêcher l'effet, fit dresser le long de la courtine une galerie avec des planches couvertes de peaux de bœufs nouvellement écorchez, & sur lesquelles le feu n'avoit point de prise. A la faveur de ce nouvel ouvrage, il fit sapper la muraille pendant que d'autres compagnies de pionniers & de mineurs travailloient continuellement à pénétrer sous les bastions de la Place, & à y établir des chambres & des fourneaux.

La sappe ayant fait tomber plusieurs toises de la muraille du poste d'Espagne, les Barbares se présenterent pour monter à l'assaut ; mais ayant pénétré jusqu'à la breche, ils se virent arrêtez par de nouveaux retranchemens bordez d'artillerie, & dont le feu continuel, après leur avoir tué un grand nombre de leurs plus braves Officiers, & une foule prodigieuse de soldats, contraignit les autres de se rejeter dans leurs tranchées.

Le Bailli Martinengue toujours en action, & pour empêcher ces Infideles de venir reconnoître les travaux qu'il faisoit au dedans de la Place, fit ouvrir des canonieres dans les murailles de la

contre-escarpe , qui étoit de son côté , d'où à coup d'arquebuses , les Chevaliers tuoient tous ceux qui osoient en approcher. Les Turcs à son exemple en firent autant de leur côté ; c'étoit un feu continuel de part & d'autre. Malheureusement un coup parti de la tranchée , & tiré au hazard , frapa Martingue dans l'œil dans le moment qu'à la faveur d'une canoniere il examinoit les travaux des ennemis : il tomba de ce coup , & on le crut blessé à mort. La Religion dans une pareille conjoncture n'eût pû faire une plus grande perte : lui seul dirigeoit la valeur des Chevaliers , & déterminoit les temps & les endroits où ils devoient porter leurs armes.

Le Grand Maître ayant appris sa blessure , accourut aussi-tôt en cet endroit , & le fait porter dans son palais : par ses soins & selon les vœux des Chevaliers & de tout le peuple , il guerit depuis de sa blessure. Le Grand Maître en son absence prit sa place , & se chargea de la défense du bastion d'Espagne. Le Chevalier de Cluys , Grand Prieur de France , le Commandeur de sainte Jaille Bailli de Manosque , celui de la Morée , & les plus anciens Chevaliers de l'Ordre restèrent auprès du Grand Maître pour partager avec lui les périls & la gloire de cette défense. Il s'y passa de part & d'autre des actions d'une valeur extraordinaire : c'étoient tous les jours de nouveaux combats. On devoit être surpris qu'un si petit nombre de Chrétiens qui n'avoient plus pour se couvrir que quelques retirades & de foibles retranchemens , eussent pû tenir si long temps contre le nombre prodigieux

gieux des assaillans, si ce petit nombre, d'assiégez n'avoit été composé d'anciens Chevaliers tous d'une valeur éprouvée en mille autres occasions, & qui dans celle-ci étoient tous résolus de sacrifier leurs vies pour la défense des Autels. On est bien fort & bien redoutable quand on ne craint point la mort.

L'Histoire en parlant de leur zèle & de leur courage, n'a qu'une sorte d'éloge pour tous ces généreux soldats de Jesus-Christ. Ce n'est pas qu'il ne se trouvât parmi ces guerriers des talens differens, & plus ou moins de capacité dans l'art militaire; & nous serions justement répréhensibles si nous ne rendions pas la justice qui est dûe à la mémoire du Grand Maître, qui pendant trente quatre jours que dura la blessure & la maladie du Bailli Martinengue, demeura dans le retranchement fait sur le bastion d'Espagne sans en vouloir sortir, & sans prendre aucun repos ni jour ni nuit, que pendant quelques momens qu'on lui jettoit un matelas au pied de ce retranchement: tantôt soldat & tantôt pionnier, mais toujours Général; si on en excepte cette ardeur qui le faisoit combattre comme un jeune Chevalier, & qui le précipitoit dans le péril avec moins de précaution qu'il ne convenoit à un Souverain.

A l'exemple d'un Grand Maître qui se ménageoit si peu, ce qui restoit de Chevaliers dans les principaux postes de la Place, prodiguoient tous les jours leurs vies, soit à la défense des brèches & des retranchemens, & souvent dans des combats souterrains, & quand il s'agissoit de rencon-

trer les mineurs, & d'éventer les mines : il ne se passoit point de jour qu'on n'en vînt aux mains en differens endroits. Outre le bastion d'Espagne qui étoit presque entierement ruiné, les Turcs s'étoient principalement attachez aux postes d'Angleterre, de Provence & d'Italie. Le grand nombre de troupes dont leur armée étoit composée, fournissoit aisément à tant d'attaques; les murailles étoient rasées en plusieurs endroits, & les brèches si grandes, qu'on vit les Turcs formez en bataillon monter à l'assaut du bastion d'Angleterre. Les Chevaliers qui en avoient entrepris la défense, bordoient les remparts l'épée à la main, & faisoient de leurs corps un nouveau parapet. Ils étoient secondez par l'artillerie de la Place, qui de differens endroits battoit le pied de la brèche. Les Turcs sans s'épouvanter du nombre des morts, se poussent avec fureur contre les Chevaliers, les joignent, combattent corps à corps, & autant par leur multitude que par leur courage, les forcent de reculer. Ces généreux défenseurs se voyoient au moment d'être accablez par la foule de leurs ennemis, lorsque le Chevalier de Morgut, Grand Prieur de Navarre, & un des Capitaines du secours, comme on les appelloit alors, accourut avec sa troupe, rétablit le combat, força à son tour ces Infideles de reculer, & par de nouveaux efforts, les réduisit à la fin, après avoir perdu plus de six cens hommes, à faire sonner la retraite & à abandonner cette attaque.

Mais si la Religion dans la personne de ses Chevaliers avoit de si braves défenseurs, elle nouris-

soit aussi dans son sein, & même parmi ses principaux Chefs, un traître qui n'oublioit rien pour avancer la perte de Rhodes & la ruine de tout l'Ordre. On voit bien que je veux parler du Chancelier d'Amaral : voici à peu près de quelle maniere le Commandeur de Bourbon dans sa Relation du siege de Rhodes, rapporte un événement si tragique.

D'Amaral, dit cet Auteur, toujours agité des furies qui lui déchiroient le cœur, & sans être touché du sang de ses confreres, qu'il voyoit répandre tous les jours, persistoit dans les intelligences criminelles qu'il entretenoit avec les Turcs. Un de ses valets de Chambre, appelé Blaise Diez, qui avoit toute sa confiance, se rendoit avec un arc à des heures indûes au poste d'Auvergne, d'où quand il croyoit n'être pas apperçû, il jettoit dans le camp ennemi une Lettre attachée à une flèche. Ses voyages fréquents au même endroit, & sur-tout dans une Place assiégée, firent naître d'abord quelque soupçon ; mais comme on ne lui avoit point vû jeter ces Lettres, & d'ailleurs qu'il appartenoit à une personne de grande autorité, ceux qui avoient observé ces démarches furtives, n'osèrent d'abord en parler, de peur de s'attirer le ressentiment d'un homme puissant & vindicatif. Il n'y eut qu'un seul Chevalier, qui passant par dessus toute consideration, & voyant ce domestique revenir souvent au même endroit, en avertit secrettement le Grand Maître. Par son ordre, on arrêta aussi-tôt ce domestique ; il fut ensuite interrogé par les Juges de la Châtellenie, qui n'étant pas

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

30 Octobre.

fatisfaits de ses réponses équivoques, le firent appliquer à la question. Il n'en eut pas si-tôt senti les premiers traits, qu'il avoua que par le commandement de son maître il avoit jetté plusieurs Lettres dans le camp des Turcs pour avertir ces Infideles des endroits les plus foibles de la Place. Il ajouta qu'il leur avoit fait sçavoir que dans les derniers assauts, la Religion avoit perdu la plûpart de ses Chevaliers: d'ailleurs que la Ville manquoit de vin, de poudre & de munitions de guerre & de bouche; mais que quoique le Grand Maître fût réduit à l'extrémité, cependant il ne falloit pas se flatter que le Grand Seigneur se rendit maître de cette Place, que par la force de ses armes.

Cette déposition fut portée au Conseil, & par ses ordres on arrêta le Chancelier, qui fut conduit à la tour de Saint Nicolas. Deux Commandeurs Grands-Croix s'y rendirent avec les Magistrats de la Ville pour instruire son procès: on lui lut la déposition de son domestique, qui lui fut ensuite confronté, & qui lui soutint que c'étoit uniquement par son ordre qu'il s'étoit transporté plusieurs fois au poste d'Auvergne, d'où il avoit jetté ses Lettres dans le camp des Infideles. Cette déposition se trouva soutenue par celle d'un Prêtre Grec, Chapelain de l'Ordre, qui vint déclarer aux Juges que passant un jour par la barbacane du bastion d'Auvergne, pour reconnoître les travaux des ennemis, il avoit trouvé dans un endroit écarté le Chancelier avec ce même domestique, qui tenoit une arbaléste avec son carreau ou sa flèche

quarrée, à laquelle ils s'apperçut qu'il y avoit un papier attaché ; que le Chancelier qui regardoit alors par une canoniere, s'étant retourné, parut surpris de le voir si près de lui, qu'il lui demanda fierement & avec un ton de colere ce qu'il cherchoit ; & qu'ayant reconnu que sa présence dans cet endroit lui étoit defagréable, il s'étoit retiré avec précipitation.

Diez convint de la déposition du Prêtre Grec, & de toutes ces circonstances. Ce domestique qui peut-être se flattoit, à force de charger son maître, d'échaper au supplice, ajouta que c'étoit le Chancelier qui avoit attiré dans l'Isle les armes du Grand Seigneur par les avis qu'il lui avoit fait passer de l'état de la Place, & en lui envoyant jusqu'à Constantinople cet esclave dont nous avons parlé, & qui conduisit toute cette négociation. On fit en même tems souvenir le Chancelier que le jour de l'élection du Grand Maître, il n'avoit pû s'empêcher de dire qu'il seroit le dernier Grand Maître de Rhodes. D'Amaral sans s'étonner, & confronté une seconde fois avec son domestique & le Prêtre Grec, traita Diez de coquin & d'impofteur, & dont la déposition, dit-il, n'étoit que l'effet du ressentiment qu'il avoit conservé des châtimens que sa mauvaise conduite lui avoit attirés. Il nia tous les faits avancés par le Prêtre Grec, avec une fermeté qui ne devoit se trouver qu'avec l'innocence : il fallut enfin en venir à la question ; mais avant que de l'y appliquer, ses Juges qui étoient ses confreres, pour lui en épargner les douleurs, & aussi pour tâcher d'en tirer la connois-

fance de ses complices , le conjurerent dans les termes les plus pressans , de les aider par un aveu sincere de ses fautes , à le sauver ; mais le Chancelier rejetta leur office avec indignation , & il leur demanda fierement s'ils le croyoient assez lâche , après avoir servi la Religion pendant plus de quarante ans , pour se deshonorer à la fin de sa vie par l'aveu d'un crime dont il étoit si incapable. Il soutint la question avec la même fermeté : il avoua seulement que dans la conjoncture de l'élection du Grand Maître , & dans un tems où les Turcs menaçoient Rhodes d'un siege , n'étant pas prévenu , dit-il , en faveur du courage & de l'habileté de l'Isle-Adam , il lui étoit échappé de dire qu'il feroit peut-être le dernier Grand Maître de Rhodes : & se tournant vers ses Juges , il leur demanda si une parole que l'émulation & la concurrence à la même dignité lui avoit arrachée , méritoit qu'on mît le Grand Chancelier de l'Ordre entre les mains des bourreaux. Mais ces Juges persuadés de son intelligence criminelle avec les Turcs , ne se laisserent pas éblouir à ses protestations : personne ne prit ses récriminations contre Blaise Diez pour des preuves de son innocence : le maître & le valet furent condamnés à mort. Le Chancelier par la Sentence devoit avoir la tête coupée ; Diez être pendu ; leurs corps mis ensuite en quartiers , & exposés à la vûe des Turcs sur les principaux bastions de la Place. Le valet fut le premier exécuté : il étoit né Juif ; mais il s'étoit converti , & il déclara au supplice qu'il mouroit bon Chrétien. Avant que de faire mourir d'Amaral , on tint une

assemblée dans la grande Eglise de S. Jean, à laquelle le Bailli de Manosque présida. Le criminel y fut amené; on lui lut la Sentence, qui ordonnoit qu'il seroit dégradé & dépouillé de l'habit de l'Ordre: ce qui fut pratiqué avec les cérémonies prescrites par les statuts. On le livra ensuite à la Justice séculière, qui le conduisit dans ses prisons, & le jour suivant, il fut porté en chaise dans la Place publique, où il devoit être exécuté. Il vit les apprêts de son supplice, & les approches de la mort avec une fermeté digne d'une meilleure cause; mais le refus qu'il fit dans cette extrémité de se recommander à la protection de la Sainte Vierge, dont le Prêtre qui l'assistoit lui présentoit l'Image, ne donna pas bonne opinion de sa piété. Fontanus Historien contemporain, & témoin oculaire, parlant de la mort bien différente de deux Grands-Croix chargés au commencement du siège avec d'Amaral de la visite & du soin des munitions de guerre & de bouche, & qui avoient été tuez aux assauts, ajoute en parlant du Chancelier, mais sans le nommer : *Dieu, dit cet Auteur, avoit réservé le dernier triumpvir à une mort honteuse, & qu'il avoit bien méritée.* Cependant ses services rendus à la Religion depuis tant d'années, sa fermeté au milieu des plus cruels tourmens de la question, cette fidélité si ancienne & si recommandable de la Noblesse Portugaise pour ses Souverains, & dont il y a dans l'histoire tant d'illustres exemples, tout cela pourroit balancer la déposition d'un domestique, & peut être qu'on n'auroit pas traité si rigoureusement le Chancelier, si quand il s'agit du

salut public, le seul soupçon n'étoit pas, pour ainfi dire, un crime que la politique ne pardonne gueres.

Quoi qu'il en soit, & pour continuer la relation de ce fameux siege, Soliman rebuté de sa durée, & du peu de succès de ses mineurs, ordonna à Achmet de recommencer ses batteries, & de disposer ses soldats pour un assaut général. Rhodes étoit alors en spectacle à tout l'Univers; les Turcs se flattoient de l'emporter à la fin l'épée à la main, & les Chevaliers réduits à un petit nombre, & plutôt cachés & ensevelis, que fortifiés dans ce qui leur restoit de terrain, attendoient avec impatience pour faire lever le siege, le secours que les Princes Chrétiens leur faisoient esperer inutilement depuis si long-tems. Mais l'Empereur Charles-Quint & François Premier Roi de France, attachez opiniâtrément l'un contre l'autre, n'osoient se défaire de leurs forces, ni les partager: & les autres Souverains de l'Europe, dont la plupart avoient pris parti entre ces deux Princes, & qui craignoient une invasion dans leurs Etats, de peur de surprise se tenoient toujours armez. Le Pape même, appelé Adrien VI. Pontife à la verité pieux & sçavant, mais peu habile & tout dévoué à l'Empereur, ayant été conjuré par le Cardinal Julien de Medicis, ancien Chevalier de l'Ordre, de faire passer à Rhodes sur ses Galeres un corps d'Infanterie, qui étoit alors aux environs de Rome, le nouveau Pontife s'en excusa sur le prétexte qu'étant peu versé dans les affaires du Gouvernement, pendant que toute l'Italie étoit en armes, il ne pouvoit pas se défaire de ses troupes: mais il y a bien de l'apparence qu'il

qu'il n'osa en disposer sans la participation de l'Empereur son bienfaiteur : & par complaisance pour ce Prince, au lieu de les envoyer à Rhodes, il les fit passer dans le Milanois & dans la Lombardie, où elles furent employées contre les François.

Ainsi le Grand Maître & ses Chevaliers, après avoir mis toute leur confiance en Dieu, se virent réduits à n'espérer de secours que celui qu'ils pourroient tirer de l'Ordre même : encore furent-ils si malheureux qu'ils ne purent recevoir un convoi considérable que des Chevaliers François avoient fait partir du Port de Marseille sur deux vaisseaux. L'un de ces vaisseaux, après avoir été battu pendant plusieurs jours de la tempête, coula à fond à la hauteur de Monaco; & l'autre après avoir perdu ses mâts par l'effort de la même tempête, échoua sur les côtes de Sardaigne, & se trouva hors d'état de tenir la mer. Les Anglois ne furent pas plus heureux : le Chevalier Thomas de Nieuport s'étant embarqué avec plusieurs Chevaliers de sa Nation, & portant à Rhodes des vivres & de l'argent, fut battu par la même tempête, qui le porta contre une plage deserte où il échoua. Le Chevalier Aulamo de la Langue d'Arragon, & Prieur de St. Martin, se flattoit d'entrer dans le Port de Rhodes. Mais il fut rencontré dans l'Archipel par des Galeres Turques, auxquelles après un long combat il n'échapa qu'avec peine. Le Grand Maître abandonné pour ainsi dire de tout secours humain, ne s'abandonna pas lui-même. Ce grand homme fit voir dans cette extrémité le même courage qui le portoit si souvent sur la brèche & contre ses

ennemis. Par son ordre les Chevaliers qui résidoient dans les Isles voisines dépendantes de Rhodes, & dans le Château de Saint Pierre, les abandonnèrent pour conserver la Capitale de l'Ordre: & sur de légères barques & de petits brigantins ils y transporterent ce qui s'y trouva de soldats, d'armes & de vivres. Le Grand Maître réduit à l'extrémité, prit ce parti dans l'esperance de recouvrer un jour ces Isles, s'il se pouvoit maintenir dans Rhodes. Mais comme on avoit déjà tiré de ces differens endroits de pareils secours, ce dernier, la seule esperance des Chevaliers, leur fit plutôt voir leur foiblesse qu'il n'augmenta leurs forces. Le Grand Maître dépêcha en même tems en Candie le Chevalier Farfan de la Langue d'Angleterre, pour tâcher d'en tirer des vivres, & il envoya un autre Chevalier appelé des Réaux à Naples pour hâter le secours qui étoit retardé par la rigueur de la saison; mais tous ces soins furent inutiles, & il sembloit que la mer & les vents eussent conjuré la perte de l'Isle de Rhodes, & de cet armement, la dernière esperance des assiegez.

Les Turcs auxquels des transfuges avoient représenté ce secours comme plus puissant & plus prochain qu'il n'étoit, pour le prévenir redoublèrent leurs efforts. Achmet qui sous les ordres de Soliman avoit toute la conduite du siege, dressa une batterie de dix-sept canons contre le bastion d'Italie, dont il acheva de ruiner toutes les fortifications. Il poussa ensuite la tranchée jusqu'au pied de la muraille; & pour n'être point endommagée par l'artillerie de la Place, il fit cou-

vir ces nouveaux ouvrages par des poutres & des madriers très épais. Ses pionniers percerent ensuite la muraille, & pénétrèrent jusques sous les retranchemens, d'où ils tiroient la terre, qui les soutenoit, & qu'ils firent ensuite crouler; en sorte que les Chevaliers se virent contraints de se retirer plus avant dans la Place: & le Grand Maître qui ne parloit point des attaques, voyant les Infideles maîtres de la meilleure partie du terreplein de ce bastion, fut réduit à faire abattre l'Eglise de Saint Pantaleon, & la Chapelle de Nôtre-Dame de la Victoire, pour empêcher les Turcs de s'y loger: & il se servit des matériaux de ces deux Eglises pour construire de nouvelles baricades, & des retranchemens qui empêchassent l'ennemi de pénétrer plus avant dans la Place.

Le Général Turc eut le même succès au bastion d'Angleterre: après que son artillerie l'eut foudroyé pendant plusieurs jours, & qu'il en eut rasé les murailles & ruiné les retranchemens, plusieurs Chevaliers proposerent de l'abandonner, de charger auparavant les mines pour faire sauter les premiers des ennemis qui s'y jettéroient. Mais on remontra dans le Conseil qui se tint là-dessus, que dans l'extrémité où on étoit réduit, le salut de la Place dépendoit de la prolongation du siege; pour donner le tems d'arriver au secours qu'on attendoit; qu'ainsi il n'y avoit point un pied de terrain qu'il qu'il ne fallût disputer aux ennemis le plus long-temps qu'on pourroit. Ce dernier sentiment prévalut; & quoique ce bastion fût entièrement ruiné par les mines & par le feu de l'artillerie, le Che-

valier Bin de Malicorne s'offrit généreusement de le défendre : & malgré les attaques continuelles des Turcs , il le conserva avec beaucoup de gloire jusqu'à la fin du siége.

Les Turcs ne laisserent pas plus en repos les Chevaliers qui défendoient les postes d'Italie & d'Espagne : ils s'adresserent au premier le 22 Novembre. Ils s'étoient emparez , comme nous le venons de dire , de la meilleure partie du terreplein d'Italie ; à peine les Chevaliers en avoient pû conserver un tiers , & les uns & les autres enterrez dans des ouvrages souterreins , n'étoient plus separez que par des planches & des madriers. Les Turcs qui se voyoient maîtres de la plus grande partie de ce terreplein , entreprirent d'en chasser entierement les Chevaliers. Un bataillon de ces Infideles du côté de la mer monta à l'assaut , pendant qu'une autre troupe attaqua l'épée à la main leurs retranchemens. Mais ils trouverent par tout la même valeur & la même résistance ; & quoique les Chevaliers dans des attaques si meurtrieres eussent perdu beaucoup de monde , ils ne laisserent pas de repousser les Infideles qui furent obligez de se retirer.

Ce ne fut que pour revenir peu de jours après en plus grand nombre : l'attaque fut précédée par une mine qu'ils firent jouer sous le bastion d'Espagne. Elle fit crouler un grand pan de la muraille ; & pour empêcher que les Chevaliers ne fissent de nouveaux retranchemens derriere cette brèche , une batterie de leurs plus gros canons pendant un jour & une nuit tira continuellement contre cet endroit. Les Turcs le trentième de Novembre re-

vinrent dès la pointe du jour à l'assaut, en même tems que le Bacha Péri attaquoit de nouveau le terreplein d'Italie. Mais le principal effet des Infideles se fit contre le bastion d'Espagne; les Turcs en grand nombre, & soutenus des meilleures troupes de leur armée, s'avancerent fierement jusqu'à la brèche malgré tout le feu de l'artillerie & de la mousqueterie des assiegez: leur grand nombre l'emporta sur tout le courage des Rhodiens, & ils penetrerent jusqu'aux retranchemens, que le Bailli Martinengue y avoit faits avant sa blessure. Mais au son des cloches, qui annonçoit le péril où se trouvoit la Ville, le Grand Maître, le Prieur de Saint Giles, le Bailli Martinengue, qui n'étoit pas encore bien guéri de sa blessure, accoururent de differens endroits avec la plûpart des Chevaliers & des habitans: chacun ne prenant plus l'ordre que de son courage, & peut-être de son desespoir, & tous sans ménager leurs vies, se poussèrent avec une espece de fureur contre les Turcs. Ces Infideles ne faisoient pas paroître moins de courage; on se battoit corps à corps, avec un avantage égal, & sans qu'on pût prévoir quel seroit le succès de ce terrible combat. Heureusement pour Rhodes il survint une pluye extraordinaire: il tomboit du Ciel des torrens d'eau, qui entraînerent la terre qui servoit d'épaulement à la tranchée des Infideles. L'artillerie du poste d'Auvergne la voyant alors à découvert, en tua un grand nombre, & d'autres batteries qu'on avoit placées sur les Moulins du Cosquin, & la Mousqueterie des Chevaliers tirant continuellement sur la brèche, & con-

tre les ennemis, qui s'y étoient logez, en firent un si horrible carnage, que ceux qui purent échapper à la furie du canon, malgré toutes les menaces de leurs Officiers, regagnerent avec précipitation leur tranchée & leur camp.

Les Turcs ne furent pas plus heureux à l'attaque du terreplein d'Italie; le Bacha Peri qui la conduisoit, après avoir perdu ses plus braves soldats, & ayant appris le mauvais succès de l'attaque du bastion d'Espagne; voyant d'ailleurs ses troupes noyées d'eau, fit sonner la retraite. Tel fut le succès d'une journée qui devoit être la dernière de la liberté de Rhodes; mais que le Grand Maître & ses Chevaliers sçurent conserver, en ne se conservant point eux-mêmes, & en prodiguant leurs vies sans aucun ménagement.

Soliman ne put voir revenir ses troupes en desordre & fuyant, sans entrer en fureur: il y avoit près de six mois qu'il étoit avec deux cens mille hommes devant cette Place sans l'avoir pû emporter: le chagrin qu'il en eut, & la crainte que les Princes Chrétiens ne s'unissent à la fin pour lui faire lever le siege, le tint renfermé plusieurs jours dans sa tente, sans se laisser voir à ses Capitaines. Personne n'osoit se présenter devant lui: il n'y eut que le Bacha Péri son ancien Gouverneur, & qui avoit des entrées privilégiées, qui hazarda de l'aborder. Cet adroit Ministre pour l'adoucir, lui représenta que ses troupes étoient logées sur les principaux bastions; qu'il étoit maître d'une partie de la Place; qu'un dernier assaut l'emporteroit; qu'à la vérité on avoit affaire à des desesperez qui

se feroient tous tuer plutôt que de se rendre : mais que ces Chevaliers étoient réduits à un petit nombre ; que les habitans la plupart Grecs de Nation, n'avoient pas le même courage ni le même intérêt à s'opiniâtrer à la défense de la Place, & qu'il étoit persuadé qu'ils ne refuseroient pas une composition où ils trouveroient la sûreté de leurs vies, & la conservation de leurs biens : le Sultan approuva son avis, & le chargea de l'exécution.

Péri par son ordre fit jeter dans la Place plusieurs Lettres au nom du Grand Seigneur, dans lesquelles il exhortoit ces habitans à se soumettre à son Empire, & il les menaçoit en même tems des plus cruels supplices, eux, leurs femmes & leurs enfans, s'ils étoient emportez d'assaut. Le Bacha fit agir ensuite un Genoïs qui étoit dans le camp de Soliman, & qui s'approchant du bastion d'Auvergne, demanda la permission de parler. Ce Genoïs appelé *Hierome Monile*, affectant une fausse compassion, dit qu'étant Chrétien, il n'avoit pû se résoudre à voir la perte prochaine, & le massacre de tant de Chrétiens ses freres, qui seroient accablez par la puissance formidable de Soliman ; que leurs fortifications étoient détruites ; les retranchemens ruinez, & l'ennemi déjà logé dans la Place ; qu'ils devoient prévenir sagement les suites fâcheuses d'une Ville emportée l'épée à la main, & que peut-être il ne seroit pas impossible d'obtenir de Soliman une composition sûre, & même honorable. Le Commandant du bastion, par ordre du Grand Maître, lui fit réponse que les Chevaliers de Saint Jean ne traitoient avec les

Infideles que l'épée à la main ; & de peur que ses discours artificieux ne fissent quelque impression sur l'esprit des habitans , il lui commanda de se retirer. Cet adroit Agent du Bacha ne se rebuta point , il revint deux jours après au même endroit sous prétexte d'avoir des Lettres à rendre à un Génois , qui étoit dans la Place. Mais le Commandant lui ayant fait dire de se retirer , il déclara qu'il étoit porteur d'un paquet de Soliman pour le Grand Maître : nouveau prétexte pour entrer en négociation , mais que le Grand Maître éluda par le refus de le recevoir , & dans la crainte que les apparences seules d'un traité ne ralentissent le courage des soldats & des habitans : & pour obliger ce négociateur à s'éloigner , on lui tira quelques coups de mousquet. Un Albanois déserteur de la Place , & qui étoit passé au service de Soliman , parut ensuite sur la scène , & après les signaux ordinaires , demanda à être reçu dans la Place pour présenter au Grand Maître une Lettre dont le Sultan l'avoit chargé ; mais il ne fut pas mieux reçu que le Génois. Le Grand Maître de peur de décourager ses troupes , refusa de lui donner audience , & on lui déclara que dans la suite , indépendamment des chamades & du caractère des Envoyez , on tireroit sur tous ceux qui oseroient approcher de la Place.

Cependant les voyages fréquens de ces Envoyez , & les Lettres du Grand Seigneur , que le Bacha avoit pris soin de jeter dans la Ville , ne laisserent pas de produire l'effet qu'il en avoit attendu. La plupart des habitans Grecs de Religion , commen-

cerent.

cerent à faire entr'eux des assemblées secrettes ; les plus mutins , ou pour mieux dire les plus lâches , & les plus timides représenterent que la plupart avoient perdu leurs parens & leurs amis dans tant d'affauts ; qu'ils étoient eux-mêmes à la veille de périr ; que l'ennemi étoit retranché dans la Place , & qu'à la premiere attaque , ils se verroient accablez par la multitude formidable des Infideles ; qu'il y avoit long - tems qu'ils étoient résolus à mourir , mais qu'ils ne pouvoient envisager , sans une douleur mortelle , le deshonneur & l'esclavage de leurs femmes , de leurs filles & de leurs enfans ; qu'on pouvoit prévenir de si grands malheurs par une bonne composition , & qu'après tout , quoiqu'en pussent dire les Chevaliers , l'exemple de tant d'autres Etats Chrétiens qui vivoient paisiblement sous la domination des Turcs , faisoit voir qu'ils pourroient comme eux , & en payant un leger tribut , conserver leur Religion , & même les biens de la fortune.

De pareils discours , répétez en différentes assemblées , déterminèrent les plus considerables des habitans , à s'adresser à leur Métropolitain : ils le conjurerent de prendre pitié de son peuple , & de représenter au Grand Maître que s'il ne traitoit promptement avec le Grand Seigneur , ils ne pourroient éviter d'être les premieres victimes de la fureur du soldat victorieux , & que lui-même verroit les Eglises prophanées , les Reliques précieuses des Saints foulées aux pieds , & les femmes & les vierges exposées à la brutalité des Infideles ; Ce Prélat entra dans de si justes considerations ,

& il porta au Grand Maître les remontrances & les prieres de son peuple. Le Grand Maître rejeta d'abord avec une noble fierté les premières propositions du Métropolitain, & il lui déclara que lui & ses Chevaliers après s'être enfermés dans Rhodes, avoient élu leur sépulture sur les brèches, & dans les derniers retranchemens de la Place, & qu'il esperoit que les habitans à leur exemple, ne montreroient pas moins de courage.

Mais le Métropolitain les trouva dans une disposition bien différente : la peur d'un côté & le désir de la paix de l'autre, avoient pris le dessus dans les esprits; de nouveaux députés revinrent le lendemain, & s'adresserent directement au Grand Maître : ils lui déclarerent que s'il ne donnoit ordre à la conservation des habitans, ils ne pourroient pas se dispenser de prendre eux-mêmes les moyens les plus convenables pour mettre en sûreté & la vie & l'honneur de leurs femmes & de leurs enfans.

Le Grand Maître craignant justement que le desespoir ne fit naître une funeste division dans la Place, qui en avançât la perte; les renvoya au Conseil. Pendant qu'on délibéroit sur une matiere si importante, trois Marchands fraperent à la porte de la salle : après y avoir été introduits, ils présenterent une Requête signée des principaux habitans, par laquelle ils supplioient la Religion de pourvoir au salut de leurs femmes & de leurs enfans, & ils insinuoient à la fin de cette Requête, que si on n'y avoit égard, ils se croyoient obligez par toutes les Loix divines & humaines, à ne pas

les abandonner à la fureur & à la brutalité des Infideles. Le Grand Maître avant que de leur répondre, fit appeller les Chevaliers qui commandoient dans les differens postes, pour être instruit par leur bouche de l'état & des forces de la Place. Il s'adressa particulièrement au Grand Prieur de S. Gilles, & au Bailli Martinengue, qui depuis peu de jours avoit repris les armes & la défense de la Place. Ces deux grands hommes qui avoient tant de fois exposé leurs vies dans les occasions les plus perilleuses, déclarerent l'un après l'autre qu'ils croyoient être obligez en conscience & sur leur honneur, de représenter à l'Assemblée que la Place n'étoit plus tenable; que les Turcs avoient avancé leurs travaux dans la Ville plus de quarante pas en avant, & plus de trente en travers; qu'ils y étoient fortifiez d'une maniere qu'on ne pouvoit plus se flatter de les en chasser, ni de reculer davantage pour se retrancher; que tous les pionniers & les meilleurs soldats avoient été tuez; qu'on n'ignoroit pas combien la Religion avoit perdu de Chevaliers; que la Ville manquoit également de provisions de guerre & de bouche, & qu'à moins d'un prompt & puissant secours, on ne voyoit aucune ressource; qu'on devoit même craindre qu'à la premiere attaque les Chrétiens ne fussent accablés par la puissance formidable, & par le grand nombre des Infideles.

Tout le Conseil sur le raport de deux Capitaines si braves & si entendus dans le métier de la guerre, opina à traiter avec Soliman. Le Grand Maître seul fut d'un sentiment contraire, & sans

rien rabattre de sa constance & de sa magnanimité ordinaire, il leur representa que depuis tant de siècles que leur Ordre faisoit la guerre aux Infidèles, les Chevaliers dans les occasions les plus dangereuses avoient toujours préféré une mort sainte & glorieuse à la conservation d'une vie fragile; qu'il étoit disposé à leur en donner l'exemple, & qu'il les conjuroit, avant que de prendre un si fâcheux parti, d'y faire encore de serieuses réflexions.

Les principaux du Conseil lui repartirent que s'il n'étoit question que de leur perte particulière, ils mourroient tous volontiers à sa suite & à son exemple; qu'ils étoient disposés à sacrifier leurs vies; qu'en prenant l'habit de Religion ils l'avoient dévouée à Dieu; mais qu'il s'agissoit du salut des habitans; que si les Infidèles emportoient la Place l'épée à la main, & dans un assaut, ils contraindroient les femmes, les enfans, & toutes les personnes foibles à renoncer à la foi; qu'ils feroient de la plûpart des habitans des esclaves ou des renegats, & que les Eglises, & surtout les Reliques qu'on reveroit depuis si long-tems dans Rhodes, seroient prophanées par ces Infidèles, & deviendroient l'objet de leur mépris & de leurs railleries. Le Grand Maître céda enfin à de si pieuses considérations, & on résolut à la première ouverture de paix que feroit le Sultan, d'y répondre & d'entrer en négociation.

Le Grand Seigneur inquiet d'un secours dont les Chevaliers prenoient soin de répandre le bruit, & ne pouvant ni prendre la Place, ni aussi pour son honneur lever le siège, tenta par de nouvelles

propositions d'ébranler la fermeté & la constance des Chevaliers : par son ordre on arbora une enseigne sur le haut de l'Eglise de Sainte Marie & dans un quartier nommé les Lymonitres.

Le Grand Maître de son côté en fit planter ensuite une autre sur un Moulin, qui étoit à la porte du Colquin. A ce signal deux Turcs qui à leur habillement paroissoient des Officiers considérables, sortirent des tranchées, & s'avancèrent vers cette porte : ils y furent rencontrés par le Prieur de S. Gilles, & par le Bailli de Martinengue, auxquels sans s'expliquer ils remirent seulement une Lettre du Grand Seigneur pour le Grand Maître. Cette Lettre contenoit une sommation de lui rendre la Place, avec des offres avantageuses si on la lui remettoit sur le champ ; & aussi avec des menaces de faire tout passer au fil de l'épée si on différoit plus long tems. Le Conseil ordinaire de l'Ordre & le grand Conseil furent d'avis d'écouter les conditions que ce Prince offroit : on convint des ôtages de part & d'autre. La Religion députa à Soliman le Chevalier Antoine Grolée dit Passim, & Robert Perrucey, Juge de Rhodes, qui parloient tous deux avec facilité le Grec vulgaire : les Turcs de leur côté envoyèrent dans Rhodes un neveu du Général Achmet, & un des Interprètes de Soliman dans lequel ce Prince avoit une entière confiance. Le Chevalier de Grolée & son adjoint furent admis à l'Audience du Grand Seigneur, qui leur dit qu'il étoit disposé à les laisser sortir paisiblement de l'Isle & de l'Orient s'ils lui rendoient promptement Rhodes, le Fort

de S. Pierre, Lango & les autres petites Isles de la Religion ; mais que si par une téméraire défense ils s'opiniâtroient plus long-tems contre sa puissance redoutable, il mettroit tout à feu & à sang. Les deux envoyez demanderent à rentrer dans la Place pour communiquer ses intentions au Grand Maître & au Conseil ; mais les Turcs renvoyerent seulement le Perrucey, avec ordre de rapporter incessamment une réponse décisive, & le Général Achmet retint dans sa tente le Chevalier de Grolée qu'il traita honorablement, & il lui avoua même en mangeant ensemble & dans la chaleur du repas, que le Sultan son Maître avoit perdu à ce siege quarante-quatre mille hommes, qui avoient péri par les armes des Chevaliers, sans compter un nombre presque aussi considerable qui étoient morts de maladies & de froid depuis le commencement de l'hyver.

Pendant les préliminaires de cette négociation, de jeunes gens & des Bourgeois les moins considerables, qui n'avoient point eu de part à la Requête que les principaux d'entr'eux avoient présentée au Grand Maître, coururent en tumulte à son Palais pour se plaindre qu'il traitât avec l'ennemi sans leur participation ; que c'étoit les livrer à une nation perfide, & qui faisoit gloire de manquer de parole aux Chrétiens, & qu'ils aimoient mieux mourir tous les armes à la main, que d'être taillez en pieces après la capitulation, comme l'avoient été les habitans de Bellegrade. Le Grand Maître accoutumé aux bravades & à la vanité des Grecs, répondit sans s'émouvoir que la prudence

n'avoit pas permis de rendre publics les motifs de la négociation, de peur que le Grand Seigneur instruit du mauvais état de la Place, ne la rompît, & que ses troupes ne revinssent à un assaut, & qu'on craignoit de manquer de forces suffisantes pour le soutenir; mais qu'il étoit ravi de les trouver si bien disposez à la défense de leur patrie; qu'ils le verroient toujours à leur tête, & prêt à répandre la dernière goutte de son sang pour la conservation de la Place; qu'ils se souvinssent seulement à la première occasion d'y apporter le même courage, & toute la résolution dont ils se faisoient honneur dans leurs discours & devant leur Souverain.

Comme on ne faisoit pas grand fond sur les vains propos de quelques fanfarons, le Grand Maître & le Conseil, après avoir appris par un de leurs Envoyez la disposition du Sultan, jugerent à propos de lui dépêcher deux autres Ambassadeurs, & on choisit pour cet emploi Dom Raimond Marquet, & Dom Lope Depas, tous deux Espagnols, qui dans l'audience qu'ils eurent du Grand Seigneur, lui demanderent trois jours de trêve pour régler la capitulation, & pour concilier les intérêts des habitans en partie Latins & en partie Grecs.

Mais ce Prince toujours inquiet des bruits qui étoient répandus dans son armée d'un prochain secours, rejetta la proposition d'une trêve; & pour déterminer le Grand Maître à traiter promptement, il commanda à ses Officiers qu'on recommençât à tirer, & que tout se préparât pour un assaut gé-

neral. Il renvoya en même tems un des nouveaux Envoyez ; mais il retint l'autre, apparemment pour reprendre la négociation, si les armes n'avoient pas un prompt & heureux succès.

Les batteries commencerent à tirer de part & d'autre, mais plus foiblement du côté des Chevaliers qui réservoient le peu de poudre qui leur restoit pour les assauts qu'ils ne pouvoient éviter. Le Grand Maître voyant l'attaque recommencer, envoya chercher ces habitans qui lui avoient parlé avec tant d'ostentation de leur courage : il leur dit qu'il étoit tems d'en donner des preuves, & on publia en même tems à son de trompe un ordre de sa part à tous les citoyens de se rendre incessamment aux postes avancez avec défense de des-emparer ni jour ni nuit, sous peine de la vie. Ces bourgeois obéirent à ce ban pendant quelques jours ; mais un jeune homme épouvanté du péril où il avoit été exposé par l'artillerie des ennemis, s'étant retiré dans sa maison à la faveur de la nuit, le Grand Maître l'y envoya prendre ; & pour l'exemple & la manutention de la discipline, le Conseil de guerre le condamna à être pendu.

Quoique toutes les fortifications de Rhodes fussent ruinées, & que la Ville ne fût pour ainsi dire, qu'un monceau de pierres & de terre, les Chevaliers s'étoient toujours maintenus dans la barbacane du bastion d'Espagne, où le Grand Maître s'étoit logé pour le mieux défendre ; les Turcs l'attaquerent le dix-sept du mois de Décembre.

Le combat fut sanglant & très opiniâtre ; on se battit presque tout le jour de part & d'autre avec

une égale animosité ; le Grand Maître & le peu de Chevaliers qui lui restoient , alloient , pour ainsi dire , au devant des coups , & plutôt que de survivre à la perte de la Place , cherchoient la mort qui sembloit les fuir. Enfin ils firent de si généreux efforts , qu'après avoir fait un grand carnage des ennemis , ils les forcerent de se retirer. Mais ces Infideles animez par les reproches du Sultan , revinrent le lendemain à l'assaut , & ils s'y présentèrent en si grand nombre , que les Chevaliers accablez par leur multitude , se virent réduits à abandonner cet ouvrage , & se jetterent dans la Ville pour la défendre jusqu'à l'extrémité , & s'ensevelir sous ses ruines.

Les Bourgeois épouvantez du péril prochain , abandonnoient leurs postes , & se retiroient les uns après les autres : il fallut que le Grand Maître & les Chevaliers fissent seuls les gardes ordinaires ; & si ces généreux soldats de Jesus-Christ ne s'étoient tenus sur les brèches , la Ville auroit été surprise & emportée d'assaut. Enfin tous les habitans vinrent en corps supplier le Grand Maître de reprendre la négociation , & ils le supplierent seulement de trouver bon qu'ils pussent envoyer au camp avec ses Ambassadeurs , deux députez pour conserver leurs interêts dans la capitulation : le Grand Maître y consentit ; la Bourgeoisie nomma Pierre Singlifico & Nicolas Vergati ; & le Chevalier de Grôle qui avoit renoué la négociation avec le Général Achmet , les conduisit au camp , & le pria de les présenter au Grand Seigneur. Mais avant que d'être admis à son audience , le Grand Maître,

dans l'esperance, quoique incertaine, d'un secours, & pour allonger la négociation, l'avoit chargé de faire voir à Achmet un ancien traité que le Sultan Bajazet avoit fait avec le Grand Maître d'Aubuffon, par lequel il donnoit sa malediction à celui de ses successeurs qui violeroit la paix qu'il avoit conclue avec les Chevaliers de Saint Jean : le Grand Maître avoit chargé son Ambassadeur de cet acte, pour pressentir si Soliman zélé observateur de sa Loi, pourroit être disposé, moyennant une somme considerable d'argent, à lever le siege. Mais Achmet n'eut pas plutôt jetté les yeux sur ce papier, qu'il le mit en pieces, le foula aux pieds, & chassa de sa présence l'Ambassadeur & les Députez du peuple : enfin n'y ayant plus de secours à esperer, ni de forces dans la Ville pour se défendre, le Grand Maître renvoya l'Ambassadeur & les Députez au camp ; & après qu'ils eurent salué le Grand Seigneur, ils travaillerent avec Achmet à dresser la capitulation, dont les principaux articles contenoient, que les Eglises ne seroient point prophanées, & qu'on n'obligeroit point les habitans de livrer leurs enfans pour en faire des Janissaires ; que l'exercice de la Religion Chrétienne seroit libre ; que le peuple seroit exempt d'impositions pendant cinq ans ; que tous ceux qui voudroient sortir de l'Isle, en auroient la permission ; que si le Grand Maître & les Chevaliers n'avoient pas de vaisseaux suffisans pour les porter jusqu'en Candie, il leur en seroit fourni par les Turcs ; qu'ils auroient le tems & l'espace de douze jours, à compter de celui de la signature du traité, pour

embarquer leurs effets ; qu'ils pourroient emporter les Reliques des Saints, les vases sacrez de l'Église de Saint Jean, les ornemens, leurs meubles & leurs titres, & tout le canon dont ils avoient coutume de se servir pour armer leurs galeres ; que tous les forts de l'Isle de Rhodes, & des autres Isles qui appartennoient à la Religion, & le Château de Saint Pierre seroient remis aux Turcs ; que pour faciliter l'exécution de ce traité, l'armée Ottomane s'éloigneroit de quelques milles ; que pendant son éloignement, le Sultan enverroit quatre mille Janissaires commandez par leur Aga pour prendre possession de la Place, & que le Grand Maître pour sureté de sa parole, donneroit en ôtage vingt-cinq Chevaliers, entre lesquels il y auroit deux Grands-Croix avec vingt-cinq bourgeois des principaux de la Ville. Ce traité ayant été signé par l'Ambassadeur & les Députez d'une part, & par le Général Achmet au nom du Sultan, & ratifié par le Grand Maître & les Seigneurs du Conseil, les ôtages dont on étoit convenu se rendirent au camp, & l'Aga des Janissaires entra en même tems dans la Ville avec une compagnie de ses soldats, & en prit possession.

Pendant que de part & d'autre on travailloit à l'exécution du traité, on apperçut en mer une flotte nombreuse, qui à voiles déployées, & avec un vent favorable, tenoit la route de l'Isle. Les Turcs toujours inquiets sur le secours que les Chevaliers attendoient depuis si long tems, ne douterent plus que ce ne fussent des vaisseaux des Princes d'Occident, qui s'avançoient pour faire

lever le siege. On courut aux armes de tous côtés ; Soliman & ses Généraux n'étoient pas sans de vives inquiétudes ; mais la flotte approchant des côtes de l'Isle, on reconnut des Croissans aux pavillons ; & après que la flotte eut débarqué les troupes dont elle étoit chargée, on apprit qu'elle venoit des frontieres de Perse, & que Soliman voyant ses soldats rebutez de tant d'attaques inutiles, & dans l'esperance que de nouveaux soldats se porteroient avec plus d'ardeur dans les assauts, avoit commandé au Bacha Ferrat de les amener avec le plus de diligence qu'il pourroit. Il est à présumer que si ces nouvelles troupes avoient débarqué plutôt, les Chevaliers n'auroient pas eu une composition si honorable du Sultan ; mais comme on avoit commencé à executer la capitulation, Soliman ne voulut point se prévaloir de ce secours, ni manquer à sa parole.

Deux jours après la signature du traité, le Général Achmet eut une conference avec le Grand Maître dans le fossé du poste d'Espagne ; & après differens discours qu'ils eurent entr'eux au sujet de l'attaque & de la défense de Rhodes, il lui dit que le Grand Seigneur souhaitoit le voir, & il lui insinua que, de peur d'irriter ce jeune Prince, il ne devoit pas songer à partir avant que d'avoir salué son vainqueur. Le Grand Maître craignant de le trouver irrité de la longue résistance qu'il avoit faite à ses armes, & même du nombre prodigieux de soldats que ce Prince avoit perdus à ce siege, avoit de la répugnance à se livrer entre ses mains ; mais d'un autre côté il appréhendoit par

son refus de lui fournir un prétexte qu'il cherchoit peut-être, de ne pas tenir sa parole : ainsi ce grand homme qui pendant le siege s'étoit exposé dans les plus grands périls, passa par dessus toute consideration, & résolut de se sacrifier encore une fois pour le salut de ses freres. Il se rendit le lendemain de grand matin dans le quartier & à l'entrée de la tente du Sultan ; les Turcs par orgueil, & par une grandeur barbaresque, l'y laisserent pendant presque toute la journée, sans lui présenter à boire & à manger, exposé à un froid rigoureux, à la neige & à la grêle qui tomboient en abondance. On l'apella sur le soir, & après l'avoir revêtu & les Chevaliers de sa compagnie, de vestes magnifiques, on l'introduisit à l'audience du Sultan. Ce Prince fut touché de la majesté qui éclatoit dans toute la personne du Grand Maître ; & pour le consoler il lui fit dire par son truchement, *Que la conquête, ou la perte des Empires étoient des jeux ordinaires de la fortune.* Il ajouta, pour tâcher d'attacher un si grand Capitaine à son service, qu'il venoit de faire une dure experience du peu de fond qu'il y avoit à faire sur l'amitié & l'alliance des Princes Chrétiens dont il avoit été si indignement abandonné ; & que s'il vouloit embrasser sa Loi, il n'y avoit ni Charges ni dignitez dans l'étendue de son Empire, dont il ne fût disposé à le gratifier. Le Grand Maître aussi zelé Chrétien que grand Capitaine, après l'avoir remercié de la bonne volonté qu'il lui témoignoit, lui répondit qu'il seroit indigne de ses graces, s'il étoit capable de les accepter ; qu'un aussi grand Prince seroit deshonoré par les servi-

ces d'un traître & d'un renegat; & il se contenta de supplier Soliman de vouloir bien ordonner à ses Officiers qu'on ne le troublât point dans sa retraite & dans son embarquement. Soliman lui fit dire qu'il y pouvoit travailler tranquillement; que sa parole étoit inviolable, & en signe d'amitié, & peut-être par une ostentation de sa grandeur, il lui présenta sa main à baiser.

Cependant au préjudice du traité & des promesses si positives du Grand Seigneur, cinq jours après que la capitulation eut été signée, quelques Janissaires, sous prétexte de venir visiter leurs camarades, qui avec leur Aga avoient pris possession de la Place, s'y répandirent, pillèrent les premières maisons qui se trouverent proche la porte du Cosquin, se jetterent dans les Eglises qu'ils profanèrent, fouillèrent jusques dans les tombeaux des Grands Maîtres, où leur avarice leur avoit fait croire qu'ils trouveroient des trésors: de-là comme des furies, ils passerent dans l'Infirmerie, le monument le plus celebre de la charité des Chevaliers, en chasserent les malades, & pillèrent la vaisselle d'argent dans laquelle ils étoient servis, & ils auroient porté encore plus loin leur violence, si sur les plaintes du Grand Maître, le Général Achmet qui sçavoit les intentions du Grand Seigneur, n'eût fait dire à leur Aga, que sa tête répondroit du pillage & de l'emportement de ces soldats. En effet le Grand Seigneur avide de gloire & jaloux de sa réputation, vouloit que les Chevaliers, en se retirant dans les differens Etats de la Chrétienté, y portassent avec les nouvelles de

la conquête de Rhodes, la réputation de sa clemence & de la foi inviolable de ses paroles : & ce fut peut-être le sujet qui l'engagea, en visitant sa nouvelle conquête, d'entrer dans le Palais du Grand Maître.

Ce Prince le reçût avec les marques de respect qui étoient dûes à un Monarque si puissant. Soliman dans cette visite si extraordinaire aux Grands Seigneurs, l'aborda d'une maniere affable, l'exhorta à supporter avec courage ce changement dans sa fortune ; il lui fit dire par Achmet dont il s'étoit fait accompagner, qu'il pouvoit travailler tout à loisir à embarquer ses effets, & que s'il n'avoit pas assez du tems dont on étoit convenu, il le prolongeroit volontiers. Il se retira ensuite avec les assurances qu'il donna de nouveau au Grand Maître d'une fidelité inviolable dans l'exécution de la capitulation ; & se tournant vers son Général en sortant du Palais : *Ce n'est pas sans quelque peine, lui dit-il, que j'oblige ce Chrétien à son âge de sortir de sa maison.*

Ce Prince fut obligé de la quitter avant même le terme dont on étoit convenu ; & ayant appris que le Sultan se dispoisoit à partir dans deux jours pour Constantinople, il ne jugea pas à propos de rester dans l'Isle à la merci des Officiers qui y commanderoient, & qui pendant l'éloignement du Grand Seigneur, se feroient peut-être un merite de donner au traité des explications conformes à la haine & à l'animosité qu'ils avoient contre les Chevaliers. Ainsi ne jugeant pas qu'il y eût de sûreté à rester plus long-tems parmi des barbares

peu scrupuleux sur le droit des gens, il ordonna aux Chevaliers & à ceux des habitans qui voudroient suivre la fortune de l'Ordre, de porter incessamment dans les vaisseaux de la Religion ce qu'ils avoient de plus précieux.

Ce funeste embarquement se fit de nuit avec une précipitation & un désordre qu'il est difficile d'exprimer : rien n'étoit plus touchant que de voir ces malheureux citoyens chargez de leurs meubles, & suivis de leurs familles, abandonner leur patrie. On entendoit de tous côtez un bruit confus d'enfans qui pleuroient, de femmes qui se plaignoient, d'hommes qui maudissoient leur mauvaise fortune, & de matelots qui crioient après les uns & les autres. Le Grand Maître seul dissimuloit sagement sa douleur ; les sentimens de son cœur n'alloient point jusques sur son visage, & dans cette confusion il donnoit ses ordres avec la même tranquillité que s'il n'eût été question que de faire partir pour la course une escadre de la Religion.

Ce Grand Maître outre les Chevaliers, fit embarquer plus de quatre mille habitans de l'Isle, hommes, femmes & enfans, qui pour ne pas rester sous la domination des Infideles, s'attachèrent à la fortune de l'Ordre, & abandonnerent leur Patrie.

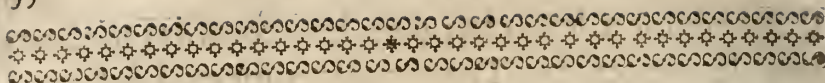
Le Prince Amurat, ce fils de l'infortuné Zizim, eût bien voulu aussi suivre le Grand Maître, & il étoit convenu avec lui qu'il se rendroit sur son bord avec toute sa famille ; mais Soliman qui le vouloit avoir en sa puissance, le faisoit observer de si près, que malgré tous les déguisemens dont il se couvrit, il ne put approcher de la flotte ; &

il fut réduit à se cacher dans les débris des maisons que le canon des Turcs avoit ruinées. Le Grand Maître n'ayant pû le sauver, après avoir pris congé du Grand Seigneur, monta le dernier sur son vaisseau. Le premier jour de Janvier de l'année quinze cens vingt-trois, toute la flotte à son exemple appareilla, & le peu de Chevaliers qui restoient d'un siege si long & si meurtrier, se virent réduits à la triste necessité d'abandonner l'Isle de Rhodes & les Places & les autres Isles qui dépendoient de la Religion, & où l'Ordre de S. Jean de Jerusalem regnoit avec tant de gloire depuis près de deux cens vingt ans.

VILLIERS
DE L'ISLE-
ADAM.

Fin du huitième Livre.





DISSERTATION

Voyez le 7^e
 Livre de cette
 Hist. p. 363.

Au sujet de deux Historiens contemporains & originaux, qui rapportent le même fait ; mais revêtu de circonstances très-differentes, & qui en changent entierement l'espece.

CEUX qui entreprennent de parcourir l'espace immense de l'histoire, rencontrent souvent sur leur route des écueils dont on ne peut gueres se tirer, qu'en tenant toujours la sonde à la main, & avec le secours de la critique, qu'un sage Ecrivain doit consulter à tous momens, comme la boussole si necessaire dans cette espece de navigation. Personne n'ignore que cet art, comme les autres sciences, est conduit par des principes & par des regles qui lui sont particulieres. On nous propose pour la premiere de n'avancer aucun fait, autant que cela se peut, que sur le témoignage des Historiens contemporains & originaux : c'est ce témoignage qui établit la sûreté & la confiance du lecteur. Mais si ces anciens Auteurs d'une égale autorité, rapportent différemment le même fait, par quelle regle un Ecrivain postérieur se pourra-t-il déterminer ? quel motif fixera son choix, & auquel des deux Historiens donnera-t-il la préférence ?

C'est précisément l'embarras où je me suis trouvé en écrivant dans mon septième Livre la maniere dont le Prince Gem ou Zizim, fils de Mahomet II. fut reçu dans l'Isle de Rhodes par le Grand Maître & les Chevaliers de S. Jean. Pour me conduire dans ma narration, j'ai cherché des Historiens contemporains & originaux : j'en ai trouvé deux auxquels on ne peut disputer cette qualité ; mais qui sont très-oppozez dans la relation du même fait. Le premier est Guillaume Caoursin, Vice-Chancelier de l'Ordre, & l'autre Guillaume de Jaligni, Secretaire de

Pierre de Bourbon, second du nom, Seigneur de Beaujeu, qui au préjudice du Duc d'Orleans heritier présomptif de la Couronne, s'empara du Gouvernement, & sous lequel se passerent la plûpart des affaires que son Secretaire a décrites. Il s'agit uniquement entre ces deux Ecrivains de sçavoir si après la mort de Mahomet II. le Prince Zizim son fils cherchant un azile contre la puissance de son frere Bajazet, qui vouloit le faire perir; si, dis-je, ce malheureux Prince demanda au Grand Maître de Rhodes une retraite dans ses Etats, & un sauf-conduit pour s'y rendre & en sortir quand il lui plairoit, & si ce sauf-conduit lui fut envoyé avec une escadre de Vaisseaux pour lui servir d'escorte, ainsi que le rapporte Caoursin; ou s'il ne se jeta dans le Port de Rhodes, & ne s'exposa à être fait prisonnier de guerre par les Chevaliers, que pour éviter d'être pris par les Galeres du Sultan son frere, dont il se voyoit environné de tous côtez, ainsi que le rapporte Jaligni, qui prétend que le Grand Maître & les Chevaliers s'assurèrent de sa personne, *esperant, dit-il, en bien faire leur profit.*

Selon Caoursin, Zizim n'étoit que le cadet de Bajazet; mais il dit que ce Prince prétendoit à la Couronne, comme étant né dans la pourpre, & depuis que l'Empereur Mahomet son pere étoit parvenu à l'Empire: au lieu que Bajazet, quoique plus âgé, n'étoit né que dans le temps qu'Amurat II. regnoit, & que Mahomet étoit encore simple particulier: *Fateor, fait-il dire à Zizim, fratrem prius in lucem prodiisse; sed patre est genitus non rege.* Jaligni au contraire dit nettement que Zizim étoit l'aîné. Le Vice-Chancelier ajoûte que Zizim ayant perdu deux batailles contre son frere; qu'ayant mandié inutilement le secours du Soudan d'Egypte, & que se trouvant sans troupes & errant au milieu de ses propres Etats, & parmi les rochers du mont Taurus, il avoit été réduit à chercher un azile dans l'Isle de Rhodes; qu'il avoit envoyé des Ambassadeurs au Grand Maître pour lui demander un sauf-conduit; *Fidem publicam implorat, dirent ces Ambassadeurs à d'Aubuffon, quâ tutus in vestram ditionem pateat aditus.* L'Historien continuant sa narration, dit que le Grand

Maître lui envoya ce sauf-conduit, pour pouvoir entrer & sortir de ses Etats en toute liberté, & dans la forme que les Ambassadeurs desirerent.

On a vû dans le Livre VII. que le Grand Maître renvoya ces Ministres avec une puissante escorte pour conduire le Prince dans l'Isle de Rhodes : *Firmatus animo*, dit Caoursin, *navim conscendit, & Hierosolymorum Equitum fidei se committit* : il se livre, dit cet Historien, à la foi des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem. Zuniga Grand Prieur de Castille, lui donnant la main pour le faire entrer dans son bord, & lui adressant la parole : Nous vous recevons, Seigneur, lui dit-il, comme notre hôte, & non pas comme un ennemi : *Te excipimus ut hospitem, non ut hostem*. Ce qui lui fut confirmé par le Grand Maître, qui lui dit en l'abordant : Puisque vous entrez dans nos États comme notre ami & notre hôte, il est bien juste que nous vous rendions tous les devoirs de l'hospitalité : *Tu ut hospes & amicus accedis, jura quidem hospitii ut præbeamus decens est*.

Mais le traité que le Grand Maître fit depuis avec le Sultan Bajazet, démentit bien-tôt un procédé d'abord si genereux : car les Chevaliers convinrent avec ce Sultan, moyennant une pension de quarante-cinq mille ducats d'or, de retenir en leur pouvoir Zizim, de l'empêcher de troubler le Sultan son frere dans la jouissance & le gouvernement de l'Empire, tant que de son côté il ne porteroit pas ses armes contre leurs États & contre ceux des Princes Chrétiens. Caoursin, & après lui le Pere Bouhours, pour couvrir l'injustice & la honte d'un pareil traité, fait au préjudice du sauf-conduit que le Grand Maître & l'Ordre avoient envoyé au Prince Zizim, prétendent qu'en demandant le sauf-conduit, il s'étoit engagé à suivre en toutes choses les conseils du Grand Maître ; que ce ne fut qu'à cette condition que le sauf-conduit fut expédié : outre cela, que Zizim avoit donné au Grand Maître une procuration très-ample pour traiter avec les Turcs comme bon lui sembleroit, & que c'est, dit le Pere Bouhours, en vertu de cette procuration, que le Grand Maître avoit fait entrer Zizim dans le traité de paix.

Pour ce qui regarde, ajoûtent ces deux Historiens,

des quarante ou quarante-cinq mille ducats, dont les gens mal intentionnez faisoient un crime à tout l'Ordre, il est certain que l'argent qu'on reçut de Bajazet fut employé à l'entretien de Zizim : & le Grand Maître bien loin d'en tirer quelque profit, y ajoûta de son revenu : ce qui se peut voir aisément, si on considère la magnificence royale avec laquelle le Prince Ottoman fut toujours traité, sans parler des dépenses infinies qu'il fallut faire à son occasion, soit en envoyant, soit en recevant des Ambassadeurs.

Mais on peut répondre à ces deux Historiens, que supposé, comme ils l'avancent, que le Prince Turc, pour obtenir le sauf-conduit, se fût soumis à suivre en toutes choses l'avis & les ordres du Grand Maître, cette soumission & cet engagement prétendu ne pouvoient jamais avoir été stipulez au préjudice de la liberté du Prince, l'unique objet, & le principal motif du sauf-conduit : autrement c'étoit le détruire en le demandant à une pareille condition. Ce qu'on allegue d'une procuration que le même Zizim avoit donnée au Grand Maître, paroît une raison aussi frivole. Ce Prince, à les en croire, avoit donné une procuration au Grand Maître, pour traiter en son nom avec le Grand Seigneur son frere ; & le Procureur se fait un titre de cette procuration, pour de concert avec son ennemi, le retenir dans une dure prison. A l'égard des quarante-cinq mille ducats d'or que Bajazet fournissoit pour la pension de son frere, je laisse à juger au lecteur, si une somme aussi considerable, sur-tout en 1485, ne suffisoit pas à l'entretien d'un prisonnier & de ses gardes. Si on veut prendre la peine d'évaluer cette somme, par rapport à ce qu'elle produiroit aujourd'hui, on pourra juger, s'il étoit besoin, que le Grand Maître, comme le disent ses deux Historiens, prît sur son propre revenu ce qui manquoit à la dépense du Prince Turc : ou si une pension aussi considerable que celle que le Grand Seigneur faisoit remettre exactement tous les ans à Venise, ne fut pas un des motifs qui engagerent l'Ordre à ne se pas défaire d'un pensionnaire si utile. Après avoir consulté Caoursin, voyons de quelle maniere Jaligni décrit le même événement.

De tous les faits rapportez par ces deux Historiens, & où ils sont opposez l'un à l'autre, je n'en trouve qu'un de bien important, & qui interesse, ce me semble, l'honneur du Grand Maître & de son Ordre. C'est le sauf-conduit dont Caoursin prétend que Zizim s'étoit muni avant que d'entrer dans le Port de Rhodes. Car s'il ne s'y est présenté qu'en qualité de prisonnier de guerre, ainsi que le prétend Jaligni, il est indubitable que l'Ordre a pû disposer de ce prisonnier, le transporter en France, traiter avec son frere de sa pension, remettre & donner le même prisonnier au Pape : il n'y a rien en tout cela contre les regles ordinaires de l'équité & de la justice. Mais si on s'attache simplement aux faits que rapporte Caoursin, & qu'il soit vrai que le Prince Turc, avant que de se livrer aux Chevaliers, avoit pris la précaution de s'assurer d'un sauf-conduit; comment sauver le Grand Maître & son Ordre, d'avoir manqué de parole, & violé la foi publique qu'ils avoient engagée à ce Prince ? Voilà le point de la difficulté; auquel de ces deux Historiens donnerons-nous la préférence ? Tout semble favoriser Caoursin. Non seulement cet Historien étoit contemporain; mais encore il demeuroit à Rhodes quand Zizim y arriva : il étoit Ministre, & un des principaux Officiers de la Religion, & apparemment qu'étant Vice-Chancelier, lui même avoit dressé & signé le sauf-conduit : & ce qui semble déterminer encore davantage à suivre son parti, c'est que cet Ecrivain passionné pour les intérêts de cet Ordre; qui dans tous ses ouvrages ne perd aucune occasion d'en célébrer les actions illustres, rapporte ingenuement un fait qui ne lui est pas fort honorable. L'aveu d'une défaite par le parti vaincu, est une preuve incontestable pour la gloire du victorieux.

Ce qui pourroit rendre la relation de Caoursin suspecte, c'est que cet Ecrivain amplifie & exagere tout ce qui passe par sa plume; & sur le fond d'un fait constant & certain, il bâtit presque un Roman, ou du moins il l'accompagne de circonstances, qui bien souvent ne sont pas seulement vrai-semblables. S'il parle de Mahomet-pere de Zizim, il fait un forcier & un magicien d'un

Prince qu'on sçait avoir été un athée parfait, & qui ne reconnoissoit pour divinité que la fortune. Quand il s'agit de la mort de ce Prince, il le damne justement; mais pour avoir plutôt fait, il le précipite corps & ame dans les enfers, où il répandit, dit cet excellent Historien, une si horrible puanteur, que cette odeur insupportable augmenta de beaucoup les supplices des damnez. *Arbitramur enim, dit il, tam scelestum, tam foetidum, tam seevum cadaver terram intra sua viscera minimè continuisse, & in damnatorum perpetuum cahos dejecisse; cujus foetor ipsum etiam infernum inficit, & damnatorum supplicia graviora reddit.*

Le stile de cet Auteur n'est pas moins extraordinaire que le merveilleux qu'il répand dans ses narrations. Il n'en connoît que d'une sorte; sa figure favorite est le stile direct: & ce qui est un peu surprenant, c'est que tous les complimens qu'il prête à Zizim sont autant de harangues; on trouve à chaque page de son Livre: *Discours du Prince Zizim au Soudan d'Egypte, au Caraman, au Grand Maître,* avec les réponses de tous ces Princes, aussi en stile direct. Ce ne sont pas les endroits de son ouvrage les moins travaillés: ces pieces sont remplies de sçavantes citations, & de doctes lieux communs; mais qui par malheur ne conviennent gueres au sujet, & encore moins au caractère des personnes qu'il fait parler. Enfin il conduit ce Prince avant que d'arriver à Rhodes, jusques à Jerusalem & à la Meque, dont effectivement il fit le voyage: mais comme s'il eût été derriere lui, il rapporte mot à mot les différentes prieres que ce Prince Turc adressa, soit à Dieu, soit à Mahomet le faux Prophete de sa loi. J'avoue que ce ne sont ici que des défauts d'un mauvais Orateur, & qui n'empêchent pas qu'il ne puisse être veritable dans les faits qu'il rapporte; mais après tout, celui qui a composé ces complimens empoulez, & tant de harangues, pourroit bien aussi avoir composé le sauf-conduit, & l'entrée magnifique de Zizim dans Rhodes, dont il a cru embellir son Histoire.

Jaligni au contraire paroît plus simple dans sa narration: son Ouvrage ne contient que des annales de ce qui s'est passé de plus important sous le Regne de

Charles VIII. il étoit Secrétaire d'un Prince qui gouvernoit alors la France pendant la minorité du Roy son beau-frere, & qui après sa majorité conserva encore quelque temps beaucoup de part dans le gouvernement : & si Zizim n'étoit venu à Rhodes, & depuis en France, que sur la foi d'un sauf-conduit, comment l'auroit-on ignoré dans le Royaume ? Ce Prince lui-même n'auroit-il pas réclamé la foi publique ? Au lieu que n'étant qu'un prisonnier de guerre, ceux qui l'avoient pris pouvoient le retenir, le donner ou en tirer rançon, sans qu'il y eût rien en cela contre l'équité & le droit des gens.

D'ailleurs Mathias Corvin Roy de Hongrie, la terreur des Ottomans, la République de Venise, & le Soudan même d'Egypte, tous ennemis alors de Bajazet, ayant fait de grandes instances au Grand Maître pour qu'il leur remît le Prince Zizim, dans la vûe que sa présence seule sur la frontiere ranimeroit son parti, & pourroit causer quelque révolution dans cet Empire ; si ce malheureux Prince n'avoit pas été prisonnier de l'Ordre, de quel droit ces Chevaliers l'auroient-ils pu retenir dans leurs fers contre la foi du sauf-conduit, contre leurs propres intérêts, & contre ceux de toute la Chrétienté ? Tous ces Souverains ne se seroient-ils pas plaints d'une injustice si criante ? Ne trouveroit-on pas quelques traces de ces plaintes dans les Historiens du temps ? Enfin, une nouvelle preuve que ces Chevaliers croyoient pouvoir disposer justement de la personne & de la liberté du Prince Turc, & qu'ils comptoient sa rançon au nombre de leurs effets, c'est que le Pape Innocent VIII. l'ayant demandé à l'Ordre pour le mettre à la tête d'une ligue qui se formoit contre le Grand Seigneur, le Grand Maître & le Conseil Souverain de l'Ordre envoyèrent à Rome le Vice-Chancelier Caourfin, avec d'autres Ambassadeurs, pour en traiter avec ce Pontife : & ces Chevaliers après beaucoup de négociations, ne consentirent à lui remettre le Prince Turc, qu'à condition que par forme de dédommagement, il réuniroit à leur Ordre ceux du S. Sepulchre & de S. Lazare, avec tous les biens qui y étoient attachez. Les intérêts particuliers du Grand Maître ne furent pas oubliez dans ce traité ; & il

y fut stipulé que si-tôt que Zizim seroit arrivé à Rome, le Pape enverroit à d'Aubusson le Chapeau de Cardinal. Si Zizim n'avoit pas été prisonnier de ces Chevaliers, ne se seroient-ils pas deshonorés d'exiger de si grandes récompenses pour avoir violé la foi qu'ils avoient engagée à ce Prince ?

Mais c'est donner pour preuve & pour raison ce qui est en question : tout dépend de sçavoir qui l'emportera de Caoursin ou de Jaligni. Le premier convient du sauf-conduit, & même laisse entendre assez distinctement qu'il a été violé. Selon l'autre Historien, Zizim n'étoit qu'un prisonnier de guerre, auquel par conséquent on n'envoya point de sauf-conduit ; lequel de ces deux Historiens doit-on suivre ? Pour me tirer de cette incertitude, & pour concilier en quelque manière ces deux Auteurs, j'avois pensé que je pourrois peut-être partager ma confiance, en abandonner une partie à Caoursin, sur-tout pour tous les faits qui s'étoient passés à Rhodes, & sous ses yeux, & réserver l'autre partie en faveur de Jaligni, & suivre cet Auteur dans ce qu'il rapporte de ce Prince depuis qu'il fut arrivé en France. Cet expédient me parut d'abord assez raisonnable ; mais dans l'exécution, je sentis renaître mes scrupules, & les mêmes difficultés.

Car si le Prince Turc, comme l'assure Caoursin, & comme il paroît très-vrai-semblable, n'étoit entré dans Rhodes qu'en vertu d'un sauf-conduit, & qu'il y eût même conservé toute sa liberté ; s'il étoit vrai, comme il l'avance, que ce Prince n'étoit passé en France que de son bon gré, dans la vûe d'éviter les embûches que son frere auroit pû lui dresser tant qu'il seroit resté en Orient, & dans l'espérance de tirer de Louis XI. un puissant secours pour remonter sur le trône de ses peres ; ce seroit à Jaligni à nous apprendre par quel motif, en quel temps & en quel lieu il fut arrêté en France ; mais il n'en dit pas le moindre mot. A en croire Caoursin, Zizim jouissoit d'une pleine liberté dans Rhodes : nous le trouvons encore libre en partant de Rhodes, & dans le temps de son embarquement ; & si on suit Jaligni, ce Prince ne paroît dans le Royaume qu'avec des fers. L'Historien François en parlant

de son séjour en France, se sert moins de son nom que de celui de *prisonnier* : ce passage d'un état libre dans une tour où on le tenoit enfermé, ne devoit-il pas être marqué par cet Ecrivain ? Pourquoi ne nous a-t'il pas instruits si ce malheureux Prince fut arrêté dans le vaisseau même de la Religion qui le transporta de Rhodes en France, ou si on attendit qu'il eût débarqué dans quelque Port de ce Royaume ; ou enfin si on ne lui donna des fers qu'après que la tour destinée à lui servir de prison eût été construite ? Dans un événement si rare & si singulier, est-il permis d'en ignorer ou d'en supprimer les principales circonstances ? Le Rhodien, à ce qui me semble, les fait bien mieux sentir ; & on apperçoit aisément dans sa narration qu'on n'attenta ouvertement à la liberté de Zizim qu'après qu'il en fût venu des ordres de Rhodes, en conséquence du traité fait entre le Grand Seigneur & le Grand Maître. Comme l'Ordre par ce traité, & moyennant une pension de quarante-cinq mille ducats d'or, s'étoit engagé de retenir en sa puissance le Prince Turc, on crut apparemment, pour l'empêcher de s'échaper, qu'on devoit le tenir enfermé. Ce fut dans ce traité qu'on trafiqua de la liberté de ce malheureux Prince, & sa prison fut le sceau de la nouvelle alliance entre les Turcs & les Chrétiens : mais de peur de prévenir le lecteur, nous avons jugé à propos de joindre à cette Dissertation un extrait de ces deux Historiens, qui le mettront en état de juger s'il y a eu un sauf-conduit expédié, & si ce sauf-conduit a été violé par le Grand Maître & les Chevaliers de Rhodes.

TEXTE DE JALIGNI.

LE Roy, dit *Jaligni*, étant encore à Paris ledit mois de Janvier, mil quatre cens quatre-vingt & huit, il arriva par devers lui un Ambassadeur de l'Empereur des Turcs, qui conduisoit un Ambassadeur du Roy de Naples. Par cet Ambassadeur, le Turc écrivoit au Roy des Lettres de créances : la cause pourquoi le Turc écrivoit, & envoyoit son Ambassadeur, étoit pourcequ'en France étoit son

frere aîné, à qui appartenoit toute la Seigneurie, & y avoit été amené il y avoit déjà quatre ou cinq ans: car en l'an mil quatre cens quatre-vingt & un, l'Empereur des Turcs mourut, lequel délaissa à deux de ses enfans la plus grande Seigneurie du monde, pourcequ'il possédoit deux Empires, & onze Royaumes, & tenoit sous son obéissance la Turquie, la Grece, & la plûpart de l'Asie. Après sa mort, pourceque son fils aîné étoit fort éloigné de Constantinople, où le Turc a coutume de faire sa résidence, & qu'il étoit occupé en une guerre, son frere puîné durant cette absence, s'assura des gens d'armes qui étoient autour de son pere, & de plus s'empara de toutes ses finances, & usurpa le titre de la Seigneurie. L'aîné d'autre part, sçachant les nouvelles du décès de son pere, se mit en chemin par mer pour venir prendre possession de cet Empire, comme Seigneur naturel; mais en venant, il apprit que son dit frere s'étoit saisi de tout; & lui, étant encore sur mer, il rencontra des gallées en course, que son frere avoit envoyées pour le guetter & le prendre au passage; & fut tellement pressé d'icelles gallées, qu'il fut contraint de se mettre en fuite, & se sauver, pourcequ'il étoit bien assuré de sa mort s'il étoit pris. Il fut donc tellement poursuivi, qu'il lui convint se jeter à refuge dedans le Port de Rhodes; laquelle chose étant venue à la connoissance du Grand Maître & des Chevaliers, incontinent ils se saisirent de sa personne, étant fort joyeux de l'aventure qui leur étoit advenue; & esperant d'en bien faire leur profit, ils donnerent bon & sûr ordre pour la garde de sa personne. Aussi-tôt que le frere qui usurpoit la Seigneurie, sçut comme son dit frere étoit ainsi échapé, il en fut très-déplaisant; toutefois incontinent après, il envoya une grande & solemnelle ambassade devers le Grand Maître de Rhodes, pour pratiquer, s'il seroit possible, de ravoit son frere, ou à tout le moins d'être assuré qu'il ne lui pût nuire à l'avenir. Enfin il fut conclu entre eux que ledit frere jouissant donneroit par chacun an une bonne & grande pension au Grand Maître de Rhodes. Et en outre, qu'il fourniroit autre grande somme d'argent pour la dépense de son frere spolié, & pour sa garde:

outre quoi alliance fut faite, & toute sûreté baillée à ceux de Rhodes de leurs terres & Seigneuries. Or combien que le Grand Maître de Rhodes eût lors un avantageux parti avec le Turc, toutefois il fut en doute qu'à la longue la Seigneurie de Rhodes n'en fût brouillée, & en danger, s'il détenoit continuellement son prisonnier à Rhodes, croyant bien que le frere jouissant, seroit incessamment à l'aguet pour l'avoir, ou par amour, ou par trahison, ou de force. D'autre part, il redoutoit les entreprises des voisins, comme du Souldan, des Vénitiens, du Roy de Naples, & autres, & pensoit que chacun d'eux emploieroit ses cinq sêns pour trouver moyen de l'avoir, & en faire chacun son profit; aussi étoit-il fort requis par le Pape de le lui bailler, pour le profit & l'avantage du Saint Siege Apostolique. Enfin pour éviter tous ces inconveniens, il délibéra de le mettre en lieu sûr; & pourcequ'il étoit natif de France, de la Comté de la Marche, & de la Maison d'Aubusson, il résolut de l'envoyer en ce Royaume, considerant que le Roy étoit fort éloigné des Seigneuries du Turc, & qu'il n'auroit gueres d'intérêt sur le fait de cet Empire Ottoman, à qui il demeurât des deux freres. Toutesfois avant que de l'envoyer en France, il envoya sçavoir du Roy Louis onzième de ce nom, si son plaisir seroit de le vouloir bien souffrir en son Royaume; laquelle chose le Roy accorda volontiers. Après donc que ledit Maître de Rhodes eût ainsi eu le congé & la permission du Roy, il prépara le voyage de son prisonnier, & l'envoya descendre au pays de Languedoc; de-là il le fit mener en ladite Comté de la Marche, en la Maison du Seigneur du Bocalami, qui étoit parent d'icelui Grand Maître; & là fut détenu ce prisonnier, qui avoit pour sa garde aucuns Chevaliers de Rhodes, lesquels étoient pour la plûpart parens dudit Grand Maître. Il étoit fort bien entretenu de sa personne en toutes ses necessitez & besoins; aussi son frere Empereur payoit bien sa dépense. Ce prisonnier avoit oui parler du Roy Louis, & de la grandeur de son Royaume, & de sa Seigneurie, & aussi de ses faits; parquoi il desiroit fort de le voir & de parler à lui. Les Chevaliers qui l'avoient en garde le firent

ſçavoir au Roy, lequel fit réponſe, que pour la grande renommée que ſon pere avoit eue, qui en ſon temps étoit juſqu'à alors le plus grand Prince de la Loi de Mahomet, & lequel avoit le plus fait de belles conquêtes qu'aucun autre, il le verroit volontiers, & communiqueroit de très-bon cœur avec lui; mais que bonnement il ne le pouvoit faire, attendu qu'il n'étoit pas de ſa Loi; & ordonna de plus qu'on lui dît, que ſ'il vouloit embraffer la Religion Chrétienne, il lui promettoit d'employer toute ſa puissance afin de lui aider à recouvrer les Seigneuries de ſon Empire; & de plus, il lui donneroit de quoi entretenir ſon état: & ſi d'avanture il vouloit cependant demeurer en ſon Royaume, qu'il lui donneroit des heritages & Seigneuries, avec la jouiſſance deſquelles il pourroit vivre comme un Prince. Les Chevaliers firent ſçavoir tout cela à leur priſonnier; mais pourquoi que ce fût il ne voulut délaiffer ſa Loi, & demeura encore en ladite Comté de la Marche, en la maiſon du ſuſdit Bocalami, juſqu'àudit mois de Janvier mil quatre cens quatre-vingt & huit, qu'après pluſieurs pourſuites & instances que le Pape & le Saint Siege Apoſtolique avoient faites envers le Roy, afin d'avoir ce priſonnier, pour le grand profit & intereſt du Saint Siege; & qu'à cette cauſe il y avoit eu ambassade envoyée expreſ devers le Roy, laquelle y étoit encore. Le Roy ſe montrant vrai fils de l'Egliſe, & voulant enſuivre l'amour que ſes prédeceſſeurs avoient eu envers le Saint Siege, dont à cette cauſe ils ont acquis le titre de très-Chrétiens Rois de France; il livra & remit ce priſonnier aux Ambassadeurs du Saint Pere pour le mener à Rome: ce qui arriva un peu auparavant que l'Ambassadeur du Turc arrivât à Paris, lequel Ambassadeur offroit de la part de ſon Maître au Roy de grands partis & avantageuſes conditions, comme de bailler toutes les Reliques de Dieu notre Sauveur, des Apôtres, & des Saints & Saintes, que ſon pere avoit trouvées à Constantinople lorsqu'il fit la conquête de cette Ville, & dans toutes les autres Villes qu'il avoit conquiſes ſur la Chrétienté; de plus, il offroit de faire tout ſon effort pour conquerir la Terre Sainte, & puis de la remettre ès mains du Roy; auſſi offroit-il

une grosse pension pour l'entretienement de son frere, pourvû que le Roy le retînt dans son Royaume. Lorsque ces grandes offres se firent, le prisonnier étoit encore dedans le Royaume, & l'eût bien pû le Roy recouvrer & s'en rendre le maître; & même aucuns disoient que vû ces grandes offres, le Roy les devoit accepter: mais il se voulut bien montrer vrai Fils de l'Eglise, & ne voulut pas préférer l'avarice & l'interêt à la liberalité, & à la loyauté, en disant que puisqu'il l'avoit fait livrer aux gens du Pape, & qu'il lui en avoit accordé la délivrance, il vouloit tenir sa parole, & qu'il seroit bien joyeux que le Saint Siege en fit son profit, & en pût tirer quelque avantage. Il fut donc mené à Avignon; & de-là il fut mis sur mer, & conduit à Rome. D'ailleurs, le Grand Maître de Rhodes poursuivoit aussi de sa part qu'il fût mis ès mains du Saint Siege; & par ce moyen il fut fait Cardinal, & obtint de grands privileges & biens pour tout l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Le Roy fit au reste très-bien entretenir & traiter l'Ambassadeur du Turc, & celui du Roy de Naples, qui le conduisoit, & les fit défrayer, & leur fit de beaux dons.

TEXTE DE CAOURSIN.

Zyzymy Rex legatos mittit Rhodum.

Cette relation a été imprimée à Ulme en 1496; on a suivi ici l'orthographe & la ponctuation de l'original.

Mittit itaque rex Zyzymy Rhodum legatos: ad quos prius literas dederat. sed nuncium terrestre iter agentem: regis Bagyzit milites intercipiunt. Legati Cilicie littoribus rhodiam birrenum casu repertam conscendunt: rhodumque nauigant. Interea nauigium apud ea littora stationem habens Zyzymy conducit. ut si casus exegerit: repente eo conscenso saluti quoquo modo consulat. Legati ubi rhodum appulerunt: iussu equitum magistri Petri Daubuffon senatu coacto in hanc loquuntur sententiam.

Oratio legatorum in senatu Rhodiorum.

Precellentissime princeps & magister: Prestantissimique equites. Nobilissimus adolescens ac sublimi loco natus Zy-

zyzmy rex : othumannides Maximi regis nepos. Splendidissimi imperatoris filius : ac potentissimi tyranni germanus. adversis rebus ad tempus cedens : cupit ad te sapientissimum principem & victoriosissimum magistrum. vosque fortissimos athletas : confugere. quorum prudentia consilio atque ope : rebus afflictis mederi possit. Quam propere mittendam classem esse petit : que ipsum excipiens Rhodum deuehat. fidemque publicam implorat : qua tutus in vestram ditionem pateat aditus. hoc loco referre non libet : que vestros quidem prestantissimos animos persuadeant : ut regium adolescentem : non reiciatis. Nobiles viri estis : & multa prediti prudentia. satis superque intelligitis : quanti ponderis existant postulata & quot vel quales fructus inde excerpti poterint. Scimus enim vos preclarissimos viros armis asuetos : res magis quam verba impellere : quare prolixiori sermone suauissimas aures non obtundemus. Potentissimum regis natum : ad vos accedentem (licet profugum) ne floccipendatis. Indecorum enim esset asillum regi claudere. quod vel homonciis : & pusillis semper patuit. Celebre quidem est vestrum (apud exteras nationes) nomen : quod & caucos montes transcendit & indos penetrauit. Quin armis vim repellere non ignorat : & profugos fouere asilo tutissimo non fastidit generosus vester animus. Littere in senatu recitate : idem postulant.

Senatus Consultum.

Legatis curia exclusis : magister patres quoque de re consultant & multa mente agitant. que modo suadent : ut regem Zyzymy excipiant. modo : ut reiciant impellunt. Tandem ex rationum controuersis (seu ex calculorum collisione ignea scintilla) una resultat sententia : decernuntque regem excipiendum alendum atque fouendum : quia ejusce eventus occasio christiane religioni profutura sit. Intromissis legatis : senatus consultum editur. actis gratis : petunt. ut res quantotius parentur : ne mora discrimen afferat.

Classis paratur : & Ciliciam nauigat ad Zyzymy deuehendum.

Oneraria igitur nauis triremes : nauigique parantur.

prefectus insignis eques designatur : qui classe conscensa clara militum hierosolimorum comitatus caterua in Cili-
ciam nauigat. vbi illic appulit : rex Zyzymy nauigium de
quo supra mentionem fecimus : citato equorum cursu vr-
gentibus germani militibus iam conscenderat. fama est
cum a littore paululum elongaretur : perbreuem quidem
epistolam Zyzymy conscripsisse & ad fratrem dedisse : quam
fagitte inuoluit nexuitque : & sitico arcu in terram contor-
sit. exceptam esse ferunt epistolam a fratris militibus qui
regium iuuenem persequuti sunt : & fratri redditam : quam
ubi germanus perlegit : parumper lacrimatus est. animo-
que consternatus diu siluit : & aditu prohibito papilione se
continuit. egre certo tulit. quod frater mahumetee legis
cultor (quod permaximum crimen mahumetei ducunt) ad
christianos confugerit. ad eos presertim qui othumanni-
dum familie infensissimi fuere : & genitorem grauiori affe-
cerunt ignominia. quodque fratrem christiano adherentem
nomini. legi mahumetee grauissimum afferre posset dede-
cus. quorum se consciam profiteretur : qui tanta atrocitate
sit enim persequutus. Series epistole : fuit.

Rex Zyzymy Rhodiorum classem conscendit.

Ubi nunciatum est : rhodios sui causa adventasse. firma-
tus animo : nauim conscendit. & hierosolimorum equitum
fidei : sese credit. Nauis prefectus : Regulum othumanni-
dem humanitate honore obsequioque prosequitur. littora
patrii soli linquens : & paternum auitumque regnum de-
ferens rex. turbato animo aliquot siluit horas : mente post-
modum recepta. navis prefectum : his alloquitur verbis :

Zyzymy classis prefectum alloquitur.

Nedum ago tibi vir illustris gratias : verum habeo in-
gentes. cumulateque redderem si fors a sublimi loco me
non deiecisset. Quod me destitutum profugum animo ex-
torremque tanto zelo afficias. Sed ab ingenuis visceribus
magnanimoque : non nisi illustria proficisci poterunt.
generosi quidem sunt : qui te ad me excipiendum mise-
runt. tu quoque ex coetu eorum nobilis es & vir di-
gnus. qui mandata exequi accurate pro tua innata pru-
dentia

dentia & scis & studes. Non possum tamen non parum admirari : quod tanti affectus iudicium in me exhibetur. qui ejus natus sum : qui seivicia crudelitate ac immanitate (dum spiritus alebat artus) rhodios persecutus est. in quo : & tuam & tui principis ac senatus rhodiorum nobilitatem predico. prudentiam admiror simul & magnanimitatem (que iniuriarum obliuiscitur) extollo. Si res prospere succedent : tanti quidem in me officij memorem & gratum intelligent rhodij. Cui ait : classis capitaneus.

Responsio capitanei.

Clarissime princeps : hoc a natura illustrioribus animis datum est. ut soleant precellentes viros : honore afficere digno. tu qui summo loco natus es : quamvis profugus & extorris contemptui tamen non esse debes. Id quippe vilium hominum censetur : qui non nisi bene fortunatos colere sciunt. At magnanimi viri quos virtus aut sanguis profapia illustrat : vel hostes armis positus reuerentur colunt atque obseruant. Te excipimus ut hospitem : non hostem. hospitibus quidem iura : non hostibus sequimur. Nec enim mirari licet : quo te affectato corde prosequimur. cuius genitor : seuo rhodios persecutus est odio. Pater tuus legis mahumeree sectator : quod sibi cordi est molitus. Nos ut hosti : pro virili per te constanter arma obiecimus. licet caduca quedam terrena & vilia prostrant : que quam totius erecta sunt. glorie tamen famam quam nulla obliterabit etas : rhodiorum nomini attulit. Posteritas namque omnis rhodiorum victoriam : e celo demissam nullo tempore recipiet. Leonis profecto brutorum principis animalium mos est : prostratis blandiri seuaque animalia grauiori imbuere ira. Milites quoque christi : leonis mores imitati. qui ad eos amice confugiunt : humanitate excipiunt. qui seivicia utuntur : strictos gladios fortiter obijciunt.

Pompa qua exceptus est a Rhodijs rex Zyzymy.

Interea Regis aduentu nunciato : parantur que pompe deceant. struitur ad mare ligneus pons : qui descendentem excipiat regem : pontis enim longitudo in mare protensa

decem fere passuum fuit. Latitudo quatuor : quibus equo gradu plures incedere possent. attrebatum pannis auro argenteo serico lanaque contextis : pro gallorum belgarum more (qui huiusce artis inuentores & peritiores putantur) pons ornatur. via enim qua pedum vestigia incedentes premerent : thurcorum pictis tapetis sternitur. vici qua parte eundem fuit : mirto floribus suauemquidem odorem spirantibus respersi ac varietate sunt distincti. Primores ac plebeia gens que ad spectaculum conuenerat : vias obsident. Matrone ac nupte innupteque puelle : ad fenestras sedent. Reliquum vulgus tecta conscendit : vt venientem conspiciant regem. Nauim ante portus hostium anchoris subnixam Rhodia triremis propinquans : regem excipiens ad pontem vehit. Premissi sunt prestantes senatorij ordinis equites : qui Zyzymy descendente confalutent. Hos sequitur longus famulorum ordo : insignis magistri redimitorum gallicos cantus vibrantium. deinde iuuenes prime lanuginis milites hierosolimitani : lucentibus equis insidentes. Torque veste sericea & splendido ornatu : distincti incedunt. Magistrum post hos insignis vehit sonipes : spumancia frena mandens. Aureis fibulis phalerisque ornatus : qui hynnitum sepius edens. superbe graditur : vt ne quidem magistro quempiam adherere laciniori incessu permittat. Senatus quidem grauis : equis vectus subsequitur. Edem sancti Sebastiani foro sitam de industria magister non transit : illucque obuiam venit rex Zyzymy. superbo insidens equo : fidis comitatus profugis. Postquam magistrum rex conspexit : ter digito labellum compefcuit. qui mos est barbarorum principum : cum mutua reuerencia sese afficiunt. Magister autem pro more principem reueretur. Reddita salutatione dextras iungunt. & per interpretem confabulantes : ad edes equitant paratas. Ubi ad palacia francorum equitum (magnifice ad hec ornata) ventum est : eo dimisso magister suas edes petit. Rex vero ex equo in pedes sese agiliter excipit : ac duorum medius thurcorum honoris causa vlnas sustentantium scalas conscendens penetralia ingreditur. barbaricoque sago abiecto : lectisternio pro thurcorum more flexis poplitibus sedit. Ea die artubus sale tabentibus : quies data est.

Zyzymy ad Magistrum verba.

Postridie eius diei : magistrum coram alloquitur rex his verbis. Prestantissime magister inclitissimeque princeps : germani seuicia me persequente. cumque fors eo me redgisset : vt aduersis cedere quam in fortunam conari salubrius visum esset. multa menti occurrunt : huc atque illuc animum conuertens ad quos confugerem non satis prospicio. Demum tu preclarissime athleta occurristi : subijtque mentem tui quidem nominis fama percelebris. que nedum christianos : verum exterorum fines & vsque ad indos penetrauit. Accedit ad hoc fidei integritas : animi generositas mentisque magnanimitas. qua tu : tuique commilitones prediti sunt. Preterea precellentis triumphis gloria : quam (obsidione qua genitor meus Rhodios oppugnauit) adepti estis illustre quidem facinus : othumannorum familiam (supra octingentos annos tropheis triumphis atque ouationibus celebratam) virtute vestra propulsasse. ingenti itaque tue virtutis admiratione allectus : te tuorumque militum cetum. nedum dilexi : verum amaui colui & magnifeci. Vestre quippe : virtutis tante sunt vires vt nedum sue gentis : verum exterarum nationum animos alliciant. Nec parum attulit mihi fiducie : quod tu christianorum principum fauorem gratiamque haud immerito complecteris. Et per te : tui quidem nominis splendor in orientem late diffunditur. Nulli certe mirum videri debet : si personam tue fidei crederemus. qui magnanimus & sapientissimus genitoris preteritas iniurias paruipenderes : & filium tyranni ad te confugientem non contempneres : verum consilio auxilio atque presidio foueres. Sed tacitus forsitan cogitas : quo iure cum germano de regno hic contendit qui minor est natu. Fateor fratrem prius in lucem prodisse : hac quoque ratione imperio exclusum iri contendo. Patre enim genitus est non rege : qui (nondum principatum adeptus) ipsum genuit. Possideat igitur : quorum pater (dum eum suscepit) potitur. Ego vero a patre rege imperialibus infulis ornato : genitus natus educatusque sum. Nec patrem vidi cognoui atque colui : nisi regem imperatorem ac principem rerum potitum. Quo fit : vt optimo iure

quod pater (cum me genuit) possedit : mihi debeant nato
 At : mittamus hec. Potuit ne me regno paterno auitoque
 prorsus expellere : & regio iuueni dignam portionem de-
 negare ? Regiam gazam : precellentemque supellectilem
 inuadere sibi ascribere ac diripere. Commilitones (vt mihi
 infensi essent) donis corrumpere allicere atque mouere : &
 me ad interitum vsque vrgere. O fratris seu crudelitas ?
 O germani contumax tyrannis ? O sanguinis ceca cupi-
 ditas ? Pudet hec : de fratre queri. Sed quod non erubuit :
 me paterna hereditate spoliare equum est : me (iniuria spo-
 liatum) coram his ad quos confugio haud verecunde con-
 queri. *Qui enim medici operam petit : dolorem & vulnus de-
 regat necesse est.* Ad te confugi Rhodiorum felicissime prin-
 ceptus : vosque amplector fortissimi milites. facebant igitur
 paterne contumelie : ad calamitatem (qua premor) men-
 tem conuertere velis inclitissime athleta. qui hostium armis
 audes resistere : & principum calamitati scis subuenire.
 Percuciam quippe cum christianis perpetuum fœdus : nec
 eos armis laceffire conabor : paternique imperij portione
 non indigna contentus : armis positis quiescam. Nec im-
 memor beneficiorum (a te susceptorum) ero. Imploro
 tuum presidium. inuoco principum christiane religionis
 auxilium : vt & mihi & ipsis consulant germani seuiciam
 vindicantes. pro inimico amicum : pro hoste hospitem. pro
 infido fidum : R. P. christianorum vendicabunt. Rege si-
 lente : magister ita loquutus est.

Responsio Magistri.

Verba tua illustrissime Rex : prudentia sunt plena. Quod
 me & rhodios equites tantopere laudaris : tue quidem mo-
 destie ascribimus. Si quid enim glorie fame aut dignitatis
 in nostro relucet cetu : deo gratiarum infusori attribuimus.
 Ex cuius prouidentie fonte : cuncta manant fluunt ac de-
 riuantur. Nec te moueat : quod christiani & cruce signati
 sumus. Rhodiorum quippe ciuitas cunctarum gentium asi-
 lum refugium & portus fidissimus est : ad quam (patrum no-
 strorum memoria & tue gentis & aliarum non contempnen-
 di principes) qui confugere : gratiam cum humanitate re-
 portarunt. Nec enim decet generosos animos ; cum de

foedere agitur hostilium armorum reminisci : Si genitor fuit acerrimus Rhodiorum oppugnator : putauit sue legis decori id conducere. Egit vt hostis : nos autem vt hosti gladios obiecimus. Deus tandem clementissimus iustiori fauit parti : & victorie angelum rhodijs mittere dignatus est. Tu vt hospes amicusque accedis : iura quidem hospicij beniuolencie ac dilectionis prebeamus decens est. bono ac erecto sis animo : pro virili parte rerum euentui consulere quodque tibi & nomini christiano conducat : exequi non paruipendemus quantum & ingenioli : & fortunarum facultas suppeditarit. Romanus quidem pontifex : reges potentatusque catholici. Qui religionis christiane tenent gubernacula : potentia sapientia ac propensiore in R. P. christianorum voluntate prediti sunt. qui tui aduentus occasione frui scient : te non deseremus. sed nos huic cause : propicios comperies. Placuitque plurimum tui iuris summam intelligere : vt iuste cause inniti videamur. Grateque sunt oblationes : que non nisi ab animo grato & generosa mente (que omnem respuit ingratitude labem) proficiscuntur. His dictis regeque salutato edes reuisit.

Consultationes Rhodiorum.

Totis diebus frequens senatus cogitur : vbi sapientissima consultatione res agitantur. Placuit tandem principi ac rhodiorum senatui : in eam quoque sententiam cunctorum animi inclinantur ad Romanum pontificem imperatorem reges & principes catholicos : literas dari nunciosque mitti. qui regis zyzymy ad rhodios confugium nuncient : oportunitatemque a deo oblatam significant. quo R. P. christianorum : consuli possit. Optimumque visum est : vt profugus princeps sub tutela magistri & rhodiorum equitum ad occiduas migret prouincias. Facto S. C. litere nuntijque expediuntur. Ac navis oneraria paratur que regulam deuehat. cuius conductores deputantur prestantes rhodiorum milites : qui kalendas septembris M. cccc. lxxxij. Navim conscendentes portu feliciter soluunt. Ea quoque pompa & ornatu : quo Zyzymy urbem introiuit. Postquam dies duo & quadraginta moram traxisset : Rhodo discessit.

*Guillelmi Caoursin Rhodiorum vicecancellarij de ad-
missionem regis Zyzymy in Gallias & diligenti
custodia asseruatione : exhortatio.*

Nullus est orthodoxe fidei tam imbecillis cultor : qui pro virili parte aggredi non debeat quod christiani nominis honori salutique conducatur. Etsi corporis vires non superant : voluntas tamen merito adsit. in qua vera solidaque virtus locata est. Haud igitur absonum erit : si ab ignauo pusilloque ingenio viro Quaedam dicuntur que fortassis : sapientum illustria ingenia & potentum manus excitent. Hinc christi zelus diuini nominis amor : in ecclesiam catholicam affectus haud temere mouit. Hinc deflenda orientalis plage labe : immacularum animarum lapsus scelerum atrocitas : promere impellit. Que ingenio debilitas : balbuciens lingua tremulaque manus edere possit. Arduum est enim quod aggredimur : egetque precellenti intellectu viro. qui eloquentia suasionem atque exhortationem prestet : & auditores facile moueat. Durum quippe est etate nostra (mundialibus curis implicitis) catholicis persuadere : vt que nostri maiores patresque ex incuria perdidere christiane religioni reintegrentur. Jampridem plerique viri doctrina & dignitate pollentes : operam pariter & industriam his in persuadendis perdidere. Loquutiores quoque habiti sunt : quo labores & impendia subire suadent. nec propterea desistere cepto decreui : si vel mihi temeritas aut infania ascribatur. perspicaci quidem sapientissimorum iudicio doctorumque severo examini editionem submittens : dicendi initium aggrediar. ingeniorum profunditas : quod ex proditis equum redolet libat fastidiatque quod inconcinnum absurdum atque insulsum conceperit. Si animo destinauerim iacturas clades strages & ignominias describere : quas christiano nomini mahumetes thurcorum princeps (qui nuper e vita excessit) crudeliter attulit. Nec vires nec tempus : nec dicendique facultas certe suffecerit. Is quippe tyrannus Nerone crudelior. Rege Assuero : potentior. Ac Holopherne est proteruior. Imperia enim duo : Regna non pauca. validissimasque ditiones : mahumete legi subegit. Potentissimasque ac preclarissimas vrbes : tributum subire

compulit. In qua quidem atrociori persecutione scele-
 rum tam immensa colluies nata est. Ut ea Nec mens ex-
 cogitare Nec lingua promere Nec Calamus exarare poterit.
 Que terfo grauique stilo plerique doctissimi: toti orbi nota
 reddidere. vt superfluum fuerit: hunc dicendi latissimum
 campum ingredi. Presertim: quod in animo est deuotas
 mentes. atrocitate non afficere: nec obductum vulnus re-
 fricare. verum pro ingenioli facultate: ab omnipotenti deo
 oblatam oportunitatem. Imperiales Constantinopolitane
 vrbis sedem: vniuersamque greciam (que europe portio
 est) subigendi & in christianam potestatem redigendi de-
 monstrare intendimus. modo adsit: qui voluntate sapientia
 & potestate fruatur. sine quorum foedere: nullum per-
 fectum proderit opus. Libet enim paulisper mente con-
 iectari: que causa fuerit tantarum cladum enormitas. Qui-
 que tam seuus immanis scelestus ac prepotens vir: tam in-
 signes victorias sit assequutus. Nec id: qui tunc rerum
 gubernacula tenuerunt: ignauie ascripserim: quam per-
 multi accusare nituntur. Potissimum fuisse iudico: mahumetis
 illius mirandam inauditamque obedientiam. Cui nec
 pusillo nec magno in ditione sua degenti: refragari fas
 fuit. At tremebundi attonitique dicto parentes: vel interi-
 tus pericula non formidarunt. vt omni studio principi pa-
 rerent Nec fuit qui de throno imperij cum eo contende-
 ret. His quippe turpiter occisis: aut veneno enectis. qui
 thronum conscendere conarentur: ditionis imperijque mo-
 narcha colitur. nec audet aliquis ceruicem erigere: sed
 pauidi ad tyranni pedes procumbunt. Hinc oritur insolentia:
 hinc potentia. hinc obedientia nascitur: hinc fines
 ampliandi cupido incessit. & dum (longinqui priuatarum
 rerum studiosi) thurco vicini fidei tuitionem credunt: hor-
 rida sanies nos inficit. Est profecto othumannorum domus
 inter mahumeteos illustrissima: tyrannis semper referta
 christianis molesta & formidolosa. Atque postquam ysth-
 mum asie minoris (sub heraclio principe: pipino rege apud
 gallias regnante) intrauit: grandes iacturas attulit & ma-
 humeteum cultum auxit. Potuit enim parua manu extin-
 gui: cum in principatus exordio locata est. Sed paruipen-
 derunt: qui enses ei obicere potuissent. Sicque torpentibus

animis : pedetentim traiecto helesponto Europam adiit. in qua haud incelebres ditiones : suo adiecit imperio. ad postremum quoque etate nostra : imperialem patriarchalemque sedem sue fecit ditiosis. Post cuius expugnationem : vicinis ac insulis presertim rhodijs cruce signatis molestissima habitata est. quos etiam deuincere extinguere atque proterere : conata est. At diuina pietas christi veros athletas : a tyrannidis iugo protegit. Cuius repulse ignominia affectus : draco ille scelestissimus mortem obiit atque damnatam euomit animam. O immensa : dei clementia. O inscrutabilis : sapientia. O inuicta : potentia. que mira veteris legis renouans : inauditum edidit miraculum. potentissimum quidem ditissimum atrocissimumque christicolarum persecutorem : pusillo principatui & cruce signatorum cetui subicit. Quem quoque validissime vrbes triumphatorem conspexere. clara rhodus : victum pressum & tandem ignominia repulse affectum rider. dignata quidem est diuina potestas etate nostra ostendere : quam vile quam imbecille quam eneruatam sit thurcorum fetidum nomen. vt christianorum animos : pristinis iacturis attonitos erigeret consolaretur ac solidaret : deuotasque mentes auget. ad exercitus comparandos. Qui Bisantium & Europam : haud indignam situs & orbis portionem (mahumetea polutione) liberent. Debit certe Rhodiorum insignis victoria (diuinis miraculis redimita) fideles animos mouere : vt vniverso foedere iuncti in nephandum draconem vires instaurarent. At reiecto diuino suafu tabescit humana potestas : nec audit mouentem mundi creatorem. Qui pulsans iterato : haud paulopost terremotibus in Asia & Rhodo editis. crudelem tyrannum Rhodijs minitantem : Jam iamque imminentem. vt exosam sibi urbem pessunder. Repentina etenim morte occidi permittit. Hinc oritur in asia europaquoque thurcorum tumultus : potentum similtates germanorum nepotumque tyranni dissidia : imperij thronum appetentium. Germanique Bagyazit & Zyzymy : mutuis cladibus sese conficiunt. Que res maxime christianam potentiam excitare potuit. vt vindictam de tyrannica domo sumeret : & ab Europa tyranni iugum excuteret. Dormit etiam latina potentia : nec pulsanti deo creatori aditus paruit.

Communeque bonum : priuato affectui. Algore rigens occidua fertitudo : postponit. O quam dura est presens etas : O quam tarda. O quam lenta : minori certo de causa nostri maiores illustra aggressi sunt facinora. & insignem triumphum : quandoque de barbaris fidei hostibus reportarunt. Erat quippe in eis christi sanguis feruentior : qui precordia commouit impulit atque roborauit. Non enim misericors deus cordis ferrea duricia commotus : illustriori occasione christicolarum mentes hortari statuit. Qua permittitur fraternum dissidium diuturnius prestare : ne aut vi aut dolo aut toxico interiret. Noui quidem thurci : qui nunc bisancijs imperat. frater Rex Zyzimy : (omni presidio destitutus) ad Rhodios confugit : ab his quoque qui patri infensissimi fuere. & qui potentiam eius retruserunt : rutamen presertim implorans. Prestat enim profugo clarissimus Rhodiorum Magister vitam : quem a furore gladij fraterni eripit fouet nutritque suis opibus. vt superstes frater terrori anxietati atque tremori fratri sit imperitanti. Agendis quoque prudenter consulens principem namque Zyzimy in occidentem misit : ne fratri propinquus imperitanti vim dolos & insidias eius subiret. felix quippe profugium : quod apertam oportunitatem (Res aggrediendi preclaras) affert. Non est enim qui ignoret : quantas clades & ruinas. ciuium discordia. affinium dissidium fraternumque odium : imperijs ac regnis Reipublice attulerit. Sacre quidem gentiliumque litere : huius labis referre sunt exemplis. Nec enim nostra etas : horum haud expers censeatur. Non certe aliter Romanorum R. P. (olim potentissima) interiit. Nec secus Athenarum ciuitas aratram passa est. & Grecorum imperium christum colens : non multos exactos annos hoc affectum malo prorsus occidit. Ait enim : sapiens quidam. *Concordia parue res crescunt. Discordia : maxime dilabuntur.* Saluator quoque noster summa veritas : id explicans ait. Omne regnum in se diuisum : desolabitur. Hinc orta est (strenuissimi thurcorum ducis Achmat Basie ydronti expugnatoris) nex repentina : cuius tanta fuit insolentia procacitas & audacia. Ut non nisi assiduo cogitatu : ytaliam attingere cupiuerit. Eoquidem superstite : numquam erant vicini quietari. in-

gentesque clades: minabatur sese illaturum. Erat profecto animo audacissimus manu promptus valido corpore armorumque peritus: qui numquam quiescere assueverat. Hunc quidem terrore fraterni profugij: Novus thurcus impulsus dolo necari iussit. Hic quoque commilitonum satellitumque novi thurci lateri adherentium: conspiratio tumultusque nascitur. Qui sui principis somnolentiam fastidientes: Regis Zyzymy desiderio ducuntur. Hinc opum profusio editur: ut sibi animos novus thurcus alliciat. Hinc assidua: in Europe portione (que sibi paret) atque asia trepidatio. tantaque inquietudine ac terrore thurcus afficitur: ut iamiam germanum imminere adesse & aggredi sese putet. Nec vigilijs nec somno: aliud cogitat aliud voluit aliudque videt quam Zyzymy Regem. Hinc illud insigne inauditumque monstrum natum est: ut thurcum non puduerit. quadraginta milia nummum auri Rhodiorum magistro triumphatori Petro Daubusson mittere. pacto inito: ut germanus attentius (ne sibi molestie terrorique sit) asseruetur. Princeps quidem potentissimus terrore fraterno impulsus: Rhodiorum magistro tributi conditonne sese reddit obnoxium. O dei inscrutabilis: providentia. O inenarrabilis: iustitia. O ineffabilis: bonitas. crudelissimi quidem tyranni oppulentissimus potentissimus superbissimus natus: Rhodiorum principi cruce signato aureorum pactorum vectigal solvit apud quem germanus vitam fouet: quem tanto amore nephandus genitor prosequutus est. formidolosus quippe Bagyazit terrore percussus statim foedus cum vicinis percutere non distulit. Rhodiosque illustriori foedere insignit: equis quidem conditionibus pactis Nec audet trepidus Bagyazit: exercitus in christianos parare classem instruere ensaque obicere. ne germanus adsit: latinorum manu succinctus. O quam preciosum profugium: O quam illustre exilium. O quam insigne regis Zyzymy confugium quod tantam attulit latinis commoditatem quietem & honorem. Ex quibus certo facile quis viderit (mentis tamen caligine prius abducta) quanta sit (ab omnipotenti creatore) oblata oportunitas Constantinopolim & greciam recuperandi: latinorumque ditioni redintegrandi. Si modo pronior vo-

luntas. potentiam & sapientiam sibi copularit. vtinam ad-
 essent illi : qui olim tanto animi ardore barbaros pessun-
 dare cogitarunt. quique nulla porrecta oportunitate graui
 vero difficultate : magna sunt aggressi : assequerentur certe
 nunc quod optarunt. Sic Ludouicus sanctus Francorum
 Rex : sic perillustres alij principes Qui sepius graui inco-
 moditate : ab illustrioribus bellis sunt retracti. Ausim af-
 firmare. Si parua classe Zyzymy vectus adsit. & non nu-
 merosus terrestris exercitus (qui danubio traiecta) ser-
 uiam intret : Thurcorum potentia europa discedet. Si enim
 minoris asie fines : profugus rex Zyzymy tetigerit. Re-
 pente Bagyazit qui nunc imperat (helesponto transmissio)
 europam terrestribus christianorum copijs patentem de-
 feret : vt germano se obiciat. Ita haud difficulter : europa
 mahumetea secta liberatur. Sunt enim hec haud obscura :
 qui orientem : & thurci fines accolunt eiusque mores nos-
 cunt. Sed qui longo situs tractu a nobis distant : nauas
 fabulasque commentari nos putant. Quicquid quoque di-
 cimus : questus gratia dictum arbitrantur. Sunt quippe auro
 fulciti : sub deauratis tectis latentes delicatissime cibus nu-
 triti : qui thurcorum horrida non gnorunt arma. Rerum
 enim affluentia : non finit hec prospicere. Non desunt
 quoque inuidi quidam : mordaci dente hec deprauantes
 & quod mirabilius deteriusque existit : pacta pecunia cum
 thurco inuitoque consilio. Regem Zyzymy : studiosa atten-
 tione toxico enecare conantur. vt sublata a deo oportu-
 nitateque data : nouus thurcus in regni folio firmetur. Co-
 gitetque stabilis & intrepidus : permagnas vires in chri-
 stianos exercere. Quas germano superstite manuque Rho-
 diorum asseruato : sopitas esse necesse est. O scelus : inau-
 ditum. O atrox : iniquitas. O detestanda : inuidia. horum
 qui humani hostis inuicitatione suggestionequae dyaboli : chri-
 stianorum rempublicam turbare subuerrere ac eneruare
 student cupiuntque ac expetunt. Nec aduertunt sese pri-
 mum interituros : & exterminium perpeffuros. Si Rabidus
 canis (fratre sublato) insolescat : animum refocillet vires
 resumat mentemque recipiat. Obcecata quidem mens
 turrita superbia : alterius gloriam videre nequit. veniat
 veniat in mentem : exterminium strages iacturaque. Quam

prificis illis temporibus : Bothi Uvandali Huni. strenuissimi quidem barbari. latino nomini attulerunt. Quod profecto principum tenebrose illius etatis : ignauia inuidia dissidioque contigit. Reuoluant horror hyistoriarum celebres libros : claraque monumenta & qua rerum qualitate versamur : compertum habebunt atque conspicient : quantum deus sit elargitus gratiam quam pertinaci animo non noscunt. & audire fastidiunt & queque (in hanc sententiam) deuota mente prolata : in reprobum interpretantur sensum. Has igitur insidias : prudentissimus Rhodiorum magister subtili ingenio ab emulis excogitatas sentiens. Arbitratus quoque principem Zyzymy tutius apud gallias defendi custodiri atque protegi. Quibus certe preest Rex christianissimus : qui catholicam fidem gratia & presidio (maiorum exemplo) prosequitur. vbi & summa sinceraque viget religio : fides quoque relucet orthodoxa : vbi monstra non gignuntur : vbi carent insidijs ac vbi toxici tabes ignoratur. His causis suusus in franciam Zyzymy Regem mittit. vt robustissimis (cruce signatis) comitibus succinctus : opido hierosolimorum in amplissimo francorum Regno sito asseruetur. Sed non defuit commentum : quod principem Zyzymy regno interdiceret. nec ei pateret aditus : constitutione Regia (vti accepimus) refragante. Que Mahumeteos Iudeos alienosque (ab fide catholica) viros Regno excludit. Heu grauem Sortem : Res vero quidem equa Iusta memoratuque digna. DeVoto Catholicoque regis christianissimi pectori : vt indigna vt absurda & vt iniqua proponitur nec clarissimi facinoris circumstantie qualitates atque modi : sincere sunt explicati. Quis enim velit (presertim hierosolimorum ordo : qui precipuum erectorem protectorem auctorem francorum regem colit veneratur obseruat) immaculatum integerrimumque regnum obscenis moribus inficere ? Quis cupit : regie constitutioni aduersari ? Quis desiderat : rem atrocem committere ? Nullus profecto sane mentis : id excogitarit. Non erit quippe in gallijs : Zyzymy sempiterna mora. Sed ad tempus : quo rebus christianorum consuli possit. non erit cum gallis viris integerrimis & omni immundicie labe paris : Zyzymy commercium. Non erit


quidem cum incolis assiduitas : non erit cum habitatoribus familiaritas : quandoquidem in secessu concludetur : castelli muris cohibebitur paucis comitatus satellitibus. Aderuntquippe eius custodie milites rhodij : qui constantes eorum prauitatem contempnunt & rident. Non debet quidem Gallia hunc rennuere expellere atque contempnere : cuius asseruatione tantum decus tantum commodum & tantum vtile emanare potest. Nec dubitamus pijsimum regem ac sapientissimos doctissimosque eius regni viros : haud aliter sentire. Si modo huius principis statum intellexerint. Maior quippe comoditas christianis affertur Zyzymy fouendo protegendo & asseruando : quam inclitissimo regno arcendo propellendo nec non & excludendo. Nec enim regis constitutio : nec conditoris intentio infringitur. vbi tam clarum facinus tam grande emolumentum tamque insigne monumentum : ex admissione in regnum oritur. Si autem aditus in franciam Zyzymy denegatur : exultabunt insidiatores toxicorum portitores sicarij nephandique satellites. qui dissimulato habitu iussu thurci : nephandorumque virorum sue factionis passim vagipalantur. vt Zyzymy : vel gladio necent. vel rapiant vel veneno interimant. Excipe excipe nobilissima gallia & rex pijsime virum illustrem : nobilissima mahumereorum familia natum. Qui tanta comoda : christiane religioni est allaturus. Qui germanum magnum thurcum : christicolarum finibus arceat. Qui fratrem bisanciorum imperatorem : tuoquidem regnicole splendidissimo rhodiorum magistro submissum reddit. Qui passionis domini nostri ihesu christi monumenta : reliquatque in constantinopolitana subuersione raptas. & a thurco expugnatore ex industria custoditas heredique nato dimissas : daturum elargiturumque se magistro pollicetur. Qui tantorum scandalorum : extinctio censetur. Qui : quietem christiano nomini prebet vide ne eum repellas : qui repulsus scandalo & iacture futurus sit. Si aditum prohibeas : adsunt famelici ac lubi rapaces qui regium iuuenem deuorent lacerent atque opprimant. quo sublato Bagyazit thurcorum rex cornua eriget : rhodios persequetur. ytalie imminebit : hungarosque inuadet. Et qui modo timidus stupidus ac tremebundus pauet iacet

atque latet : repente erumpet infaniaque insolescet. etiam certe animum augebit : sublatusquippè tremor terror ac formido erit. Ex quibus tot grauià tot horrida tot enormia subsequuntur : que narrare nemo quidem poterit. Taceo vrbium subuersiones : & iuuenum fidei abnegationem. phanarum pollutiones : virginumque prostitutiones. Quorum preterite clades : testimonium perhibent haud incertum. Caue toto orbe dignissima gallia : triumphis ac trophæis prisorum gloria clarissima. Ne tua laudata constitutio : tantorum malorum causa sit. Non fuit profecto legislatoris intentio bonum laudabile ac preclarum edicto excludere : quinimo pessimis viris ac sceleribus regnum purgare. At vbi tantum eminent bonum : in thurci scilicet ad tempus exceptione lex quidem merito atque Regia constitutio cedere debet. Que seruata : grande quidem scandalum Christiano nomini sit allatura. dampnant certe iura diuina pariter & humana iura luxuriam inconcessosque concubitus : prostibula tamen permittuntur. ne maius sequatur malum : omnia equidem turbentur libidinibus. Moysesquoque libellum repudij permisit : vt homicidium viteretur. duellum quoque conceditur : Si ex eo publicum sequatur comodum. Tollerantur plerumque nonnulla quamuis non equa : ne grauius ingruat malum. Qui profecto rei publice proficitur : licitum est minora permittere mala ne maiora contingant. At dices faciendâ non sunt mala : vt eueniant bona. fateor quidem : si de bonis & malis spiritalibus intelligas suppositum. At si de temporalibus fiat comparatio : minora sequi certe mala ratio suadet Rarus quippe & scænici conferendus qui minimum spiritale bonum eligit : vt maximo temporali incomodo afficiatur. Nec prauum simpliciter dixerim : Zyzymy excipere regnoque admittere. qui tanta diligentia asseruabitur : ne iniquum afferat exemplar. Exceptio namque hec & legis infractio : non quidem malum moris ac spiritale censetur. nam nec iuri diuino nec iuri communi refragatur. Sed regie constitutioni : edictoquoque prouinciali repugnat. Quare prouinciale malum potius dici poterit. Nec enim omnes christicole a suis ditionibus : Iudeos & ab fide alienos excludunt. Respondere profecto conor debilius quam neces-

sum sit : his qui exceptioni regiam constitutionem obiciunt. Sed non aduertunt : que (ipsam obseruando) contingant scandala. Ordini presertim hierosolimorum : qui rhodij imperat. & francorum regij dyadematis presidio : ad hanc nostram etatem defensi protectique sunt. Gravissimum quidem scelus est scandalum : ex quo sepe numero nephanda sequuntur si non cauetur modestia. Doctor quidem gentium Paulus apostolus thymoteum circumcidit : ne conuersis iudeis scandalo sit. Quedam quoque legis mosai- ce iam sopite cherimoni alia sequutus traditur ad tempus : vt scandalum vitaret. Scandali namque tabes : enormita- tum fomes est. Sed forsitan quis dicet : fides publica Zy- zymy data arte eius custodie repugnat. minime quidem : fides namque data Zyzy my regem rhodiorum magistr- o audientem futurum pollicetur. Consilioque eius potiturum : nec priuatos appetitus sequuturum. Exceptus enim non est rex Zyzy my : vt christiane religioni aut rhodiorum statui obsit officiat damnumque afferat. Ipsum certe protugum a naufragio a mortis discrimine a germani sanguinolentif- que manibus : precellentissimus magister eripit seruat at- que defendit. dissonum quippe & a ratione prorsus alte- num si quos fautores & vite tutores sentit cladem afferat. Terendum quidem tempus & rebus maturius consulend- um : donec etas quietior tranquillior ac feruentior red- datur : Et qui dissident virtute : fruantur optata. Nulla si- quidem ex eius custodia oritur pecuniaria utilitas : quam- uis ampla sit pensio. prodigum est ac profusum id homi- num genus : multoque cibo insignique supellectili vitur. multasque impensas eius custodia affert : in educandis qui sue asseruationi incumbunt. sui etiam causa legationes ad thurcum & eius ad nos sepius mittuntur : que amplos sum- ptus faciunt. Honor quidem comodum utilitas etiam fidei ac reipublice christianorum : ad seruandum iuuenem nos compellit. donec qui cuncta prouidet ex eius alta specula christianorum tepidas mentes inflamet : vt expeditio in fi- dei hostem instauretur. Si christicole oblatam spernent occasionem : ingratitude certe nephandam non fe- ret deus. luentque penas quandoque : qui conatus qui san- ctum propositum Quique res propicias iniquo disturbant

ingenio. Si interierit : aut manus hospitaliorum rex Zyzymy (quod deus auerrat) effugerit. Tunc liquido patebit : quanto nunc fruimur bono. Quod pauci quidem gnoscunt : plurimi ignorant. per plures certe : vt iniquum facinus opprimunt damnant & fastidiunt. Docte ac fidelis lector : tuo qui perspicaci ingenio de paucis plura coniectare poteris. & pro intellectus acumine diudicabis : si equum sit regie constitutioni inherere ac Zyzymy repellere. vel constitutionem rectius interpretando flectere : & Zyzymy admittere & in regnum introducere. Propositis quidem duobus : que mali speciem induere videntur secundum sapientis sententiam. minus malum reiecto maiori est eligendum. Si quid acrius quam decuit dixerit : aut inconcinnum quidpiam edidi vel absurdum connexui. parce precor qui lectitas imbecilli ingenio : quod pondus tanti negocij sufferre & explicare non possit. Cedo tibi excellenti ingenio doctori : qui potiora acutiora & prudentiora excogitabis. que deuotas mentes : non ambigo in nostram alliciant sententiam. valeat felix : quicumque perlegerit. Datum Rhodi. xij kl. octobris anno incarnationis christi. M. cccc. lxxxij.





PREUVES DU V. LIVRE

D E

L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hist. p. 32.*

*Clemens, &c. Heliono de Villanova Magistro Hospitalis sancti
Joannis Hierosolymitani.*

HABET Cleri & populi quasi communis & vulgaris opinio, quæ per multos magnos viros sæpius extitit in nostra præsentia recitata, quod tu, fili & aliæ personæ Hospitalis de bonis innumeris ipsius Hospitalis in transmarinis & cismarinis partibus boni facis quasi nihil : nisi quod personæ Hospitalis ejusdem, administrationes gerentes, equos magnos & pulchros equitant, cibus vacant delectabilibus, pomposis vestibus, vasis aureis & argenteis & pretiosis aliis ornamentis utuntur, aves & canes tenent & nutriunt venaticos, pecunias congregant & conservant innumeras, & raras vel modicas eleemosynas largiuntur : & cum bona dicti Hospitalis pro defensione ac dilatatione fidei catholicæ tutoneque Christianarum, præsertim in eisdem transmarinis partibus morantium, deputata fore fidelium devotione noscantur, de iis sollicitudinem aliquam personæ dicti Hospitalis gerere non videntur. Propter quod quandoque tactum est, fore non parum utile fidei & fidelibus ante dictis, quod alia militaris religio crearetur per sedem Apostolicam & dotaretur de parte bonorum Hospitalis prædicti, suas rationes illi, qui suadebant hujusmodi novam religionem creari, ex iis quæ præmissa sunt, fulcientes, & subjungentes nihilominus, quod virtuosius & utilius duæ religiones militares in eisdem transmarinis partibus agerent mutuo zelo, quàm una, sicut olim Hospitalarii ac Templarii faciebant ; & etiam, quod ad hoc abunde sufficerent bona Hospitalis prædicti, quamvis nos assensum non præbuerimus, de tua prædicta reformatione & correctione utili, sicut præmissimus, confidentes. [Addit tristem famam multorum gemitibus ac suspiriis diffusam increbrescere, Turcas in Romanicæ fideles magno furore excurrere, ac deservire : ad quorum frangendos impetus, ne religionem Christianam in iis partibus penitus extinguant, vertenda sint arma ;

leque, adhibitis in consilium Cardinalibus & aliis viris rei militaris peritis, comparandam adversus barbaros classem censuisse. Qua verò ratione constanda esset subjecit.]

Duximus deliberatione provida ordinandum, quod viginti galeæ armatæ ac munitæ in eisdem partibus pro hujusmodi subsidio modo qui sequitur, habeantur: videlicet per charissimum in Christo filium nostrum Regem Cypri illustrem quatuor, & per dilectum filium ducem & commune Venetiarum quinque, ac Hospitalæ sex heredes quoque quondam Nicolai Semita una per triennium teneantur, & nos quatuor pro isto anno de speciali gratia nostris habeamus expensis: quamvis tam per aliquos ex Fratribus nostris S. R. E. Cardinales, quàm alios nobis sæpe dictum fuerit & suggestum, quod nedum expensa dictarum quatuor galearum deberent fieri & ministrari per Hospitalæ prædictum; quin potius totalis armata posset commode ipsius Hospitalis expensis teneri, cum à pluribus asseratur tepus de thesauro quàm alia tota Dei Ecclesia possidere: & præter hoc multi priores ipsius Hospitalis & Fratres habent, ut fertur, pecunias infinitas, &c.] Subdit plures conqueri, religiosos equites graves inimicitias inter se exercere, neque iis, qui ordini suam operam addixere, sacerdotibusve merita stipendia præberi: proinde tot mala emendet, ut pristinus ejusdem Ordinis splendor efflorescat. *Dat. apud Villamnovam Avinionensis diocesis VI. Id. Augusti, anno 11.*

DEUXIÈME PREUVE. *Hist. pag. 38.*

Supplique présentée au Pape par le Dauphin, pour obtenir le Commandement de l'Armée Chrétienne dans la guerre contre les Turcs.

SUPPLIE à votre S. votre humble fils Humbert Dauphin de Vienne, que il vous plaise à lui octroyer à être Capitain de ce Saint Voyage contre les Turcs & contre les non feauls à l'Eglise de Rome, & que tous tant Hospitaliers comme tous autres li aient & doivent obéir par mer & par terre.

Item, vous requiert ou cas dessusdit, que vous veulliez avancier la Prédication de la †.

Item, vous supplie qu'il vous plaise outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant hommes comme femmes qui y demourront une année, ou y mourront, le plein pardon.

Item, qu'il vous plaise outroyer à lui & à tous les Transfretans, tant ès Clercs comme ès laiz, & aussi à tous ceauls qui y envoye-ront gens ou monoye, les privileges qui furent donnez ou outroyez quant vous, Saint Pere, prescheastes la †.

Item, que tous les deniers qui sont sequestrez generelment pour l'aide du Saint passage soient délivrez à lui pour en faire & soustenir les frais & les despens dudit passage par mer & par terre.

Item, que il ait les deniers de l'aide qui par vous sera imposée ès Eglises, & les deniers qui y seront donnez par dévotion.

Et tres Saint Pere votre humble fils dessus dit y veult mettre du sien propre les depens de trois cens hommes d'armes & de mil arbalestiers à tous frais & tous cousts par mer & par terre. Entre lesquels il aura douze banniers, & feront cent Chevaliers, & aura continuellement cinq galées qui seront siens, pour nagier, aler ou sejourner à sa Ordenance.

Et pour soustenir ces frais & despens, vous supplie tres Saint Pere qu'il vous plaise à lui octroyer la decime de tot son Dalphiné & des Eveschies esquels ledit Dauphin ou ses subgiez ont terre, hors du Royaume de France.

Item, est l'entente dudit Dauphin que ou cas que le Roys de France voudroit passer la mer pour ceste euvre, que ledit Dauphin & sa compaignie seront dessous lui.

Et parmi ce tres Saint Pere supplie votre dit fils, qu'il ait & soit sien tant en titre comme en fait tout ce qu'il conquerra, sauf droit d'autre personne qui fut chrétienne, & qu'il en puist ordener & despartir à ceuls qui mieux y serviront, & la ou mieux li semblera tant du temporel comme du spirituel.

Item, vous supplie qu'il ait lui avec un Legat tiel comme il vous requerra, qui ait autorité & pouvoir de vous, d'assoudre & de ex-cuminier.

Item, comme s'entente soit de movoir à la prime-vere, plaise à votre S. avancier sa délivrance, afin qu'il quisse être brandiz à la Saint Jehan, lequel terme li est moult briez, pour les provisions & garnisons qu'il a à fayre de navilles, d'Atilleries, d'engins, de chevaux, de bescuit, & d'autres vivres pour lui & pour ses gens, & pour faire ses alliances aux Venitiens, Genevois, Marsiliens & autres.

Et tres Saint Pere comme tant pour l'état du Saint Siege Apostolical, comme pour le Saint propos que Dieu a mis de tous jours en votre S. pourquoi l'en dit que la grace de Dieu & de son Benoist fils vous a esleu à représenter sa personne en terre, cette chouse vous touche plus que nuls ne puet dire, pour ce tres Saint Pere ledit Dauphin vous offre & presente corps, & avoir, & hommes à mettre en ceste votre euvre & honor. Pourquoi nonobstant les demandes, & requestes dessus dittes qu'il vous a fait, quar vous savez mieux ce qui à ce assiert que lui, ne son Conseil, ce considéré & que le fait est tout vostre si comme dit est, il se soumet du tout à votre Ordenance de y mettre & oster, car ainsi comme il vous plaira à en ordener il le veult faire.

Suppliant en toutes manieres il vous plaise que de vostre grace il ait cet honneur. *Histoire de Dauphiné, Edition de Genève, tom. 2. pag. 507.*

TROISIÈME PREUVE. *Hist. p. 39.*

Bulla Clementis VI. quâ Humbertum Dalph. constituit Capitaneum generalem Exercitus Christiani in Expeditione transmarina contra Turcos.

CLEMENS Episcopus, servus servorum Dei, dilecto Filio Nobili viro Imberto Dalphino Viennensi Capiteo generali Sanctæ Sedis Apostolicæ & Duci Exercitus Christianorum contra Turcos, Salutem & Apostolicam Benedictionem. Excitatur cura multiplici, ac sedulis vigiliis anxiamur, ut ad reprimendum conatus nepharios perfidorum, eorumque conterendum superbiam, qui contra fidem Catholicam insurgentes, moliuntur Religionem extinguere Christianam, fideles Christi suo sanguine pretioso redempti ea constantia & virtute confurgant, quod illo eis assistente, cujus negotium agitur, eorundem infidelium iniqua molimina prosternantur. Sanè dudum non sine amaritudine mentis percepto, quod gentes, illorum infidelium paganorum, qui vulgari lingua Turci vocantur, sitientes sanguinem populi Christiani, & ad extinctionem fidei Catholicæ anhelantes, collectis suæ viribus nationis, à certis retrò continuatis temporibus, cum maxima quantitate lignorum navaliū armatorum, in partibus Romanicæ, & aliis locis fidelium convicinis, Christianorum fines fuerant per mare ingressi, & in Christianos, & loca, ac insulas eorundem atrociter sævientes per mare discurrerant, & discurrere non cessabant, dampnificantes & depopulantes loca & Insulas fidelium, partium earundem, ipsasque incendio miserabiliter supponentes, & quod nefandius erat, fideles eosdem adducebant in prædam, eosque subiciebant horribili & perpetuæ servituti, ipsos vendentes ut animalia, ac eos ad abnegandam fidem Catholicam compellentes; quodque insulam Negropontis diversis temporibus & vicibus, cum eorum iniqua potentia, & furore sævissimæ hostilitatis invaserant. Et post depopulationem & incendia, cædes & spolia, per infideles ipsos in dicta & aliis Insulis ac Terris dictarum partium immaniter perpetrata, innumerabiles personas fidelium earundem ceperant, ipsosque in perpetuam redegerant servitutem. Nos de hujusmodi pravis conatibus & oppressionibus, quos ipsorum paganorum sævitas in eosdem fideles atrociter exercebat, in intimis condolentes, ad subveniendum Christianorum statui sic oppresso, multas vias & modos duximus exquirendos. Ita quod faciente illo, qui omnia potest, hujusmodi negotium provisus remediis contra eosdem Turcos salutarem habuit hucusque progressum. Cupientes igitur, totisque præcordiis affectantes, ut quod in hac parte ad laudem Dei exaltationem fidei, ac tranquillitatem & pacem populi Christiani, salubriter est inceptum, de bono semper in melius, Deo auspice, prosperetur, ad personam tuam generis nobilitate præclaram, potentia præditam, virtutibus insigni-

tam, ac nobis, & Ecclesiæ Romanæ caram multipliciter & acceptam, oculos direximus nostræ mentis, & tandem super his diligentibus deliberatione præhabita, te, utpote ejusdem fidei fervidum zelatorem id devotè petentem & etiam requirentem, Capitaneum Sanctæ Sedis Apostolicæ, & ducem Exercitus Christianorum contra eosdem Turcos, auctoritate Apostolica facimus, constituimus & ordinamus, modo qui sequitur Generalem. Arripies namque iter, Deo duce, pro transfretando ad Turciæ partes quàm citò poteris bono modo, ita quod ad longius pones te in mari infra secundam diem instantis mensis Augusti, & eris, Deo dante, in dicta insula Negropontis infra medium instantis mensis Octobris, ducesque tecum ad minus centum homines tam Milites, quàm Armigeros bonos & sufficientes in factis armorum, quos tenebis ibidem tuis stipendiis & expensis, per tempus quo liga inter nos, Romanam Ecclesiam, & charissimum in Christo filium nostrum Hugonem Regem Cypri illustrem, ac dilectos filios Magistrum & Fratres Hospitales Sancti Joannis Hierosolymitani, Ducem & Commune Venetiarum, & nonnullos alios, de certis Galeis contra eosdem Turcos tenendis, dudum inita durabit, & si contingat tempus, seu ligam hujusmodi prorogari, habebis nihilominus inibi tenere dictos homines armorum ad minus per tres annos, à tempore ordinationis hujusmodi computandos, prout hæc omnia in nostra, & Fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium præsentia personaliter constitutus spontaneè promissisti, ac super his inviolabiliter observandis præstitisti corporaliter juramentum, per te post modum vivificæ signo Crucis, ac vexillo S. R. E. publicè de nostris manibus, pro his exequendis assumptis. Per hæc autem nolumus nos, vel Sedem prædictam ad dandum aliud tibi, ratione Capitaneatus, & Ducatus hujusmodi quoquo modo adstringi. Nulli ergo omnino hominum, &c. Datum apud Villam Novam Avinionensis Diocesis VII. Kal. Junii, Pontificatus nostri anno quarto. *Histoire de Dauphiné, Edition de Genève, tome 2. page 511.*

QUATRIÈME PREUVE. *Hist. pag. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. qua de Treuzis ineundis cum Turcis cogitandum esse mandat propter dissensiones ortas in multis Christianitatis partibus.

CLEMENS Episcopus, &c. filio Nobili viro Humberto Daphino Vienn. Sicut tuæ nobilitatis prudentiam non credimus ignorare, in Franciæ, Angliæ, Alamanniæ & Siciliæ Regnis ac Italiæ, & quasi omnibus aliis Christianitatis partibus, adeò, peccatis exigentibus, vigent his temporibus dissensiones & guerræ, quod illi qui zelo devotionis accensi ad juvandum negotium Dei, pro quo in partibus transmarinis adversus hostes Fidei Catholicæ peregrinari, teque multis laboribus & periculis cum expensarum & sumptuum profluviiis ex-

ponere nosceris, proposuerant & etiam proponebant; nequeunt adimplere super his vota sua, nec decimalia & alia subsidia propter ea impolita possunt exigi & levare, quamobrem his & aliis occurrentibus consideratis attentè, non solum expediens, sed etiam necessarium omnino nobis de concordia & unanimi Consilio Fratrum nostrorum videtur, quod ad treugas de quibus fiebat in tuis nobis missis litteris mentio, faciendas & ineundas meliori, honorabiliori & tutiori modo quo fieri poterit procedatur. Ideoque adhibitis cum venerabili Fratre nostro Francisco Archiepiscopo Cretenſi in partibus illis Apostolicæ Sedis Vice-Legato, ad dilectis filiis Deodato de Gosono Magistro Hospitalis Sancti Joannis Hierosolymitano & Isnardo de Albarno Priore Domûs Capuæ Hospitalis prædicti, necnon Patronis Galearum carissimi in Christo Filii nostri Hugonis Regis Cypri Illustris, ac Ducis & Communit. Venetorum & aliis de unione fidelium, de quibus tuæ discretioni videbitur tractatu & deliberatione maturis circa easdem faciendas treugas laborare cum omni diligentia & sollicitudine non postponas, necessitatem præmissimus quæ nequaquam propalanda est quomodolibet, tenenda nihilominus sub secreto; circa quas quidem treugas faciendas, una de duabus viis, ut per te assumenda videtur, videlicet, quod ad eas per te præferatur, ad honorem Dei & Ecclesiæ Sanctæ suæ, utilitatemque fidei & Fidelium procedas tanquam Capitaneus Generalis, seu quod forma illarum tractetur & ordinetur per te, ac alios quos contigerit in illis partibus, & ordinata nobis ante perfectionem treugarum ipsarum mittantur, ut nos habita super hoc deliberatione provida, tibi quod nobis utiliùs occurrerit rescribamus, assumptis interim sufferentiis aliquibus usque ad tempus de quo tuæ discretioni videbitur duraturis, tu verò qui constitutus in schola experientiæ, quæ dictarum duarum viarum magis oportuna & expediens fuerit noscere potes, super expediuntiori & utiliori via hujusmodi diligenter & sedulo procedere non obmittas. Hæc quidem sic secretè tenenda providimus, quod nec multis, nec etiam aliqui de tuis Nunciis ea volumus aperire.

Expedit tamen & volumus quod prædictæ ineundæ treugæ non perpetuæ, sed temporales sint, ita quod tempus decennii non transcedant, sperans equidem in Domino, quod interim in Christianitatis partibus, à Domino, pace data, pro fide Catholica in illis transmarinis partibus dilatanda, utiliùs & salubrius poterit remedium ordinari, nec te fili latere volumus, quod hæc super his quæ per nos pro unione prædicta pro toto tempore ipsius, & etiam biennio, ad quod prorogata est sicut nosti, per nos promissa sunt, nullatenus deficere, sed ea complere integraliter intendamus: tamen ultra hoc aliter, vel alias pecunias durante præsentis temporis malitia, mittere non possemus, quia ut præmittitur, de decimalibus vel aliis subsidiis parum potest & potuit hætenus colligi vel haberi, quin imo ea quæ usque modo missa sunt, non sine nostri & Ecclesiæ Romanæ nostræque Cameræ gravaminibus, pro majori parte de nostris pecuniis sunt recepta.

Ceterum te proficisci ad Sepulcrum Dominicum nullo modo expedit, donec dictæ treugæ completæ fuerint & firmatæ, tunc verò cum omnibus illis, de quibus tibi videbitur, dictum Sepulcrum & alia Oratoria Terræ Sanctæ visitare poteris, metu poenarum quarumlibet per Constitutiones vel prohibitiones Apostolicas adversus illos qui ad partes illas accedunt inflictarum cessante, ac nihilominus, nonobstantibus votis, promissionibus, juramentis, & obligationibus emissis, & factis per te, de morando usque ad certi temporis spatium in illis partibus, ad has partes cum gratia nostræ benedictionis redire.

Ulteriùs cum negotium prædictum non ad impugnandum Græcos, sed ad reprimendum Turcorum Infidelium ausus temerarios, ne Fideles partium illarum affligerentur per ipsos, incoatum extiterit, sicut nosti, de illo Cantacuzeno & Græcis aliis de quibus faciebant tuæ Litteræ mentionem, te, factis dictis treugis, intromittere sicut credimus non oportet. Datum Avinione iv. Kal. Decemb. Pontificatûs nostri anno quinto. *Hist. de Dauphiné, Edition de Genève, t. 2. p. 536.*

CLEMENS Episcopus servus servorum Dei, dilecto filio Nob. viro Humberto Dalphino Vienn. &c. Dudum magnæ devotionis zelum, quem, tanquam vir Catholicus, Deoque devotus, ad defensionem & dilatationem fidei Catholicæ gerere dignosceris, operis exhibitione cupiens deducere in apertum, generalem Capitaneatum Exercitûs communionis Fidelium, in partibus Romaniae contra Turcos, hostes Christi feroces & persecutores crudeles nominis Christiani, gerendum & exercendum in persona tua propria, desideriiis ferventibus, ad honorem Dei & Ecclesiæ sanctæ suæ, fideique prædictæ, ac tuæ salutem animæ assumpsisti. Promittendo, in nostra & Fratrum nostrorum præsentia, proprio juramento, ad partes prædictas Romaniae te conferre personaliter, ibidemque dictum Officium, usque ad certi temporis spatium, prout Divina tibi assistente gratia posses utiliùs & fideliùs exercere. Sanè cum tu postmodum ad partes prædictas accedens, per magnam partem dicti temporis inibi duxeris Officium hujusmodi exequendum, & ex certis causis rationabilibus ad id nos moventibus, voluerimus tibi, ut non obstante, quod totum tempus per quod debebas in dictis partibus exequendo dictum Officium commorari, nondum finitum extiterit, ad has partes cismarinas & nostram præsentiam possis venire liberè licentiam duxerimus per nostras litteras concedendam, ut ratione juramenti prædicti per te præstiti & alias circa præmissa tuæ puritati conscientiae plenius satisfiat, quod Confessor tuus idoneus Religiosus vel Secularis, quem duxeris eligendum, te super eodem & alio quocumque juramento, etiam de non redeundo ad has partes, citra tempus prædictum, per te quomodolibet præstito, autoritate nostra hac vice valeat dispensare, tibi tenore præsentium indulgemus. Datum Avinione decimo quarto Kal. Aprilis, Pontificatûs nostri anno quinto. *Ibid. pag. 553.*

CINQUIÈME PREUVE. *Hist. p. 41.*

Bulla Clementis VI. ad Humb. Dalph. quâ cum consolatur de morte Mariæ de Baucio, ac hortatur, ad secundas nuptias convolare.

CLEMENS Episcop. servus servorum Dei, dilecto filio viro Humberto Dalphin. Vien. Una tantum littera missa nobis de partibus transmarinis, & multorum relatibus audivimus, quondam Mariam conjugem tuam migrasse ad Dominum in eisdem partibus ab hac luce, & licet more conditionis humanæ, de subtractione ipsius tam devotæ in Christo filiæ doleamus, tibi que in tam longinqua regione peregrinanti ejusdem conjugis destituto solatio, paternis compatiamur affectibus, in visceribus caritatis. Quia tamen eidem, quæ bene ut intelleximus vivere studuit, sicque non potuit malè mori, suum sibi transitum, præsertim quia in prosecutione tam pii negotii ad quod vigentem devotionem habebat, vitæ suæ finivit terminum, credimus fuisse foelicem; eamque de laboribus ad quietem, & de miseris ad gloriam feliciter transivisse, propter quæ caris suis esset si vis doloris rationis subjugaretur Imperio, gaudendum super eodem transitu potiùs, quàm tristandum. Nobilitatem tuam rogamus attentè, quatenus Divinæ dispositioni super his & aliis tuis adversitatibus, cum devotis gratiarum actionibus, tanquam vir prudens, virtuosus & constans, quovis cessante murmure te coaptans, in eo qui est Pater consolationis ac virtus & fortitudo fragilium te consolens, & nihilominus ut ipse posteritatem tibi servitutam, & Republicæ utilem dignetur concedere, devotis & justis apud eum orationibus, & ad contrahendum matrimonium propterea cum aliqua muliere apta & idonea, de qua donante Domino, prolem numerosam suscipias, non differas aspirare. Super aliis autem ad præsens non scribimus, cum de statu tuo varia, quibusdam dicentibus, te ad has partes redire, aliis verò te illicò velle remanere asserentibus, nostris auribus instillentur; super his verò certiorati, tibi scribere intendimus magis plenè. Datum Avinioni Idib. Maii, Pontificatûs nostri anno quinto.

Ibid. pag. 554.

SIXIÈME PREUVE. *Hist. pag. 42.*

Tractatio habita de Matrimonio ineundo inter Humb. Dalph. & Blancham Sororem Amedæi Comitis Sabaudicæ.

PRO parte Dom. Dalphini sunt dati Tractatores, Fr. Jacobus Riveriæ, præceptor Navarræ, Ordinis Sancti Antonii Vienn. Amblardus Dominus de Bello-Monte, Fr. de Revello, Petrus de Lucingio, Nicolaus de Glande, Milites & Guillelmus Fornerii Licentia-

tus.

tus in utroque Jure, & Procurator præfati Dom. Dalphini: pro parte verò dictæ Dom. Blanchæ & dicti Dom. Comitis dati sunt Tractatores, Dom. Petrus de Monte-gelato, Jacobus de Claro-monte, Dominus Sanctæ Helenæ, Petrus de Compesio, Dominus Vulpelheriarum, Petrus de Gebennis, Milites, & Petrus de Muris, ac Petrus Berre Jurisperiti, & pro utraque partium fuerunt Mediatores communiter dati, & concorditer assignati, Dom. G. Episcopus Carpentorat. & Dom. G. Electus Petragoricen. & Dom. Comes Gebenens. In primis placet Tractatoribus supra dictis, ut dictum matrimonium contrahatur & compleatur, per modum qui sequitur.

Primò, quòd dictus Dom. Comes Sabaudix det & constituat in dotem dictæ Nobili Blanchæ forori suæ, 120000. flor.

Item, quòd dicta 120000. flor. solvantur terminis qui sequuntur, primò, quòd 20000. flor. statim remittantur & deducantur, ratione cujusdam debiti, in quo dictus Dom. Dalph. tenetur Dom. Comiti suprad. prout in Instrumentis super hoc confectis continetur.

Item, 10000. flor. solvantur realiter in die nuptiarum.

Item, alia 10000. in media Quadragesima proximè veniente.

Item, deinde quolibet anno in media quadragesima, 6000. flor. donec de dicta 120000. flor. summa fuerit plenariè satisfactum.

Item, actum est quòd 13000. flor. quæ vel circa poterant deberi præf. Dom. Comiti, per dict. Dom. Dalphinum, de resta cujusdam debiti, statim remittantur dicto Dom. Dalphino in recompensationem Cameræ & aliorum ornamentorum, exceptis ornamentis capitis, quæ ornamenta capitis sibi dabit dict. Dom. Comes honorabiliter, sicut decet.

Item, actum est quòd dabit dict. Dom. Comes præfata forori suæ vestes, & alia ornamenta sibi condecencia pro tempore nuptiarum.

Item, actum est quòd dict. Dom. Delphinus teneatur dare & assignare dictæ Dom. Blanchæ ratione dotalitii decem mille flor. annuales assignandos in Castris Visiliæ, Montis-Bonodi, Muræ-Matacenæ, Belli-Montis & Corvi, & mandamentis eorum & Jurisdictionibus, & honoribus quibuscumque, & in aliis Castris & locis circumvicinis, si prædicta non sufficerent, & quòd dicta Castra sibi tradantur, ædificiis & Fortalitiis dictorum Castrorum minimè computatis, homagio ligio & cavalcatis ac resorto Juridico & secundis Appellationibus dicto Dom. Dalphino retentis; pœnis, bannis, commissis, & cognitionibus pro dictis cavalcatis dictæ Dominæ Blanchæ retentis.

Item, in casum & eventum, ubi deberet fieri restitutio dotis, fiet per hunc modum, quòd dicta viginti millia flor. quæ debent remitti & deduci, ut supra dictum est, non restituantur in casu ubi ab ipsa Domina dict. Dom. Dalphinus habebit prolem superstitem, aliàs autem, videlicet post decessum dicti Dom. Dalphini, & non antè, fiat restitutio, sicut de aliis centum millibus flor. infra scrip.

Item, de dictis centum millibus flor. & de dictis viginti millibus supradictis in casu prædictæ restitutionis fiat restitutio per hunc modum,

videlicet viginti millia flor. restituantur infra annum à tempore soluti matrimonii, & deinde anno quolibet sex millia flor. quo usque de dicta summa fuerit plenarie satisfactum.

Item, in casu ubi restitutio prædictæ dotis fuerit plenarie facta, quòd tunc cesset totaliter dotalitium supradictum.

Item, quòd prædicta serventur fortiori modo quo poterunt, taliter quòd partes debeant contentari.

Intendit Dom. Dalphinus quòd illa decem millia flor. quæ de dote dicebantur & ordinabantur per Tractatores, sibi solvi in media Quadragesima, eidem in die desponsationis realiter exsolvantur aut respondeantur pro parte Dom. Comitis solvi nomine dicti Dom. Dalphini Lappo de Ruspo seu aliis mercatoribus Romanæ Curix, nominandis per ipsum Dom. Dalphinum taliter quòd dicti mercatores indè quitent eundem Dom. Dalphinum, & sibi restituant jocalia sua quæ habent penès se nomine pignoris obligata.

Item, super quarto capitulo addatur quòd Dom. Comes teneatur ad ornamenta quæque capitis & corporis Dom. Blanchæ, & omnia quæ spectant ad dicta ornamenta facere honorifice secundum decentiam honoris, dignitatis & statûs dicti Dom. Dalphini & prædictorum Dom. Comitis & Domicellæ.

Itèm, in casu quo convolaret ipsa Domicella ad secundas nuptias, intendit Dom. Dalphinus quòd cesset omninò dotalitium sibi dandum, aut fructus ejusdem in dotis restitutionem cedant & totaliter convertantur, quo casu cessionis & conversionis fructuum in dictam restitutionem Castra quæcumque & loca quæcumque assignanda pro dicto dotalitio teneri & regi debeant omni tempore per homines ligios Dom. Dalphini, qui tunc erit, ita quòd nullum possit eidem Dom. Dalphino super ipsis Castris & locis periculum eminere.

Si verò ad secundas non convolaret nuptias, teneat dotalitium ipsa vivente, quousque dumtaxat recuperavit dictam dotem, si ipsam recuperare voluerit, ad quod tamen compelli seu arctari non possit, & in casu quo dotem ipsam recuperare voluerit, tunc facta prima solutione dictæ restitutionis dotis, quæ solutio debet esse de decem millibus flor. minuatur & extenuetur ipsum dotalitium de mille & ducentis flor. & deinde anno quolibet in qualibet solutione dictæ restitutionis minuatur & extenuetur dictum dotalitium, de ipsoque deducatur prorata ut supra, adeò quòd facta totali restitutione dictæ dotis omninò cesset dotalitium ipsum, & sit ex tunc ulterius viribus vacuatum.

Item, non intendit Dom. Dalphinus quòd dicta Domicella aliquam quittance faciat de hæreditate seu successione, imò quòd sibi reserventur jura quæcumque sibi competentia & competitura in successione materna & fraternis, & aliorum quorumcumque agnatorum & cognatorum.

Item, memorandum quòd si dotis restitutio locum haberet, Dom. Dalphino præmoriante non superstibus liberis ab eisdem communibus, dat sibi Dom. in augmentum dotis, decem millia flor. & si ipsa

præmoriretur nullis etiam liberis remanentibus, communibus ex eisdem, dentur Dom. de dicta dote decem millia flor.

Humb. Dalph. Vienn. dilectis fidelibus Bayllivis, Judicibus, Procuratoribus & coeteris Officiar. nostris Ebredunensii & Brianconensii, ad quos præsentibus pervenerint, vel eorum loca tenent salut. vobis & vestrum cuilibet expressè præcipiendo mandamus, quatenus, quandocumque per R. in Chr. P. Dei gratiâ Archiep. Ebredun. seu Officiarios ejusdem fueritis requisiti, eisdem contra Valdenses, & hæreticos quoscumque, ad hoc quòd fides orthodoxa suscipiat incrementum, & hæretica pravitas deprimatur, de ipsis quoque Valdensibus & hæreticis debita ministretur justitia, ope, consiliis & auxiliis cum quacumque poteritis diligentia & efficacia sollicitudinis assistatis. Datum in Villa-Nova Sancti Andreæ, prope Avinionem, sub anulo nostro secreto, in absentia Cancellarii nostri, die 2. mens. Januarii, anno Nat. Domini 1348. per Dominum oethenùs exped. H. P.

SEPTIEME PREUVE. *Hist. pag. 48.*

FRa Deodato di Gozone, per la gratia di Dio, humil Maestro, della Sacra Casa dello Spedale di San Giovanni Hierosolimitano, e Custode de' Poveri di Giesù Christo. A' Religiogi in Christo, à noi carissimi Fratello, o Fratelli; il Priore, o Priori di Danimarca, di Dacia, di Norvegia, e di Suetia; & à ciascuno di essi, à cui, od à quali, le presenti nostre perueranno, salute, nel Figliuolo della Gloriosa Vergine. Con paterna sollecitudine, volentieri eccitiamo gli animi vostri à quelle cose, mediante le quali per la gloria della professione, sotto la quale, all'Altissimo militate, il sempiterno Palio del Sommo Bene acquistar possiate. Hauendo dunque per relatione di molti inteso, che frà gli altri Fratelli dell'Ordine nostro, voi sete di lodevol vita, e Figliuoli d'ubbidienza; utilmente gouernando le cose, ch'al reggimento, & all'amministrazione vostra, commesse sono; Siamo da una certa ammiratione, e marauiglia commossi, che da lungo tempo in quà, dopo che l'Ordine nostro, si partì dalla Terra Santa; non habbi de' Beni fuoi, che sono in detti Priorati; da Voi hauuta risponzione alcuna; ne habbi quindi sentito refrigerio di souentione, o soccorso alcuno.

Crediamo certamente, ancorche voi habitate ne gli ultimi confini della Terra; che sappiate benissimo, e che per fama debbiate hauer inteso, che nell'Isola, chiamata Rodi, con gran moltitudine di Fratelli della Casa sopradetta, e d'altri Soldati habitiamo; facendo continoua guerra, contra crudelissimi nemicidella Christiana Fede, che Turchi volgarmente si chiamano; la cui sfrenata temerità, più orgogliosamente del solito, per la gran potenza loro, alzando in questi tempi le corna; hà così ferocemente minacciati, & assaliti gli Habitanti di quà dal mare; che se'l Santissimo Signor nostro Papa Clemente Sesto, e molti altri Ré, e Principi Cattolici; con Galere, e Soldati,

non gli haueſſero foccorſi ; la Fede Cattolica in queſte Parti , diradicata , & à niente ridotta hauerebbono ; uccidendo con crudel morte i Profeſſori , e Difenditori di quella , Però eſſendo , che queſta noſtra profeſſione inuita noi , più di tutti gli altri Huomini del Mondo , alla diſefa , & all'aumento della detta Santa Fede ; e che i Beni dell'Ordine noſtro , à queſt'uſo ſpecialmente deputati ſono : Debbiamo , e poſſiamo non ſenza ragione marauigliarci , ch'in occaſione , & in tempo di tanta neceſſità , e biſogno ; traſcuriate di mandar al Conuento noſtro , di quà dal mare , le Riſponſioni voſtre ; come indifferentemente fanno gli altri Priori , e Comendatori di tutte l'altre Parti del Mondo.

E perche cio tende ancora in dannatione dell'Anime voſtre , & in noſtro inſopportabil danno ; Poſciache qui mantener non ci poſſiamo , ſenza eſſere ſouuenuti delle debite Riſponſioni , che da' Beni noſtri , in ogni Parte del Mondo ſituati , giuſtamente ci appartengono ; ſtrettamente , & in virtù diſanta ubbidienza , comandiamo , & ordiniamo à tutti , & à ciaſcun di voi , che ſenza ſcuſa , o contradittione alcuna , debbiatè inſallibilmente gagare ogn'anno , le Riſponſioni di cotèſti Priorati ; in mano del Riceuitore dell'Ordine noſtro in Fiandra. Afficurandoui , che ſe vi trouaremo con effetto Figliuoli ubbidienti , & diuoti ; Voi all'incontro ci trouarete Padre benigno , & amoreuole ; all'utile , & honor voſtro inchinato , e prontiffimo. Data in Rodi , a' venticinque d'Agosto , dell'anno mille trecento , e quaranta ſette. *Ex Boſio . Tom. 2. p. 76.*

HUITIÈME PREUVE , au bas de la page 69.

NEUVIÈME PREUVE. *Hiſt. p. 70.*

Onde eſſendo il Papa informato di quei diſordini , & eſſendogli da' Veſcoui , & da' Prelati date ogni giorno molte querele , intorno alla licentioſa vita de' Cauallieri , e Religioſi ; ſignificandogli , che la maggior parte delle Chieſe di queſt'Ordine , erano maliffimo ſervite , e che molte ſe n'andavano in rouina ; fece ſpedire una lettera ; data in Avignone , a' diciſette di Giugno , dell'anno ſeguente , mille trecento ſettandue ; con la quale , dando particolarmente conto , & informatione al Gran Maeſtro , di quanto paſſava ; gli ordinò in virtù di Santa Vbbidienza ; ſotto pena di Scomunica , e Spenſione del Magiſterio , che doueſſe far convocare un Capitolo Generale , in qualche luogo vicino alla Romana Corte , per il primo giorno di Maggio , dell'anno futuro , mille trecento , e ſettantatrè ; per riformar i coſtumi de' Religioſi ; e per far tutte l'ordinationi , ch'erano neceſſarie ; per riſtoramento , e riforma dell'Ordine ; delle Chieſe , e de' Beni ſuoi. Ordinandogli di comandar eſpreſſamente à tutti i Priori , e Comendatori , che doueſſero andar al detto Capitolo ben'inſtrutti , in informati delle Perſone , e della vita di tutti i Cavalieri , e Religioſi , ch'erano ſtati deputati al gouerno , & all'amminiftratione de' Beni della Religione ; e particolarmente di quelli , che già furono de' Templari. E ſcriſſe al Cauallier Fra Sicardo Muronetro , al quale il Gran Maeſtro , & il Conuento

hauenano conferito il Priorato di San Gilio, co'incarico di Luogotenente del Gran Maestro; mandandogli copia della lettera, ch'all'istesso Gran Maestro scritta hauena, e dandogli particolar commissione di far adunar il Capitolo suddetto; il quale per alcuni rispetti, ordinò poi il medesimo Pontefice, che si prolungasse fin'al Settembre, del detto anno, mille trecento, e settantatrè. Et hauendo scritto al Gran Maestro, che mandar douesse al Capitolo suddetto, due Religiosi per ogni Lingua, di quelli, ch'erano in Convento; ordinò poi, che per euitar la spesa, & il fastidio di tanti; ne mandasse solamente quattro, per tutte quante le Lingue. *ibid. ad ann. 1372. pag. 112.*

DIXIEME PREUVE. *Hist. p. 76.*

Sollicitato ita Ludovico, ut terra Amuratem aggredieretur, constituit Pontifex, ut quingenti equites Hospitalarii S. Joannis Jerosolymitani succincti totidem scutatis militibus, armisque egregiè instructi in Græciam trajicerent ad Græcos contra Turcicos impetus tutandos: qua de re encyclicis litteris ad Hospitalarios Boemiæ, Galliæ, Navarræ, Castellæ, Aquitanix, Angliæ, Lusitanix datis exposuit miserandum orientalium rerum statum, insulas Ægæi maris subactas, eversum pene Græcorum imperium, Turcarum vectigalem Constantinopolim factam, Bulgariam & Serviam quati, Armeniam Saracenis Turcisque cinctam. Ad restituendam itaque collabentem religionem illos instruere arma iussit, ut appetente anni hujus seculi septuagesimi septimi vere, mare trajicerent.

GREGORIUS, &c. Hospitalariis Regni Bohemiæ, &c. Ingentissima, damna aliaque mala animarum & corporum, non absque flebili memoratu fidelium recitanda, quæ evenerunt propter Christianorum negligentiam, in gravissimum dispendium fidei Christianæ commissam, præget & pudet recolere: sed id cogiturgens necessitas, ut ostensis negligentix culpis, & infelicissimis eventibus subsecutis, ex eis ipsæ culpæ horreantur detestabilius, & promptioribus animis possibilis emendatio præbeatur. Est siquidem notissimum, quod olim, etiam de multorum memoria, impii Turchi persecutores nominis Christiani, non inventa resistantia sufficienti fidelium, post dissipationem multarum insularum, quæ fertiles erant & habitatæ per populos Christianos, invaserunt, occuparunt, & destruxerunt fere totum gloriosum imperium Romanix, & sibi tributarium effecerunt, abductis ab inde in servitutem miserrimam infinitis personis utriusque sexus, quas ad terras suas abducere voluerunt: nuncque imperium Bulgariæ & regnum Servix aliasque partes dictorum Christianorum crudeliter impetere afferuntur. Civitas quoque gloriosa Constantinopolitana & ejus Imperator illustri adeo sunt arctati à Turchis eisdem, quod non solum eis tributarii facti sunt, sed fere in eorum manibus consistunt, nisi ipsis per auxilium fidelium occidentalium celeriter succurratur: regnumque Armeniæ minoris, utique Christianum, positum inter Saracenos &

Turcos eisdem, jam longis temporibus auxilium fidelium occidentali-
um etiam minimum non præsentit; propter quod paulatim & quasi to-
taliter in manus decidit impiorum.

Præmissis igitur & nonnullis aliis utilibus & necessariis causis circa
istam materiam, quæ consultius præsentibus subticemus, matura de-
liberatione digestis, ad laudem Dei, defensionem & dilatationem dictæ
fidei, gloriam & honorem Romanæ ecclesiæ, animarum vestrarum
salutem, & religionis vestræ reformationem ac augmentum in spiri-
tualibus & temporalibus, dante Domino proventurum, auctoritate
apostolica duximus ordinandum, ut quingenti fratres milites dicti
hospitalis & totidem eorum scutiferi tempore veris anni nativitat-
is Domini millesimi trecentissimi septuagesimi septimi ad partes Roma-
niæ præfatas debeant transfretare, in eisdem partibus ad dictæ sedis
beneplacitum, permanfuri, & gesturi bellum contra Turcos, prout per
dilectos filios magistrum & conventum Rhodi dicti hospitalis & alios
præsidentes & consiliarios ad hoc deputandos pro tempore provide
disponetur, &c.] Præcipit, ut equitum numerum, qui ab ipsis submit-
tendus est, eorumque armigeros necessariis omnibus ad expeditionem
illam obeundam instruant. *Lat. Avin. VI. id. Decembris anno V.* Quin-
genti illi equites ac totidem scutiferi ex variis regnis tanquam militiæ
Christianæ delibatus flos colligendi ab hospitalariis designati erant in
singulis provinciis certo numero, pro quibus sustentandis sumptus
conferebantur: cumque vigintiquinque ejus ordinis equites cum toti-
dem scutatis militibus e Castella submittendi forent, Henricum Re-
gem hortatus est Gregorius, ut bellico apparatu instruendo operam
daret. De quo alii etiam Reges & principes rogati videntur, Veneti
præterea ac Genuenses sunt excitari, ut classes ornarent in Turcas:
ac Thomas Gradensis patriarcha & Andreas archiepiscopus Genuen-
sis in hanc rem incumbere jussi, Tum Joanna Regina Siciliæ, quæ
vires ad Syriam recuperandam explicare affectabat, impulsa ut pri-
mum eas ad reprimendos Turcas & Constantinopolim defendendam
converteret: ita enim conficiendæ ex universis regnis cruce signatæ
expeditioni pro terra sancta liberanda viam structum iri. Restituendæ
in Syria Christianæ fidei Joanna Regina Siciliæ versabat consilia, cum
à viris piis, qui ex oriente redierant, sacro studio esset accensa: retu-
lerant enim ii ad commovenda in impios occidentis arma, Saracenos
plures ad fidem amplectendam comparatos, egregiamque ad alios op-
primendos occasionem affulsisse.

Spargebantur tum rumores inter Saracenos Syros & Afros fu-
perstitionem Mahometicam à Christianis excisum iri: Joannesque de
Castello, Nicolaus Malavena, Corseletus de Hamcuria, Joannes
Pelizor, aliique existimatione & probitate insignes viri ad sedem Aposto-
licam accessere, ut Gregorium de barbarorum consternatione certio-
res facerent: structam videlicet instaurandis rebus Syriacis egregiam
viam, ac facile de trepidis, qui nondum viso hoste victos se putarent,
triumphum reportatum iri. Discussis iis Gregorius, licet vaticiniis in-

fideliū leviter fidem adhibendam non putaret, quia tamen divino miraculo interdum impiis hominibus vaticinari datum est, spernenda hæc omnino non putavit: & Carolum Francorum, Eduardum Anglorum Reges, Philippum ducem Burgundiæ, Joannem ducem Lancastriæ ad bellum sacrum tentavit accendere, auctorque fuit, ut Saracænorum trepidationem explorandam curarent.

De his etiam Pontifex Bertrandum e Cliquino magistrum equitum in Francorum regno bellica gloria hoc tempore florentissimum certiorē fecit, cum sæpius audisset, ipsum pio desiderio contra Mahumetanos exercendæ religiosæ militiæ æstuarē. Negligentibus vero Regibus pontificias adhortationes, plures viri nobiles propagandæ Christi fidei desiderio accensi sedi Apostolicæ exposuere, se suaque pro orientali expeditione conficienda collocaturos; tantumque catholicorum numerum eodem pio studio inflammatum, ut florentissimus colligi exercitus, ac militantium ipsorum opibus aut piorum elemosynis sustentari posset. At Gregorius, ut necessariam in ea re consilii maturitatem in bello sacro indicendo adhiberet, Joanni Baliolo & Jacobo Mortarolo viris prænobilibus Cameracensis & Morinensis diœceseon auctoritatem contulit, ut Christianorum regna ac provincias obirent, & coram episcopis ac præsulibus aliis in publicos commentarios eorum nomina, qui bello sacro nomen daturi essent, tum facultates huic expeditioni addicendas referrent, ut his omnibus exploratis sedes Apostolica optimum consilium expedire posset. De quo encyclicæ litteræ ad patriarchas, archiepiscopos, & episcopos, universosque fideles datæ sunt.

Cùm vero ad ingentia ea consilia mandanda operi Francorum Anglorumque concordia necessaria esset, Carolus & Eduardus gravissimis ineunte anno litteris ad pacem conficiendam sollicitarat, cum oratorum regionum conventus ea de causa indixissent; atque diserte exposuit, quanti ad æternam salutem assequendam pacem restituere fessis populis momenti foret: quot & quanta mala bello inveherentur, divinus cultus exolesceret, atque omnium scelerum, quæ committantur, reum futurum, cujus culpa bellum geratur: reliquum orbem Christianum ob ipsorum discordias fluctuare: augeri barbarorum potentiam, atque universum orientem periclitari: milites quos ipsi in mutuas cædes committerent, libentissime, uti acceperat, in religionis hostes ferrum conversuros.

ONZIÈME PREUVE. *Hist. p. 90.*

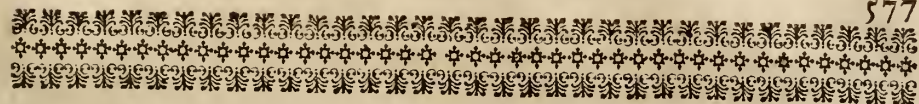
His verò ad notitiam dicti Gregorii Papæ deductis, ipse vehementer turbatus est & tristis effectus, providitque circa ea quantum sibi possibile fuit. Et primò fecit processus suos contra dictos Florentinos, qui eisdem, prout præmissum est, causam & occasionem præstiterant; quos etiam aggravavit, & reaggravavit. Et postquam eos sententialiter pronuntiavit hostes suos & Ecclesiæ, sub pœnis & sententiis contentis mandavit ne aliquis eis vel eorum alicui participaret

loquendo , comedendo , bibendo , emendo , vendendo , aut aliàs quovis modo , daretque consilium , auxilium , vel favorem directè vel indirectè. In eorum etiam majorem detestationem pari modo mandavit quòd panni aut aliæ merces quæcunque per eos aut in earum territorio factæ sive titulo emptionis , sive donationis , aut aliàs qualitercunque ad usum aliquorum nullatenus cederent aut reciperentur , nisi inquantum hoc ad eorum damnum seu jacturam cedere posset. Confiscavit nihilominus omnia eorum bona tam mobilia quàm immobilia , ubicunque consistèrent. Personas insuper eorum capientium suas fieri ordinavit. Quorum occasione multi tam in Avinione quàm aliis variis partibus collocati cum damnis & detrimentis innumeris ad propria redire sunt compulsi. Ex quibus eorum communitas ad cor minimè reverfa est , immo fortiùs in sua malitia extitit indurata , continuè peiora prioribus contra dictam Ecclesiam procurando & machinando , libellos etiam diffamatorios , falsa tamen & erronea continentes , contra statum ipsius Ecclesiæ & personam dicti Papæ ubique transmittendo. *Bal. Pap. Aven. Tom. I. p. 435.*

DOUZIÈME PREUVE. *Hist. p. 100.*

TUNC verò isti maledicti Romani nolebant exire ; transactaque quasi una hora , Dominus Massiliensis fecit tantum quòd exirent præter quadraginta vel quasi ; qui etiam armati erant , & ipsi nolebant exire ; sed perquisiverunt totum conclavum per omnes lotgias seu cameras Dominorum Cardinalium sub lectis & retro & in latrinis , dicentes : *Volumus videre si hic sunt homines armorum absconsi , aut si sunt foramina per que aliquis posset intrare vel exire.* Alii verò qui exierant custodiebant portam conclavi clamantes & dicentes alta voce in lingua eorum : *Romano lo volemo lo Papa.* *Ibid. p. 457.*





PREUVES DU VI. LIVRE
DE
L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS
DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE, *Hist. p. 129.*

Redit quoque animus Græcis, qui continuis à Bajazete cladibus atterebantur. Immiserat ille jam ante Jacupum Bassan quinquaginta millibus Barbarorum succinctum in Peloponesum, totque strages ediderat, ut Theodorus despota porphyrogenitus Emmanuelis Imperatoris frater, cum ex obsessa Constantinopoli nulla accersere auxilia posset, Spartam Rhodiis equitibus pretio vendiderit, ut eo reliquam conditionem facilius tueretur, ac Spartiatæ Latinorum virtute contra barbarorum impetus tuti essent. Meminit Jacobus Bosius ex verustis equitum religiosorum monumentis Raymundum Lestura Tolosanum priorem, & Eliam Fossatum præceptorem ad ineundam Spartæ possessionem missos, atque hoc anno XXI. Junii die, religiosi Ordinis equestris in Peloponneso legatos creatos, instructosque summa auctoritate, ut cum Spartiatæ equitum dominatum admittere abnuerent, de variis arcibus peninsulæ cum Petro e S. Superano Achaïæ moderatore pacificerentur. Hic vero observandum, ut Spartiatæ se Turcarum furori objicere maluerint, quàm equitum Hierosolymitanorum imperium suscipere, unde justa in eos Dei ultio perspicui possit: nam miseri repudiato Latinorum patrocinio ac dominatu, postea Turcica tyrannide sunt oppressi. *Ex Rainaldo Tom. 17. ann. 1401.*

DEUXIEME PREUVE, *au bas de la page 142.*

TROISIE' ME PREUVE. *Hist. p. 214.*

EUGENIUS PP. IV. charissimo in Christo filio Joanni Castellæ & Legionis Regi illustri, Salutem, &c. Ex litteris dilecti filii Antonii Fluvianii Magistri Hospitalis S. Joannis Hierosolymitani, & fide digna aliorum relatione intelleximus, quod Christianæ fidei perfidus hostis foldanus Babylonix, summa diligentia parat magnam classem ad oppugnandam in ætate futura insulam Rhodi, & eam de manibus fidelium auferendam. Nos his cognitis, summo dolore mentis commotus sumus, dolentes vicem Christianorum principum, qui cum illis canibus bellum inferre, & sua auferre hactenus consueverint, nunc veluti

dormientes permittant & regna & insulas Christianis subditas capi & conculcari per gentem omnium vilissimam in dedecus & opprobrium totius nominis Christiani. Dolemus quoque, quod propter malignitatem temporum, ne dicamus hominum, ita undique premimur variis molestiis, ut non possimus ad illius insulæ defensionem vacare, prout gerimus in desiderio cordis nostri: nulla enim in re libentius exponeremus facultates nostras & Ecclesiæ, si quæ essent: sed tamen subveniemus religioni pro eorum tutela, de aliquibus galeis, prout temporum angustia permittent. Verum cum hoc parum sit futurum, respectu potentia, quæ à canibus paratur, decrevimus exhortari etiam principes Christianos, præsertim qui potentes mari sunt, ad fidelium defensionem. Itaque quamquam fides catholica & Christi nomen, pro ejus reverentia, debent tuam & aliorum mentem permovere ad impendendam operam non solum pro defensione fidelium, sed etiam infidelium oppugnatione; tamen per Dei misericordiam hortamur tuam serenitatem, eidem in remissionem peccatorum injungentes, ut pro salute animæ tuæ, pro honore regio, pro fama, & gloria tui nominis, velis mittere magistro præfato pro defensione insulæ aliquod firmum auxilium, prout dignitas tua & regni amplitudo requirit. Scis quanta mala intulerunt dudum regno Cypri, & cum ignominia totius populi Christiani. Itaque providendum est per tuam & aliorum principum subventionem, ne similis calamitas accipiatur in ea insula, quæ quasi est scutum fidelium in partibus Orientis, ex quo non solum maxima damna, sed etiam perpetuum dedecus insurgerent nomini Christiano. Si mercedem apud Deum requiris, ex hac re consequeris amplissimam: si laudem apud homines, nulla præclarior esse poterit, quàm ea, quam præstant honestæ, piæ & salutiferæ actiones; hæc præsertim, quæ collocantur pro defensione Christi fidelium adversus infidelium iniquitatem. Dat. Florentiæ, &c. xvii. Kal. Januarii anno iv.

EUGENIUS PP. IV. universis & singulis bajulivis, prioribus, castellano Empostæ, præceptoribus, capitularibus, & aliis præceptoribus, & Fratibus Ordinis S. Joannis Jerosolymitani, Salutem. Cum, dilecti filii, Magister, & conventus Hospitalis S. Joannis Jerosolymitani nobis per nuntios proprios per hos dies nunciare curaverint, perfidos Christi hostes saracenos, soldano Babylonæ subjectos, ingentem parare classem, & alios, quantos possunt facere apparatus animo & intentione insulam Rhodi & alia religionis vestræ loca invadendi; & nos, qui defensionem ipsius insulæ & locorum libenter pro posse curam suscipimus, classis nostræ, quam adversus Teucros parari faciebamus, expeditionem accelerari curemus, quo possit ipsa classis utriusque necessitati, pro ut opportunum fuerit, satisfacere; cupientes huic tantæ rerum uno tempore simul incumbentium necessitati quibuscumque modis possibilibus subvenire, decrevimus eos omnes, qui honorem & emolumenta ab ordinis vestri religione reportant, ad tam honesta tamque debita onera convocare. Quare vobis omnibus & singulis

præceptoribus in tota Italia constitutis, sive vestris locum tenentibus, quibus per dictam Italiam cura principalior est commissa, præsentium tenore mandamus, quatenus omnes præceptores & fratres vestris singulorum Prioratibus subjeutorum, qui bello, ac militiæ idonei videantur, concessa tamen prius per vos illis, qui ire debebunt, licentia, suas præceptorias arrendandi ad tres annos, pecunia anticipata juxta ritum & consuetudinem religionis prædictæ; eos præsertim, qui facultatibus adeo præditi sint, & Rhodum petere, & per certum tempus ad religionis obsequia, sine communis thesauri gravamine, ibidem commorari possint, cogere visis præsentibus debeatis.

Illos autem ex prædictis præceptoribus & fratribus, qui non videntur armorum & belli exercitio satis idonei, & facultatibus fulciti, cogatis ad solvendum extraordinarium ultra solitas & ordinarias impositiones dictæ religionis, tantum, quantum discretionibus vestris, & duorum proborum præceptorum bene solventium vobiscum assumentorum, visum fuerit oportere. Quæ in re magnam debetis diligentiam adhibere, ut nullus amicitiae respectus, nulla sub excommunicationis poena obstet corruptela, quominus prædicta debitam & votivam habeant executionem; quia licet omni tempore, debitores sitis ordini vestro & religioni cum fidei & integritatis puritate servire; hoc tamen tempore, hoc in casu id ipsum majori quadam affectione & attentione tenemini adimplere. Atque ut hi, qui parere noluerint, saltem pænæ formidine ab ipso parendi defectu retrahantur, vobis prioribus ante dictis, quatenus præmissa adimplere autoritate nostra curetis, duximus committendum, atque ipsis præceptoribus, ut vobis obedire teneantur sub eadem excommunicationis forma ac privationis officiorum & beneficiorum habitorum, & in posterum habendorum pænâ, harum serie præcipimus & mandamus. Dat. Romæ apud S. Petrum anno, &c. MCCCCXLIII. Id. Aprilis anno XIV.

Eadem mandata data sunt cunctis ipsius religiosæ militiæ in Galliis, Germania, Anglia & Hispania præfectis. Ne vero plus æquo gravarentur, à persolvenda ea auri vi, quam Regi Aragonum pro paranda in Turcas classe concesserat, exemit. Denique Joanni è Lastco, de quo paulò ante memoravi, solemnem equitum cætus Rhodi celebrandi potestatem fecit.

Saraceni porrò meditatam de subigenda Rhodò expeditionem aggressi, exscensione in insulam facta, agros vastarunt, obviis quibusque igni ferroque absumptis, urbem obsidione cinxere, eamque pluribus hostilibus impressionibus tentarunt: sed equitum virtute fortiter excepti propulsatique recedere, non sine dedecore & damno compulsi sunt. Hæc pluribus Jacobus Bosius in sua historia Rhodiana, & ex litteris Apostolicis confirmantur. Ex quibus etiam illud perspicuum est, Eugenium ad reprimendos Christiani nominis hostes, qui ex accepta clade odio iraque efferata Rhodum se iterum bello perituros soloque æquatuos comminabantur, ingentem classem instruere & parare adorsum esse: hæc enim posterorum memoriæ tradi voluit.

EUGENIUS PP. IV. ad perpetuam rei memoriam. Accidit quod impetus dictorum Saracenorum fuit multò major periculofiorque, quam ante ipſorum adventum fama prævia timebatur; cum dictæ gentis perfidæ classis potentiffima adveniens, & ipſa gens impia in terram descendens, tales tantosque fecerit impetus, ut niſi fratres ipſius religionis divino protegente præſidio ſe ſe maximis cum impenſis, maximisque cum laboribus adjuviſſent, periculum fuerit manifeſtum perendi Rhodum & ejus inſulam cum omnibus, quæ religio illa longo jam tempore tenuit in partibus Orientis, unde privatus fuiſſet populus Chriſtianus maximo firmiſſimoque præſidio adverſus Chriſti hoſtes, quibus patefactis remaniſſet aditus ad reliquas Chriſtianorum partes uſque in Italiam invadendas. Quanquam verò dicti Saraceni à religioſis S. Joannis Jerofolymitani, divinâ favente clementiâ, fuerint tunc repulſi; non tamen ideò ceſſat ſuſpicio, ſed certis fide dignis habetur autoribus, eoſdem Chriſti hoſtes majorem potentioremque prima illa claſſem continuò parare, cum qua prædicant & præſumunt Rhodum iterato univerſam ad ſolum uſque proſternere. Quamobrem nos tantis malis obviare volentes, conſtituimus & jam cæpimus ingentem parare claſſem ad Rhodi deſenſionem vere proximo tranſmittendam: ad quam parandam fortioremque & munitiorem faciendam claſſem juſſimus ſicut decet, religioſos omnes præfati Ordinis S. Joannis Jerofolymitani aut perſonaliter venire, aut galeas aliaque navigia mittere, aut neceſſariis expenſis taliter contribuere, quod nullus eorum à poſſibili onere eximatur, &c. Dat. Romæ apud S. Petrum anno Dominicæ Incarnationis MCCCCXLIIII. iv. Cal. Decembris, Pontificatûs noſtri anno XIII.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Cum nos pro evidenti totius Chriſtianæ religionis utilitate & fidei Catholicæ exaltatione, nec non pro civitatis Conſtantinopolitanæ & Hungariæ ac Cypri regnorum, aliarumque provinciarum Chriſtianorum tutelâ & conſervatione quam plures & maximos ſumptus nos ſubire oporteat, quos propter multiplices expenſas, quas pro Armenorum, Græcorum & aliorum populorum Orientalium à doctrina Romanæ Eccleſiæ dudum diſſidentium unione expoſuimus, & alias præteritorum temporum calamitates ſine fidelium ſuffragiis tolerare non poſſimus, cumque Infideles ipſi tot præliis & certaminibus ſuperati viribus & animis fracti ac debilitati ſint, hanc nobis & Catholicis principibus, populoque occaſionem diutius oblatam non deſerentes; magnam claſſem parari fecimus, cum magnus Fidelium exercitus in Hungaria per venerabilem fratrem noſtrum Julianum Episcopum Tuſculanum legatum de latere de noſtra commiſſione paretur, (dum eâ ſcribebat Eugenius, nondum de illius nece certior fuerat factus) ut terreſtri maritimaque potentia Teucros & alios Chriſti nominis

inimicos Christianorum exercitus aggrediatur, ad quod sanctum opus eò ardentius incitatur, quò Saraceni civitatem Jerusalem in dedecus Christianorum occupantes, longè magis quam præteritis temporibus, adversus Christianos sepulchrum Dominicum visitantes sævierunt, & (quod horrendum dictu est) Infideles Christi barbarica & efferata quadam rabie inflammati imagines Salvatoris Domini nostri Jesu Christi & B. Mariæ Virginis & aliorum Sanctorum ibidem existentes dirui fecerunt, eas nefanda turpitudine & variis ignominiarum generibus afficientes, quod tam perfidè & impiè fortassis divina sapientia fieri permisit, ut nos & alii Catholici tam atroci & perversa injuria provocati ad comprimendum hujusmodi immanem fidei Christianæ ignominiam illatam ardentius invitaremur. Nos verò huic & fidei causæ, quæ cæteris rebus anteponenda est, omnes nostras cogitationes atque conatûs adhibentes, quemadmodum in dicto terrestri exercitu dictum legatum habemus, illique exercitui nostra & sedis Apostolicæ auctoritate præsidet, ita dilectum filium nostrum Franciscum tit. S. Clementis Presbyterum Cardinalem S. R. E. Vice-Cancellarium ad classem hujusmodi contra Infideles ipsos conducendam & nationem Græciæ & alias nationes Christianas à feritate Teucrorum & aliorum Infidelium liberandas legatum pronuntiavimus, quæ si Dei misericordia sequuntur, recuperatio Domini sepulchri & Terræ Sanctæ faciliè sequi poterit.

Accedit ad superius enarrata imminetia Christianis pericula, quod cum Soldanus Cayri dominus jam duobus proximis superiobus annis insulam Rhodi arcem quandam Christianorum adversus barbaros magna ac terribili classe invaserit, adeò ut parum defuerit quin ultimâ vice ipsa Rhodiensis civitas, & per consequens insula tota fuerit expugnata, & pro ut certissimis litteris & nuntiis quotidie habemus, jam Soldanus ipse classem longe majorem magisque formidandam primo veris tempore ad expugnationem dictæ insulæ transmittendam paret, nos, nisi pati velimus ipsam insulam ad manus barbarorum in maximam Christianorum perniciem devenire, alteram (nimirum ab ea, quæ immissa in Hellespontum fuerat,) classem parare oportet non minorem ea, quæ superius dicta est, qua & dictorum barbarorum conatibus resistatur, & prout nos in Domino spem habemus, præparetur & aperiatur via ad Terram Sanctam de manibus barbarorum hujusmodi celeriter eruendam. Pro quo quidem sanctissimo ac necessario opere effectui mancipando venerabilem Fratrem nostrum Marcum Patriarcham Alexandrinum, Apostolicæ sedis legatum cum magna & sumptuosa classe ex parte jam ordinata duximus transmittendum. (Subdit se tolerandis sacri illius belli sumptibus imparem, atque ad Christianorum, de quorum nomine & salute agitur, liberalitatem confugere : ad quam excitandam præmia indulgentiarum proponit, iisque potissimum qui religiosam militiam in Soldanum aliove Infideles fuerint professi, vel instructos armis milites submiserint.) Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno, &c.

EUGENIUS PP. IV. venerabili fratri Marco Patriarchæ Alexandrino adversus Saracenos in insulis Cypri & Rhodi & Ægypto, ac Syria, Apostolicæ sedis legato salutem, &c.

Post magnos multosque labores pro Dei nostri honore & ejus fidei augmento, & populorum ab Infidelibus oppressorum liberatione ex injuncta nobis desuper pastoralis officii cura multo jam tempore impensos, novis nunc & summè ingentibus bellorum fragoribus non invitamur modo, sed rapimur atque impellimur, ut piissima justissimaque arma in hostes fidei moveamus. Nam cum facta communibus expensis & diutinis laboribus unione Orientalis cum Ecclesia Occidentali, reductisque ad sanctum fidei cultum Armenis, Jacobitis, Nestorinis, Georgianis, & aliis plerisque populis; data quoque sinceræ fidei norma Æthiopicis primo, & postmodum Regi Bosniae ac suorum regnorum populis, innotuisset nobis regnum Hungariæ civilibus simultatibus adeò ardere, ut timerent omnes Christiani ne ob ipsas dissensiones simultatesque Teucris magnam Europæ partem, præsertim provincias ipsis Hungaris continentes invaderent, ac incendiis & rapinis potissimè populorum in servitutem redigendorum sædatis nefando Machometo manciparent, penitusque subjicerent, inducias primo in ipso regno per legatum nostrum illuc missum fieri obtinuimus, quarum beneficio postea est secutum ut Charissimus in Christo filius noster Wladislaus Hungariæ ac Poloniæ Rex nostris usus consiliis legato nostro comite ac adjutore expeditionem paraverit terrestrem, quam anno ante acto primùm & postea præsentem in Teucros ducta ea gens tantis pridem victoriis per annos fermè octoginta in Christianos usa multoties fracta, multoties repulsa, & infinitis propè cædibus debiliatata penè ad extremum in Europæ partibus sit perducta, quibus parandis rebus nisi alia etiam auxilia dedissemus, nisi aliam fecissemus provisionem classis, alios Teucros Asiam incolentes ut in Europam trajicerent prohiberetur, tanta victoria, tanta Dei nostri gloria nullo pacto potuisset haberi, aut aliquibus exercitus terrestris viribus obtineri: quamprimùm verò classis quam ad strictum Gallipolis duxit prout continuò paratissimam tenet dilectus filius Franciscus Cardinalis Venetiarum nepos noster illo in stricto visa est, illicò Teucris, qui in Europa erant territi animos amiserunt, alia verò Teucrorum multitudo, quæ ex Asia in Europam trajicere conabatur non classis nostræ præsentia & modo, sed viribus est repulsa: cum autem tot tantisque negotiis gravaremur etiam supra vires, perfidi Saraceni hostes & ipsi nominis Christiani classem adducentes numero navium & gentium multitudine copiosam annisque duobus ante actis Rhodum invadentes cum multis insultibus oppugnationibusque presserunt; & licèt Rhodus & loca religionis Hospitalis S. Joannis Hierosolymitani illam tenentis Dei adjutorio & ob alias, quæ priùs à nobis aliquibusque fidelibus principibus factæ fuerant provisiones tunc fuerit dispen-

fata, non tamen liberati fumus dictorum Saracenorum timore, imò magis magisque cogimur formidare, quia classem prima majorem parant cum qua dicunt præsumuntque non solum modò Rhodum & suæ religionis loca capturos, sed Christianos usque in Italiam invasuros; quæ maxima cum anxietate animi cogitantes & cum Dei nostri adjutorio opportuna cupientes remedia adhibere classem & nostri ærarii expensis & fidelium principum religioforumque prædicti ordinis & aliorum Christianorum auxilio armare disposuimus adversus prædictos Saracenos impiissimos Christi hostes pro Rhodi aliorumque locorum prædictæ religionis, atque etiam aliorum Christianorum circa Mediterraneum mare habitantium defensionem vere proximo perducendam. Cum itaque in omni regenda multitudine præsertim in bellicis artibus gubernandis requiratur potissimè probus & sufficiens dux ac caput, nos ad hoc diligentius attendentes, & cum proprii etiam sanguinis effusione, si oportuerit, providere cupientes de tuæ personæ ex gentis nostræ familia & nostro sanguine oriundæ prudentia, fidelitate & rerum experientia studio ac diligentia in arduis nostris & Romanæ Ecclesiæ negotiis comprobata sumentes in Domino fiduciam singularem, sperantes insuper indubiè quod ex tuis actibus virtuosis, illo tibi assistente qui justa bella gerentibus victoriam repromittit, dictorum Christi hostium destructio resultabit, ad personam tuam convertimus aciem nostræ mentis, & te adversus Saracenos supra dictæ classis nostræ rectorem & gubernatorem de venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium consilio & assensu sedis Apostolicæ legatum ad dictam insulam Rhodi & Cypri & per totam Ægyptum & Syriam cum potestate legati de latere duximus faciendum, &c. (Instruit legatum plurima auctoritate, ut munus pro dignitate gerat, adigat ad sua imperia classarios, rebelles coerceat, & cætera quæ ad propulsandum à Rhodo hostem debilitandosque ejus conatus conduxerint, perficiat.) Datum Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLIV. Cal. Jan. Pontificatûs nostri anno XIV.

EUGENIUS PP. IV. ad futuram rei memoriam. Pro parte dilectorum filiorum Fratri Joannis de Lastico Hospitalis S. Joannis Jerosolymitani magistri, & balivorum, priorum, procerum, præceptorum, ac fratrum conventualium omnium linguarum assembleam dicti Hospitalis facientium nobis nuper exhibita petitio continebat, quod cum anno proximè transacto, (videlicet die vigesimâ mensis Februarii, anno Incarnationis Dominicæ millesimo quadringentesimo quadragesimo quarto ipsi omnes simul, secundum mores & ritus dicti Ordinis, congregati in generali assembleâ, communi consensu, & nemine discrepante considerantes assiduas expensas & dispendia, quibus dudum affecti erant resistendo conatibus infidelis impiissimique Soldani Babylonæ, cum jam tribus annis tres potentissimæ classes eorum insulam & civitatem Rhodi invaserant, & eodem anno ipsam civitatem obsederant cum ruinâ & desolatione insulæ, ac ja-

cturis, & cupientes opportuna ac omnino necessaria remedia adhibere, ordinaverint atque statuerint, quod omnes priores, &c. (Decreverant, ut ad reprimendos Babyloniorum impetus omnium vestigalium ordinis media pars à singulis prioribus castrorum, domorum, ac possessionum præfectis festo S. Joannis Baptistæ Rhodii conventus ærario inferretur, cui decreto Eugenius ipse robur Apostolicum adjecit.) Dat Romæ apud S. Petrum anno MCCCCXLV. v. Cal. Augusti Pontificatûs nostri anno XV.



PREUVES DU VII. LIVRE

D E

L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

PREMIERE PREUVE. *Hist. pag. 280.*

EXTRAIT du 3^e. compte de Jacques l'Empereur, Trésorier des Guerres, communiqué par Monsieur du Fourny, Auditeur des Comptes, portant que Messire Gui d'Aubuffon, Chevalier Seigneur de la Borne, servoit le unzième de Juillet de l'an 1356 avec neuf Ecuyers de sa compagnie, sous le commandement de Messire Pierre de Bourbon, Capitaine Souverain pour le Roy, dans les parties du Berri.

EXTRAIT des titres de la maison de Mercœur, communiqué par Monsieur du Fourni, Auditeur des Comptes, portant que Guillaume d'Aubuffon, Seigneur de la Borne, fut l'un des Seigneurs qui se rendirent cautions des conventions du mariage qui fut traité le 22 de May de l'an de 1313 entre Jean Dauphin, Comte de Clermont & Anne de Poitiers.

VIES des Poètes provençaux écrite par Jean de Nostradame, & imprimées à Lion, l'an 1575, & l'Histoire de Provence, écrite par César de Nostradame, & imprimée à Lyon l'an 1614, dans lesquelles il est rapporté que Gui d'Uzès Seigneur d'Uzès, & Ebles, & Pierre d'Uzès ses freres ayant résolu de courir les Cours des Princes pour faire fortune, s'adresserent d'abord à Raynaud, Vicomte d'Aubuffon, & à la Vicomtesse Marguerite sa femme qui prenoit un

un singulier plaisir à la poésie provençale, & qu'après avoir fait preuve de leurs inventions & poésies, & déplié infinies belles & doctes rimes, ils reçurent plusieurs beaux, & riches présens du Vicomte & de la Vicomtesse, à la louange de laquelle Gui d'Uzés (qui mourut l'an 1230) fit des vers qui sont dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roy, cote 7226, fol. 216.

EXTRAIT d'un registre des dons faits par les Rois d'Angleterre aux Comtes d'Angoulême, cotté V. & communiqué par Monsieur de Fourni Auditeur des Comptes, contenant des lettres du Roy Louis VIII. données à Valence au mois de Juin de l'an 1226, par lesquelles il mande au Vicomte d'Aubuffon de faire l'hommage de son château d'Aubuffon au Comte de la Marche, quoiqu'alors ses ancêtres ne l'eussent rendu qu'aux Rois ses prédécesseurs.

EXTRAIT de la Chronique de Geofroi, Prieur de l'Abbaye du Vigeois en Limoufin, qui vivoit encore l'an 1184, dans laquelle il est marqué qu'Assalide fille d'Archambaud, Vicomte de Comborne, fut mariée avec Gui Comte d'Aubuffon.

CONFIRMATION faite le 4 des Ides de Juillet (le 12 de Juillet) de l'an 1192 par Gui Vicomte d'Aubuffon, après son retour de Jérusalem, d'un échange que Ranulfe son frere (auquel il avoit laissé le gouvernement de son Vicomté & de sa terre) avoit fait avec les Religieux de l'Abbaye de Bonlieu, pendant qu'il faisoit ce pelerinage.

EXTRAIT de la Chronique de Vigeois, dans laquelle il est marqué que Matabrune fille d'Eblés de Ventadour, & de Marguerite soeur de Bozon de Turenne, & veuve d'AIMAR Vicomte de Limoges, fut mariée avec Rainaud, surnommé le Lépreux, Vicomte d'Aubuffon, & qu'elle fut remariée après sa mort avec Esquivat de Chabanois.

EPITRE de Geraud Evêque de Cahors écrite à l'Empereur Frederic premier, par laquelle il mande à ce Prince, qu'après qu'il eût plû à sa sublimité de vouloir qu'il assistât à la cérémonie de son couronnement qui s'étoit fait à Albe le jour de Noel, & qu'entre les autres faveurs qu'il avoit reçues de sa benignité, il lui eût accordé des lettres de sauf-conduit par tout son Empire, & lui ordonné de le venir trouver à Plaisance le jour des Rameaux; les graces que sa Magnificence Imperiale lui avoit faites, en le recevant & en le congédiant, lui avoient donné lieu de croire qu'il pouvoit aller au Mont Cassin pour y visiter le Vicomte Eble de Ventadour son cousin, qui y étoit demeuré malade à son retour de Jerusalem: mais qu'étant venu delà trouver l'Evêque de Bamberg, que sa Majesté Imperiale

avoit commis avec l'Evêque de Minden pour travailler à la paix de l'Eglise, parceque le Roy de France lui avoit dit de s'informer de ce que l'on avoit fait pour la terminer ; il avoit été arrêté & mis en prison avec ceux qui l'accompagnoient en revenant du lieu où ces Evêques étoient assemblez, à cause qu'il n'avoit point de lettres de créance ; c'est pourquoi prosterné à ses pieds, il supplioit très-humblement la clemence de ce Prince qu'il commendât que l'on le mît en liberté avec son cousin le Vicomte d'Aubuffon qui étoit Marquis de cette terre, &c. *Quemdam consanguineum meum Vice-Comitem de Albuione illius terra Marchionem.* Quoique cette Epitre n'ait point de date qui apprenne en quelle année elle a été écrite, il est cependant certain qu'elle l'a été l'an 1170, parceque ce fut dans cette année que l'Evêque de Bamberg dont elle parle, fut nommé par l'Empereur Frideric I. surnommé Barberouffe, pour accorder les differends qu'il avoit avec le saint Siege.

CHARTE qui est dans le Cartulaire de l'Eglise Collegiale de Montier-Roseille en Limousin, portant que Rainaud Vicomte d'Aubuffon, ayant appris que le Monastere de Roseille, établi par le soin d'une noble femme appelée Carissima, avoit été détruit par ses ancêtres. ordonna que l'on le rétablît, & que pour réparer les torts de ses parens, il remit Seguin Abbé de saint Irier en possession de cette Eglise, du consentement d'Itier, Evêque de Limoges, & y ajouta celles de S. Porjeft & de S. Julien pour le repos de l'ame de Ranulfe son pere, pour le repos de la sienne, & pour le repos de celle de Guillaume Comte d'Auvergne. (*Vivente adhuc Henrico Rege, & Iterio Prasule, Canonici sancti Aredii, Raussolia monasterium, favente Guilelmo Comite Arvernix recuperavere, &c.*) qui l'avoit obligé à faire ce rétablissement, qu'il restitua tout ce que lui, & ses prédécesseurs y avoient usurpé, qu'il autorisa toutes les donations que ses vassaux voudroient y faire, & qu'il voulut que si quelqu'un frapoit un des Clercs de cette Eglise, il en devînt homme de corps, ou que l'on lui coupât la main avec laquelle il l'auroit frapé, à moins qu'il ne la rachetât pour le prix de cent livres d'argent. Ensuite de quoi Roger averti par le même Itier Evêque de Limoges, & exhorté par Guillaume Comte d'Auvergne, & par le même Raimond Vicomte du Chau d'Aubuffon de rendre ce que ses Ancêtres avoient pris à l'Eglise d'Aubuffon, donna aux Chanoines du même lieu de Roseille, la moitié du droit de sépulture qui lui appartenoit dans leur Eglise, & leur promit de ne donner qu'à eux les biens qu'il possédoit encore. Cette Charte est datée de la seconde férie du mois de Mars, & du 15 de la lune ; & comme elle nomme Itier Evêque de Limoges, qui fut élu l'an 1052, & qui mourut l'an 1073, le Roi Philippe I. qui succéda au Roi Henri I. son pere le 4 d'Août de l'an 1060, & Guillaume Comte d'Auvergne qui mourut l'an 1063, suivant la généalogie de ces Comtes publiée l'an 1665 avec celle de la maison de la Tour en Au-

vergne par M. du Bouchet. On peut juger par ces caracteres que ce rétablissement fut fait entre l'an 1060 & l'an 1063.

AUTRE Charte qui est dans le Cartulaire de la même Abbaye d'Uzerche, portant qu'une Religieuse nommée Albergue, donna plusieurs biens à l'Eglise de saint Pierre d'Uzerche en presence de Jourdain Evêque de Limoges, de Guillaume Evêque d'Angoulême, & de Géraud Evêque de Perigueux, & que cette donation fut faite l'an 1048 sous le regne du Roi Henri, & le même jour que l'on fit la dédicace de ce Monastere, à la cérémonie de laquelle se trouverent le Vicomte Aimart, le Vicomte Archambault, Ranulfe Vicomte d'Aubusson, Aimart de Laron, Gaucelin de Pierre Buffiere, Bozon de Corso, & Pierre son frere.

EXTRAIT de la Chronique de Geoffroi, Prieur du Vigeois, dans laquelle il est marqué que Gulfier Seigneur de Las-Tours qui rendit son nom illustre dans l'histoire de la guerre de Jérusalem, épousa Agnès fille de Ranulfe Vicomte d'Aubusson, & qu'elle lui apporta la moitié du Château de Gimel en mariage: *superior ille magnusque Gulferius, de quo mentio fit in historia jerosolimitani belli, de Agne filia Ranulfi vicecomitis de Albusson, per quam habuit medietatem castri de Gimel, genuit Gulferum qui Lemovica vulneratus, obiit in monasterio sancti Martialis, tertio nonas Martii.* Ce Gulfier de Las-Tours étoit à la Terre Sainte l'an 1096, & lorsque Raymond Comte de Toulouse, vint avec l'armée des Chrétiens assieger la ville de la Marra l'an 1089, après que l'on eut attaché les échelles sur les murs de cette ville, il fut le premier qui y monta, & qui anima si bien par son exemple, qu'il fut cause que l'on s'en rendit maître; *Calendis Novembris omnes principes Marram urbem munitissimam expugnare proponunt, &c. Preparatis igitur necessariis comes Tolosanus, &c. Flandrensis, &c. Cum autem continuatus esset assultus, &c. Applicatis ad murum scalis, violenter nostri muros conscendunt, inter quos vir nobilis de Episcopatu Lemovicensi, Gulferius cognomento de turribus, murum primus conscendit, quem plures subsecuti, mortuus est ibi Willelmus Auraciensis Episcopus.* Et comme la mort de cet Evêque est marquée au onzième de Decembre, de l'an 1098 dans le *Gallia Christiana* de Messieurs de Sainte-Marthe, cette datte prouve clairement l'année dans laquelle vivoit encore ce Seigneur de Las-Tours.

EXTRAIT du Concile de Limoges asssemblé le 18 de Novembre de l'an 1301, dans lequel il est marqué que l'Abbé d'Uzerch fut repris par Jourdain Evêque de Limoges, de ce qu'au mépris des Reglemens de ce Concile, il avoit enterré dans son Monastere, le Vicomte d'Aubusson qui étoit excommunié, parcequ'il avoit été tué en pillant l'Eglise.

EXTRAIT de la Chronique d'Aimar de Chabannois (qui vivoit l'an 1029) dans laquelle en parlant de Turpion Evêque de Limoges l'an 914 , & qui mourut l'an 944 ; il remarque qu'il étoit d'une race si illustre qu'il étoit oncle de Rotbert Vicomte d'Aubuffon , *Antecessor verò ejus (scilicet Ebli Episcopi Lemovicensis) Turpio genere clarissimo , avunculus Roberti Vicecomitis Albucensis in rebus Dei magnificus fuit , &c.* La Chronique de Maillezais remarque aussi que Turpion Evêque de Limoges , étoit oncle de Robert Vicomte d'Aubuffon . *Ebulus enim Pontifex Lemovica civitatis factus est , &c. Fuit autem successor Turpionis Episcopi avunculi Roberti Vicecomitis Albuconensis , &c.* Et cela est encore confirmé par l'histoire Chronologique des Evêques de Limoges écrite vers l'an 1320 par frere Bernard Gui Religieux Dominiquain , qui mourut l'an 1331 Evêque de Lodeve.

CHARTE tirée du Cartulaire de Limoges portant que Rainaud Vicomte , & Bezon Comte de la Marche , Marquis , soucrivirent une donation qui fut faite à cette Eglise le sixième des Ides d'Août , & la cinquième année du Roi Lotaire , c'est-à-dire le 8 d'Août de l'an 958 , parceque ce Prince succeda au Roi Louis d'Outremer son pere , le 15 d'Octobre de l'an 954.

EXTRAIT de la Charte du rétablissement de l'Abbaye de saint Augustin de Limoges , fait par Turpion Evêque de Limoges , qui gouverna cette Eglise depuis l'an 914 , jusqu'au 26 Juillet de l'an 944 qu'il mourut dans le Château d'Aubuffon , portant que ce fut du consentement d'Hildegair , Vicomte de Limoges , de Rainaud Vicomte d'Aubuffon , d'Archambault & d'Aimar ses parens (qui étoient les Grands de la Province de Limosin) qu'il donna à cette Abbaye les biens qu'il jugea nécessaires pour l'entretien de ses Religieux.

QUOIQUE cette Charte ne donne point la qualité de Vicomte à ce Ranulfe , il y a cependant lieu de croire , que non seulement il l'avoit été , mais qu'il fut l'un de ceux qui le furent instituez dans le Limousin par le Roi Ludes , après qu'il eût été couronné Roi d'Aquitaine dans la ville de Limoges l'an 887.

DEUXIÈME PREUVE. *Hist. pag. 346.*

SED ne modò etiam te lateat quæ in urbe geruntur: hoc vel unum videtur mihi cognitu dignum fratris Imperatoris magni Turcorum accessus, qui solemni pompâ acceptus est totâ urbe spectante. Incessit enim per speciosiores vias insigni insidens equo, mediisque inter Franchelchetum Papæ filium, & grandis magistri Rhodiorum equitum fratrem. Denique in sacrum palatium inyectus est, ibique honorificè habitus. Non multos post dies publicum in consistorium deductus ad pontificis maximi conspectum conspicuo in throno sedentis: neque flecti ante illum neque deosculari ex more vestigium, ut qui præsentibus sacris ritibus & ceremoniis illum edocebant, ullo passus est modo: ut dolore & indignatione permoti Christiani, qui spectaculo aderant, rabidam omnem bilem despumarent, & in alterutros fremerent, quod non vi incurvaretur à stipatoribus armatis, aut barba raptaretur ad sacros pontificis pedes, ne impunè Christianam dignitatem & divinam rem nostram contemneret is qui sub patre Mahumeto tantum beati sanguinis nostri profuderit sævus & impius, quantum quasi lacum efficeret, aut quantum vix rivus egereret. De illius adventus causa, multa variaque fabulantur ociosi. Sed omnium vulgarissima hæc opinio est, ut tradatur Sultano armandus in fratrem regnantem, qui legatos Romam nuperrimè misit illum deposcentes: Pro quo Sultanum aiunt magnam vim auri sanctamque Hierosolimam Papæ polliceri. Et per fratrem si Imperatorem Turcorum vicerit, Imperio regnisque illius devicti potitus fuerit, se omnia Christianis erepta pristinis bellis restitutum. Aspectus barbari dirus & truculentus, corpus compressum & validum. cervix lata, pectus vastum & prominens. Statura ultra quàm mediocris, habens & oculorum alterum luscum ac torvum, nasum aquilinum, caput inquietum, semper omnia collustrans & tanquam minax inspectans. Ætas illi (ut mihi videtur) anno quadragesimo proxima, patrem, cujus cælatam ære sæpius imaginem vidi, ad unguem referens: & ut indole, sic & moribus pessimis insigni atrocitate atque sævitia æquans. *Ex Papirio Mass.*
p. 368.

T.R.O.I.S.I.E.M.E. P.R.E.U.V.E.

INNOCENTIUS Episcopus servus servorum Dei, dilecto filio Petro Magistro Hospitales sancti Joannis Hierosolymitani, salutem, & Apostolicam benedictionem. Cum inscrutabilis summi Dei providentia statuisset humanum genus, sub peccati jugo, vetusta servitute detentum, in libertatem vindicare, & ad beatitudinis gratiam reparare; Unigenitum filium suum, nostræ mortalitatis carnem suscipere voluit, ut per ejus sanctissimam Incarnationem, ac Christi fidelium in eum, suæque Ecclesiæ Vicarios, pietatem, & obedientiam, regna cœlestia promereremur. Qui cum in terris regnum Dei prædicando versaretur, Apostolos sibi elegit, ut post suam in cœlis gloriosissimam Ascensionem, Ecclesiam suo sanguine fundatam, usque in seculum regerent, & fecundiore fructu in dies adaugerent. Inter quos Petrum Apostolorum Principem, & Ecclesiæ suæ sanctæ caput instituit, datâ ei, suisque successoribus solvendi, & ligandi plenaria potestate. Neesse enim fuit, cum sit unicuique hujus vitæ finis constitutus, ut Petri autoritas, dignitas, & potestas ad ejus in Romana Ecclesia successores transfunderetur, ut esset usque ad seculi consummationem, qui Christum repræsentans caput esset Ecclesiæ suæ, & solvendi ac ligandi vicariam potestatem obtineret. Cum igitur per hanc ab ipso Petro continuatam Romanorum Pontificum successionem, felicitis recordationis Sixtus Papa quartus Prædecessor noster, summus dictæ Ecclesiæ Pontifex, ac verus Jesu Christi Vicarius, qui in sede Petri hætenus sedens, in hæc almâ urbe duodecimâ Augusti die, animam Deo reddiderit post solemniem exequiarum, ut moris est, celebrationem; Nos unâ cum venerabilibus Fratribus nostris sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus, de quorum numero tunc eramus, Romæ in palatio Apostolico, ubi idem Prædecessor obierat, loco ad id rationabilibus ex causis per eosdem Fratres concorditer electo; modo, & tempore congruis, Conclave pro futuri Pontificis electione sumus ingressi; ubi quarto die qui fuit xxix. dicti mensis Missa in honorem sancti Spiritûs celebrata, post diligentem tractatum, prout tantæ rei dignitas esflagitabat, prædicti Fratres, ejus qui invocatus erat gratia cordibus eorum infusa; nos tunc Tituli sanctæ Cæcilie Presbyterum Cardinalem in summum Pontificem unanimi voluntate concordiaque elegerunt. Nos igitur & si humilitatem, & fragilitatem nostram ad Universalis Ecclesiæ sarcinam perferendam imparem esse cognosceremus, tamen in eo confisi qui humilia eligit ut fortia confundat, quique in se sperantes non deserit, colla subjecimus Apostolicæ servituti supernâ nobis dispositione commissæ. Hanc verò assumptionem nostram ad tuam consolationem significandum duximus devotioni tuæ, quæ uti peculiarem nostrum, & Ecclesiæ filium singulari complectimur charitate, hortantes eandem devotionem tuam in Domino, ut porrigi facias preces ad Do-

minum Deum nostrum ut nobis sua gratia assistat, & gressus nostros dirigat, ut Ecclesiam suam sanctam, ad gloriam, & honorem ejus, exaltationem fidei, hæreseos extirpationem, pacem, & quietem populi Christiani adversus Teucros Christiani nominis inimicos, feliciter in Domino gubernare valeamus. Tunc autem devotio quod maximè Catholicos Magistratus decet, à quibus cæteri bene vivendi exempla debent assumere; fidem Catholicam nostram, & Apostolicæ sedis auctoritatem, honorem, & libertatem Ecclesiasticam protegere, ac defendere velis, ut cæteri fideles exemplo tui, ad similia incitentur. Nos enim qui Ordinem tuum semper dileximus, te, & eundem Ordinem habebimus specialiter commendatos, ac ad omnia quæ spectabunt ad tuum, & ipsius honorem, & augmentum, auctore Domino, paratos invenies. Datum Romæ apud sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominicæ, millesimo quadringentesimo octagesimo quarto, pridie Idus Septembris, Pontificatûs nostri, anno primo. *Ex Bessio, Tom 2. p. 488.*

QUATRIÈME PREUVE. *Hist. pag. 373.*

Instructiões données per le Pape Alexandre VI. au Nonce par lui envoyé à Sultan Bajazet Empereur des Turcs, avec les Lettres d'icelui Sultan audit Alexandre.

SUPERIORIBUS diebus Cardinale Gurcense referente, D. Georgius Basardus Litterarum Apostolicarum scriptor, per sanctissimum D. N. Papam ad magnum Turcam Nuntius, oratorque missus, ut ipse Cardinalis dicebat, per illustrissimum D. Joannem de Ruvere almæ urbis præfectum, illustrissimi Cardinalis S. Petri ad vincula fratrem germanum captus fuit, & apud Senogalliam detentus, apud quem idem Cardinalis Gurcensis compertas fuisse dixit informationes per eundem sanctissimum D. N. sibi datas, super iis quæ apud magnum Turcam agere deberet, quæ dictus Cardinalis Gurcensis sanctissimo D. N. ad infamiam improperebat, quarum informationum nuntii & oratoris ad magnum Turcam tenor. Alexander Papa sextus instructiões tibi Georgio Basardo Nuntio & familiari nostro, postquam hinc recesseris directè & quanto citius poteris ibi ad potentissimum magnum Turcam Sultan Bajazet ubicunque fuerit, quem postquam debite salutaveris, & ad divini numinis timorem excitaris, significabis ipsi nomine nostro qualiter Rex Franciæ properat cum maxima potentia terrestri & maritima, cum auxilio status Mediolanensium, Britonum, Burdegalsium, Normandorum & cum aliis gentibus huc Romam veniens eripere è manibus nostris Gem Sultan fratrem celsitudinis suæ, & acquirere regnum Neapolitanum, & ejicere Regem Alfonsum cum quo sumus in strictissimo sanguinis gradu & amicitia conjuncti, & tenemur eum defendere, cum sit feudatarius & subditus noster, & annuatim fol-

vat nobis censum, & sunt anni sexaginta tres & ultra quod fuit investitus Rex Alfonso avus ejus, deinde Ferdinandus pater, cui successit Rex qui per prædecessores nostros, & per nos fuerunt investiti & incoronati de dicto regno, & ideo hac de causâ prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noster, qui non solum properat ut dictum Gem Sultan capiat, & ipsum regnum acquirat, sed etiam in Græciam transfretat, ut patrias celsitudinis suæ debellare queat, prout suæ Majestati innotescere debet; & dicunt quod mittant dictum Gem Sultan cum classe in Turquiam, & cum nobis opus sit resistere, & nos defendere à tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus nostros exponere oportet, & se bene præparare; quod cum jam fecerimus, opusque sit facere maximas impensas, cogimur ad subsidium præfati Sultan Bajazet recurrere sperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus quod in tali necessitate juvabit nos, quem rogabis & nomine nostro exhortaberis ac ex te persuadebis cum omni instantia, ut placeat sibi quam citius mittere nobis ducatos quadringenta millia in auro Venetos, pro annata anni præsentis, quæ finiet ultimo die Novembris venturi, ut cum tempore possimus nobis subvenire in quo majestas sua faciet nobis rem gratissimam, cui impræfentiarum nolumus imponere aliud gravamen, & sic exponendo vires & conatus nostros in resistentia facienda, ne dictus Rex Franciæ aliqua victoria contra nos potiatur, & contra fratrem suæ majestatis, cum aut ipse Rex Franciæ terra marique sit longe potentior nobis, indigeremus auxilio Venetorum, qui obsistunt, nec volunt nobis esse auxilio, imò habent arctissimum commercium cum inimicis nostris, & dubitamus quod sint nobis contrarii; quod esset nobis augmentum magnæ offensionis: & non reperimus aliam viam eos convertendi ad partes nostras tractandas quam per viam ipsius Turcæ, cui denotabis ut supra: & quod si Franci victores forent, sua majestas pateretur magnum interesse, tum propter ereptionem Gem Sultan fratris sui, tum etiam quia prosequerentur expeditionem & longe cum majori conatu contra altitudinem suam, & in tali causâ haberet auxilium ab Hispanis, Anglicis, Maximiliano, & Hungaris, Polonis & Bohemis qui omnes sunt potentissimi Principes. Persuadebis & exhortaberis majestatem suam, quam tenemur certiore reddere ob veram & bonam amicitiam quam habemus ad invicem, ne patiat aliquid interesse, ut statim mittat unum Oratorem ad Dominium Venetorum, significando qualiter certo intellexit Regem Franciæ movere se ad veniendum Romam, ad rapiendum Gem Sultan fratrem, inde regnum Neapolitanum, demum terraque & mari contra se præparare, quod velit facere omnem resistentiam, & se defendere contra ipsum, & deviare ne frater suus capiatur ex manibus nostris, quos exhortetur & stringat, quod pro quanto cari pendant amicitiam suam, debeant esse adjumento & defensionis nostræ, & Regis Alfonsi terra marique; & quod omnes amicos nostros, & primum Regem habeat pro bonis amicis

cis suis, & nostros inimicos pro inimicis: & si Dominium pollicebatur consentire tali petitioni suæ, Orator habeat mandatum de non recedendo Venetiis, quousque viderit effectum, & quod dicti Veneti declarent se esse amicos & adjumento nobis, & Regi Alfonso, & esse contra inimicos Francorum & aliorum adhærentium Regi Franciæ: & si contradixerint, Orator significet quod S. D. non habebit eos amicos, & postea recedat ab eis indignatus: quanquam credimus quod si sua Majestas ardentè astringat eos modo convenienti, condescendent ad faciendam voluntatem Majestatis suæ, & sic persuadens eis multum ut facere hoc velint, quia istud est majus adjuamen quod habere possumus, impetret resisti injuriis nostris, & sollicitabis quanto citius talem Oratorem, ut recedat ante te: nam multum importat acceleratio tua.

Denotabis pariter magno Turcæ adventum Oratoris magni Soldani ad nos cum litteris & muneribus quæ transmisit nobis, quando Gem Sultan fratrem suum accepimus, ac magnas oblationes & promissiones quas nobis fecit de magno thesauro, ac de multis aliis rebus, ut bene scis, quandoquidem tuo medio omnia sunt practicata, & sicut continetur in capitulis quæ dictus Orator fecit & dedit, significabis Majestati suæ intentionem nostram: in quantum sibi promissimus firmiter tenebimus, & nunquam contraveniemus in aliqua re, imo nostræ intentionis est accrescere & meliorare nostram bonam amicitiam. Bene gratum nobis esset, & de hoc multum præcamur & hortamur D. Serenissimum, quod pro aliquo tempore non impediatur Hungarum, neque in aliqua parte Christianitatis & maxime in Croatia & civitatibus Leginæ, quod faciendo & observando nos faciemus quod Hungarus non inferat ei aliquod damnum, & in hoc Majestas sua habebit compassionem complacendi nobis, attento maxime motu Francorum, & aliorum Principum. Quod si in bello perseveraret, habeat pro comperto sua Magnitudo quod in ejus auxilio essent quam plures Principes Christiani, & doleret Majestatem suam non fecisse secundum consilium nostrum, quod damus sibi primo ex officio, quando sumus pater & dominus omnium Christianorum: postea desideramus quietem Majestatis suæ ad bonam & mutuam amicitiam; quoniam si aliter Majestas sua statueret prosequi & molestare Christianos, cogeremur rebus consulere, cum aliter non possemus obviare maximis apparatibus qui fiunt contra Majestatem suam. Dedimus tibi duo Brevia quæ exhibebis Turcæ: in uno continetur quod faciat tibi dare & consignare 40000. ducatos pro annata præsentis: aliud est credentiæ, ut præstet tibi fidem in omnibus quæcumque nomine nostro ipsi exposueris. Habitis 40000. Ducatis in loco consueto facies quitantiam secundum consuetudinem, & venies recto tramite cum navi tuta, & cum illuc applicaveris, certiores nos reddes, & expectabis responsum nostrum: præsens tua intimatio consistit in acceleratione; facies ergo diligentiam hinc in eundo ad Turcam in expeditione & in redeundo similiter. Et

ego Georgius Basardus nuntius & familiaris præfatæ sanctitatis per præsens scriptum & subscriptum manu meâ propriâ fidem facio & confiteor supradicta habuisse in commissis ab ore præfatæ Sanctitatis Romæ de mense Junii 1494, & executum fuisse apud magnum Turcam in quantum fuit mihi ordinatum ut supra, & quantum ad Oratorem quem requisivit Sanctitas sua à Turca mittendum Venetias est obtentum, qui è vestigio debeat recedere à Constantinopoli, de mense Septembris post me, ad exequendum, in quantum erat, voluntatem præfatæ sanctitatis cum illustrissimo DD. Venetorum. Idem Georgius Basardus manu propria scripsi & subscripsi. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Forolivienſis, Apostolicâ & Imperiali auctoritate Notarius publicus, supra scriptam inscriptionem & instructionem ex originali ex Senogallia transmissio, de verbo ad verbum transsumpsi & scripsi, nihil mutando aut addendo, & hoc ipsum transsumptum, prout jacebat ad litteram feci requisitus & rogatus: in cujus rei testimonium hic me subscripsi, & signum meum apposui consuetum. Florentiæ die 25 Novembris, anno Domini 1494.

Sultan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriusque continentis, Asiæque & Europæ, Christianorum omnium excellenti Patri & D. D. Alexandro divinâ providentiâ Romanæ Ecclesiæ Pontifici dignissimo reverentiam debitam & benevolam cum sincerâ dispositione: post convenientem & justam salutationem, significamus tuo supremo Pontificio, quemadmodum in præſenti misistis vestrum hominem & Legatum Georgium Basardum, cum litteris quæ continebant de vestra salute & amore & amicitia, venit & pervenit in optimo tempore ad meam altissimam Portam, & didicimus quæ per litteras significabantur, & quæ commisistis ipsi dicere ex ore: retulit etiam coram magnitudine mea integra, quemadmodum tua gloriositas ipsi mandavit. Cum didicerimus primum nos de salute & bona habitudine tuæ dominationis, delectati sumus maximè, & exultavit spiritus meus, propterea & illis quæ per ipsum significastis, ascensum sumus etiam & fecimus ipsa, & misimus etiam ad loca quæ significastis ut mitteremus, sicut valebat Magnitudo vestra ulterius, & id quod conventum est, quamvis ad nostrum tertium satis temporis reliquum sit, tamen de quo scripsistis, & petistis, ipsum cum festinatione datum est, & prædictus Legatus Georgius jam perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde & honoratus est dignè à mea Altitudine, ut ipsum decet. Misimus etiam unum cum ipso à nostra altissima Porta fidelem nostrum hominem Cassimen, & data est ei licentia, ut rursus ad tuum Pontificium redeat: nostra enim amicitia Dei voluntate in dies augebitur: nuntiis autem vestræ salutis nunquam nos privetis, ut audientes magis delectemur. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopoli 1494 anno à Jesu Prophætæ nativitate, die 18 Septembris.

Sultan Bajazet Chan Dei gratiâ Rex maximus, & Imperator utriusque continentis Asiæque & Europæ, Christianorum omnium excellenti Patri & Domino Alexandro divina providentia supremo Pontifici dignissimo reverentiam debitam & benevolam cum sincerâ dispositione: dignum & fidelem vestrum hominem & Legatum Georgium Basardum in altissimam Portam misistis: venit & attulit nobis nuntios de vestra salute & bona habitudine, & delectavit nos mirificè; attulit etiam & verba quæ mandastis ipsi privatim, & etiam misistis, integrè & didicimus, & bene commisimus & nos ipsi sermones, ut nuntiet ipsos coram tuo Pontificio, & detur sibi fides in his quæcumque dixerit; quæcumque sunt verba nostra indubitata: etiam præfatus Gorgius perfecit omnia bene quæcumque requirit officium Legati, unde honoratus est digne à mea altitudine, secundum ipsius decentiam, & data est ei licentia ut redeat rursus in aulam tuæ magnitudinis, & manifestet illi illa quæ nos ipsi commisimus. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopolitani 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

Sultan Bajazet Chan, &c. Alexandro divina providentia Romanæ Ecclesiæ supremo Pontifici dignissimo, &c. Post convenientem & justam salutationem, significamus tuæ dominationi, quemadmodum in præsentem fidelem nostrum Cassimen servum cum nostris litteris misimus ad summum tuum pontificium, ut ferat ad nos de vestra salute & bona habitudine, quod nos cupimus quotidie audire & delectari; similiter significet etiam & vobis de nostra felici sanitate & amore, ut & vos quæ de nobis sunt ab ipso dicenda audientes delectemini, sicut & nos delectamur. Jussimus etiam & est datum id quod est conventum prædicto servo meo Cassimi, ut perferat ipsum ad tuam gloriositatem, & cum auxilio Dei reversus fuerit, rursus ad meam altitudinem significet nobis vestram salutem & amicitiam, ut inde cum audiverimus, magis etiam delectemur, & quæ ipsi mandavimus nota faciet tuæ magnitudini: date autem ipsi fidem in his quæcumque dixerit. Datum in aula nostræ Sultanicæ autoritatis in Constantinopolitani 1494 anno à Jesu Prophetæ nativitate, 18 Septembris.

Sultan Bajazet Chan, &c. Alexandro, &c. Post convenientem & justam salutationem, notum sit tuo supremo Pontificio, quemadmodum Reverendus Dominus Nicolaus Libo Archiepiscopus Archatenensis est dignus & fidelis homo ipsius & à tempore præcedentis Papæ supremi Pontificis Domini Innocentii usque in hodiernum diem in tempus suæ magnitudinis continuè ad pacem & amicitiam festinat, semperque animo & corpore in fidelissima fide duabus partibus servivit & adhuc servit. Hujus igitur rei causa justum est à vobis decerni majori in ordine ipsum esse debere; unde &

rogavimus dictum supremum Pontificem ut faceret illum Cardinalem, & assensus est nostræ petitioni, adeo ut litteris etiam nobis significaverit quod petitum est datum fuisse ipsi. Verum quia non erat tempus Id. Septembris mensis, non sedet in ordine suo, & ut requirit consuetudo. Interea verò jussu Dei dedit Pontifex commune debitum, & sic ipse remansit. Ea igitur de causa scribimus & rogamus tuam magnitudinem, propter amicitiam & pacem quam inter nos habuimus, & propter meum cor, ut adimpleas ipsi tuum Pontificium, videlicet ut facias ipsum perfectum Cardinalem: habebimus & nos id in loco magnæ gratiæ. Datum, &c. ut supra. Supra-scriptæ quaternæ litteræ erant scriptæ sermone in charta authentica more Turcarum, cum quodam signo aureo in capite, quas litteras transtulit in Latinum de verbo ad verbum, me excipiente & notante, eruditus vir Lascaris natione Græcus, assistente illi & adjuvante interpretationem Reverendiss. D. Aloisio Cyprio Episcopo Famagustano, & Marcello Constantinopolitano, illustrissimo Principis Salernitani Secretario: in cujus rei fidem & testimonium ego Philippus de Patriarchis clericus Forolivienſis Apostolicâ & Imperiali auctoritate Notarius publicus, omnia supradicta manu mea propriâ scripsi & subscripsi, & meum signum apposui, rogatus & requisitus.

Sultan Bajazet Chan filius Soldani Mahumeti, Dei gratiâ Imperator Asiæ, Europæ ac omnis maritimæ, patri & domino omnium Christianorum divina providentia Papæ Alexandro sexto Romanæ Ecclesiæ digno Pontifici, post debitam & meritoriam salutationem, ex bono animo & puro corde significamus vestræ magnitudini, per Georgium Basardum servitorem & Nuntium vestræ potentia, intelleximus bonam convalescentiam vestram, & etiam quæ retulit pro parte ejusdem vestræ magnitudinis: ex quibus lætati sumus, magnamque consolationem cepimus. Inter alia mihi retulit quomodo Rex Franciæ animatus est habere Gem fratrem nostrum, qui est in manibus vestræ potentia, quod esset multum contra voluntatem nostram, & vestræ magnitudinis sequeretur maximum damnum, & omnes Christiani paterentur detrimentum: idcirco una cum præfato Georgio cogitare coepimus pro quiete, utilitate, & honore vestræ potentia, & adhuc pro mea satisfactione bonum esset quod dictum Gem meum fratrem qui subjectus est morti, & detentus in manibus vestræ magnitudinis, omnino mori faceretis: quod si vita careret, esset & vestræ potentia & quieti commodissimum, mihi que gratissimum, & si in hoc magnitudo vestra contenta sit complacere nobis, prout in sua prudentia confidimus facere velle, debet pro meliori suæ potentia, & pro majori nostra satisfactione, quanto citius poterit, quocumque meliori modo placebit vestræ magnitudini, dictum Gem levare facere ex angustiis istius mundi, & transferri ejus animam in alterum seculum, ubi meliorem habebit quietem. Et si hoc adimplere faciet vestra potentia, & mandabit nobis corpus suum in qualicum-

que loco esse citra mare, promittimus nos Sultan Bajazet supradictus, in quocumque loco placuerit vestræ magnitudini, ducatorum trecenta millia, ad emenda filiis suis aliqua dominia, quæ ducatorum trecenta millia consignare faciemus illi cui ordinabit vestra magnitudo, antequam sit nobis dictum corpus datum, & per vestros meis consignatum. Adhuc promitto vestræ potentæ quod vita mea comite, & quandiu vixero habebimus semper bonam & magnam amicitiam cum eadem vestra magnitudine, sine aliqua deceptione, & eidem faciemus omnes beneplacitas & gratias nobiles. Insuper promitto vestræ potentæ, pro meliori sua satisfactione, quod neque per me, aut per meos servos, neque etiam per aliquem ex patriis meis erit datum aliquod impedimentum aut damnum dominio Christianorum, cujuscunque qualitatis aut conditionis fuerit, sive in terra sive in mari, nisi essent aliqui qui nobis aut subditis nostris damnum facere vellent, & pro majori adhuc satisfactione vestræ magnitudinis, ut sit segura, sine aliqua dubitatione de omnibus his quæ supra promitto, juravi & affirmavi omnia in præsentia præfati Georgii, per verum Deum, quem adoramus, & super Evangelia vestra observare vestræ potentæ omnia usque ad complementum, nec in aliqua re deficere, sine defectu, aut aliqua deceptione, & adhuc pro majori securitate vestræ magnitudinis, ne ejus animus in aliqua dubitatione remaneat, imo sit certissimus de novo. Ego supradictus Sultan Bajazet Cham juro per Deum verum, qui creavit cælum & terram, & omnia quæ in eis sunt, & in quem credimus & adoramus, quod faciendo adimplete ea quæ supra eidem requiro, promitto per dictum juramentum servare omnia quæ supra continentur, & in aliqua re nunquam contra facere, neque contravenire vestræ magnitudini. Scriptum Constantinopoli in Palatio nostro secundum adventum Christi die 15 Septembris 1494. Et ego Philippus de Patriarchis Clericus Forolivienis Apostolica & Imperiali autoritate Notarius publicus infra scriptus, litteras ex originali quod erat scriptum litteris Latinis in sermone Italico, in charta oblonga Turcarum, quæ habebat in capite signum magni Turcæ aureum, in calce nigrum, transfusi fideliter de verbo ad verbum, & manu propria requisitus & rogatus scripsi & subscripsi, signumque meum in fidem & testimonium consuetum apposui. Florentiæ die 15 Novemb. 1494, in conventu Crucis Ordinis Minorum. *Observations sur Philippe de Comines, sur l'année 1494, p. 434.*

CINQUIÈME PREUVE. *Hist. p. 376.*

DUm paucos dies in urbe rex agit, nec ullus auditur militaris tumultus, securior sui Alexander, arce egressus, regem ad colloquium admittit. Et inter eos contracta est amicitia. Edideruntque nonnullos articulos, quorum summarii sunt isti.

In primis Papa remanebit bonus pater Regis, & Rex bonus filius Papæ.

Item, Papa contentus est, quod Cardinalis Valentiniensis vadat in societate Regis; & permaneat quatuor menses, & ultrà, ad beneplacitum Regis.

Item, Papa Turcum consignabit in manus Regis; & servabitur per Regem in Terracina.

Item, Rex in reditu suo restituet Turcum Pontifici.

Item, Rex pollicetur Pontifici, si Turcus ei intulerit aliquod nocumentum, ipsum Pontificem juvare, & defendere.

Item promittit rex Pontifici, quod faciet dare consensum Rhodiavorum infra sex menses.

Item Rex pro restitutionis securitate dabit Summo Pontifici obsides.

Item Pontifex semper recipiet tributum quadraginta millium ducatorum, consuetum per magnum Turcum mitti. *Charles VIII. p. 286.*

*Relation du siège de Rhodes en 1480 par Merri Dupui, témoin oculaire.**

EN lan de nostre Seigneur Jesus-Christ mille quatre cens huitante; le grand Turc infidele ennemi de la foi Chrestienne, plain dorgueil & denvie, & pour cuider destruire la foy Catholique & la Chrestienne: & pour soubjuguer les Chrestiens & conquerer pais & Royaulmes, feist quatre grosses armées, lune desquelles envoya contre le Roy de Hongrie, laquelle armée par la grace de Dieu fut du tout destruite: & tous les Turcs prins mors & occis. La seconde envoya au Royaume de Pouille contre le Roy Ferrand Roy de Naples ou ils firent moult de grans maux, & prindrent par force une Cite nommée Ostrante en laquelle ils se fortifierent. La tierce envoya contre le Soubdam. Et par force vouloit faire ung chasteau en la terre du Soubdam pour aucunement le tenir en soubjection, & amoult grant puissance le commença a faire. Mais quant le Soubdam en fut adverti, il y envoya ung Capitaine avec son armée. Et par force feist rompre & abatre & demolir tout le chasteau encommence. Et fut l'armée du Turc rompue & moult grant quantite de Turcs occis & prins: & la quarte armée envoya devant la Ville & Cite de Rhodes icelle Cite cuider avoir par force & la destruire pour ce que c'est la ville du monde qu'il hait le plus, & que il destruiroit plus volentiers. Mais par la grace de Dieu il en a este bien garde, & encore sera, se Dieu plaist: de laquelle dernière armée, cest assavoir de celle qui a este devant Rhodes, je Mary Dupuis gros & rude de sens & de entendement je veuille parler & descrire au plus brief que je pourray & au plus pres de la verite selon que je peu voir a lueil; & peu de

* On a suivi dans l'impression l'orthographe de l'original, imprimé en Gothique: mais on en a changé, ou multiplié la ponctuation en plusieurs endroits, pour rendre le discours plus intelligible.

temps apres ce que ledit siege fut oste ou leve, & aussi pareillement en ce que je n'ai ouï parler, raconter, & aussi pareillement tesmoigner a plusieurs qui y ont este presens, & qui ont tout veu tant Chevaliers qu'autres gens de la Ville. Non obstant que en moy na pas science ne intelligence pour comprendre, ne de scripre une si haulte & une si grant victoire que Dieu a donne & envoye aux nobles Chevaliers & vaillans gens qui estoient dedans ladicte Ville de Rhodes ladicte année durant le siege. Mais seulement en gros le descrips selon que je le peu savoir pour en advertir ceulx les quieulx en vouront savoir des nouvelles, & aussi les quieulx y prendront plaisir de loir lire.

Et premierement est assavoir que la Ville & Cite de Rhodes est assise en une belle & bonne & grant Isle moult bien fertile & habundante de biens du couste du soleil levant: laquelle Isle si est toute enclose de mer. Et est ladicte Ville ou Cite de Rhodes une tres-belle & tres-bonne Cite & grant, & y a bien en bon port de mer, bien marchant, & lung des plus grans passaiges de tout le Levant, devant laquelle & alopposite dicelle est assise & situee la Turquie, qui est terre ferme & ung grant pais dont le infidele Turc joyst & possede: & peut avoir depuis ladicte Ville jusques a ladicte Turquie a xviii. mille de mer a passer qui valent environ six lieues françoises, & laquelle Ville de Rhodes est assise en beau pais & de belle venue de toutes pars bien muree & tourree & a la muraille à xxii. piez despasseur & plus; & y a de beaux fosses & larges tours à fons de cuve & la Ville la mieulx clause que je veix oncques qui soit au monde comme je croi, & est bien garnie d'artillerie tant grosse que petite & de tous aultres batons, & y a tousiours beaucoup de nobles & vaillans Chevaliers & de toutes les nacions du monde qui sont chacun jour prests & appareilles de combatre pour la foy catholique & deffendre la chrestiente, & qui souvent courent en Turquie, & qui jamais n'ont paix aux Turcs & Infideles: devant laquelle Ville & Cite du couste de terre & comme au meillieu des deux bandes de la marine y a une petite montaigne plate, laquelle montaigne est nommée & appellée la montaigne saint Estienne. Et tout autour de ladicte Ville & Cite de Rhodes a le plus beau lieu du monde pour mettre & pour poser siege. Car tout autour de ladicte Ville y a beaucoup de jardins & tout plain de petites maisons Esglises & Chapelles de Grecs, vieilles murailles tant de pierres & petis roches où l'on se peut mettre a couvert contre ceulx de la Ville, en telle maniere que se toute l'artillerie du monde estoit dedans la Ville, elle ne saroit faire nul mal à ceulx qui sont dehors s'ils ne se approuchent près de la Ville.

Or de la maniere comment vint l'armee du Turc, & que le siege fut mis devant ladicte Ville & Cite de Rhodes, est assavoir, que le vingt & troyesme jour de May audit an mil iiii. cens huitante arriuerent au tour de ladicte ville cent voelles ou environ; c'est assa-

voir galeres, fustes, pallendrees, gapperies, & aultres telles navieres chargees de gens & de artillerie & aultres choses que leur estoit necessaire pour leur siege, lesquels prindrent port en plusieurs lieux de l'isle au tour de ladicte Ville. Et illecques descendirent en terre grant quantite de Turcs, lesquels incontinent & de prime face, sen allerent monter sur ladicte montaigne saint Estienne, de laquelle l'on peut veoir aucunement en aucuns lieux de la Ville, & illec & tout entour dicelle & de la ville mirent & tendirent leurs pavillons & descendirent en terre leurs grosses bombardes, pierres & autres engins a eulx necessaires.

Et ce fait, grant partie de leurs dictes navieres sen alerent au fusto, qui est ung beau port de mer en Turquie a VIII. mille de ladicte Ville de Rhodes, ou avoit anciennement une grant Cite, de laquelle y font encore les murailles, ouquel port de Fusto estoient venus par terre grant quantite de Turcs tant a pie que a cheval, & delecques passoyent sur lesdictes navieres jusquen leur dit siege devant ladicte Ville de Rhodes, tellement quilz furent en tres grant nombre devant ladicte Ville & Cite. Et aussi est assavoir que durant ledit siege passoyent tousiours gens dudit Fusto en Rhodes pour donner aucun refrechissement audit siege. Quant le siege du Turc fut ainsi mis devant ladicte Ville de Rhodes comme avez oy, Monsieur le Grant Maistre de Rhodes, nomme Messire Pierre d'Aubusson, qui avoit donne bonne provision & bonne pollice en la Ville, & ordonne & establi Capitaines & Gardes pour la Ville, & fait preparer & ordonner l'artillerie & aultre batons & fait mettre en ordre & en armes tous ceulx de la Ville chacun en son endroit, en telle maniere quil ny avoit que redire : & mesmement lui mesmes tousiours en armes & le premier devant se trovoit chacun garde tousiours visitant, & si portoit si vaillamment que lon pourroit penser. Doncques quant ledit siege fust ainsi mis devant ladicte Ville, aucuns des Turcs tant a pie que a cheval faisans les vaillans ainsi comme sils voulsissent saluer ceulx de la Ville par une maniere de moquerie, vindrent courre jusquaux fosses de la Ville a tout grans plumes blanches sur leurs testes : mais les gens & gardes qui estoient sur les murailles & es tours de la Ville qui les virent venir si pompeusement & si arrogamment si pres de leurs fosses, les servirent si bien & si dru de bonne artillerie & de aultre trait, quil en demoura la plus grant partie en la place qui navoyent garde de retourner en leur siege pour dire des nouvelles de la Ville. Ung jour quilz vindrent courre devant ladicte Ville, aucuns des Grecs & gens de la Ville firent une faillie sur eulx, & les chasserent bien loing comme de ung trait darc. Mais ung Chevalier Catelan nomme Messire Pierre de Bourges, par le commandement de mon Seigneur le Maistre, afin que aucun inconvenient ne advint a ceulx les quieulx estoient faillis dehors de la Ville, faillit dehors par le boulevard du palais de mondit Seigneur pour faire recueillir ceulx les quieulx estoient dehors; mais il fut surprins & enclos des Turcs.

Et

Et il se deffendit moult fort & vaillamment: ung Turc gesta ung dart & le frappa en la teste & le feist cheoir & tomber à terre; & incontinent le tuerent sur le champ & lui couperent la teste: & ne peust estre secouru assez a temps de ceulx qui estoient dehors. Mais non obstant son corps fut recours en despit de tous les Turcs, & porte au palais de mondit Seigneur le Maistre, & en sepulture ainsi quil appartenoit. Et tous ceulx de la Ville qui estoient faillis se recueillirent.

Peude temps apres le siege mis, le Capitaine & Chief de ladicte armee, que les Turcs nomment & appellent leur Bachal, feist mettre & aussi asseoir troys grosses bombardes de couste une petite Esglise fondee de saint Anthoine qui est pres de ladicte Ville sur le bord de la mer pour tirer & pour abatre la tour saint Nicolas qui est au droit de ladicte Esglise environ deux cens pas en mer, laquelle tour est au bout dung mole qui fault de ladicte Ville au devant du port environ troys cens cinquante pas en mer. Et est une tres-belle & grosse tour ronde de grosse muraille & forte qui a despesseur par le hault vingt piez bonne mesure. Et avecques ce fit mettre & asseoir es jardins dudit saint Anthoine & es lieux endroit du boulevard du palais de Monseigneur le Maistre plusieurs autres grosses bombardes pour battre icellui.

Pendant que les Turcs affutoyent lesdictes troys grosses bombardes pour tirer contre ladicte grosse tour S. Nicolas, ceulx de la Ville affuterent incontinent troys de leurs grosses bombarbes quil mirent dedans la Ville es jardins de Loberge dAuvergne, qui tiroyent droictement sur ceulx qui affutoyent lesdictes troys grosses bombardes devant ladicte tour saint Nicolas, & leur venoient de couste, & leur rompirent leur atodis & repaires quil faisoient pour affuter leursdictes troys bombardes, & leur firent grant mal & vexation, en telle maniere que avant quil peussent avoir fait leur mantellet & repaire, furent tue beaucoup de leurs gens.

Quant ils furent afustez, & quilz commencerent a tirer contre ladicte tour, ung jour bien matin sen vint au bout du fosse du boulevard du palais de mondit Seigneur le Maistre ung Alemant nomme Maistre George, qui estoit Chrestien renie, fort excellent homme en fait dartillerie. Et de prime face quil fut arrive salva les gens de la Ville moult gracieusement, en leur priant quilz le missent dedans la Ville, & quil sen venoit rendre a Monseigneur le Maistre. Finablement, & pour abregier, fut tire a mont a une corde, & mene a mondit Seigneur le Maistre. Ce Maistre George estoit ung homme grant, bien forme de tous ses membres & de belle stature, beau langage, de grant entre enement, & homme fort malicieux a le veoir & oyr parler. Mondit Seigneur le Maistre le fit interroguer & examiner par quoy il sen estoit venu; lequel respondit, que pour la vraye amour & zele quil avoit a la foy Chrestienne, & aussi pour le bien & pour lutilite de la Ville & de tous Chrestiens, & quil se re-

pantoit du mal quil avoit fait davoit erre encontre la foy Chrestienne. Pourquoi il fut amiablement receu & le bien venu cuidant quil dit verite & lui fut demande des nouvelles de la facon & disposition de larmee & du siege des Turcs, & aussi de la qualite & quantite diceulx: & de toutes les choses que on lui demanda respondit moult prudemment & moult saignement, ainsi comment ung homme lequel est bien conduit & moult bien introduit & advise, & qui bien favoit parler.

Premierement disoit que du nombre des gens estant audit siege estoient environ cent septante mille hommes de toutes manieres & conditions. De gens de bombardes y avoit entre les aultres seize grosses pieces qui avoyent xxii. piez de longueur, & ung pie quatre dois despaisseur de metal, lesquelles gestoient la pierre de neuf a onze paulmes de rondeur: & six gros mortiers qui gestoient la pierre aussi grosse ou plus que lesdictes bombardes; & grant quantite daultres plus petis batons a feu.

De la venue dudit Maistre George diverses furent les opinions. Aulcuns disoient quil estoit venu pour espie. Les autres disoient quil estoit venu pour bien & quil se repantoit. Les aultres disoient quil lavoyent veu aultreffoys avant quil fut renye, quil estoit homme cault & malicieulx & ingenieur, & quil sen faisoit bon garder. A la fin fut grant souspecion sur luy, car lon commença a tirer dedans ladicte Ville & Cite de Rhodes des fleches ou il avoit atache des escripteaulx dedans, lesquieulx escripteaux avoient en escript: Gardez vous de Maistre George. Et faignoyent les Turcs lesquieulx tiroient lesdictes fleches estre bien marris & courouces de ce qu'il sen estoit venu rendre a la Ville. Mondit Seigneur le Maistre prudent & saige du tout en tout entierement, commanda que ledit Maistre George fut bien garde. Et le bailla en garde a six hommes, & leur commanda que sur paine de la vie nuyt & jour ils le gardassent.

Le dernier jour du moys de May les Turcs commencerent a tirer dedans ladicte ville gros courtaulx & mortiers, dont entre les aultres en tomba deux ou palais de mondit Seigneur le Maistre, lung desquieulx persa trois estages & cheut en lestable, & se mist la pierre bien avant en terre. Autre courtault tomba sur la voulte dune sale ou les freres mangeoient, & abatit la voulte, & rompit par le meillieu deux gros pilliers de marbre qui estoient ou meillieu de ladicte sale, qui ioustenoient ladicte voulte que deux hommes auroient asses affaire a embrasser lung a ung coup, & persa tout oultre ladicte pierre & cheut en la cave qui estoit dessous sur une boete de vin quelle rompit en pieces, & le vin perdu, & encores entra bien avant en terre; mais la Dieu mercy, de tous les courtaulx & mortiers qui cheurent dedans ladicte ville ne firent nul mal aux gens de dedans, comme il fera dit plus aplain cy apres.

Quant le Bachal Capitaine principal de larmee dudit siege des Infideles eust este par aulcun temps devant ladicte ville ou Cite, veu

& cogneu aucunement la situacion & fortificacion dicelle, selon son ymaginacion se pensa que se il pouvoit avoir ladicte tour saint Nicolas & le mole ou quel ladicte tour est aisee & situee, que facilement apres & beaucoup plus a son aise il auroit ladicte ville. Pourquoy les premiers quinze jours apres que ledit siege fut mis, fist battre ladicte tour fort & merueilleusement des troys grosses bombardes, estant pres de ladicte Eglise saint Anthoine, en telle maniere que esdits quinze jours ladicte tour receut environ troys cens coups de bombardes, & batue en telle maniere & facon, que du couste de terre de la ou les bombardes tiroient, sembloit que fut ung grant tas de pierres : tant fut icelle tour batue & egratignee, & les pierres cheutes les unes sur les autres. Mais de lautre couste de la tour, cest assavoir du couste de la mer, demoura saine & entiere en telle maniere quil sembloit que jamais on ny eut tire coup de bombe, si non tant seulement le hault de ladicte tour ou estoient les crenaulx qui furent du tout abatus & rues en mer : & de fait qui eust veu ladicte tour du couste de terre du lieu ou les bombardes tiroient, sembloit quelle ne fut pas deffensible, & que personne ne se fut ose tenir dedans.

Mondit Seigneur le Maistre prudent & saige veant ladicte tour qui se battoit ainsi fort, & que les infideles Turcs tachoyent & desiroient moult fort a la prendre, cognoissant aussi que s'ils en estoient les maistres, quilz eussent fait grant mal & grant domaige a la ville, & garde que naviere ne fut entree ne faillie du port dicelle, & que ladicte ville eust este en moult grant adventure destre du tout perdue & destruite, delibera & ordonna que par force de Chevaliers & autres gens elle fut bien garde & deffendue. Et mondit Seigneur le Maistre prudent & saige y ordonna & establit Capitaines & Gardes, & aussi pareillement grant quantite de Chevaliers y envoya & d'autres gens, lesquels mondit Seigneur le Maistre y envoya & y tramist pour la tuicion & aussi pour la deffense dicelle tour & mole, lesquels firent todis, bastides tout autour & long de ladicte tour & mole de pierres de bois, touneaulx & autres vaisseaux plains de terre pour ce que cest tout roc, & assirent & affuterent bombardes, serpentines, canons, coleurines & autres artilleries sur ledit mole es lieux propres & convenables, si bien & si proprement qui ny avoit que redire. Et avecques ce assuterent & aprestèrent autour de ladicte tour & mole grant quantite de petites barques & vieux touneaulx, lesquels estoient tous plains de composition de feu, afin que se ils avoyent assault, fust pour fere bruler les galees, fustes & autres manieres de Turcs s'ils approchoient de ladicte tour & mole, & se tindrent sur leur garde nuyt & jour.

Le Bachal des Turcs, quant il vit que ladicte tour fut ainsi fort batue que aves ouy, pour icelle cuider avoir, le neufviesme jour du mois de Juing environ deux heures devant le jour, feist venir devant ladicte tour moult grant quantite de navieres, galeres, fustes,

barques & pareillement aultres manieres de instrumens pour bailler l'assault a icelle, lesquels commencerent a faire ung moult grant bruit en criant & en invocant leur Mahon, & faisant grand bruit & horribles & espouventables sons de gros taborins, guisternes, viellez, & aultres instrumens, souvent huyant & tournoyant tous ensemble en telle maniere quil sembloit que le ciel deust venir abas en tirant canons & bombardes; se approucherent de ladiçte tour & mole, & en telle façon, que cestoit chose horrible, merveilleuse & espouventable de les oyr approucher. Finablement quand ils furent approuches de ladiçte tour & mole, & pres de mettre pie en terre, les gardes & les gens de ladiçte tour & mole ils faisoient bonne garde & qui bien estoient armes, arilles, & aussi pareillement estoient bien affutes, les receurent si bien & si vaillamment & de si grant couraige, & les servirent si tresbien & si tresdru & si fort de bombarbes serpentines & tret de pierres & coups de main, quilz les firent bien & hastivement reculer & retourner en les rebourant & reculant fort & vaillamment; lesquels mauldiz Turcs & Infideles sen alerent & retournerent pour ceste foys tous camus & tout esbahis: mais non obstant ils ne sceurent ne aussi pareillement ne peurent si prestement reculer, ne si tost pour eulx en aler quil nen demourat audit assault sept cens de mors ou plus sans ceulx qui furent noyes, & nen mourut point de ceulx de ladiçte tour & mole, & si furent peu de blessies. Pour laquelle victoire mondit Seigneur le Maistre accompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens sen ala rendre graces & louengez a notre Dame de Philarme qui lors estoit en la ville en une petite Esglise de grecs pres du chasteau, laquelle y avoit este pourtee avant le siege mis, pour ce que son Esglise est en liste sur une montaigne environ quatre mille loing de ladiçte ville de Rhodes.

Après que le Bachal sceut que ces gens avoient este ainsi vilainement reboutez, saches quil en fut fort desplaisant, & se pensa de gaster & dommaiger la ville de tout son pouvoir, & de retourner a ladiçte tour par aultre maniere. Ores il est assavoir que pendant quilz tiroient contre ladiçte tour S. Nicolas, aussi semblablement tiroient & batoyent fort le boulevard du palais de mondit Seigneur le Maistre: mais pour ce que ledit boulevard si estoit tout macif & plain de terre jusques pres des crenaux, & avoit dessus comme ung pre ou jardin de plaissance, les pierres des bombardes non obstant quelles fussent grosses & furieusement gectees ne faisoient que ung petit egratigner la muraille, & en demoroit beaucoup de fichees dedans. Le Bachal doncques voyant ceci se pensa de faire remuer lesdictes bombardes, & battre la muraille de la ville en aultres divers lieux, & le fist pour deux causes. La premiere pour ce que en batant la ville dautre couste & loing de ladiçte tour saint Nicolas se pensa que les gens de la ville se y rendroyent la plus part, & que ladiçte tour saint Nicolas ne seroit pas si bien gardee ne deffendue: lautre pour battre la muraille & emplir les fausses pour y bailler l'assault & pour tacher a avoir la ville.

Doncques feist remuer & pourter huit des grosses bombardes, & les feist mestre & assieger de l'autre coste de la ville & pres de l'autre bande de la mer au droit de la Juifrie pour ce que cestroit le plus beau lieu & plain & uni pour battre la ville, & si en feist mettre & asseoir plusieurs aultres pour battre aucunes tours & aultres lieux de ladicte ville. Si feist doncques battre & tirer fort & merueilleusement contre la muraille de la ville audroit de la Juifrie & aultres lieulx en telle maniere & facon que en peu de temps ils le domagerent fort, & les Turcs aussi non obstant que la muraille audroit de ladicte Juifrie a plus de xxviii piez despoisseur; & tant tirerent & batirent ladicte muraille si durement & si aprement & si dru qui ny avoit personne en la ville qui ne fut fort esmerveille de la fureur desdictes bombardes. Et disoyent ceulx de ladicte ville que jamais ne fut veu ne ouy parler de si furieuses ne merueilleuses bombardes: & si en Rhodes de toutes manieres & nacions de gens & si vieulx, & afferment les Chevaliers & freres de la religion qui estoient pour lors au Lango, qui est une petite ville & ung fort chasteau qui est en une petite isle a cent mille de Rhodes du couste de ponant. Et aussi ceulx qui estoient au chasteau rouge qui est une autre isle a cent mille dudit Rhodes du couste du levant qui ouyent tout a plain les coups desdictes bombardes quant ils tiroient.

Touteffoys mondit Seigneur le Maistre & les vaillans Chevaliers & aultres gens qui estoient dedans la ville veant leurdicte muraille qui se batoit ainsi furieusement, pour y mettre remede firent par dedans la ville grans todis de pierres, bois & terre contre ladicte muraille, & toutes les nuyts faisoient grans todis & repaires sur ladicte muraille de clayes, bois & terre, touneaulx plains de terre, & aultres choses attendant illec lassault, & si avoient ordonne & prepare illec troys ou quatre mille fagots avec souffre, pouldres & aultres compositions de feu pour quant ils bailleroient l'assault & quils viendroyent aux fosses les gecter sur les Turcs & mettre le feu dedans, en telle maniere besoignoient & se fortiffioient par dedans la ville, quil ny avoit personne de quelque estat ne condicion quil fut qui ny mist volentiers la main, & estoit lors ung grant plaisir & une belle chose de veoir la bonne volente du peuple qui continuellement travailloit pour leur fortificacion tant hommes, femmes que enfans, les ungs portoyent pierres, les aultres chau, les aultres boys & tous en bonne ordonnance.

Quant le Bachal vit que lon se fortiffioit ainsi fort, & que le jour quant ils avoient bien batu en ung lieu, la nuyt il estoit rempli de touneaulx, terre, boys, & aultres choses quant venoit sur le soir, faisoit charger ses bombardes, & la nuyt quant il pensoit que ceulx de la ville fussent sur la muraille pour faire leurs todis & repaires ou ils avoyent batu de jour, faisoit mettre le feu dedans & tuoyt les gens, & faisoit de grans maulx a ceux qui faisoient lesdits repaires & todis & jusques a ce quils furent advertis de ce, & sen garderent

le mieulx quils peurent : & aussi daultre part ledit Bachal feist afeuter & meüre du couste de la montaigne saint Estienne & es aultres hault lieux alentour de ladicte ville plusieurs aultres bombardes & courtaulx qui tiroyent au travers de la ville pour gaster & demolir les maisons, & tiroyent nuyt & jour en telle maniere qu'il ny avoit personne qui se ofast tenir en sa maison ne en la ville, mais se tenoyent le plus pres de la muraille quils povoyent & tiroyent lefdits courtaulx plus grosses pierres que ne faisoient les bombardes, & tiroyent la pierre si hault en lair que on la perdoit de veue & cheoit si furieusement, que en cheant elle bruïsoit en lair merveilleusement fort, & en la veant cheoir ne sembloit pas plus grosse que ung esteuf, & poues penser que la ou elle cheoit, ce n'estoit pas mocque, & ny avoit personne qui nen tremblast de paour, mais par la grace de Dieu peu de gens furent tues desdits mortiers, & fault dire que ce fut comme une chose miraculeuse : car communement lefdits courtaulx & mortiers cheoient es places vagues & es lieux inhabitables de gens, & ne faisoient gueres de mal, si non a aucunes bestes mues quils tuoient pour ce que en la ville y en avoit grant foison que l'on y avoit retraictes de ceulx de lisle.

Veant toutes lesquelles choses tout le peuple de la ville tant grans que petis Chevaliers, hommes, femmes & enfans estoient bien confesses & repetans de leurs pechez & estoient tous bien ordonnes comme bons Chrestiens, & comme atendans de mourir de jour en jour, & de heure en heure, & estoient souvent es Esglises en prieres & en devotion en priant a Dieu devotement quil voullit saulver eulx & la ville, & deffendre de la main des faulx chiens Turcs qui ainsi les persecutoient de jour en jour & de heure en heure sans aucun repos avoir. Brief cestoit lors une belle chose & honorable de veoir les belles prieres & devotions de tout le peuple, & aussi de la grant diligence quils faisoient nuyt & jour pour la fortification de leur ville, & de la grant volente & grant couraige qu'ils avoyent pour soustenir la foy Chrestienne.

Durant ledit siege plusieurs des gens dudit siege tant Turcs que Chrestiens renies sen vindrent rendre en la ville pour bons Chrestiens devenir, & pour aider a ceulx de la ville, comme ils disoyent; mais mondit Seigneur le Maistre qui ne se y fioit pas trop, & sur toutes choses sen faisoit bien tousiours donner garde, de paour de trahison, & la venue qui se venoyent rendre les faisoit garder & diligemment examiner ainsi quil appartenoit, & entre les aultres de 6 Chrestiens renies qui se vindrent rendre en la ville, sen vint rendre ung, lequel en linterrogant fut trouve variable en son lengaige; parquoy il fut incontinent suspecione & mis en gene, lequel a la fin confessa quil estoit venu en la ville, & avoit appourte des poisons pour trouver facon & maniere dempoisonner mondit Seigneur le Maistre, & que le Bachal ly avoit envoye & promis que si leust peu empoisonner & faire mourir, de luy faire beaucoup de biens, & confessa beaucoup daultres choses qui seroient tropt longues a raconter. En effet mondit Seigneur le Maistre lui fit lier une grosse

Pierre au col, & le fist gecter en la mer, & est assavoir que tous ceulx qui se vindrent rendre en la ville, mondit Seigneur le Maistre ne sen est voulu servir en aucune maniere, mais les a mondit Seigneur le Maistre apres le siege leve, mis sur une nave, & les a tous envoye au Pape, lesquieulx estoient environ soixante.

Durant lesquelles choses les Turcs tiroient & batoient tousiours fort la muraille de la Juifrie & les tours de la ville, & si faisoient de grans fosses & repaires & approches parvenir aux fosses de la ville: ung jour ceulx de la ville saperceurent que les Turcs avoyent fait grans fosses & grans repaires au bort du fosse & gectoyent grant force de pierres dedans les fosses pour les emplir, mondit Seigneur le Maistre feist failir soixante hommes ung matin esdits fosses & repaires, lesquieulx de grant couraige chasserent tous les Turcs qui y estoient, & les firent reculer jusques en leur siege, & en tuerent dix dedans lesdicts repaires, desquieulx ils apporterent les testes en la ville, & furent mises au bouc des lantes sur la muraille, & baillierent & mirent le feu dedans leurs fosses & repaires, & les abatirent, de quoy les gens de la ville furent bien aises de ladicte vaillance.

Le Bachal pensant & cuidant que la plupart des gens de ladicte ville fussent fort embesoignes & occupes a ladicte muraille, se pensa de donner ung aultre assault a ladicte tour saint Nicolas, & si pensa & ymagna tous les expediens quil peust savoir pour la prendre: si feist faire ung pont de boites & rouneaulx & aultres vaisseaux bien relies, & galefetes & lies & attache les ungs es aultres, & fit par dessus clouer tables, planches, aix & aultres choses, & si le fit faire si long qui pouvoit aler & toucher despuis lesglise saint Anthoine jusques a la tour saint Nicolas, & si large que six hommes y povoyent bien aler de front sur ledit pont, & estoit dung coste & daultre enpanoise & armes comme est une galee. Une nuyt les Turcs alerent gecter sur ung petit esquif une encre en mer pres de ladicte tour saint Nicolas, ou avoit lie & atache une grosse corde dont ils tenoient le bout devers eulx pour mieulx tirer & varier leurdit pont en mer & plus a leur aise. Mais la garde de ladicte tour qui ne dormoit pas les apperceut bien: si fust incontinent envoye ung maronnier qui pluncea & ala au fond de leau couper la cable, & leva lencre, & fut tiree dehors, & portee a Monseigneur le Maistre: & quant les Turcs virent que leur cable estoit coupee, & que ce quil avoyent fait ne leur servoit de riens, ordonnerent certaines quantite de barques pour mener & tirer leur pont en mer, & daultre couste ordonnerent trente de leurs galeres avec grant quantite de feustes, barques & aultres navieres pour gecter & metre leurs gens en grant puissance sur le mole de ladicte tour, sur lesquelles barques & navieres estoit le Capitaine des galiaces du Turc. Le Capitaine des natelies & Merlabay gendre du fils du Turc, gens de grant reputation & auctorite, & plusieurs des aultres Capitaines & Seigneurs furent mis sur ledit pont, lesquels ne retournerent pas en leurdit siege, mais furent tues audit assault: & ceci fait ung jour apres mi-

nuyt quilz eurent afeuste toutes leurs barques, mirent & varierent leur-
 dit pont en mer, & meçant lung des bouts devers ladicte tour saint
 Nicolas, & de lautre couste de ladicte tour du couste de la mer,
 vindrent les galeres, fustes & aultres navieres en grant puissance pour
 eulx gecter sur ledit mole, en gectant grans & espouventables cris, &
 faisoient de moult grans bruits de tabours, & aultres vielles plus
 quilz ravoient fait pour cuider espovanter & esbahir les gardes &
 gens de ladicte tour & mole & pour leur cuider faire habandonner
 icelle. Mais les nobles & vaillans Chevaliers & aultres gens qui
 estoient sur ledit mole pour la garde dicelluy & de ladicte tour plains
 de hardieffe & de bon couraige, & qui bien estoient armes, afeus-
 tes & prepares tindrent pie ferme, & receurent lesdits Turcs si bien
 & si vaillamment, & si les servirent si dru de bonnes bombardes &
 aultres traix de coups de haches & de feu, en telle maniere que
 incontinent quilz mectoyent pie en terre, ils estoient mors & tues
 & haches en pieces, & brules. Et pour ce que ceulx dudit mole avoyent
 este advertis dudit pont, avoyent afeustes troyes grosses bombardes
 du couste ou devoit venir ledit pont tellement, que quant ledit pont
 fut varie & mis en mer, & pres daborder a ladicte tour saint Ni-
 colas, tirerent lesdictes bombardes, & fut ledit pont rompu tout
 outre par le meillieu, & mis en pieces, & furent tues & noyes grant
 partie des Turcs qui estoient dessus ledit pont & des plus principaux
 Capitaines; & au regard des galeres fustes & aultres navieres, plu-
 sieurs furent mises au fond de la mer de coups de bombardes, &
 tous les Turcs lesquieulx estoient dessus mors & noyez, & furent
 prinfes neuf de leurs barques, & tous les Tourcs qui estoient dedans
 aussi mors & noyez, & y moururent les troyes Capitaines dessus nom-
 mes: & avoit audit assault sur ledit mole ung Cordelier de saint
 Francoys, lequel fist merveille darmes; car quant lesdictes barques
 approchoient du mole, il entroit a la mer jusques a la sain-
 ctüre, & tiroit les Turcs hors de leurs barques, & leur coupoit la
 teste, ou haschoit en pieces, & puis gectoit en mer. Brief ce fut
 merveilles des fais darmes quil il fist, ainsi que lassermont ceulx qui
 lui virent faire les grans coups: touteffois a la fin il fut fort naure
 & blecie; mais mondit Seigneur le Maistre le feist bien penser, &
 quant il fut guery luy donna & feist faire ung habillement tout neuf,
 & furent lesdits Turcs derechief villainement reboutes & plus quilz
 navoient este la premiere foys, & dura ledit assault depuis peu apres
 la minuyt jusques a dix heures du matin, & y furent tues deux mille
 cinq cens Turcs & plus, & des principaux Capitaines & Seigneurs
 qui fussent audit siege, & pareillement grant foyson lesquieulx fu-
 rent naures & blecies; & ne fut tue de ceulx dudit mole que unze
 ou douze des Freres Chevaliers; mais il y en eust beaucoup de
 bleciez. Apres laquelle vitoire mondit Seigneur le Maistre accom-
 paigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens, sen ala rendre graces
 & louenge a Dieu & a Nostre Dame de Philerne, & a Monseigneur
 saint

saint Jehan Baptiste, de la grace que Dieu leur faisoit de obtenir victoire a lencontre de leurs ennemis, & quant le Bachal vit que ses gens avoyent este de rechef ainsi villainement reboutes, & quil avoit tant perdu de gens & des meillieurs, de grant douleur & melencolie quil eust, sen ala meître en son pavillon, ou il fut lespace de troys jours sans vouloir parler a personne de ses gens.

Après peu de temps vint le jour de la feste Monseigneur saint Jehan Baptiste qui est le xxiv jour de Juing, patron de ladicte Ville & Cite de Rhodes, la veille de laquelle feste, & pour la louenge & solennite dicelle, est de bonne coustume faire grans feulx, pour quoy ceulx de la ville firent la nuyt grans feus sur toutes les tours de ladicte ville, & sur les clochiers & aultres lieux haulx de ladicte ville. Les Turcs veans ledis feux si grans, & en tant de lieulx, ne savoient pas aquelle fin ceulx de la ville les faisoient, & se approucherent des fosses pour veoir que cestoit. Or ceulx de la ville le jour avoient charge & afeuste toute lartillerie de la ville pour la tirer a ung coupt pour ladicte solennite, lesquels incontinent que les feux furent fais, tirerent, & desemparerent ladicte artillerie toute a ung coupt: mais si bien advint quil fut bien tue environ troys cens Turcs de ladicte artillerie de ceulx qui cestoyent approuches du fosse.

Quant ledit Bachal eust perdu lesperance davoit ladicte tour saint Nicolas, & que tout ce quil y avoit fait ne luy servoit de riens, fist faire a grant puifface trenchees, fosses & approuches devant la muraille de la Juisrie qui estoit fort batue, en telle maniere, que les Turcs venoyent a couvert jusques pres du fosse, en faisant emplir fort les fosses de pierres de boys & aultres choses. Mondit Seigneur le Maistre veant ledictes trenchees & approuches, & que lartillerie de la ville ne leur pouvoit faire nul mal, feist faire tribus de boys, qui est ung engin qui gecte une grosse pierre par paine, & leur en fit gecter souvent & dru, tellement quil leur fut effondre & abatu beaucoup de leurs approuches & repaires, & tousiours y demouroit quelque ung Turc mort dessoubs, & leur faisoient ledis tribus grant mal & domaige, & si faisoit mondit Seigneur le Maistre vuider les pierres des fosses, & tirer en la ville en toute diligence.

Ung jour ledit Maistre George fut amene sur ladicte muraille en luy monstrant la muraille qui estoit moult fort batue, & les repaires & approuches des Turcs, en lui demandant son opinion, & quil luy en sembloit: & il respondit que lartillerie des Turcs estoit si furieuse & si puiffante, que muraille du monde narresteroit devant, quelque espaisseur quelle eust, & lui sembloit que la ville estoit en grant danger, veu les tranchees, approuches, & les fosses qui simplissoient fort, & la grant quantite de Turcs qui estoient devant: & de tout ce que on luy demanda respondit moult lachement au moins chose ou il ny avoit apparence, & luy fit lon tirer deux ou troys coups de bombarde; mais il ny fit chose qui vaulsit: en la fin fut souspicione, car lon tiroit tousiours en la ville fleches, ou avoit en etcript: Gardez

vous de Maistre George: pour quoy il fut mis en la gehine, & en effet confessa comment il avoit ja servi le Tourc long temps, duquel il avoit eu beaucoup de biens, & comment il avoit fait avoir au Turc par trahison beaucoup de Villes & de Cites par plusieurs manieres, & que le Turc luy avoit promis faire plus de biens quil navoit jamais eu sil luy pouvoit faire avoir Rhodes; & que par ceste cause, il sen estoit venu en la ville pour trouver facon & maniere de trahir ladicte ville, & confessa beaucoup daultres choses qui seroyent trop longues a raconter: & pour ce que ceulx de ladicte ville parloient fort que ledit Maistre George feust excecute, mondit Seigneur le Maistre qui le voloit garder plus longuement pour tousiours favoir quelque chose de luy, pour ce que cestoit ung homme fort espert & savant en toutes choses, le feist pendre & estrangler en la place au meillieu de ladicte ville & Cite de Rhodes devant tous ceulx de ladicte ville, pour contenter & pour donner meillieur couraige a tous ceulx de ladicte ville & Cite de Rhodes, & pour esbahir & decourager les mauldis & Infideles Turcs.

Le Bachal pour mieux cuider faire son fait, fit tirer dedans la ville des lectres qui disoyent que lon se rendit a luy, & quil donneroit a tout homme la vie faulve & a chescun tous ses biens; & quil ne vouloit seulement que la ville, & ne leur demandoit aultre chose; desquelles lectres mondit Seigneur le Maistre, ne les aultres Chevaliers, ne gens de la ville ne tindrent pas grant compte; mais comme bons & vaillans Chevaliers & bons Chrestiens, navoient garde de y obtemperer; mais avoyent bon & ferme propos & volente, comme bons & vrays Catholiques, de bien garder la ville, & de leur tenir bon pie & ferme; & desia ils leur avoyent bien monstre, comme avez ouy, & avoyent bien entencion de leur monstre encore mieulx, sils approuchoient de leur muraille & de leurs fosses.

Ung jour que ceulx de la ville estoient faillis dehors pour faire une course sur ledit siege; de la male adventure, les Turcs prindrent ung frere, & ung de ceulx de la ville, lesquieulx furent mis au pal au bord du fosse avecques ung aultre de ceux de la ville qui sen estoit ale rendre a eulx: & pour ce quilz cuidoyent quil y fust ale pour espie, comme Dieu le voloit, le mirent au pal, qui est une maniere de martire que les Turcs font aux Chrestiens, pour les faire morir plus angoisseusement, & a plus grant martire. Quant mondit Seigneur le Maistre vit quilz les avoient mis au pal, le lendemain fit metre cinqs Turcs quil avoit prins, semblablement au pal, lesquels il fit picquer & metre hault sur la muraille a la veue de tous les Turcs, en leur demontrant que pour ung Chrestien quilz y metroient, il y en metroit deux Turcs.

Quant le Bachal vit & apperceut que pour lettres, ne pour traitres, ne pour aultres choses quil put faire, tout ne luy servoit de riens, ung jour envoya ung Grec renie qui estoit de Rhodes, qui aultrefois sen estoit ale rendre Turc, vint en une Eglise de Grecs

nommee Nostre Dame des Limonistres, qui est pres du fosse de la ville, & appella les gardes qui estoient sur la muraille, en leur disant que le Bachal lavoit envoye pour dire a Monseigneur le Maistre, que le Bachal parleroit volentiers a luy, & quils donnassent saufconduit lung a lautre pour parler ensemble; a quoy fut respondu au Grec, que lendemain il vint au bort du fosse, & que la il parleroit a lui. Le Bachal ny ala point; mais son embessades y ala, a laquelle Monseigneur le Maistre ne se volut point monstrer, ne parler a eulx, mais ordonna le Chastelin de la ville nomme Mesire Anthoine Gaudier, qui est ung bon Chevallier & homme de bien, pour respondre a ladicte ambessade: & premierement lambessade du Bachal commença a parler & a dire ces mots ou semblables, en effet & soustance: Messieurs, il nous semble quil feust bon & licite pour vous & pour la ville, que Monsieur le Maistre, & vous aultres Chevaliers de la ville, feissies paix & union avecques notre Sire le Grant Turc & son Bachal, & que seroit le grant bien & profit de la ville & de ceulx de dedans; & sey voles entendre, nous le tracterons par la meillieur maniere que nous pourrons adviser: & nous esbaissions fort comment Monsieur le Maistre, & vous de la ville, oses resister a ung si puissant prince comme est notre Seigneur le Turc, lequel de son temps a conquis grant quantite de belles terres & de beaux pais, & grans, comme deux empires, XII. royaulmes & plusieurs aultres Seigneurs, en vous advertissant, ainsi que ayes pitie de vous & de votre ville, & que ne vous laissies pas faire si cruelles choses, comme fait faire le Bachal a ceulx dune ville quant il la prent par force: & plusieurs choses disoient qui seroient trop longues a escrire. Monsieur le Chastelain commis de respondre, comme dit est, respondit en ceste maniere: Mais saiches que Monseigneur le Maistre & nous de ceans sommes fort esmerveilles de votre Bachal, & de vous qui estes venus icy en si grant puissance & aves tant de si bonne & belle artillerie, & tant daultres engins, & qui estes vaillans gens en grant nombre, & qui estes si puissans comme dictez que est votre Seigneur le Turc; comme vous nous exhortes a faire paix & union avecques luy, & puis daultres part vous nous menasses. Nous ne savons se le faictes pour esprouver nos couraiges & voulentes; mais saiches que tout ce que nous aves dit, & tout ce que vous avez fait par devant ne nous meurent point a faire chose qui soit deshoneste a notre foy & a nostre religion; ne vos menasses ne nous font aucunement paour; nous sommes tous ungs en couraige, & creons fermement en nostre Seigneur Jesus Christ qui est vray Dieu, & pour lequel sommes tous prest & apareilles de combatre & mourir pour luy, & plustost que estre conjoings a vostre Mahon qui eit une loy faulce & mauvaise: que vous tenes; & la nostre est bonne & juste, & de tout nostre pouvoir la garderons. Puisque estes venus en grant puissance, parfaictes ce quaves commence: & en la grace Jehus Crist, nous vous responderons si bien & de si bon couraige, que vous cognoistres que vous

naves point affaire aux Aziens, ne a gens demeschant couraige; & dictes a vostre Bachal, qui est si hardi & qui fort aime le profit du Turc son Seigneur, quil ne despense plus tant quil fait pour tirer ses bombardes & mortiers, mais quil sen vienne a toute sa puissance; & que les deux portes de la ville quil eslira, luy feront ouvertes a plain & face du mieulx quil pourra. Quant les Embassadeurs du Bachal virent quils ne peurent avoir aultre responce, baissèrent les testes, & sen alerent a leur Bachal compter la responce quils avoyent eu de ceulx de là ville.

Quant le Bachal eust entendu la responce, fut fort courroce contre ceulx de la ville, & plus quil navoit este, & jura sur son Mahon que sil pouvoit prendre la ville, quil nen faulveroit pas ung que tous ne fussent mis au pal, & fit faire IIII. cens paulx tous propres, & fit en grant diligence battre les murailles de la ville, & faire fosses, aprouchés, & emplir les fosses, & montrer a ceulx de la ville environ deux cens eschelles, faignant quils voulsissent prendre la ville par eschelles, affin que ceulx de ladicte ville sespandissent plus au long de la muraille, & quil ny en yeust pas tant a ladicte Juifrie ou ils batoyent.

Le xxvi. jour de Juillet batit fort & merueilleusement la muraille de ladicte Juifrie, & les tours prouchaines des huit grosses bombardes fans aucun repos, en telle maniere que la muraille fut raze & batue au rez du fosse, & le fosse illec au droit tout empli de pierres, par telle maniere que ung homme a cheval fut bien monte du couste des champs sur la muraille de la ville, tant fut batue & raze, & le fosse emply le lendemain qui fut le Jeudi & le xxvii. jour de Juillet, devant le jour commencerent a tirer si fort & si asprement, que en peu de temps tirerent bien cens coups de bombardes grosses, & si tiroient communement hault pour desloger les gens & les gardes de dessus la muraille, & pour rompre les todis & repaires que ceulx de la ville avoyent fait la nuyt sur la muraille batue, & pendant que ils tiroient ainsi fort, les Turcs se approuchoyent des fosses en moult grant puissance par leurs todis, repaires & aproches, tellement quils estoient pres du fosse en moult grant nombre, & tant quils ne se pouvoient nullement contourner en leurs aprouchés les ungs pour les aultres, & ceux de la ville ne les apperceurent point aproucher pour ce quils ne se osoyent tenir sur la muraille, ne en lieu hault pour la fureur des bombardes; mais estoient bas ou ils avoient fait leurs repaires, & y demoura peu de gens: car la plus grant partie reposoit pour le traavail, quils avoient des estodis, les aultres servoient Dieu & cuidoyent quils deussent tirer comme ils avoyent acoustume. Quant il fut jour, comme une heure apres soleil levant, & quils eurent tire environ cens coups des bombardes, tirerent ung mortier pour leur signal, & incontinent les Turcs qui estoient pres du fosse en grant puissance faillèrent hors de leurs aprouchés, & monterent incontinent sur la muraille, tellement que en peu deure furent sur ladicte mu-

raille environnt deux mille cinq cens Turcs & plus, & furent ceulx de la ville ainsi soubdainement surpris, & fault bien dire quil y eust grant faulte du couste de ceulx de la ville pour ce quils ne se-tenoient pas bien sur leur garde; mais Dieu les garda & preserva ainsi ores. De prime face que les Turcs eurent ainsi gaigne la muraille, & quils furent dessus en grant nombre sans trouver aucune resistance, misrent & assirent le grant estendart du Turc sur une tour quils avoient ja gaigne, & si mirent plusieurs autres estendars & bandieres sur la muraille, & rebouterent les Turcs qui y estoient en si grant puissance, & ne les virent aucunement jusques a tant quils montoient sur la muraille; car il ny avoit celluy qui se osast montrer, tant avoyent les Turcs furieusement tire tout le matin. Toutefois la trompette sonna incontinent, & lors eussiez veu les Chevaliers & gens de la ville failir en armes. Mais quant vint a monter sur la muraille, trouverent que les Turcs gardoient les montees de la muraille, & estoient maistres de leur artillerie & aultres armes estant sur icelle. Et lors eussiez veu faire de belles armes, car les gens de la ville qui estoient defendeurs furent lors assaillieurs, car de grant couraige gagnerent les degres pour monter amont & pour regagner leur muraille a coups de lances, de voulges & de trait montoient amont faisant grans armes: & les Turcs qui estoient sur ladicte muraille se deffendoient fort & asprement en tirant fleiches, & aussi en gectant pierres & tout ce quils povoyent sur ceulx de ladicte ville de Rhodes: & aussi pareillement estoient lesdits Turcs si espes sur ladicte muraille qui nuysoient, & empechoyent les ungs aux aultres, & ne se pouoyent contourner, & en tumba beaucoup de dessus la muraille en la ville qui furent tues & mis en pieces. Mondit Seigneur le Maistre qui nestoit pas loing, acompaigne de plusieurs Chevaliers & aultres gens, vint a lune des montees, & commença a monter le premier, & de grant couraige montoit a mont faisant armes merveilleuses; mais en montant receut de grans & mauvais coups, & aussi en donna il de bons, & fut gecte deux ou troys foyes de la montee abas; mais il fut vaillamment secouru & releve des aultres Chevaliers qui estoient avec lui, tous lesquels se porterent si bien & si vaillamment que par force & en despit de tous les Turcs monterent sur la muraille, & illec Monseigneur le Maistre blecie en deux lieux. Quant ceulx de la ville furent montes sur la muraille, eussiez veu faire merveilles darmes; car ils combatoient illec main a main & vaillamment: mais Monseigneur le Maistre feist desployer une bandiere en laquelle estoit en peinture le crucefix estandu en l'arbre de la croix, nostre Dame dung couste & saint Jehan Baptiste d'aultre couste: & quand les Turcs virent la bandiere desployee, commencerent a baisser la teste comme s'ils ne vissent gouste, & sauter du hault en bas sen faire aucun semblant de eulx deffendre, & les tuoit on & assommoit comme pourceaulx, & eulx mesmes tuoyent lung lautre, car ceulx qui venoient les derniers pour venir a la ville, trouvoient les aultres qui sen fuoyent &

frappoyent dessus comme sus chiens. Brief il y eust si grant tuerie de Turcs, que ce fut merveilles, & fut le grand estendart du Turc gaigne, lequel estoit de soie vermeille, & dessus une pome dor faicte a maniere dung cueur de plat, & large de une pome ou plus, & si furent tous les aultres estendars & bandieres qui estoient sur ladicte muraille gaignes : car en leur en retournant ils neurent pas le loisir de les prendre & retournerent, tant furent de pres chassés de ceulx de la ville. Mais au venir gaignerent lestendart de Monseigneur hospitalier qui étoit lung des Capitaines generaulx de la ville : fut toute la gaigne que lesdits Turcs firent, laquelle leur fut bien chier vendue : en effet audit assault tous ceulx de la ville tant hommes que femmes. si porterent si bien & si vaillamment que ce fut merveilles, aussi en avoyent ils bien besoing, & ny avoit gueres celluy qui ne portat des enseignes ; car ils tiroient si dru que les murailles des maisons au droit dudit assault estoient si picquotees de leur trait, tant y a frape, que il semble encores a les veoir chose merveilleuse, & dura celluy assault environ deux heures.

Après ledit assault passé lesdis Turcs se reculerent bien loing de la ville sans ce que onques puis aprouchassent de la ville, autmoins si pres quils avoient de coustume, & recullerent leurs grosses bombardes, & se tindrent ensemble, & ferres comme brebis, & incontinent ceulx de la ville saillirent dehors es fosses, pour visiter ceulx qui estoient demoures mors & aussi pour achever de tuer ceulx qui estoient encores vifs, & qui nestoyent que naures, & qui ne festoyent peu recueillir avec les aultres, & fut trouve dedans la ville que mors que vifs cent trente troys, & les plus beaulx hommes que lon peut regarder, lesquels on fit trainer & gecter en mer pour les esclaux, & dedans les fosses & autour diceulx furent trouves mors environ troys mille cinq cens ou plus, sans ceulx qui furent naures quils emporterent, qui depuis moururent en grant nombre, comme on a sceu depuis : & fault dire quil en mourut beaucoup ; car au lieu ou estoit leur siege en III. lieux, & de grans champs ou avoit terre labourable, estoient tous plains de fosses ou ils ont enterre leurs gens mors, & ou ils faisoient leurs sementieres, & a les veoir maintenant semble que lon y ait fait les fosses pour y planter vigne, & furent les Turcs qui furent trouves mors au fosses furent brules & mis ou feu dedans le boys quils avoient aporte pour leur aprouches & emplir les fosses : & tant en y avoit quils mirent plus de huic jours a bruler, & les bonnes femmes qui les veoyent bruler & rendre la grece, les maudisoient, & disoyent quils estoient si gras des figues & aultres fruits quils leur avoient menge en leurs jardins & aultres choses ne plaignoient. De ceulx de la ville en fut trouve de mors environ XL. desquels y avoit quinze freres des plus notables Commandeurs qui pour lors y fussent, dont ce fut dommage, & y eust plus de cinq cens de blecies. Brief ce fut merveilles des vaillances & fais darmes, & chose fort a croire de ce qui fut fait ce jour qui ne la veu ; & comme ont

ſceu ceulx de Rhodes, les Turcs furent bien eſmerveilles de la reſiſtance quils trouverent, & cuidoyent fermement & de fait avoir la ville, & ny avoit celluy lequel ne portast une ou deux cordes ceintes, ou en leurs ſaing pour lier ceulx de la ville a la venue quils les prendroient; mais comme Dieu le voulut, ils en furent gardes.

Non obſtant toutes lesquelles vaillances & prouſſe que firent ceulx de la ville, neuſſent peu eſtre maĩſtre de recouvrer leur muraille, ne rebouter les Turcs qui lavoient gaigne & qui etoient deſſus en grant nombre, & qui touſiours y montoient en grant puiffance, ſe neuſt eſte la grace de notre Seigneur qui euſt pitie deulx & de la ville. Car ung grant miracle y fut monſtre, quand Monſeigneur le Maĩſtre euſt fait deſploier la bandiere du cruceſis, les Turcs virent en lair ſur ladiſte bandiere une grant croix de couleur dor, & ſi daultre part virent ſur ladiſte muraille, ſe leur fut advis une belle pucelle veſtue de blanc qui tenoit en lune de ſes mains une lance, & en lautre main ung eſcu blanc, au pres virent ung homme moult pourement veſtu, lequel eſtoit accompaigne de beaucoup de belles gens, lesquelles choſes leur fit ſi grand paour & frayeur, quils ne ſavoient que faire, & navoient pouvoir du monde de eulx deſſendre, ſi non de foyr & reculler; & ceulx de la ville ne virent riens de tout cecy, mais virent bien troys jours apres que les Turcs eurent mis le ſiege devant la ville une eſtoille qui ſapparut en lair moult grande & merveilleuſement figuree en maniere dune croix, & la perdirent de veue troys jours devant que les Turcs ſe partiſſent de devant ladiſte ville, pour lesquelles choſes il faut bien dire & croire, que la victoire vint de la grace de Dieu, & quil combatit pour la ville, & deſſendit tous ceulx de dedans, pour laquelle victoire Monſeigneur le Maĩſtre & tous les nobles Chevaliers & vaillans gens de la ville tant hommes que femmes & enfans rendirent graces a Dieu, a notre Dame, & a Monſeigneur ſaint Jehan Baptiſte, & rendent encores chacun jour de la grant grace quil leur avoit fait de les avoir ainſi ſaulves & delivres de la main des faulx chiens Turcs ennemis de la foy catholique, que Dieu par ſa grace les vueille tous deſtruire & confondre, Amen.

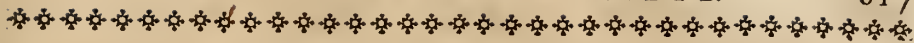
Quinze jours apres arriverent en Rhodes deux groſſes naves que le Roy Ferrand Roy de Naples y envoyoit pour le ſecours dicelle, lesquelles eſtoient chargees de toutes vitailles & refreschiſſemens, & pourtoient mille hommes de ſecours. Quant les Turcs les virent venir, afeuſterent ſur le bord de lentree du port aucunes bombardes pour domager & fere perir les naves; & quant furent aprouches dudit port, & que la premiere cuida entrer dedans tirerent leurs bombardes en telle maniere quils rompirent larbre & les voilles, ploierent & cheurent bas, & fut la nave ſans voile; & une aultre bombe frappa a travers de la poupe, & tua deux hommes, & rompit ung coffre qui y eſtoient ou eſtoient les ornemens deſglife, de quoy le patron faiſoit chanter meſſe, & rua tout en mer, ſi non les oſties achanter qui eſtoient au coffre dans une boete, & demourerent ſans boete toutes

entieres en la nave sans nulle corruption, dont le patron & ceulx de la nave furent fort esmerveilles, veu que tout le surplus du coffre avoit este tue en mer & peri, & le Chapellain de la nave les garde par grant especiaulte, & la nuyt la nave fut tiree dedans le port, & lautre nave qui venoit apres qui vit sa conserve ainsi mal empoint de larbre, & aussi quil ny avoit pas bon vent pour entrer au port cuida surgir pres la tour saint Nicolas. Mais quant elle vit la fureur des bombardes, print la roulte de mer ou elle voltoia lespasse de trois jours, pendant lequel temps les galeres & fustes du siege la vindrent assaillir, lesquels se deffendirent vaillement tant que les Turcs ne leur peurent faire nul mal, & y fut tue beaucoup de Turcs des galeres, & fustes & lung des principaulx Capitaines du siege y fut naure & blecie & emporte comme mort, & ny eust personne tue en la nave, mais aucuns furent blecies & peu; & au bout de troys jours entrerent dedans le port, dont ceulx de la ville furent bien joyeux & reconfortes des vivres, & refreschissemens & gens quilz apporterent, & furent les tres bien venus & receus de ceulx de la ville.

En la fin quant le Bachal vit quil ne pouoit riens faire de son profit, & quil nestoit pas asses puissant pour avoir la ville, & quil ne pouoit garder & faillir du port qui ny entraist secours, & quil labouroit en vain, & aussi que liver aprouchoit, & quil neust peu tenir ses navieres autour dudit Rhodes durant liver, ou aultre chose a ce le movent, se delibera de sen retourner eu Turquie, & en son pais. Pourquoy le jour de la nostre Dame de myaoust, feist repasser sur lesdictes navieres jusques au Fisto grans partie des Turcs dudit siege avec leurs chevaulx & aultres choses, & de la sen retournerent lesdictes navieres lever & charger tout le demourant, & tout le surplus des Turcs & lartillerie & les aultres choses a eulx necessaires, & sen alerent du tout en leur pais, & devez savoir que en leur recueillant, ne faisoient pas les grans cheres, ne sonnoient leurs trompetes, ne tabours, & ne faisoient pas le grant bruit quilz faisoient quant ils mirent le siege, mais reculerent le plus coyement quilz peurent, de paour quilz avoyent de ceulx de la ville; & ainsi sen retournerent les Turcs a grant deshonneur. Si prions a Dieu devotement que en tel lieu puissent devenir bons Chrestiens, & soustenir la foy catholique, ou autrement, Dieu par sa grace les veuille du tout destruire, que jamais ne puissent nuire aux bons Chrestiens, Amen.

Explicit.





CATALOGUE

DES GRANDS-CROIX, BAILLIFS, COMMANDEURS, CHEVALIERS, CHAPELAINS, ET FRERES SERVANS D'ARMES

Qui en 1480 se trouverent à la défense de Rhodes sous le Grand-Maître d'Aubuffon, & dont on trouve les noms dans les Archives de l'Ordre.

- | | |
|--|--|
| <p>FREERE Jaque de Gialtray Prieur de Catalogne, Lieutenant du Grand-Maître.</p> <p>Fr. Pierre Papefilt Prieur de l'Église.</p> <p>Fr. Charles de Noroy Hospitalier.</p> <p>Fr. Merle de Piozzaſque Amiral.</p> <p>Fr. Guillaume de Caſtelvi Drapier.</p> <p>Fr. Pierre Modarre Chancelier.</p> <p>Fr. Jean Molet Prieur de Meſſine, auquel depuis la levée du ſiege, le Grand-Maître donna la Commanderie de Polizzi en recom-</p> | <p>penſe de la valeur qu'il y avoit fait paroître.</p> <p>Fr. Marmaduc Lomelai depuis Prieur d'Irlande.</p> <p>Fr. Sellon de Mandolis Bailli de Manosque.</p> <p>Fr. Conſalve Vela, Bailli de Venouſe.</p> <p>Fr. Louis Sagra, Bailli de Negre-pont.</p> <p>Fr. Chriſtolphe de Nardemberg, Prieur de Brandebourg.</p> <p>Fr. Thomas Grem, Bailli d'Aquila.</p> |
|--|--|

Du Pricuré de ſaint Gilles.

- | | |
|---|---|
| <p>Fr. Arduin de la Plane, Commandeur de Selve.</p> <p>Fr. Guillaume de la Plane Commandeur de Griſens.</p> <p>Fr. Jean Vengius Commandeur de Puimeſſon.</p> <p>Fr. René Martin Commandeur d'Aix.</p> <p>Fr. Charles Aleman Commandeur de Jales.</p> <p>Fr. Pierre Garige Commandeur de Treves-Eſclaret.</p> <p>Fr. André de Pignau, dit Roche-maure.</p> <p>Fr. Jean Grimauld.</p> | <p>Fr. Sébaſtien Gombert.</p> <p>Fr. Antoine Viron.</p> <p>Fr. Pierre de Leon, dit Caſtilion.</p> <p>Fr. Pierre de la Grange.</p> <p>Fr. Antoine Dumas.</p> <p>Fr. Guillaume d'Archigeaud.</p> <p>Fr. Antoine Comenges.</p> <p>Fr. Bernard Berenger, dit Boſſac.</p> <p>Fr. Charles Alemand de la Roche Chenard.</p> <p>Fr. Pierre Raimand de Gueurs.</p> <p>Fr. Jean d'Argentine.</p> <p>Fr. Gui de Montarnauld.</p> <p>Fr. Claude de la Tourette.</p> |
|---|---|

Du Pricuré de Thouloufe.

- | | |
|--|---|
| Fr. Ponce d'Auriac Comman-
deur de Golfech. | Fr. Antoine de Murat Comman-
deur de Burgau. |
| Fr. Pierre de Champagne Com-
mandeur de Monfones. | Fr. Pierre de Ruffin Commandeur
de Garidech. |
| Fr. Roger de Polastron de la Il-
liere. | Fr. Bernard de Taide dit Villenai-
re. |
| Fr. Bernard de Montlezun Com-
mandeur de Caubin. | |

Du Prieuré d'Auvergne.

- | | |
|--|---|
| Fr. Antoine Dumas Comman-
deur de Chamberri, Cham-
bellan du Grand-Mâitre. | Fr. Antoine Gaultier Comman-
deur de Maçon, Chatelain de
Rhodes. |
| Fr. Arnaud Amagnone dit Bigni,
Commandeur de Verrieres. | Fr. Jean de Saconai Commandeur
de Montfenis. |
| Fr. Antoine Davances Comman-
deur des Echelles. | Fr. Godefroi Mareschal Com-
mandeur de Bugnes. |
| Fr. Pierre de Bronllebaud Com-
mandeur de la Racherie. | Fr. Amedée de Seiffel, nommé par
le Pape à la Commanderie des
Echelles; mais qui pour ne pas
préjudicier aux privilèges & aux
regles de l'Ordre, n'en voulut
pas prendre possession. |
| Fr. Roger Aubert Commandeur
de la Foulloufe. | Fr. Pierre Dupui. |
| Fr. Antoine Aude Commandeur
de Carlat. | Fr. Leonard Mangirols. |
| Fr. Matelain de Bridiers Com-
mandeur d'Ofelles. | Fr. Godefroi du Cros, |
| Fr. Jean de Bridiers Comman-
deur de la Marche. | Fr. Ademart Lastic. |
| Fr. Pierre d'Arson Commandeur
de Poullach, Lieutenant du Sé-
néchal. | Fr. François de Gerri. |
| Fr. Robert de Valens Comman-
deur de Bourges. | Fr. Claude de Rives. |
| | Fr. Leonard de Rives, |

Du Prieuré de France.

- | | |
|--|---------------------------|
| Fr. Gilles du Fay Commandeur
d'Oisement | Fr. Simon Charpentier. |
| Fr. Renaud de Boffiers Comman-
deur de Fieffes. | Fr. Charles Brumieres. |
| Fr. Pierre Roulin Commandeur
de Fontaines. | Fr. Nicolas Montmirel. |
| Fr. Gilles de la Marche. | Fr. Gerard de Nevers. |
| Fr. Godefroi le Couturier. | Fr. George Utenhove. |
| Fr. Jean de Bondiflart. | Fr. Pierre de Tinteville. |
| Fr. Jean de Chevreufe. | Fr. Pierre Clouet. |
| | Fr. Jean Volpis. |
| | Fr. Jean Erre. |

Du Prieuré d'Aquitaine.

Fr. Ives de Milon Comman- deur d'Amboise.	Fr. Pierre Foullet.
Fr. Gui de la Lui Commandeur de Loudun.	Fr. Charles Caperon.
Fr. Pierre de Noves Comman- deur de Pontverve.	Fr. Jacques Bardoul.
Fr. Gui Bouchet Commandeur des Expauls.	Fr. Antoine de Fervesai.
Fr. Antoine Chabot.	Fr. Pierre de Pons.
	Fr. Jean de la Haye.
	Fr. Philippe de Cluix.
	Fr. Pierre de Cluix.

Du Prieuré de Champagne.

Fr. Jean de Poincignon Com- mandeur de Marbo.te.	Fr. Milon S. Leger.
Fr. Pierre de Boifronnd Comman- deur de la Romagne.	Fr. Jean Emeguin.
Fr. Jean le Negre Commandeur de Braux.	Fr. Jean Hufson , dit Lesson.
	Fr. Renaud de Comblanc.

De la Langue d'Italie.

Fr. Matthieu Gaetan Romain, Commandeur de Fano.	Fr. Charles de Gefvalde Com- mandeur de Larins.
Fr. Bernardin Baschi Comman- deur de saint Justin.	Fr. Theodose Pignatelli Com- mandeur de Traifne.
Fr. François Carraciolo Napolé- tain Commandeur, de Venafre.	Fr. Jean Michel Dij - Pagnana Commandeur de Tortone.
Fr. Jean Castalde Commandeur de Molfette.	Fr. Louis Tornabon Florentin.
Fr. Pierre Ridolfi Florentin, Com- mandeur du saint Sepulchre.	Fr. Pierre Borromée Milanois.
Fr. Roger de la Cafe Comman- deur de S. Leonard de Sienne.	Fr. César Piozzasco Piémontois.
Fr. Amedée du Pont Comman- deur de Nice de la Paille.	Fr. Bonaventure de saint Georges.
Fr. Cosme Zandi Mari Comman- deur de Villantiere.	Fr. André Vendramini Venitien.
Fr. Jean André Guasco Com- mandeur de Parme.	Fr. Thomas Sangro Napolitain.
Fr. Nicolas Canigian Florentin, Commandeur Della Volpaia.	Fr. Matthieu de Vintimille Sici- lien.
Fr. Lancelot di Raimo Comman- deur de Melphe.	Fr. Bernardin Caraffa Napolitain.
	Fr. Leon Badalochi.
	Fr. Eustache de Castelvago.
	Fr. Hilarion de Bardi Florentin.
	Fr. Diomedede de Sansone.
	Fr. Antoine Ziola.
	Fr. Antoine Delpozzo Piedmon- tois.

De la Langue d'Arragon & de la Chatellenie d'Emposte.

Fr. Louis Sagra Commandeur du Temple d'Osca.	Fr. Consalve Dexea Comman- deur d'Alventosa.
Fr. Diomede de Villaragut Com- mandeur de Villaragut.	Fr. François Sens.
Fr. Pierre d'Oros Commandeur du Torrent.	Fr. George Coscon.
Fr. Jean de Sanguesa Comman- deur de Calamera.	Fr. Alphonse de Linian.
	Fr. Jean de Montfaucon.
	Fr. Bernard de Villosa.

Du Prieuré de Catalogne,

Fr. Martin Blanc Commandeur de Coliour .	Fr. Calceran de Luge.
Fr. Jean d'Argensola.	Fr. Raimond d'Esplan.
Fr. François Calaf.	Fr. Paul Sogar.
Fr. Balthasar Sonier.	Fr. Bernard Garau de Requesens.
Fr. Damase de Meja.	Fr. Louis Fluvian.
	Fr. Martin Suarez Navarrais.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Henri Haler Commandeur de Badsfort.	Fr. Adam Sedbond,
Fr. Thomas Ploneton.	Fr. Henri Batasbi.
	Fr. Henri Davalas.

De la Langue d'Allemagne.

Fr. Georges Dow Comman- deur de Romueil.	Fr. Philippe Stolz.
Fr. Conrard de Venighen Com- mandeur de Tobei, Lieutenant du Grand Bailli.	Fr. Erard Derningen,
Fr. Pierre Stolz Commandeur de Meisenheim,	Fr. Jean Hasteim,
	Fr. Jean Hecher.
	Fr. Jean Scang.

Du Prieuré de Castille.

Fr. Emmanuel de Cabreira Commandeur de Toscina & de Roveina.	Fr. Rodrigue de Quiroga,
Fr. Emmanuel Catanea Comman- deur de Frexenal.	Fr. Diego Dellaquila.
	Fr. Alphonse Soltera.

Du Prieuré de Portugal.

Fr. Louis Petrofa.	Fr. Alvare de Godigne.
Fr. Domdiegue Dalmeida,	Fr. Fernand Consalve.
Fr. Rodrigue de Mendez.	Fr. Pierre Laurentie,

Chapelains & Freres servans d'armes.

- | | |
|--|--|
| Fr. Jean Durugni Provençal,
Commandeur de Vaudrome. | Fr. Jean Routier, François Cha-
pelain. |
| Fr. Jean Garie Provençal, servant
d'armes. | Fr. Jean Cheverens de France,
Chapelain. |
| Fr. Jean Baviile servant d'armes
& Secretaire du Grand-Maître. | Fr. Henri Hurt de Cocq Fran-
çois, servant d'armes. |
| Fr. Jean Drujon Provençal, Cha-
pelain. | Fr. André Hurt de Cocq Fran-
çois, servant d'armes. |
| Fr. Fortuné Gavassan de Guasco-
gne servant d'armes, & élevé
à la dignité de Chevalier par le
Grand-Maître en récompense
des actions de valeur qu'il avoit
faites pendant le siege. | Fr. Olivier Quideteau Champe-
nois, servant d'armes. |
| Fr. Jean Faifati Commandeur de
Rochebrune. | Fr. Metelin Boyer Champenois,
servant d'armes. |
| Fr. Pierre Barvalis Auvergnac,
Chapelain. | Fr. Pierre Lestilier Champenois,
Chapelain. |
| Fr. Pierre Rubiac Chapelain de la
même Province. | Fr. Jean Hennequin servant d'ar-
mes, Prieuré de Champagne. |
| | Fr. Jaques Dupauci Chapelain du
Prieuré de Catalogne. |
| | Fr. Pierre de Jevenes Chapelain
du Prieuré de Castille. |

*S'ensuivent les noms des Commandeurs qui furent tuez dans ce siege,
& qu'on a trouvez dans les Registres de la Chancellerie.*

- | | |
|--|--|
| Fr. Guillaume Ricard Grand
Commandeur. | deur de Poncallier, du Prieuré
de Lombardi. |
| Fr. Baptiste Grimauld Comman-
deur de Marseille du Prieuré de
saint Gilles. | Fr. Bernard de Peruzzi Comman-
deur de la Cassine di Cerbajola,
di Massa & di Pontremoli, du
Prieuré de Pise. |
| Fr. Estienne de la Bulle, du Prieu-
de Tholose. | Fr. Amateur de Caccianemici
Commandeur de Faence, du
Prieuré de Venise. |
| Fr. Claude de Giou Commandeur
de Carlat, du Prieuré d'Au-
vergne. | Fr. Troi le Montemellino Com-
mandeur d'Osimo, du Prieuré
de Rome. |
| Fr. François de la Sarre Comman-
deur de sainte Anne, du Prieu-
ré d'Auvergne. | Fr. Jean-Baptiste Caraffa Com-
mandeur d'Alife, & di Moro-
ne du Prieuré de Capoue. |
| Fr. Jean Chambon Commandeur
de Foules. | Fr. Jean Ram Commandeur di
Valdecona, de la langue d'Ar-
ragon. |
| Fr. Amedée de Croisi Comman-
deur de Belle-Croix du Prieuré
de Champagne. | Fr. Jaques Porguet Commandeur
de Balbastro en Arragon. |
| Fr. Martel Martelli Florentin,
Commandeur du Pré. | |
| Fr. Melchior Asinari Comman- | |

Fr. Gabriel Marc Commandeur de Valfogna, du Prieuré de Catalogne. Fr. Jean Vaquillino Anglois, Commandeur de Carbouch,

On peut bien juger par la rélation du siege, qu'il y périt un bien plus grand nombre de Chevaliers, mais on n'a pu recouvrer que le noms de ceux qui par leur mort ont laissé des Commanderies & des Dignitez vacantes, & dont les registres de la Chancellerie ont fait mention.



PREUVES DU VIII. LIVRE

D E

L'HISTOIRE DES CHEVALIERS HOSPITALIERS DE S. JEAN DE JERUSALEM.

Rélation du second siege de Rhodes en 1485, par le Commandeur de Bourbon, témoin oculaire.

A tres reverend & tres illustre seigneur, Monseigneur le Grand-Maistre de Rhodes, frere Philippe de Villers Lisleadam, de par son tres humble, & tres obeissant religieux & serviteur, frere Jaques Bastard de Bourbon, Commendeur de saint Maulvis, Doysemont, & Fonteynes, au prieuré de France.

PERSE poete tres eloquent dit en ceste maniere :

Est aliquid quo tendis, & in quod dirigitur arcum ?

Voulant signifier par telles parolles, mon tres-redoubte & souverain seigneur, que toutes nos operations doibvent avoir leur regard & direction a quelque fin. Quoy considerant, apres avoir propose mettre par escript le siege loppugnation, & finalement prinse de la jadis honoree, & qui a prospere deux cens & quatorze ans en triumphe & gloire, a loccasion des belles & honorables victoires quelle a eu sur les Infidelles, & maintenant poure, desolee, & captive Cite de Rhodes; ma semble bon & condecant a raison declairer premierement les causes qui ont incite mon poure & petit entendement a faire ceste petite œuvre. La premiere est pour le grand desir que

jay de faire chose qui soit agreable a ta seigneurie renommee, & a lhonneur dicelle comme a mon superieur & redoubte seigneur. La seconde affin que les Princes Chrestiens & aultres Seigneurs soient mieulx informez de la verite des choses passees au siege, & de la grande & incroyable puissance & fureur en laquelle le pervers & sanguinaire ennemy de la foy Chrestienne le grand Turcq est venu assieger ta ville de Rhodes, lequel (*tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret*) ne demande sinon croistre & augmenter sa faulse & mauldicte secte & superstition. En deliberation a ceste heure quil a leve ceste espine de son pied, & quil est venu au dessus de Rhodes par son outrecuidance & temeraire volente de venir jusques aux portes de Romme, & plus avant, si la divine puissance ny pourvoyst. La troisieme pour obvier aux calumniations & mauvaises parolles des medisans & aussi ignorans de laffaire, comme il est passe, lesquels voudroient parler contre tes nobles & vertueux faits. Nonobstant je ne pretends point refrener du tout (car je ne pourroye) les perverses & serpentes langues qui ont accoustume de mesdire & attribuer le bien a mal, neantmoins en faire son debvoir, & dire ce que lon doibt dire, nest chose indecente; & quand aux ignorans (comme je croix) sceue & congneue la verite des choses, ne cesseront seulement de mal parler, mais se repentiront davoir mal dit ou pense. La quatrieme pour honorer les nobles Chevaliers & aultres personnaiges de ta compagnie, qui sont mors martyrs en ce siege, & qui ont pour le nom & la foy de nostre Saulveur Jesuchrist espendu leur sang, & ont lave leurs estolles au sang de laineau.

La cinquiesme raison est pour advertir ung chascun pour descharge de ta seigneurie renommee des grandes & abominables trahysons que plusieurs faulx chrestiens qui estoient dedans ta ville ont fait & machine contre toy & ta sainte religion. Entre les aultres celle dung de tes propres disciples & religieux, lequel ensuyvant le vray train de Judas, ta vendu aux Infidelles; & outre cela affin que chascun soit informe que tu nas pas este obey ny fidelement servy de tous tes vassaulx, mais a la fin & aux plus grans affaires habandonne; pour lesquelles raisons & aultres choses qui te sont venues a mains, tu nas peu subjuguier ton ennemy, & porter la palme triumphale, selon ton noble cueur & vouloir animeux. Mais tout considere ta seigneurie renommee se doibt soubmettre au vouloir divin, le-

quel donnera remede a tout fil luy plaist avec le temps. Suppliant icelle tres-humblement de vouloir avoir pour agreable ce present labour & œuvre de ton dessus nomme tres-humble fils d'obedience. lequel par adventure a plus voulu que peu ; toutefois la bonne volente ne doit estre privée de louenge : car comme dit Properce, *In magnis & voluisse sat est.*

Voulant fidelement, & a la verite rediger par escript, le grand & merveilleux siege, cruelle expugnation & prinse lamentable de la noble & tres anciennement renommee Cite de Rhodes, clef es parties dorient de la chose publique Chrestienne, esperance des fidels tombes es mains des Turcqs pour en povoir estre delivres, soulagement, & repos feur des pelerins de la terre sainte a leur aller, & tourner, recueil & adresse de tous Chrestiens marchans trafigans en levant propugnacle, & bollovert de Larchipelago & mer Mediterrane, je declareray ce a quoy personnellement me suis trouve, & quand au demeurant, pour ce quil est impossible que jeusse este present a tout ce qui a este fait pendant le siege (durant lequel nay point este absent dudit Rhodes) nescriry chose que nay sceu & entendu par gens de biens & si vertueux, que je nadjouste pas moindre foy a leur relation que a ce que ay veu de mes yeux : & du tout parleray sommairement, & seulement des choses principales.

Et pour donner mieulx principe a la matiere, ma semble nestre point impertinent declarer les causes & raysons qui ont meu ce cruel grand Turcq Sultam Seliman ennemy de la sainte foy Catholicque venir avec merveilleuse puissance, & non acoustumee armee maritime & terrestre assieger & combattre continuellement & sans cesser jour ny nuyt par l'espace de six moys ceste infortunee Cite de Rhodes, desquelles, celle que puis juger l'avoit grandement meu & incite, est que ledit Turcq considerant & cognoissant par experience, que en toute la Chrestiente ne a lieu ne place de quelque qualite ou sorte que lon la sceust nommer, qui feist lennuy, dommage & outrage audit Turcq & ses subjects, que faisoit ceste poure religion chevaleureuse residente pour lors audit Rhodes, comme luy mesmes es lettres de defiance declare assez, ainsi que cy apres plus amplement apparoitra. Et oyant journallement plainctes, lamentations, & cris de ses subjects, tant de Turquie que Syrie, des prinse que faisoient journallement ceulx de ladicte religion par mer & par terre, de leurs personnes & biens : au moyen de quoy estoient tellement contrains, quils ne pouoient plus gueres naviger. Et que plus est, en son particulier se trouvoit ledit Turcq tres fort empesche & trouble, entant que touchoit le gouvernement de la Syrie, porceque par mer, qui est le chemin le plus expedient & bref (obstant ce que dessus est dit) ne pouoit bonnement dresser ses affaires sans despenses excessives. Ains estoit contraint continuellement
entretenir

entretenir grosse armee de mer pour le traffic de la Turquie en Syrie. Ce considere se resolut assaillir ceste religion & cite de Rhodes, jugeant & ayant ferme opinion que icelle subjuguée & mise en son obeissance, pacifieroit & mettroit en seurete perpetuelle, tous ces pays & estats quil a en ce levant.

La seconde raison est, pource quil avoulu ensuyure les vestiges & faicts de ses antecesseurs, cestassavoir de son proave Sultan Mahomet le trestelon & belliqueux, lequel print Constantinoble, & liste de Negrepoint, & depuis passa en Europe, pareillement de son ave Sultan Payas qui print la Moree, le Pantho & Modon, & pour se monstrier aussi vray ethlon du magnanime & victorieux Seigneur Sultan Sellin son pere (lequel apres avoir rompu en bataille le Sofy, & prins la cite de Tauris & Legipte, qui fut en lan mil cinq cens seize) a voulu mettre en excution lentreprinse par sondit pere laissee lan mil cinq cens vingt, lequel Sellin avoit son armee toute preste au nombre de trois cens voilles, delibera de lenvoyer contre Rhodes, & luy venir en personne, si la mortalite ne se fust mise en son camp, & luy bien-tost apres par volente divine prevenu & surpris de la mort. Parquoy luy estant sur la fin de ses jours ainsi que aucuns turcqs qui estoient en ce siege mont racompte & dit, en chargea par testament a son fils, de faire apres sa mort deux entreprises premieres & principales. Lune contre Belgrado, lautre contre Rhodes pour acquerir honneur sus tout, aussi pour mettre ces pays & subgects en repos & seurete; Laquelle persuasion paternelle facilement entra & fut imprimee au cueur & juvenile volente dudit Seliman son fils, qui bien tost apres le decez de son pere, meist en effect la premiere entreprise, & dressa une grosse armee, laquelle il envoya devant Belgrado tres-forte place en Hongrie. Et apres lavoit combatue deux mois ou environ, par faulte de munitions de guerre, & aussi de vivres ceulx qui estoient dedans, la rendirent le dixiesme jour de Septembre, mil cinq cens vingt-ung.

Ledit Seliman apres avoir eue ceste victoire, enfle de vaine gloire & esleve en superbe, tourna son cueur en contre Rhodes, toutesfoys luy non ignorant la force de ladicte ville, & considerant la qualite des gens qui estoient dedans, desquels il seroit bien receu, comme autresfoys avoit este ledit Mahomet son proave a lautre siege, doubtoit assez & ne scavoit comme parfaire son entreprise, car tous ces capitaines & batchas le destournoyent tant quils povoient de ce faire, luy remonstrant plusieurs inconveniens, reserve Monstafa bascha, lequel luy conseilloit & mettoit en teste dy aller, finalement il delibera totalement de venir au dessus par une sorte ou autre. Et pource que son pere ayant ceste meisme volente en son vivant avoit envoye en Rhodes ung medecim juif pour espie, & pour estre mieulx adverty de toutes choses, luy informe que ledit juif festoit encores la, luy manda dire quil ne bougeast pour la raison susdicte, & feist donner charge a ung des principaulx hommes de Cyou, de livrer a

ce juif tout ce qui luy seroit de besoing pour son entretenement. Et ledit juif escripvoit a cestuy la de Cyou tout ce qu'on faisoit en Rhodes sous parolles couvertes pour en donner advis au grant Turcq. Et pour mieulx dissimuler & couvrir sa trahison ce juif se feist baptiser, & pour estre aucunement expert en lart de medecine il feist aucunes belles cures aux malades, & commença d'avoir credit, & entrer en amytié avec plusieurs gens de bien. Entre les autres advis quil feist donner au grant Turcq, ce fut de la muraille de la ville qu'on rompit pour refaire le bollouard dauvergne, ladvisant que sil mandoit prestement son armée, quil pourroit surprendre la ville aux termes auxquels elle estoit. Depuys ledit juif donna autres advertissemens, desquels fera faicte mention si apres.

La tierce occasion est, qui a esmeu le grand Turcq de venir a Rhodes, a este pour la grande dissension quil a veu entre les Princes chrestiens, presumant quilz ne donneroient point secours a la ville, parquoy au long aller il en pourroit venir au-dessus. Et outre les choses susdictes linsligacion dung Chevalier Portugalloys Chancelier de nostre religion, homme dauctorite & scavoir, & des principaulx Seigneurs du Conseil, nomme frere Andre de Merail esmeut & enflamba de plus en plus ledit Turcq a faire ceste entreprise. Dequoy nest de merveilles, car celuy estoit une grande esperance, & gros confort d'avoir ung tel personnaige pour luy qui scavoit tout letat, & gouvernement de la religion & de la ville, & qui luy donnoit advis de tout comme sera dit cy - apres. Mais pour declairer les occasions de la mauldicte & malheureuse volonte dudit Marcil, qui a este cause de si grande perte & dommaige pour la Chrestianite, & sera davantage a long aller si la divine clemence ny met remede.

Est assavoir a ung chascun que ledit Merail apres le decez du tres-illustre Seigneur frere Fabrice de Carreto Grand-Maistre de Rhodes enflambe dambicion & couvoitise de parvenir a telle dignite, ce voyant delcheu de son esperance par lelection faicte le vingt-deuxiesme jour de Janvier, mil cinq cens vint, à la personne de tres-reverend & tres-illustre Seigneur frere Philippes de Villers Lisle adan, a present Grand-Maistre par ces vertus & merites devant luy; de ceste heure la print si grand envye & par consequent inimytié & mal vueillance, non seulement contre ledit Seigneur, mais contre toute sa religion, parquoy il mist son estude & fantaisie de la trahir & vendre aux infidelles, oubliant les grans biens & honneurs que dicelle avoit receu & esperoit recepvoir, avec aultres plaisirs que ledit Seigneur luy a faicts en particulier. Toutesfoys le dyable, ingratitude & fureur, avoient tellement offusque les yeulx de sa pensee, que nullement se pouvoit contenir, mais à chascun propos il se couppoit & ne pouvoit dissimuler sa trahison. Et ung jour entre les autres avant le siege il dist devant plusieurs gens de bien quil vouldroit que son ame fust au dyable & que Rhodes & la Religion fust perdue. Et pareillement le jour que le tres-illustre Seigneur qui est a present fut prononce Grand-

Maistre, il dist a ung Commandeur de la nation Espaignolle homme de bien & amy sien, que ledit Seigneur esleu Grand-Maistre seroit le dernier Maistre de Rhodes, pour lesquelles parolles il donnoit assez a entendre & congnoistre son mauldit vouloir & la trahison que dicelle heure il machinoit en son meschant couraige contre la religion. Ledit Commandeur tint ces parolles en son cueur & ny pensa point plus avant pour ceste heure la. Plusieurs autres parolles & deshonestes propos tenoit ledit Merail a quoy personne ne sarrestoit ne pensoit lon quil eust le courage si enrage de faire ce quil a fait. Toutesfoys obstine comme Judas il meist en execution son mauldit vouloir; car bien-tost apres que les nouvelles de lelection furent mandees au susdit tres-illustre Seigneur, lequel pour lors étoit en France, il envoya en Constantinoble ung Turcq prisonnier sien, saignant lavoir rachepte, par lequel il advisa les Baschas du Grand Turcq des affaires de Rhodes; & en quel estat estoit la ville de toutes choses pour cest heure la, & de ce quil pourroit survenir pour en informer ledit Seigneur, le provocant de venir en personne avec grosse armee assieger la ville: Et depuis la venue dudit tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, il donna aultre advis ausdicts Baschas, reiterant quilz ne povoient avoir meilleur temps de venir, veu que ledit Seigneur estoit nouvellement venu, & que partie de la muraille estoit mise bas. Et que tout estoit trouble a Rhodes: a loccasion daultcuns Chevaliers de la langue Ditalie, rebellez audit Seigneur, de laquelle rebellion luy-mesme fut inventeur pour mettre mieulx en voulente au Turcq de venir: & ne laissa aussi de ladvertir que le temps estoit bon pour luy, parce que les Princes chrestiens estoient empeschez a faire guerre les ungs contre les aultres. Et quil ne falloyt point quil doubtaft que Rhodes fust par eulx secouru, quoy faillant au long aller la ville seroit sienne sans nulle doubtte, comme sest veu par experience. Car pour non avoir eu secours ny dune part ne daultre, mais habandonnee de tous chrestiens, & daultcuns qui facilement la povoyent secourir pour estre voyfins & ayant leurs navires prests, elle est au jourdhuy entre les mains dudit ennemy de la foy. Lesquels advertissemens & raisons dudit traistre par le Grand Turcq entendues: pensa de ne perdre tant bonne sayson. Parquoy feist faire extreme diligence a faire calfater & mestre en ordre plusieurs navires de diverses sortes, comme galleaces, galleres, pallandrees, fustes & brigantins, au nombre de deux cens cinquante voylles ou plus.

Ledit prisonnier apres avoir fait sa commission tourna en Rhodes, dequoy tout le monde fut esmerveille, & aulcuns eurent mauvaife fantaisie de son retour comme chose non acoustumee, mais personne nen osa parler: voyant ledit Merail estre homme dauctorite & constitue en dignite, & faisoit ledit Merail fort bonne chere a celluy qui estoit tourne, par quoy estoit de presumer quil avoit bien fait son embassade, & quil luy avoit porte bonnes nouvelles, & selon sa dampnable voulente.

Ledit Grand Turcq intending a grosse diligence a faire son armee maritime pour mieulx venir a ses fins & pour surprendre la ville, comme lon lavoit adverty, voulut couvrir son affaire, & deffendit que nully de ses pays allast plus en Rhodes, pour quelque chose que ce fust. Et pareillement de tous les ports feist prendre les barques & brigantins, affin quils ne donnassent advis de son armee, & par terre feist garder & fermer les passages. Toutesfois si grant appareil de navires ne peult estre longuement celle car les espies que le très-illustre Seigneur Grand-Maistre avoit en Turquie apportoient au Casteau Saint Pierre en Rhodes nouvelles de ce quon faisoit & disoit en Turquie, nonobstant ledit Seigneur ne donnoit foy ne creance a tout ce quon luy apportoit, & ne pensoit au vray que larmee vint contre luy. Et principalement pour l'opinion dudit faulx traystre, lequel disoit & affermoit tousiours quelle ne viendroit point contre Rhodes, & disoit cela pour empescher quon ne donnast provision de bonne heure d'avoir secours, alleguant que ce seroit une grant despence a la Religion de faire venir secours, & puis apres que larmee allast en autre lieu. Et disoit davantage ledit Merail & autres aussi que plusieurs annees les antecessors de ce Turcq avoient fait grosses armees & tousiours le bruyt estoit pour Rhodes & que ne venoit en effect, & tenoit lon en mocquerie en plusieurs lieux que le Turcq yroit assieger Rhodes. Et pour ceste raison dit que lon devoit encores faire doubte de ceste dernière armee, & quelle pourroit aller en Chipre ou en la Polle, ou a Chartaro, terre de la Seigneurie de Venise. Toutesfois le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre non voulant estre surpris, mais comme prudent & sollicitif des affaires de sa Religion & de son peuple ayant en nouvelle que le Turcq preparoit armee, a toute diligence feist reparer & fortifier sa ville. Entre les autres choses il feist parachever & haulser le bolloiard Dauvergne, & nectoyer & parfondir les fossez, & pour inciter de plus en plus les ouvriers a despescher loeuvre, ledit Seigneur les alloit veoir trois ou quatre fois le jour. Puis pensa ledit Seigneur a fournir sa ville de vivres davantage pour la tucion & salvation dicelle. Et de cette affaire en parla & plusieurs fois communiqua avec les Seigneurs qui avoient eu le manement & gouvernement de la Religion & des fraits dicelle a son absence, & encores depuis sa venue, cestafavoir frere Gabriel de Pommerols Grand Commandeur & Lieutenant dudit Seigneur, frere Jehan Boucq Tricoplier de langue d'Angleterre, & ledit frere Andre de Merail Chancelier. Lesquels trois Seigneurs luy respondirent quil neust pensement de riens, car la ville estoit fournye de vivres jusques au temps nouveau, nonobstant cela dirent quil seroit bon den avoir davantage quant le siege seroit mys, pource que alors il seroit de necessite de faire apporter des formens & autres choses necessaires pour le secours de la ville, & que a ceste heure la lon pourvoyroit a tout. Quant aux munitions de guerre, ils affermerent quils en avoient pour ung an & davantage, dequoy a este veu le contraire, car ils sont faillis plus dung mois devant que la ville fust rendue, il est

vray qu'il y en avoit bonne quantite, & pour durer plus longuement qu'ils n'ont fait, mais il fut force de gaster largement au commencement que l'armee vint pour garder les ennemys de faire leurs approches, & de conduyre la terre au bord du fosse, comme ils ont fait. Et outre cela considerer le grant nombre des ennemys, & que leur puissance estoit espendue tout a l'entour de la ville, & en donnant tant d'assaults & escarmouches a tant de lieux comme ils ont fait. Et par l'espace de six mois entiers jour & nuit combatre la ville sans cesser heure ne quart ny minute de tirer artillerie ou escoppeterie, il failloit bien que beaucoup de munitions fussent gastees pour respondre par tout. Et si elles sont fallies nest de merveilles, Toutesfoys le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre y pourveut le mieux quil peut, & envoya comme sera dit cy apres chercher les munitions d'autres places pour subvenir à la ville, mais encores ne souffirent elles pas, car elles failirent au besoin. Mais pour retourner au fait des vivres fut advise par ledit Seigneur Grand-Maistre & ses trois Seigneurs quil y auroit assez temps d'envoyer quelque navire chercher des formens aux lieux circonvoysins avant que l'armee du Turcq fust arrivee. Et pour ce fust despeschee une barque nommee la Guilliega, & cappitaine dicelle ung chevalier nomme Beauluoys autrement dit le Loup de la langue Dauvergne, homme bien entendu & expert en l'art de marine, lequel fist si bonne diligence que dedans ung mois ou environ il feist son voyage, & apporta bonne quantite de formens de Naples, de Romanie qui fut grand consolation a ceulx de la ville, cela fait fut aussi question de faire venir des vins pour la provision de la ville, car desia les Candiots n'osoient plus naviger pour porter vins en Rhodes, comme ils avoyent acoustume, pour peur de l'armee du Turcq. Et d'autre part ceulx de la ville ne vouloyent envoyer navires en Candye craignans estre surpris & interclus par les chemins de ladicte armee. Toutesfois aucuns marchans de la ville delibererent se mettre a l'aventure vollant nolliger une barque de la Religion nommee la Mariette, pour mander en Candye charger des vins. Mais ils ne peurent estre d'accord avec les trois Seigneurs manyans les affaires, & leur differend fut de bien peu de chose, mais de tout fut occasion ledit Merail faignant vouloir le prouffit de la Religion, mais il entendoit a autre fin, & rompit ceste bonne & prouffitable oeuvre & entreprinse desdicts marchans, voyant quelle estoit nuyfable au Turcq, duquel le faulx traystre tenoit le party dedans son cueur nonobstant cela, le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre qui en toutes chose depuis le commencement jusques a la fin, a tousiours monstre son bon vouloir, & avec telle diligence & dextérité que devoit ou pourroit faire & estre requise a ung Souverain Seigneur capitaine & chef de guerre trouva aultre expedient, & manda ung brigantin en Candye sus lequel allaft ung frere fervant nomme frere Anthoine de Bosys, homme de bon esprit & scavoir, lequel par sa prudence & diligence en peu de temps besongna si bien quil amena en Rhodes quinze navires appellees vulgairement grips charges de vins

& avec cela accorda des gens pour le fait de la guerre, lesquels venoyent sous ombre des vins pource que la Seigneurie de Candye n'osoit laisser sortir gens dudit lieu pour le secours de Rhodes pour crainte du Turcq, lesquels gens furent tous soulvoyes, Et outre lesdits quinze navires vint une barche, de laquelle estoit capitaine un gentilhomme Venicien nomme Messire Jehan Anthonio Bonaldi homme jeune & riche, lequel de son bon gre vint avec sa navire portant sept cens botes de vin pour secourir la ville de sa personne: & du surplus, la bonne & louable volente duquel je laisse a penser & considerer aux lecteur de ce present livre. Car luy delibera porter ses vins a Constantinoble: avant quil sceust laffaire qui devoit venir. Sorty qui fust du Port de Castel en Candye, ne voulust porter sa charge de vins aux ennemys de la foy, mais detourna son chemin vers Rhodes, oubliant tout particulier prouffit, & avantage. Et arrive qui fut, il vendit ses vins, lesquels feirent un gros accroissement a la Ville, puis presenta sa personne & ses gens au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre, lequel Seigneur le retint volentiers, & le feist mettre au soulde. Et durant le siege, ledit capitaine cest tres-honestement porte de sa personne, & se trouvoit aux lieux que les gens de bien se doyvent trouver, & na espargne ses biens, Mais comme est la verite en a dependu largement sans en demander payement ne recompence à la Religion.

Durant ces choses le tres-illustre Seigneur sollicitif d'avoir les choses plus necessaires: cestassavoir gens, manda brigantins pour faire retirer les coursaies en Rhodes pour grande & tuicion de la Ville: desquels partie vindrent au premier mandement, & presenterent leurs personnes & navires au service dudit Seigneur, & de la Religion; apres cela ledit Seigneur feist tailler les orges de son isle pour subvenir a la Ville qui fut environ la fin du moy d'April.

Sus ses termes que ledit Seigneur donnoit provision a toutes choses selon loccurrence du temps, & les nouvelles quil avoit, une carraque Genevoise, chargee despicerie qui venoit d'Alexandrie fut descouverte, de laquelle estoit capitaine Messire Dominico fornari, & passant pardevant le Port de Rhodes le vingt-cinquesme d'Avril a allasurgir a la fosse a huit mille de la Ville, pour scavoir & entendre des nouvelles de l'armee Turquesque. Alors le tres-prudent Seigneur voulant se fournir de gens, comme de chose plus necessaire, manda un Chevalier de la langue de Prouvence nomme frere Nastazi de Sancta Camella, Commandeur de la Tronquiere, devers ledit capitaine, pour le prier vouloir entrer dedans le Port avec sa navire pour deffence de la Ville, en luy presentant party quil voudroit. Quoy entendu ledit capitaine se excusa disant que la marchandise n'estoit pas sienne, mais de plusieurs marchans, ausquels il en devoit rendre compte, & quil ne pouvoit laisser son voyage sans grande perte & interests, toutesfoys au dernier apres assez de parolles qu'on luy dit & promesses qu'on luy feist, il entra dedans le Port, il est vray que les Galleres de Rho-

des, & la grosse nef faillirent hors du Port pour le faire venir. Ledit capitaine cest honnestement porte de sa personne, & les gens de sa navire durant le siege.

Passé que fust le moys d'Avril, ledit Seigneur Grand-Maistre voyant que le temps s'approchoit que l'armee Turcq estoit pour venir, apres avoir retire la pluspart des coursaire delibera de faire les monstres generalles en armes, & commença a ses Chevaliers, lesquels le jour de la Sainte Croix de May feirent leurs monstres devant les Commissaires ordonnez & commis par ledit Seigneur au lieu depute a ung chascun, qu'on dit Auberge, lesquels Commissaires apres avoir veu lesdictes monstres en feirent le raport audit Seigneur. Et dirent quil avoient veu & trouve tous les Chevaliers bien armez: ayant les choses requises pour la guerre avec leurs acoustremens beaulx & honestes avec la Croix blanche devant & derriere. Lesquelles monstres des Chevaliers faittes le tres-illustre Seigneur voulant faire celles des gens de la Ville & Estrangers ensemble, par sa prudence regarda que ce seroit chose dequoy il pourroit plus venir de mal que de bien, doubtant que le nombre & quantite des gens ne seroit pas si grand quil voudroit, ou qui seroit de besoing, dequoy le Grand Turcq pourroit estre adverty, par allans & venans en Rhodes, & pource ordonna que ceux de la Ville feroient leur monstre a part par bendes, & le estrangiers aussi apres par bendes, afin que bonnement on ne peust scavoir le nombre, nonobstant quil y en avoit assez bonne quantite, & bien desliberez de se deffendre, & pour leur donner tousiours meilleur couraige & vouloir aucuns de nos Chevaliers feirent des monstres avec couleurs & devises & appelloient avec eulx des gens de la Ville, & aussi des estrangiers. Et avec force de trompettes: & tabourins de Suisse feirent plusieurs monstres a lenvy lung de lautre, & qui seroit mieulx acoustre, & qui auroit meilleur bende, & estoit ung plaisir de veoir tout le monde ainsi alegre & deslibere. ¶ Entre les aultres le capitaine de la grosse nef de la Religion frere François de Fresnay Commandeur de la Romaine feist sa monstre & de ses gens le dix-huitiesme de May au matin qui fut fort belle, car il y avoit deux cens hommes & plus, armez & de bonne disposition. ¶ Ledit jour apres vespres le Commandeur frere Ynigo de Aialle, & frere Hugues de Capons Espaignols feirent une belle monstre avec cent Chevaliers ou plus de leur nation, & dautre aussi, lesquels portoient leur acoustrement avec Croix blanche. ¶ Apres Messeigneurs les cappitaines de la barche Mariete frere Loupewardan, & de la Galliga, frere Jehan le Loup dessus nomme, & du Barchot frere Perogurandego feirent leurs monstres le vingtiesme dudit moys & avoient deux cens cinquante hommes bien en ordre de ce qui luy faisoit besoing. ¶ Le vingt-deuxiesme frere Loys de Dinteville allye du Grand-Maistre, feist une monstre avec plusieurs Chevaliers de toutes nations, & plusieurs gens de la Ville, & estrangiers, lesquels il faisoit bon veoir, ledit jour partit la barche Galliega, & le lendemain le barchot pour aller lever le peuple des chasteaulx

plus loingtains de la Ville , cestassavoir de Cantanie & Castelnovo pour les apporter en Rhodes, le cappitaine de la carraque Genevoyse feist sa monstre le vingt-cinquiesme dudit moys avec ses gens, lesquels il faisoit fort bon veoir, car luy portoit ung chamarre, moytie de toille dor rouge, & velours violet, & quinze des principaulx marchans de son navire portoit des pourpoints mespartis dudit velours & toille dor avec les coiffes de meimes. ¶ Pareillement les quinze Patrons de Grips, desquels a este parle cy-devant qui vindrent de avec les vins, feirent leur monstre le vingt-neufviesme dudit moys, & estoient quatre cens gentils compaignons portans les ungs espees a deux mains, les autres haquebutes, les autres leurs arcs, lesquels ont fait bonne preuve tout le long du siege. ¶ Le cappitaine Venitien fus nomme feist apres sa monstre le premier jour de Juing, & estoit luy & ses gens vestus de satin vert & violet, & son enseigne de mesme couleur, & avoit cinquante hommes bien armez, & de bonne disposition.

Durant que ses monstres & bonnes cheres se faisoient le tres-reverend Seigneur Grand-Maistre en ensuyvant les bonnes & honnestes coustumes de ses Predecesseurs feist & ordonna ceulx quil vouloit de sa retenue, tant Chevaliers que autres pour estre en sa compaignie & aupres de sa personne pour donner secours & ayde, venus les affaires ou besoing seroit. Apres cela pour ce que sa personne ne pouvoit estre par tous les lieux necessaires, feist quatre cappitaines de secours qui furent quatre Seigneurs de la grande Croix, cestassavoir frere Andre de Merail Chancelier pour le secours de la poste d'Auvergne & Allemaigne, frere Jehan Boucq Tricoplier de la langue d'Angleterre, pour la poste d'Espagne & Angleterre. Frere Pierre de Cluys Grand Prieur de France, pour la poste de France, Castille & Portugal. Frere Gregoire de Morguto Prieur de Navarre, pour la poste de Provence & Ytalie. Et outre les susdits Seigneurs estoit frere Gabriel de Pommerols Lieutenant du Grand-Maistre, lequel avoit sa bande & alloit par tout. Puy apres ledit tres-reverend Seigneur donna la charge de l'Artillerie a Monsieur le Baillif de Monoasque frere Desdier de Tholon dit de saincte Jalie, en laquelle charge il a fait tres-bien son devoir, & avec grant travail de sa personne feist mettre l'Artillerie tant grosse que menue en tous les lieux necessaires, tant fus la muraille de la Ville que aux bollouards, & aux barbicanes & mynes desdits bollouards, & estoit ung plaisir de veoir la Ville ainsi garnye de ladicte Artillerie. Car il ny avoit coing ne pertuys haut ou bas, qu'il ny eust piece grosse ou menue, aussi grace a nostre Seigneur la Ville en estoit bien fournye.

Apres lesdits cappitaines de secours faicts par ledit tres-illustre Seigneur, non ignorant que au lieu ou regne justice Dieu y est, & tous biens y habudent, voulant que justice & rayson fust faicte a ung chascun principalement en temps de guerre, ordonna quatre Chevaliers Commandeurs anciens en la Religion & gens de bien pour le fait & administration de justice, cestassavoir deux de la nation Françoysse
nomme

nommé frere Claude de saint Prye, & frere Jehan Boniface, & deux de l'Espaignolle, cestassavoir frere Ynigolope de Ayalle, & frere Hugues de Capons qui en vulgaire sont appellez Argousins, lesquels comme a este dit, ont de veoir sur la justice tant civile que criminelle, & ont puissance de faire pendre & estrangler les malfauteurs, reservant la grace & pardon au Grand Maistre. Pareillement ont la charge du Guet de la Ville tant le jour que la nuyt, & chascun de ces quatre Seigneurs avoit cent cinquante hommes sous luy : Et pource aussi que la tour saint Nicolas est lieu d'importance, & la clef de Rhodes, fut de necessite dy mettre quelque homme de bien. Et a donc par le tres-reverend Seigneur fust mys pour cappitaine de secours a ladicte tour, frere Guyot de Castellac dit Raguze de la langue de Provence, lequel cest tres-honnestement porte en ladicte charge, comme sera dit apres aux bateries de ladicte tour.

Voulant aussi le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre pourveoir a tous inconveniens & obvier aux choses subites, pour ce que sa personne ne pouvoit estre en tous lieux, ordonna quatre Commandeurs de ceulx de son secours, cestassavoir deux Espaignols nommez frere Marino Farfon, & frere Raymond Marquet, & deux Francoys, cestassavoir le susdit frere Nastazi de sancta Camela, & frere Guyot Dazas, chascun des susdits Seigneurs avoit cent cinquante hommes sous luy, pour aller & venir la ou il seroit de necessite, & combien que ledit Seigneur feist plusieurs cappitaines pour aller ca & la, la ou seroit de besoing, si n'estoit il point oysif de sa personne, car luy mesmes alloit en personne visiter les Guets des murailles avant la minuyt & apres, & a l'heure quil devoit reposer il estoit debout, & estoit la vigilance dudit Seigneur si grande que les jeunes gens estoient bien empeschez de le suyure, & pour parler a la reale verite de la peine dudit Seigneur je ne sache jeune homme de vingt-cinq ans qui ait plus endure de travail jour & nuyt en ce siege de puis le commencement jusques a la fin sans se trouver mal que a fait ledit Seigneur, graces a nostre Seigneur qui luy a donne ceste bonne disposition quant il a este de besoing & necessite, de la familiarite quil avoit avec trestous, & de bonnes parolles quil donnoit pour mettre le cueur aux gens, jamais Seigneur ne feist mieulx son devoir. Et sil avoit bonnes parolles, le fait, cest adire la liberalite y estoit quant & quant, car il n'estimoit ne or ne argent non plus que pierres ou fèves, comme chose decente a ung Prince, principalement estant aux affaires & tribulation de la guerre.

En apres par commandement dudit Seigneur furent faicts les cappitaines des postes de la muraille, affin que ung chascun fust en son endroit & quartier comme est de coustume. Et premierement a la poste de Provence premiere des autres Provinces fut fait cappitaine frere Raymond Ricart le plus ancien de ladicte Province, a la poste d'Auvergne frere Raymond Rogier, a la poste de France frere Joachin de saint Symon, a la poste d'Italie frere George Emarc, en Angleterre frere Guillaume Onafcon, a la poste d'Arragon & Cathaloigne frere

Jehan de Barbaran, ala poste d'Alemaigne, frere Christoffe Valdener, a la poste de Castille & Partugal frere Ferrando Defollier. Et oultre les susdictes cappitaines, estoit le Palais du tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, auquel il y avoit de bonne artillerie, & aussi y avoit le massif de la porte qui va a saint Anthoine la ou estoit frere Thomas Chifel Seneschal dudit Seigneur. Apres y avoit ung autre massif dans le jardin dudit Seigneur Grand-Maistre lequel batoit vers la tour saint Nicolas & dudit Palais, & des deux susdicts massifs estoit cappitaine & chief ledit Seneschal, & pour son Lieutenant il avoit frere Anthoine de Bressoles dit Morterols de la langue d'Auvergne, semblablement aux bollouards assis dans les fossez hors de la muraille furent mys cappitaines, cestassavoir au bollouard d'Auvergne frere Jehan du Mesnyl dit Maulpas. Au bollouard d'Espaigne frere Francoys de Escarrieres. Au bollouard d'Angleterre frere Nicolle Husy. Au bollouard de Provence frere Bringuier de Lioncel, & au bollouard d'Italie frere Andelot Gentil.

Apres lesdictes charges donnees aux dessusdicts, le tres-illustre Seigneur donna l'enseigne de la Religion quest la Croix blanche a ung Chevalier de la langue d'Auvergne nomme frere Anthoine de Grolee dit Passin, lequel fut presente audit Seigneur par le Marechal de la sacree Religion frere Anthoine de Clavoysin selon la coustume pour la prerogative dudit Marechal; L'enseigne apres la ou est depainte la sainte figure du Crucifix fut donnee a porter a frere Loys de Tinteville, laquelle enseigne est continuellement pres la personne du Grand-Maistre, laquelle fut envoyee de Romme a l'autre du siege de Rhodes par le Pape Innocent, avec grans pardons & indulgences au tres-prudent & victorieux Seigneur Monsieur le Cardinal Grand-Maistre pour lors frere Pierre Daubuffon, l'an mil quatre cens quatre-vingt. Puis donna ledit Seigneur l'enseigne ou estoient depaintes ses armes escarteleees avec la Croix blanche a ung Chevalier de sa Maison nomme frere Henry Manselle. Apres ledit Seigneur avoit pour sa garde cent compaignons bien dispoitez & deliberez, & chascun deulx avoit son sayon de la livree dudit Seigneur, desquels estoit cappitaine le Chevalier de Bonneval, de la langue d'Auvergne.

Et pource que le divin subside est celluy qui nous preserve & garde de toulx maulx & inconveniens par l'intercession des glorieux corps saints colloquez en la permanente & eternelle gloire de Paradis, & fus tous les autres les prieres de la tres-sacree glorieuse vierge Marie mere de Dieu, de laquelle la precieuse remembrance & figure estoit veneree en lisle de Rhodes a une montaigne nommee Fillerme a dix mille de la Ville pour obtenir sa grace & ayde, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre ayant une singuliere devotion a ladicte sainte ymage, & de paour quelle ne vint en povoir es mains des ennemys de la foy laissant en ladicte montaigne, la feist apporter dedans la ville de Rhodes, & mettre dedans une petite esglise nommee saint Marc, auquel lieu lon avoit acoustume de la mettre, quant il estoit bruyt de l'armee

du Tureq , & durant les grandes bateries des mortiers , de quoy sera parle cy-apres , unq jour une pierre desdits mortiers desuyna ladicte esglise , & vint cheoir la pierre devant lautel ou reposoit ladicte precieuse ymage , & ne luy feist nul mal. Vray est quelle tua & bleffa aucunes personnes qui faisoient leur devotion en leglise. A donc de paour de plus grant inconuenient ledit Seigneur la feist lever de la , & la feist porter en leglise de sainte Katherine , lieu plus aleseart.

En apres le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre ayant pourueu aux choses necessaires en terre , voulut aussi pourueoir a celles de mer , pour la tuition & deffence de son Port , afin que les ennemys neussent entree par ledit Port , & feist mettre deux grosses chaynes & bien materielles , lune a lentreé du Port , lautre par dehors , & estoit attache unq des bouts a la tour saint Nicolas , & lautre venoit respondre en biays a la tour des Mollins. Et quant & quant feist mettre a sions certains vieulx navires derriere ladicte tour des Mollins : Cestassavoir au Madraqui , de paour que les ennemys ne se assayassent dentrer avec quelque nombre de galleres par ledit Madraqui , pour gagner le molle des Mollins , & depuis venir a une des portes de la Ville que on dit la porte de sainte Katherine. Lesquelles inventions & ordonnances , tant de chaynes que de navires mys a sions furent moult grandement viles & proufitables pour nous. Et leverent grande esperance d'entrer ausdits ennemys selon qui nous fut rapporte , & comme ils avoient delibere de donner unq assaut par ce Madraqui. Ledit Seigneur Grand - Maistre feist aussi rompre les pons de toutes les portes de la Ville pour plusieurs raisons.

Entre que fust le moys de Juinq , lon attendoit de jour en jour larmee , toutesfois pour en apporter la certainete , ledit Seigneur Grand-Maistre avoit envoie deux & trois brigantins vers Cyon & Methelin pour deseouvrir ladicte armée puis luy en venir porter nouvelles. Cependant les bonnes gens de Lisle habitans au plain pays & voyfins de la Ville taillerent les bleds demy meurs , & en porterent bonne quantite dedans la Ville pour leur provision de vivre durant le siege. Toutesfois la plus grant partie des bleds demeura au champs taillez & a tailler , & se retirerent dedans la Ville , car le tres-illustre Seigneur Grand - Maistre desia presumoit que larmee estoit sortie de lestroit , comme ce trouva la verite depuis , & doubtant que aucun nombre de galleres ne vinsent devant pour biuser les bleds comme ils avoient fait a lautre siege , & pour surprendre le poure peuple en leurs villaiges , ledit Seigneur voulut prevenir a tel inconuenient & les feist venir dedans la Ville , en attendant la certainete ou estoit larmee.

Le huytiesme dudit moys , les Turcqs feirent de nuyt unq feu pour seignal au lieu acoustume quon dit le Fiseo en terre ferme , vis a vis de Rhodes. Et quelques jours paravant en avoient fait unq aultre. Cestassavoir quant la fuste dung Chevalier nomme Meneton y alla , & porta unq escripvain de galleres nomme Jaqueeey , qui parloit bon

Turcq , lequel sous ombre de bonne foy : & pour parlementer fut retenu par le commandement du Grand Turcq , qui vouloit avoir ledit escripvain ou aultre homme de Rhodes , pour scavoir entiere-ment & au vray en quel estat estoit la Ville de toutes choses : toutesfois quant ledit Jaquecy descendit en terre , les Turcqs manderent ung Turcq dedans la fuste pour hostaige , nonobstant cela , ledit escripvain demeura : & le Turcq qui estoit pour hostaige dedans ladicte fuste fut porte en Rhodes. Et pensant que le second seignal de feu ce feist pour rendre ledit escripvain , le tres-reverend Seigneur Grand Maistre envoya une de ses galeres ; de laquelle estoit patron frere Boniface Dalluez , de la langue de Provence , & arrivee que fust ladicte gallere au lieu du seignal , le Patron demanda aux Turcqs des nouvelles , & pourquoy ils avoient fait feu , lesquels dirent que cestoit pource que le Grand Seigneur mandoit des lettres au Grand - Maistre : lesquelles n'estoient encores venues , & dirent au Patron quil atendist quelle fussent portees.

Ledit Patron de la gallere sage & prudent & entendu au fait de la mer , pensa en foy mesmes ce propos de bailler des lettres , n'estoit sinon pour mauvaise fin , & pour surprendre la gallere qui estoit seule. Parquoy leur dit franchement quil baillassent ladicte lettre s'ils vouloient , aultrement quil sen yroit , & n'attendroit plus ny lettres ne autre chose ; & leur mist en avant le mauvais & deshonneste tour que les jours passez ils avoient fait , cestassavoir de retenir ledit escripvain , & rompre le sauf conduit quil avoient donne. Toutesfois il leur demanda s'ils le vouloient rendre , a quoy ils ne firent responce , pource que ledit Jaquecy avoit este desia mene au Grant Turcq en Constantinoble. Et sur cela la gallere se leva pour sen retourner. Quoy voyant les Turcqs donnerent au Patron la lettre du Grant Turcq , laquelle il print : & arrive quil fust la presenta au tres - illustre Seigneur Grant-Maistre , lequel feist assembler les Seigneurs de son Conseil , & la feist lire , dont la substance estoit telle.

Sultan Solyman par la grace de Dieu tres-grant Empereur de Constantinoble , de lune & lautre Perse , Arabye , Syrie , Lameeque , Iherusalem , Dasie , Europe , & de toute Legypte , & de la mer Seigneur & possesseur : A tres-reverend Pere & Seigneur frere Philippes Grant-Maistre de Rhodes ; ses conseillers & cytoiens grans & petits condigne salutation. Vous avez mande devers nostre Imperiale Majeste , George Servant vostre messagier avec vos lettres , desquelles avons bien entendu la teneur. Et pource mandons le present commandement nostre , vous signifiant que par nostre Sentence voulons avoir ceste Isle : pour les grans dommaiges & œuvres mauvaises quen avons tous les jours. Laquelle rendue de bon gre ensemble le Chasteau dicelle a nostre Imperiale Majeste , jurons le Dieu qui a fait le ciel & la terre ; les vingt-six mille Prophetes nostres , & les quatre Musaphy , qui sont tombez du ciel ; & par nostre premier Prophete Mahomet : Que tous ceulx trouvez en ladicte Isle grans & petis naurez paour , peril ne dommage

de nostre Imperiale Majeste. Et qui sen vouldra aller en aultre lieu le pourra faire avec son avoir & famille. Et si quelcun y aura des principaulx qui vouldra prendre solde, la luy donnerons, & ferons meilleur party quilz navoient. Et qui vouldra en icelles Isle demourer le pourra faire, selon lancienne coustume quavez eu, & beaucoup meilleure. Et pourtant si vouldrez accepter nos pactes & juremens, mandez vostre homme avec vos lettres devers nostre Imperiale Majeste tout incontinent, autrement foyez assurez, quelle est ja venue sus vous avec toutes provisions, & en sortira ce que playra a Dieu, dequoy vous avons bien voulu advertir, affin que ne puissiez dire que ne vous ayons sommez; Et si ne vous voulez rendre (comme dit est) ferons renverser les fondemens de vostre Chasteau sans dessus dessous, & vous ferons esclaux & mourir de male mort moyennant la volente divine, comme avons fait a beaucoup dautres, & de cela vous tenez tout assurez. Donne en la court de nostre Imperiale puissance a Constantinoble, de Juing le premier jour.

Le tres-illustre Seigneur Grant-Maistre apres avoir ouy le contenu de ladicte lettre ne pensa de faire autre responce au Grand Turcq, sinon le bien recevoir a bons coups dartillerie, aussi a folle demande il ny fault point de responce, il estoit aussi bien a presumer que ledit Grand Turcq n'en vouloit point, pource que six jours apres receue ladite lettre qui fut le quatorziesme dudit mois de Juing: les brigantins qui estoient allez comme a este dit vers Cyon pour scavoir nouvelles de ladicte armee revindrent & dirent pour vray que larmee venoit sus Rhodes, dont partie estoit a Cyon & aupres du Lango a cent mil de Rhodes, ils avoient veu & compte trente voilles qui estoient galleres la pluspart & fustes, lesquelles galleres & fustes misrent gens en terre a ladicte isle du Lango subjecte a la Religion. Alors le Prieur de saint Gilles frere Prejan de Bidoux commandeur dudit lieu ne tarda gueres de monter a cheval avec ses Chevaliers & gens de lisle, & se vint affronter avec ceulx qui estoient descendus en terre, lesquels il repulsa si bien quil ne tarderent gueres a prendre le chemin des navires: Toutesfois il en demoura a la retraicte cinq ou six, & trois qui furent prins en vie. Du coste dudit Seigneur Prejan il y eut quelcun blessé & son cheval tue avec autres de sa compagnie. Et sur cela les ennemys entrerent dedans les galleres, & sen allerent pres de la en ung lieu nomme Castel Judeo en terre ferme entre ladicte isle du Lango & le Chasteau saint Pierre.

Le xvii. dudit mois ces trente voilles partant de la, tirerent vers le cap de Creou, & entrerent au Gouffre des effimes pres de Rhodes quinze milles; lesquelles furent descouvertes par les gardes assises sus une haulte montaigne, nommee la montaigne de Sallaco.

Le lendemain les desusdicts voilles saillirent de plain jour dudit gouffre & velligant terre a terre, entrerent dedans ung aultre port en terre ferme nomme Malfata, la ou ils demurerent trois jours, puis se leverent de la, & retournerent audit gouffre des effimes ou ils demourerent deux jours.

¶ Et le xxiv. dudit mois jour & sollennite de monsieur saint Jehan Baptiste, ces trente navires faillirent des effimes, & traversant le canal vindrent surgir en lisle de Rhodes en une plage au devant dung chasteau nommez Favez, la ou les ennemys descendirent en terre, & bruslerent grant pays de bleds.

Ledit jour ung homme de la garde dung chasteau nomme Obsito en lisle de Rhodes descouvrit la grosse armee & en diligence apporta les nouvelles au Grand-Maistre. Et pource que ladicte armee estoit en si grant nombre de voilles, dist quil ne les avoit peu compter, & dit quil la veit entrer au Gouffre des effimes, les trente voilles qui estoient surgiez en lisle se leverent la nuyt & vindrent trouver la grosse armee au Gouffre.

Le xxvi. dudit mois de Juing toute larmee se leva & sortit des effimes une heure apres soleil levant & traversa le canal, & vint surgir a une plage dessusdicte nommee la fosse. Les trente voilles premieres tournerent en arriere & allerent vers le cap saint Martin pource quilz estoient ordonnez estre a la garde pour surprendre les navires des Chrestiens si aucuns vouloient passer & venir en Rhodes, ladite armee demeura surgie a la fosse jusques a une heure apres midy, & apres partie dicelle environ quatre-vingts ou cent navires entre galleres & galleges & fustes se leverent & passerent lune apres lautre par devant la ville & le port de Rhodes a trois mille loing, & allerent surgir a la bande de levant en une plage dont la terre circonvoy sine est appelee Parabolin loing de la Ville par mer six mille ou environ. Quelques jours apres les navires qui estoient demeurez a la fosse suyurent quasi tous les autres: & demeura toute larmee audit lieu de parabolin depuis quelle fut surgie jusques a la fin nostre malheureuse.

La facon des navires de larmee du Turcq, & le nombre diceux selon quil ma este dit par gens mesme du cap, estoit de la maniere qui sensuyt. Il y avoyt cent & trois galleres tant sutilles que bastardes, non compris vingt-cinq ou trente galleres, que vindrent premierement faire legast, & qui tindrent les passages durant le siege. Il y avoyt apres trente-cinq galleges belles & grosses, quinze mahonnes, & vingt tafforees: ces navires icy sont quelque peu differens de galleges; il y avoyt soixante fustes ou plus, & plusieurs brigantins, & entre barchots, gallions, & esquirasses povoient estre dix ou douze navires, fus les quelles estoient les munitions & la grosse artillerie pour battre la ville, toutesfois depuis la venue dessusdites navires qui estoient au nombre de deux cens cinquante ou environ, quelques galleres & fustes & aultres navires vindrent de Surye, & se jongnirent avec larmee, & depuis en vindrent dallieurs durant le siege, & furent la plus part du temps au nombre de quatre cens voilles ou environ.

Le nombre des ennemys qui estoient au camp du Turcq tant de guerre que de travail selon le commun dit, estoit deux cens mil hommes dont il y en avoit soixante mille duyts & experts a faire seulement les mynes. Et pource quon pourroit dire quen si grande multitude de

gens il ny peult avoir obeysfance, la verite est telle quen nulle Seigneurie du monde il ny a telle obeysfance ne si bien gardée que celle des Turcqs envers leur Seigneur, la raison est, pource quil est seul Seigneur en tous ces pays, & ny a personne qui ose contredire a ce quil commande.

Cedit jour que l'armee vint furgir a Parabolin, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre despescha ung brigantin pour envoyer en Ponent pour advertir le sainct Pere premierement & les Princes chrestiens de la venue de l'armee devant Rhodes. Sur ledit brigantin furent envoyez par ledit Seigneur deux Chevaliers; lung estoit Francoys nomme frere Claude Dansoyville dit Villiers, & frere Loys Dandogue Espagnol, lequel avoit commission daller vers le Pape, & de la a l'Empereur. Et ledit frere Claude vers le Roy de France, & le Roy d'Angleterre. Ledit brigantin partit a dix heures au soir, & graces a nostre Seigneur, il eut assez bon temps, & fut en dix-huyt jours a Outrante. Ces deux Chevaliers allerent ensemble a Romme: Et de la chascun deux feist sa commission au moins mal quilz peurent. Par ledit brigantin furent aussi envoyees commissions a aucuns gens de bien de la Religion pour donner ordre davoir gens, vivres & munitions de guerre, & navires pour les porter, avec charge de venir a la plus grande diligence quilz pourroient pour secourir la Ville comme chose tres-necessaire, car la derniere esperance que nous avions estoit cestela.

Lesdictes commissions furent adressees pour les bandes de Naples & Cecille a reverends Seigneurs le Prieur de Barlette, frere Fabrice Pignatello, & le Bally de sainct Esteve, frere Charles Gezualdo, & frere Jehan Baptiste de Caraffa bally de Naples: & avec les susdits Seigneurs estoit compris frere Jehan Hyseran de la langue Dauvergne pour estre homme entendu, & ayant bonne pratique & congnoissance de la mer; & aussi pour estre congneu aux bandes de Gennes & Provence. Car les commissions disoient que si lesdits Seigneurs d'adventure ne trouvoient à Naples ou a Cecille navires propices pour donner le secours en Rhodes sans doubte de ladicte armee du Turcq que ledit Hyserant setransportast en Gennes pour avoir quelques carrâques, ou en Provence pour avoir navires pondereux: & duysans pour ledit affaire par le consentement du Roy, ce que fait ledit Hyserant, mais pour la diversité du temps, & pour loccasion des guerres les choses ne peurent sortir tel effect que les personages ayant telle charge eussent bien voulu, & selon quil estoit necessaire. Toutesfoys il est chose veritable apres que le susdit Villiers eut denoncé au Roy les nouvelles du siege, & quil eut requis en toute humilite de vouloir secourir la Religion, comme le Prince en qui elle avoit sa principale esperance, ledit Seigneur assez desplaisant pour les troubles quil avoit de la guerre quil ne povoit donner tel secours quil eust bien voulu, nonobstant il octroya franchement & de bonne volente qu'on print tous ces navires qui estoient aux mers de Provence & qu'on s'en servist, toutesfois lon ne peut avoir la delivrance si tost quil estoit de besoing pour

aucuns inconveniens qui pouvoient venir a la conte de Provence qui furent remonstrez au Roy : Parquoy fust de necessite de retourner vers luy. Et ce pendant quon estoit sus ces propos d'avoir lesdits navires luyver entra, & ne fut possible, apres que les choses eussent bon effect, ne que le secours vint a temps. Et pource quon dit volentiers, que ung mal ne vient jamais seul, le susdit Chevalier Hyserant avoit fait accord a Gennes du noligement d'une carraque pour aller avec les aultres navires du secours, laquelle donna a travers en Bonnasse apres de Monegue. Toutesfoys si ce fust par mauvaise volente des Genevois qui la gouvernoient, afin quelle ne feist le voyage pour crainte du Turcq. Je men remets a la verite, & a celluy qui scait la volente des hommes bonne ou maulvaife.

Mais pour tourner au premier propos: La nuyt que ledit brigantin partit, ung homme senfuyt de l'armee Turquesque, lequel estoit natif de Boniface, & marie a Nice, lequel la pluspart du temps vint a Nau pour aborder, & soy rendre a la tour saint Nicolas, qui fut ung gros effort fait a luy pour la distance du lieu ou estoient furgis les navires jusques a ladicte tour, car il y peult avoir de six a sept mille, ledit fugitif le jour venu fut amene devant le tres-reverend Seigneur Grand-Maistre, & interrogué des nouvelles du camp, dist, quil y avoit en l'armee deux cens cinquante voylles ou environ, nonobstant quil estoient mal armez, & la pluspart des navires vieulx & mal conditionnez, & quil y avoit beaucoup de Chrestiens tenus par force dedans les galleres.

Dit apres que la pluspart des gens de ladicte armee, & les Geniffaires principalement estoient mal cõtens de l'entreprise, & quilz ne pensoient point que l'armee vint a Rhodes, mais quelle deust aller vers Ponent.

Dit apres que la principale esperance des ennemys estoit de prendre Rhodes par mynes; & quilz avoient amene plus de soixante mille pyonniers de Vlaquia & Bossina, qui sont pays circonvoysins de l'Ungrie, gens experts & efforcez pour faire mynes, comme cest veu par experience pour la grande quantite quilz en ont fait, comme sera dit cy - apres.

Dit aussi que Monstaffa Basca estoit capitaine general de l'armee de mer & de terre, & que Courtogle Pirate estoit pillot & conducteur de ladicte armee de mer, & plusieurs aultres choses ils recita qui seroient longues a racompter.

Ledit jour apres disner vint du camp des ennemys ung Villain de lisle de Rhodes dung village nomme Cosquino, lequel avoit este pris des Turcs il y avoit quatorze ans, & sur le soir vint ung aultre Chrestien lequel estoit de Caristo. Ces deux dirent des nouvelles du camp, ainsi qu'avoit fait le premier venu.

Le lendemain qui fut le vingt-huytiesme jour de Juing, vint ung aultre Chrestien qui estoit de Naples de la Romaine. Et depuis en vindrent d'autres assez qui se rendirent dedans la Ville, lesquels aussi disoient

difoient nouvelles des ennemys, selon loccurrance du temps, toutesfoys on ne leur donnoit pas foy ne creance en tout ce quils rappor-toient, ne les laiffast lon aller par tout, mais furent tous mys en lieu fur, & a part, avec gens qui les gardoient pour certains bons respects.

Sus ses termes, le tres-prudent Seigneur Grand-Maistre voulant se pourveoir de gens de bien plus qui nestoient, & principalement de gens experts en la guerre feist partir ung brigantin le septiesme de Juillet pour aller a Lango pour apporter monsieur de saint Gilles, frere Pre-jan de Bidoulx, lequel ne se feist gueres prier de venir en Rhodes, car tout le desir quil avoit en ce monde estoit de se trouver en si bon affaire: & les jours paravant il avoit escript audit Seigneur Grand-Maistre plusieurs lettres pour le laisser venir.

Lautre brigantin, ledit Seigneur lenvoya en Candye pour essayer davoir & apporter ung gentil-homme nomme Messire Gabriel Tadino Martinengo homme expert a la guerre & entendu a diviser fortereffes de place & faire repaires, lequel estoit a Castel bien appointe de la Seigneurie de Venize, pour ce que les jours paravant ledit Gabriel avoit dit a frere Anthoyne de Boylis, lequel alla pour les vins, quil avoit bonne volente de venir a Rhodes pour se trouver en si bon affaire, & pour povoir donner quelque ayde, & faire service a la Religion aux affaires, auquelz estoit, & que le Grand-Maistre demandaft conge au Duc de Candie, ce quil feit & renvoya pour cest affaire ledit frere Anthoyne, avec lettres adressantes au Duc & a la Seigneurie de Candye.

Depuis le jour que larmee Turquesque fut Surgie au lieu dessusdit elle demoura treize ou quatorze jours sans faire grand mouvement ni mettre artillerie en terre ne grosse ne menue, ny descendre quantite de gens, de quoy chascun s'esmerveilloyt, & nous dyrent ceulx qui estoient suys & entrez dedans la ville, & aussi les espies que le tres-prudent Seigneur envoyoit au camp habillez en habit Turquest quils attendoyent que larmee de terre fust passee au camp, toutesfoys il venoit quelque nombre des ennemys pourveoir la ville, mais cestoit bien couvertement, car lartillerie de la ville tyroit incessamment contre eulx. Cependant plusieurs galleres & galleaces alloyent & venoyent de terre ferme, & apportoyent vivres & gens, ausquels navires passans pres de la ville lon tiroit grand quantite d'artillerie, & quant la pluspart des gens furent passez ils commencerent a mettre lartillerie en terre a grand diligence. Alors le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre partit de son palais & sen alla loger pres leglise nostre Dame de la Victoire pour estre lieu assez douteux & foible, Et pour ce que l'autre siege lassaut fut donne audit lieu.

Durant ces choses le brigantin lequel estoit alle a Lango arriva le seiziesme de Juillet, & apporta ledit Seigneur Preian, duquel la venue fut fort agreable a tout le peuple & a tous les Chevaliers, qui estoit bien raison, car tel personnaige comme luy estoit bien duyfant

& necessaire en tel affaire en quoy estoit la ville. Et incontinent que ledit Seigneur fut arrive, le tresillustre Seigneur Grand-Maistre luy recommanda l'artillerie avec le Baillif de Monoaſque, lequel seul ne pouvoit fournir ne estre par tous les lieux necessaires pour faire faire leur devoir aux canoniers, & foy donner garde de leur tyrer, car les jours paravant leſdits canoniers avoyent rompu deux ou troys grosses pieces des meilleures que nous euſſions par trop les charger ou par quelque aultre mauvaſe fin. A quoy ledit Seigneur de ſainct Gilles print garde comme chose bien necessaire & d'importance, & fut la vigilance dudit Seigneur ſi bonne & ſi grande que de la en avant les choses allerent mieulx qu'ils navoyent accouſtume. Pareillement ledit Seigneur de ſainct Gilles avoit la charge de viſiter les gardes pour estre homme de ſa nature des plus vigillans qu'on face.

Le vingthuytiesme de Juillet pour commencement de jeu, les ennemys dresserent ung mantellet, ſoubs lequel ils miſrent trois ou quatre pieces moyennes, Cest assavoir ſacres & passevolans deſquels ils tirerent contre la poſte Dangleterre & de Provence, mais ledit mantellet & les pieces furent incontinent rompues de l'artillerie de la muraille, & ceulx qui la tiroyent furent tous tuez, ou bleſsez, ſelon quil nous fut raporte par gens qui ſen fouyrent deſuys du camp.

Rompu qui fuſt ce premier mantellet pour la grandeur & innombrable quantite de gens qu'ils avoyent, eurent bien toſt miſe toute l'artillerie en terre, & portee aux lieux ou elle devoit tyrer, & dresserent deux aultres mantellets le dixneufiesme dudit moys, lung estoit a coſte digne eglise nommee ſainct Cosme & ſainct Damien. L'autre un peu plus hault envers Ponent, & de ſes mantellets tirerent de grosses pieces, comme collouvines, doubles canons, & bombardes contre la muraille Dangleterre & Espagne, ausquels mantellets l'artillerie de la ville tiroit de bons coups, & ſouvent les rompoit le jour, mais la nuit les ennemys les refaisoient, Et pour plus endommaiger la ville, & pour nous eſtonner les ennemys dresserent pluſieurs aultres mantellets en divers lieux & quaſi tout a l'entour de la ville, & y en avoit ſoyxante ou quatre vingts au commencement, & deſquels le nombre fut bien appetiſſe de l'artillerie qu'on leur tiroit de toutes pars, toutefois il demoura tousiours trente quatre, & a chaſcun mantellet il y avoit troys pieces d'artillerie.

L'artillerie du camp ſelon que jay eſte informe estoit telle que ſenſuit.

Premierement il y avoit ſix canons perriers de bronze tirant la pierre de troys palmes & demy de tour ou environ : & quinze aultres pieces de fer & de bronze qui tiroyent la pierre de cinq à ſix palmes. Apres il y avoit douze bombardes plus grosses tirant la pierre de neuf à dix palmes, & deux autres bombardes plus grosses tirant la pierre de onze palmes de groſſeur. Plus y avoyt douze baſiliques, mais ils n'en tyrerent que de huit, dont les quatre tyroyent contre la poſte Dangleterre & Deſpaigne, & deux contre la poſte Dytalye, les autres tyre-

rent un temps contre la tour saint Nicolas. Puys y avoit quinze doubles canons tyrans boulets de fer comme Basilicques: La moyenne artillerie comme sacres, passevolans estoient en grand nombre, lespingarderie innumerable & increable. Apres y avoit douze mortiers de bronze qui tyroyent contremont en lair, dont les huit estoient assis derriere ladicte eglise saint Cosme & saint Damien. Et deux aupres de saint Jehan de la fontayne vers la poste Dytalye dont l'ung se rompit, & les aultres au front de la poste Dauvergne, & tyroyent desdictes pieces nuyt & jour dedans la ville pour faire meurtre de gens. Et la pierre qu'ils tyroyent estoit de trois sortes, dont les plus grosses estoient de sept a huit palmes, & estoit une chose fort inhumaine & espoventable. Toutesfoys graces a notre Seigneur, & par evident miracle lesdictes pieces ne firent pas grand mal, & ne tuerent que vingt-quatre ou vingt-cinq personnes, & entre les aultres fut tue dung coup desdictes pieces frere Bringuier de Lyoncel dessus nomme, luy estant au bollouard de Cosquino dont il estoit Capitaine. Et en son lieu fut mys frere Loys de Prian dit Condillac de la langue de Provence, & commencerent a tirer de ces pieces le vingt-neufiesme dudit mois de Juillet jusques environ la fin Daoust, Et par compte fait tirerent mille sept cens treize coups de pierre de marbre, & huit coups avec boulets de cuivre pleins d'artifice de feu. Et furent en tous les coups des mortiers mille sept cens vingt & un. Aucuns disent quil en fut tire deux mille ou plus.

Mais quand les ennemys furent advertys par le susdits medecin juif qui leur escripvoit ce qu'on faisoit ou disoit dedans la ville, que lesdits mortiers ne faisoient point ou peu de mal, furent fort mal contents, car ils pensoient avoir tue la tierce partie des gens, & furent conseilles par ledit juif de nen tirer plus, pource que cestoit pouldre perdue.

L'autre brigantin qui estoit alle en Candie retourna le vingtdeuxiesme dudit mois sur lequel estoit le susdit Gabriel Martinengo, les vertus duquel ou la maniere comme il partit de Candye je ne veulx quil soit ignore par les lecteurs de ce present livre.

Et pource est de scavoir que le susdit frere Anthoyne de Bois arrive qui fut a Castel presenta les lettres au Duc de Candye du tresillustre Seigneur Grand-Maistre, par lesquelles il le prioit vouloir prester pour aucun temps ledit Martinengo pour subvenir aux affaires en quoy estoit la ville de Rhodes pour ceste heure la, lui promectant le renvoyer apres le siege leve.

Le Duc & le surplus de la Seigneurie dirent quils ne povoyent octroyer ceste demande audit Seigneur Grand-Maistre: pource quils avoyent paix avec le grand Turcq, & nouvellement confermee par luy mesme qui estoit tourne dembassade avant quil fust fait Duc. Ledit Martinengo (entendue ceste reponce, & le refus de son conge) delibera de sen venir secretement & desclaira son intention audit frere Anthoyne & appoincterent ensemble du lieu la ou le brigantin le de-

voit attendre pour le lever, deux jours ou troys apres que le brigantin fust party du Castel, Martinengo se desfroba de nuyct de la ville, & vint trouver le brigantin & monta dessus. Ung jour ou deux apres le Duc de Candye adverty de son partement feist prendre tout ce quil avoit en sa maison, & tout fust confisque, apres feist faire une cryee par tout, que si aulcun scavoit nouvelles de luy quil le dist, & quil auroit une bonne somme d'argent. Et qui le recelleroit feroit pendu & estrangle. Oultre cela ledit Seigneur manda deux galleres pour chercher & rataindre ledit brigantin, toutesfoys ils ne feirent riens. Arrive que fust ledit Gabriel Martinengo en Rhodes le tresillustre Seigneur Grand-Maistre luy feist bon & gracieux recueil & tous les Seigneurs de la religion aussi, considerant le personnaige quil estoit & le scavoir diceluy & le besoing quon en avoit. Ayant aussi regard quil avoit laisse tout son bien & abandonne l'appointement quil avoit de la Seigneurie de Venise pour venir servir la religion, par quoy ledit Seigneur delibera de le traicter bien. Et deux ou trois jours apres quil fut venu ledit Martinengo requist audit Seigneur Grand-Maistre lui vouloir donner la croix & habit de la religion pour le zele quil avoit de la servir, & affin quon se peust mieulx fier en lui, laquelle chose ledit Seigneur luy octroya. Et pour luy faire plus dhonneur & luy croistre son bon vouloir, il luy fist donner la grande croix, & fut receu en la langue Dytalye. Et le premier jour Daoust fut fait Chevalier de la main du Grand-Maistre, & dedans leglise de nostre dame de la Victoire il prit l'habit. Et ledit Seigneur Grand-Maistre assista a la messe & tout du long de la cerimonie quon fait a la procession des Chevaliers. Apres que ledit Martinengo eut la croix, le tresillustre Seigneur Grand-Maistre ordonna avec messieurs de son conseil quil auroyt tel & semblable estat & appointement tous les ans quil avoyt en Candye de la Seigneurie de Venise, jusques a ce quil fust prouveu en la religion de quelque bailliage ou priore, avec cela ledit Seigneur luy donna la charge & conduycte de la plus grande partye des gens de guerre, tant de ceulx de la ville de Rhodes que des estrangiers, qui estoient au folde & fut fait cecy par accord & consentement du mareschal de lordre & religion, auquel touche & appartient danciennete la charge des Chevaliers & aultres gens tant en la mer quen terre au temps de la guerre, & eut oultre cela ledit Martinengo la charge des fortifications de la ville, & dy faire comme bon luy sembleroit, comme homme bien experiente en tieulx affaires, & homme de grand travail, & fort vigilant, & de sa personne des plus hardis quon face, comme il a bien monstre en cesyege, car a tous les assaulx il estoit tousiours des premiers.

Après est a noter que le xxviij. dudit mois de Juillet, la personne du grand Turcq passa avec une gallere & une fuste seulement du port de Fisco en terre ferme, & arriva environ midy la ou estoit surgie son armee, laquelle journee se peult dire mal fortunee pour Rhodes, car sa venue & continue demouree au camp a este occasion de nostre

defection. Et incontinent que la gallere fus laquelle ledit Seigneur estoit, approcha de l'armee, tous les navyres meifrent baniere en hault de la gatte, cest a dire les navires ronds & les galleres au bout de leurs arbres, & tirerent l'artillerie pour le saluer, Et bientoft apres il descendit en terre & monta a cheval, & sen alla a son pavillon lequel estoit en ung lieu hault nomme Magalandra, a quatre ou cinq mille de la ville hors du dangier de l'artillerie.

Depuys sa venue les ennemys commencerent a tirer artillerie d'autre forte qu'ils ne faisoient paravant, en especial des hacquebuttes, Et aussi travaillerent a faire leurs tranches & approches a plus grande diligence que paravant, semblablement feirent plus grand effort que paravant a conduyre la terre avec la palle & picquon droit aux fossez, & la conduysoient dung gest darc ou environ loing de la ville. Et nonobstant qu'on tiraist coups infinis d'artillerie de la ville, contre ladicte terre mouvatisse, dont innumerable quantite de gens qui estoient cachez derriere icelle furent tuez & mors, ce nonobstant jamais ne laisserent de conduyre ladicte terre jusques a ce quelle fut au bord des fossez. Et depuys quelle fut la de jour en jour lesserent plus hault, & de plus hault en plus hault en la renforsant par derriere. Et en conclusion ladicte terre estoit plus haute que la muraille de la ville de dix ou douze pieds, & en conclusions ils feirent une montaigne de ceste terre entre la poste Despaigne & Auvergne, & par la batoyent nos gens qui estoient aux postes de la muraille & bollouards, en sorte que personne ne se pavoit monstrier, mais on feist des repaires de tables pour garder nos gens de leur baterie.

Et a la poste Dytalye feirent une semblable montaigne, & non ailleurs. Faictes aussi que furent les trenchees jusques aux fossez, les ennemys feirent des pertuys au mur du fosse de dehors, par lesquels ils tirerent infinis coups de hacquebuttes & escoupettes a nos gens & en tuerent grand quantite.

Les bascas & cappitaines entrerent dedans lesdictes trenchees & choisirent chascun la leur, selon leur degre & auctorite, cest assavoir Monstafsa bascha comme principal cappitaine choisist la trenchee directe au bollouard Dangleterre avec ses gens & plusieurs cappitaines soubz lui.

Pery bascha le plus vieil des quatre baschas print la trenchee tirant a la poste Dytalye avecques sa bande de gens & plusieurs cappitaines soubz luy.

Acmeçt bascha estoit aux tranches Despaigne & Dauvergne & lagat des geniffaires avec luy & autres cappitaines soubz luy.

Le Begliherbey de la Natholie estoit aux tranches de Provence, & le Begliherbey de la Romanie estoit avec sa bande vers les jardins de saint Anthoigne, de la bande tremontane & plusieurs gens soubz luy.

Et feist faire sa premiere baterie au commencement Daoust contre la muraille de la poste Dallemaigne, & dresserent sept mantelets au-

pres des mollins assis vers ponent, & par l'espace de huit ou dix jours batirent ladicte muraille qui nous donna grant doubte, pource quelle estoit simple & ny avoit point de terreplain par dedans comme au surplus.

Toutesfoys le tresillustre Seigneur Grand-Maistre fist incontinent faire les repaires par dedans avec terre & tables pour la fortifier, & n'en bougeoit depuis le matin jusques a la nuyt affin que l'oeuvre avançast plus fort. L'artillerie de la poste Dallemaigne & du massif de la porte du camp ou estoit le Seneschal dudit Seigneur, & les pieces ausli qui estoient au palais pource quil estoit hault lieu battirent si bien & rompirent si souvent les susdicts mantellets qua la fin les ennemys sennuyerenr de les refaire, & furent contraincts de les lever de la. Aussi ils ne pouvoient bonnement ne a leur plaisir battre ladicte muraille Dallemaigne, pource que le bort du fosse par de hors estoit quasi aussi hault que la muraille quilz batoyent, en sorte que la plusgrant partye des coups passioient outre & alloient donner contre les maisons du chasteau, toutesfoys avant que emporter l'artillerie dudit lieu ils tirerent tant de coups contre le clochier de leglise de saint Jehan que la pluspart fut brisee & mise a bas. Cela fait ses mantellets & artillerie furent portez pour battre la tour saint Nicolas. Et par l'espace de dix ou douze jours feirent grande & furieuse baterie de xxii. pieces attitrees contre elle, toutesfoys ladicte tour leur feist si bonne & vigoureuse & assidue responce, quil ny avoit mantellet des ennemys qui demourast une heure entier. Et apres plusieurs bateries dune part & dautre, le capitaine de secours de ladicte tour & ses gens feirent en sorte avec leur bonne diligence & dextresse que les ennemys noserent plus dresser mantellet ne tirer coup de jour, mais la nuit tant seulement tant que la lune luysoit. Et tant que le jour duroit les pieces estoient couvertes de terre, & quant il estoit nuyt ils recommencoyent a tirer. qui est une chose digne de memoire & de louenge de les avoir rangez jusques la. A la fin les ennemys voyans quilz navancoyent riens en ceste baterie, mais quelle tueoit beaucoup de gens & canoniers principalement leverent leur artillerie de la, & l'apporterent ou bon leur sembla.

Et non obstant les susdictes bateries que on faisoit contre ladicte tour & la poste Dallemaigne les aultres capitaines nestoyent pas oyfifs ne endormys de leur coste, mais incessamment jour & nuyt batoyent la muraille chascun a son quartier, & principalement la muraille Dangleterre & Despaigne, contre laquelle ils avoyent attitrez quatorze mantellets, avec ce que plusieurs sacres tiroient incessamment pour faire meurtre de gens, & tiroyent de grosses bombardes, dont les pierres estoient les unes de six a sept palmes de tour, les autres de neuf a dix, & feirent telles baterie que dedans un moys ou moins ilz rompirent la muraille neufve de terreplain de la poste Dangleterre, nonobstant cela la muraille vieille qui estoit au dessous de la neufve demoura entiere ou peu endommagee. Les ennemys avoyent aussi mys

par leurs tranches dedans la fosse troys grosses bombardes , dont lune tiroit la pierre de unze palmes de grosseur , & desdictes pieces batirent le bollouard & muraille Despaigne , en sorte quilz feirent bresche & leverent les deffenses dudit Bollouard , & par la terre & pierres tumbees dedans la fosse ils pouvoient monter sur le terreplain de la muraille de la ville.

A la poste de Provence feirent le semblable mettant au bord du fosse troys grosses pieces , donc lune tyroit la pierre comme lautre susdicte , & en peu de temps pareillement feirent bresche , nonobstant cela lon renforcoit tousiours les repaires & deffences audit Bollouard le mieulx quon pouoit , mais lassidue baterie rompoit tout ce que lon pouoit reparer. Alors le tresprudent Seigneur Grand-Maistre adverty de la grande baterie contre la poste Dangletere partit de la victoire ou il estoit loge & sen vint a la porte nommee saint Anastace , & logea fous ladicte muraille Dangleterre ou se faisoit la baterie. Ledit Seigneur arrive la , feist quatre cappitaines des plus anciens de son secours. Cestassavoir frere Diego de Laigle , frere Jehan de Bonneval , frere Baptiste de Villargut : & frere Francois de Teilles , & a chascun de eulx donna dix Chevaliers , lesquels Cappitaines & Chevaliers estoient jour & nuyt par gardes audit Bollouard Dangleterre pour renfort & secours dudit lieu outre les gens ordinaires , & est à noter que si lartillerie des ennemys tyroit souvent contre nous , lartillerie de la ville ne dormoit pas , mais incessamment tyroit par tout contre les mantellets des ennemys & en rompoit beaucoup. Toutesfois comme il a este dit la nuyt ils en dressoyent dautres , car ils avoyent tout ce que leur faisoit besoing. Ung jour entre les aultres nos canoniers tyrerent dune coulouvre contre ung des mantelets qui batoit la muraille Dangleterre & rompirent ledit mantelet , puy donna sur une des pieces & tua cinq ou six hommes , & emporta les deux jambes du maistre de lartillerie , lequel incontinent apres mourut , dequoy le grand Turcq fut fort mal content. Et dit que il eust mieulx ayme avoir perdu un de ses Baschas que ledit Maistre. Les jours paravant aussi de nostre coste avoit este tue dung coup de bombe Rostam maistre bombardier de la religion luy estant a la poste Despaigne faisant son office. Semblablement fut tue le Cappitaine de la poste Despaigne dessus nomme , frere Jehan de Barbaran , & en son lieu fut mys cappitaine frere Jehan de Homedes Arragonnoys , lequel fist fort bien son devoir en ladicte charge , mais bien tost apres il perdit ung oeil dung coup descouppette , & layssa ladicte cappitainerie pour ce quil estoit bleffe.

Après est de scavoir aussi quil y avoit dixsept mantelets attitres contre le terreplain Dytalie , & audit lieu par lassidue baterie les ennemys feirent bresche. Et par la terre & pierres tumbees dedans la fosse pouvoient monter sur ledit terreplain.

Durant ces bateries le quatorziesme jour Daoust ung coup dartillerie des tranches Dytalie fut tyre : & donna par la poupe de la car-

raque Genevoise qui estoit dedans le port Surgie, & pour estre aucunement chargee & mal secourue ledit navire alla a fons, & depuis ne servi.

Le dix-neufiesme dudit mois le cappitaine frere Gabriel ordonna faire une faillye sur les ennemys qui besongnoyent aux tranches contre la poste Dytalye pour destourber tousiours l'œuvre, & faillyrent cent compaignons de guerre ou plus : lesquels conduysoit frere Bartholome Cecilien, & ung messire Beneditto quavoit amene avec luy ledit cappitaine frere Gabriel, & passans par la fosse de ladicte poste allerent droit aux tranches, & donnerent sur les ennemys, lesquels se misrent en fuyte, & nos gens prindrent ung Turcq en vie, & apporterent la teste d'ung aultre, & sur cela se retirerent, car en ung moment grand quantite de Turcs a grand presse vindrent au secours des aultres, & prindrent ung jeune homme des nostres lequel ils tuerent incontinent, toutesfoys en venant a travers les jardins, & sen retournant l'artillerie de la ville les trouva aux descouvert, & en tua bonne quantite.

Item est a noter que le vingtroisiesme dudit mois l'alarme sonna a la poste Dauvergne, & les gens allans veoir que cestoit trouverent par les chemins plusieurs Turcs esclaux de la ville qui venoient de besognèr de ladicte poste & dailleurs. Et a donc quelscuns des nostres commença a frapper sur lesdits esclaux par fantaisie & sans scavoit pourquoy, & en despecherent cent au six vingts, lesquels estoient de plusieurs Seigneurs Commandeurs & Chevaliers & marchans de la ville : laquelle folye tourna en nostre dommaige, car lesdits esclaux servoyent bien, & furent bien trouvez a dire aux derrieres grans affaires comme sera touche apres.

Le vingtquatriesme arriva de nuyt avec une barque frere Mery Desreaux qui estoit alle en France par commandement du tresillustre Seigneur les jours paravant, & vindrent avec luy troys ou quatre jeunes compaignons pour se trouver en si bonne affaire.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre voyant sa ville ainsi battue & les bresches faictes en troys lieux feist compte que les ennemys ne tarderoient gueres de donner assault. Et pource depecha ung brigantin pour faire avancer le secours de Naples & de Provence, & manda sur ledit brigantin frere Anthoigne de Boysis pour aller a Naples & a Rome. Et Nicolas Hussion son secretaire pour aller en Provence & de la en court, & partyrent les susdicts le vingthuytiesme Daoust. Et pource que dessus a este dit que ledit Seigneur Grand-Maistre mandoyt espies au camp des ennemys pour scavoit & entendre ce qu'ils faisoient & disoient lung de ceux a qui ledit Seigneur se fioit, estoit alle dehors selon quil avoit accoustume, toutesfoys il ne retourna plus, & fut dit que ledit espion avoit este cogneu & prins aultres disoient quil sen estoit fuy en lisle pour se retirer a quelque une de nos places, comme Ferraclo ou Lindo. Quoy quil en fust ledit Seigneur tousjours travaillant de scavoit les affaires des ennemis feist armer ung brigantin sus lequel il manda ung grec nomme Vassilly Carpatio, qui scavoit

scavoit bien parler la langue Turquesque, & sen alla furgir a huit mille loing de la ville, a un lieu dit la Fosse, ouvint furgir l'armee au commencement du siege pour essayer de prendre quelque Turcq a la marine. Et arrive quil fut pres de terre, les Turcs reposant pres du bord de la mer pour la frescheur, car cestoit au moys Daoust apperceurent le brigantin, ledit Carpathio voyant quil estoit decouvert & apperceu, & quil ny avoit remede de mettre son embusche en terre pour faire son entreprinse, comme ruse & expert au mestier & non voulant retourner sans rien faire, sadvisa dung expedient & commença a crier à haulte voix aux Turcs qui estoient en terre. Et leur dist que le cappitaine de l'armee les demandoit. Adonc douze dentre-eulx sans dire ne respondre aultre chose, & ne pensant plus avant en aultre malice, entrerent dedans ledit brigantin, & furent amenez dedans le port qui fut un grand signe dobeissance. Lung des douze voyant la tromperie & quil estoit entre les mains de ses ennemys tyra ung cousteau quil avoit, & en donna à la cuisse dudit Carpathio, lequel incontinent print son espee & coupa la teste de celluy qui lavoit blesse & la porta au tresillustre Seigneur Grand-Maistre, & quant & quant luy presenta les unze qui estoient en vie, ledit Seigneur luy donna son breuvage, car il lavoit bien gaigne ayant bien joue son personnage.

Mais pour revenir au fait des bateries: ledit cappitaine Gabriel diligent & expert de donner les remedes la ou estoit de besoing incontinent feist faire les traverses & repaires sur la muraille aux lieux ou il y avoit bresche, & ausdictes traverses feist mettre grosse artillerie & menue, laquelle non seulement tyroit a la bresche, mais aussi vers les tranches, & desdictes traverses lon faisoit journellement grand meurtre de gens, & outre ces traverses ledit cappitaine feist mettre de menue artillerie, comme hacquebutes, escoupettes sus certaines maisons de la ville qui estoient au fronc de la bresche Despaigne & aussi de Provence avec quelques repaires, & desdictes maisons nos gens firent grand meurtre des ennemys aux assaulx.

Après est assavoir que outre les susdicts mantellets qui tyroient contre la muraille Despaigne & Dangleterre il y avoit deux mantellets en ung hault vers le chemin du jardin de Maulpas, sous lesquels mantellets il y avoit certains doubles canons lesquels tyroient contre nos repaires & traverses de la muraille, & aussi tyroient dedans la ville a coups perdus pour faire meurtre de gens, toutesfoys graces a dieu, ils ne firent pas grand mal sinon aux maisons.

Après ces grandes & horribles bateries faites & quil y avoit chemin de pouvoir monter sur la muraille & venir aux mains avec nous, les ennemys pour traverser plus seurement & a couvert de leurs tranches a la terre tombee de la bresche sans estre batus par les flans, getterent grand quantite de terre dedans nos fossez par les pertuys quil avoient faits au mur du fosse en dehors afin que de ladicte terre ils fussent couverts de l'artillerie du Bollouard Dauvergne, & aussi continuerent de battre le Bollouard Despaigne pour luy lever ses deffences

& repaires que journellement lon restauroit le mieulx quon pouvoit. A la fin ils rompirent tout & demurerent seulement quelques canonniers dabas à la myne dudit Bollouard, lesquels peu ou riens leur portèrent dommage, & delibererent de donner ung assault par ladicte bresche Despaigne. Et vela quant aux faits des batteries desquelles je ne dis pas la tierce partie pource que cest chose increable qui ne lauroit veu, car tel jour estoit que les ennemys tyroient tant de grosses bombardes affises au bord du fosse que des aultres pieces, estans soubs les mantellets contre ladicte muraille Dangleterre & Despaigne deux cens soixante coups & plus, & croy fermement que depuys que le monde est cree, telle artillerie ne si furieuse ny en si grande quantite ne fut tyree contre ville comme a este contre Rhodes en ce siege, parquoy nest de merveilles si les murailles ont este mises a bas & si les ennemys ont fait bresche en tant de lieu. Et pource que dessus a este dit que la plusgrande esperance que les ennemys eussent davoir la ville de Rhodes, estoit par mynes, avant que entrer aux assaulx. Apres avoir parle des bateries je parleray des mynes qui ont este faictes, lesquelles estoient en si grande quantite & en tant de lieux que des six parts de la ville les cinq comme lon presume estoient mynees. Et selon le compte que ont fait aulcunes personnes, il y en avoit cinquante quatre, les aultres disent quarante-cinq, aulcuns trente-huyt ou quarante. Toutesfoys graces a Dieu la plûpart nest venue en effect a loccasion des entremynes que ordonna ledit cappitaine Gabriel, car il feist faire une tranchee soubs terre commençant au Bollouard Dauvergne allant a lentour dudit Bollouard, & de la alloit vers la muraille Dallemaigne. Et de lautre coste jusques au Bollouard Dangleterre & du Bollouard de Coquino jusques au Bollouard que fist monsieur de Careto a la poste Dytalye, ensorte que la plusgrand partye des mynes des ennemys venoient saffronter a ces tranches & tousiours on leur alloit au devant quant on les sentoit, & furent rencontrees beaucoup & rompues par nos gens.

La premiere myne que feirent nos ennemys qui fut rencontree fut une qui estoit commencee aupres dune Eglise nommee saint Jehan de la Fontaine, & venoit respondre au fosse de Provence, laquelle estoit desia a demy le fosse, & fut sentue par nos gens qui estoient aux escoutes le vingt sixiesme jour Daoust. A donc ledit cappitaine Gabriel alla en personne dedans la tranchee, & quant il sentit les ennemis estre pres, il feist ouverture & avec trompes de feu & barrils de pouldre quil mist luy mesmes au pertuys, la pluspart des ennemys furent bruslez ou estouffez, les aultres se saulverent : & fut veue de la ville la fumee sortir du coste quil avoient commencee ladicte myne, nos gens prindrent les palles & picquons des ennemys. Et si ces tranches couvertes eussent este faictes des le commencement, beaucoup de leurs mynes neussent pas eu leffect quil ont eu, mais lon se fioit aux premieres tranches qui estoient faictes dedans le fosse parfonds jusques a leau, & aussi a certains puy quon feist au commencement que larmee vint,

mais la terre que les ennemys gettoient jour & nuyt par leurs tranches dedans le fosse combloit lesdictes tranches & puys. Adonc le capitaine Gabriel ordonna les tranches soubz terre, lesquelles prouffiterent assez.

Et pour parler des mynes que ont eu effect, & ont endommage la ville, avant que lesdictes tranches fussent parachevees. Est de scavoir que le quatriesme jour de Septembre environ quatre heures apres midy les ennemys meifrent le feu a une myne soubz le Bollouard Dangleterre, qui fut si furieux que la pluspart de la ville en trembla, & abbatit environ six toises de muraille a la bande du midy, & par la terre & pierres qui tumberent au fosse, les ennemys vindrent sur le Bollouard, & porterent sept enseignes, & neust este ung repaire & traverse que feist faire le cappitaine Gabriel audit Bollouard, la nuyt devant que les ennemys meissent le feu a ceste myne a lendroit ou elle estoit faicte. Abatue que fust la muraille, ils entroient dedans le Bollouard sans trouver riens au devant, sinon nos gens a descouvert, mais ledit repaire fut si bien & a propos ordonne, quil ny avoit qu'environ quatre pieds a dire dudit repaire a la rompure que feist la myne au Bollouard. Et se peult dire que sans ce repaire, ledit Bollouard estoit perdu, & par consequent la ville, pour ce que les escoupetiers qui estoient au bord du fosse dedans les tranches eussent tuez nos gens qui se fussent trouvez sur le Bollouard pour estre tous descouverts. Parquoy moyennant layde de Dieu, & ledit repaire le Bollouard fut saulve, nonobstant cela les ennemys combattirent fort & ferme avec nos gens main a main avec picques & lances de feu, coups de trait & descoupetes dung coste & daultre estoient si espoix comme pluye. Et en cette meslee & combat estoit ledit cappitaine Gabriel, & le Seigneur de saint Gilles fayfans tous deux bien leur devoir.

Adoncques le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre qui estoit venu comme a este dit au secours dudit Bollouard marcha avec lenseigne du crucifix : & le Bailly de la Moree, & aultres Chevaliers, & gens de son secours avec luy, & secourut ledit Bollouard, & apres avoir combatu lespace de deux bonnes heures les ennemys repulsez & batus dartillerie de plusieurs parts, se retirerent aux tranches avec perte honte, & dommaige. Et fut la premiere victoire que nostre Seigneur nous donna, & y demurerent des ennemys environ deux mille, selon quil nous fut rapporte du camp. De nostre coste cedit jour moururent douze ou quinze personnes tant Chevaliers que gens de la ville, & quinze ou vingt aultres furent blesez. Et entre les aultres fut feru en loeil dung coup de flesche le capitaine des galleres frere Michel Dargillemont, lequel estoit avec les gens de sa galere cappitaine de secours audit Bollouard. Pareillement audit combat fut blese dung coup de hacquebute frere Henry Manselle, qui portoit lenseigne dudit Grand-Maistre, lequel ainsi blese tumba comme mort, & adonc frere Joachin de Cluys dit Briande, de la langue

de France print ladicte enseigne, & de la en avant la porta. Ledit frere Henry apres avoir este malade ung moys ou plus mourut a loccasion de sa playe. Ledit jour de ce combat passa de ce monde en lautre frere Gabriel de Pommerols Lieutenant dudit Seigneur Grand-Maistre, lequel les jours paravant estoit tumbé de son hault en allant veoir les tranches des fosses, & se blessa en sa personne : & pour non estre bien pense fut surprins dune fiebvre de quoy il mourut.

Le sixiesme dudit moys, le cappitaine Gabriel rencontra une myne des ennemys, a laquelle il meist le feu par la contremyne, & se retirerent les ennemys, toutesfoys il fut trouve ung Turcq etouffe dedans la myne, & quelque jour paravant ledict capitaine avoit rencontre deux aultres mynes, & les avoit rompus.

Après est de scavoir que le neufiesme jour dudit moys a sept heures au matin, les ennemys donnerent feu a deux mynes, lune a la poste de Provence qui neust point deffait, nonostant ils vindrent a la bresche, & combattirent avec nos gens. Lautre myne fut au Bollouard Dangleterre, laquelle abbatit une toyse ou plus de muraille dudit Bollouard, aupres de la ou la premiere myne avoit rompu lautre muraille. La myne fut si furieuse : quil sembla que le Bollouard allast en bas, & senfouyrent quasi tous les gens qui estoient dedans. Et quant celluy qui portoit lenseigne de la religion entra dedans le Bollouard, les ennemys estoient a la bresche pres des repaires, mais incontinent quilz apperceurent ladicte enseigne, qui est la Croix blanche, comme gens perdus & demy morts se meirent en fuyte. Et adonc lartillerie du Bollouard du Coquisno, & daultres lieux les rencontra, & en tua grande quantite, toutesfoys les capitaines les feirent retourner avecques grands coups despees & de cimiterres. Et remonterent en hault le long de la terre tumbee, & planterent neuf enseignes joignant des repaires.

Alors fut combatu vivement avec picques & lances de feu, & escouppeterie dune part & daultre lespace de trois heures, mais a la fin les ennemys estans battus de toutes parts de grosse artillerie & menue retournerent en leurs tranches, & desdictes enseignes, lune fut gaignee par nos gens, & ne fut possible den avoir dautres. Car incontinent qung homme montoit sur les repaires, il estoit depeche de les couppeterie des tranches, qui tyroyt par les pertuys faits au mur du fosse, comme a este dit.

En cest assault mourut des ennemys deux ou trois mille, & trois personnes dapparence : lesquels estoient estendus morts dedans le fosse avec belles jubes & riches, & nous fut rapporte du camp que cestoient trois Seniacsbeys, qui vault a dire Seneschaux de provinces, & de nostre coste demeurerent en ce combat environ trente hommes. Aussi furent blesez aulcuns Chevaliers, entre les aultres le Commandeur de lartillerie frere Guyot de Marfilhac, & le Chevalier Briande dessus nomme qui portoit lenseigne dudit Seigneur Grand-Maistre perdit loeil dung coup descouppette. Ladicte enseigne fut donnee a porter a

frere Mery des royaux de la langue Dauvergne. Pareillement fut bleſſe frere Marino Farfan capitaine de ſecours a la poſte de Provence, & autres Chevaliers non ayant charge, & gens de la ville auſſi.

Le dix-ſeptieſme dudit mois environ midy retournerent les ennemys donner ung aultre aſſault au Bollouard Dangleterre par le lieu accouſtume : ſans mettre feu a mine, & de rechief porterent cinq enſignes aupres des repaires, & alors fut combatu roydemment dune part & daultre, & furent gaignees deux enſignes : dont lune gaigna frere Chriſtoſie Valdener, Caſtellain de Rhodes pour lors. Et apres avoir longuement combattu dung coſte & daultre, les ennemis voyant qu'ils ne gaignoient que les coups ſen fouyrent en leurs tranchees, non pas ſans grand meurtre des noſtres : auſſi aulcuns y en eut de tuez & bleſſez, entre les autres monsieur de ſainct Gilles, frere Preian eut ung coup deſcouppette au col : & paſſa doultre en oultre, & fut en dangier de ſa perſonne, mais graces a dieu il en guerit. Ce meſme jour auſſi fut tue dung coup deſcouppette des tranchees le Seigneur Tricoplier, frere Jehan Boug, deſſus nomme Capitaine de ſecours de la poſte Dangleterre & Deſpaigne. Ledit jour & a la meſme heure dudit combat, les ennemys miſrent le feu a deux mynes, ceſtaſſavoir a la poſte Deſpaigne lune, & lautre en Auvergne, & rompirent deux toifes de muraille de la Barbacane. Et monterent a la poſte Deſpaigne & vindrent juſques aux repaires aux mains avec nos gens, & combattirent longuement. Mais la grande & aſſidue artillerie tirant des traverses dune part & daultre, & l'artillerie menue des maiſons qui eſtoient vis a vis de la brefche : les eſcamoucha ſi bien quil en demoura audit combat & a lautre Dangleterre plus de trois mille, & ſur cela ſe retirerent avec leur grant honte & confuſion, & fut la troiſieſme fois quil furent dechassez & vaincus, graces a notre Seigneur quil nous donnoit la force & puissance de ce faire, car ils eſtoient mille contre ung. A ce combat moururent aucuns Chevaliers. Entre les autres ung nomme Dom Philippe Darreliano Eſpagnol, lequel combatit vaillamment, mes apres dung coup deſcouppette il fut tue, & autres perſonnes de la ville furent tuez & bleſſez.

Un jour ou deux apres ceſte journee gaignee la trahyſon du medecin Juif (duquel a eſte par cy-devant parle) fut apperceue, car il fut trouve tirant une fleche au camp avec une lettre dequoy il fut accuſe, & mis a la geheine, confeſſa comme il eſtoit eſpye, & quil avoit eſcript cinq lettres. Et par lune avoit parle des mortiers, adviſant les ennemys quil nen tiraſſent plus, diſt auſſi quil avoit eſcript a Peribaſcha que larmee ne ſen allat point : car la ville commençoit a venir a moins de beaucoup de choſe, & que a la fin ils en viendroient a bout, & pluſieurs autres choſes confeſſa dequoy je men deporte pour briefvete. La juſtice le condampna a eſtre mis en quatre quartiers, le dit Juif ſe confeſſa, & comme bon creſtien voulut finir ſes jours.

Item le XXI I. dudit mois de Septembre les ennemis meirent le feu a une myne au Bollouard Dangleterre, laquelle ne feiſt point de mal.

pour ce quelle print espirail par les contremynes quavoit fait le Capitaine Gabriel. Et le jour ensuiuant meirent le feu à deux mynes, lune à la poste Despaigne aupres de la batterie, laquelle neust point defait à loccasion quelle eust aussi espirail : lautre fut aupres du Bollouard dAuvergne, & venoit ceste myne respondre sous la Barbacanne bien avant, laquelle fut si terrible quelle feist trembler toute la ville, & feist ouvrir du hault en bas la muraille en dedans joignant du terreplain, & par dehors demoura saine & entiere, & neut autre mal Dieu mercy, car ladicte myne print espirail par les contremynes, & aussi pource quung roch qui estoit sous la Barbacanne se fendit, & par louverture du roch sa fureur passa. Et si ladicte myne neust eu espirail la muraille estoit en dangier daller du hault en bas. Et pour vray selon qui nous fut rapporte du camp les ennemys avoient plus grande esperance en ladicte myne quen aucune des autres au paravant faictes, car ils estoient venus en gros nombre le jour devant aux tranches prochaines du fosse : pensant que pour ladicte myne la muraille deust aller a bas, & puis quilz entroient à leur plaisir dedans la ville. Et de fait mys que fut le feu à la myne grant partie deulx entrerent dedans le fosse pour passer outre dedans la ville : lesquels furent bien trouvez de lartillerie tirant par les flancs, mais quant ils veirent que la muraille demoura entiere furent fort esbahys & mal contens. Les Capitaines alors delibererent de donner lassault en quatre lieux pour nous donner plus daffaire, en esperance aussi dentrer dedans la ville par lung des quatre. Par quoy ce jour là & toute la nuyt ils ne cesserent de tirer artillerie contre la ville en toutes pars.

Le xxiiii. jour dudit mois de Septembre ung peu avant jour les ennemys tirerent une quantite de coups de bombardes à la bresche dEspaigne : affin que la fumee desdictes bombardes les gardast destre yeus en passant par le fosse : & ainsi avec merveilleux nombre de gens ils donnerent lassault audit lieu. Pareillement au Bollouard Dangleterre en feirent autant & à la bresche de Provence & au terreplain Dytalie tout à une mesme heure & temps. Et le premier qui monta à la bresche Despaigne ce fut Lagat, cest à dire le Capitaine des geniffaires avec sa bande, & porterent trente ou quarante enseignes & les planterent à la terre de la bresche, puis combatarent avec nos gens & monterent sur nos repaires & vindrent jusques aux traverses : & y eut aultre combat & plus royde que les aultres passez, car ce combat dura environ six heures. Et quant & quant cest assaut donne à la bresche ung nombre de Turcs entra dedans le Bollouard Despaigne & meifrent dessus cinq ou six enseignes & enchasserent nos gens & en furent Seigneurs trois heures ou plus. Toutesfois il y avoit de nos gens à bas à la myne dudit Bollouard, & le voyant à demy perdu, cela nous donna aulcune mauvaïse esperance. Incontinent les tres-illustre Seigneur Grand-Maistre qui estoit au combat du Bollouard Dangleterre adverty des affaires qui estoient à la poste Despaigne, & quil y avoit gros combat & resistance dune part & dautre, marcha avec-

ques lenseigne du crucifix, & laissa la charge du Bollouard Dangleterre entre les mains du Baillif de la Moree frere Mery Gombault, & monta ledit Seigneur sur la muraille Despaigne. Alors le combat se renforca & chascun meist la main a la paste tant pour repoulses les ennemys que pour recouurer le Bollouard Despaigne, & par commandement du tresprudent Seigneur, je allis par le dedans du fosse avecques une bende de gens pour le recouurer, lesquels entrerent & moy avecques eulx par la porte de la myne dudit Bollouard & monterent en hault, mais il ny avoit que trois ou quatre Turcs, car lartillerie des traverses de la poste Dauvergne regardant droit audit Bollouard: & daultres lieux aussi les avoient si bien escartez que quasi tous furent tuez. Par ainsi le Bollouard fut regaigne, & avecques toute diligence lon y feist nouveaulx repaires. Pareillement furent repoulsez de la bresche Despaigne, & toutes leurs enseignes y demourerent. Et ce peult dire quapres la grace divine les traverses dune part & daultre & la menue artillerie qui tiroit de dessus les maisons vis a vis de la bresche comme a este dit, aussi lavenu & presence dudit tres-illustre Seigneur Grand-Maistre nous donnerent la bataille gaignee. Au regard du meurtre des ennemis que feist lartillerie du Bollouard Dauvergne la quantite des mors dedans les fossez estoit si grande que lon nappercevoit ne veoit lon la terre, & la puanteur fut si grande & si horrible de ses mastins mors que lon ne pavoit durer dedans la ville de sept ou huit jours apres. A la fin ceulx qui se peurent sauver se sauverent & se retirerent aux tranchees. Et demoura le Seigneur Grand-Maistre victorieux, non seulement audit lieu, mais aux autres trois combats lesquels ne furent gueres moindres que celluy Despaigne. Il en mourut ce jour la en ces quatre combats douze ou quinze mille, & le meurtre de ces faulx villains fut si grant au terreplain Dytalie que de leur sang la mer en estoit rouge. De nostre coste moururent deux cens hommes ou environ, & en furent blesez cent cinquante-ungs & aultres, de gens dapparence & ayans charge, frere Francois de Frenay Commandeur de la Romaine, Capitaine de la nef de Rhodes estant du secours au terreplain Dytalie fut tue de deux coups de hacquebute, qui fut ung gros dommaige de sa mort, car il estoit homme tres vertueux & personnage qui valloit assez. A ce combat fut aussi blese dung coup descouppette a la poste de Provence, frere Nastazi de sancta Camella, homme de bon scavoir, ayant cent cinquante hommes sous lui du secours du tres-illustre Seigneur Grand-Maistre comme a este dit, lequel bien tost apres mourut dudit coup. Plusieurs autres gens de bien non ayans charge moururent en ces quatre assaulx, lesquels je laisse de nommer pour briefvete. Au regard des blesez il y en eust largement & de plusieurs sortes. Car aucuns perdirent yeulx, mains, jambes, bras. Entre les autres freres Jehan de Letoux dit autrement Pardinez Commandeur de Challon, patron dune des galleres de la Religion, estant pour renfort au Bollouard Dangleterre avec les gens eut le bras droit emporte dung coup

dartillerie , lequel premierement que le frapper avoit emporte neuf personnes , & fut ledit Chevalier en grant dangier de sa personne , toutesfois a layde de nostre Seigneur il sauva sa vie , & perdit ledit membre seullement. Cedit jour semblablement perdit ung doy de sa main dung coup descouppette frere Guillaume Ouaston dessus nomme Cappitaine de la poste Dangleterre. Je diray aussi sans blasme ny reprehension des lecteurs de ce livre , que je fus bleſſe dung coup descouppette en allant au terreplain Despaigne , & ne le dis point pour gloire ny pour me venter , mais pource que la fortune voulut que je eusse quelque coup comme les aultres. Assez dautres Commandeurs & Chevaliers furent griefvement navrez , desquels pour abreger je laisse les noms. Du coste des ennemys des gens de forte & ayans charge furent tuez deux des principaulx Cappitaines des Genifaires soubz Lagat qui est chief & qui commande les Genifaires du Turcq. Pareillement fut tue ung Cappitaine des Momellus qui estoit venu les jours passez de Surye avecques trois ou quatre mille Mores , & six cens Momellus. Daultres aussi ayans plus petite charge furent tuez & bleſsez , lesquels je laisse compter a ceulx a qui le cas touche.

Aux dessusdits assaults non seullement les hommes selon leur naturel faisoient les armes , & resistoient aux ennemis , mais aussi les femmes , lesquelles en bonne quantite en tous les lieux ou il y avoit combat ou assault se trouvoient par-tout , & portoient pierres , terre & eaue pour nuire aux ennemis , portoient aussi pain & vin , & aultres vivres pour subvenir & rassazier ceulx qui combattoient dune grande & fervente amour , & avec grand travail de leurs personnes. Et y en eut aulcunes qui gettoient des pierres aux ennemis dedans les fossez : desdictes femmes en fut tue & bleſse bon nombre.

Entre les aultres choses aussi dignes de memoire : du fait des ennemis notera ung chascun , que les ennemis avant les susdits assaults : & depuis jusques a la fin ont fait chose increable , sinon a ceulx qui lont veu , cest que , des le premier jour & heure qui commencerent a tirer artillerie contre la ville , depuis nont cesse de tirer , ou bombardes grosses , ou pieces moyennes : ou mortiers , autrement dits trebucs , ou escouppetterie jour & nuyt , ou de saper la terre , de faire mines , trachees , de conduire montaignes de terre jusques au bord du fosse sans laisser jamais heure , ny demie , ny quart , ny intervalle , matin ou soir , ou a heure de manger , nonobstant quon leur ait tire infinis coups dartillerie pour les destourber de lœuvre. Et le plusgrand meurtre de gens qui ait este fait , a este dedans les trachees en conduisant ceste terre : toutesfois la palle ne fut jamais apperceue avoir cesse ny repos , car il y avoit chief qui ne bougeoient daupres de ceulx qui besognoient continuellement , & avec grans coups despees les faisoient travailler jusques a crever. Et alors que lartillerie leur faisoit plusgrand meurtre de gens , a ceste heure la ils gettoient grans cris de joye , & en ung moment les gens estoient changez : sans quon peust appercevoir quils se reposassent ou cessassent de lœuvre. Les deux

deux montaignes quilz feirent comme a este ja touche , estoient plus haultes beaucoup que nostre muraille , ny que nos deffenses : en sorte qui ny avoit homme qui se monstroit qui ne fust incontinent despeche de lescouppetterie. Et a toute heure il failloit trouver remede & faire provisions & reparations contre leurs inventions & progrez , & nestoit possible de fournir a tout & par tout , tant pour lassidue batterie , laquelle tuoit & bleffoit tous nos gens , que pour la necessite & penurie que nous avions des choses necessaires , comme de tables & boys pour repaires : lesquels dheure en heure estoient rompus & fracassez , & de jour en jour venoient a moins , sans esperance den pouvoir recouvrer.

Le grand Turcq durant ce combat estoit en son pavillon a ung lieu hault quil avoit fait faire , regardant le combat : adverty qui fut que ses gens avoient este ainsi vivement repoussez : & que la journee estoit perdue pour lui , fut fort mal content & demy desesperer. Et feist appeller Monstafa Bascha Capitaine general , auquel il se courrouca amerement. Et lui dist que cestoit luy qui lavoit fait venir a Rhodes , donnant a entendre quil prendroit la ville en quinze jours ou ung mois au plus tard. Et desia il y avoit trois mois que son armee estoit la , & navoit encore rien fait.

Après ces parolles ledit Seigneur delibera faire mourir au camp ledit Monstafa. Toutesfoys les aultres Baschas lui remonstrentent quil ne debvoit point faire la justice de luy en terre de ses ennemys , car ce seroit leur donner allegrie & couraige. Le grand Turcq oyant ces parolles modera sa collere , & depuys lenvoya au Caire , pource quil vint nouvelles que le Capitaine dudit lieu estoit mort. Toutesfoys il ne partit pas si soudain. Et avant son partement ledit Monstafa voulut essayer de faire quelque chose pour contentement du grand Turcq , tant pour honneur , que pour saulver sa personne. Et feist une merveilleuse diligence de faire faire des mynes contre le Bollouard Dangleterre pour le mettre a bas , & en conclusion il y avoit tant de mynes & contremynes , que le Bollouard estoit tout creux par dessoubs : toutesfois la pluspart des mynes ne feirent rien , combien que les ennemis meissent le feu pource quelles prenoient espirail par nos contremynes : par la bonne diligence & sollicitude de frere Gabriel du chief, maistre dhostel du Seigneur Grand-Maistre , lequel avoit la charge dudit affaire au Bollouard Dangleterre , auquel il se est fort bien porte , avec grand travail de sa personne. Et si na point espargne ses peines. Aussi na il fait largent de sa bource pour mieulx faire besongner & travailler les gens. Semblablement aux mynes que les ennemis faisoient au fosse de la poste Dauvergne , & contre le Bollouard de ladicte poste, le Chevalier de la Barge de la langue Dauvergne avoit la charge sur les contremynes : la ou il feist fort bien son devoir.

Les ennemys voyant que par mynes ils navancoient rien , & ne pouvoient venir a leur intention , ayans bien peu de munitions furent en deliberation de lever leur camp & sen aller. Et de fait aucuns y

en eut qui emporterent leur cariage vers les navires. Et aussi quelque nombre de gens avecques leurs enseignes fortirent de leurs tranches, & allerent droit aux navires. Alors il fut escript du camp comme les Geniffaires ne vouloient plus combattre, & que tous estoient deliberez de partir, reserve aulcuns Capitaines. Ung jour. ou deux apres ledit assault ung Albanity de nos gens senfuit aux ennemys, & leur dist quilz ne sen allassent point, les advisant que la pluspart des gens de guerre avoient este tuez ou blecez a ce dernier assault, & leur dist que s'ils eussent continue le combat ou que le lendemain ils en eussent donne ung aultre, quilz emportoient la ville. Pareillement les faulx traistres qui estoient dedans la ville escriprent lettre au camp donnant advis aux ennemys de ce qui avoit este fait, & ce qui se disoit entre nous & plus que de la verite, les exhortant quilz ne sen devoient aller. Car en donnant ung ou deux aultres assaulx ils prendroient la ville. Et alors selon que on trouva depuis le dessusdict frere Andre de Merail escript une lettre aux Baschas les exhortant de demourer, & leur disant que au long aller la ville seroit a eulx. Entendus que furent ces advis par les Baschas & Capitaines du camp & sur tous les autres celluy dudit Merail, delibererent de non partir, notifiens a tous ceulx du camp les nouvelles quilz avoient eues de la ville pour leur donner bon couraige & vouloir de demourer. Et commencerent de nouveau a tirer artillerie plus fort que jamais. Car munitions nouvelles leur furent apportees. A doncques Monstafa Bascha desespere quil ne pavoit rien faire par mynes ne par batteries, ne encor par assaulx luy estant prest de partir pour aller en Surye par commandement du grand Turcq, avant son partement voulant encore essayer son adventure, donna trois assaulx au Bollouard Dangleterre trois jours de ranc : & la pluspart des combatans estoient momellus. Le premier assault fut ung samedy une heure avant quil fut nuyt. L'autre Dimanche au matin. Et le tiers le lundy apres disner. Et ne fut combatu ces trois jours sinon avecques pierres & sachets pleins de artifices de feu. Et en ces trois combats furent blecez beaucoup de nos gens desdicts artifices de feu, & aussi des coups de pierres qui estoient espes comme pluye ou gresse. Mais a la parfin les ennemis ne gagnerent que les coups : & sen retournerent a leurs tranches & juroient leur Mahomet, que ledit Monstafa ne les feroit plus retourner au Bollouard, & que cestoit grand follie a eulx de soy faire tuer & blecer pour la fantaisie & oppiniafrete dung homme.

Item est a noter que le quatriesme jour Doctobre environ la minuit, les ennemys donnerent feu a une myne au terreplain Dytalie. Laquelle print espirail du coste mesme des ennemys, & ne fait point de mal a la muraille, mais tout le mal tumba sur eulx, & en tua & blefca bonne quantite.

Le sixiesme jour apres du mesme mois la fuste dessusdict frere Jehan de Bresols qui avoit porte les deux Chevaliers pour denoncer aux Princes la venue de l'armee devant Rhodes arriva de nuit au port,

& dit comme lon preparoit fort les navires pour le secours, & que prestement ils viendroient, qui donna grand allegerie & joye a tous ceulx de la ville. Car le secours estoit nostre derniere esperance, & a l'opposite les ennemis ne craignoient sinon que nous fussions secourus. Toutesfoys notre esperance fut vaine comme lon a veu depuis, & la joye fut bien tost convertie en douleur. Car peu de jours apres les ennemis prindrent la Barbacane de la muraille Despaigne, laquelle lon avoit nettoyee qui fut le commencement de nostre ruine, & fut prinse de la sorte que sera dict cy-apres.

Ledit Monstafsa Bascha failly quil eust a ces trois derniers assaulx voyant son malheureux sort sen partit du camp & sen alla avec quinze ou vingt voilles la volte de Surye. Party que fut Achmet Bascha fut Capitaine & Chief de l'armee. Et si aucuns se esmerveillent, comme le grand Turcq bailla ceste charge de Surye audit Monstafsa, veu comme a este dit quil estoit tant mal content de luy & quil lavoit voulu faire mourir, je ne pense autre raison sinon pource que sa femme estoit seur de pere & de mere du grand Turcq. Et pour cela il luy portoit amour, & se fioit en luy plus que aux aultres Baschas. Et pour doubte que le pays de Surye ne se rebellast, il le voulut mander la, plus tost que ung des aultres. Achmet Bascha pour estre homme diligent & entendu au faict de la guerre plus que nuls des aultres Capitaines continua tousiours les batteries contre le Bollouard Despaigne avecques grosses bombardes qui estoient de pieca au bord du fosse, affin que apres avoir leve du tout les deffences du Bollouard ses gens puissent passer seurement par le fosse & gagner le pied de la muraille, car tout son pensement & esperance estoit en ce point, voyant que sans aultre ouverture il ne pavoit rien faire. A la fin par lassidue batterie quil feist faire toutes les deffences du Bollouard furent rompues & brisees, & seulement demourerent deux ou trois canoniers au bas contre lesquelles leur artillerie ne pavoit tirer. Et pource que les ennemis aux assaulx passez montoient par la terre, & pierres tombees de la bresche Despaigne, aucuns de nos gens furent davis de nettoyer la Barbacane & lever laditte terre & pierres du fosse, affin quilz ne puissent plus monter sus la muraille. Et fut regarde aussi que ladicte terre pourroit servir a faire les repaires dedans la ville. Pour conclusion pensant que cela ne pavoit nuire, mais prouffiter, a toute diligence nuit & jour par mynes ladicte Barbacane fut nettoyee. Et encores partie de la terre qui estoit tombee de la bresche dedans le fosse fut levee, lesquelles choses furent occasion de la perte de ladicte Barbacane, nonobstant cela a la fin ainsi quainci ils prenoient. Car selon que jay dit les deffences du Bollouard Despaigne estoient rompues, & les ennemis ne pavoient estre battus sinon dune ou de deux canonnieres du Bollouard Dauvergne. Toutesfoys inconcontinent quilz veirent la Barbacane nette ils voulurent par leurs tranchees entrer dedans. Mais ils furent aucuns jours par nos escouppeteries empêchez, pource que leurs tranchees estoient descouvertes.

Et adoncques ils les couvrirent de tables, & feirent une myne davantage pour aller couvers dedans la Barbacane, & pour se garantir & couvrir de la batterie du Bollouard Dauvergne ils haulserent la terre quils avoient gettee dedans le fosse tant quils peurent du coste du Bollouard, & feist un mur assez espes pour renfort de ladicte terre, & pour estre assurez de tous les costez ils envoyerent une flote de gens qui estouperent les cannonnieres de bas dudit Bollouard Despaigne qui estoient demourees entieres comme jay dit. Et par ainsi facilement & sans paour de riens ils vindrent au-dessus de leur intention. Et de ceste maniere furent Seigneurs de la Barbacane : & quant & quant du pied de la muraille, qui fut une journee mal fortunee pour nous & commencement de nostre perdition. Gaigne quils eurent ce, point ils ne dormirent pas : mais incontinent & en extreme diligence picquerent ladicte muraille, & nous aultres pensasmes aux remedes. Toutesfoys le meilleur & plus expedient remede ne po voit avoir effect, pource que nous navions comme point de gens de guerre. Et qui les eust envoyez pour getter les ennemys hors de la Barbacane cela ne po voit estre sans quil en demourast grand partie, avec ce le hazard de ne faire rien, mais estre repoussez. Parquoy lon voulut garder si peu de bonnes gens quon avoit pour les derniers affaires, ayant esperance aux secours. Car aux assaults passez on en avoit perdu bonne quantite ou tuez ou blesez & des meilleurs. Et fut advise se on pourroit chasser les ennemis dudit lieu avec barils pleins de pouldre & avec engins & artifices de feu, ce qui fut fait, & de fait lon en tua beaucoup & se trouverent bien estonnez. Toutesfois ce nestoit rien, car la multitude & quantite de gens de travail & aultres estoit si grande quil ne challoit aux cappitaines de en prendre cinq cens ny mille. Car continuellement ils les changeoient & renouvelloient. Et pour se garder du feu quon leur gettoit de la muraille ils dresserent de nuyt un tablat bien renforce le long de la muraille, & le couvrirent de cuyr de beuf, par ainsi lon ne leur peust plus faire de mal desdictes artifices. Au dernier le cappitaine frere Gabriel advisa quil ny avoit aultre remede sinon de tailler la muraille par le dedans pour les veoir au descouvert, & puis les battre dartillerie. Adoncques nos gens commencerent a tailler la muraille, & feirent des pertuis pour tirer de leurs escouppettes aux ennemys, lesquels aussi en feirent de leur coste. Et par lesdits pertuis nous tuerent & bleferent beaucoup de nos gens, & nous a eulx. Semblablement ledit frere Gabriel ordonna de faire un repaire par dedans, au fronc de la ou les ennemis tailloient, & les traverses dune part & daultre a trois estages pour mettre nos escouppettes. Et a ces traverses il y avoit grosse artillerie & moyenne. Et furent ces traverses une chose bien faicte & qui feit grant meurtre des ennemis. Et a lune de ces traverses estoit le dessusdit cappitaine Venitien avec ses gens & autres gens de la ville, & se porterent tous fort bien aux affaires qui advindrent. Ledit repaire estoit de la grandeur que les ennemis tailloient la muraille & davantage. Et com-

mencoit a ung massif que avoit fait faire le bon Seigneur & Grand-Maistre frere Mery Damboyse, & alloit finir a une eglise nommee saint Saulveur laquelle les Grecs appelloient Ayos Sotiros. Les Turcsqz donnerent nom a ce repaire la mendre : pource quil retiroit ung peu a la mendre de bestial, & de ce lieu estoit cappitaine frere Didier de Tollon dessus nomme Bailly de Monoasque. Toutesfois le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre estoit la continuellement : & le Grand Prieur de France frere Pierre de Cluys avecques luy, pource quant a sa poste il ny avoit nuls affaires. Et le Bailly de Moree frere Mery Gombault dessus nomme & plusieurs autres Commandeurs & Chevaliers gens de bien deliberez de vivre & mourir tous a ladite bresche.

Alors le tresprudent Seigneur voyant les ennemys tailler la muraille ne feist aultre compte, sinon que en peu de temps ils seroient aux mains, & quilz viendroient a plein pied combatre avec nous. Et pource manda sur ung brigantin ledit frere Jehan de Brefols pour faire avancer le secours quon attendoit de Naples. Et partit le brigantin le dixiesme Doctobre. Le lendemain unzieme dudit moys le cappitaine frere Gabriel allant & venant incessamment en tous les lieux endomagez pour pourveoir a tout, se trouva au Bollouard Despaigne pour regarder si une traverse que il avoit fait faire estoit bien faicte. Et mettant loeil par un pertuys pour regarder ce que povoient faire les ennemys vint un coup descouppette des trenchees qui lui creva loeil & faillit la Ballote par derriere loreille & fut en grand dangier de sa personne, mais toutesfois la grace a Dieu il retourna en convalescence apres avoir este malade ung moys & demy ou environ. Sa maladie vint mal a propos pour les grands affaires ou nous estions, & pour la necessite quon avoit dung tel personnaige comme luy. Toutesfois le Seigneur de saint Gille non ignorant du faict de la guerre avec autres gens experts aussi, desquels ledit frere Gabriel en avoit amene aucune partie feirent parachever les repaires & traverses commenees au droit de la bresche & en tous autres lieux necessaires. Nonobstant dheure en heure la plupart estoient rompus & cassez par la grande & assidue batterie quilz faisoient, & lescouppetterie estoit celle qui faisoit plus de mal que le surplus. Car il nestoit jour quilz ne tuassent ou blessassent de nos gens de travail quinze ou vingt personnes esclaves ou aultres gens,

Le douziesme jour dudit mois Doctobre les ennemis vindrent deux ou trois heures devant le jour pour prendre demblec le Bollouard Dangleterre. Toutesfois pour nos gens qui faisoient bon guet furent incontinent repoussez & sen retournerent confus. Ce même jour ils meirent le feu a une mine soubs ledit Bollouard, laquelle prenant espirail par les contremynes ne feist nul mal. Ledit jour le capitaine de la carraque Genevoyse estant a la poste Despaigne eut un coup descouppette a la machoere, & la Ballote demoura dedans sa machoere plus dung moys & demy. Puis apres faillit dehors de soimesmes. Le

jour ensuivant les ennemys de rechief donnerent le combat au Bolouard Dangleterre, & dura la meslee deux heures, mais a layde de nostre Seigneur, autant gaignerent ils audit combat comme aux autres passez. Et y demourerent de leur coste plus de six cens personnes selon quil nous fut rapporte. Des nostres aussi y en eut de tuez & blessez.

Le xiiii. dudit moys Doctobre arriva ung petit brigantin qui venoit de Candie, & estoit dessus frere Dondimas de Raquesins Chevalier Espagnol & ung autre Valentien avec lui. Et messire Jehan de Gesualdo nepveu du bailly de saint Estienne (duquel avons ja parle) vint avec les autres, & estoit homme de laage de vingt-cinq ans & gaillard de sa personne, lequel bientost apres sa venue requist au tres-illustre Seigneur Grand-Maistre lui faire donner la croix, ce que ledit Seigneur octroya : mais son adventure ne le voulut pas. Car ce même jour la larme sonna a la poste Despaigne. Et lui dung bon vouloir & ardent couraige : voulant se trouver des premiers au combat. Non adverty de la façon de tirer des ennemys de lescouppetterie s'avanca & se moustra soy confiant a ces armes. Car il estoit fort bien arme, & en ung mouvement fut atteint par la teste & tumba mort, qui fut ung grand dommaige de perdre ce jeune homme de si bon vouloir, & si-tost, car cestoit la premiere ou seconde foys quil avoit porte armes en bataille.

La nuyt ensuivant a la seconde garde une barque dung chasteau dit le Lindo en lisle de Rhodes arriva au port : laquelle apporta vingt hommes dudit lieu & quatre canoniers qui venoient de Candie, & descendirent en une place de lautre coste nommee Monolito, & par terre traverserent audit Lindo lesquels furent les biens venus. Car lon avoit bien affaire de tels personnaiges pour la perte quon avoit fait de plusieurs aultres aux assaults passez.

Le xvi. dudit moys Doctobre, arriva au port le brigantin du chasteau saint Pierre, & frere Robert de Roque Martine Lieutenant du Capitaine dudit chasteau estoit dedans, & vint pour scavoir des nouvelles & en quels termes nous estions, le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre voyant la necessite quil avoit de gens : en especial de tels personnaiges que ledit lieutenant de bonne disposition, & de bon scavoir le retint, nonobstant dix ou douze jours apres, ledit Seigneur le renvoya avec deux brigantins pour apporter des Chevaliers & compaignons de la garnison dudit chasteau pour renfort de la ville, & aussi pour apporter monitions, car il ny en avoit quasi plus.

Le dix-septiesme dudit mois, ung homme de la fusse frere Baptiste du Broc tua dung coup descouppette ung Turcq personne dapparence, lequel estoit dedans la Barbacane Despaigne. Et faisoit besogner les gens de travail, & mort qui fut lempoierent aux tranches avec grand rumeur & complainte. Et nous fut rapporte du camp quil estoit parent du capitaine Acmet Bascha, cy-devant nomme. Adonc incontinent une bonne quantite de Turcqs vint dedans le fosse pour veoir comme lautre avoit este tue, cuydans que nos gens eussent fait

quelque faillie sur ceulx qui tailloient la muraille, desquels en fut tue bonne quantite de nostre artillerie, & puis se retirerent en leur tranches.

Par le grand nombre des gens de travail que lesdits ennemys avoient dheure en heure rafreschis, & renouvellez, en peu de temps ils eurent taillie la muraille & appontellee. Et le vingtiesme jour Doctobre: ils meisrent le feu aux pontals, cuydant la mettre a bas: toutesfois ils ny feirent rien.

Après cela, voulurent tirer ladicte muraille a bas par grosses cordes avec organes. Mais ung coup d'artillerie qui fut tire d'une tour de la poste Dauvergne: de laquelle estoit capitaine frere Jehan de Fournon. Lequel feist fort bien son debvoir durant le siege, rompit leurs cordes & ne feirent riens. A la fin ils feirent une myne qui alloit sous ladicte muraille rompue. Et le **xxiii** jour dudit mois donnerent feu a ceste myne, pensant quelle emmenast la muraille a terre, mes ladicte mine ne fit aultre chose, sinon que faire assoer la muraille en pendant du coste des ennemys qui fut plus a leur desavantage que a nostre dommaige. Adonc tirerent artillerie contre ladicte muraille, quelle en peu de jours fut abbatue. Et eurent chemin & ouverture d'entrer dedans la ville. Neantmoins ils ne essayerent de y entrer pour lors. Car l'artillerie de nos repaires les battoit par franc, & aussi l'artillerie assiste aux deux moullins de la porte du Cosquino. Cestassavoir ung basilique, un double canon, & une coulevrine. Lesquelles pieces regardoient droit a la bresche. Les ennemys voyant cela chercherent aultre moyen. Et se meisrent a lever la terre qui estoit entre les deux murailles en tirant vers Angleterre d'ung coste, & vers Auvergne de lautre, & vouloient tailler la muraille de dedans plus avant que n'estoient les repaires pour avoir aultre entree dedans la ville: & evader nos repaires. Adonc lon feit croistre & agrandir nosdicts repaires, avec ce qu'on tailla la muraille du hault a bas dix ou douze pieds en large, Affin que les ennemis ne puissent courir le long de nostre muraille. Adonc les ennemis feirent des pertuis a la muraille de dedans par ou ils tuerent & blefferent beaucoup de nos gens. Et se meisrent a tirer de grosse artillerie contre nos repaires, alors frere Boniface Dallues patron de gallee. Et frere Baptiste du Broc qui estoient aux repaires pour faire besongner les gens, furent atteints d'ung coup de bombarde, ledit Boniface eut la cuisse rompue, & lautre la jambe qui fut le vingtiesme Doctobre. La nuit d'apres arriva une barque du Lindo laquelle apporta douze compaignons, & amenerent avec eulx deux bons maistres de faire mynes qui venoient du camp, & estoient retirez audit Lindo. Pareillement les ennemis feirent des tranches pour entrer & venir couvers jusques a nos repaires. Ces choses faictes de jour en jour, & dheure en heure attendions l'assault audit lieu. Le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre comme a este dict, estoit derriere les repaires avec ses Chevaliers & gens de secours prest & appareille de bien recepvoir ses ennemis. Et demoura ledit Sei-

gneur trente-quatre jours a ladiete bresche comptant depuis le jour quelle fut commencee jusques a la fin & combatant tous les jours avec les ennemis en grand dangier de sa personne. Car bien souvent le bon Seigneur se mettoit plus avant que besoing n'estoit pour l'importance de sa personne. Mais il le faisoit pour donner cueur & bon vouloir a tous ses gens de se deffendre. Et mourir pour la foy catholique.

Les ennemis nonobstant quilz eussent si grand advantaige contre nous estoient tousiours par le voulloir divin en peur & en doute, & n'osoient donner assault, mais continuellement tiroient artillerie contre nosdits repaires, & par trenchees couvertes entroient avant dedans, lescouppetterie navoit jamais cesse ny repos: ensorte quilz tuoient tous nos gens, principalement ceulx qui faisoient les repaires. Et nous misrent en telle extremite que nous navions plus ny esclaux ny aultres gens de travail pour radresser ce quil rumpoient jour & nuict, qui a este une des principales occasions de nostre perdition. Et si nous avions des affaires audit lieu, il nen y avoit pas moyns a la poste de Provence & au terreplain Dytalie. Car journellement ils donnoient assaulx ou escarmouches, & principalement audit terreplain. Toutesfoys a layde de nostre Seigneur, & par la bonne conduicte du capitaine de secours dudit lieu, le prier de Navarre qui estoit prompt & diligent & scavoit bien donner couraige a ses gens, les ennemys avoient tousiours du pire. Et furent repoussez dudit terreplain & de la bresche de Provence.

Sur ces termes la trahison de frere Andre Demerail fut apperceue le xxx. jour Doctobre par la confession dung de ses serviteurs nomme Blasdiez, lequel aucuns jours paravant lon avoit veu aller seul a heure incompetente: & par plusieurs fois au Bollouard Dauvergne portant ung arc, ou quelquefois arbaleste, aucuns de ceulx de la garde voyans tant dallees & devenues eurent suspition sur luy de quelque mauvais vouloir. Toutesfoys a loccasion de son maistre quil aimoit bien, pource quil scavoit son affaire & son maudit vouloir personne nen parla pour quelque temps. Toutesfoys voyant quil perferoit quelquun de ceux dudit Bollouard en vint advertir le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre, lequel incontinent commanda que on le menast a la Castellanie: la ou il fut examine par les juges, mais de prime face ne voulut rien dire. Alors pour lesdits indices qu'on avoit de lui & de ses facons de faire fut mis a la gehenne, alors il confessa la trahison de son maistre, disant quil avoit escript & tire plusieurs lettres au camp des ennemys par son commandement, & comme son maistre avoit grande intelligence avec les Baschas du Turcq. Et quil leur avoit escript une lettre depuis le grand assault de Septembre, les enhortant de non partir, mais de donner aultres assauls. Car a la fin ils gaigneroient la ville, veu que les gens de guerre & munitions venoient a faillir. Plusieurs aultres choses dist ce serviteur de son maistre desquelles au commencement du livre avons parle. Lesquelles choses par luy confessees ledit Seigneur Grand-Maistre feist prendre ledit

Ledit Demerail & mener a la tour saint Nicolas. Et selon la bonne coustume ordonna deux Seigneurs de la grande Croix pour l'examiner avec les juges de la Castellanie. Mais ledit traistre pour quelque tourment que on luy feist ne voulut rien confesser. Adonc on luy mist en barbe son serviteur, lequel il ne refusa point & escouta bien sa déposition, & de ce quil le chargeoit, luy faisant souvenir des choses quil avoit fait par son commandement. Toutesfois il renia tout & dist seulement quil estoit ung velliaco. Cest a dire villain en Espagnol. Pour conclusion ouye la deposition dudit serviteur avec plusieurs indices mauvais quon avoit eu de luy pour plusieurs & deshonestes parolles quil avoit dictes assez de fois avant & durant le siege desquelles avons parle par cy-devant, entre les aultres celles quil avoit dictes a ung Commandeur Espagnol dedans leglise de saint Jehan : le jour de lelection du Grand-Maistre qui est a present, selon que au commencement de ce livre a este parle. Lequel Commandeur fut examine par la justice pour scavoir sil estoit vray ou non. Lequel Commandeur respondit que ouy. Et apres survint la deposition du Chappellain Grec, homme de bonne vie. Lequel ung jour entre les aultres sen alloit a sa fantaisie comme font les gents en tels affaires pour veoir ce qui se fait & qui se dit par tout, & entra au Bollouard Dauvergne, & passa par la Barbacane, & trouva ledit Merail & son serviteur tous deux seullet, & veit que le serviteur avoit son arbaleste bendee & le traict dessus avec ung petit papier lie au meillieu du traict. Et le maistre regardoit par les canonieres de la Barbacane dedans le fosse, incontinent que le Chappellain fut entre, ledit Merail lapperceut & s'approcha de son serviteur & demanda au prestre quil vouloit. Le bon homme voyant ledit Seigneur estre mal content ne respondit rien, & sen alla. Et de cest affaire nen parla point pour lors, car cestoit quelque temps avant que on apperceust ceste faulsete. Au dernier que la chose vint a estre descouverte luy entendant la confession dudit serviteur declaira a quelque ung ce quil avoit veu & trouve a la Barbacane. Adonc ledit Chappellain fut appelle par la justice & presente audit serviteur, linterrogant si ce que ledit Chappellain disoit estoit vray. Et sil avoit veu & trouve son maistre & luy dedans la Barbacane a ung tel jour, il respondit quil estoit ainsi. Et dist ledit serviteur que a ceste heure il tira une lettre au camp. La justice fist le proces de Jung & de lautre, & furent tous deux condamnez d'avoir les testes trenchees comme traystres. Et puis apres estre mis en quatre quartiers. Et fut execute le serviteur le premier le sixiesme jour de Novembre, lequel mourut bon chrestien ce que lon ne pensoit pas, pource quil estoit Juif baptise. Puis apres on leva la croix audit Merail avec les cerimonies acoustumees destre faictes aux mal-faictes qui perdent l'habit, & puis apres fut mene par la Justice au lieu ou estoit son eschauffault pres de la croix de la padelle, & audit lieu fut execute le huitiesme jour dudit mois. Lequel ne demanda pardon a Dieu ny a homme vivant ne ne voulut regarder limage de

la glorieuse Vierge Marie, laquelle on luy presentoit. Et en ce maudit & diabolicque vouloir sans repentance fina ses jours le malheureux traistre, duquel la trahison je croy avoir este plus grande que celle de Judas: pour les maulx qui en sont venus & viendront. Car la trahison de Judas a la fin redonda a bien & a la salvation du genre humain, mais ceste cy a este loccasion principale de la perte de Rhodes. Et si Dieu ny met remede sera la perdicion de toutes les isles de levant pource que infinies ames de chrestiens seront prinſes & mises hors de la foy chrestienne, & reduictes a la loy du faulx Mahomet.

Mais pour retourner au terreplain Dytalie apres plusieurs combats & assaulx donnez audit lieu par continue batterie quilz feirent de dix-sept pieces grosses qui battoient le terreplain, les repaires & traverses furent toutes rompues & brisees, & par tranchee les ennemis estoient venus joignant de la bresche & incessamment grattoient la terre pour faire tumber les repaires & traverses. Et a la fin la plus grand part vint abas. Et furent nos gents contraincts dabandonner ledit terreplain reserve un canton qui estoit vers la marine, qui pouvoit estre la tierce part, quelques jours aussi paravant, les ennemis estoient venus par tranchees au pied dudit terreplain environ le millieu, & taillerent la muraille de la ville. Et pour quelque resistance que on leur peust faire commencerent incontinent a piquer & tailler comme en Espagne. Quoy voyant le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre feist incontinent abatre une partie de leglise de nostre Dame de la Victoire & dune aultre eglise de grecs dicte saint Panthaleon, & par dedens commencerent a faire les repaires & traverses comme au susdit lieu Despaigne, a quoy on faisoit extreme diligence, mais non pas telle que ledit Seigneur eust voulu & quil estoit befoing, pource quon ne avoit point de gens de travail ainsi que a este dit. Et ne trouvoit-on plus bois ne tables qui vaillissent pour ledit affaire.

Pareillement les ennemis au Bollouard Dangleterre avoient gratte la terre par dessoubs les repaires pour les faire tumber, & apres gagner le Bollouard. Et de fait la plusgrande part des repaires tumba: & gainerent quasi la moitie du Bollouard. Et furent aucuns davis de labandonner, & de mettre sous terre audit Bollouard certains artifices de feu & de pouldre bien cachee & couverte, pour brusler les ennemis quant ils entreroient dedans, laquelle chose avoit este faicte les jours paravant. Toutesfois a la fin fut regarde encore que lesdits artifices tueroient bonne quantite des ennemis. Mais pour cela ils ne feroient point vaincus, & seroit seulement ung nombre de gents perdus: de quoy les capitaines ne se foucient guere pour la multitude quilz en avoient. Et estoit chose claire que perdant le Bollouard les ennemis facilement & a leur plaisir venoient non seulement au pied du mur, mais jusques a la porte de la ville. Parquoy la conclusion fut que on tiendroit ledit Bollouard jusques au bout. Un peu de jours paravant y avoit este mis pour chief & capitaine par le tres-

reverend Seigneur Grand-Maistre frere Jehan du Bin dit Malicorne , pource que le bailly de la Moree qui lavoit en garde depuis le jour du grand assault voulut suivre ledit Seigneur & aller a la bresche Despaigne , lequel Malicorne la tint jusques a ce que la ville fut rendue.

Le neufiesme jour de Novembre le dessusdit Roque Martin Lieutenant du chasteau fainct Pierre retourna avec deux brigantins , & mena avec luy douze Chevaliers & environ cent compaignons de guerre : & apporta des munitions aussi.

Le quatorziesme dudit mois, les Turcs apres ce quils eurent taille la muraille vieille par dehors, & apres avoir leve la terre qui estoit au milieu de ladicte muraille neufve & la vieille, se meifrent a tailler ladicte muraille neufve, & a tirer grosses bombardes pour la rompre a lendroit de nos repaires & traverses. Et de fait en peu de temps la meifrent abas. Alors les ennemis navoient plus rien au devant, & pouvoient facilement & a leur plaisir entrer dedans la ville. Toutefois ils differerent & comme gens de guerre faisoient leurs choses avec le poys de la raison. Et attitrerent premierement six pieces dartillerie pour battre nos repaires par fronc, & les traverses par coste qui nous feist grand dommaige & nous affoiblit fort, car lon ne pouvoit bonnement redresser ny refaire les repaires pour lassidue batterie quils faisoient, & aussi pour lescoupetterie qui jamais navoit cesse ny repos & affolloit tous nos gens. Puis apres feirent des trenchees couvertes de tables enforte que on ne les pouvoit veoir a descouvert ou bien peu & en ceste facon vindrent joignant de nos repaires, & grattant la terre par dessoubs les faisoient tomber. Et nous en dedans en faisions dautres en recullant. Et pareillement feismes des trenchees par fronc & par les costez pour leur aller au devant. Et estions en tels termes quil ny avoit que les tables entre nous & eulx, & auoient desia dresse deux ou trois pavillons dedans la ville au pres de nos repaires. Ledit jour quant il fut nuit ung brigantin partit par ordonnance dudit Seigneur pour aller en Candye pour voir si lon pourroit avoir quelques gens secretement pour secourir la ville : & aussi pour faire venir une barche & ung gallion chargez de victuailles lesquels estoient pieca en Candye pour venir en Rhodes. Et fut envoye pour cest affaire frere Nicole Farfan Anglois homme de bon esperit & de bon scavoir. Avec lui partit frere Mery Desreaulx pour aller a Naples faire avancer le secours, lequel pour la diversite du temps, & pour loccasion de lyver ne pouvoit venir & attendoit le bon temps. Et de la ledit Desreaulx suivant sa commission sen alla en France.

Le quinziesme dudit mois deux barques vindrent dedans le port & apporterent douze Chevaliers & douze compaignons lesquels estoient allez aux fortereffes de lisle de Rhodes paravant le siege pour la garde & tuition dicelles. Sur lesquelles barques furent apportees ung peu de munitions de guerre.

Le seiziesme dudit mois partit de Rhodes ung aultre brigantin &

ung Chevalier dessus nomme frere Caumont Provençal pour aller au Lango pour apporter gens & munitions, ce quil feist. Et pour abbreger plusieurs barques & brigantins allerent & vindrent desdits chasteaulx saint Pierre & le Lango & aussi de ceulx de Rhodes pour apporter gens & munitions. Et estoit force quilz feissent plusieurs voyages, pource que tels navires estoient petits & que cestoit en yver. Toutesfoys ils apporterent tant de toutes les places dessusdictes que rien ou bien peu y demoura, car ledit Seigneur vouloit garder la teste en esperance apres de saulver les membres. Mais tout faillit a la fin au besoing. Ledit jour ung Biscayn entra dedens la ville venant du camp des ennemys qui estoit homme assez entendu, & dist beaucoup de nouvelles.

Le vingt-deuxiesme dudit mois, les ennemys donnerent un assault au terreplain Dytalye. Et dura le combat quelque deux heures, la ou mourut des ennemis quatre ou cinq cens. Et des nostres pareillement eut de tuez & blesez beaucoup.

Le vingt-huitiesme, les ennemys meirent feu a une myne au terreplain Despaigne, laquelle abbatit ung peu de la muraille. Et ne feist aultre chose: ledit jour & toute la nuyt les ennemys ne cesserent de tirer grosse artillerie, tant du bord des fossez de ces grosses pieces tirant les pierres de neuf a unze palmes de grosseur, que des mantellets de dehors. Et par compte fait tirerent ledit jour & la nuyt cent cinquante coups ou plus contre lesdits repaires & traverses de la muraille.

Et venu le vingt-neufiesme jour dudit mois vigille saint Andre au point du jour les ennemys marcherent avec leurs enseignes, avec plus grand nombre quilz navoient acoustume, & par la bresche entrerent dedans nos repaires & furieusement vindrent pour les gagner. Mais entrez quilz furent lartillerie & escouppeterie des traverses, & aussi celle des moullins du Cosquino les trouva si bien & si soubdain que ceulx qui entrerent furent incontinent depechez & mys par terre. Les aultres qui venoient apres voyans leurs compagnons si tost defaits & tuez comme gens estonnez & perdus, sen tournerent arriere vers les tranchees. Auquel ladicte artillerie des moullins tiroit vigorieusement, & en tua grande quantite. Daultre part est a noter que durant ce combat la pluye fut si grande & si furieuse quelle abaissa la terre que les ennemys avoient gettee au fosse pour se couvrir de la batterie Dauvergne comme a este dit. Adonc lartillerie dudit Bollouard les trouva un peu a descouvert, & en tua bonne quantite a ceste retraicte. Et par raport qui nous fut fait du camp, il y demoura audit assault troys mille ou plus. Laquelle journee se peut dire tres-heureuse, & tres-fortunee pour nous, grace a Dieu. Car nully ne pensoit ce jour la eschapper, mais tous mourir & perdre la vie. Toutesfoys le vouloir divin par sa grace & misericorde le voulut aultrement, & furent les ennemis dechassez & vaincus.

Ledit jour aussi les ennemys vindrent donner lassault au terreplain

Ditalye. Lesquels furent bien receus, mais quand ils entendirent que a la bresche Despaigne leurs compaignons avoient este repoussez si vivement, & quilz festoient retirez avec grande perte de gens: voyans aussi le mauvais temps sen retournerent a leurs tranches sans faire aultre chose. Ladiete journee gaignee Acmet Bascha voyant les choses aller de pis en pis aux combats. Et quil ne faisoit que perdre gens sans rien faire, saichant aussi quil ny avoit plus personne qui en voulust menger, delibera de ne donner plus dassaulx, mais suivre ses tranches. Et par icelles venir a couvert sans perdre un homme de puy ladiete bresche jusques a lautre bout de la ville. Pareillement delibera de gaigner le terreplain daupres Despaigne pour venir apres a plaisir au pied de la muraille Dangleterre, & commença a battre ledit terreplain, & a donner plusieurs escarmouches & combats a nos gens qui le gardoient, & furent tuez audit lieu des gens de bien, & a la fin pour non avoir plus de deffences ny pouvoir faire repaires ledit terreplain fut par nos gens habandonne en la forte que sera dit cy apres.

Le premier de Decembre au matin les ennemis feirent une escarmouche au terreplain Despaigne dedans le fosse la ou se trouva le cappitaine Venitien avec aulcuns de ses gens, lequel tua dune picque quil portoit une geniffaire, mais bien tost apres sa picque fut taillee dung coup de cymeterre. Adonc ledit cappitaine fut bleffe au genouil dung coup de cymeterre, & a la fin ils sen retournerent sans faire aultre chose.

Durant ce temps, & que nous estions en si mauvais termes, ung chrestien qui estoit au camp, lequel selon son parler estoit Genevoys ou de Cyou vint a la poste Dauvergne, & demanda parlement. Il fut interrogué quil vouloit, & dist quil se esbahissoit de nous aultres, pourquoy nous ne nous rendions, voyant les piteux termes en quoy estoit la ville. Et luy comme chrestien nous conseilloit de nous rendre avec quelque party, & que se on vouloit entendre quil trouveroit expedient que on feroit quelque chose. Et est de croire quil ne disoit pas telles parolles ne parloit si avant des matieres quil ne eust commission de quelque ung des principaulx du camp ou du grand Turcq mesme. Les ennemys aussi paravant avoient geste dedans la ville plusieurs lettres enhortant le peuple de rendre la ville, & leur promettoient tous plains de belles choses, & tant de liberte que merveilles. Et daultre part ils les menassoient du mal traictement que on leur feroit se ils ne se rendoient. Auquel Genevoys fut respondu quil sen allast en mal heure, & que dappoinctement il ne failloit point parler, encore que les ennemys eussent grand advantaige, car il y avoit dedans la ville avec layde de Dieu: de quoy les recevoir & bien festoyer s'ils donnoient aultres assaulx. Ces parolles ouyes il sen alla, & deux jours apres il retourna, & demanda de pover parler a ung marchant Genevoys de la ville nomme Mathieu de Via, & dist quil avoit des lettres pour luy qui disoient de bonnes nouvelles. Auquel fut res-

pondu que celluy quil demandoit estoit malade & quil ne pouoit venir , mais quil donnaſt les lettres & on les luy balleroit. Ledit Genevoys reſpondit que non , & qui les vouloit bailler luy meſme & parler a luy , diſt en apres ledit Genevoys quil avoit une lettre du grand Turcq pour le Grand-Maiſtre , ſur cela luy fut dit quil ſen allaſt : & pour lavancer daller on luy tira ung coup dartillerie.

Ung jour ou deux apres Lalbanity qui ſen estoit fouy au camp par la breſche Deſpaigne vint depart dudit Genevoys propoſant telles ou ſemblables parolles que luy avoit fait , diſant pareillement que le grand Turcq mandoit des lettres au Grand-Maiſtre. Auquel on ne feiſt point de reſponce , pource que le tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre , comme ſaige & prudent , conſiderant que ville qui parlemente eſt a demy perdue , avoit fait deffendre ſur peine de la vie que perſonne du monde ne fuſt ſi hardy de parler ne reſpondre a ceulx du camp , ſans ſon ſceu & commandement. Toutesfois il estoit adverty des parolles du Genevoys , & pareillement de celles de Lalbanity. Leſquelles parolles divulguees par la ville , meirent en penſement beaucoup de gens & en voulente de faire ce que diſoient les deſſuſdits : dequoy neſt de merveilles ou il y a populaire , car voulentiers & le plus ſouvent ils regardent plus a ſaulver leurs vies & de leurs enfans quilz ne regardent a lhonneur & au ſurplus. Toutesfois perſonne noſoit encore parler en publicq de ceſt affaire , mais en ſecret , & vindrent aulcuns de la ville dire leur couraige a leur prelat qui ſappelle Metropoliti : & a daulcuns Seigneurs de la grande croix pour en parler au tres-illuſtre Seigneur Grand-Maiſtre. Leſquels luy en parlerent lenhortant quil feroit bon de y penſer veu que la ville ſen alloit perdue. Aufquels ledit Seigneur reſpondit & remonſtra beaucoup de choſes pour ſon honneur & de la religion. Et que telle choſe ne ſe devoit faire ny penſer pour rien du monde , mais pluſtoſt luy & eulx mourir. Ouye ceste reſponce ledit Metropoliti & aultres Seigneurs ſen allerent , & ung aultre jour retournerent vers ledit Seigneur ladviſant de rechief quil penſaſt bien a toutes choſes , & a la ſalvation de ſa ville & de ſa Religion , & dirent davantaige quilz ſe doubtoient que le peuple vouloit pluſtoſt appointement que de mourir eulx & leurs femmes & enfans , & que le danger estoit quilz ne feiſſent laccord ſans luy. Le tres-illuſtre Seigneur voyant que telles parolles estoient de mauvaiſe digeſtion , comme diſant. Se tu ne le fais nous le ferons. Comme ſaige & prudent , & voulant remedier aux affaires par conſeil , feiſt appeller les Seigneurs de ſon conſeil pour adviſer en ceſt affaire , & assemblez que furent les Seigneurs , le tresreverend Seigneur propoſa les parolles quon luy avoit denoncees & diſt la part daulcuns de la ville. Et ſur ces termes que ledit Seigneur estoit pour conſulter de ceſt affaire : deux ou trois des principaulx marchans & citadins de la ville , vindrent frapper a la porte du conſeil : & presenterent une requeſte audit Seigneur & Seigneurs , par laquelle ils requeroient & ſupplioient humblement au tresreverend Seigneur vou-

loir avoir regard a eulx & a leurs poures mesnaiges, & de vouloir faire aucun appointment avecques le grand Turcq, veu que les choses estoient desia en propos & en avant, & quil luy pleust considerer les piteux termes en quoy estoit la ville, & quil ny avoit remede de la faulver, & a tout le moins si ledit Seigneur ne vouloit faire appointment, quil leur donnast conge denvoyer hors de Rhodes leurs femmes & enfans pour les faulver. Car ils ne vouloient point quils fussent tuez ny prins esclaux des ennemys. Et la conclusion de ladicte requeste estoit que si ledit Seigneur ny pourvoyoit que eulx mesmes seroient contraincts dy pourveoir. Et estoient escripts dedans ladicte lettre huyt ou dix des plus apparens de la ville. Lesquelles parolles de ladicte requeste ouye ledit Seigneur & Seigneurs du conseil furent esbahis & mal contens comme la raison vouloit veu que cestoit jeu force. Et penserent a beaucoup de choses pour faire responce aufdits citadins pour les contenter, & aussi pour veoir se on devoit faire appointment selon que les dessusdits requeroient & selon que le Genevoys avoit rapporte.

Et pour mieulx faire ladicte responce, & pour scavoir plus au vray en quels termes estoit la ville de toutes choses. Tant de munitions que de gens de guerre, & touchant les batteries aussi, monsieur de saint Gille lequel avoit la charge des munitions, & le cappitaine frere Gabriel pour estre expert de la guerre comme a este dit, & comme celluy qui scavoit si la ville pouvoit tenir ou non, & sil y avoit expedient pour la faulver furent interrogez. Ledit Seigneur de saint Gille se leva & dist sur son honneur & sur sa conscience, que les esclaux & gens de travail estoient quasi tous morts ou blesez, & que a grant peine il y avoit gens pour remuer une piece darillerie dung lieu a aultre, & quil estoit impossible sans gens de plus reffaire ny dresser les repaires : lesquels tous les jours estoient rompus & fracassez pour la grande & furieuse batterie des ennemis. Quant aux munitions ledit Seigneur dist que tout ce qui estoit dedans la ville estoit longtemps ja consumez : & que celle que on avoit apporte de dehors il nen y avoit pas a grant peine pour respondre & fournir a un assault : & voyant le grand advantaige des ennemis & quils estoient si avant dedans la ville sans les pouvoir chasser ny reculler, il estoit doppinion que la ville estoit perdue, & quil ny avoit moyen de la faulver. Les parolles dudit Seigneur finies ledit cappitaine frere Gabriel pour sa descharge dist & declaira au tresreverend Seigneur & Seigneurs du conseil, que veu & considere les grandes batteries que avoit souffert la ville, apres voyant la bresche si grande & que desia les ennemis estoient dedans la ville par leurs tranchees plus de cent pieds en long, & en travers lxx. ou plus. Voyant aussi que en deux aultres lieux ils picquoient la muraille, & que la plus part des gens de guerre comme Chevaliers & aultres estoient morts ou blesez, & munitions faillies, & gens de travail venus au moins, quil estoit impossible de y pouvoir plus resister, & que sans nulle doubte la ville estoit prise,

fil ne venoit puissance pour lever le camp, lesquelles oppinions & raisons de ces deux gens de bien & experts des affaires de guerre par le tresillustre Seigneur & Seigneurs du conseil entendues, furent davys d'accepter & prendre party se on le presentoit pour la salvation du peuple & des sainctes reliques de l'Eglise, comme la Vraye-Croix, la sainte Espine, la main de saint Jehan Baptiste & partie du Chief, le corps sainte Euffemie & plusieurs aultres sacrees reliques. Toutesfois ledit Seigneur Grand-Maistre a qui l'affaire touchoit de pres: ayant plus de regret que nul autre (comme la raison le vouloit) pour estre chief de la Religion, estoit toujours ferme en son premier propos de vouloir plustost mourir que consentir à telles choses, & dist de rechief aux Seigneurs du conseil quilz advisassent & pensassent bien a toutes choses & aux fins dicelles en leur propofant deux points, cestassavoir lequel valloit mieulx pour nous, ou de mourir tous, ou de faulver le peuple & lesdictes reliques, lesquels deux points & doubtes furent longuement debatus, & le pro & le contra, & y eut diverses oppinions. Neanmoins a la fin tous conclurent & dirent, non obstant que ce fust bien & saintement fait de mourir pour la foy & plus dhonneur quant a nous aultres. Toutesfois veu & considere quil ny avoit aucun remede de plus resister aux ennemis, ny moyen de pover faulver la ville, & que le mal ne pover tumber seulement sur nous aultres de la Religion, & d'autre part que le grand Turcq ne nous pressoit point de regnier la foy, mais seulement demandoit la ville qui valloit mieulx & redondoit a plus grand bien, & seroit chose plus agreable a Dieu de prendre party, pour faulver tant de menu peuple comme femmes & petits enfans destre mis les uns en pieces, les aultres prins pour les faire regnier la foy avec innumerables & aultres violences & enormes pechez qui seroient faits & commis si la ville estoit mise a sac, comme fut fait a Modon & freschement a Belgrade que de mourir eulx & nous comme gens desesperez. Ayant aussi esperance de faulver les dessusdits precieulx joyaulx de l'Eglise, lesquels venans aux mains de ces faulx mastins seroient maculez & perdus. Et outre cela que la Religion seroit tousiours en estre pour faire quelque bien, & pour venger loutraige quon luy avoit fait avec le temps.

Sur ces termes & parolles la divine clemence (Que salvat sperantes in se) & que ne vouloit que tant de maulx & cruaultez veinsent sur la poure ville & habitans dicelle, pour garder aussi que ledit grand Turcq ne montast en trop grande superbe & gloire: luy meist en volente de chercher d'avoir ladicte ville avec party. Ce quil ne debvoit faire pour son honneur ny pour raison, car la ville estoit sienne ainsi que ainsi, ny debvoit nous laisser aller, veu que nous estions ses ennemis mortels de tousiours & serions encore pour l'advenir. Considerant aussi le grand nombre de gens quon luy avoit tue en ce siege. Toutesfois Dieu a voulu quil nous demandast party. Et ne fault point dire ne croire que aultre chose lait fait, sinon la divine clemence pour aucuns fins a nous ignorez. Et pour conclusion ledit

Ledit grand Turcq feist demander parlement le dixiesme de Decembre, & feist mettre sur une eglise hors la ville nommee les Lymonitres une enseigne a laquelle on feist responce dune aultre enseigne qui fut mise aux moulins de la porte du Cosquino. Incontinent apres deux Turcqs faillirent des tranches & vindrent droit a ladicte porte pour avoir parlement. Et alors furent envoyez par le tresreverend Seigneur Grand-Maistre monsieur de saint Gille & le cappitaine frere Gabriel : pour scavoir que vouloient ceulx qui estoient venus pour parler, & fortirent dehors lesdits deux Seigneurs, & sans tenir grand propos les deux Turcqs qui estoient venus donnerent une lettre aux dessuddits Seigneurs pour lapporter audit Seigneur Grand-Maistre de la part du grand Turcq. Puis sen retournerent seurement en leurs tentes. Ladicte lettre receue, fut presentee au tresreverend Seigneur lequel la feist lire aux Seigneurs de son conseil. Par laquelle lettre le grand Turcq lui mandoit que on lui rendist la ville. Et en ce faisant il estoit content de le laisser aller luy & tous ses Chevaliers & aultres gens de quelques conditions quilz fussent avec leurs biens & bagues saulvez, sans avoir paour ny doubtte davoir mal ny desplaisir de son armee. Et ainsi le juroit & promettoit sur sa foy, & estoit la signature en lettre dor. Et dit apres que si ledit Seigneur Grand-Maistre ne vouloit ce party que nully de quelconque sorte quil fust, pensast eschapper, mais que tous jusques aux chats passeroient par le fil de lespee, & manda que on luy feist responce incontinent, ou si, ou non.

Après avoir veu le contenu de la lettre de si grande importance & le temps si brief pour faire responce a si grosse & amere demande le tresillustre Seigneur Grand-Maistre fut en grand pensement, & aussi tous les Seigneurs de son conseil. Toutesfois ils delibererent de respondre, & voyant les choses de la ville aller si mal que plus ne povoient estre, & le raport desdits deux Seigneurs, & comme chascun povoient bien veoir, quil ny avoit dedens la ville mille cinq cens hommes pour faire resistance contre les ennemys, lesquels avecques cela estoient rompus & lassez de la peine enduree par lespace de six mois au chault & au froit & mal nourris, veu aussi que les principaulx de la ville vouloient appointement : & pareillement a lautre conseil tous les Seigneurs avoient desia delibere quil valloit mieulx saulver la ville pour les raisons alleguees. Parquoy delibererent & conclurent de prendre ledit party. Toutesfois avant que denvoyer la responce au grand Turcq le tresillustre Seigneur Grand-Maistre ensuivant les bonnes coustumes de sa Religion feist assembler ung aultre conseil qui se dit conseil accomply, lequel cest accoustume destre tenu pour les choses ardues & matieres de grande importance pour le bien publique. Et a ce conseil accomply se doibvent trouver outre les Seigneurs ordinaires de la grande Croix deux Chevaliers de chascune des huit langues & provinces qui sont seize en tout des plus anciens de la Religion & mieulx entendus. Le conseil assemble, la lettre du grand

Turcq fut releve, & de rechief furent debatues les choses d'une part & daultre, & sur ce point se on devoit prendre party pour respect du peuple ou mourir. La resolution & conclusion de tous fut d'accepter l'offre du grand Turcq, veu & considere les raisons dessusdictes & sur tout veu que le mal ne pouvoit seulement tumber sur nous aultres de la Religion. Car se ainsi eust este jamais l'appoinctement neust este accepte. Ceste deliberation prinse la responce fut faicte au Turcq prestement pour le prendre de sa parolle, affin quil ne se peust repentir ny changer d'opinion, car dheure en heure ses gens gaignoient sur nous : & entroient plus avant dedens la ville, & pour aller devers le Turcq furent ordonnez le xi. dudit moys ung Chevalier nommez frere Anthoine de Grollee dit Passim qui portoit lenseigne de la Religion & ung aultre de la ville nomme maistre Robert de Perucis, juge ordinaire pour scavoir sa voulente, & pour entendre la verite des paroles rapportees par le Genevoys audit Seigneur Grand-Maistre, & aussi pour scavoir l'intention du grand Turcq selon le contenu de sa lettre, lesquels deux personaiges faillirent par la porte du Cosquino & sen allerent a la tente Dacmet Bascha cappitaine general, aussi il estoit desia tard & ne pouvoient aller ce jour la vers le grand Turcq. Sortys que furent nosdits Ambassadeurs, deux du camp entrerent dedans la ville, personaiges de sorte pour ottag. Lung estoit nepveu dudit Acmet Bascha, lautre estoit truchement du grand Turcq, lesquels le Seigneur Grand-Maistre feist honnestement recepvoir, & furent logez pres de ladicte porte du Cosquino. Adonc furent faictes trefves pour trois jours. Et les ennemys saillyrent hors de leurs tentes, & se pourmenoiert la a lentour, & nos gens se monstroient sur les murailles de la ville. Le lendemain au matin qui fut le xii. ledit Acmet Bascha mena nos Ambassadeurs au pavillon du grand Turcq, lequel estoit bien accompaigne, car ledit Passim dit par sa foy que a son opinion, il veit huyt ou dix mille pavillons, & a lenviron dudit Seigneur y avoit grand nombre des gens richement accoustrez : que est une chose vraye. Car depuis que la ville fut rendue. Moymesme en veis bonne quantite fort honnestement vestus selon leur mode. Apres que nos Ambassadeurs furent entrez au pavillon, ils feirent deue reverence audit grand Turcq, & luy dirent que le Grand - Maistre les avoit envoyez devant son imperialle Majeste pour scavoir la raison pourquoy il avoit faict demander parlement, combien que la lettre que ledit Seigneur avoit envoyee le disoit. Le grand Turcq feist responce quant au regard de luy il navoit point faict demander parlement, ny aussi faict escrire lettre, non obstant il scavoit bien le contraire, mais il dist cela pour son honneur, & dist apres aux Ambassadeurs, puis que le Grand-Maistre les avoit envoyez vers luy pour scavoir sa voulente. Il leur enchargea de sa part luy dire quil eust de rendre la ville. Et en ce faisant il luy promettoit sa foy de le laisser aller avec tous ses Chevaliers, & aultres personnes qui sen voudroient aller, avec leur bien, sans desplaisir aulcun de gens de son camp. Et non voulant le-

dit party, quil luy notifioit quil ne partiroit jamais de devant Rhodes, & que toute la Turquie y mouroit, ou il en viendroit au-dessus, & quil neschapperoit ny petit ny grand. Mais jusques aux chats tout seroit mys en pieces, & que dedans trois jours on luy feist responce. Car il ne vouloit point que ses gens perdissent temps, ne aussi que durant les trefves on feist repaires ou defences dedans la ville.

Après que le grand Turcq eut dit ces parolles, nos Ambassadeurs prindrent conge de luy pour sen retourner en la ville. Toutesfoys Acmet Bascha renvoya seulement a la ville le dessusdit Peruce, & retint ce jour la & la nuyt frere Passim, & le mena en son pavillon, & le traicta fort bien: en beuvant & mangeant. Ils eurent beaucoup de propos touchant les choses passees en ce siege, & entre les autres choses Passim pria ledit Bascha de luy dire au vray combien il estoit mort de gens du camp depuis que le siege estoit mys jusques a ceste heure la. Le Bascha jura sa foy, & asseura quil en estoit mort de mort violente plus de lx. & quatre mille, & xl. ou l. mille de maladie.

Mais pour revenir a la responce du grand Turcq. Quant ledit Peruce fut entre dedans la ville, il alla vers le Grand-Maistre, & luy dist les parolles que luy avoit dit le grand Turcq, & ses offres dessusdictes. Et quil vouloit avoir subite responce, ou si, ou non, laquelle responce comme a este dit avoit este desia deliberee & conclue par deux ou trois conseils. Toutesfoys lescdits Ambassadeurs navoient pas commission de faire ladicte responce la premiere foys quil allerent vers le grand Turcq, ni de prendre & accepter le party quil presentoit pour plusieurs bonnes raisons, Toutesfois on ne voulut plus differer de paour (comme a este dit) quil se repentist: ou se desdist de ce quil avoit presente. Et sur ces termes que on vouloit renvoyer ledit Peruce pour porter la responce, aucuns du populaire de la ville vindrent vers le Seigneur Grand-Maistre qui estoit avecques ses Seigneurs de son conseil, & dirent comme ils estoient advertys de lappoinctement qui avoit este fait avec le Turcq. Et comme on luy vouloit rendre la ville avecques quelques pactes, laquelle chose a leur avis ne se devoit point faire, ny aussi ne devoit estre conclue, sans les appeller, & que de leur part ils ny consentoyent point, & quil valloit mieux mourir. Car ainsi comme ainsi ledit grand Turcq les feroit tous mourir comme il feist ceulx de Belgrado, apres quilz se furent rendus.

Le tres-illustre Seigneur Grand-Maistre apres avoir ouyes ces parolles leur dist gracieusement, que touchant davoir accepte loffre du Turcq, quil estoit force de le faire aux termes en quoy estoit la ville. Et les raisons pourquoy on lavoit fait, le conseil les avoit veues & debatues, tant pour leur advantaige, que pour celluy de la Religion, & que lescdites raisons ne devoient point estre dictes ne communiquees avecques eulx: affin quelles ne fussent rapportees aux ennemis par aucune mauvaïse personne qui seroit dedans la ville. Et davoir

faict la responce prestement audict Turcq sans les appeller ce estoit pour le prendre de sa parolle de paour quil ne se repentist, car se on les eust appelez avant que de luy faire responce, la chose eust este trop longue, & entretant le grand Turcq eust peu changer d'opinion, toutesfoys ledit Seigneur leur dist quil remanderoit vers le grand Turcq aultres Ambassadeurs, pour scavoit mieulx sa volente, & pour estre plus assure de sa promesse.

Alors le tresreverend Seigneur envoya deux Espaignols, l'ung nomme, frere Raymond Marquet, l'autre frere Louppes, lesquels faillirent dehors la ville. Et adonc entra frere Passim premier Ambassadeur, & s'adresserent a Acmet Bascha pour les presenter au grand Turcq. Entrez que furent ces deux nouveaulx Ambassadeurs dedans le pavillon dudit Seigneur dirent que le Grand-Maistre avoit ouy sa demande, & pource que cestoit chose de grande importance, & quil failloit que cest affaire il parlast a tous ceulx de sa Religion, qui estoient de plusieurs nations, & aussi avec son peuple, dont les ungs estoient Latins, les aultres Grecs, & que le temps par luy donne estoit si brief, quil navoit le temps de povoir parler a tant de gens, mais que se il vouloit donner le loysir de parler avecques les susdits, quil luy feroit en brief responce.

Ces parolles de nos Ambassadeurs ouyes, ledit grand Turcq ne dit aultre chose, sinon quil commanda a ses cappitaines de recommencer les batteries, & fut cecy le quinzieme ou seizieme dudit mois. Alors les trefves furent rompues, & tirerent nos ennemys plus asprement que devant. Et de nostre coster rien, ou bien peu, pource quil ny avoit point de munitions. Et cela qui y estoit, on le gardoit pour les assaulx, & pour le befoing, nonobstant ces batteries le grand Turcq commanda au Bascha quil retint l'ung des deux Ambassadeurs derniers venus, & retindrent frere Marquet, & l'autre fut renvoye qui estoit signe que le grand Turcq perseveroit de vouloir avoir la ville par composition.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre voyant la guerre commencer & les batteries plus roydes que paravant: & les ennemys d'heure en heure entrer par leurs trenchees avant dedans la ville, fist appeller ceulx qui luy avoient dit qu'ils ne vouloient point que la ville fust rendue, & qui valloit mieulx mourir. Et leur declaira quil estoit content de mourir avec eulx. Et qu'ils se deliberassent de se bien deffendre, & de faire mieulx leur debvoir qu'ils navoient fait le temps passe. Et affin que ung chascun fust adverty de son vouloir, car a ceste heure la ledit Seigneur ne parloit que a troys ou quatre personaiges de ses contredifans. Il feist faire une crie par toute la ville, que tous ceulx qui estoient tenus destre aux postes qu'ils eussent dy aller & de non nen bouger ny jour ny nuyt sur peine de la vie. Et les aultres qui nestoient des postes & qui estoient de son secours eussent de venir a la bresche Despaigne la ou ledit Seigneur estoit continuellement. Ladicte crie chascun fut obeyssant pour ung jour ou deux.

Toutesfois ung jeune Rhodiot laissa sa poste & sen alla a sa maison , lequel le lendemain fut pendu pour avoir rompu le commandement dudit Seigneur. Nonobstant cela peu a peu le peuple se ennuya & perdit le cueur & laisserent & poste & bresche : enforte que les ennemys pouvoient entrer sans trouver resistance , sinon ledit Seigneur Grand-Maistre avecques aucuns Chevaliers & quelques gens de son secours en petit nombre. Et la nuyt ledit Seigneur faisoit chercher gens d'avantage pour faire le guet a ladicte bresche , & leur faisoit payer ce qu'ils vouloient.

Le seiziesme dudit moys une petite barque Gallieue du port de trois cens bottes ou environ venant de Candie arriva au port & estoit chargee de vins pour porter en Flandres. Frere Loys Dandogue Espagnol dessus nomme , pour lors estant en Candie pour passer en Rhodes , trouva facon avec le susdit frere Nicolle Farfan , de mettre quelque nombre de souldars de guerre sur ledit navire seignant vouloir aller en Sicille. Et party que fut le navire hors du port ledit Dandogue avecque les souldars se trouva le plus fort dedans le navire & lemena en Rhodes outre le gre des marchans , car ils ne cherchoient pas tels passetemps que celluy que nous avions. Lesdits vins feirent grant accroissement & plaisir a tous ceulx de la ville , car il y avoit pres de deux moys que la pluspart ne beuvoient que eaue , mais ils vindrent tart pour donner couraige aux gens de la ville.

Le dix-septiesme dudit moys de Decembre : les Turcs donnerent lassault a la Barbacane Despaigne. Nos gens qui estoient au terreplain la aupres , voyant si la Barbacane estoit perdue , que eulx seroient enclos & ne pouvoient plus entrer dedans la ville ny avoir secours furent davis de laisser ledit terreplain Despaigne & se joindre avec ceulx de la Barbacane , parquoy y allerent & se trouverent au combat avec les autres , & feirent en sorte tous ensemble avec autres gens qui vindrent au secours que les ennemys furent repoussez pour ceste fois la & mis hors de la Barbacane. Le lendemain ils vindrent avec grosse puissance donner lassault a ladicte Barbacane , & apres avoir combatu longuement voyant quil ny avoit remede de resister plus aux ennemys ny de les repousser , nos gens se retirerent au mieulx qu'ils peurent dedans la ville. Et ainsi les ennemys furent Seigneurs de ladicte Barbacane & du pied du mur quant & quant , & commencerent a picquer la muraille de la poste Dangleterre : & par la terre & pierres tumbées dedans la Barbacane de la batterie pieca faicte contre ladicte muraille (comme a este dit) monterent sur la muraille de la ville & planterent des enseignes , mais ils ny arrestèrent gueres : car l'artillerie tirant de plusieurs pars les feist desloger de la , & se retirerent dedans la Barbacane. Et vela le troiesme lieu ou les ennemys picquoient la muraille pour faire bresche a leur plaisir. Et qui voudroit bien considerer les termes en quoy estoit la poure ville , & le grant nombre des ennemys par quatre ou cinq fois rafraichis , il pourroit bien dire & juger que la fin ne pouvoit estre que malheureuse.

Ledit Seigneur Grand-Maistre soy voyant en si piteux termes , & comme a este dict ainsi habandonne de la plus part de son peuple , & rechief leur feist demander pourquoy ils ne faisoient leur devoir , & pourquoy ils ne venoient mourir comme ils disoient paravant , lesquels feirent responce quils voyoient & cognoissoient bien que la ville estoit perdue pour non avoir plus de munitions. Laquelle chose paravant ils ne scavoient pas. Et loccasion pourquoy ils avoient contredit a lordonnance dudit Seigneur , cestoit en partie pour non estre informez dudit deffault. Et dautre part dirent quils avoient paour que le Turcq ne tint point sa parolle , mais cognoissant quil ny avoit aultre remede sinon de attendre leur adventure & fortune , comme nous aultres de la Religion lattendions. Ils remirent le tout audit Seigneur , & quil feist ce que bon luy sembleroit & selon quil verroit estre mieulx pour eulx. Toutesfois ceulx de la ville requierent audit Seigneur leur faire une grace de les laisser eslire ung ou deux de entre eulx pour aller devers le grand Turcq avec ses Ambassadeurs pour avoir quelque seurete de luy , ce que leur fut octroye. Et ordonnerent deux Ambassadeurs , lung estoit Nicolle Vergonty , & lautre Pero saint Grittico, Lequel allerent avec le susdit frere Passim premier Ambassadeur , pour faire la susdicte responce au Turcq. Toutesfois avant quils partiissent ledit Seigneur Grand-Maistre prolongeant tant que il pouvoit advisa denvoyer une lettre au grand Turcq , laquelle son grant pere Bayazet avoit escript ou fait escrire. Et par ladicte lettre il donnoit sa malediction a ses enfans & successeurs qui entreprendroient de assieger Rhodes. Ledit Robert Peruce porta ceste lettre. Et ainsi quil avoit accoustume de faire il se adressa a Acmet Bascha pour luy faire avoir audience & pour presenter ceste lettre au Turcq. Le Bascha veit la lettre , car la coustume est a la court du grand Turq que personne ne luy peult parler ne donner lettre quil ne soit adverty premierement de ce quon luy veult dire , ou de ce quon luy escript. Veue que ledit Bascha la lettre il la rompit & getta en terre & marcha dessus disant tous plains dinjures audit Peruce , & luy dist quil sen retournast bien tost vers le Grand-Maistre ladvisant quil pensast a son affaire , & quil feist responce au grand Seigneur selon ce quil luy avoit mande : autrement il ne tarderoit gueres de veoir sa douloureuse fin. Cedit jour furent prins deux de nos gens qui portoient la terre a la Barbacane Dangleterre, aufquels ledit Acmet Bascha feist couper le nez , les doys & les oreilles , & leur donna une lettre pour porter au Grand-Maistre dedans laquelle y avoyt grosses parolles & grandes menasses.

Après que Peruce fut retourne frere Passim fut renvoye devers ledit Acmet pour scavoir de luy si le grand Turcq se voudroit contenter daucune somme de deniers pour les frais & despences quil avoit fait pout son armee. Lequel Bascha respondit que semblables parolles & offres dargent nestoient point pour estre dictes ny presentees au grant Seigneur sur peine de la vie , car il regardoit plus a lhonneur que a tous les biens du monde. Et pource dist quil sen retournast , & quil

dist au Grand-Maistre de faire responce se il vouloit rendre la ville ou non. Ledit Passim feist relation des parolles du Bascha au Seigneur Grand-Maistre. Lequel pour le grant regret quil avoit differoit toujours soy voyant estre venu a si douloureux termes. Nonobstant il se mist au vouloir divin, considerant quil ny avoyt remede quil feist autrement ne quil peust plus resister a ses ennemys, & presse de tous costez de faire appointement a grant regret & a douleur inestimable, de son noble cueur donna sa parolle de rendre la ville avecques les pacts a luy presentez qui fut le vingtiesme jour de Decembre. Et si par aucuns estoit objice pourquoy ledit Grand-Maistre a rendu la ville au grand Turcq, qui la demandoit avecques pacts qui estoit signe quil estoit le plus foible & qui ne vouloit point combattre. A ce je respons premierement qui ne pouvoit proceder que de la misericorde divine pour preservation de ce poure peuple chrestien qui a instigue le Turcq de ce faire. Nonobstant quil fut adverty par aucuns traistres qui estoient fuys de la ville au camp, que nos munitions estoient quasi faillies, & quil y avoit peu de gens de guerre dedans la ville. Toutefois ledit Turcq ne le croyoit du tout, ny donnoit foy aussi a beaucoup de parolles quon luy rapportoit. Mais de fait pensoit que nous eussions encore munitions pour long temps, & considera que sa personne & tout son estat avoit desja demeure six moys en pays estrange & ennemy, & quil failloit quil y demourast encore pour attendre que lesdictes munitions fussent faillies pour avoir la ville mieulx a son avantage. Laquelle chose ne pouvoit estre sans grant dangier de sa personne & de son armee, voyant aussi quil estoit en cueur dyver. Pensa dautre part que il avoit perdu grand quantite des meilleurs gens quil eust en son camp, & que prenant la ville d'assault il en perdrait encore beaucoup, nonobstant que il vainquist. Craignant aussi le hazard de la guerre & quil ne faillist d'avoir la victoire. Sachant aussi que la Religion avoit le chasteau saint Pierre & le chasteau de Lango & aultres places fortes. Lesquelles feroient resistance avant quil les eust princes & mises en sa main & quil y perdrait beaucoup de ses gens ayant de lautre coste peur que le secours ne vint, & finalement pource que les Baschas & Cappitaines pensoient mieux faire leurs besongnes prenant la ville par composition que par assault comme a este la verite, & par cy apres sera dit comment. Pour ces raisons & aultres que on pourroit alleguer ledit grand Turcq a mieulx ayme avoir la ville par composition : & avec party que par force. Et luy a souffit de chasser ses ennemis mortels dentour de luy & mettre ses pays & subgects en repos & seurete. Et a nous aultres que scavions notre foiblesse & que ne poyons plus resister, nous a semble estre mieulx de saluer tant de menu peuple & la Religion, que nous & eulx tumber en la fureur des ennemys : car aultre chose neussions fait, sinon tempter Dieu & mourir comme desesperez.

Mais pour retourner au principal, apres la parolle du tresillustre Seigneur Grand-Maistre donnee, le dessusdit frere Passim alla pour la

porter au grand Turcq, & allerent avecques luy les deux esleus du peuple. Et tous trois ensemble sadresserent a Acmet Bascha. Auquel Passim premierement feist ceste piteuse responce & conclusion de rendre la ville. Nonobstant il dist que le peuple avoit commis deux personages dentre eulx pour aller devers le grand Seigneur parler de leur affaire particulier pour avoir quelque seurete de leurs personnes, femmes, & enfans. Affin quil ne leur fust fait comme a ceulx de Belgrade. Ledit Acmet mena les trois Ambassadeurs devers le grand Turcq. Entrez que furent dedans son pavillon, frere Passim feist le raport de son ambassade, & dist au Seigneur que le Grand-Maistre luy rendoit la ville, sous la promesse de son imperialle majeste avec les pacts par icelle promis. De laquelle promesse il se tenoit pour seur & certain. Et quil nen viendroit a moins : nonobstant le peuple luy avoit requis de leur donner conge deenvoyer vers sa majeste pour luy faire aucune requeste, ce quil leur avoit octroye. Alors les deux citadins supplierent au grand Turcq de vouloir pour seurete leur faire eslongner son camp de la ville, affin que ils neussent aucuns empeschemens de leurs personnes ou de leurs biens, & que en ensuyvant sa promesse ils sen peussent aller seurement. Le grand Turcq fait premierement dire a frere Passim premier Ambassadeur comme il acceptoit la ville. Et promettoit de rechief audit Seigneur sur sa foy & sur son honneur de tenir ce quil luy avoit promis & quil neust doute du contraire, & sil navoit assez de navires pour porter ses gens & son bien quil luy en bailleroit des siens. Et larillerie qui estoit acoustumee destre aux navires de la Religion quil la feroit delivrer. Quant au regard de la requeste du peuple dist quil feroit eslongner son camp & que ceulx qui voudroient demourer dentre eulx seroient bien traitez & ne payeroient droit nefung de cinq ans, ne seroit touche a leurs enfans, & quil voudroit sen aller dedans le terme de troys ans quil sen allast a son plaisir, & en la bonne heure.

Les parolles dudit Seigneur finies, nos Ambassadeurs prindrent conge de luy. Et sortis que furent nos gens demurerent avec ledit Acmet Bascha pour avoir les lettres du contenu de la promesse dudit Seigneur, lesquelles furent despeschees, tant pour le Seigneur Grand-Maistre & ses Chevaliers, que pour le peuple. Les lettres despeschees furent delivrees a frere Passim, lequel les presenta au Grand-Maistre. Et touchant les gens du camp, ledit Bascha promist de rechief quil le seroit ainsi que ledit Seigneur avoit commande. Et se leverent dehors des tranchees : & sen alla partie des gens du camp ung mille ou environ loing de la ville. Et adonc ledit Bascha demanda de la part du Turcq : que le Grand-Maistre envoyast au camp en hostage xxv. Chevaliers, dont il y en eust deux de la Grand-Croix, & xxv. Citadins, & que ledit Seigneur envoyeroit seulement ung cappitaine avec troys ou quatre cens Genissaires pour garder la ville, puis que son camp estoit eslongne, & ainsi fut fait. Et oultre lesdictes promesses, le Turcq donna douze jours de terme pour nous preparer & partir de
Rhodes,

Rhodes, lesquelles choses accomplies, nos Ambassadeurs s'en retournerent, & feirent le raport au tresillustre Seigneur Grand-Maistre de de tout ce qu'ils avoient fait & pratique avec le grand Turcq, & avec ledit Bascha. Et luy donnerent les lettres de faufconduyt pour s'en aller seurement. Ledit Seigneur ordonna avec son conseil, les xxv. personaiges de la Religion, & les aultres de la ville. Et eulx ordonnez allerent au camp, la ou ils furent fort bien traictez, & gracieusement de toutes choses pour quatre ou cinq jours.

Sur ces termes d'appointement, Farra Bascha vint de terre ferme au camp avec XIII. ou xv. mille Genissaires, lequel par le commandement du Turcq estoit alle les jours paravant aux frontieres du pays du Sofy. Mais le grand Turcq adverty que les gens de son camp estoient descouragez : & qu'ils ne vouloient plus aller aux assaulx, avoit mande audit Bascha quil s'envint en Rhodes avec ses gens, lesquels il deliberoit faire mettre devant aux coups comme gens frais & non espoventez. Si l'appointement neust este fait qui fut œuvre divine, & miracle evident qu'ils ne vindrent avant l'appointement, car se ils fussent venus paravant, il estoit de presumer que les choses fussent passees aultrement, & que d'appointement ledit Turcq nen eust point cherche, toutesfoys Dieu la voulu ainsi, & na permis que le grand Turcq deffist ceste Religion. Mais sil plaist a Dieu, la perte de Rhodes fera la destruction du grand Turcq & de sa mauldicte secte, moyennant que les Princes Chrestiens se veullent accorder & faire quelque bon appointement, & apres le aller trouver jusques en son pays.

Deux ou trois jours apres la venue dudit Bascha, ses Genissaires & les aultres du camp peu a peu se approcherent de la ville, & a la fin entrerent tous dedans le v. jour des XII. jours a nous donnez pour nous en aller, & rompirent le terme que le Turcq nous avoit donne. Si ce fust par son commandement ou des Baschas je nen scay rien. Toutesfois il est bien de presumer que les cappitaines le vouloient ainsi : neanmoins il ny eut espee tiree contre nous, il est vrai que aucuns eurent quelques coups de baston, & porterent quelque foix par force. Et entrerent lesdits ennemys par force dedans les maisons du chasteau & de la ville, & prindrent ce qu'ils peurent ou voulurent, & despouillerent beaucoup de nos gens en chemise, & leverent les espees & aultres armes a ceulx qui en portoient, & en conclusion feirent bien leurs besongnes par tout.

Après avoir fourrage les maisons, ils entrerent dedans les Eglises, & pillerent ce qu'ils trouverent, & ny eut crucifix ny ymage de nostre Dame, ny d'aultres saints qui demeurast entiere. Puis apres avec grande inhumanite allerent dedans lhospital des pources malades que on dit lenfermerie, & prindrent toute la vaisselle d'argent en quoy on les servoit. Et les levoient de leur list, & chassoient dehors aucuns avec coups de baston. Et gecterent ung de nos Chevaliers des galleries a bas, lequel mourut. Ce cruel acte fait, lesdictes canailles allerent

dedans leglise de saint Jehan & desenterrerent les corps d'aucuns Grands-Maistres qui avoient belles sepultures, & chercherent s'ils avoient tresor avec eulx. Apres en la ville forcerent aucunes femmes & filles a marier, & prindrent par force tous ceulx qui avoient este baptizez, qui estoient Turcs, premierement, fussent garçons, ou hommes: ou femmes: & les enfans diceulx aussi, & les porterent tous en Turquie, qui a este la perte de plus grande importance, & de plus de dommage que pas une des aultres.

Un jour ou deux apres l'appoinctement fait Acmet Bascha vint a la bresche Despaigue parla avecques le Grand-Maistre, & apres avoir parle a luy de plusieurs choses, ledit Bascha luy dist que le grand Turc avoit volente de le veoir, & de parler a luy. Et pource il len advisoit & conseilloit de y aller. Ledit Seigneur le lendemain de Noel alla au pavillon du grand Turc pour le visiter, pour estre plus assure de sa promesse, auquel ledit Turc fit bon & gracieux recueil, & lui feist dire par le truchement, que la fortune a luy advenue, & que de perdre villes & seigneuries, c'estoit choses commune & usitee. Et que il ne sen donnast trop de melancholie. Et quant a sa promesse quil ne se fouciast de riens & quil neust paour d'avoir desplaisir en sa personne, mais que sans nulle doubte il sen yroit avec sa compagnie. Sur ces parolles ledit Seigneur le mercya & print conge de luy.

Deux ou trois jours apres le grand Turc monta a cheval & vint voir les tranchees & la bresche Despaigue, & puis alla veoir la tour saint Nicolas. Et en sen retournant entra dedans la ville, & passa par dedans le palais pour veoir le Seigneur Grand-Maistre. Et entre que fut en une salle ou les Grands-Maistres avoient accoustume de manger, il demanda ou estoit le Grand-Maistre, & dist que on le feist venir. Et ny avoit avec luy que deux personnes seulement: cestastavoir Acmet Bascha & ung jeune homme quil aymoist: & ne voulut que aultres gens y entrassent. Et quand ledit Seigneur Grand-Maistre fut venu il luy feist dire en grec par ledit Bascha quil neust pensement de rien, & quil feist ses affaires a loysir, & sil ne suffisoit du terme quil luy avoit donne pour se despescher quil en donneroit davantage tant quil voudroit. Ledit Grand-Maistre le mercya, & dist seulement quil luy pleust tenir sa promesse. Le grand Turc respondit quil la tiendroit & quil ny auroit faulte aucune quil sen allast sans avoir desplaisir de personne. Ce propos finy le grand Turc sortit du palais & alla en leglise de saint Jehan, puis monta a cheval, & descendit du long de la grant rue du chasteau tirant a la marine: & passa par la place. Et sortant par la porte du Cosquino sen retourna en son pavillon.

Voyant un chascun les forces extortions faictes incessamment par les ennemys il ne se trouva celluy qui ne travaillast a foy despescher & faire porter si peu quil avoit dedans les navires pensant quil y feust plus seur. Toutesfois la faulte canaille gens inhumains & pleins d'avarice venoient de rechief dedans les navires: & prenoient par force tout ce quilz povoient attraper. Et neust este que on allast vers le cap:

pitaine Acmet Bascha linformer des maulx, & force que faisoient ses gens. Lequel manda incontinent dedans les navires personnages d'authorite pour garder telles violences il ne nous fust rien demeure. Ledit Bascha feist aussi donner a tous les navires victuailles necessaires par commandement du grand Turcq. Avec ce consentit que on emportast l'artillerie qui estoit accoustume estre dedans les navires. Toutesfois pour la briefvete du temps qui nous surprint, cestassavoir pour ce que le grand Turcq devoit partir de Rhodes dedans deux jours pour sen retourner en Constantinople pour bon respect on laissa a charger toute l'artillerie qui faisoit besoing & print on seulement quelques pieces, & ne pensa lon a aultre chose sinon a partir de la : avant que le grand Turcq sen allast, pour paour que ses gens ne nous feissent quelques mauvais tours.

Le premier jour du moys de Janvier le tresillustre Seigneur Grand-Maistre apres disner monta a cheval & sen alla devers le grand Turcq pour prendre conge de luy. Lequel lui dist quil sen allast en bonne heure & bon voyage. Et lui fist faire un autre saufconduyt pour porter avec luy par mer, pour passer plus seurement, si davanture il rencontroit en son chemin aucuns navires des siens. Cela fait ledit Seigneur Grand-Maistre le mercia & print conge de luy, & sen vint embarquer en ses gallees & se tyra dehors du port ung peu devant la nuyt. Puy environ neuf heures au soir ledit jour il se mist en chemin pour faire son voyage. La grosse nef aussi incontinent serpast les ancras & se partit du port : & pour se avancer laissa deux de ses ancras dedans le port. Les aultres navires aussi de la compagnie sortirent apres & tirerent tous le chemin de lisle de Candie. Et le cinquiesme dudit moys ladicte nef arriva en une place de ladite isle & partie des aultres navires avec elle. Et puis entra le septiesme jour dedans le port de Scitie, les galleres pour avoir eu mauvais vent, tarderent plus que les navires, mais a la fin arriverent en ung port nomme Espinne longue en ladicte isle, depuis sen allerent a Castel principale ville de Candie la ou estoit le general de la Seigneurie de Venise nomme messire Domingo Trivisan. Lequel General avec le Duc de Candye & le surplus des Seigneurs de la ville allerent a la marine pour recueillir ledit Seigneur Grand-Maistre, & le receurent avec gros honneur & courtoisie, & le conduirent jusques en son logis. Ledit Seigneur arrive incontinent feist calfater ses galeres & aultres navires de sa compagnie pour parachever son voyage. Et entretant que les navires se acoustroient journallement il despeschoit ses affaires, & advisa le saint Pere & tous les Princes chrestiens de sa desfortune & que sa personne estoit audit lieu de Candye remonstrant en peu de paroles les choses passees entre le Turcq & luy, en deliberation de les informer par Ambassadeurs plus au long arrive quil seroit en Sicile. Ledit General aucuns jours apres l'arrivee dudit Seigneur Grand-Maistre a Castel, le alla visiter en son logis : & semblablement le Seigneur Grand-Maistre alla veoir le General en sa maison. Peu de jours apres

le General pour quelques nouvelles quil eut de la Seigneurie delibera de partir. Et avant son partement dist a dieu audit Seigneur Grand-Maistre, & luy presenta les gallees qui demouroient en Candye sous la charge du providadeur. Et luy dist quil les print toutes ou partie pour l'accompagner tant que bon & necessaire luy sembleroit.

Party que fut le General le tresillustre Seigneur Grand-Maistre sembarqua dix ou douze jours apres, & alla surgir a la Frasquia a huyt mille de la ville : & attendit audit lieu le bon temps. Et quant il fut venu ledit Seigneur se leva avec les gallees, & les nefes quant & quant & commença a faire son voyage pour aller en Sicile. Les nefes prindrent la haulte mer, & les gallees allerent terre a terre : & par chemin aucuns navires par mauvais temps se departirent de ladicte grosse nef, & apres ces fortunes & mauvais temps quil eurent a la fin arriuerent les ungs apres les aultres en Sicile en la ville de Messine, les gallees a loccasion du mauvais temps quelles eurent de mourerent a venir apres les navires environ ung moys. A la fin les galleres arriuerent audit lieu de Messine le dernier jour Davril.

Les tresillustre Seigneur Grand-Maistre vexe de melancholie & travaille de son long voyage, vestu sa personne de noir, & quasi toute sa compagnie entra dedans le port, & vint au pont pour descendre a terre. Adonc le Seigneur Hector Pignatello conte de Montelion Viceroy a lors de Sicile vint a cheval jusques audit pont avec l'Archevesque de la ville, & tous les Barons & aultres Seigneurs dudit lieu, lesquels receurent ledit Seigneur fort honorablement & courtoisement & le conduyrent tous jusques en son logis. Et ne fut pas sans pleurs & compassion que eurent tous ceulx de la ville voyant le bon Seigneur ainsi desole & avoir perdu son estat & seigneurie. Ledit Seigneur, apres avoir este aucuns jours a Messine eut plusieurs briefs de nostre saint Pere le Pape Adrian fort gracieux, par lesquels il le confortoit & offroit & se offroit de le favorir & ayder envers les Princes chrestiens, pour luy faire avoir quelque lieu pour faire service a Dieu & a la chrestiente, comme il avoit fait le temps passe. Et luy manda ledit saint Pere quil auroit plaisir de le veoir. Lequel comme vray fils debedience, se departit de Sicile, & sembarqua sur la grosse nef & partit le xxij. jour de Juing pour sen venir a Civette viellye attendre la ce que ledit saint Pere & les Princes chrestiens commanderoient de sa religion. Party que fut ledit Seigneur de Messine, qui pour lors estoit infecte de peste, & par le chemin moururent deux ou trois personnes dedans ladicte nef, qui donna grande paour & doute a toute la compagnie. Neantmoins graces a nostre Seigneur, & par evident miracle la chose ne se eschauffa point ny alla plus avant. Aussi lon feist force de prendre port pour eviter plus grant inconvenient, & nostre Seigneur nous donna ung petit vent a plaisir, lequel nous porta & meist en ung port a huyt mille pres de Naples nomme Baye. Et incontinent apres avoir eu la licence de descendre en terre par Messeigneurs de la Sanite de Naples. Ledit Seigneur descendit en terre & tous ses gens

pour efforer ladicte nef. Et pareillement les aultres navires. Et furent ordonnees gardes par ceulx de ladicte sanite, pour garder que nos gens pour quelque temps ne se meflassent avec ceulx dudit lieu, ou de Naples. Et aussi deputerent un lieu pour le logement dudit Seigneur & de sa compaignie, & passasmes ainsi quinze ou vingt jours sans que ledit mal augmentast ou renouvellast graces a Dieu. Ceulx de Naples voyant que le mal ne procedoit plus avant, vindrent pratiquer avec nous & nous avec eulx. Le Seigneur Viceroy de Naples manda au Seigneur Grand-Maistre comme il auroit plaisir de le veoir, ladvifant comme il avoit commandement, & expresse commission de l'Empereur, de luy faire tout lhonneur & courtoisiè quil luy seroit possible de faire. Et pource il deliberoit de le visiter ung jour. Le Grand-Maistre le mercya, & luy manda dire quil estoit trop loing, & quil prendroit trop de peine, mais quil yroit faire sa devotion a nostre Dame pie de grotte qui est lieu pres de la ville de Naples, & que la ils se pourroient veoir & parler ensemble. Laquelle chose fut faicte, & demourerent ensemble ung jour audit lieu. Et au soir apres soupper le Seigneur Grand-Maistre se mist sur ses gallees, & sen retourna a Baye. Et dudit lieu, apres y avoyr demeure vingt-quatre ou vingt-six jours, il partit avec ses galleres : & les nauvs apres pour venir a Civette viellye terre dEglise. Les deux galleres de nostre saint Pere vindrent trouver les nostres a monte Cercello, & accompagnerent le Grand-Maistre jusques dedans le port de Civette viellye par commandement du saint Pere. Le cappitaine desdictes gallees voulut que ledit Seigneur Grand-Maistre entra le premier dedans le port avec sa gallee. Ce quil ne voulut faire en facon du monde, mais suyvit la gallee du cappitaine, laquelle portoit lenseigne de nostre saint Pere.

Le Seigneur Grand-Maistre apres quil fut arrive au port. Apres dîner descendit en terre, & ceulx de la ville le vindrent recueillir, & entra dedans la ville, & sen alla en son logis. Et incontinent despescha ung Chevalier nomme Chevrieres, & lenvoya devers nostredit saint Pere pour le advertir de sa venue.

Troys ou quatre jours apres ladvertissement. Nostre saint Pere envoya de Rome levesque de Conque, de la nation Espaignolle, homme de facon, & gravite pour visiter ledit Seigneur, & pour scavoir comme il se portoit : & sa compaignie aussi. Et lui offrit la ville, & quil y commandast comme en sa propre terre. Et quant il seroit un peu repose quil le manderoit venir a Rome : disant quil avoit bonne volente de le veoir & de parler a luy. Sur ces termes nostre saint Pere le Pape tumba malade le vi. jour Daoust. Et a loccasion de sadicte maladie la venue a Rome dudit Seigneur Grand-Maistre fut retardee. Toutesfois environ la fin Daoust nostre saint Pere se trouva mieulx, & luy manda quil sen vint. Et le premier jour de Septembre ledit Grand-Maistre entra dedans Rome. Et vint au devant de luy la garde du saint Pere, & tous ceulx de sa maison. Le gouverneur de la ville avec tous les prelats estans pour lors a Rome allerent au

devant dudit Seigneur hors de la ville. Pareillement tous les Cardinaulx envoyerent leurs mulles avec leurs chapeaulx comme ils ont de coustume au devant de luy. Et apres que ledit Seigneur fut entre dedans la ville, le Duc de Sesses Ambassadeur de l'Empereur le vint rencontrer a camp deflour, & le conduyst jusques au palais, la ou ledit saint Pere avoit ordonne que il fut loge pour luy faire plus dhonneur & pour parler plus souvent a luy.

Troys ou quatre jours apres que ledit Seigneur Grand-Maistre fut dedans Rome nostredit saint Pere non delivre totalement de son mal, mais se trouvant ung peu allege lenvoya querir : & luy quatriesme entra dedans sa chambre : & avec grand reverence & humilite baisa le pied de nostredit saint Pere. Lequel fait fort bon & gracieux recueil audit Seigneur Grand-Maistre, & lui dist de bonnes & aymables parolles : promettant de faire pour luy & sa religion ce quil seroit possible. Apres ces parolles dictes, ledit Seigneur Grand-Maistre remerciant nostre saint Pere se retira en sa chambre, & depuis ceste heure la ne parla a luy, car ledit Seigneur se empira en fortetelle, que a sept ou huyt jours apres il mourut.

Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre non oisif ny endormy aux affaires de sa Religion despescha les Ambassadeurs quil avoit paravant ordonnez pour aller devers Lempereur, cestassavoir le prieur de Castille Don Diego de Toledede de la maison Dalbe, & frere Gabriel Martinengo baillif de saint Estienne avec luy, lesquels se embarquerent a Civette viellye pour leur voyage en Espagne. Les jours par avant aussi ledit Seigneur Grand-Maistre avoit despesche les Ambassadeurs pour le Roy de France. Cestassavoir le Prieur de saint Gilles, frere Preian de Bidoux & le dessusdit frere Passim avecques luy. Et pour le Roy Dangleterre le Seigneur Tricoplier, frere Guillaume Onalton, & avecques luy ung Chevalier Angloys. Apres que furent faicts les obseques de nostredit saint Pere trespasse. Les Seigneurs Cardinaulx entrerent en conclave le premier jour Doctobre. Et fut chief & cappitaine pour garder la porte du conclave, ledit Seigneur Grand-Maistre & plusieurs Prelats & Evesques qui furent ordonnez avecques luy pour assister a la garde porte dudit conclave comme est de bonne coustume. Les Seigneurs Cardinaulx demourerent en conclave XLVIII. jours avant que lelection fust faicte. Et le cinquantesme jour apres, qui estoit le dix-neufiesme jour de Novembre fut pronunce Pape reverendissime Monsieur, monsieur le Cardinal Julius de Medicis cousin germain du Pape Leon dixiesme. Et fut porte ledit jour en pontificat dedans leglise saint Pierre selon la cerimonie accoustumee. Et le vingt-sixiesme jour du moys fut couronne au lieu usite avec grand allegrie & joye dung chascun, esperant que par sa prudence & vertu & bonne volente mettra tranquillite, paix & amour entre les Princes chrestiens, & generalement a toute la chrestiente, de quoy avons bien besoing : voyant les ennemys de jour en jour prosperer & gagner sur les Chrestiens. Le tresillustre Seigneur Grand-Maistre accompagna nostredit

saint Pere en leglise saint Pierre & aussi au couronnement, puy alla baïser le pied de sa Saintete, en luy recommandant sa poure & desolee Religion. Ledit saint Pere luy fist fort gracieuse & aymable responce disant, que en tout ce qui seroit en sa puissance, il ayderoit, favoriseroit & maintiendrait ladicte Religion. Et les privileges dicelles, considere & se souvenant bien que dicelle il avoit porte lenseigne in minoribus. Et pour conclusion dist quil ne permettroit point que de son regne ladicte Religion vint a moins ou perdition. Ledit Grand-Maistre en toute reverence & humilite remercia sa Saintete. Puy luy requist que son plaisir fust de luy donner audience publique : pour narrer sommairement a sa Saintete & a tous ses reverens Messeigneurs du saint College les choses passees au siege de Rhodes. Et en quelle maniere il a rendu sa ville de Rhodes au Turcq pour sa descharge. Non obstant que sa Saintete & plusieurs aultres Seigneurs en estoient bien informez. Laquelle requeste le saint Pere luy octroya, & passerent aulcuns jours : puy apres le dix-huytiesme jour de Decembre laudience luy fut donnee en consistoire. Et se presenta ledit Grand-Maistre en toute reverence, cest a dire a genoulx luy & tous ceulx de sa compagnie, tant Prieurs, Baillifs, que Commandeurs, & Chevaliers. Et adonc pour & au nom dudit Seigneur & sa religion frere Thomas Guichard Rhodiot Vischancelier dudit Ordre portant la croix, homme treseloquent & des plus scavans en lart de Oratoire qui se treuve aujourdhuy selon son aage de vingt-cinq a vingt-six ans, feist une oraison elegante & aornee audit consistoire. Laquelle contenta tant la saintete de nostre saint Pere & tous les Seigneurs du college que merveille. Ladicte oraison finie, le Grand-Maistre & tous nous aultres de sa compagnie baïsamus le pied de nostredit saint Pere.

Ladicte oraison est Imprimee en ceste ville de Paris.

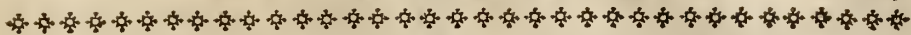
AUlcuns jours apres, ledit Seigneur Grand-Maistre voyant avoir despesche l'affaire principal pourquoy il estoit venu par devers le feu pape Adrian, lequel il mist en execution avec cestuy cy pour l'accident intervenu, pensa de se retirer & sa compagnie en quelque lieu de l'Eglise pour non desplaire aux Princes estans en grands dissensions & inimitiez. Et trouva par son conseil que la ville de Viterbe estoit la plus commode & propice selon le temps pour y faire sa demeure, en attendant que les choses se changeassent, & que les Princes veinsent en quelque bon appoinctement, pour obtenir apres ung lieu duysant & convenable pour exercer les armes contre les ennemys de la foy chrestienne selon que ses predecesseurs & luy ont tousiours fait, inferant que si Rhodes estoit perdue que la Religion, c'estaffavoir sa personne & Chevaliers n'estoient point perdus, ny le bon vouloir venu a moins, mais plus grand que jamais de faire chose a la louenge de Dieu, & augmentation & honneur de la Chrestiente. Cependant ledit tresillustre Seigneur Grand-Maistre requist a nostre saint Pere luy

vouloir prester ladicte ville de Viterbe pour y faire luy & son convent residence. Ce que la sainctete du saint Pere luy octroya. Et luy donna jurisdiction & auctorite de faire & commander audit lieu comme feroit sa personne propre. Ledit Seigneur Grand-Maistre en toute reverence & humilite remercia nostredit saint Pere le Pape, luy recommandant sa poure religion, le suppliant la vouloir maintenir & garder. Et sur ces parolles print congie de sa Sainctete. Et partant de Rome le vingt-cinquiesme jour de Janvier se retira a Viterbe avecques toute sa compaignie. Et fut receu des Seigneurs gentils hommes & Citadins dudit lieu avecques grand honneur & courtoysie & avecques grande allegrye du peuple en general & particulier.

Finis coronat opus.

Cy fyne Lhistoire & Prise de la noble & ancienne Ville & Cite de Rhodes. Faicte & composee par noble & excellent Chevalier frere Jacques Bastard de Bourbon. Et par ycelluy nagueres Corrigee, Recogneue, & Augmentee tout selon le vray. Imprimee par le commandement dudit Seigneur. Lan Mil cinq cens vingt & sept, le premier jour Doctobre.





CATALOGUE

DES FRERES CHEVALIERS

ET -SERVANS D'ARMES,

Qui en 1522 se trouverent aux Revues qui furent faites par le Grand Commandeur & les Chevaliers d'ell' Aguila, Veston, Balin, d'Aubin, Ricard, Chalant, Marquet & Iscelin, Commissaires à ce députés, pour se préparer à la défense de Rhodes, sous le Grand-Maître de Villiers-Lisle-Adam.

De la Langue de Provence.

F RERE Boniface d'Aluies.	Fr. Gotier de Bordilles dit Mentances.
Fr. Bernard de Bedons.	Fr. Antoine de Pelegua.
Fr. Philippe Broch.	Fr. Antoine Jamey.
Fr. Guiot de la Valette dit Parifot.	Fr. Pierre de Baulac dit Trébon.
Fr. Jean Magnan.	Fr. Georges de Bufquet dit Bre-lac.
Fr. Antoine de Villeneuve dit Spinosa.	Fr. Pierre Janis.
Fr. Boniface Flotte.	Fr. Pierre d'Esparbes-Luffan.
Fr. Bernard Castagnet.	Fr. Jean de Saint-Martin.
Fr. Gilles de la Roque.	Fr. Bertrand de Roset.
Fr. Philippe Vento.	Fr. Guyot de Salles.
Fr. Pierre de Monlaur.	Fr. Pierre de Gozon-Melac.
Fr. Jean de la Valette dit Parifot, qui fut depuis Grand-Maître.	Fr. Jean de Buzet.
Fr. Gerault de Golart.	Fr. Jean de Toges-Noillan.
Fr. Antoine de Castellane.	Fr. Ange Baudement.
Fr. Estienne de Lioncel.	Fr. Matthieu de Vintimille.
Fr. Bernard Schaës.	Fr. Gaspard de Castelane.
Fr. Estienne de Villeneuve.	Fr. Louis de Vezch.
Fr. Poncet de Spondigliac.	Fr. Paschal Broch dit Girault.
Fr. Pierre de Villeneuve.	Fr. Nicolas de Paci.
Fr. Jacques de Felix.	Fr. Pierre Dupuis.
Fr. Henry Manslea.	Fr. Poncet de Balaguier.
Fr. Louis Piram.	Fr. Dominique d'el Pozzo, ou Dupuy.
Fr. Jean Berton.	Fr. Jean de Panas.
Fr. Ives de Piram.	Fr. Baltasar Guiette.
Fr. Gaspard de la Palue.	Fr. Antoine de Menas.
Fr. Jean Bretin.	

De la Langue d'Auvergne.

Fr. Antoine de Grolée dit Pafsim.	Fr. Philippe de Vilanes.
	Fr. Charles Brui de Parente.

Fr. Pierre Dumont.
 Fr. Philippe de Ciande.
 Fr. Jacques de Bofferegl.
 Fr. Antoine le Groyn dit Ville-
 Bouche.
 Fr. Jean Tomassin.
 Fr. Jean de Grolée.
 Fr. Claude Chalant.
 Fr. Louis Barel.
 Fr. Jean Loup.
 Fr. François de la Choglia.
 Fr. Antoine de la Ligue.

Fr. François Dupuy dit Vatan.
 Fr. François de Ciovensdit Bloch.
 Fr. Jacques de la Barge.
 Fr. Briantgrive.
 Fr. Gabriel de Lestau.
 Fr. Claude de la Motte.
 Fr. Theaude d'Aultung.
 Fr. Jean Belum.
 Fr. Georges de Vanzeles.
 Fr. Jean Peret, dit Vienne.
 Fr. Jean la Forests.
 Fr. Guillaume de Ciabanolles.

De la Langue de France.

Fr. Philippe Carleau.
 Fr. Philippe Petit.
 Fr. François de Succeule.
 Fr. Jean de Conschesac.
 Fr. Pierre de Reale.
 Fr. Jean d'Anale.
 Fr. George Cortignon.
 Fr. George Morrier.
 Fr. Marc le Cornu.
 Fr. Jean de Liques.
 Fr. Gabriel de Lufanne.
 Fr. Jean de Monteaux.
 Fr. Charles de la Barre.
 Fr. François du Palais.
 Fr. Olivier de Briffac.
 Fr. Joachim de Beuvan, dit la
 Bessiere.
 Fr. Pierre le Noncourt.
 Fr. Eutrope de Carlieres.
 Fr. Tristan de Stretel.
 Fr. Guillame Bataille.
 Fr. Charles d'Apresmont.
 Fr. Jean de Saint-Guillin.
 Fr. Pierre Picart.
 Fr. Antoine de Lion.
 Fr. Joachim de Cluis.
 Fr. Jacques Baudet.
 Fr. Amedée Pinsson.
 Fr. Jacques de la Fon-le-bon.
 Fr. Pierre Quartier.
 Fr. Charles le Sart.
 Fr. Claude de la Sangle, depuis

Grand-Mâitre.
 Fr. Jacques de la Bierne.
 Fr. Jean du Chier.
 Fr. Jean Cortignon.
 Fr. Philippe de Viron.
 Fr. Joachim de Mortemar.
 Fr. Adrien de Saint Phale.
 Fr. Pierre Spifamç.
 Fr. Marc de Vieux-Maison.
 Fr. Gilbert Combault.
 Fr. Louis d'Obeterre.
 Fr. Antoine Quiret.
 Fr. Jean d'Omieres.
 Fr. Pierre Daumont.
 Fr. Mathurin de la Brosse.
 Fr. Artus de Golart.
 Fr. Antoine du Bois.
 Fr. Josse de Baliud.
 Fr. Pierre Pitoys.
 Fr. Claude Lucas.
 Fr. Louis de la Vallée.
 Fr. Denis de Vieux-Chatel.
 Fr. Antoine de Carini.
 Fr. Christofle d'Ansienville.
 Fr. Jean Potier.
 Fr. Florent Givreau.
 Fr. Pierre Thiuff.
 Fr. Emeri de Bonnaire.
 Fr. Claude Guiles.
 Fr. Denys Botoneau.
 Fr. Michel Forben.
 Fr. Jean Dupuis.

De la Langue d'Italie.

Fr. Louis Provana.	Fr. Louis Balbiano.
Fr. Gabriel Semio.	Fr. Philippe Pilli.
Fr. Baptiste Spinola.	Fr. Thomas Gregoire.
Fr. François Romagnano.	Fr. François Narro.
Fr. Gaspard Bressone.	Fr. François Nibbia.
Fr. Georges de Montafia.	Fr. Jean-Antoine Pescatore.
Fr. Hierome Ajazza.	Fr. François Canco.
Fr. Charles Begiamo.	Fr. Jacques Doria.
Fr. Pierre-Jean Malvezzi.	Fr. Louis de Castagnole.
Fr. Nicolas de Marchesi Dancisa.	Fr. Jean-Antoine Solurs.
Fr. Barthelemi Beccuti.	Fr. Marc-Antoine Avogadro.
Fr. Jean-Antoine Turcietto.	Fr. Thomas de Montafia.
Fr. Barthelemi Spinola.	Fr. Caliste de la Luferne.
Fr. Georges Vagnone.	Fr. Prosper Dancia.
Fr. Antoine Cassiglione.	Fr. Jean Moffa.
Fr. Augustin Avogadro.	Fr. Augustin de Vintimille.
Fr. Philippe Féa.	Fr. Jean Marie Inviciati.
Fr. Georges du Mont.	Fr. Alphonse Rodrigues de Madrigal.
Fr. Baptiste Schitese.	Fr. Baptiste Urfin.
Fr. Barthelemi Invives.	Fr. Alexandre Macedonio.
Fr. Boniface de la Morée.	Fr. François Ajazza.
Fr. Scipion Parente.	Fr. Roland de Piobes.
Fr. Jacques Vasco.	Fr. Conrad de Vagnone.
Fr. Philippe de Savoye.	

De la Langue d'Arragon, Catalogne & Navarre.

Fr. Hugues Copones.	Fr. Fernand-Peres de Varais.
Fr. Michel Arengo.	Fr. Louis Sobraris.
Fr. Jeannot de Villatorta.	Fr. Martin-Jean de Cherere.
Fr. Vendura Coscon.	Fr. Louis de Villeneuve.
Fr. Bernard de Marquet.	Fr. Beni Michel Sacat.
Fr. Onuphre de Monfuar.	Fr. Dom Louis de Gorea.
Fr. Berenger Gliori.	Fr. Jérôme de Pampelone.
Fr. Alphonse de Mur.	Fr. Calceran Pegera.
Fr. Michel Doreglies.	Fr. Jean François Forchet.
Fr. Jérôme Davier.	Fr. Jérôme Coscon.
Fr. Gabriel-Jérôme Rafaello.	Fr. Jérôme Augustin.
Fr. Onufre Montalto.	Fr. Jérôme d'Aldouera.
Fr. Alamain Dalmain.	Fr. Garcia Cortez.
Fr. Pierre Seldam.	Fr. Lopez Cerdan.
Fr. Jean Chultes.	Fr. Laurent de Confolions.
Fr. Thomas Sefala.	Fr. Jérôme Puge d'Orfela.
Fr. Dom Honoré de Mendoza.	Fr. Pierre Fernandez de Felices.
Fr. Jérôme Ferrera.	Fr. Michel Villano.

Fr. Michel Cozida.	Fr. Jean Amat.
Fr. Jean de Rozanes.	Fr. Ambroise de Villanova.
Fr. Jean de Monfuart.	Fr. Pierre Sefala.
Fr. Bernard Despleta.	Fr. Martin de Barospe.
Fr. Christolphe Frontin.	Fr. Jean de Marimont.
Fr. Jean de Corberan.	Fr. Michel de Sagues.
Fr. Louis Salzedo.	Fr. Laurent Palau.
Fr. Louis de Montalte.	Fr. Antoine de Sanctes.

De la Langue d'Angleterre.

Fr. Jean Ranson.	Fr. Jean Soty.
Fr. Guillaume Tueft.	Fr. George Emer.
Fr. Nicolas Ufel.	Fr. Nicolas Ruberti.
Fr. Gilles Rosel.	Fr. Georges Asfelz.
Fr. Thomas Remberton.	Fr. Michel Roux.
Fr. Oét de Montfelli.	

De la Langue d'Allemagne.

Fr. Philippe Felin.	Fr. Conrard Sliſter.
Fr. Jean Pichiofort.	Fr. Loup de Pernanza.
Fr. Lop de Monfmeſtre.	Fr. Julien Rays.

De la Langue de Caſtille & de Portugal.

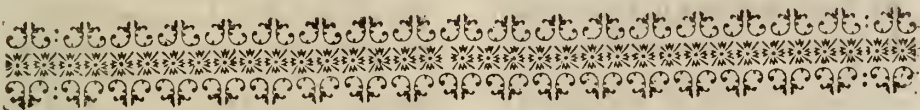
Fr. Philippe Alphonſe.	Fr. Antoine Vivero.
Fr. Fernand Soler.	Fr. Alvare Romero.
Fr. Antoine de Cardenas.	Fr. Ferrand de Bracamonte.
Fr. François Farfan.	Fr. Dom Philippe Darilitano.
Fr. Dom Alphonſe de Toledé.	Fr. Diego Manrique.
Fr. Baltar Pinto.	Fr. Gil de Barboſa.
Fr. Antoine de Bretto.	Fr. Antoine d'Almeida.
Fr. Conſalues Cervantes.	Fr. Dicgonti Nunnez.
Fr. Jean d'Almaras.	Fr. Aries Maldonado.
Fr. Georges de Ragugio.	Fr. Dom Martin Dacugna.
Fr. Chriſtolphe Brociero.	Fr. Jérôme de Cayés.
Fr. Sébaſtien de Fana.	Fr. Sancho Nunnez d'ell'Aguila.
Fr. Pierre Vaſquez.	Fr. Pierre Nunnez d'ell'Aguila.
Fr. Georges Correa.	Fr. François de Valdez.
Fr. Louis de Velafco.	Fr. Jean Aries.
Fr. Diego de Torrez.	Fr. Dom Charles Dariliano.
Fr. Galgor de Quinrones.	Fr. Dom Alphonſe Enriquez.
Fr. Gaſpard de Lorenzana.	Fr. Ferran de Mara.
Fr. Louis de Cardenas.	Fr. Louis de Torriente.
Fr. Dom Jean de Vinero.	Fr. Martin de Vilalbos.
Fr. Ferrand Codinges.	Fr. Diego Dalmarez.
Fr. Alvare Farfan.	Fr. Pierre Teſſiera.
Fr. Pero Nome.	Fr. Dom Philippe Dariliano.

- | | |
|-------------------------------|---------------------------|
| Fr. Tristan Gomez de Olivier. | Fr. Dom Diegue de Castro. |
| Fr. François Suarez. | Fr. Confalue de Medina. |
| Fr. Jean Daraguso. | Fr. Ferrand de Torrez. |
| Fr. Henry Perrera. | Fr. Christolphe Zernache. |
| Fr. François Rebelo. | Fr. Alphonse de Steniga. |
| Fr. Antoine d'Acugna. | |

Outre tous ces Chevaliers qui passerent en revue, il y en avoit encore treize destinez pour la defense de la Tour de saint Nicolas.

S Ç A V O I R :

- | | |
|--|---------------------------|
| Le Commandant, Frere Louis du Erlanot. | Fr. Pierre Panatier. |
| Fr. Joachim Cortez. | Fr. Jean Punyer. |
| Fr. Jean Landreneu. | Fr. François Buet. |
| Fr. Baptiste de Luans. | Fr. Jean de Villers. |
| Fr. Jean de Baron. | Fr. François de Lion. |
| Fr. Marc Vergenu. | Fr. François Rosen. |
| | Fr. Estienne de Vonseles. |



T A B L E

Des Matieres contenues dans le second Volume.

A

- A**CHMET GEDUC demande justice à Mahomet II. de l'injure faite à sa femme par Mustapha, fils de ce Sultan, 277. contribue à faire reconnoître Bajazet II. 334. qui le fait Commandant général de son armée, 335. Il défait Zizim, 336. entre en négociation avec le Grand-Maître, 348. témoigne son indignation du traité fait avec la Religion, 353. Causes & particularités de sa mort, *ibid.* & *seq.*
- Achomat**, fils aîné de Bajazet II. son caractère, 412. La prédilection de son pere pour lui, cause la perte de l'un & de l'autre, 413.
- Aiazzo**, ville de Cilicie, dans le port de laquelle la flotte Egyptienne est battue par celle de la Religion, 403. & *seq.*
- Albanie**, sa situation, 222. Révolution qui y arrive, *ibid.* & *seq.*
- Alexandre V.** élu par les Cardinaux à Pise, après la déposition de Benoît XIII. & de Gregoire XII. 173. S'applique à former une ligue contre les Turcs, *ibid.* & à éteindre le Schisme dans l'Ordre de S. Jean, 174. & *seq.* Sa mort, dont Jean XXIII. son successeur est soupçonné, 177.
- Alexandre VI.** comment il parvient à la Papauté, 372. Tableau de ses

mœurs & de son gouvernement , *ibid.* & 375. 392. 393. Il renferme Zizim au château saint Ange, moyennant une grosse somme qui lui est payée par Bajazet , 372. met sa vie à l'enchere , 373. 374. se précautionne contre l'arrivée de Charles VIII. & se renferme lui-même au château saint Ange, *ibid.* & *seq.* Tout le monde demande justice de ses crimes , 375. Il trouve le moyen de faire un traité avec le Roy , 376. Fait empoisonner Zizim pour tenir la parole au Turc, & contre celle qu'il avoit donnée à Charles VIII. 377. Forme une ligue contre ce Prince , 379. Ses violences à l'égard de la Religion, qui lui en fait faire des plaintes par Ferdinand Roy d'Arragon, 381. Il forme une ligue puissante contre le Turc , 383. & n'y contribue en rien , 385. 386. Il travaille à élever la fortune du Cardinal de Borgia son fils, le plus méchant homme qu'il y eût alors au monde après lui , 376. 386. Renouvelle ses injustices à l'égard de l'Ordre, dont le Grand-Maître lui en écrit fortement, mais inutilement , 388. Périt après un assés long Pontificat, par l'instrument ordinaire de ses cruautés, 392. 393.

Alexandrie , prise & pillée par le Grand-Maître Berenger , & le Roy de Chypre , 66. & *seq.* Qui sont contraints d'abandonner leur conquête , 68.

Allemagne , [Le grand Bailli d'] son établissement , & ses fonctions , 201. 202. Cette dignité est attachée à la langue d'Allemagne, 252.

Allemand de Châteaunois , [Frere Albert] grand Commandeur de Chypre , favorisé par le Grand-Maître Foulques de Villaret , 8. 9.

Amaral [André d'] Portugais, Com-

mandeur de la *Veracruz* , est fait Commandant des Galères de la Religion : son caractère , 403. son attachement opiniâtre à son sentiment , 404. La part qu'il a à la victoire navale sur les Sarrasins dans le Golphe d'Atazzo , 405. 406. outré du refus qui lui est fait de la grande Maîtrise, il conspire contre la Religion, & traite avec Soliman , 422. & *seq.* Suites de sa trahison , 437. 438. 473. 494. Elle est enfin découverte , 499. Il est arrêté , condamné à mort , & executé , 500. & *seq.*

Amboise , [Emeri d'] frere du Cardinal de ce nom , est élu Grand-Maître , 391. Marques d'estime pour ce Prince , de la part de Charles VIII. 393. tient un Chapitre général pour prévenir les desseins de Bajazet ligué avec le Soudan d'Egypte , 394. & *seq.* Fait remporter à son ordre plusieurs avantages, & même une victoire navale sur celui-ci , 400. & *seq.* Fait un saint usage de ses biens; meurt : son éloge, 407. 408.

Amiral. Dignité de l'Ordre attachée à la langue d'Italie , 252.

Amurat I. frere & successeur de Soliman : ses grandes conquêtes, 75. 76. Est poignardé par un esclave , 114.

Amurat II. fils & successeur de Mahomet I. & un des plus grands Princes Ottomans , 193. ses conquêtes ; ce qui l'empêche de les porter plus loin , *ibid.* 194. Il approuve l'entreprise du Sultan d'Egypte sur Rhodes , 206. S'empare de l'Albanie , 222. & la perd par la résolution de Scander-Berg son favori, & l'héritier légitime de cet Etat , 223. Quatre de ses armées y sont défaites par ce Prince , 224. Il y vient en personne accompagné de son fils Mahomet , qu'il s'étoit

- affocié, & prend quelques places qui lui coutent cher, 225. traite avec les Venitiens, & le Grand-Maître de Lastic, *ibid.* assiége inutilement Croye, & est battu, *ibid.* Sa mort regrettée des Chrétiens mêmes, 226.
- Amurat*, fils du Sultan Zizim, se fait Chrétien, & est entretenu par la Religion à Rhodes, 411. où il est réduit à se cacher dans quelques débris de maisons, lorsque les Chevaliers en fortirent, 528. 529.
- Angleterre* [La langue d'] possède la dignité de Turcopolier, 252.
- Archangel*, bourg où le Grand-Maître de Milly fait construire un fort, 243.
- Arménie* [Constant Prince d'] demande du secours aux Chevaliers de Rhodes, & l'obtient, 46. 47.
- Arragon* [La langue d'] qui comprenoit d'abord l'Espagne & le Portugal, mais dont les Castillans & les Portugais furent ensuite séparés pour faire une huitième langue, possède la dignité de grand Conservateur, 252.
- Aubuffon* [Le Commandeur d'] de la langue d'Auvergne est envoyé en ambassade en France pour demander du secours à Charles VII. contre Mahomet II. 233. en obtient des secours d'argent, 237. est fait sur-Intendant des fortifications de l'isle de Rhodes, 265. est envoyé au secours des Venitiens dans l'Isle de Négrepont, 267. Devient Grand Prieur d'Auvergne, & enfin Grand-Maître, 279. 280. Ses premiers soins, 281. Il termine prudemment quelques démêlez avec les Venitiens, *ibid.* Il rachete quelques prisonniers, 284. convoque un Chapitre général, & ordonne à tous les Chevaliers de se rendre à Rhodes, 286. convient d'une suspension d'armes avec Mahomet II. 291. fait un traité avantageux avec le Soudan d'Egypte, & le Roy de Thunis, 292. & *seq.* est revêtu de l'autorité souveraine dans le Chapitre général, 295. pourvoit à la défense de Rhodes menacée d'un siege, *ibid.* & *seq.* Son origine, 297. déferé à la priere du Conseil à Antoine d'Aubuffon son aîné, le commandement général des armes, 298. signale son courage & sa prudence au siege de Rhodes, qu'il fait enfin lever au Bacha Paleologue, 305. & *seq.* entre dans la ligue contre Bajazet II. 339. accorde à Zizim un azyle dans Rhodes, 343 & *seq.* d'où il le détermine à passer en France : ses motifs en cela, 347. & *seq.* Entre en négociation avec le Sultan, *ibid.* Ses suites, 352. Quel usage il faisoit du pouvoir qu'il avoit sur la personne de Zizim, 364. convient avec Innocent VIII. de le faire conduire à Rome ; articles du Traité, par l'un desquels le chapeau de Cardinal lui est promis, 364. & *seq.* Sa consternation à la nouvelle de la mort de Zizim, 377. Il est prié par Charles VIII. de conduire son entreprise contre les Turcs, qui n'a point de suites : 378. fait faire par Ferdinand Roy d'Arragon des plaintes au Pape Alexandre VI. de sa conduite à l'égard de l'Ordre, 381. & *seq.* Louis XII. le détermine par une lettre obligeante à entrer dans la ligue contre le Turc, formée par Alexandre VI. 383. & *seq.* Il tâche inutilement de la ranimer, 386. Bannit les Juifs de l'Isle de Rhodes, 387. rétablit la modestie dans les habits, *ibid.* 388. Ecrit fortement au Pape, dont les inju-

stices à l'égard de l'Ordre avoient recommencé, *ibid.* meurt de chagrin de n'y pouvoir remedier : son éloge, 389. réflexions sur les successeurs, 408.

Aubusson, [Antoine d'] Vicomte de Monteil, & frere aîné du Grand-Maître de ce nom : son origine, 297. Il reçoit le commandement général des armes, 298. Se distingue au siege de Rhodes, 305. & *seq.* assiste à l'entrée de Zizim à Rome, 369.

Auvergne [La langue d'] possède la dignité de grand Maréchal : contestations à ce sujet, 251. & *seq.*

B

B *AJAZET* fils & successeur d'Amurat I. se défait de Giacup son frere, 114. Son caractère & ses conquêtes, 115. il bloque Constantinople : est surnommé le foudre ou la tempête 116. épargne Delphes, *ibid.* Ses projets sur l'Italie, 117. Ligue puissante formée contre lui, 113. 117. Il la laisse s'affoiblir par les divisions & la débauche, 119. Vient au secours de Nicopolis, 120. où il défait les ligués, & fait un grand nombre de prisonniers, 121. & *seq.* Tourne ses armes contre les Chrétiens Grecs, & assiege Constantinople dans les formes, 128. rejette avec mépris & menaces les présens de Tamerlan, 132. La prise de Sebotté par celui-ci, & la mort indigne de son fils le mettent en fureur, 135. Il leve le siege de Constantinople, & rencontre les Tartares auprès d'Ancyre, 136. Marque singuliere de sa tendresse pour son fils, *ibid.* perd la bataille en partie par trahison, & est livré à Tamerlan, 137. comment il en est reçu & traité, 137. & *seq.* Sa mort 139. Ses enfans se rétablissent après

la mort de Tamerlan, 150. Ils s'éleve entre eux des guerres civiles, 191.

Bajazet II. fils & successeur de Mahomet II. son caractère, 333. 412. est proclamé Empereur par le crédit & l'habileté de quelques Bachas, 334. Donne le commandement général de son armée à Achmet, qui défait Zizim son frere & son concurrent, 335. 336. auquel le Sultan offre une province dans l'Asie, 338. lui fait faire encore de nouvelles propositions, qu'il rejette aussi fierement, 341. fait proposer un Traité au Grand-Maître, 348. & le ratifie ; ses articles, 352. se défait d'Achmet, comment & pourquoi, 353. & *seq.* Envoye au Grand-Maître des reliques de saint Jean-Baptiste patron de l'Ordre, 361. & des Ambassadeurs à Charles VIII. au sujet de Zizim qui étoit dans ses Etats, 367. lui offre toutes les reliques qui se trouveroient dans l'étendue de son Empire, & la Couronne de Jerusalem, s'il réussissoit à en chasser les Sarrafins, *ibid.* Son Ambassadeur n'obtient pas même audience du Roy, 368. paye quarante mille ducats par an à Alexandre VI. pour tenir Zizim renfermé, 372. & lui en promet trois cens mille pour l'en défaire entièrement, 374. Le Pape lui tient parole en faisant empoisonner ce Prince, 377. Il oblige les Venitiens à la sollicitation du Pape, à se liguier contre Charles VIII, 379. Ligue formée contre lui, 383. Ses suites, 385. Les Venitiens, & le Roy de Hongrie traitent avec lui, 386. Il se ligue avec le Soudan d'Egypte contre l'Ordre de saint Jean, 394. & *seq.* Suites peu avantageuses de cette ligue, 397. & *seq.* Dissensions entre ses trois enfans

- enfans : leurs caracteres , 412.
 Selim le dernier , monte sur le trône par le crédit des Janiffaires , & se défait de son pere & de ses freres , 413.
Baillis Conventuels. Reglement à leur sujet , 19. *Grand-Bailli.* Voyez *Allemagne.*
Bannerets. Magistrats Romains pendant l'absence des Papes , 89. Ils pensent à rétablir le Gouvernement républicain , *ibid.* Sollicitent le retour de Gregoire XI. à Rome , & en témoignent de la joye , 92. 94. Prennent des mesures violentes après sa mort pour l'élection d'un Pape Italien , & l'intronisation d'Urbain VI. 99. & *seq.*
Batailles de Smirne entre les Chrétiens ligués , & les Turcs qui ont chacun leur tour , 37.
 Dans l'Armenie entre le Roy secouru des Chevaliers , & les Sarasins qui la perdent , 47.
 Dans la Romanie , entre Jean Paleologue & Amurat I. qui la gagne , 75.
 De Nicopoli , entre les Chrétiens ligués qui y sont défaites , & Bajazet I. 123.
 De Stella , entre Bajazet & Tamerlan qui demeure victorieux , 136.
 Entre les enfans de Bajazet , dont Mahomet I. le dernier de tous reste seul victorieux , 191.
 Entre Janus Roy de Chypre secouru des Chevaliers de saint Jean , & le Sultan d'Egypte qui la gagne , 197.
 Entre l'armée Egyptienne , & les Chevaliers de Rhodes qui la gagnent , 215.
 De Belgrade , gagnée par Huniade Roy de Hongrie sur Mahomet II. 238.
 Entre Mahomet II. & Uffun. Cassan
- Roy de Perse qui la perd , 276.
 Entre Bajazet II. & Zizim son frere qui la perd , 336.
 Entre Charles VIII. & les liguez qui sont battus 380.
 Entre Selim & Ismael Roy de Perse qui est vaincu , 414.
 Entre Soliman II. & Gazella qui est défait , 417.
Bataille navale d'Embro , entre la Religion & les Turcs qui sont battus , 45. 46.
 Entre la Religion & Orcan successeur d'Ottoman , qui la perd , 114.
 Devant Rhodes , entre la flotte Egyptienne , & celle de l'Ordre de saint Jean qui la gagne , 208.
 Dans le port d'Ajazzo entre la flotte Egyptienne & celle de la Religion , qui la bat , 403.
Belgrade assiégée par Amurat I. & ensuite par son fils Mahomet II. qui sont obligés d'en lever le siege après une perte considerable , 237. & *seq.* & par Soliman II. 421. sa situation & ses fortifications , *ibid.* Sa prise , 428.
Benoît XII. reçoit des plaintes de la conduite des Chevaliers de Rhodes , 31.
Benoît XIII. successeur de Clement VII. est reconnu par le Grand-Maître de Naillac , 170. est déclaré Schismatique & déposé aux Conciles de Pise , 172. & de Constance , 183.
Berenger [Raimond] Grand-Maître , prend Alexandrie de concert avec le Roy de Chypre , & s'en retire chargé de butin , 66. & *seq.* Veut abdiquer sa dignité , 69. sa mort , 72.
Besans , monnoye d'or évaluée à vingt-un sols trois deniers , 9.
Biandra [Jean de] Prieur de Lombardie , est fait General de la flotte

- chrétienne qui prend Smirne , 36.
 37. Perd cette qualité par l'arrivée du Dauphin de Viennois ,
 40. Et la recouvre par le crédit du Grand-Maître de Gozon , 45. Rempporte une victoire complete sur les Turcs proche d'Embros , *ibid.* & *seq.*
- Blanchefort* , [Guy de] neveu du Grand-Maître d'Aubusson , est chargé de conduire le Prince Zizim en France , 351. Devient grand Prieur d'Auvergne , 365. & enfin Grand-Maître , 408. est rappelé à Rhodes par les nouvelles d'un armement des Turcs , & meurt en chemin , 410.
- Borgia* [Le Cardinal de] appelé depuis Duc de Valentinois , bâtard d'Alexandre VI. le plus méchant homme de son tems après son pere , 376. est donné en ôtage à Charles VIII. qu'il suit au Royaume de Naples avec la qualité de Légat , *ibid.* est soupçonné de l'empoisonnement du Prince Zizim , 377. est revêtu par son pere de plusieurs dignités de l'Ordre , 381. Eleve sa fortune sur celles des premieres Maisons d'Italie , 385. & *seq.* pense périr par le crime qui emporte le Pape son pere , 393.
- Bosio* , Frere servant est chargé de faire une recrue & des provisions de vin dans Candie , & y réussit , 438. 439. Il en ramene aussi un habile Ingénieur , nommé *Gabriel Martingue* , *ibid.*
- Boucicaud* [le Maréchal de] contribue au mauvais succès de la ligue contre Bajazet 119. & *seq.* Est fait Gouverneur ou Viceroy de Genes , 156. Rend en cette qualité de grands services à cette République dans l'Isle de Chypre , 157. & *seq.* Fait quelques conquêtes sur les côtes de Syrie , 158. consent au Traité ménagé par le Grand-Maître de Naillac avec le Roy de Chypre , 160. & *seq.* Court de nouveau les côtes de Syrie & de Palestine avec le Grand-Maître , 162. & *seq.* Il est traversé par les Venitiens , 165.
- Brigitte* [Sainte] sollicite Gregoire XI. de retourner dans son Eglise , 92.
- Burse* capitale des Etats de Bajazet , 116. est reprise sur les Mogols par Josué son fils , 191. Zizim s'en empare après la proclamation de Bajazet II. son frere , 335.

C

CAIRBERG est fait Gouverneur d'Egypte par Selim , 414. informe Soliman II. de la révolte de Gazelle , dans laquelle il ne veut pas entrer , 416.

Calixte III. chef de la ligue contre Mahomet II. 236. Ne réussit pas à y faire entrer Charles VII. *ibid.*

Campson-Gauri , Soudan d'Egypte. Voyez Egypte.

Canalé Commandant de la flotte Venitienne , abandonne honteusement les Chrétiens assiegez dans l'Isle de Negrepont par Mahomet II. 268.

Candie , retraite des Chevaliers de Saint Jean après la prise de Rhodes , 528.

Capse Commanderie fondée par le Grand-Maître d'Heredia , 110. Son corps est porté dans l'Eglise 111.

Caraman , [Le] Prince de Cilicie , éprouve la fureur des armes d'Amurat II. 193. Se ligue avec Zizim contre Bajazet : suites de cette ligue , 339.

Caramandre [Boniface de] est nommé par Boniface IX. Lieutenant Général de l'Ordre , après la mort de Caracciolo , 111.

Cardinaux. La plupart s'opposent au retour du Pape Gregoire XI. à Rome, 93. Sont avertis par ce Pape à l'article de la mort, de se défier des révélations prétendues dont on l'avoit ébloui, 99. Élisent Urbain VI. par la violence des Bannerets, après des protestations authentiques, 101. Élisent à Fondy Clement VII. après le recouvrement de leur liberté, 104. Font promettre dans tous les Conclaves à chaque nouveau Pape, de renoncer au Pontificat, si le bien de la paix le demandoit, 171. asssemblent un Concile Général à Pise pour l'extinction du Schisme, 171. Élisent Alexandre V. 173. Suites de cette élection, 177. Ils élisent à Constance après la déposition ou l'abdication de trois Contendans, Martin V. 183. 184.

Caretto [Fabrice] Commandeur de la langue d'Italie, un des premiers Chevaliers de la Religion, se distingue au Siege de Rhodes, 310. & seq. Est fait Amiral, & Procureur Général de l'Ordre à Rome, 409. & enfin Grand-Maître, 411. Tient un Chapitre général pour pourvoir à la défense de Rhodes en cas d'un siege, 411. Forme une ligue avec Ismael Roy de Perse contre Selim, 414. Secourt Gazelle dans la révolte contre Soliman II. 417. Fortifie Rhodes, & y fait des provisions, 420. Sa mort: son éloge, 422. Troubles au sujet de son successeur, *ibid.* & seq.

Carracciolo [Richard] Grand Prieur de Capoue est substitué en la place d'Heredia, par Urbain VI. 104. 105. Fonde le Monastere de saint Jean à Florence, 110.

Castillans, création d'une nouvelle langue en leur faveur, 253. Elle possède la dignité de grand Chancelier, *ibid.*

Castriot [Jean] Roy d'Albanie, traite avec Amurat II. à qui il donne ses enfans en ôtage, 222. Ce qu'ils devinrent, 223.

Catherine de Sienne [Sainte] obtient de Gregoire XI. la révocation de la Bulle d'excommunication contre les Florentins; 91. & son retour à Rome, 92. 93. dont il se repent bien-tôt, & de s'être laissé éblouir par des révélations prétendues, 99.

Cœur [Jacques] Marchand François, & depuis Trésorier de Charles VII. Roy de France, 216. Service qu'il rend à l'Ordre de saint Jean, 217.

Chancelier [Grand] Dignité de l'Ordre attachée à la langue de Castille, 253.

Chapitres Généraux de l'Ordre de Saint Jean, tenus :

A Montpellier par le Grand-Maître de Villeneuve, 19.

A Rhodes, par le Grand-Maître de Pins, 65.

A Rhodes, par le Lieutenant du Grand-Maître d'Heredia, 105.

A Valence, &c. par le Grand-Maître d'Heredia, 109.

A Aix, par trois differens Prieurs, 176.

A Rhodes, par le Grand-Maître de Naillac, 189.

A Rhodes, par le Grand-Maître Flavian, 200.

A Rhodes, par le Grand-Maître de Lastic, 215.

A Rome, par le Grand-Maître Zaccosta, 262.

A Rhodes, par le Grand-Maître des Ursins, 279.

A Rhodes, par le Grand-Maître d'Aubusson, 294.

A Rhodes, par le Grand-Maître Caretto, 411.

Charles V. Roy de France dissuade

- Gregoire XI. de repasser en Italie, 93.
- Charles VI.* Roy de France, Chef principal de la ligue contre Bajazet, 117. 118. Donne le commandement de son armée composée des principaux Seigneurs au Comte de Nevers, 117. Suites de cette ligue, 118. & *seq.*
- Charles VII.* n'entre point dans la ligue contre Mahomet II. malgré les menaces de Calixte III. 236. Fournit cependant des sommes considerables à ce sujet, 237.
- Charles VIII.* refuse audience à l'Ambassadeur de Bajazet: par quel motif, 367. Est peu touché des reliques & de la Couronne de Jerusalem qu'il lui promet, *ibid.* 368. Consent au transport de Zizim à Rome à certaines conditions, *ibid.* Pourquoi il s'interesse à sa conservation, 370. Ses droits sur l'Empire de Constantinople & le Royaume de Naples, *ibid.* 371. Il passe en Italie, & arrive à Rome où Alexandre VI. se renferme au Château Saint-Ange, 375. Fait un Traité avec ce Pape qui s'oblige à lui remettre Zizim, 376. S'empare du Royaume de Naples, 378. Ecrit au Grand-Maître touchant son entreprise contre les Turcs, dont il vouloit le prendre pour guide, *ibid.* est arrêté au milieu de la conquête du Royaume de Naples, par une ligue formée contre lui à la sollicitation du Pape, *ibid.* & *seq.* Charge les ligués qui s'opposoient à son passage, & arrive en France, 380. Donne au Grand-Maître d'Amboise des marques d'estime, 393.
- Château-neuf* [Jean de] Commandeur d'Uzez remet à l'Ordre quelques Isles dont il étoit Bailli, 242.
- Chypre.* Les Génois y font une descente; à quelle occasion, 155. ils assiegent & prennent Famagouste, & y sont maintenus par un Traité; *ibid.* & *seq.* Grande révolution dans cette Isle, 243. & *seq.*
- Chypre,* [La grande Commanderie de l'Isle de] son étendue, & ses revenus, 8. C'est la dignité la plus considerable de l'Orient après la grande Maîtrise, 9. Sa resposion annuelle, *ibid.* Elle est entièrement ruinée, 197. 211.
- Clement VI.* se plaint amerement au Grand-Maître de la conduite des Chevaliers de son Ordre, 32. Lui ordonne de mettre en mer six galeres, 34. Est touché de sa prompte obéissance, 35. En fournit quatre pour la ligue où il étoit entré, & met à la tête de tout l'armement un Légat, 36. A tout l'honneur de la prise de Smirne par cette flotte, 37. Publie une croisade contre les Turcs, 38. & en fait Général Humbert II. Dauphin de Viennois, 39. Consent à une trêve avec les Infidèles, 41. Se retire entièrement de la ligue, 47. Accorde quelques graces aux Chevaliers de Rhodes, 49.
- Clement VII.* est élu à Fondy par les Cardinaux après le recouvrement de leur liberté: Schisme entre lui & Urbain VI. 103. 104. Presque tout l'Ordre de S. Jean lui est attaché, 105. Il forme une ligue puissante contre Bajazet, 113.
- Commandeurs.* Ceux d'Europe sur-tout tombent dans un grand relâchement dans la discipline réguliere; 18. Remede qu'y apporte le Grand-Maître Helion de Ville-neuve, 19. La plupart éludent les ordres du Grand-Maître, 53. Ils sont chargés d'entretenir & de former les Chevaliers nouvelle-

- ment reçus dans leurs Commanderies, 203. Quelques-uns se plaignent à Nicolas V. de l'augmentation des Responſions qu'ils ſont enfin contraints de payer, 217. & ſeq.
- Commandeur*, [Grand] dignité de l'Ordre, attachée à la langue de Provence, 252.
- Commanderies*; elles ſont attachées à chaque Langue, & partagées entre les Prieurez d'où elles dépendent, 19. Le Grand-Maître & chaque Prieur en reçoivent la nomination de quelques-unes, *ibid.* Les Cardinaux ne peuvent en être pourvûs, 49. Reglement touchant la nomination, 55. Les Papes en conferent quelques-unes ſans la participation du Grand-Maître, 63. Chaque Chevalier n'en peut poſſeder qu'une, 71. Le Conſeil ſouverain diſpoſe de celles qui vaquent, 72. Elles ſont comme autant de Seminaires ou d'Academies, 204.
- Comnène* [David] uſurpateur de l'Empire de Trébifonde ſe rend par capitulation à Mahomet II. 256. & préfere la mort à l'apoftaſie, 257.
- Concile de Conſtance*, convoqué par Jean XXIII. à la ſollicitation de Sigifmond, 179. ce qui ſ'y paſſa, 183. 184.
- Concile de Piſe*, convoqué par les Cardinaux pour l'extinction du Schiſme, 171. & ſeq.
- Conimbre* [Le Duc de] épouſe l'héritiere de Chypre, & eſt empoisonné par la nourrice de ſa belle-mere: ſuites de ſa mort, 244.
- Conſeil du Grand-Maître*, de qui compoſé, 19. 72.
- Conſervateur* [Grand] dignité de l'Ordre, attachée à la langue d'Arragon, 252.
- Conſtantinople* bloquée par Bajazet, 115. & aſſiégée dans les formes, 128. Tamerlan en fait lever le ſiege, 136. Elle eſt inveſtie par Mahomet II. 228. & emportée d'aſſaut, 229. L'avarice ſeule met un ſiein aux brutalités & aux cruautés qui ſ'y exercent, *ibid.*
- Corcut*, ſecond fils de Bajazet II. eſt mis ſur le trône aprèſ la mort de Mahomet II. au nom de ſon pere abſent, 335. Son caractère, 412. Il eſt étranglé par ordre du Sultan Selim ſon frere, 413.
- Corde d'un arc*, funeſte inſtrument en uſage parmi les Princes Ottomans, & pourquoi, 115.
- Cornillan* [Pierre de] Grand-Maître, Son caractère, 54. Il réforme pluſieurs abus, 55. Répond à Innocent VI. touchant l'abandon de l'Iſle de Rhodes; & meurt, 59. 60.
- Cornaro* [Catherine] Venitienne, épouſe le bâtard de Luſignan, ſous le titre de fille de Saint-Marc: ſuites de ce mariage, 249. 282.
- Cos ou Lango* [Le Commandeur de] eſt obligé d'entretenir vingt-cinq Chevaliers, 106.
- Coucy* [Le Sire de], un des principaux Seigneurs de l'armée Françoisé, 118. Remporte quelques avantages ſur les Turcs, 119. Eſt fait prifonnier à la bataille de Nicopoli, 126.
- Crocodile* ou ſerpent énorme aux environs de Rhodes, tué par Dieu. *Donné* de Gozon, 22. & ſeq. Deſcription de ſa tête, 27. Semblable monſtre tué par les Légions Romaines en Afrique, 28. Preuves de ces faits, 29.
- Croiſades*. Cauſes du refroidiſſement des Princes Chrétiens, pour ces ſaintes ligueſ, 212. 236.
- Croye* capitale de l'Albanie, eſt aſſiégée par Amurat II. qui eſt contraint de ſe retirer, 225.

D

DAHER Soudan d'Egypte élevé sur le trône par les Mamelus, dont il avoit été tiré, 195. *voyez* Egypte.

Dignitez de l'Ordre attachées à un certain nombre d'années de résidence actuelle dans la maison principale, 19. & à certaines langues, 251. 252. Les principales, *ibid.*

Dragon, voyez, *Crocodile.*

E

EGYPTE, [Le Soudan d'] fait un Traité avec l'Ordre, 168. Daher déclare la guerre à Janus Roy de Chypre, 196. & le défait, 197. Fait attaquer Rhodes par une flotte qui est obligée de se retirer, 206. Il y échoue de nouveau, 214. Fait la paix avec la Religion, 217. accorde au bâtard de Lusignan l'investiture du Royaume de Chypre, 248. Renouvelle les Traitez de paix avec l'Ordre, 293. contre lequel Campfon - Gauri se ligue avec Bajazet, 394. Protège les Princes Arabes attaquez par Emanuel Roy de Portugal, 395. Suites peu avantageuses de sa ligue avec Bajazet, 397. La Religion fait quelques prises considérables sur ses sujets, 400. & *seq.* & bat sa flotte dans le port d' Ajazzo, 403. & *seq.* Il se ligue avec Ismael Roy de Perse, & le Grand-Maître Carette contre Selim, 414. qui le défait, le dépouille de ses Etats, & détruit entierement les Mamelus, *ibid.* Le gouvernement d'Egypte est donné au traître Cairberg de la milice des Mamelus, *ibid.*

Electeurs du Grand-Maître, comment ils doivent être choisis, 72. Com-

ment ils se disposent à l'élection, 205.

Emanuel Roy de Portugal; ses entreprises sur les côtes de la mer Rouge, 395. Dont les différens Rois ont recours au Soudan d'Egypte, 396.

Embro petite isle de l'Archipel, auprès de laquelle Jean de Biandra défait les Turcs, 45. 46.

Emposte [La Châtellenie d'] une des plus considérables dignitez de l'Ordre de Saint Jean, & la premiere en Europe après la grande Maîtrise, 81.

Erizzo Provediteur Venitien dans l'Isle de Négrepont, la défend courageusement contre Mahomet, 268. Se rend sur la parole expresse du Sultan: qui le fait scier par le milieu du corps, 269.

Erizzo [Anne] fille du Provediteur, & d'une rare beauté, résiste aux séductions de Mahomet, qui change son amour en fureur, & l'égorge de sang froid, 270.

Evêques Grecs. Leur extrême aversion pour les Chrétiens Latins, 130.

F

FAMAGOUSTE, ville de l'Isle de Chypre prise par les Génois, 155. Ils sont maintenus dans la possession de cette place par le Traité avec Jacques de Lusignan, 160. & *seq.* & sous l'usurpateur du même nom, 248.

Ferdinand abandonne le Royaume de Naples à Charles VIII. 378. Entre dans une ligue contre ce Prince, 379.

Ferrat Bacha, un des plus grands Généraux du Sultan Selim, défait Gazelle, 416. 417.

Florentins. Ils font la guerre au Pape Gregoire XI. qui les excommunie, 90. La Bulle est révoquée à la

priere de sainte Catherine de
Sienne, 91.

Fluvian [Antoine] Grand - Maî-
tre ; ses differentes dignitez , 190.
Il secourt le Roy de Chypre contre
les Sarrasins qui le font pri-
sonnier , 196. Ménage sa déli-
vrance , & se dispose à soutenir
les attaques du Sultan d'Egypte ,
198. 199. Tient un Chapitre gé-
néral pour remedier à l'épuise-
ment des Finances de l'Ordre ,
200. Défend aux Chevaliers d'al-
ler à Rome sans une permission
expresse , 204. Bâtit à Rhodes une
Infirmerie magnifique sur les rui-
nes de l'ancienne, *ibid.* Sa mort ,
205.

France [La langue de] possède la di-
gnité de grand Hospitalier , 252.

G

GABRIEL *Martinengue* excellent
Ingénieur amené par Bosio , de
Candiè à Rhodes , 439. & *seq.* Le
bon accueil & la conduite édifiante
des Chevaliers lui font deman-
der la Croix qui lui est donnée avec
une pension , 441. Il est chargé des
fortifications de la ville , & parta-
ge le commandement des troupes,
avec le Maréchal de l'Ordre. 442.

Gastineau, Commandeur de Limoges,
fait une prise considerable sur le
Soudan d'Egypte , 400. & *seq.*

Gattilusio Prince de Lesbos, est atta-
qué par Mahomet II. & secouru
par la Religion, 258. Est trahi par
le Gouverneur de Mitilene , &
capitule, 260. Est décapité malgré
son apostasie, 261.

Gazelle est fait Gouverneur de la Sy-
rie par Selim, 414. Se révolte con-
tre Soliman son fils, qui le défait,
415. & *seq.*

Genois. Quelques Chevaliers de Rho-
des prennent parti pour eux dans

leur guerre avec les Venitiens ,
49. Injure faite à quelques Sei-
gneurs de leur République dans
l'Isle de Chypre: ses suites , 155.
Le Maréchal de Boucicaut main-
tient leur puissance dans cette Isle,
156. & *seq.*

Georges [Maître] Ingénieur Alle-
mand , & renégat , s'attache à
Mahomet II. & lui rend de grands
services , 300. Le Bacha Paleolo-
gue se sert de ses conseils au siege
de Rhodes , 306. Il passe en qua-
lité de transfuge dans la place , &
soutient quelque tems son per-
sonnage sans être reconnu , 307.
& *seq.* Il avoue enfin sa trahison ,
& est puni , 333.

Grand - Maître des Chevaliers de
Rhodes. Il n'a qu'une voix de
plus qu'un Pilier dans le Con-
seil , dont il est le Président né , 19.
Reçoit la nomination de quelques
Commanderies dans chaque Prieu-
ré , *ibid.* Comment il doit être
choisi , 72. Reglemens qui le con-
cernent , 106. est considéré com-
me le plus puissant Prince Chré-
tien de l'Orient , 161.

Gozon [Dieu-Donné de] Chevalier de
la langue de Provence combat
malgré la défense du Grand-Maî-
tre le crocodile des environs de
la ville de Rhodes , 22. & *seq.* &
le tue , 25. Est dépouillé de l'ha-
bit de Chevalier pour avoir con-
trevenu à la défense , 26. & réta-
bli avec honneur , 27. Est fait
Lieutenant Général de l'Isle , 29.
Se nomme lui-même pour Grand-
Maître , & l'est effectivement , 43.
& *seq.* Fait rendre le commande-
ment de l'escadre de la ligue à Jean-
de Biandra , 45. Détermine son
Ordre à secourir le Prince d'Ar-
menie , quoique Schismatique ,
46. Se plaint des Commandeurs

du Nord , 48. Fait profession de neutralité dans les guerres entre les Princes Chrétiens , 49. & seq. Demande permission au Pape d'abdiquer , 52. Fortifie Rhodes , 53. Meurt fort regretté , *ibid.*

Gregoire XI. assemble à Avignon les principaux Commandeurs de l'Ordre de Saint Jean pour le rétablissement de la discipline , 69. appaise quelques differends élevez entre les Chevaliers du Couvent à Rhodes , & le Conseil , 74. Ordonne à l'Ordre de se charger de la défense de Smirne , *ibid.* Tient encore une assemblée des principaux Commandeurs à Avignon , pour secourir Rhodes menacée par les Turcs , 76. Pense à retourner à Rome , qui se prévaloit de l'absence des Papes , 89. Excommunie les Florentins , à l'égard desquels il s'appaise à la priere de Sainte Catherine , 90. 91. Est sollicité par sainte Catherine , & pressé par les Romains de repasser en Italie , 92. S'y détermine malgré les remontrances de Charles V. Roy de France , 93. Il arrive à Ostie sur les galeres d'Heredia , & fait son entrée à Rome , *ibid.* & seq. Il s'en repent & se résout à retourner à Avignon , 98. Est surpris par la mort , avant laquelle il avertit les Cardinaux de se défier des révelations prétendues , dont il s'étoit laissé éblouir , 99.

Gregoire XII. est déclaré Schismatique , & déposé aux Conciles de Pise , 172. & de Constance , 183.

H

HABIT des Chevaliers de Rhodes : reglement touchant le prix du drap , 35. & la qualité , 388.

Heredia [Jean Ferdinand d'] Chevalier de Rhodes , favori d'Inno-

cent VI. est employé par ce Pape en différentes négociations , 57. 62. & en est comblé de graces , *ibid.* Se sert de son autorité pour son agrandissement , 63. En est protégé contre les poursuites de son Ordre , 64. 65. Est élu Grand-Maître : par quels motifs , 79. Par quels degrez la fortune l'éleva à cette dignité , 80. & seq. Equippe une petite flotte sur laquelle il transporte *Gregoire XI.* à Ostie , 93. Et se joint ensuite à celle des Venitiens pour reprendre Patras sur les Turcs ; sa valeur en cette occasion , 95. 96. Il est fait prisonnier dans une embuscade , & refuse généreusement d'être racheté aux dépens de l'Ordre , 97. Il est tiré de prison des deniers de sa famille ; & se déclare pour *Clement VII.* contre *Urbain VI.* 104. Qui le déclare déchû de la grande-Maîtrise , & lui substitue le grand Prieur de Capoue , 105. Il employe l'autorité du Pape *Clement VII.* pour remédier aux suites du Schisme dans son Ordre , 107. & seq. Sacrifie une partie de ses biens pour les besoins de l'Ordre , & quelques fondations , 109. 110.

Hongrie , *Amurat II.* & *Mahomet* son fils , y portent leurs armes , & échouent contre *Belgrade* , 237. Le Roy entre dans une ligue contre le Turc , 283. Avec lequel il traite ensuite , 286. *Soliman* y porte la guerre & prend *Belgrade* , 421. 428.

Hospitalier , [Grand] Dignité de l'Ordre attachée à la langue de France , 252.

Humbert II. Dauphin de Viennois : ses défauts , 38. Il est élu chef de la Croisade , par *Clement VI.* 39. Propose au Pape , après quelques succès , une trêve avec les Turcs ,

& repassé dans ses Etats, 40. 41. Remet le Dauphiné au Roy de France, & entre dans l'Ordre de saint Dominique, 42. Est ordonné Prêtre par le Pape à la priere du Roy, *ibid.*

Huniade Roy de Hongrie, entre dans la Ligue contre Amurat II. 221. & dans celle contre Mahomet II. pour la défense de ses Etats, 236. Fait lever glorieusement le siege de Belgrade, où il remporte une victoire sur les Turcs, 337. & *seq.*

J

JEAN-BAPTISTE, [Saint] Patron de l'Ordre : Bajazet en envoie une relique au Grand-Maître d'Aubusson, 361.

Jean XXII. Suspend & cite Foulques de Villaret, Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes, & Pagnac son compétiteur, 7. Etablit un Lieutenant Général de l'Ordre, 8. Remédie à la perception des revenus de la grande Commanderie de l'Isle de Chypre, 9. Entend les deux parties à Avignon, 10. 11. Ménage après la mort de Pagnac l'abdication de Villaret, qu'il avoit rétabli à cette condition, 12. Fait élire en sa place Helion de Ville-neuve qui n'en est point ingrat, 16. Eloge de ce Pape : comment il parvint au Cardinalat & à la Papauté, 17.

Jean XXIII. succede à Alexandre V. de la mort duquel il est soupçonné, 177. Comment il parvint à la Papauté ; son portrait, 177. & *seq.* Sigismond lui reproche ses déreglemens, & l'engage à assembler un Concile Général à Constance, 179. 180. Il continue dans ses injustices & ses désordres, 181. & *seq.* Particularités de son arrivée à Constance, où il ne se rend

qu'avec beaucoup de répugnance, 182. 183. Son abdication, *ibid.*

Jean [Le Monastere de saint] à Florence, fondé pour des Dames Hospitalieres par Richard Caracciolo ; particularitez qui le concernent, 110.

Jerusalem. Bajazet en promet la Couronne à Charles VIII. qui en paroit peu touché, 367. 368.

Infirmierie magnifique bâtie à Rhodes sur les ruines de l'ancienne, par les soins du Grand-Maître Fluvian, 204.

Innocent VI. recommande les intérêts de l'usurpateur Mathieu Paleologue, au Grand-Maître de Gozon, 51. à l'abdication duquel il ne veut point consentir, 53. Ordonne aux Chevaliers de Rhodes de changer d'habitation : motifs de ce projet, 55. 56. mesures qu'il prend pour son execution qui souffre divers retardemens, 57. & *seq.* Se laisse gouverner par Ferdinand d'Heredia, Chevalier de Rhodes qu'il comble de graces, 62. Et le protege contre les poursuites du Grand-Maître, 64. 65.

Innocent VIII. fait un Traité avec le Grand-Maître pour faire venir le Prince Zizim à Rome, où il est reçu magnifiquement ; articles de ce Traité, 364. & *seq.*

Josué fils de Bajazet reprend Burse, & est étranglé par ordre de Musulman son frere, 191.

Irene jeune Grecque d'une naissance illustre & d'une rare beauté, 230. plait à Mahomet II. qui l'immole ensuite de sang froid aux murmures de son armée touchant sa vie effeminée, 231. 232.

Ismael Roy de Perse est défait par Selim, 414. Forme une ligue contre lui, *ibid.*

Italie [La langue d'] possède la di-

- gnité d'Amiral, 252. Jalousie des Chevaliers de cette Langue contre les François, 443.
- Jubilé* accordé à la priere de Louis XI. en faveur de l'Ordre de saint Jean, 288.
- Juifs* bannis de Rhodes, & pourquoi, 387.
- Jules II.* convoque un Concile à Rome, où il invite les Chevaliers de Rhodes qui s'en excusent, & lui offrent néanmoins leurs services, 408. 409.
- Julliac* [Robert de] Grand-Prieur de France, est élu, quoique absent, Grand - Maître, 72. Change quelques Receveurs, 73. Accepte par obéissance aux ordres du Pape la défense de Smirne à son arrivée à Rhodes, 75. Demande du secours au Pape contre Amurat I. qui armoit puissamment, 76. Se plaint au Pape du procedé violent de quelques Prieurs; sa mort, son éloge, 78.
- L
- L**ASTIC [Jean de] Grand-Maître, 205. Se dispose à soutenir la guerre contre le Sultan d'Egypte, 206. & seq. Fait faire de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes, après la retraite de la flotte Egyptienne, 211. Y rappelle tous les Chevaliers par une citation générale, *ibid.* Sollicite inutilement le secours des Princes Chrétiens de l'Europe, 212. Fait une ligue avec Jean Paleologue, *ibid.* Permet au Chevalier Quirini de traiter avec le Sultan d'Egypte, 213. Rend compte au Pape des avantages remportez par son Ordre, 215. Tient un Chapitre général pour pourvoir aux moyens de soutenir la guerre, 216. Justifie son Ordre auprès de Nico-
- las V. qui en avoit reçu des plaintes, 217. & seq. Est chargé de la puissance souveraine & de la disposition entiere des finances: comment il en use, 219. 220. renouvelle les traitez avec Mahomet II. parvenu à l'Empire, 227. répond avec fermeté à la sommation qu'il lui fait faire de le reconnoître pour son Souverain, 233. a recours aux Princes Chrétiens, & sur-tout à Charles VII. Roy de France, 234. Sa mort, *ibid.*
- Langues.* Sorte de division en usage dans l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, 19. Les dignitez y sont attachées, *ibid.* 252. La premiere de toutes, 71. On en crée une nouvelle en faveur des Castillans & des Portugais, 255.
- Lero* château dans l'Isle de ce nom, dont le jeune Simeoni Chevalier Piedmontois, fait lever le siege par un stratagème singulier, 398.
- Lesbos*, Isle de l'Archipel conquise par Mahomet II. 258. & seq.
- Lignes* des Princes Chrétiens contre les Turcs, 35. Ses differens Chefs & ses suites, 36. 39. 45. Elle est entierement déconcertée, 47.
- Autre *Ligue* contre Bajazet, 114. Ses suites, 117. & seq.
- Autre *Ligue*, contre Amurat II. dans laquelle entre le Roy de Perse, 221.
- Autre *Ligue*, contre Mahomet II. pour la défense de la Hongrie, 236.
- Autre *Ligue*, contre lui, dans laquelle entre encore le Roy de Perse, 272.
- Autre *Ligue*, contre Bajazet II. du Caraman, Prince de Cilicie avec Zizim, 339.
- Autre *Ligue*, contre Charles VIII. dont Alexandre VI. est le principale moteur, 379.
- Autre *Ligue*, contre le Turc, 383. Ses suites, 385. 386.
- Autre *Ligue*, de Bajazet avec le Sou-

dan d'Egypte contre l'Ordre, 394.
Autre *Ligue* entre Ismael Roy de Perse, le Soudan d'Egypte, & la Religion contre Selim, 414.

Lindo. Château dans l'Isle de Rhodes où se retire Foulques de Villaret, 6.

L'Isle-Adam [Villiers de] est choisi pour commander les vaisseaux de la Religion, 404. Sa moderation, *ibid.* La part qu'il a à la victoire navale sur les Sarrasins dans le Golphe d'Aïazzo, 405. 406. Il est envoyé par le Grand-Maître Carrette, Ambassadeur en France, où il fait la fonction de Visiteur & de Lieutenant du Grand-Maître, 412. Il est élu Grand-Maître, 422. cite tous les Chevaliers, 425. Dangers qu'il court en se rendant à Rhodes, *ibid.* & *seq.* Il reçoit deux lettres de Soliman, & lui répond sur le même ton, 431. & *seq.* Il fait réparer & augmenter les fortifications de la ville menacée d'un siege, & charge des Commissaires d'y faire les provisions nécessaires, 436. & *seq.* Fait lever cinq cens hommes dans Candie, 438. 439. & fortifier la ville suivant les conseils de Gabriel Martinengue, excellent Ingénieur à qui il donne la croix & une pension, 442. ramene par sa prudence les Chevaliers de la langue d'Italie à leur devoir, 443. & *seq.* Sollicite inutilement le secours des Princes Chrétiens, 445. Fait une revue de ses troupes qui ne passioient pas six mille hommes, 446. conduit differens travaux qui se font avec une ardeur générale, 447. 448. dispose des emplois, 451. & *seq.* reçoit une troisième lettre de Soliman en forme de declaration de guerre, 456. Ordonne des jeûnes & des prières : & fait exhorter les habitans à combattre courageusement con-

tre les Infidèles, 457. 458. Soutient le siege avec six cens Chevaliers & quatre mille cinq cens soldats, contre une armée de deux cens mille hommes, qui fut plus d'une fois sur le point de se retirer, & dont plusieurs des Generaux furent condamnez à perdre la tête, 447. & *seq.* Abandonné de tous les Princes Chrétiens, & même de son Ordre, 504. & *seq.* Trahi par ses sujets & ses ennemis, 484. 499. 511. après la perte de tous les pionniers, des meilleurs soldats, & de la plus grande partie des Chevaliers, 515. allarmé de l'horreur du sac d'une ville, emportée d'assaut par des Turcs, il consent enfin d'entrer en négociation, 516. Ses principaux articles, 522. Elle est signée, 524. Il paroît après avoir attendu longtems, devant Soliman qui avoit souhaité le voir, 524. & qui lui donne des marques d'amitié & de compassion, 525. sur-tout dans la visite qu'il lui rend dans son palais, 527. Sa tranquillité dans le funeste embarquement, par lequel il abandonne l'Isle de Rhodes possédée par son Ordre pendant près de deux cens vingt ans, pour se retirer à Candie, 528. 529.

Louis XI. secourt les Chevaliers de Rhodes, & obtient un Jubilé en leur faveur, 288. Sa conduite à l'égard du Prince Zizim, 359.

Louis XII. entre dans la ligue contre Bajazet II. 383. & y engage le Grand-Maître par une lettre obligeante, 384. Donne le commandement de la flotte Françoisè à Ravestein, *ibid.* convoque une assemblée à Pise contre Jules II. 408.

Louis fils du Duc de Savoye, épouse en secondes nôces la Princesse Charlotte, héritiere du Royau-

me de Chypre , & en est couronné Roy , 246. Demande du secours au Grand-Maître de Rhodes contre le bâtard de Lusignan frere naturel de la Reine sa femme , 247. Se retire dans la forteresse de Cyrene , où il est assiégué par l'usurpateur , 248.

Lusignan [Pierre de] Roy de Chypre est poignardé : cause & suites de sa mort , 153. & *seq.* Pierre son fils lui succede encore jeune , *ibid.*

Lusignan [Jacques de] Regent de Pierre II. Roy de Chypre son neveu , & ensuite son successeur , 154. est obligé de faire un Traité défavantageux avec le Maréchal de Boucicault , en faveur des Génois , 155. Est attaqué par le Sultan d'Egypte , & implore le secours des Chevaliers de Rhodes , 196. perd une bataille , où il est fait prisonnier , 197. est délivré moyennant une forte rançon , 198.

Lusignan [Jean de] Roy de Chypre : son caractere , 243. Son incapacité pour les affaires , & l'ambition de son Ministre occasionne bien des troubles dans l'Isle , 244. & *seq.*

Lusignan [Charlotte de] fille de Jean & heritiere du Royaume de Chypre , épouse le Duc de Conimbre qui est empoisonné , 244. & ensuite Louis , fils du Duc de Savoye , 246. Se réfugie dans la forteresse de Cyrene , & ensuite à Rhodes , 248.

Lusignan [Jacques de] frere bâtard de la Princesse Charlotte , nommé à l'Archevêché de Nicosie : ses mauvaises qualitez , 245. Il poignarde le ministre du Roy Jean son pere , & s'empare de l'autorité , *ibid.* & *seq.* Sollicite du secours à Constantinople & au Caïre , pour usurper la Couronne , 246.

Reçoit l'investiture du Sultan d'Egypte , 248. & attaque la forteresse de Cyrène où le Roy Louis & la Reine Charlotte s'étoient retirez , *ibid.* Epouse Catherine Cornaro noble Venitienne , sous le titre de fille de Saint-Marc , 249. est empoisonné ; auteurs & suites de sa mort , 249.

M

M *AHOMET* I. dernier des enfans de Bajazet , son éducation , 192. Il perd la premiere bataille qu'il donne , & se prépare à une seconde , *ibid.* Il fait étrangler Moÿse le dernier de ses freres , dont l'armée s'étoit rendue à lui , 193. Regne paisiblement pendant huit ans , 193. Amurat II. son fils lui succede , *ibid.*

Mahomet II. est associé par Amurat II. son pere , 225. Son portrait , 226. Il renouvelle après la mort de son pere les Traitez dont on lui demande la confirmation , 227. Investit Constantinople avec trois cens mille hommes , outre une flotte nombreuse , 228. l'emporte d'assaut , suites terribles de ce malheur , 229. Sa passion pour une jeune Grecque : qu'il immole ensuite de sang froid aux murmures de ses troupes touchant sa vie effeminée : il en coute aussi la vie à celui qui l'en avoit averti , 230. Il somme le Grand-Maître de le reconnoître pour son Souverain , 233. Fait ravager les côtes de Rhodes , 235. Assiégué Belgrade , & est obligé de se retirer après la perte d'une bataille où il est blessé , 237. & *seq.* Fait ravager les Isles de la Religion , 240. & *seq.* Protege le bâtard de Lusignan , 246. Fait une trêve avec la Religion pour deux ans , 254. & un Traité de paix avec

le Roy de Perse, 255. assiege Tré-
bifonde par terre & par mer ;
ibid. La prend par capitulation, &
fait mourir perfidement l'Empe-
reur David Comnene & ses en-
fans, 256. 257. assiege Mitilene
capitale de l'Isle de Lesbos, & la
prend par trahison, 258. & *seq.*
cruauté avec laquelle il traite
le Prince de cette Isle, & les Ar-
mateurs Chrétiens, 261. Il as-
siege & prend l'Isle de Négrepont
sur les Venitiens, 266. & *seq.*
Perfidie cruelle avec laquelle il
traite le Provéditeur Erizzo, & sa
fille, 269. 270. Il déclare la guerre
à Ussun-Cassan Roy de Perse, li-
gué contre lui avec les Chrétiens,
274. Va chercher son ennemi,
après avoir laissé le gouverne-
ment à Zizim, le dernier de ses
enfants, 275. le défait après quel-
que perte, 275. & *seq.* Fait étran-
gler Mustapha son fils aîné, &
pourquoi, 277. 278. convient d'u-
ne suspension d'armes avec le
Grand-Maître d'Aubusson, 291.
Se détermine enfin, par les im-
pressions du Bacha Paleologue à
assieger Rhodes, qu'il fait d'abord
reconnoître, 298. Sa flotte s'em-
barque à Phisco sous la conduite
de Paleologue, & arrive devant
Rhodes, 302. & débarque malgré
la résistance des Chevaliers, 305.
Particularitez de ce siege qui est
enfin levé, 306. & *seq.* Mahomet en-
tre en fureur & relegate Paleolo-
gue à Gallipoli, 331. Se prépare à
assieger Rhodes en personne l'an-
née suivante, avec une flotte de
trois cens mille hommes, 332.
meurt en chemin d'une colique :
ses conquêtes, *ibid.* Epitaphe re-
marquable mise sur son tombeau,
333. Suites de sa mort, par la-
quelle il laissa l'Empire à ses deux

enfants, Bajazet & Zizim, *ibid.*
Mamelus, corps de troupes le plus
puissant de l'Egypte, 195. De qui il
étoit composé, *ibid.* Il dispose de
la souveraine puissance ; *ibid.* 418.
la Monarchie en est détruite par
Selim, 414.

Maréchal [Le.] de l'Ordre de S. Jean
commande en cette qualité la flot-
te de la Religion, 208. oblige les
Sarrasins à se retirer de devant
Rhodes, *ibid.* & *seq.* Cette dignité
est attachée à la langue d'Auver-
gne, 252.

Martin V. est élu au Concile de Con-
stance après la déposition ou l'ab-
dication des trois contendans à la
Papauté, 183. 184. Ce qu'il y eut
de singulier dans son élection, *ibid.*

Martinengue, excellent Ingénieur,
auteur de l'invention des peaux
tendues & des tambours, pour dé-
couvrir le travail des mines, 476.
Voyez *Gabriel.*

Maure [L'Isle de Sainte] enlevée
par les Liguez aux Infidèles, 385.

Maximilien Empereur d'Allemagne,
entre dans une ligue contre Char-
les VIII. 379. & dans une autre
contre le Turc, 383. convoque une
assemblée à Pise contre Jules II.
ibid.

Metelin [l'Isle de] assiegee inutile-
ment par Ravestein, 385.

Milly [Jacques de] Grand-Mai-
tre, se rend à Rhodes, 235. Fait
construire un fort à Archangel,
243. Traverse au grand Caire les
intrigues du bâtard de Lusignan,
247. termine prudemment quel-
ques querelles avec les Venitiens,
250.

Mitilene capitale de l'Isle de Lesbos
assiegee & prise par trahison par
Mahomet II. 258. & *seq.*

Morbassan Commandant de Smirne
pour les Turcs, est battu par les

- Chrétiens, 37. qu'il défait à son tour, 38.
- Moyse* fils de Bajazet est trahi par les Bulgares dans un combat contre Mululman son frere & se sauvé à Andrinople, 191. Revient à la charge, remporte la victoire, & le fait étrangler, *ibid.* Est attaqué par Mahomet son 4^e frere, qu'il défait, 192. Est trahi par un Aga & tombe entre les mains de Mahomet qui le fait étrangler, *ibid.*
- Mustapha* fils aîné de Mahomet II. défait Ussun-Cassan Roy de Perse, 275. remporte avec son pere une seconde victoire sur ce Prince, 276. Sa passion pour la femme d'un Bacha cause sa perte, 277. Il est étranglé par ordre de son pere, 278.
- Mustapha*, beau-frere & favori de Soliman le détermine à assieger Rhodes, 428. & *seq.* Est fait General de l'armée de terre, 430. Le mauvais succès du siege pense lui faire perdre la tête, 492. Il est éloigné, 493.
- Musulman* second fils de Bajazet, défait avec le secours de l'Empereur Grec, Josué son frere, & le fait étrangler, 191. & périt de la même maniere par ordre de Moyse son 3^e frere, *ibid.*
- N
- NAILLAC** [Philebert de] Grand-Maître, 113. entre dans la ligue contre Bajazet, 118. est obligé après la perte de la bataille de Nicopoli de se retirer à Rhodes, 127. court les côtes de la Carie, & y bâtit le château de Saint Pierre, 151. se rend médiateur entre les Genoïs & le Roy de l'Isle de Chypre, 157. & *seq.* court les côtes de Syrie & de Palestine avec le Maréchal de Boucicault, 162.
- & *seq.* est traversé par les Venitiens, 165. fait un Traité avantageux avec le Sultan d'Egypte, 168. 169. assiste au Concile de Pise, 171. & de Constance, 183. travaille à éteindre les restes du Schisme dans son Ordre, 185. & *seq.* & y réussit, 187. 189. tient un Chapitre général à Rhodes, & en envoie les decrets au Pape, *ibid.* sa mort, 190.
- Naples* [Royaume de] conquis par Charles VIII. 378. il le reperd, 380.
- Négrepont*, anciennement Eubée, sa situation, 267. Mahomet l'investit & la prend sur les Venitiens, 268. Perfidie & cruautés horribles qu'il y exerce, 269. 270.
- Nevers* [Le Comte de] commande l'armée Françoisse de la ligue contre Bajazet, 117. est fait prisonnier à la bataille de Nicopoli, 126. & racheté, 128.
- Nicolas V.* écrit au Grand-Maître de Lastic touchant quelques sujets de plaintes qui lui avoient été portées, 217. & paroît satisfait de sa réponse en forme d'apologie, 219.
- Nicopoli* assiégré par les Chrétiens liguez, 120. sur lesquels Bajazet remporte une victoire considerable auprès de cette place, 121. & *seq.*
- Novices*; ils s'engagent à ne se servir d'armes offensives que contre les Infidèles, 51.
- Nourriture* des Chevaliers de Rhodes; reglement à ce sujet, 35.
- O
- ORCAN** ou Urcham Gazi fils & successeur d'Ottoman, son caractère & ses conquêtes, 13. Il échoue dans la tentative qu'il fait sur Rhodes, 14. 15.
- Ortogule*, fils de Bajazet I. est laissé en Asie par son pere pour

gouverner ses Etats, 116. défend courageusement Sebaste, assiégée par Tamerlan, qui lui fait couper la tête, 135. marque singulière de la tendresse de Bajazet pour lui, 136.

P.

PAGNAC [Maurice de] son caractère, 4. il conduit la conspiration pour déposer le Grand-Maître Foulques de Villaret, 5. est élu tumultuairement en sa place, 7. est suspendu & cité à Avignon par le Pape Jean XXII. 8. fait plaider sa cause, & meurt à Montpellier de chagrin, 10. & seq.

Paleologue [Mathieu] usurpateur du Trône de Constantinople demande du secours au Grand-Maître de Gozon qui le lui refuse, 51. & seq.

Paleologue [Jean] ou Calojean, Empereur de Constantinople, est défait à platte couture par Amurat I. 76.

Paleologue [Manuel] Empereur de Constantinople, veut être compris dans la ligue contre Bajazet, 114. équipe avec les Venitiens & les Chevaliers de Rhodes, une puissante flotte contre lui, 117. demande du secours aux Princes Chrétiens, 118. fait un Traité avec Tamerlan pour le même sujet, 129. 131.

Paleologue [Thomas] frere de l'Empereur de Constantinople, vend la Morée dont il étoit Despote aux Chevaliers de Rhodes où il s'étoit retiré: suites de cette affaire, 129. & seq.

Paleologue [Jean] fait avec l'Ordre de Saint Jean une ligue sans effet, 212.

Paleologue [Constantin] dernier Empereur de Constantinople, périt glorieusement dans cette ville pri-

se par Mahomet II. 228. & seq.

Paleologue [André] neveu du dernier Empereur Constantin, vend Charles VIII. ses droits sur l'Empire de Constantinople, 370.

Paleologue [Misach] Prince Grec de cette Maison imperiale, se fait Mahometan à la prise de Constantinople par Mahomet II. 299. s'éleve à la dignité de grand Visir, *ibid.* détermine ce Sultan à assiéger Rhodes, qu'il va reconnoître, 300. fait une tentative sur l'Isle de Tilo, qui échoue, 301. 302. conduit la flotte Ottomane devant Rhodes, & en forme le siege, 305. & seq. qu'il leve enfin avec autant de honte, que de désespoir, 331. il est relegué à Gallipoli, 332. & rappelé sous Bajazet, 351.

Papes. Ils s'arrogent la suprême autorité dans les guerres de la Religion, 36. ne réussissent plus à proposer des Croisades, 212. 236. L'Ordre de Saint Jean est sous leur protection particulière, 289. Ils en sont les premiers Supérieurs spirituels, 409.

Patras, ville dans la Morée prise par les Venitiens, assistés du Grand-Maître d'Heredia, 95. 96.

Péri ou **Pirrus** fils d'un renégat Epirate, Gouverneur, & ensuite confident de Soliman, s'oppose d'abord au siege de Rhodes, 430. fert de conseil à Mustapha, *ibid.* est d'avis de commencer l'expédition par le siege de Rhodes, 461. informe Soliman du découragement de son armée, & lui conseille de s'y rendre en personne, 463. perd presque la vie en voulant la sauver à Mustapha, 493.

Pierre [Le château de Saint] bâti par Philebert de Naillac dans la Carie, ses fortifications, 151. 152. est ap-

pellé *Bidrou* par les Turcs, *ibid.*
Le grand Bailli d'Allemagne reçoit une inspection sur cette place, 202. On y met une garnison, 243.

Pillier ou Conseiller, ayant voix au Conseil du Grand-Maître, 19.

Pins [Gerard de] est fait par le Pape Jean XXII. Lieutenant Général de l'Ordre, pendant le Schisme, 8. fait échouer la tentative d'Orcan sur Rhodes, 14. 15.

Pins [Roger de] Grand-Maître, 60. employe divers moyens pour s'opposer à la tyrannie du grand Prieur d'Hérédia, favori du Pape, 63. & *seq.* Tient un Chapitre à Rhodes, & y fait quelques réglemens, 65. meurt : son éloge, 66.

Pise [Concile de] voyez Concile. *Portugais* & *Castillans*. Creation d'une nouvelle Langue en leur faveur, 253. à laquelle la dignité de grand Chancelier est attachée, *ibid.*

Prieurs. Ils reçoivent la nomination d'une Commanderie dans leurs Prieurez à certaines conditions, 19. 20. Ils commettent de grands abus en ce point, 54. Ils ne peuvent être pourvus d'autres Commanderies, que de celles de leur Prieuré, 65. Ils ne peuvent s'approprier les droits Seigneuriaux des Commanderies, 176. Ils assignent à chaque nouveau Chevalier une Commanderie pour y être entretenu & formé, 203.

Provence [La Langue de] la plus ancienne & la premiere de l'Ordre, 71. a seule plus de suffrages dans le Chapitre que deux autres, *ibid.* Contestations entre-elle & celle d'Italie, touchant quelques Prieurez, *ibid.* La dignité de grand Commandeur y est attachée, 252.

RAVESTEIN, Chef de l'escadre Françoisise, assiege inutilement l'Isle de Metelin sur les Turcs, 384. 385.

Receveurs particuliers des droits de l'Ordre, 65. Le Grand-Maître de Julliac en change quelques-uns, 73.

Régulus employe ses légions pour tuer un serpent énorme en Afrique, 39.

Reliques. Bajazet en envoie au Grand-Maître d'Aubusson en grande cérémonie, 361. & promet ce qui s'en trouveroit dans ses Etats à Charles VIII. qui en fait peu de cas, 368.

Résidence actuelle prescrite pour parvenir aux dignitez de l'Ordre, 19.

Responsons; reglemens pour les faire payer exactement, 72. Elles sont augmentées, 216.

Rhodes [Les Chevaliers de] ou Hospitaliers. Changement dans leurs mœurs; ses causes, 2. Ils se plaignent de la conduite du Grand-Maître Foulques de Villaret, 2. & *seq.* forment le dessein de l'arrêter, 5. le déposent & élisent tumultuairement Maurice de Pagnac, chef de la conspiration, 7. Schisme dans l'Ordre: le Pape Jean XXII. suspend l'un & l'autre, & établit un Lieutenant Général, 8. Après la mort de Pagnac, & l'abdication de Villaret, le Pape fait élire Hélicion de Villeneuve, 16. Il se fait à Montpellier divers reglemens, touchant la résidence, le Conseil, les Langues, & les Commanderies, 19. Plaintes portées à Benoît XII. de leur conduite, 30. 31. & à Clement VI. 32. qui leur ordonne de mettre en mer six galeres contre les Turcs, 34. Ils obéissent en entrant dans la Ligue contre les Turcs, & travaillent à la réforme de leurs mœurs, 35. ont la principale part

part à la prise de Smirne, & à la victoire sur Morbassan, 36. 37. Qui est suivie d'une grande perte pour eux en particulier, 38. Ils défont avec la ligue les Turcs auprès d'Embros, 45. 46. Secourent Constant Prince d'Armenie contre les Sarrasins d'Egypte, *ibid.* & *seq.* Ils refusent d'entrer dans aucun Traité public avec les Infidèles, 48. & de tirer l'épée contre des Princes Chrétiens, suivant leur Institut, 50. 51. Innocent VI. leur ordonne de changer d'habitation : motifs & suites de ce projet, 55. & *seq.* Ils se plaignent de la conduite du Pape & de celle du Chevalier Hérédia, auquel ils veulent faire le procès, 63. 64. On établit des Receveurs particuliers, 65. Ils prennent Alexandrie, & ils en sortent chargés de butin, 66. & *seq.* Gregoire XI. assemble à Avignon les principaux Commandeurs pour le rétablissement de la discipline, 69. Quelques différends qui s'étoient élevez entre les Chevaliers du Couvent & le Conseil, sont apaisés par le Pape, 74. Ils acceptent par obéissance aux Ordres du Pape, la défense de Smirne, 73. & *seq.* Quelques Prieurs excitent des troubles, qui sont arrêtés par le Pape, 77. Ils contribuent à la prise de Patras, & tombent ensuite dans une embuscade où le Grand-Maître d'Hérédia est fait prisonnier, 95. & *seq.* Schisme dans l'Ordre après celui de l'Eglise, 104. Chaque Chevalier est tenu d'entretenir un cheval avec son équipage, 106. Suites du Schisme, 107. Le Grand-Maître sorti de prison employe l'autorité du Pape Clement VII. pour y remédier, 108. & *seq.* Ils entrent dans la ligue contre Bajazet, 114.

Tome II

contribuent à équiper une flotte à ce sujet, 117. & se rendent en Hongrie, 118. se distinguent à la bataille de Nicopoli, 127. achètent la Morée, dont ils ont peine à se mettre en possession, 129. 130. l'affaire s'accorde, 131. Ils défendent courageusement Smirne, 140. & *seq.* qui est enfin prise par Tamerlan, 149. Grandeur de leur puissance, 161. 168. Le Sultan d'Egypte fait avec eux un Traité avantageux pour eux, 169. Ils se plaignent à Jean XXIII. de ses injustices à leur égard, 180. & *seq.* Les restes du Schisme sont éteints, 187. 189. Ils secourent le Roy de Chypre, & sont défaits par le Sultan d'Egypte, 197. se disposent à soutenir l'attaque des Sarrasins, 199. Ces dépenses épuisent l'Ordre, dont les revenus étoient fort diminuez, 200. 201. Mesures que l'on prend pour y remédier, *ibid.* Reglement au sujet des nouveaux Chevaliers, qui étoient élevez dans les Commanderies, 203. Défense expresse d'aller à Rome sans permission, 204. Infirmerie magnifique bâtie à Rhodes, *ibid.* Ils obligent les Sarrasins à se retirer de devant l'Isle, 208. & *seq.* & à lever le siege de la Ville, formé par une nouvelle descente, 214. Beaucoup de Gentilshommes entrent dans l'Ordre, 215. La paix se fait avec le Sultan d'Egypte, qui met en liberté plusieurs prisonniers, 217. Mahomet II. les somme de le reconnoître pour Souverain, 233. Fait ravager les côtes de Rhodes, 235. & quelques Isles voisines, où il fait des prisonniers, dont plusieurs renoncent à la foi, 240. & *seq.* Ils prennent des précautions contre les insultes des Turcs, 243. protégent Char-

X x x x

lotte Reine de Chypre contre le Bâtard de Lusignan, 249. Cause de quelques démêlez qu'ils ont avec les Venitiens, & leurs suites: 250. Contestation dans l'Ordre au sujet des dignitez, 251. & seq. Elles ne s'appaisent que par la création d'une nouvelle Langue en faveur des Castillans & des Portugais, 253. Ils font une trêve pour deux ans avec Mahomet II. 254. Secourent le Prince de Lesbos attaqué par Mahomet, 259. & seq. chargent les Turcs qui avoient fait une descente dans l'Isle, 266. vont au secours des Venitiens investis dans l'Isle de Négrepont, 267. Les Chevaliers d'Europe, pour lesquels Louis XI. obtient du Pape Sixte IV. un Jubilé, se rendent à Rhodes menacée d'un siege à la citation du Grand-Maître d'Aubuffon, 287. 294. 297. accompagnez de quelques Seigneurs zelez pour la gloire de l'Ordre, *ibid.* Ils font lever le siege de la Ville malgré le grand nombre & la valeur des troupes Ottomanes, leurs machines de guerre effroyables, dont le bruit se fait entendre à plus de cent milles à la ronde, & malgré la trahison de quelques renégats, 305. & seq. Beau témoignage que leur rend Ferdinand Roy d'Arragon, 381. 382. Leurs galeres s'emparent d'une flotte de navires Turcs & Sarrasins chargez de marchandises, 386. Reglemens rigoureux contre les blasphemateurs & le luxe dans les habits, 387. Ils rendent inutile la ligue de Bajazet avec le Soudan d'Egypte contre eux, 397. & seq. font des prises considerables sur le dernier, 400. & seq. & battent sa flotte dans le port d'Aiazzo, 403. & seq. s'excusent d'aller au Concile de Latran où Jules II. les avoit

invitez, 408. lui offrent néanmoins leurs services, 409. entrent dans une ligue contre Selim, 414. François I. leur envoie une petite flotte, 420. Citation générale à Rhodes menacée d'un siege, 425. Les Chevaliers de la langue d'Italie causent quelques troubles, & rentrent dans leur devoir, 443. Combien il se trouva de Chevaliers dans la Ville, lorsque Soliman y mit le siege, 447. Particularités de ce siege, où leur valeur met plusieurs fois Soliman en fureur contre ses Généraux, & lui fait prendre le parti de se retirer, 492. & seq. & qui se termine enfin par une capitulation, par laquelle ils abandonnent l'Isle de Rhodes, qu'ils possedoient depuis près de deux cens vingt ans, pour se retirer à Candie, 522.

Rhodes. Le Grand-Maître de Ville-neuve y fait construire un bastion, 20. l'Isle étoit infectée anciennement de reptiles, 27. Etimologie de son nom, 28. La Ville est fortifiée par le Grand-Maître de Gozon, 53. Le Grand-Maître Fluvian y bâtit une Infirmerie magnifique, 204. Lastic y fait faire de nouvelles fortifications, 211. Les Sarrasins l'assiègent, & sont obligés de se retirer, 214. Il y a en tout tems dans le port une galere montée de quarante Chevaliers, 243. Les Venitiens en bloquent le port, 250. Le Grand-Maître Zaccosta y fait bâtir un nouveau fort, 257. Le Grand-Maître des Ursins fait élever du côté de la mer une muraille de cent toises de longueur, 265. Le Grand-Maître d'Aubuffon se prépare à en soutenir le siege, 296. Le Bacha Paleologue se présente devant l'Isle, & est repoussé, 301. La flotte Ot-

romane y arrive, 303. situation de la ville, & ses fortifications, *ibid.* La place est sommée de se rendre, & assiégée par le Bacha Paleologue, 305. Particularités de ce fameux siege, où le grand nombre de troupes, la valeur, les machines de guerre, dont le bruit se fait entendre à plus de cent mille à la ronde, & enfin les trahisons furent employées inutilement contre le courage & la prudence du Grand-Maître d'Aubuffon, & des Chevaliers de Saint Jean, 306. & *seq.* Le siege est levé, 331. Mahomet en fureur se prépare à assieger en personne l'année suivante avec trois cens mille hommes, 332. & meurt en chemin, *ibid.* Le Prince Zizim s'y retire & y est bien reçu, 342. Les Juifs en sont chassés, 387. le Grand-Maître Carette y fait faire des fortifications & des provisions, 420. Le siege en est résolu dans le Conseil de Soliman, 428. & *seq.* Le Grand-Maître de l'Isle-Adam fait réparer les fortifications, & y en ajoute de nouvelles, 436. Trois Commissaires sont chargés d'y faire les provisions nécessaires, *ibid.* & *seq.* L'on travaille encore aux fortifications par les conseils de Martinengue excellent Ingénieur, 442. & a differens travaux avec une ardeur incroyable, 447. Relation plus étendue de la situation de cette place & de ses fortifications, 448. & *seq.* Les troupes sont disposées dans les differens postes, 451. & *seq.* Soliman apprend par un stratagème suivi d'une perfidie, qu'elles ne consistoient pas en plus de cinq ou six mille hommes, 454. & *seq.* On a recours au jeûne & à la priere, 457. Les Archevêques Grec &

Latin exhortent les habitans à combattre courageusement, 458. La Ville est investie, 461. Une esclave Turque y forme une conspiration qui est découverte, & les Auteurs punis, 464. Soliman informé du découragement de son armée, y vient en personne, & fait changer de face au siege, 462. & *seq.*

Roche-Chinard [Charles l'Alemand de la] Grand-Prieur de S. Gilles: usage pieux qu'il fait de ses biens, 406. 407.

Rome. La longue absence des Papes fait penser à y rétablir le gouvernement républicain, 89. Pourquoi les Romains n'étoient pas en état d'exécuter ce projet, *ibid.* & *seq.* Ils sollicitent Gregoire XI. de revenir en Italie, 92. & *seq.* Il y revient effectivement sur les galeres du Grand-Maître d'Hérédia, 93. Son entrée en cette Ville, 94. le Prince Zizim y est reçu magnifiquement, 369.

S

SARRASINS. Voyez *Egypte.* [Le Soudan d']

Scander-Berg troisième fils de Jean Castriot Roy d'Albanie, devient le favori d'Amurat, à qui il avoit été donné en ôtage, 223. recouvre ses Etats, 224. bat quatre armées Ottomanes, *ibid.* vend bien cher à Amurat la prise de quelques places, 225.

Scanderona, ville de Syrie prise par le Maréchal de Boucicault, 158. 159.

Selim, le plus jeune des enfans de Bajazet II. lui succede par le crédit des Janissaires, 412. 413. se défait de son pere & de ses deux freres aînez: son caractère, *ibid.* remporte une grande victoire sur Ismael Roy de Perse, & prend

- Tauris , 414. Ligue contre lui entre Ismael , le Grand - Maître & le Soudan d'Egypte , *ibid.* Il attaque celui - ci , lui enleve tous ses Etats , & détruit la Monarchie des Mamelus , *ibid.* donne le gouvernement de la Syrie à Gázello , & celui d'Egypte à Caïrberg , tous deux Officiers des Mamelus , *ibid.* se prépare à la conquête de Rhodes , & meurt : ses conquêtes , 415. Soliman II. son fils lui succede , *ib.*
- Serpent* , voyez , *Crocodile.*
- Servans* [Les freres] ne peuvent être élevez à la dignité de Chevaliers , 65. aufquels ils servent d'Ecuyers , 77.
- Sigismond* Roy de Hongrie , obtient par l'entremise du Pape une ligue puissante contre Bajazet , 113. & *seq.* Est défait après quelques avantages auprès de Nicopoli , & se retire à Rhodes , 120. & *seq.* retourne dans ses Etats , 129. reproche à Jean XXIII. ses dérèglemens , & l'engage à indiquer le Concile de Constance : par quels motifs , 179. & *seq.*
- Simeoni* jeune Piedmontois défend le Château de Lero par un nouveau stratagème , 398.
- Sixte* IV. accorde à la sollicitation de Louis XI. un Jubilé & des Indulgences en faveur des personnes qui assisteroient les Chevaliers qui partoient pour Rhodes menacée d'un siege par Mahomet II. 288.
- Smime* , prise sur les Turcs par la flotte Chrétienne , 36. La défense en est donnée par le Pape Gregoire XI. aux Chevaliers de Rhodes , 73. & *seq.* Elle est assiegée par Tamerlan , 140. & *seq.* Particularités de ce siege , 144. Elle est prise & rasée , 149.
- Soliman* , fils & successeur d'Orcan ; ses conquêtes , 75. 76.
- Soliman* II. succede à Selim son pere , 415. défait Gazelle qui s'étoit revolté , & détruit les restes des Mamelus , 416. & *seq.* se prépare à porter ses armes contre les Chrétiens , en déclarant la guerre au vice , à l'injustice , & à la violence , 418. 419. Idée de son gouvernement comparé à celui de ses prédécesseurs , *ibid.* Sujet de la guerre qu'il déclare à la Hongrie , 421. Il assiege Belgrade , *ibid.* & promet de grandes récompenses au perfide d'Amaral , 424. prend Belgrade , 428. propose dans son Conseil le siege de Rhodes , qui est résolu , *ibid.* & *seq.* écrit deux lettres pleines de hauteur au Grand-Maître de l'Isle-Adam qui lui répond sur le même ton , 430. & *seq.* use d'un stratagème perfide pour connoître l'état de la ville , 454. & *seq.* écrit une troisième lettre au Grand-Maître en forme de déclaration de guerre , 456. La flotte Ottomane paroît à la vûe de Rhodes , & l'investit , 460. 461. Les Janissaires s'abandonnent au découragement & aux murmures , 462. Soliman y vient en personne & les remet dans leur devoir , mêlant la severité à la clémence , 463. & *seq.* Le siege change de face , 468. La vigoureuse résistance des assiegez , & les pertes qu'il faisoit chaque jour le mettent en fureur contre ses Généraux qu'il condamne à mort , & se dispose à lever le siege , 492. & *seq.* qui se termine enfin par une capitulation & la sortie des Chevaliers de Saint Jean de l'Isle de Rhodes , 522. & *seq.* Il veut voir le Grand - Maître , qu'il essaye de s'attacher , & lui donne des marques d'amitié & de compassion , sur-tout dans la visite qu'il lui rend dans son palais , 524. & *seq.*

T

TAMERLAN Grand Khan des Tartares. Les Princes Turcomans dépouillez par Bajazet, se réfugient auprès de lui, 116. Manuel Paleologue lui demande aussi du secours, 129. Tamerlan envoie pour cet effet des Ambassadeurs avec des présens à Bajazet, qui les rejette avec mépris, 131. 132. Son origine, & sa Religion, 133. Ses conquêtes, *ibid.* 134. Il se met en campagne avec une armée prodigieuse, *ibid.* emporte Sebeste d'assaut, & y exerce d'horribles cruautés, même sur le fils de Bajazet, qui y commandoit, 135. défait Bajazet auprès d'Ancyre, 137. comment il le reçoit & le traite lorsqu'il lui est livré, 138. & *seq.* Il pousse ses conquêtes, & assiege Smirne qui se défend bien, 140. mais qu'il prend enfin, 149. Ce qu'il observoit à l'attaque d'une place, *ibid.* Ses vastes projets sur l'Europe, *ibid.* Il est rappelé en Perse par les ravages qu'y exerçoit un Roy des Indes, avec qui il est obligé de faire la paix, 150. Sa mort : la division entre ses enfans, donne lieu à ceux de Bajazet de se rétablir, *ibid.*

Tilo, Isle voisine de Rhodes ; le Bacha Paleologue y fait une descente qui ne réussit point, 301.

Trébisonde, capitale du petit Empire de ce nom fondé par Isaac Comnène, est assiegée & prise par capitulation par Mahomet II. 255.

Trève proposée par Humbert II. Dauphin de Viennois, avec les Turcs, 41.

Turcs. Ils sont défaites auprès de Smirne, & sont ensuite les vainqueurs, 36. & *seq.* Le Commandeur de Biantdra remporte une victoire complète sur eux auprès d'Embros,

45. 46. Ils sont prisonnier dans une embuscade le Grand-Maître d'Hérédia, qu'ils tiennent plus de trois ans dans un rigoureux esclavage, 96. & *seq.* défont les Chrétiens liguez auprès de Nicopoli, 120. & *seq.* Leur puissance est abattue par Tamerlan, qui fait prisonnier Bajazet, 137. & *seq.* Guerres civiles entre ses enfans, 191. Leurs mauvais succès dans l'Albanie, 224. & *seq.* Ils prennent Constantinople, 228. sont battus auprès de Belgrade dont ils levent le siege, 237. assiegent & prennent Trébisonde, 255. font de nouvelles descentes dans l'Isle de Rhodes, où ils sont battus, 265. s'emparent de l'Isle de Négrepont, 269. remportent une victoire sur le Roi de Perse, 276. assiegent Rhodes inutilement, 303. & *seq.* font quelques descentes dans les Isles de la Religion, 397. & *seq.* gagnent sur le Roi de Perse une bataille suivie de la prise de Tauris, 414. détruisent la Monarchie des Mamelus, & font deux provinces de de la Syrie & de l'Egypte, *ibid.* & *seq.* Idée du gouvernement de leurs premiers Sultans, jusqu'à Soliman II. 418. Ils assiegent & prennent Belgrade, 421. 428. assiegent Rhodes, 461. s'abandonnent au découragement & aux murmures ; pour quoi, 462. Soliman y vient en personne, 463. 465. & les remet dans leur devoir, mêlant la sévérité à la clémence, *ibid.* & *seq.* Le siege change de face, 468. & se termine enfin par une capitulation, 522. Orgueil & grandeur barbare que avec laquelle ils traitent le Grand-Maître de l'Isle-Adam, 525.

Turcopolier. Dignité de l'Ordre attachée à la langue d'Angleterre, 252.

V.

VENITIENS [Les] entrent dans une ligue contre les Turcs , 35. & seq. se plaignent des Chevaliers de Rhodes , 49. prennent Patras , avec le secours du Grand-Maître d'Hérédia , 95. 96. entrent dans une ligue contre Bajazet , 114. traversent les desseins du Maréchal de Boucicault & du Grand-Maître de Naillac , 165. fournissent de l'argent à Scander-Berg , 224. traitent avec Amurat , 225. protegent le Bâtard de Lusignan usurpateur du Royaume de Chypre , 249. font une descente dans Rhodes , y commettent des cruautés inouïes , & en bloquent le port , 250. sont attaqués par Mahomet dans l'Isle de Négrepont qu'ils perdent , 266. & seq. forment une ligue contre lui , & y engagent Uslun-Cassan Roy de Perse , 272. & seq. entrent dans une autre contre Charles VIII. 379. & dans une autre contre le Turc , 383.

Vienne [Jean de] Amiral de France périt glorieusement à la bataille de Nicopoli , 126.

Villaret [Foulques de] Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes , autorise par son exemple le changement dans les mœurs de son Ordre , 3. est sommé de rendre compte de son administration , 4. se retire au Château de Lindo , où il se fortifie & appelle au saint Siege , 6. est déposé , 7. est suspendu & cité par le Pape Jean XXII. à Avignon où il se rend , 8. & seq. La cause se plaide , 10. 11. La mort de Pugnac donne lieu à son rétablissement , après lequel il abdique suivant la convention , 12. Il meurt , & est enterré à Montpellier , *ibid.*

Villeneuve [Helion de] est élu Grand-

Maître à la recommandation du Pape Jean XXII. auquel il en marque sa reconnoissance au dépens de l'Ordre , 16. tient un Chapitre général à Montpellier , où se font divers Réglemens , 19. Se rend à Rhodes & s'y occupe utilement , 20. défend de combattre le monstre du voisinage , 22. dépouille de l'Habit de l'Ordre *Dieu-Donné* de Gozon , pour avoir contrevenu à cette défense , 26. le rétablit avec honneur , 27. le fait Lieutenant Général de l'Isle , 29. reçoit de Clement VI. des plaintes sur la conduite des Chevaliers de son Ordre , 32. Sa prompte obéissance aux ordres du Pape , 35. Il pourvoit à la conservation de Smirne , 37. meurt : son éloge , 45.

Urbain V. approuve l'entreprise du Roy de Chypre & du Grand-Maître Beranger sur Alexandrie , 67. Confession de foi remarquable de ce Pape à l'article de la mort , 69.

Urbain VI. est élu Pape par la violence des Bannerets , 101. & se maintient sur le saint Siege par la même voye , 102. & seq. Schisme entre lui & Clement VII. élu à Fondy par les Cardinaux mis en liberté , 104. Il déclare Hérédia qui reconnoissoit Clement , déchu de sa dignité de Grand-Maître , *ibid.* & lui substitue le Grand-Prieur de Capoue : suites de cette division , 105.

Ursins [Jean-Baptiste des] Grand-Maître ; ses premiers soins , 265. il rejette le projet d'une ligue avec les Venitiens contre Mahomet : pour quelles raisons , 266. leur envoie cependant du secours , 267. tient un Chapitre pour le rétablissement de la discipline , 279.

Ussun-Cassan Roy de Perse fait un Traité de paix avec Mahomet II.

255. se ligue contre lui avec les Chrétiens , auxquels il demande des Fondateurs & des Canoniers , 272. & seq. Mahomet lui déclare la guerre , 274. Il est défait , après quelques bons succès , 275. 276.

Z

ZACOSTA, [Pierre Raimond] Grand - Maître , 253. fait bâtir un fort à Rhodes , 257. secourt le Prince de Lesbos , 259. cite tous les Chevaliers , & indique un Chapitre , que le Pape prévenu fait tenir à Rome , où il se rend , & y meurt , 262. & seq. est enterré dans l'Eglise de saint Pierre : son éloge , 264.

Zizim troisième fils de Mahomet II. est laissé par son pere à Constantinople , pour avoir soin du gouvernement , pendant son expédition en Perse , 275. négocie avec le Grand - Maître d'Aubuffon une suspension d'armes , qui est confirmée par Mahomet , 288. Son caractère , 333. Il s'empare de Bursé après la proclamation de Bajazet son frere , 335. est défait par Achmet , 336. & se retire chez le Soudan d'Egypte , d'où il fait le voyage de la Meque , 337. rejette avec fierté les offres de son frere , & se ligue avec Caraman Prince de

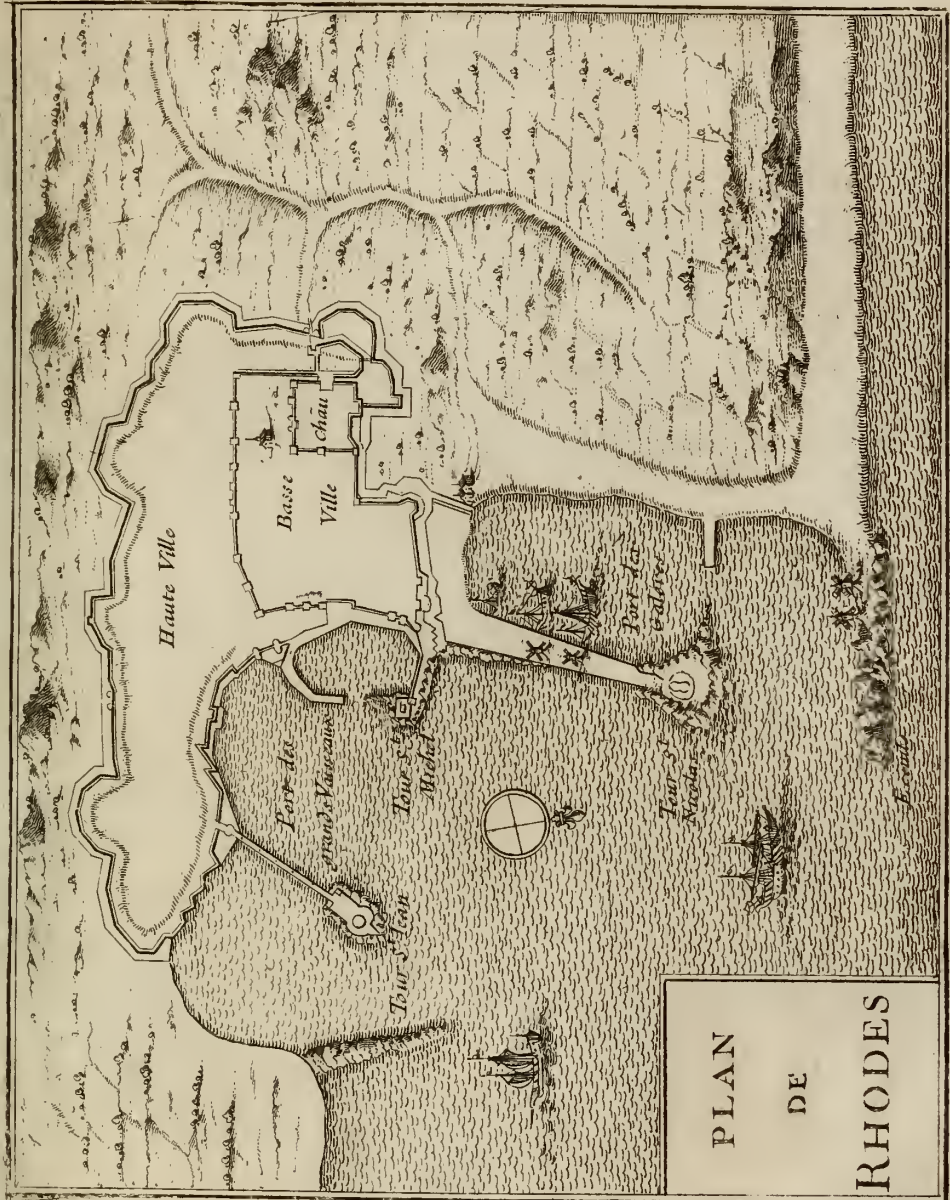
Cilicie , 338. répond encore fièrement à de nouvelles propositions , 341. se retire à Rhodes où il est bien reçu 342. & seq. S'il est vrai qu'il s'y soit réfugié sur la foi d'un fauf - conduit , ou qu'il y ait été emmené comme prisonnier de guerre , 362. 377. 530. Son portrait , 346. Il passe en France après un traité avec le Grand-Maître , 350. qui s'engage avec Bajazet de le retenir toujours en son pouvoir , 352. Cette nouvelle , & la conduite de Louis XI. à son égard , le jettent dans des chagrins mortels , 357. & seq. Quelques Princes Chrétiens veulent le mettre à la tête d'une ligue contre Bajazet ; pour quoi le Grand-Maître n'y consent point , 363. 364. Il est conduit à Rome en execution d'un Traité entre Innocent VIII. & le Grand-Maître , & reçu magnifiquement , 368. il va à l'audience du Pape , 370. Charles VIII. s'intéresse à sa conservation , *ibid.* Alexandre VI. le renferme au Château Saint-Ange , moyennant une grosse somme que Bajazet lui paye , 372. Sa vie est mise à l'enchere par le même Pape , 374. qui le fait enfin empoisonner , 377. Il laisse un fils nommé Amurat , qui se fait Chrétien , 411.

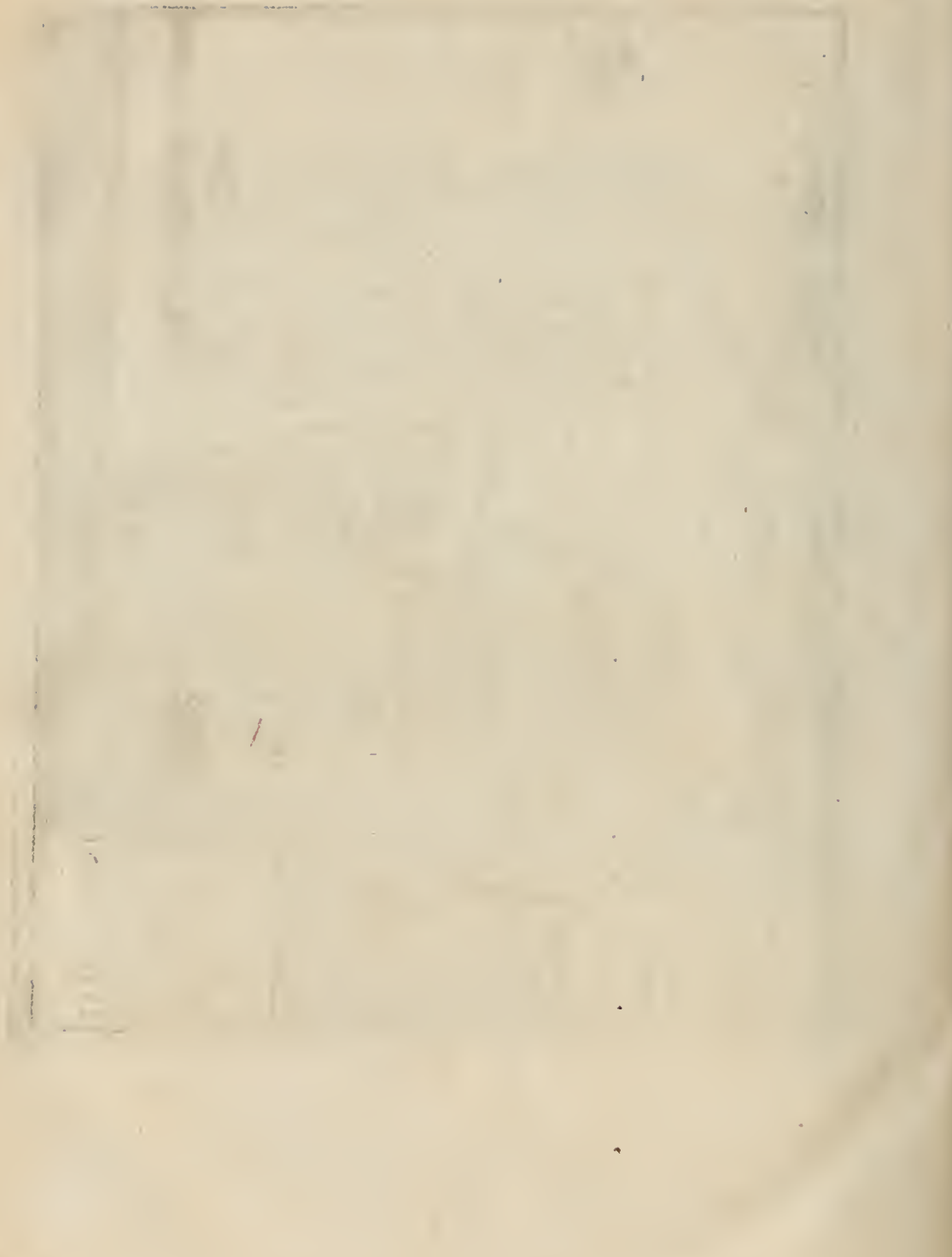
Fin de la Table.

Faint, illegible text in the left column, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text in the right column, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

THE END





1-1-11





UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA



3 0112 004191596